REVUE

DE

PHILOLOGIE.

SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE DE BELIN-MANDAR.

REVUE

DE

PHILOLOGIE,

DE

LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE

ANCIENNES.

TOME DEUXIÈME.

52.2.11

UNIVERSITY OF TORONTO

PARIS,
FRIEDRICH KLINCKSIECK.
RUE DE LILLE, N° 11.

1847.

635739
17.5.56

PA
2
R34
t. 2

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS CE VOLUME.

MÉMOIRES ET DISSERTATIONS.

Pages.

Corrections inédites de M. Fred. Jacobs, dans les déclamations que Libanius a mises dans la bouche de Démosthène. 1 et 425

Poëme grec inédit, attribué au médecin Aglaïas, publié d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale de Paris, par M. Sichel, D. M. 7

Sur la dédicace du Phare d'Alexandrie, par M. Letronne, membre de l'Institut. 29

Conjecture sur une inscription grecque, publiée par M. Le Bas (tome I, p. 538), par M. Fr. Dübner. 35

Sur un passage de Dion Cassius. 36

Sur le mot φιλός, par M. A. J. H. Vincent. 37

Notice d'un manuscrit de Probus; commentaire sur Virgile. Second article par M. Fr. Dübner. 45

Les premiers habitants de la Russie, par M. Kurd de Schloezer. 97

Une observation concernant les *Scholies sur Aratus*, par M. Fr. Dübner. 133

Essai d'un examen critique de l'*Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, évêque de Césarée*, par M. Alf. Maury, sous-bibliothécaire de l'Institut. 140

Inscriptiones, quas comites Carpenses in ornamentum arcis *Castri-Mutili* sive *Meldulæ* contulerunt, descriptæ ac recognitæ a Francisco Rocchio. 156

Fragments inédits des *collections* (συναγωγαί) d'Oribase, publiés d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale de Paris, par M. Em. Littré, membre de l'Institut. 166

Quelques inscriptions latines découvertes dans la Lyonnaise, par M. Adr. de Longpérier, conservateur des antiques du Musée royal du Louvre. 191

Sur une inscription latine récemment découverte à la Casbah de Constantine, par M. Alf. Maury. 197

Eloge de la Pomme et du nombre six, au sujet d'un envoi de six pommes, fragment inédit, extrait du manuscrit 352 (s) de la Bibliothèque royale (fol. 151 et 152), et communiqué par M. A. J. H. Vincent. 200

Nouvelles observations sur ce morceau, par le même. 352

Révision critique des fragments de Lucilius, par M. Fred. Dübner. 204

Notularum in Pseudo-Babriana appendicula. Scripsit G. Burges. 235

Miscellanea, par M. Fr. Dübner.

I. Le Rhéteur Céphénidès. 236

II. Ménandre et Philémon. 238

III. Sibyllina. 240

IV. Un vers cité par Suidas. 242

V. Sur un passage de Jules César. 243

De l'esclavage aux temps héroïques de la Grèce, par M. Henri Wallon, maître de conférence à l'école normale, professeur suppléant à la faculté des lettres de Paris. 281

Observations sur l'*Anthologie Grecque*, par M. N. Piccolos, D. M. 305

Pages.

Horatiana, par M. Gerlach, professeur à l'université de Bâle. 336
Inscription latine, trouvée à Tenez (Algérie). 346
Notice sur une inscription latine inédite, trouvée à Sens, par M. Adr. de Longpérier. 353
Miscellanea, par M. Fr. Dübner.
VI. Vers d'un mime latin. 360
VII. Sur un passage de la Milonienne. 361
VIII. Denys d'Halicarnasse. Deux lacunes remplies. 362
IX. Jean Tzetzès. Στίχοι περὶ διαφορᾶς ποιητῶν. 364
Noms des fabricants et des dessinateurs de vases peints, par M. J. de Witte, correspondant de l'Institut. 377 et 473
Sur un passage d'une lettre de Julien. 427
De l'Evangile de Nicodème, de la date de cet ouvrage et des circonstances auxquelles on peut en attribuer la rédaction, par M. Maury. 428
Conjecture sur un vers de Fortunat, par M. E. F. Corpet. 450
Miscellanea, par M. Fr. Dübner.
X. Eupolis ἐν Αἰξίν. 454
XI. Cratinus ἐν Νεμέσει. 455
XII. Théocrite et Sophron. 456
XIII. Nymphodore. 457
Recherches sur l'ouvrage d'Anaximènes de Lampsaque, intitulé *des Peintures antiques*, par M. J. P. Rossignol, professeur suppléant au Collége de France. 515
Notice sur M. Jacobs, par M. Dübner. 552

ARTICLES DE CRITIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

Les inscriptions phéniciennes, puniques, numidiques, expliquées par une méthode incontestable, par le général Duvivier. — Examen critique, par M. F. de Saulcy, membre de l'Institut. 58
Histoire romaine de Dion Cassius, *traduite en français, avec des notes critiques, historiques*, etc., *et le texte en regard*, etc., par E. Gros; t. 1er. — Examen critique par M. Léon Renier. 60
Sur la dernière *édition du Commentaire de Proclus sur le Timée de Platon, donnée par* M. C. E. Chr. Schneider, par M. Vincent. 353
Etude démonstrative de la langue phénicienne et de la langue Libyque, par M. A. C. Judas. — Examen critique, par M. Léon Vaïsse, professeur à l'institution royale des sourds-muets, membre de la société asiatique. 365
Lettre de M. Maurice Meyer, professeur suppléant au Collége de France, à M. le rédacteur de la *Nouvelle Revue encyclopédique*.
Bulletin bibliographique. 88, 247, 365, 458 et 548
Table des articles contenus dans le bulletin bibliographique. 1

TABLE DU BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Pages.

Alexandre d'Aphrodisie. *Commentarius in libros metaphysicos Aristotelis*, ed. Herm. Bonitz. 469

Aristophane. *Voy.* Wagner.

Aristote. Περὶ φιλίας. *Ethicorum Nicomacheorum libri* VIII *et* IX. Ed. Ad. Th. Herm. Fritzschius. 371

— *Voy.* Zenkler.

Arrien. *Anabasis et Indica*, ed. Fr. Dübner. — *Reliqua Arriani et scriptorum de rebus Alexandri M. fragmenta colleg.*, Pseudo-Callisthenis *historiam fabulosam nunc primum ed., Itinerarium Alexandri et indices adj.* Car. Müller. 463

Babrius. *Fabulæ Æsopeæ*, ed. Georg. Cornw. Lewis. 262

Bæumlein (W.). *Recherches sur les modes de la langue grecque, et sur les particules* κέν *et* ἄν. 89

Bailie (Jac. Kennedy). *Fasciculus inscriptionum, græcarum potissimum.* 262

Baiter. *Voy.* Ciceron et Tacite.

Behaghel (J.-P.). *La vie de famille d'après Sophocle, pour servir à une appréciation morale de ce poëte.* 88

Bekker (Imm.). *Voy.* Pollux et Thucydide.

Benlœw (L.). *De Sophocleæ dictionis proprietate cum Æschyli Euripidisque dicendi genere comparata.* 552

Bonitz. *Voy.* Alexandre d'Aphrodisie.

Bredow (F. J. C.). *Quæstionum criticarum de dialecto Herodotea libri quatuor.* 261

Breitenbach (L.). *Voy.* Xenophon.

Brœker (L. O.). *Histoire de la première guerre punique, de l'an* 490 *à l'an* 513 *de Rome.* 466

Brutus (M.). *Voy.* Hermann (Ch. Fr.).

Bunte (Chr. B.). *De C. Julii Hygini, Augusti liberti, vita et scriptis.* 374

Callisthene. *Voy.* Arrien.

Caton (Valerius). *Carmina*, ed. Aug. Ferd. Næke. 455

Cauer (Ed.). *Quæstionum de fontibus ad Agesilaï historiam pertinentibus pars prior.* 550

Ciceron. *Opera quæ supersunt omnia, ex rec. J. Casp. Orellii. Ed. altera emendatior.* Curavv. J. Casp. Orellius et Jo. Georg. Baiterus. 267

— *Oratio de prætura Siciliensi*, edd. Fr. Creuzer et G. H. Moser. 544

— *Paradoxa*, ed. G. H. Moser. 267

— *Voy.* Hermann (C. Fr.) et Suringar.

Constantin-le-Grand. *Voy.* Rossignol.

Cobet. *Voy.* Euripide.

Corssen (W.). *Origines poesis romanæ.* 251

Pages.

Creuzer (Fr.). *Ecrits allemands, tant nouveaux que revus.* 466
— *Voy.* Cicéron.
Curtius (G.). *Essai de comparaison entre les grammaires grecque et latine.* 248
Demosthene. *Opera*, ed. Guil. Dindorf. 463
Denys. *Descriptio Græciæ. Voy.* Scymnus.
Dietrich (H. T.), dit Fabricius. *Matériaux pour l'explication et la critique de Théocrite.* 253
— *Sur les manuscrits des petits géographes grecs.* 258
— Dietsch (Rud.). *Voy.* Salluste.
Dindorf (Guil.). *De dialecto Herodotea. Voy.* Bredow. 261
— *Voy.* Démosthène.
Dœderlein. *Voy.* Tacite.
Dœllen (Al. L.). *Dissertation pour servir à la critique et à l'explication des satires de Juvénal.* 37
Dorn-Seiffen (G.). *Rhythmica doctrina, sive Prosodiæ latinæ appendix.* 25
Dübner (Fred.). *Voy.* Arrien et Euripide.
Elze (C. Fr.). *Sur la Philologie comme système.* 256
Emperius (Ad.). *Opuscula philologica et historica*, ed. F. G. Schneidewin. 460
Engelmann (G.). *Bibliotheca scriptorum classicorum et Græcorum et Latinorum.* 375
Epicharme. *Voy.* Schmidt.
Eratosthene. *Voy.* Osann.
Eschyle. *Voy.* Franz et Schœmann.
Esechiel. *Voy.* Euripide.
Eupolis. *Voy.* Tœppel.
Euripide. *Phœnissæ, cum commentario. Ed.* Jac. Geel. *Scholia antiqua in Euripidis tragœdias partim inedita partim editis integriora adj.* C. G. Cobet. 551
— *Fragmenta iterum ed.; perditorum tragicorum omnium fragmenta nunc primum collegit* F. Guil. Wagner. *Christus patiens* Esechieli *et christianorum poetarum reliquiæ* dramaticæ. Ed. Fr. Dübner. 462
— *Voy.* Firnhaber.
Fabricius. *Voy.* Dietrich.
Finckh. *Voy.* Olympiodore.
Firnhaber (C. G.). *De tempore quo Heraclidas et composuisse et docuisse Euripides videatur et de nova eam tragœdiam interpretandi ratione inde repetenda.* 370
Franz (J.). *Les Orestides d'Eschyle, en grec et en allemand.* 255

Pages.

Franz (J.) et Zumpt (A. W.). *Cæsaris Augusti index rerum a se gestarum, sive monumentum Ancyranum.* 374

Fritsche (E. A.). *De casuum obliquorum origine et natura, deque genitivi singularis numeri et ablativi græcæ linguæ declinationis conformatione.* 249

Fritzsche (Ad. The. Herm.). *De poetis Græcorum bucolicis.* 253

— *Voy.* Aristote.

Geel. *Voy.* Euripide.

Hainebach (J. H.). *De græcæ linguæ reduplicatione præter perfectum.* 459

Halm (Ch.). *Observations pour servir à la critique et à l'explication des Annales de Tacite.* 469

Handii (Ferd.) *Tursellinus, seu de particulis latinis commentarii.* Vol. IV. 91

Held (Jul.). *Commentatio de C. Julii Agricolæ Vita quæ vulgo Cornelio Tacito adsignatur.* 258

Heraclide. *Politiarum quæ extant,* ed. Schneidewin. 544

Heræus (Car.). *Studia critica in Mediceos codices Taciti.* 375

Hermann (Ch. Fr.). *Recherches pour servir à démontrer l'authenticité des lettres échangées entre Cicéron et M. Brutus.* 91

Herodote. *Voy.* Bredow.

Hertz (Mart.). *Sinnius Capiton. Dissertation pour servir à l'histoire des études grammaticales à Rome.* 92

— *De P. Nigidii Figuli studiis atque operibus.* *Ibid.*

Hesiode. *Voy.* Schœmann.

Heydemann (A. G.) et W. J. C. Mützell. *Journal des gymnases.* 468

Heyse. *Voy.* Polybe.

Holtz. *Voy.* Plaute.

Hyginus. *Voy.* Bunte.

Homere. *Voy.* Pluygers et Schœmann.

Horace. *Voy.* Kirchner.

Jacob (Fr.). *Voy.* Manilius.

Jahn (Otto). *Dissertations archéologiques.* 467

— *Pitho, déesse de la persuasion.* *Ibid.*

Judas (A. C.). *Etude démonstrative de la langue phénicienne et de la langue libyque.* 365

Juvenal. *Voy.* Dœllen.

Keil (C.). *Sylloge inscriptionum Bœoticarum.* 470

Kiene (Ad.). *La Guerre Sociale des Romains, exposée d'après les sources.* 90

Kirchner (C.). *Novæ quæstiones Horatianæ.* 548

Kirchhoff. *Voy.* Plotin.

Klotz (Reinhold). *Manuel de l'histoire de la littérature latine, d'après les sources.* 271

Pages.

Kreyssig (Joann. Thoeph.). *Violaria Afrana.* 471

Landvoigt (Fr. Aug.). *Les formes des verbes grecs et latins comparées entre elles.* 461

Lange (Chr. Conr. Lud.). *Historia mutationum rei militaris Romanorum inde ab interitu reipublicæ usque ad Constantinum Magnum.* 270

Lewis. *Voy.* Babrius.

Lobeck (Chr. Aug.). Ῥηματικόν, *sive verborum græcorum et nominum verbalium technologia.* 271

Lund (Georg. Fr. Guil.). *De parallelismo syntaxis græcæ et latinæ usu casus genitivi demonstrato dissertatio.* 249

Lutterbeck (Ant.). *Sur la nécessité d'une régénération de la philologie.* 458

Manilius (M.) *Astronomicôn libri quinque, recens.* Frid. Jacob. 265

Matthiæ (Bern.). *Lettre ouverte adressée aux philologues réunis à Iéna le 1er octobre 1846.* 270

Meineke. *Voy.* Scymnus.

Mezger (Georg. Gasp.). *De operibus antiquis ad vicum Nordendorf e solo erutis.* 263

Michael Acominatus. *Panegyricus Isaacio Angelo dictus, primus edidit* Th. L. F. Tafel. 373

Mommsen (Th.). *Etudes Osques.* 91

Moschion. *Voy.* Wagner.

Moser. *Voy.* Ciceron.

Movers (F. C.). *Les Sacrifices chez les Carthaginois; commentaire sur une inscription punique conservée à Marseille.* 500

Müller (Ch.). *Voy.* Arrien.

Mützell. *Voy.* Heydemann.

Næke. *Voy.* Caton.

Nigidius figulus. *Voy.* Hertz.

Olympiodore. *Scholia in Platonis Phædonem. Ed.* Chr. Ed. Finckh. 471

Orelli. *Voy.* Ciceron et Tacite.

Osann (Fr.). *De Eratosthenis Erigona.* 278

Pillon (Alex.). *Synonymes grecs recueillis dans les écrivains des différents âges de la littérature grecque.* 459

Platon. *Parmenides, cum quatuor libris prolegomenorum et commentario perpetuo. Accedunt* Procli *in Parmenidem commentarii.* Ed. God. Stallbaum. 549

Plaute. *Opera,* ed. Weise. 546

— *Amphitruo.* Ed Fr. G. Holtz. 373

Plotin. *De virtutibus et adversus gnosticos libelli. Specimen ed. novæ operum Plotinianorum,* ed. A. Kirchhoff. 551

Pluygers (Guil. Georg.). *Programma scholasticum de carminum home-*

Pages.

ricorum veterumque in ea scholiorum post nuperrimas codicum Marcianorum collationes retractanda editione. 545

Pollux (Jul.). *Onomasticon, ex recens.* Imm. Bekkeri. 464

Polybe. *Historiarum excerpta gnomica in palimpsesto Vaticano* LXXIII *Angeli Maii curis resignato retractavit* Theod. Heyse. 264

Preller (L.). *Les Régions ou Quartiers de la ville de Rome.* 260

Proclus. *Commentarius in Platonis Timœum, græce. Recens.* C. E. Chr. Schneiderus. 266

— *Voy.* Platon.

Pütz (G.). *Adnotationes ad Virgilii Cirin.* 465

Quicherat (L.). *Vocabulaire des noms géographiques, mythologiques et historiques de la langue latine.* 272

Rau (Seb. Jo. Ever.). *Schediasma de versibus spuriis in libro primo Æneidos Virgilianæ.* 254

Rauch (J.). *L'Elégie des Alexandrins.* 88

Ross (L.). *Les Dèmes de l'Attique et leur distribution dans les tribus, d'après les inscriptions.* 260

Rossignol (J. P.). *Virgile et Constantin-le-Grand.* 369

Roth (Ch. L.). *Histoire romaine en récit détaillé.* 257

— *La disgrâce de Bélisaire exposée d'après les sources.* 372

Rufus (M. Cœlius). *Voy.* Suringar.

Rumpel (Theod.). *La doctrine des cas, particulièrement dans la langue grecque.* 88

Salluste. *Catilina et Jugurtha aliorum suisque notis illustravit* Rudolphus Dietsch. 257

Schmidt (Leop.). *Quæstiones Epicharmeæ.* 470

Schneider. *Voy.* Proclus.

Schneidewin (F. Guil.). *Philologus.* Revue de l'antiquité classique. 273

— *Voy.* Emperius et Heraclides.

Schœmann (Georg. Fr.). *Vindiciæ Jovis Æschylei.* 264

— *Comparatio theogoniæ Hesiodæ cum Homerica.* 471

Scymnus de Chios. *Periegesis;* et Dionysii *Descriptio Græciæ. Emend.* Aug. Meineke. 259

Sinnius Capiton. *Voy.* Hertz.

Sonklar (Ch. A.). *Traité de l'économie militaire des Romains, pendant la paix et pendant la guerre.* 549

Sophocle. *Voy.* Behagel.

Stallbaum. *Voy.* Platon.

Steininger (J.). *Histoire des Trevires sous la domination des Romains, avec une carte et un fragment de la Table de Peutinger.* 90

Pages.

Suringar (W. H. D.). *M. Cœlii Rufi et M. Tullii Ciceronis epistolæ mutuæ.* 250

Tacite. *Opera quæ supersunt*, ed. J. Casp. Orellius. 269

— *Opera quæ supersunt*, ed. Lud. Dœderlein. 465

— *Voy.* Halm, Held et Heræus.

Tafel (Leonh.). *Méthode analytique pour l'enseignement des langues.* 248

Tafel (Th. L. F.). *Voy.* Michael Acominatus.

Terence. *Comœdiæ. Recensuit notasque suas et Gabrielis Faerni addidit* R. Bentleius. *Ed. repet. cur.* Ed. Vollbehr. 255

Theocrite. *Voy.* Fritzsche.

Thucydide. *De Bello Peloponnesiaco libri octo. Iterum recens.* Immanuel Bekkerus. 256

— *Voy.* Vœmel et Ullrich.

Toeppel (Joach.). *De Eupolidis Adulatoribus.* 255

Ulrich (Fr. W.). *Dissertations pour servir à l'explication de l'ouvrage de Thucydide.* 391

Verhandlungen, etc. Compte rendu des séances de la IXe réunion des philologues, pédagogues et orientalistes allemands, tenue à Iéna en 1846. 458

Virgile. *Voy.* Rau et Rossignol.

Vollbehr (Ed.). *Voy.* Terence.

Vœmel (Jo. Theod.). *Quo die Thucydidem bellum Peloponnesiacum inceperit.* 264

Wagner (Fr. Guil.). *Quæstionum de Ranis Aristophanis specimen.* 265

— *De Moschionis poetæ tragici vita et fabularum reliquiis comment.* *Ibid.*

— *Voy.* Euripide.

Weise. *Voy.* Plaute.

Wieseler (Fr.). *Sur la Thymélé du théâtre grec.* 468

Wiesenfeld. *Principes propres à faciliter l'intelligence des inscriptions romaines.* 260

Xenophon. *Hiero*, ed. L. Breitenbach. 371

Zenker (Jul. Theod.). *Aristotelis Categoriæ, græce, cum versione Arabica Isaaü Honeini filii, et variis lectionibus textus græci e versione Arabica ductis.* 247

Zumpt (C. T.). *De legibus judiciisque repetundarum in republica romana.* 247

— (A. W.). *Voy.* Franz.

CORRECTIONS INÉDITES

DE

M. FRÉDÉRIC JACOBS,

DANS LES DÉCLAMATIONS QUE LIBANIUS A MISES DANS LA BOUCHE DE DÉMOSTHÈNE.

Les ouvrages de M. Jacobs, membre associé de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, doyen des philologues d'aujourd'hui (1), sont bien connus et justement appréciés de tous ceux qui font de la littérature ancienne une étude sérieuse. Leur nombre est considérable (plus de trente volumes), malgré les doubles fonctions de professeur et de bibliothécaire que M. Jacobs avait à remplir à Gotha et pendant quelque temps à Munich. J'ai toujours vu M. Jacobs assister aux séances de la bibliothèque dont il est le conservateur, et j'ai bien souvent feuilleté les nombreux in-folio du catalogue écrit de sa main. Il passait ses heures de récréation, soit dans des sociétés dont il faisait le charme, soit chez lui, occupé à composer ces romans moraux, dont une partie a été réunie sous le titre d'*Ecole des femmes* (7 volumes). Quant aux travaux philologiques, il en a préparé beaucoup plus qu'il n'en a publié; toutes les fois qu'il a appris qu'un savant s'occupait d'un travail sérieux sur un auteur qui avait été l'objet de ses études, il lui a communiqué libéralement toutes ses notes. Cette libéralité (contrairement à ce qu'Horace dit des vieillards) a augmenté à mesure qu'il a vu son âge s'avancer et rendre plus incertaine l'espérance de terminer lui-même les travaux qu'il a commencés. Je me félicite d'être un de ceux auxquels l'illustre philologue a cru pouvoir remettre une partie de ces notes précieuses et inédites, dans l'intention qu'il en soit fait usage au profit de la science.

Voici les raisons qui m'ont décidé à extraire du grand travail de M. Jacobs sur Libanius ce que je publie dans cet article. Le

(1) M. Jacobs est actuellement dans sa quatre-vingt-troisième année.

caractère sublime et la vie politique de Démosthène ont souvent inspiré les rhéteurs ; celui qui l'a été le plus heureusement est sans contredit Lucien, dont l'*Eloge de Démosthène* est une œuvre admirable sous tous les rapports. D'autres ont mis dans la bouche du grand orateur des déclamations de leur façon, qui ne sont pas aussi dépourvues d'intérêt que l'on pourrait le penser. Personne ne retourne à la lecture de Virgile après celle de Stace, de Silius Italicus, de Valérius Flaccus et des autres qui se sont inspirés de l'Enéide, sans découvrir, dans leur modèle, des perfections que la comparaison de ses imitateurs peut seule faire ressortir. Il en est de même de Démosthène : personne ne lira les déclamations, surtout celles que le maître admiré du siècle de Julien a faites à l'instar de ses harangues, sans faire quelques progrès dans l'intelligence et dans l'appréciation du modèle. En outre, ces pièces ne sont pas sans intérêt historique, comme on peut le voir par l'usage qu'en a fait Weiske dans ses trois dissertations *De hyperbole errorum in Philippi Amyntæ filii historia commissorum genitrice.* Malheureusement les deux éditions que nous avons de Libanius, non-seulement sont très-négligées sous le rapport typographique, pleines de fautes d'impression et de ponctuation; mais elles abandonnent le lecteur dans la plupart des nombreuses corruptions du texte. M. Jacobs a beaucoup fait pour rétablir ce texte; on verra que la lecture de ces déclamations est extrêmement facilitée par ses heureuses corrections. Je les indique tout simplement et sans en ajouter les raisons qui sont développées dans les papiers du vénérable helléniste : la vue du passage montre à la fois la nécessité du remède et son succès. Par le même motif, le désir d'être aussi court que possible, je n'ai pas indiqué les pages des écrits de M. Jacobs, où quelques-unes de ces conjectures ont déjà été proposées à l'occasion de remarques analogues. Laissant de côté, pour le moment, le discours ἐπὶ τῷ τοῦ Δημοσθένους ὀνόματι κατ' Αἰσχίνου πυλαγόρου, qui se trouve dans le troisième volume de l'édition de Reiske, p. 396, j'ai réuni les notes sur les discours contenus dans le quatrième volume, afin d'engager les amateurs de Démosthène à la lecture de ces pièces par la nouvelle lumière qu'elles doivent à la critique de M. Jacobs.

Fr. Dübner.

PREMIÈRE DÉCLAMATION.

Page 240 (du quatrième volume de l'éd. de Reiske), l. 5, μήτε τούτου, lisez μηδὲ τ. — 240, [10, ἢ διὰ τῶν πρέσβεων ἐμοῦ τε καὶ ὑμῶν παρὰ τὸν ἐχθρὸν ἑλκομένου. Peut-être βίᾳ ὑμῶν, *invitis vobis.*] 24 lis. θαυμαστὸν δ'οὐδὲν, en insérant δ'. 34 πείσεσθαί τι κακὸν οὐ μικρόν. Νῦν Ἀθ. etc. — 242, 22 τοὺς Σόλωνος au lieu de τοῦ. 27, 28 καὶ πλεύσασα μὲν διὰ γῆς au lieu de πεζεύσασα. Le verbe a été omis par les copistes, à moins qu'il ne faille changer ἣν ἔδησεν en ἐνίκησεν ou ἥττησεν. Dans l'éd. de Morell il y a une lacune de marquée. 29 τοὺς Ἀθηναίους ὑπὲρ τοῦ μηδὲν ἀνάξιον ὑπομεῖναι au lieu de καὶ. — 243, 14 τοὺς μὲν λόγους au lieu de τοῖς μ. λόγοις, et peut-être faut-il rayer με à la ligne suivante. 18 ὡς γενναῖον, peut-être πῶς ou οὕτως γενν. 27 ἕως ἂν οὖν κρατῇ, *dum (hæc lex) obtineat,* au lieu de ἕως οὐ κρ. 35 ζηλωτὴν Ἀρ. — 244, 25 αὐτοὺς ἐπ. — 245, 11 ἀλλότριοι δὲ τῶν προγόνων ou τῶν πατέρων, au lieu de τῶν παρόντων. 25 πάντας, p. πάντως. 27 τῶν Φιλίππου, p. τοῦ. — 246, 1 rayez τοὺς βελτίους, variante de τοὺς βελτίστους qui, par l'erreur d'un copiste, a été insérée dans le texte. 17 rayez ἐπέδωκεν. 18 ὁ Λεώς. 22 ἂν δὲ δόξῃ, pour ἄν τε. — 247, 4 peut-être τὴν πόλιν (τὰ τοιαῦτα γὰρ ἐροῦσι) κελεύσουσι... Cependant la vulgate s'explique par un mouvement oratoire : après les mots τὸν ταράττοντα τὴν πόλιν Démosthène indigné s'interrompt et commence une nouvelle phrase. 6 insérez ὅτι avant ψεύδη. 7 Βυζάντιον, τὴν σιτοπομπίαν· κωλύων διορύττεσθαι Π. 18 peut-être ἕως pour ὡς. 26 ἀποκρινεῖται. 27 il faut probablement οὔπω οὕτω πεπτώκαμεν. 29 λήψεται Δημοσθένην. — 248, 8 τούτων τῶν ἐμοὶ προσκεκρουκότων. 9, 10 τὸν δὲ... τὸν δὲ..., 11 τοῦτον οὐ δεινὰ ἀναβαίνειν, c'est-à-dire οὐ δεινόν ἐστι τοῦτον ἀν. — 249, 2 τὴν Πέλλην, voy. *Pro corona* p. 247, 16. Lign. 10 ἀθροίσει, pour ἀθρήσει, voy. *ibid.* p. 324. — 18 διασπάσασθε. 24. οὐ φοβερόν μοι τὸ κώνειον τῆς παρ' ἐκείνης φιλοτησίας, probablement ἀντὶ ou πρὸ τῆς παρ' ἐκείνου φιλ. 26 εἰ γὰρ au lieu de οὐ γ. — 250, 12 ὥστε πόθῳ au lieu de οὔτε. 14 νικήσει. 15 γράψει. 19 μέλοι. 20 pour τὸν ἄνθρωπον lisez τὸν αὐτὸν avec ou sans ἄνθρωπον. — 251, 5 pour τὴν εὐτυχίαν lis. τὴν εὐψυχίαν, c'est-à-dire τὴν ἔμφυτον ἀνδρείαν, p. 250, 36. — 10 ὁ pour ἃ. 17 ὃν ἐμίσεις σὺ, σπουδαῖον, au lieu de ἐμίσεις, οὐ σπ., ensuite 19 εἰ pour οἱ. — 252, 1 ὑμῖν αὐτοῖς ἀντ'

ἐμοῦ γένεσθε, probablement χρῆσθε. 32 κἀν χερσίν, *præsentes*, voy. Wyttenb. sur Plut. S. N. V. p. 15.

SECONDE DÉCLAMATION.

P. 255, 13, τοῦτόγε. — 256, 34 ταὐτά μοι. — 259, 22 δόξαν μεγαλοψυχίας ἐδίωξεν pour ἔδειξεν. (Plus tard, Weiske *De hyperbole* II, p. 46, a fait la même correction.) — 260, 5 οὐδ' ἡ pour οὐδέ. 9 ἦσαν γὰρ, ἦσαν οἱ παραβάλλοντες, au lieu de ἤπερ. — 261, 2 τῶν ἄλλων τόπων τούτων, qui sont devant vos yeux. Il ne faut pas changer τούτων. — 264, 12, 13 peut-être τῆς μὲν ἐκδόσεως αἰτίαν ἔχει. 28 rayez ἤ sans ne rien changer aux autres paroles. — 265, 1 διαρκεῖν εἰς σωτηρίαν, au lieu de δοκεῖν. L'infinitif dépend de νομίσαντες p. 264, 26. — 22 ἂν δ' ἄρα ποθ' οἱ Ἀθηναῖοι pour ποτὲ Ἀθ.

TROISIÈME DÉCLAMATION.

P. 269, 3 καὶ οὕτως αὐτοὺς ἀφήσει. — 271, 21, 22 peut-être παιδείαν δὲ καὶ πλείω τούτων σιγῶ, ὡς φέροντά τινα φιλοτιμίαν, au lieu de οἷς... ἴσως φέρ. — 273, 8 οὐδὲν τῶν ἰδίων ἀναινόμενος pour αἰδούμενος. — 274, 9 οὐ γὰρ ἂν ἀρνησαίμην. 14 ὑπὲρ τῶν ἠδικηκότων ὑμᾶς εἰς κίνδυνον ἥκοντες au lieu de εἰκότως. 15, 16 πῶς ἂν οὐχ ὑπὲρ τῶν πολιτῶν ἡ ἴση σπουδή; ἢ (au lieu de τί) δοῦναι μικρὸν ἕκαστος ἀργύριον, ζημίαν ἡγεῖσθε; 20 ἀνθρωπείας (avec le ms.). Ce mot, souvent écrit ἀνειας, a produit la leçon de Morell ἀνείσης et la vulgate ἀνίσης. — 276, 17 ἐπὶ τὸ βάθρον (au lieu de βάραθρον), *ad subsellia*, c'est-à-dire ad concionem; voy. Philon *De somn.* 2, vol. 5, p. 218, 3 Pf. — 277, 21 καὶ οὐδὲν ἢ οὐ πολλὰ, comme la marge de Morell. — 278, 7 οἶδεν ὅτι μάτην νενίκηκας, au lieu de με. 26 peut-être στραγγεύομαι.

APOLOGIE DE DÉMOSTHÈNE.

P. 280, 8, probablement ἄκων μὲν οὖν καὶ νὴ Δία σφόδρα ἀχθόμενος, pour καὶ νῦν σφ. Reiske a mal entendu la phrase l. 10-12. Le sens est : *hoc metuo, hoc apud animum meum reputo, ne quod verbum excidat mihi ob pristinam meam consuetudinem, quod nunc dixisse sit nefas*, savoir quelque invective contre Philippe. Ensuite il faut lire : ἀλλ' οὔ τί μοι τῶν παρόντων λυπεῖται (*ægre feret*, au lieu de λείπεται) Φίλιππος, τὴν ἀνάγκην αὐτῶν πυθόμενος· (οὐ

γὰρ ἀγνοήσει·) οὐδ' ἂν (sous-entendu λυπεῖται) εἰ τὸ πλέον βιασθείην εἰς τὸ μηδὲν σιωπᾷν ἐν καινοῖς (au lieu de καιροῖς) πράγμασι καὶ ἀξίοις σιωπῆς, τῆς τε ἰδίας καὶ τῆς ἁπάντων συνιεὶς τύχης. — 281, 6 ἄξιος δὲ ἴσως ὢν (au lieu de ἂν) ἐκείνῳ τιμωρίας· δέομαι δὲ καὶ νῦν ἁπαντῶν οὐδὲν μέγα, c'est-à-dire, *quum in judicio adsim, in judicio constitutus*, pour ἁπάντων. — 282, 18 τὸ Δημοσθένους τοῦ Παιανιέως n'a pas été compris. L'orateur fait allusion aux lois (ψηφίσματα) qu'il a portées. — 283, [14 δρῴην pour δρῶν ἦν, Weiske *De hyperbole* II, p. 47.] 19 ἀλλὰ καὶ ῥήτορος, au lieu de ἄλλου. 20 οἷς ἂν ἐπιχειρήσειε. — 284, 16 τὰς μὲν Ἀθήνας τὰ τοῦ Φιλίππου, κἀκεῖ (en Macédoine). 22 ἐγὼ δὲ τοσούτου (d'après le manuscrit de Munich n° 96, pour τοσοῦτον) δέω πρὸς τὸ... Ὥστε à la l. 24 dépend de τοσούτου, il n'y a pas de lacune. — 285, 3 ἤ τις (pour ποῖος) Παιανεύς; ἤ τις ῥήτωρ; ἤ τις Ἀθ.; ἤ τις; — 286, 11 δίκαιος ἂν εἴη τἆλλα κατηγορεῖν, pour δικαιοσύνη δὲ. — 287, 20 il n'y a pas de lacune : il faut seulement écrire ἡγούμενος au lieu de ἡγουμένους. Cette conjecture a été confirmée par le manuscrit de Munich. — 289, 21 τοῖς μὴ λέγουσιν d'après le même ms., pour οὐ. — 290, 15 ἀλλὰ τοὐναντίον ὅπωπέ τις, au lieu de ὁπότε. 28 καίτοι θαυμαστὸν, pour καὶ τὸ θ. — 291, 8 peut-être ἀδικεῖν δοκῶ ou δοκοῖμ' ἂν τοῦτό με. Il manque un verbe. 22 ἦ τις οὖν pour τίς οὖν paraît être demandé par la réponse. — 292, 16 γῆρας καὶ καιρῶν μεταβολή. On voit facilement comment καιρῶν a pu être omis. 27 γλῶτται μόνον, ἃς ὥσπερ αὐλῶν εἴ τις αὐτῶν ἀφέλοι. Voy. Eschine contre Ctesiph. p. 86, 28 = 623. — 293, 6 τοῦ δὲ (au lieu de οὐδὲ) βουλεύσασθαι τὰ δέοντα ἕνεκεν τίς ἡ... 9 ἀλλ' οὐκ ἀρχὴ ἐργολαβίας ἡ (au lieu de καὶ) τέχνη; τίς οὐ ῥήτωρ Ἀθηναῖος; Ensuite ποιεῖτε; avec un point d'interrogation. — 21 τοῦτ' αὐτὸ φαίνειτε καὶ πείθει λέγων, pour φαίνεται. — 294, 8-9, allusion au passage d'un poëte comique conservé par Dion Chrysostome vol. I, p. 665. — 295, 2-4 ποιηταῖς, οἷς (pour ὡς) παραιτησαμένοις... χορὸν ἐφίετε (pour ἀφίετε). A la ligne 10 il n'y a rien à changer. — 296, 8 τῶν τριηραρχιῶν pour τριηράρχων. Le ms. : αρχῶν. — 298, [7, ψυχῆς pour τύχης Weiske *ibid.* p. 48.] 13 καλοῖς pour καλῶς. — 299, 21 Φαύλλῳ Wesseling sur Diodore XVI, 38. — 300, 6-7 peut être ἐγὼ δὲ ὡς οὐ μέλλων τῆς... au lieu de αὐτὸς ἔμελλον. — 301, 11 ἀλλὰ καὶ τοῦ Φιλ. S'il n'y a pas de lacune, il faut ἀλλ' ἐγὼ τοῦ Φ. — [302, 19 περὶ τὴν διοίκησιν, au lieu de δίκην, Weiske *ibid.* p. 22.] — 303, 9 ἱκέτας pour οἰκέτας. 10 τὰς

τῶν ἄλλων d'après le ms. — 304, 13-14 les mots καὶ φωνασκῶ doivent être placés dans la ligne 15 après ἀνίσταμαι. Voy. Démosth. p. 328, 10. Lign. 17 ἀλλ' αἰσχρὸν μὲν καὶ ἄτιμον d'après le ms. — 305, 19 θᾶττον ἂν οἰμώξαιμι. — 306, 6 ἃ δ' οὐχ οἷόν τ'. [9 ἔτ' ἔλθωσι Weiske *ib.* p. 31.] 15 διαγράψαι, *delere*, pour γράψαι. La préposition a été absorbée par le mot précédent δεήσοΜΑΙ. 18 γὰρ ἂν ᾖ d'après le manuscrit, au lieu de γὰρ ἦν. — 307, 4 ὑμεῖς δὲ μὴ ἄκοντας ἀξιοῦτε πολιτεύεσθαι au lieu de πάντα ou πάντας du ms. 11 οὐχ ὅλον με Φίλιππος ἀφῆκεν, οὐδὲ πᾶσι· κεκολουμένος (au lieu de κεκωλυμένος) ἔοικα etc. 16 peut-être φέρουσιν αἰδούμενοι pour οἱ δεσμούμενοι. — 309, 1 βιάσησθε. 2-3 ὧν οὖν ὑμῖν μὲν οὐδὲν πλέον, ἐμοὶ δὲ ἔλαττον παρείκοντι γενήσεται, au lieu de παρακινοῦντι γενήσεται. — 309, 15 μὴ τοίνυν με κελευέτω τις λέγειν, μὴ μᾶλλον ἢ Περικλέα. Le second μὴ est donné par le ms. — 312, [6 ἀφελὴς pour ἀσφαλής, Weiske *ib.* p. 49.] 24 Αἰσχύλου. C'est un vers d'Euripide, *Oreste* 258. — 313, 4 ἄλλως γὰρ οὐκ ἔδει σ' ἀπελθεῖν εἰς Μακεδονίαν, au lieu de οὐκ ἔχεις ἀπ.—314, 1 probablement τότε μὲν au lieu de ταῦτα.— 315, 7 μετὰ ταῦτα διὰ Φωκέων ἡγόμην d'après le ms. 19 ἔνευον φυγεῖν καὶ ἱκέτην καθεσθῆναι, au lieu de καὶ φυγεῖν, ἱκ.—316, 4 ἡμέτερός ἐστιν ὁ αὐθάδης. Ἤδη ἐν Πέλλῃ ἤμην. On lit sans aucun sens : ἡμέτερός ἐστιν. Ἐνταῦθα δὲ ἤδη Πελλήνῃ μὲν ἦν. Le ms. : ἐντ. δέον ἤδη ἐν Πέλλῃ μὲν ἦν. 14 καὶ τὸ μὲν πάθος, εἰ καὶ δεινὸν, φέρειν δεῖ· θαῤῥύνας δ' ἐμαυτὸν... au lieu de πάθος ἐστὶ δεινόν· φέρειν δὲ θαῤῥύνας ἐμ. — 317, 18 γράφων (ἔπρεψέ μοι τὸ προοίμιον τὸ Θεμιστοκλέους), ὅτε ὑπὲρ..., au lieu de ταῦτα. Voyez Thucydide I, 137. — 318, 2 κατὰ τὸν τῶν ἀγαθῶν ἀνδρῶν νόμον d'après le manuscrit. 5 οἷον. 7 Αἰσχίνη φίλτατε, ἄκουε δὴ ὡς τὰ μὲν..., au lieu de ἄκουε· καὶ γὰρ ὡς. Le ms. : ἄκουε γὰρ ὡς, sans καί. 19 peut-être ὅθεν οὐδὲ ἀνδράποδον ἐγὼ, ἐμοὶ δὲ σὲ ὁ δῆμος ὁ Ἀθ. ἔδωκε. — 319, 4 peut-être ψελλίζουσαν ou τραυλίζουσαν pour τειχίζουσαν. — 320, 15 ἐκεῖθεν ἀπηλλάγην, ἵνα, ἂν μηδὲν εἴπω, μηδεὶς ἐγκαλεῖ· ἐνταῦθα δὲ ἔχω πράγματα, pour ἵνα μηδὲν εἴπω, μηδὲ ἐκεῖ. 23 λυπῶ τι φιλῶν (sous-ent. Ἀθήνας).—321, 1 τί με ἀχάριστον (au lieu de χείριστον), τί με θρασὺν, τί με ἀναιδῆ, τί με δυσσεβῆ ποιεῖς; 20 ἁλούσας avec Reiske; voy. Elien *De nat. anim.* III, 40, Philostrate p. 516. Ligne 23 ἤ τι θρασύτερον ἐξελθὸν λάθῃ με δημηγοροῦντα, au lieu de ἐξέλθῃ.—322, 4 εἰ γὰρ pour εἴτε. 6 ἔχει μου τὰ παλαιὰ ταῦτα ψηφίσματα.

(La fin au prochain numéro.)

Fr. Jacobs.

POEME GREC INÉDIT ATTRIBUÉ AU MÉDECIN AGLAIAS,

PUBLIÉ D'APRÈS UN MANUSCRIT DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE PARIS.

M. Dübner a eu la bonté de m'indiquer un poëme inédit d'Aglaïas, qui renferme une recette contre la cataracte commençante. Il m'a fait en même temps la proposition, à la fois désintéressée et flatteuse, de s'en dessaisir pour me permettre de le publier dans la *Revue de philologie*. Il ne m'a guère été possible de ne pas me rendre à son désir, d'après l'affirmation qu'il lui serait difficile de se livrer aux recherches de médecine et de botanique qu'exigeraient la publication et l'interprétation de ces vers. Tout cela, joint à l'aimable insistance qu'il y a mise, a dû nécessairement me décider. Voici donc ces distiques tels qu'ils sont contenus dans un manuscrit grec de la bibliothèque royale de Paris (in-fol., n° 2726). Ils se trouvent un peu plus loin que le milieu du recueil non paginé, entre les Alexipharmaques de Nicandre et les Idylles de Théocrite. Ils sont toutefois séparés de celles-ci par une courte note sur les signes qui indiquent les noms grecs des poids et mesures. Je donne ces vers à l'impression, tels que je crois qu'ils doivent être lus, ayant soin cependant de noter avec exactitude les leçons du manuscrit parisien, et les variantes de celui de la bibliothèque de Saint-Marc de Venise (n° 480, folio 169 rect.) pour les 8 premiers vers, que Villoison (*Anecdota græca*, t. II, p. 179, note 1) a publiés. Après les avoir accompagnés d'une traduction aussi littérale que possible, je les ferai suivre des scholies et d'un commentaire moins philologique que médical. La ponctuation, très-vicieuse dans le manuscrit, a dû être entièrement changée.

Mais, avant de nous occuper du poëme lui-même (si l'on peut appeler poëme l'amplification pédantesque et versifiée d'une pensée très-prosaïque), il sera nécessaire de nous livrer à quelques recherches sur son auteur présumé et sur le sujet qu'il

traite. Sous ce dernier rapport, c'est évidemment la formule d'un de ces collyres, c'est-à-dire, de ces topiques oculaires d'une consistance très-variée, comme l'antiquité médicale nous en a légué un très-grand nombre. Dès la première entrevue que j'eus avec M. Dübner, le jour même où il me communiqua une copie des distiques en question, j'émis l'opinion que l'Aglaïas du manuscrit pouvait fort bien être l'oculiste Aglaïdes dont je me rappelais avoir lu chez Aétius, une composition semblable. Un examen ultérieur et comparatif du passage de ce dernier médecin compilateur du VIe siècle, avec les vers élégiaques que l'on va lire, a, sur ce point, entièrement confirmé ma supposition. En effet, dans un chapitre d'Aëtius consacré aux collyres liquides (*Tetrab.* II, serm. III, c. 99, ρά de l'édition grecque), on lit la formule suivante : Ἀγλαΐδου ὑγρὰ πρὸς ἀρχὰς ὑποχύσεως. Χαλκοῦ ἄνθους ὀβολοὶ έ, πεπέρεως ὀβολοὶ έ, κρόκου < β′, καστορίου < β′, [σμύρνης ὀβ. έ Codd. 2192 et 2193 Bibl. reg.,] ἀλέκτορος χολῆς < ά, ὀμφακίου < γ′ S, [< γ′ S. ἐν ἄλλῳ < τὸ ὄγδοον Cod. 2193, < τὸ ὄγδοον Cod. 2192,] ναρδοστάχυος ὀβολὸς ά, λίθου αἱματίτου ὀβολοὶ β′, νίτρου ἀφροῦ ὀβολοὶ β′, ἁλὸς ἄνθους < λβ′, ὀποβαλσάμου <[λβ′, μέλιτος γο. έ. λεῖα πάντα ἀργυρῷ σκεύει ἀπόθου [καὶ χρῶ.Codd.]. *Collyre liquide d'Aglaïdes contre le commencement de la cataracte. Fleur d'airain* 5 *oboles, poivre* 5 *oboles, safran* 2 *gros, castoréum* 2 *gros, fiel de coq* 1 *gros, verjus préparé* 2 *gros et demi, spicanard* 1 *obole, pierre hématite* 2 *oboles, fleur de sel* 2 *oboles, écume de nitre* 32 *gros, opobalsame* 32 *gros, miel* 5 *onces. Porphyrisez et conservez dans une boîte d'argent.*

On verra qu'à part quelques légères variantes la clef donnée par le scholiaste n'est que la copie de cette formule, et que les vers eux-mêmes n'en sont que l'amplification ampoulée, en termes allégoriques et mythologiques, qui en déguisent le sens et en font une espèce d'énigme, de logogriphe, ou plutôt, comme on dirait aujourd'hui, une sorte de rébus. L'auteur a substitué aux noms usuels des substances médicamenteuses tantôt une périphrase de rhétorique, tantôt une personnification mythologique, et la connaissance préalable des noms usuels est absolument nécessaire pour deviner le sens allégorique des circonlocutions. Le collyre liquide d'Aglaïdes contre les cataractes (Ἀγλαΐδου ὑγρὰ πρὸς ὑποχύσεις) est en outre cité par Aétius (ib. c.

48), comme ayant une action pareille à celle du collyre διχέντητον (voy. Sichel, *Cinq Cachets d'oculistes*, etc. p. 17), dont la composition se rapproche également de celle du collyre d'Aglaïdes (*safran, myrrhe, de chacun* 1 *gros, poivre* 15 *grains, spicanard* 2 *oboles, suc de fenouil* 16 *gros, gomme ammoniaque* 1 *gros, miel* 15 *onces*).

Il ne nous semble pas douteux que le véritable auteur de cette formule ne soit l'oculiste Aglaïdes, dont, il est vrai, aucun autre médecin de l'antiquité ne parle, et sur la vie duquel nous ne possédons aucune donnée. Aëtius, qui a soigneusement compulsé et mis à profit les ouvrages de ses devanciers, ne pouvait pas se tromper deux fois sur le nom d'un médecin célèbre ou tout au moins très-connu. Notre versificateur au contraire n'était autre, sans doute, que quelque grammairien ou médecin, qui, ayant entendu prôner ce collyre d'Aglaïdes, se proposa de lui donner une publicité plus étendue. Pour atteindre son but, il ne trouva rien de mieux à faire que d'envelopper cette recette d'une forme poétique et obscure, semblable à celle des oracles. Cette espèce de poëmes élégiaques et médicaux, qui rappellent en quelque sorte et peut-être non sans intention le style de la *Cassandre* de Lycophron, paraissent avoir été en vogue chez les anciens et très-goûtés par eux. Galien non-seulement nous en a conservé un, celui de Philon de Tarse, médecin de la secte des méthodiques, qui a vécu dans le Ier siècle après J.-C., mais encore il l'a cru digne d'un commentaire très-détaillé. C'est ce poëme de Philon sur son antidote, médicament contre les affections douloureuses, devenu célèbre sous le nom de *Philonium* (Φιλώνειον φάρμακον, Φιλώνειον), que notre auteur semble s'être proposé comme modèle.

Cela ressort de plusieurs passages évidemment imités, dont l'un fournit peut-être le moyen de rétablir le rhythme d'un pentamètre vicieux du poëme inédit. Nous croyons utile pour la parfaite intelligence de l'imitation de la faire précéder des distiques sur lesquels elle paraît calquée, et qui dissipent quelque peu les épaisses ténèbres dont sont enveloppés les vers d'Aglaïas. Voici donc le panégyrique du *Philonium*, avec les explications de Galien (*Comp. med. sec. loc.* I, 4, t. XIII, p. 267). Je le copie sur l'édition de Kuehn, en corrigeant seulement

quelques fautes manifestes et en mettant en tête un très-petit nombre de remarques essentielles. Le commentaire de Galien suffit pour l'intelligence du reste du poëme.

V. 5. Pour ἀνηρήν Schneider (*ad Nicandr. Ther.* v. 701) indique ἀνιγρήν comme la vraie leçon.

14. Kuehn a Ἑρμείας, et dans les scholies δισκεύων, probablement par des fautes typographiques.

15. Κρόκου est une glose qui a expulsé le mot véritable. Il faut peut-être lire γράψον.

17. Kuehn a mis des virgules après Τρώεσσι et φονῆος, ce qui change tout à fait le sens. Euphorbe n'était nullement *le troisième parmi les Troyens*, mais bien *celui des Troyens qui, le troisième après la Parque et Apollon, avait tué Patrocle*, d'après la teneur des vers (*Iliad.* II, 849) cités par Galien.

22. Πίσσῃ, licence poétique, ou fausse orthographe, pour Πίσα ou Πῖσα, nom dont la première syllabe est brève chez Pindare seul (par exemple, *Olymp.* VIII, 11).

24. « Au mot πῖον ajoutez l'article masculin, et vous aurez ὄπιον, qu'il faudra prendre pesant deux fois cinq gros en un seul poids. » Ἑλκόμενον se rapporte à ὄπιον, comme si ce mot avait été réellement écrit. M. Dübner propose de lire δραχμαῖς, comme dans le commentaire de Galien, et ἑνὶ, « de l'opium pesé en deux fois cinq gros, pesant deux fois cinq gros; » leçon qui me paraît meilleure et d'une explication plus naturelle. Grammaticalement ἑλκόμενον a l'air d'être en rapport avec ἄρθρον, tandis qu'il l'est de fait avec le mot ὄπιον énigmatiquement exprimé. Quelque chose de semblable a lieu pour le mot ψευδώνυμος du v. 15 d'Aglaïas.

25. D'après les paroles de Galien, la véritable leçon me semble ταύρου.

26. Οἱ Τρίκκης. Les Asclépiades, originaires de Tricca. Il y avait peut-être οὐκ Τρίκκης. Kuehn lit : Οἱ Τρίκκης, ὡς..., ce qui ne donne pas de sens. Dans le passage du commentaire de Galien il faut lire : ὡς καὶ ὁ ποιητής φησιν, pour ὡς καὶ ὁ ποιητής ἐστιν. Ἐστιν est évidemment la faute d'un copiste qui a mal lu la ligature de φησιν. « Originaires de Tricca, *comme l'est aussi l'auteur du poëme,* » serait faux, puisque Philon était natif de Tarse en Cilicie. Il est étonnant qu'une erreur aussi matérielle ait échappé

aux éditeurs et traducteurs de Galien, ainsi qu'à Fabricius, qui dit (*Bibl. gr.* ed. I, t. XIII, p. 367) : *Philonem Tarsensem... Galenus... genus ex Tricca duxisse... testatur.* « Originaires de Tricca, *comme l'a aussi dit le poëte*, » c'est-à-dire Homère, est une allusion à ces vers du catalogue des vaisseaux (*Iliad.* B, 729) :

Οἱ δ' εἶχον Τρίκκην καὶ Ἰθώμην κλωμακόεσσαν,
Οἵ τ' ἔχον Οἰχαλίην, πόλιν Εὐρύτου Οἰχαλιῆος·
Τῶν αὖθ' ἡγείσθην Ἀσκληπιοῦ δύο παῖδε,
Ἰητὴρ' ἀγαθώ, Ποδαλείριος ἠδὲ Μαχάων.

De même *Iliad.* Δ, 202, Machaon est entouré des guerriers, οἵ οἱ ἕποντο Τρίκης ἐξ ἱπποβότοιο.

Donnons maintenant le texte du poëme de Philon, précédé de quelques mots d'introduction de Galien, et suivi des scholies que le médecin de Pergame y a ajoutées :

Πρώτη μὲν οὖν αὐτῶν [τῶν ἀνωδύνων τε καὶ κωλικῶν], ὡς ἔοικεν, ἐν τοῖς πάλαι χρόνοις ἡ τοῦ Φίλωνος ἔνδοξος ἐγένετο, περὶ ἧς αὐτὸς ἐποίησε τάδε τὰ ἐλεγεῖα.

Ἡ Φίλωνος ἀντίδοτος.

Ταρσέος ἰητροῖο μέγα θνητοῖσι Φίλωνος
Εὕρεμα, πρὸς πολλάς εἰμι παθῶν ὀδύνας.
Εἴτε κόλον πάσχει τις ἅπαξ δοθέν, εἴτε τις ἧπαρ,
Εἴτε δυσουρίῃ ἴσχεται, εἴτε λίθῳ,
5. Ἰῶμαι καὶ σπλῆνα καὶ ὀρθόπνοιαν ἀνηρῆν,
Καὶ φθίσιν ἰῶμαι, σπασμὸν ἐνιστάμενον,
Καὶ σφαλερὴν πλευρῖτιν. Ἀποπτύων δέ τις αἷμα
Ἢ ἐμέων, ἕξει μ' ἀντίπαλον θανάτου.
Πάντα δ' ὅσα σπλάγχνοισιν ἐνίσταται ἄλγεα παύω,
10. Βῆχά τε καὶ πνιγμὸν, λύγγα τε καὶ κατάρρουν.
Γέγραμμαι δὲ σοφοῖσι, μαθὼν δέ τις οὐ βραχύ μ' ἕξει
Δῶρον, ἐς ἀξυνέτους δ' οὐκ ἐπόθησα περᾶν.
Ξανθὴν μὲν τρίχα βάλλε μυρίπνοον ἰσοθέοιο,
Οὗ λύθρος Ἑρμείαις λάμπεται ἐν βοτάναις.
15. Κρόκου δὲ σταθμὸν φρένας ἀνέρος, οὐ γὰρ ἄδηλον,
Βάλλε δὲ καὶ δραχμὴν Ναυπλίου Εὐβοέως·
Καὶ τρίτου ἐν Τρώεσσι Μενοιτιάδαο φονῆος
Δραχμὴν τὴν μήλων γαστέρι σωζομένην.
Ὀλκὰς δ' ἀργεννοῖο πυρώδεος εἴκοσι βάλλε,

20. Εἴκοσι καὶ κυάμου θηρὸς ἀπ' Ἀρκαδίης.
Δραχμὴν καὶ ῥίζης ψευδωνύμου, ἣν ἀνέθρεψε
Χῶρος ὁ τὸν Πίσσῃ Ζῆνα λοχευσάμενος.
Πῖον δὲ γράψας ἄρθρον βάλε πρῶτον ἐπ' αὐτῷ
Ἄῤῥεν ἑνὶ δραχμὰς πέντε δὶς ἑλκόμενον.
25. Νᾶμα δὲ θυγατέρων ταύρων καὶ Κεκροπίδαισι
Συγγενὲς, οἱ Τρίκκης ὡς ἐνέπουσιν ἐμοί.

(Γαληνοῦ ἐξάπλωσις τῆς Φίλωνος ἀντιδότου.) Ἐν τούτοις τοῖς ἔπεσιν ὁ Φίλων κελεύει κρόκου μὲν < έ ἐμβάλλεσθαι, πυρέθρου δὲ μίαν, εὐφορβίου μίαν, στάχυος νάρδου μίαν, πεπέρεως δὲ λευκοῦ καὶ ὑοσκυάμου τὸ ἴσον, ἑκατέρου < κ', ὀπίου δὲ < ί. Οἱ μὲν οὖν πρῶτοι δύο στίχοι τὸν κρόκον δηλοῦσιν, ξανθὸν μὲν τῇ χρόᾳ ὄντα, τριχοειδῆ δὲ τῇ λεπτότητι. Λύθρον δὲ τοῦ Κρόκου φησὶν ἐν ταῖς Ἑρμείαις, τουτέστι ταῖς τοῦ Ἑρμοῦ, λάμπεσθαι βοτάναις, ἐπειδὴ μειράκιον καλούμενον Κρόκος, ἅμα τῷ Ἑρμῇ δισκεῦον, εἶθ' ἑστὸς ἀμελέστερον, ἐμπεσόντος αὐτῷ δίσκου τῇ κεφαλῇ, συνέβη μὲν ἀποθανεῖν αὐτίκα, τοῦ δ' αἵματος εἰς τὴν γῆν ἀναχθέντος, ἐξ αὐτοῦ φῦναι τὸν κρόκον. Λάμπεσθαι δὲ εἶπε τὸν λύθρον, τουτέστι τὸ ἀπὸ τοῦ σφαγέντος αἷμα, διὰ τὸ στιλπνὸν τῆς χρόας τοῦ κρόκου. Γράφεται δὲ οὐ μόνον βοτάναις, ἀλλὰ καὶ πεδίοις ὧδί πως ὁ στίχος, Ἑρμείοις λάμπεται ἐν πεδίοις. Σταθμὸν δὲ ἀξιοῖ τοῦ κρόκου πέντε δραχμὰς εἶναι, φρένας ἀνέρος εἰπὼν τὰς αἰσθήσεις οὔσας πέντε. Ὅτι δὲ δραχμὰς πέντε βούλεται εἶναι καὶ οὔτε ὀβολοὺς οὔτε λίτρας οὔτε ἄλλο τι τοιοῦτον, ἐνδείκνυται διὰ τῶν ἑξῆς, πρῶτον μὲν εἰπών, μίσγε δὲ καὶ δραχμὴν Ναυπλίου Εὐβοέως, εἶθ' ἑξῆς καὶ τοῖς ἄλλοις προστιθεὶς ταὐτὸν ὄνομα τὸ τῆς δραχμῆς. Ναύπλιον μὲν οὖν Εὐβοέα τὸ πύρεθρον λέγει, διότι Ναύπλιος, πυρὰς μεγάλας καύσας ὥς φασι, κατὰ τὸν τῆς Εὐβοίας λιμένα, πολλοὺς τῶν Ἑλλήνων ἐξηπάτησεν, ὡς ἐπὶ χώραν εὐλίμενον καταίροντας ἀπολέσθαι. Ἐργάσασθαι δέ φασιν αὐτὸν τοῦτο διὰ τὸν τοῦ Παλαμήδους θάνατον. Καὶ μὴν καὶ τὸ εὐφόρβιον αἰνιγματωδῶς ὁμοίως τούτοις κέκληκεν εἰπών, καὶ τρίτου ἐν Τρώεσσι Μενοιτιάδαο φονῆος, ἐπειδὴ ὁ ποιητὴς ἐποίησε λέγοντα τὸν Πάτροκλον,

Ἀλλά με Μοῖρ' ὀλοὴ καὶ Λητοῦς ἔκτανεν υἱός,
Ἀνδρῶν δ' Εὔφορβος.

Μήλων δέ, τουτέστι προβάτων, ἐν τῇ γαστρὶ διασώζεσθαί φησι τὸ εὐφόρβιον, ὅτι μόνην ταύτην οὐ διαβιβρώσκει, καὶ διὰ τοῦτο δυνατόν ἐστιν ἀποτίθεσθαι κατ' αὐτὴν τὸ φάρμακον. Ὀπὸς δέ ἐστι φυτοῦ τινος ἀκανθώδους ἐν τῇ τῶν Μαυρουσίων γῇ φυομένου, θερμότατος τῇ δυνάμει, καὶ γέγραπται περὶ αὐτοῦ

βιβλίδιόν τι σμικρὸν Ἰόβᾳ τῷ βασιλεύσαντι τῶν Μαυρουσίων. Ἐφεξῆς δὲ ὁ Φίλων φησίν, δραχμὰς δ' ἀργεννοῖο πυρώδεος εἴκοσι βάλλε, ὡς λευκὸν πέπερι σημαίνων. Ἔστι δὲ εὐστομαχώτερον καὶ δριμύτερον τοῦ μέλανος. Εἴκοσι δ' ἀξιοῖ δραχμὰς ἐμβάλλεσθαι σπέρματος ὑοσκυάμου, γράψας καὶ τοῦτο αἰνιγματωδῶς, εἴκοσι καὶ κυάμου θηρὸς ἀπ' Ἀρκαδίης, ἐπειδὴ τὸν Ἐρυμάνθιον κάπρον ὁ Ἡρακλῆς ἀποκτεῖναι λέγεται, κατὰ τὴν τῶν Ἀρκάδων γῆν αὐξηθέντα. Νάρδου δὲ καὶ αὐτῆς < ά ἀξιοῖ βάλλειν, ἣν ψευδώνυμον εἴρηκε ῥίζαν, ἐπειδὴ στάχυς ὀνομάζεται νάρδου. Βούλεται δ' αὐτὴν εἶναι Κρητικὴν, ἔνθα φησίν, ἣν ἀνέθρεψε χῶρος ὁ τὸν Πίσσῃ Ζῆνα λοχευσάμενος, ἐπειδὴ τὸν Δία φασὶν οἱ μυθολόγοι κατὰ τὸ Δικταῖον ὄρος ἐν Κρήτῃ τραφῆναι, κρυπτόμενον ὑπὸ τῆς μητρὸς Ῥέας, ὅπως μὴ καὶ αὐτὸς ὑπὸ τοῦ πατρὸς τοῦ Κρόνου καταποθῇ. Προσέθηκε δὲ τῷ Διὶ τὴν Πίσσαν, ὡς εἰώθασι πολλοὶ καὶ χωρὶς ποιητικῆς ἐν τῷ βίῳ λέγειν, μὰ τὸν ἐν Περγάμῳ Ἀσκληπιόν, μὰ τὴν ἐν Ἐφέσῳ Ἄρτεμιν, μὰ τὸν ἐν Δελφοῖς Ἀπόλλωνα, μὰ τὸ ἐν Ἐλευσῖνι πῦρ. Ἔνιοι δὲ οὐ τὴν Κρητικὴν χώραν, ἀλλὰ τὴν Ἰνδικὴν εἰρῆσθαί φασιν, ἐξ ἧς ὁ ἐλέφας φέρεται· ἐκ τούτου γὰρ τὸ ἐν Πίσσῃ τοῦ Διὸς ἄγαλμα λελοχεῦσθαι, τουτέστι γεγενῆσθαι. Τούτοις ἅπασι μίγνυσθαι κελεύει τὸν τοῦ μήκωνος ὀπὸν, εἰθισμένον ὑπὸ τῶν ἰατρῶν ὄπιον ἰδίως ὀνομάζεσθαι, μηδενὸς τῶν ἄλλων ὀπῶν, καίτοι παμπόλλων ὄντων, κατὰ τὸ καλούμενον οὐδέτερον γένος ὀνομαζομένων. Ἐπεὶ τοίνυν τὸ ὄνομα ἐκ τῆς ο φωνῆς καὶ τῆς πίον σύγκειται, διὰ τοῦτο ἔφη·

Πῖον δὲ γράψας ἄρθρον βάλε πρῶτον ἐπ' αὐτῷ
Ἀῤῥεν ἑνὶ δραχμαῖς πέντε δὶς ἑλκόμενον,

ὅπερ ἐστίν, ἔμβαλλε καὶ τοῦ ὀπίου < ί. Ὑπόλοιπον δέ ἐστιν, ᾧ πάντα ταῦτα ἀναλαμβάνεται λειωθέντα, τὸ μέλι, κεκλημένον ὑπ' αὐτοῦ συμβολικῶς νᾶμα ταύρου θυγατέρων, ἐπειδὴ σηπομένων τῶν ταύρων γεννᾶσθαί φασι τὰς μελίσσας. Ἀττικὸν δὲ αὐτὸ βουλόμενος εἶναι, συγγενὲς ἔφη τοῖς Κεκροπίδαις, τουτέστι τοῖς Ἀθηναίοις. Διὰ δὲ τοῦ τελευταίου τῶν ἐπῶν δηλοῖ καὶ τοὺς Ἀσκληπιάδας οὕτως ὀνομάζειν. Ἐκ Τρίκκης γὰρ τὸ γένος αὐτῶν ἐστιν, ὡς καὶ ὁ ποιητής ἐστιν. Αὕτη σχεδὸν ἡ πρώτη τῶν ἀνωδύνων ὀνομαζομένων ἀντιδότων ἔνδοξος ἐγένετο. Κατ' αὐτὴν δὲ τὰ μὲν προσθέντες αὐτῇ, τὰ δὲ ἀφαιροῦντες ἢ ταῖς συμμετρίαις ὑπαλλάττοντες, ἐποίησαν κυρίων ἀνωδύνων ἀντιδότων ἀριθμόν, ἃς καὶ κωλικὰς προσαγορεύουσιν, παρονομάζοντες ἀπὸ τοῦ μεγίστας ὀδύνας ἔχοντος πάθους.

Ce sont ces vers de Philon qui ont sans doute suggéré à notre pseudonyme l'idée de composer les siens et de les attribuer à

l'inventeur du collyre. Afin de bien atteindre son but et de rivaliser avec son modèle, l'auteur de cette recette versifiée s'est mis en quête des expressions les plus extraordinaires et les moins connues pour désigner chaque substance médicamenteuse. Tout porte à penser que les scholies sont l'œuvre du même personnage; il a présumé, et sous ce rapport il a eu grandement raison, que sans elles la plupart de ses vers eussent été radicalement inintelligibles. Sa tendre sollicitude pour les fruits énigmatiques de sa muse ne s'est point arrêtée là: afin que la postérité puisse les comprendre, il clôt ses commentaires par la formule elle-même, presque identique à celle que nous a conservée Aëtius. On ne peut nier que ce poëme singulier ne soit cependant, comme celui de Philon, un monument curieux pour l'histoire de la médecine et de l'esprit humain. A cette époque, on ne se faisait pas scrupule de donner à certaines compositions pharmaceutiques, et spécialement aux collyres, des noms aussi pleins d'emphase que πολύτιμον, ἰσόχρυσον, ἰσόθεον, etc. L'introduction des deux poëmes, celle de Philon en particulier, nous offre encore un exemple d'une façon on ne peut plus élogieuse de parler de soi-même, qui nous fait voir assez clairement que les médecins anciens, surtout ceux de la Grèce, ne reculaient pas devant certaines formes extérieures, certains moyens de publicité, que les médecins modernes repoussent comme indignes d'hommes honorables, et qu'ils se piquent, non sans raison, d'abandonner aux charlatans.

J'ai fait jusqu'ici d'infructueuses recherches pour trouver ailleurs que chez Aëtius et dans notre poëte des détails sur la vie et les écrits d'Aglaïdes ou Aglaïas. Fabricius dans sa Bibliothèque grecque n'en parle point, pas même dans le tome XIII de la première édition, tome qui traite presque exclusivement des médecins anciens, et qu'on a supprimé, à tort selon nous, dans la dernière édition. Kuehn, qui a consacré de nombreux programmes à ses recherches sur les oculistes anciens (*Index medicorum oculariorum inter Græcos Romanosque;* Lips. 1829, 1830, in-4°) et qui a inséré dans son catalogue bien des noms moins dignes d'y figurer, l'a également passé sous silence.

Dans un autre programme (*Additamenta ad elenchum medicorum veterum, a Fabricio in Bibl. gr. v. XIII. exhibitum.* II. Lips.

1826, in-4°, p. 6), en traitant d'Aglaïas de Byzance, Kuehn, sans rien ajouter à nos connaissances sur ce médecin, dit à tort que Bongiovanni « *Aglaïam* CARMEN *versibus heroïcis de ponderibus et mensuris composuisse contendit.* »

Tout ce que Villoison nous apprend sur ces vers, c'est qu'ils sont d'Aglaïas « *seu potius Græci multo recentioris, qui antiquitatem mentitus est..... De hoc Aglaïa Byzantino, quem medicum longe antiquissimum vocat, et versibus heroicis scripsisse falso affirmat, loquitur Cl. Antonius Bongiovanni p.* 231 *epistolæ ad Joh. a Bona, subjectæ hujusce doctissimi medici Veronensis tractatui de scorbuto.* Veron. in-4°, 1761. » A la page citée de ce livre et dans la lettre de Bongiovanni, on trouve le passage suivant : « *Utitur Ælius Promotus* [*in bibliothecæ D. Marci veteri codice* 295 *ejus* Δυναμερόν *continente*] *signis quibusdam ad eorum, quæ quodque medicamentum componunt, quantitatem innuendam, ut alia nota unciam, alia drachmam, alia aliud significet. Has notas, quæ alias difficillimæ captu essent, aperit Aglaias Byzantinus medicus et ipse longe antiquissimus, qui versibus heroicis scripsit, opusculo manuscripto Græcæ D. Marci bibliothecæ cod.* 480, *quo opusculo, tamquam clave, usus sum ad earum vim assequendam.* » La note sur les signes indiquant les poids et mesures, dont il est question ici, est celle que nous avons déjà mentionnée ci-dessus, et qui se trouve aussi dans le manuscrit de Paris, immédiatement après le poëme élégiaque. Suivant Bongiovanni, elle serait du même auteur, ce qui ne me paraît nullement prouvé ; car il n'aurait pas manqué de le dire. Je pense au contraire qu'elle n'occupe cette place que par hasard, ou par le fait du copiste qui a trouvé bon de la lui assigner. Le titre qu'elle porte en tête, écrit à l'encre rouge (περὶ μέτρων καὶ σταθμῶν καὶ τῶν δηλούντων αὐτὰ σημείων), prouve suffisamment que le copiste lui-même ne l'attribuait pas à Aglaïas. Elle ne contient d'ailleurs rien qui puisse justifier l'idée qu'elle soit de ce médecin.

Kuehn (*Additam. ad elench. Fabr.* II, p. 6) rapporte aussi que, d'après A. M. Zanetta (*Græca D. Marci bibl. codd. mstor.* 1740, in-f°, p. 252), le manuscrit de Venise contient, après le poëme d'Aglaïas, un autre opuscule, *sans nom d'auteur*, sur les poids et mesures. Il ajoute expressément : « *Dein ad quem auctorem*

opusculum de mensuris atque ponderibus referendum sit, codex plane non definit. »

Schneider (*ad Theophrast. Hist. plant.* IX, 20) dit seulement que M. Imm. Becker lui avait procuré une copie complète des vers héroïco-élégiaques d'Aglaïas, prise sur le manuscrit de Venise; il n'ajoute aucune remarque sur le nom et la personne de l'auteur qu'il cite, sous le nom d'*Aglaïas Byzantinus*, dans son *lexique grec* (v. δραχμόθεν par exemple). Aglaïas ou Aglaïdes était-il réellement Byzantin et élève d'Alexandre, comme l'affirme le grammairien, celui qui lui attribue les vers bizarres qu'ils nous a légués? nous l'ignorons. Si ce n'est pas une supposition gratuite, cet Aglaïas ou Aglaïdes doit avoir vécu vers le milieu du Ier siècle de l'ère chrétienne; car Démosthène Philalèthes, dont il s'agit dans la suscription de notre poëme, vivait sous Néron. Il était élève d'Alexandre Philalèthes, dont il semble avoir adopté le surnom, par piété peut-être, ou comme une espèce de profession de foi et de déclaration de principes. Il est difficile de décider si le Démosthène de Massilia (ὁ Μασσαλιώτης), dont parle Galien (*Comp. med. sec. gen.* V, 15, ed. Kuehn. t. XIII, p. 856), est le même personnage.

Quoi qu'il en soit, il nous semble certain que celui qui s'est rendu coupable de ces vers n'est pas Aglaïas ou Aglaïdes lui-même, mais bien quelque paraphraseur d'une époque plus récente, probablement quelque métromane grec du Bas-Empire. Nous ne pouvons rien affirmer de plus.

Le manuscrit dans lequel se trouvent ces distiques, d'après le catalogue, semble être du XVe siècle. Villoison ne dit rien sur l'âge supposé du manuscrit de la bibliothèque de Saint-Marc, dans lequel il a puisé les huit premiers vers dont nous avons déjà parlé.

Passons maintenant au texte, aux scholies et à la traduction. Cette dernière, pour être fidèle et néanmoins française, ou, pour mieux dire, écrite en français le moins barbare possible, a dû nécessairement présenter les difficultés les plus grandes.

Πρὸς τὰς ἀρχομένας ὑποχύσεις Ἀγλαΐου, εὐγενεστάτου Βυζαντίων, ἐξ Ἡρακλέους τὸ γένος κατάγοντος, Ἀλεξάνδρου μαθητοῦ, συμμαθητοῦ δὲ Δημοσθένους καὶ φίλου, στίχοι ἡρωελεγεῖοι.

Ἀγλαΐας τόδε σοι Βυζάντιος ἐσθλὸν ἰάλλω
Ἰητὴρ ἑτάρῳ δῶρον ἀοιδοπόλῳ,
Ὀφθαλμῶν μὲν ἄκος, Δήμητρος τῶν ὑποχεῖσθαι
Ἀρχομένων, ὑπ' ἐμῆς δ' εὑρεθὲν εὐμογίης.
Καὶ σοι δ' ἔξοχον ἔσται ἐς ἄχθεα, παντί τ' ὄνειαρ
Παρμόνιμον, κάμψῃς ἄχρι κεν ἐς πλέονας.
Ὅσσα δ' ἔχει θρόνα λέξαι ἔοικέ μοι, ὡς ἐπαρήγειν
Ἧς ἄν τι σθεναρὴ σύνθεσις ἥδε πέλει.
Ἄνθους μὲν χαλκοῦ πεντώβολον, ἰσοβαρὲς δὲ
Τοῦ συοδηλήτου τὴν ἀρετὴν γενέτην·
Καὶ μεῖον τούτων ὀβολῷ στρόγγυλμα πυραιθὲς
Πρόσθες, ὁ Γαλλαϊκοῖς ἀλδαίνεται ἐν δαπέδοις·
Καὶ δύο διδράχμων, τὸ μὲν ἐκ ξανθότριχος ἄνθους,
Ἔνυμα δ' ἐκ μηδέων θάτερον ἱπποδάμου.
Ἡμίσταθμον, ὁ τοῦ πατρὸς ψευδώνυμος ἔστω,
Ὃς γῆμαι δμωῆς υἱέϊ δῶκε κόρην.
Στῆσον δ' αὖ ἁλόϊον ἐν ἥμισυ τοῦ προτέροιο
Ἄχθος· ἄγε στάχυος Ἰνδογενοῦς ὀβολόν.
Διστάσιος δ' αὐτῷ πελέτω λίθος εἰαριήτης,
Διστάσιον δ' ἀφροῦ θρύμμα Φακουσιακοῦ.
Σὺν δὲ τριάκοντα δραχμαῖς ἔτι καὶ δύο μίσγε
Ὁλκὰς ἐξ ἄνθους νάμασι πηγὸς ἁλός·
Καὶ Ζακορίσου Μούσαις ἰσάριθμον ὄπισμα
Δραχμόθεν ἔστω σοι συγκατακιρνάμενον
Τετραμόρου κοτύλης, ὁ τιτύσκεται οὐ διὰ χειρῶν
Ἐν δαπέδοις Βάκτης, ἀλλὰ διὰ στομάτων.
Λεῖα δὲ πάντα καθ' ἓν τρίψας ἀνάμισγε σὺν ὑγροῖς,
Τημελέως τ' ἀπόθου τεῦχος ἐς ἀργύρεον.

« Contre les cataractes commençantes, [recette en] vers héroïco-élégiaques d'Aglaïas, noble Byzantin, dont l'origine remonte jusqu'à Héraclès, élève d'Alexandre, condisciple et ami de Démosthène.

« Moi, Aglaïas de Byzance, le médecin, je t'adresse, ô ami

et poëte, ce don précieux, moyen de guérison pour les yeux, unique ressource de ceux qui éprouvent les premières atteintes de la cataracte. J'en ai fait la découverte par mon labeur assidu. (5) Il te servira efficacement contre les tourments [de la cécité], et il sera pour tous un avantage durable, jusqu'à ce que tu descendes chez les ombres. Je me propose de dire, combien il renferme de substances médicamenteuses, afin de venir en aide à ceux dont l'infirmité exige le secours de cette composition énergique.

» Cinq oboles de fleur d'airain, un poids égal (10) de la vertu médicamenteuse dont le nom rappelle la mère de celui qu'un sanglier fit périr. Ajoutez un obole de moins du globe brûlant qui croît dans les plaines gallaïques, et deux doubles drachmes, l'une de la fleur à la chevelure dorée, l'autre de la substance enveloppée de membranes qu'on retire des parties secrètes du dompteur de coursiers. (15) Prenez moitié de ce dernier poids de la substance nommée par antiphrase et fournie par le père qui donna sa fille en mariage au fils d'une esclave. Pesez encore du verjus préparé, moitié autant que le poids que nous venons d'indiquer; puis il vous faudra prendre un obole de l'épi que voit naître l'Indus. Ajoutez le double poids de la pierre à laquelle le printemps [le sang] a donné son nom, (20) le double poids aussi de fragments d'écume phacousienne. A trente drachmes mêlez encore deux gros de l'efflorescence de sel qui se concrète dans les flots. Que le suc balsamique de Zacorison, en un nombre de poids égal à celui des Muses, soit mélangé drachme par drachme (25) aux quatre parties d'une coupe de ce qui, dans les prairies de Bacté, est élaboré non par des mains, mais par des bouches. Broyez le tout ensemble, pulvérisez-le finement, et mêlez-le aux liquides, puis déposez avec le plus grand soin [la préparation] dans un vase d'argent. »

Τὸ δένδρον ἡ πέπερις εἴκασται τῷ παρ' Ἕλλησιν ἄγνῳ τά τε ἄλλα καὶ τὸν κόρυμβον τοῦ καρποῦ. Φύεται δ' ἔν τισι τόποις οὐκ ἐφικτοῖς τοῖς ἀνθρώποις, οὗ λέγεται πιθήκων οἰκεῖν δῆμος ἐν μυχοῖς τοῦ ὄρους· οὓς πολλοῦ ἀξίους οἱ Ἰνδοὶ νομίζοντες, ἐπειδὴ τὸ πέπερι ἀποτρυγῶσι, τοὺς λέοντας ἀπ' αὐτῶν ἐρύκουσιν ὅπλοις· ἐπιτίθεται δὲ πιθήκῳ λέων, νοσῶν μὲν ὑπὲρ φαρμάκου, γεγηρακὼς δὲ ὑπὲρ [σίτου]. Τὰ δὲ πραττόμενα περὶ τὰς πεπερίδας ὧδε ἔχει· προσελθόντες οἱ Ἰνδοὶ τοῖς κάτω δένδρεσι, τὸν καρπὸν ἀποθερίσαντες, ἅλως

τοιοῦνται μικρὰς περὶ τὰ δένδρα, καὶ τὸ πέπερι περὶ αὐτὰς συμφοροῦσιν, οἷον ῥιπτοῦντες ὡς ἄτιμόν τι καὶ μὴ ἐν σπουδῇ τοῖς ἀνθρώποις. Οἱ δὲ ἄνωθεν καὶ ἐκ τῶν ἀβάτων καθεωρακότες ταῦτα, νυκτὸς γενομένης ὑποχρίνονται τὸ τῶν Ἰνδῶν ἔργον, καὶ τοὺς βοστρύχους τῶν δένδρων περισπῶντες ῥιπτοῦσι φέροντες εἰς τὰς ἅλως. Οἱ Ἰνδοὶ δὲ ἅμα ἡμέρᾳ σωροὺς ἀναιροῦνται τοῦ ἀρώματος, οὐδὲ πονήσαντες οὐδὲν, ἀλλὰ ῥᾴθυμοί τε καὶ καθεύδοντες.

Ὁ τοῦ πατρὸς ψευδώνυμος ἔστω. Ψευδώνυμον τὴν πικρὰν χολήν· τοιαύτη γὰρ οὖσα γλυκεῖα λέγεται. Ὃς δὲ, ἤτοι ὁ Ἀλέκτωρ, γαμῆσαι ἔδωκε μέσων· ἧς υἱέϊ δούλῳ υἱῷ γεννηθέντι Μενελάου παιδὶ Μεγαπένθῃ. Λέγει γὰρ Ὅμηρος· ἡ γὰρ Σπάρτηθεν Ἀλέκτορι μίγη δόλῳ.

Τοῦ ὑπὸ συὸς διεφθαρμένου· οὗτος δέ ἐστιν ὁ Ἄδωνις.

Γενέτην· ἤγουν μητέρα· ὠνόμαστο δὲ αὕτη Σμύρνα.

Γαλλαϊκοῖς. Κατὰ τὸν Γάγγην ποταμὸν αὐξάνεται τὸν ἐν τῇ Ἰνδικῇ.

Ἀλόϊον ἓν. Ὀμφάκιον· οὕτως λέγεται παρὰ Πολυείδῳ τῷ ἰατρῷ ἐν ταῖς τῶν φαρμάκων συνωνυμίαις.

Εἰαριήτης. Αἱματίτης λίθος· τὸ γὰρ ἔαρ Καλλίμαχος αἷμα λέγει, Νίκανδρος δὲ εἶαρ.

Θρύμμα Φακουσιακοῦ. Νίτρου ἀφροῦ· Φακούσιον γὰρ καλεῖται τὸ νίτρον ὁ Πολύειδος.

Πηγὸς ἁλός. Ἐξ ὕδατος πεπηγότος· ἁλοςάχνης. Οὕτω Πολύειδος.

Ὄπισμα. Ὀποβάλσαμον· Πολύδωρος γὰρ Ζακορύτιον λέγει.

Ἀλλὰ διὰ στομάτων. Αἱ γὰρ μέλισσαι διὰ στομάτων ἐργάζονται τὸ μέλι.

Αἱ ἑρμηνεῖαι αὗται οὐδεμίαν ἀμφιβολίαν ἔχουσι διὰ τὸ τοῦ συγγραφέως Ἀγλαΐου εἶναι· διὰ δὲ τὸ σαφὲς καὶ ἡ συσταθμία τῆς δυνάμεως ἐγράφθη· χαλκοῦ ἄνθους < β′ < έ· σμύρνης < — έ· πεπέρεως < β′ — δ′· κρόκου < β′· καστορίου < β′· ἀλέκτορος < ά· ὀμφακίου < ά S· νάρδου Ἰνδικῆς ὀ. ά· αἱματίτου λίθου ὀ. β′· νίτρου ο. β′· ἅλὸς ἄχνης < λβ′· ὀποβαλσάμου < θ′· μέλιτος Ἀττικοῦ κοτύλη.

Dans le titre, le mot ἀποχύσεις est une faute du copiste pour ὑποχύσεις. Ὑπόχυσις, *suffusio* des Latins (mot à mot, épanchement, à cause de l'opinion généralement répandue alors qu'une matière épanchée au-devant du cristallin formait l'opacité), est la maladie que nous appelons aujourd'hui *cataracte*, c'est-à-dire, l'opacité du cristallin et de ses parties accessoires. Le verbe qui en dérive est ὑποχεῖσθαι, *suffundi*, être affecté de cataracte. Hippocrate appelle cette maladie γλαύκωμα, de la teinte grise, blanchâtre ou bleuâtre du cristallin opaque. Ce nom

plus tard a été imposé à la cataracte lenticulaire, c'est-à-dire occupant le cristallin lui-même. Celui de ὑπόχυμα fut alors assigné à la cataracte capsulaire ou membraneuse. En 1708 seulement, Brisseau restreignit l'acception du mot glaucôme à une espèce particulière de cécité ou goutte sereine, acception qui s'est conservée jusqu'à nos jours, La discussion sur cette nomenclature, sur les différentes espèces de la cataracte, sur le glaucôme, s'est prolongée jusqu'au siècle où nous vivons. Les personnes qui s'intéressent à cette question peuvent trouver les détails historiques dans mon mémoire sur le glaucôme, § XXV-XXVIII (Bruxelles, 1842; et dans les *Annales d'oculistique*, t. VI, p. 213 et suiv.).

2. Manuscrit ἀοίδα πόλω. Δῶρον, idée puisée dans Philon, v. 12.

3. Δήμητρος. Ce mot ne donne aucun sens. Villoison a imprimé : « Δημήτερος τῶν ὑποχεῖσθαι (sic), » sans doute pour indiquer qu'il ne savait que faire de ce passage. On pourrait lire Δημήτηρ, Cérès des cataractés, moyen aussi indispensable aux individus affligés de cataracte, que le blé ou le pain au reste des mortels. Le poëte a une prédilection toute particulière pour les locutions extraordinaires et guindées. Le copiste dont nous avons à signaler des erreurs nombreuses et grossières, et qui très-probablement ne savait ni le grec ni la médecine, était de force à créer le mot Δήμητρος, connaissant peut-être mieux le nom de Démétrios que celui de Déméter. Toutefois il me paraît hors de doute que la conjecture de M. Dübner : Δημήτριε, rétablit la véritable leçon primitive : *Un moyen de guérison, ô Démétrius, pour les yeux qui commencent à être atteints de cataracte.*

M. E. Miller propose de lire λύμης πρὸς pour Δημήτερος.

5. Ἐς ἄχθ. Ms. εἰς. Vill. ἐς.

8. Ce pentamètre ne donne pas de sens; il y a sans doute quelque erreur de copiste. J'ai traduit comme s'il y avait οἷς pour ἧς, en admettant que notre versificateur ampoulé ait voulu dire : « Pour porter aide à ceux à qui cette composition très-efficace *est quelque chose* (ἄν τι πέλει), » c'est-à-dire, « est utile ou nécessaire.» Je propose de lire : Ἧς ἀντὶ [νόσου] κ. τ. λ., « *pour combattre la maladie, contre laquelle cette composition est puissante.* »

9. Après ἄνθους le ms. porte le mot μέου barré d'un trait. Ἄνθος χαλκοῦ, cuivre finement divisé. Il ne faut pas le confon-

dre avec le χάλκανθος, solution native de sulfate de cuivre d'après Sprengel (*ad Dioscorid.*, v, 94), ou espèce de vitriol de cuivre d'après Beckmann (*Geschichte der Erfindungen*, II, 72).

Πεντώβολον. Cod. πεντόβολον.

Le début est absolument celui d'une formule. Que l'on compare celle d'Aglaïdes (voy. ci-dessus, p. 8), ou la première venue dans Galien ou Aétius, et l'on verra qu'elles commencent par l'indication pure et simple de l'un des ingrédients, sans qu'il y ait de verbe. C'est ce qu'Aglaïas a imité. Dans les vers suivants, c'est la nécessité du rhythme qui le force d'avoir recours à des verbes et de les varier le plus possible.

A partir du v. 9, les vers sont écrits sans séparation dans le manuscrit, comme si le copiste les avait pris pour de la prose.

10. La myrrhe (μύῤῥα, σμύρνα), médicament très-usité chez les anciens dans les maladies oculaires, est personnifiée par notre versificateur sous le nom de Myrrha, mère d'Adonis. La construction est : ἰσοβαρὲς γενέτην τοῦ συοδηλήτου τὴν ἀρετὴν, c'est-à-dire, κατὰ τὴν ἀρετὴν, *un égal poids de la mère d'Adonis quant à sa vertu médicamenteuse* ou *tant que vertu médicamenteuse, en tant qu'elle est l'équivalent ou le synonyme d'un médicament.* Ἀρετὴ remplace ici le mot δύναμις, qui, chez les médecins grecs, désigne très-ordinairement les agents thérapeutiques ; c'est dans ce sens, par exemple, qu'il a été employé p. 19, dans la seconde ligne de la clef de l'énigme. Γενέτην est d'ordinaire masculin et désigne le père ; par une licence l'auteur lui donne le genre féminin et l'emploie pour *genitrix*, à moins qu'il ne faille lire γενέτιν, comme ἀρότις de ἀρότης. Dans les formules, on trouve d'ordinaire le nominatif ou l'accusatif du poids ou de la dose construit avec le génitif de l'agent thérapeutique à employer, comme σμύρνης ὀβολοὶ ἑ ou ὀβολοὺς ἑ, σμύρνης τὸ ἴσον. Un poëte aussi guindé que notre Pseudo-Aglaïas devait nécessairement préférer la manière plus extraordinaire de s'exprimer, ἰσοβαρὲς γενέτην, comme s'il avait dit ἰσοβαρὲς σμύρνην. C'est ainsi qu'il dit dans le vers suivant στρόγγυλμα pour πτρογγύλματος ou tout simplement πεπέρεως.

11. Ms. πυραιθής. Philon, v. 19 : Ὁλκὰς δ' ἀργεννοῖο πυρώδεος εἴκοσι βάλλε (poivre blanc).

12. Γαλλαϊκοῖς. Il s'agit d'une région de l'Inde, mais je ne

trouve aucun nom semblable dans les géographes. Le vers exige ἄλδεται pour ἀλδαίνεται, que le scholiaste explique par le synonyme αὐξάνεται; mais la forme ἄλδω n'est pas usitée, surtout au moyen. Le changement de Γαλλαϊκοῖς ἀλδαίνεται en Γαγγετικοῖς βάλλεται proposé par M. Dübner satisfait aux exigences du sens et de la prosodie, en même temps qu'il explique la présence de la longue note sur la manière de recueillir le poivre. Cette conjecture, ainsi que celle du v. 3, est digne sous tous rapports d'être reçue dans le texte. L'hémistiche a tout l'air d'une réminiscence de l'un des distiques de Philon, où, d'après Galien, l'une des deux leçons était la suivante : Ξανθὴν μὲν τρίχα βάλλε μυρίπνοον ἰσοθέοιο, Οὗ λύθρος Ἑρμείοις λάμπεται ἐν πεδίοις.

13. Ξανθότριχος. L'épithète, puisée sans doute dans le distique de Philon que nous venons de rapporter, paraîtra bien choisie, si l'on songe que ce sont en effet les stigmates très-longs et d'un jaune foncé qui constituent la partie de la plante efficace comme médicament et comme teinture. Ces stigmates, qui ont la forme de filaments flexibles, portaient les noms de γλωχῖνες ou κροκίδες. Beckmann (*Geschichte der Erfindungen*, II, 80) y ajoute celui de τρίχες qu'à part le vers de Philon je ne trouve chez aucun auteur grec.

Ἔνυμα. Le mot ne figure dans aucun lexique. Il ne satisfait d'ailleurs aux lois de la prosodie qu'autant qu'on double la première consonne en la prononçant. Sous le rapport de cette licence, l'auteur avait probablement devant les yeux le vers d'Homère, Odyss. Δ, 13, Ἐπειδὴ τὸ πρῶτον κ. τ. λ., qu'il avait dû lire en même temps que celui auquel il fait allusion dans le distique suivant et que nous rapporterons. L'expression elle-même paraît forgée par l'auteur d'après quelques mots de Dioscoride, qui dit (*Mat. med.* II, 26), en décrivant le castoréum, que les deux follicules dans lesquels se forme cette substance ne sont point contenus dans une même membrane (ἐν ἑνὶ ὑμένι), et qu'elle est fréquemment séparée par des membranes naturelles (διαφρασσόμενόν τε συνεχῶς φυσικοῖς ὑμέσι). Les mots que, plus loin, l'auteur attribue à Polyïdos et à Polydore sont probablement aussi de son cru. Ἔνυμα désignerait donc *la substance enveloppée ou traversée de membranes.*

14. Ἱπποδάμου. Κάστορά θ' ἱππόδαμον καὶ πὺξ ἀγαθὸν Πολυδεύκεα (*Iliad.* Γ, 237).

15. Le ms. a ainsi ponctué ces vers.... θάτερον, ἱπποδάμου ἡμίσταθμον· ὁ...., ce qui est évidemment mauvais. Ὁ se rapporte à ἡμίσταθμον, tandis que ψευδώνυμος est au féminin, comme remplaçant le mot χολή : « Un demi-poids qui sera de la bile. » Quelque chose de semblable pour la construction se trouve au v. 24 de Philon. Le fiel, tout amer qu'il est, se nomme, selon le scholiaste, γλυκεῖα, doux, par antiphrase; voilà pourquoi le poëte l'appelle pseudonyme, ou improprement nommé. A ἀλέκτορος χολήν il substitue d'abord ἀλ. γλυκεῖαν, puis ἀλ. ψευδώνυμον. Enfin il personnifie et paraphrase Ἀλέκτωρ dans le père de la fiancée de Mégapenthes, fils de Ménélas et d'une esclave. *Odyss.* Δ, 10 :

(Μενέλαος) υἱεῖ δὲ Σπάρτηθεν Ἀλέκτορος ἤγετο κούρην,
Ὅς οἱ τηλύγετος γένετο κρατερὸς Μεγαπένθης
Ἐκ δούλης· Ἑλένῃ δὲ θεοὶ γόνον οὐκέτ' ἔφαινον,
Ἐπειδὴ τὸ πρῶτον ἐγείνατο παῖδ' ἐρατεινήν,
Ἑρμιόνην.

Le vers, tel que le cite le scholiaste, n'existe pas dans Homère, et le passage dont il fait précéder cette citation est évidemment corrompu.

L'idée de transformer en médicament un personnage homérique est encore tirée d'un des vers de Philon :

Καὶ τρίτου ἐν Τρώεσσι Μενοιτιάδαο φονῆος
Δραχμήν,

c'est-à-dire, εὐφορβίου < ά, d'après les paroles de Patrocle (*Iliad.* Π, 849) :

Ἀλλά με Μοῖρ' ὀλοὴ καὶ Λητοῦς ἔκτανεν υἱός,
Ἀνδρῶν δ' Εὔφορβος.

Il en est de même du mot ψευδώνυμος. Philon dit : Δραχμὴν καὶ ῥίζης ψευδωνύμου κ. τ. λ., ce que Galien commente ainsi : νάρδου δὲ καὶ αὐτῆς < ά ἀξιοῖ βάλλειν, ἣν ψευδώνυμον εἴρηκε ῥίζαν, ἐπειδὴ στάχυς ὀνομάζεται. L'imitation ici est manifeste, puisque, afin de trou-

ver une place pour ψευδώνυμος, il a fallu avoir recours au synonyme γλυκεῖα qui est fort peu connu et n'a été mentionné que par un très-petit nombre d'auteurs. Helladius, par exemple (Phot. *Bibl.* p. 535, a, 8, ed. Bekker), dit que les anciens, les Athéniens surtout, avaient l'euphémisme à cœur et appelaient par cette raison « ...τὸ μύσος ἄγος, τὸ δὲ ὄξος μέλι καὶ τὴν χολὴν γλυκεῖαν. »

17. Le mot ἀλόϊον ne se trouve nulle part. Il remplace l'ὀμφάκιον de la formule, c'est-à-dire, le suc inspissé et préparé de raisins non mûrs (verjus préparé).

18. Στάχυς Ἰνδογενής, νάρδου στάχυς, ναρδόσταχυς, νάρδος Ἰνδική (Dioscorid. I, 6; Galen. *fac. simpl.* l. VIII, t. 12, p. 84 ed. Kuehn.), nard de l'Inde, spicanard, selon Sprengel du *Patrinia Jatamansi* Don. ou *Valeriana Jatamansi* Jones.

19. La pierre hématite est un oxyde de fer natif, dont quelques variétés présentent une couleur rouge de sang. C'est de là que lui vient son nom, et probablement aussi l'emploi que l'antiquité en faisait dans les flux de sang. Il entre dans un grand nombre de collyres anciens. Le Pseudo-Aglaïas a substitué au mot αἱματίτης celui d'εἰαριήτης, qui n'existe dans aucun autre document de l'antiquité, et qu'il a sans doute forgé lui-même, sous prétexte que Callimaque a employé αἷμα pour ἔαρ. *Etymol. magn.*, v. Εἶαρ : Εἶαρ, τὸ αἷμα· καὶ εἰαροπότης, ὁ αἱματοπότης, ὥς φησι Καλλίμαχος· [fr. 247.] τὸ δ'ἐκ μέλαν εἶαρ ἔδαπτεν (ἔλαπτεν *Bentl.*). Les mêmes mots sont répétés en partie v. Ἡεροφοῖτις, p. 422, fin. Oppien (*Hal.* II, 618) se sert de la même expression : θερμὸν ἔαρ λάπτουσιν. Elle se rencontre encore dans le vers d'un poëte anonyme cité par Suidas, v. Ἔαρ : —Ἦχι κονίστραι Ἄξεινοι λύθρῳ τε καὶ εἴαρι πεπλήθασι.

20. Ms. et schol. θρῦμμα. Φάκουσα, ville d'Egypte sur le bras oriental du Nil. Le νίτρον des anciens est probablement une espèce impure de notre soude ou natron d'aujourd'hui, qu'on trouve en grande quantité dans les lacs de l'Egypte; de là l'épithète Φακουσιακόν. L'écume de nitre ou de natron (ἄφρος νίτρου, ἀφρόνιτρον) est de la soude caustique impure (Sprengel *ad Diosc.* V, 128). Dioscoride (*ibid.*) la décrit comme écumeuse et caustique (ἀφρώδης καὶ δηκτικός).

21. Δραχμή et ὁλκή sont identiques, comme gros et drachme en français.

22. Ἄνθος ἁλός est, d'après Sprengel (*ad Diosc.* v, 128), une espèce de soude native qu'on trouve aussi dans les lacs de l'Egypte. Πηγός est probablement le génitif d'un adjectif πήξ formé par l'auteur, auquel il a assigné le sens de *concrété*.

23. Ὄπισμα, ὀπός, suc d'arbre, désigne ici l'opobalsamum, le baume de l'Arabie (de l'*Amyris gileadensis* et *Am. opobalsamum*). Selon le scholiaste, Polydore l'aurait appelé ζακορύτιον. Je ne sais pas ce que Ζακόρισον peut signifier. Ni dans la Judée, ni en Arabie, ni en Egypte, seuls pays qui produisaient le baume, il n'existait de ville ainsi appelée. Il n'y a de nom semblable, à ma connaissance, que celui de Zacoria (*Tab. Peuting.* CXXXVIII), Σάκορα (Ptolem. v. 3) ou Ζάγωρον selon d'autres géographes, ville d'Asie-Mineure, sur la côte de Paphlagonie, non loin de Sinope. Aucun auteur n'indique cette région comme produisant l'opobalsame. Après ἰσάριθμον le ms. place un point en haut. Dans le vers suivant il a συγκαταχιρναμένου; il faut χιρνάμενον : le suc, l'opobalsame sera mêlé peu à peu avec une mesure de ce que préparent les abeilles ; construction extrêmement contournée. En traduisant δραχμόθεν « *gros par gros,* » je crois être dans le vrai, bien que je ne me rappelle pas avoir rencontré jusqu'ici cette locution, et que les lexicographes ne l'aient point notée, à l'exception de Schneider, qui l'a puisée dans ce passage d'Aglaïas et la rend par : de la drachme « *von der Drachme* », traduction qui n'explique rien.

25. Τετράμορος, ayant quatre parties ou quatre ὀξύβαφα. La mesure appelée κοτύλη se composait de quatre ὀξύβαφα. L'ὀξύβαφον était un κύαθος et demi ; le κύαθος équivalait à l'once. Une κοτύλη contenait donc six cyathus ou 6 onces.

Tout le monde connaît le miel du mont Hymette ou de l'Attique. Cette province était anciennement appelée Ἀκτή, mais il n'est dit nulle part qu'elle ait porté le nom de Βάκτη. Le ms. a la glose interlinéaire : ἐν τῇ Ἀττικῇ. Je regarde donc Βάκτης comme une faute de copiste, et je crois qu'il faut y substituer Ἀκτῆς. C'est ainsi qu'on lit chez Andromaque (Galen. *de antidotis*, c. 6, t. XIV, p. 42), vers la fin de la description versifiée de sa thériaque, qui certes n'était pas inconnue à Aglaïas : πάντα Ἀκταίῳ μίσγοις συγκεράσας μέλιτι.

Il est étonnant qu'après tant d'ambages dans le reste du

poëme la fin énonce aussi simplement la dernière phrase de la formule d'Aglaïdes.

Quant aux scholies, il ne nous reste que fort peu de chose à en dire, après les remarques dont elles ont déjà été l'objet de notre part. Elles sont évidemment sorties de la même plume, comme l'auteur le dit d'ailleurs lui-même à l'occasion de la clef. Pour y faire davantage briller son érudition, il débute par un long passage sur un aromate aussi généralement connu que le poivre, et qui n'avait aucunement besoin de commentaire. Qu'on ne croie pas d'ailleurs qu'il fasse lui-même les frais de cette dissertation sur la manière de recueillir le fruit de l'arbre poivrier; le passage est littéralement copié de Philostraste (*Vit. Apollon.* III, 4), avec les variantes que nous allons noter.

Ἄγνος, *Vitex Agnus* L.

Φύεται — ἀνθρώποις, οὗ...; ms. φύεται δὲ ἐν..; Philostr. φύεται δὲ ἐν τοῖς ἀποτόμοις, οὐκ ἐφικτὸς... — Ὅπλοις...; Ph. κυσί τε καὶ ὅπλ.

Après ὑπὲρ il y a dans le manuscrit un espace blanc que j'ai rempli par le mot σίτου, pris dans le texte de Philostrate.

Τὸν καρπὸν...; Ph. καὶ τὸν καρπ.

Ἅλως. Le ms. porte ἄλλως..., ἄλλως....., fautes du copiste. Il faut lire avec Philostrate ἅλως, des aires, ou cercles dépouillés de gazon et dans l'étendue desquels on a battu la terre pour la durcir, de peur que le poivre ne se salisse en s'y enfonçant.

Καθεωρακότας...; Ph. ἐφεωρακότας. « Καὶ omittit et καθεωρακότας legit Photius. » *Olearius.*

Ῥαθ. τε κ. κάθ., *sans peine et sans se priver de sommeil.*

Palladius (*de Bragmanibus*. Lond. 1668, in-fol. p. 5), qui paraît avoir puisé aux mêmes sources que Philostrate, parle aussi de la récolte du poivre : un peuple de l'Inde (Θηβάϊδες, Βιθσάδες, Βησσάδες dans les différents manuscrits), composé d'individus de très-petite taille, habite les cavernes des rochers. Ces gens, habitués à marcher le long des précipices (κρημνοβατεῖν), recueillent le poivre qui croît sur des arbustes rabougris.

Polyïdus, appelé aussi Polyïdes (Paul d'Egine, VII, 12), est nommé par Galien (t. XIV, p. 675) parmi les médecins de l'époque mythologique, tels que Chiron, Aristée et Melampus. Quant à Polydorus, le scholiaste est le seul, à ma connaissance, qui le mentionne. Ἁλὸς ἄχνη et ἁλὸς ἄνθος, regardés comme synonymes

par le scholiaste, sont deux substances bien différentes. Celle-ci, comme nous l'avons déjà dit, est une espèce de soude, celle-là, au contraire, du sel marin efflorescent (Sprengel *ad Dioscorid.* v, 126). Cette confusion est une preuve de plus que le poëme n'est pas l'œuvre d'un médecin.

Dans la clef de l'énigme les indications des poids des trois premiers ingrédients, ∢ β′ ∢ ἑ, ∢ —ἑ, ∢ β′ — δ′, sont des erreurs de copiste pour — ἑ, —ἑ, — δ′, c'est-à-dire, ὀβολοὶ ἑ, δ′. Après ἀλέκτορος manque le mot χολή. Dans l'indication de la dose du verjus le signe ϛ est de trop.

Le poids de l'opobalsame m'avait d'abord paru avoir été changé arbitrairement par le paraphraste, uniquement pour amener une occasion de placer l'allusion au nombre des Muses. Mais, toute réflexion faite, je pense maintenant qu'une drogue aussi précieuse, et qui dans les compositions n'entrait jamais qu'à très-petite dose, ne pouvait être employée en aussi grande quantité qu'une substance vulgaire comme le sel. Les copistes de la formule d'Aglaïdes doivent donc s'être trompés plutôt en répétant le chiffre 32.

Je ne saurais mieux terminer ce travail que par la lettre suivante, que M. Dübner m'a fait l'honneur de m'adresser, et qui contient ses remarques et ses ingénieuses conjectures, déjà mentionnées par moi.

Monsieur,

« En lisant votre article, dont vous avez bien voulu me communiquer les épreuves, je me suis de plus en plus félicité de vous avoir laissé le soin de publier cette pièce, que j'avais promise à M. Renier. Ce ne sont pas seulement les détails médicaux que vous avez expliqués ; c'est surtout l'intérêt littéraire de cet *anecdoton* que vous avez éclairci et précisé par des rapprochements inattendus. Vos résultats médicaux et littéraires subsisteront, de quelque manière qu'on doive rétablir le texte fréquemment corrompu : je puis donc me permettre de vous adresser mon opinion sur quelques passages que je crois altérés. Au vers 3, vous avez douté vous-même de δήμητρος ou δημήτερος (chez Vill.). C'est probablement le nom de l'ami, Δημήτριε, auquel Aglaïas est censé envoyer sa recette.

Les lettres ησαντι, en tête du vers 8 sont, je pense, le reste d'un datif de participe, dépendant d'ἐπαρήγειν, dans le sens de ἀκούσαντι, μαθόντι, ou bien dans celui de μίξαντι. Νήσαντι ne serait pas admissible. Les vers 9 et 10 n'ont pas de verbe; πρόσθες au vers 12 en suppose un qui l'ait précédé. Voici ce que j'ai conjecturé :

Ἄνθους μὲν χαλκοῦ πεντώβολον, ἰσοβαρὲς δὲ
Τοῦ συοδηλήτου τῷδ' ἄγε τὴν γενέτιν,

et à égal poids de celui-ci (du χαλκοῦ ἄνθος) *pèse...* ΑΓΕΤΗΝ une fois corrompu en ΑΡΕΤΗΝ, tout copiste devait être tenté de changer τῷδ' en τήν. Au vers 12, le scholiaste ne dit rien sur Γαλλαϊκοῖς : il met simplement κατὰ τὸν Γάγγην, sans indiquer aucun rapport entre les Γαλλαϊκὰ πεδία et ce fleuve. Ajoutez à cette circonstance que, dans plusieurs écritures onciales, le Γ a la barre supérieure tellement penchée, qu'il ressemble tout à fait à un Λ, et vous me trouverez peut-être autorisé à écrire ce vers ainsi :

Πρόσθες, ὃ Γαγγετικοῖς βάλλεται (ou ἄλλεται) ἐν πεδίοις.

ΑΛΛΕΤΑΙ a pu être lu αλΔεται, puis changé par le copiste, selon l'exigence de l'usage, en ἀλδαίνεται. En tout cas βάλλεται ou ἄλλεται est justifié par la scholie, et justifie lui-même cette histoire du poivre qui, sans cette leçon, n'aurait rien à faire ici et serait la seule remarque inutile du scholiaste. — Pour les vers 13 et 14, je propose :

Καὶ δύο διδράχμω, τὸ μὲν ἐκ ξανθότριχος ἄνθους,
Νώμα δ' ἐκ μηδέων θάτερον Ἱπποδάμου,

avec cette construction : δύο διδράχμω νώμα, τὸ μὲν... θάτερον δὲ ἐκ... Dans des phrases ainsi divisées, le verbe est assez souvent mis au second membre. Vous sentez bien, Monsieur, que j'ai écrit νώμα faute de mieux; du reste un poëte comme le nôtre pouvait bien employer νώμα, *libra*, comme variation de στῆσον, ἄγε.—Dans la scholie du vers 15, les mots μέσων ἧς me paraissent être une corruption de δμωῆς; ainsi : ὃς δὲ (ἤτοι ὁ Ἀλέκτωρ) γαμῆσαι ἔδωκε δμωῆς υἱεῖ (δούλης υἱῷ, γενηθέντι Μενελάου παιδὶ Μεγαπένθη) [κόρην].—Je ne doute pas que vous ne finissiez par découvrir un jour la vraie leçon pour ἀλόϊον ἕν et pour ζακορίσου

ou ζακορύτιον. Au vers 18, la mesure peut faire présumer que notre versificateur a mis par recherche : Σινδογενοῦς, d'après les noms de villes indiennes Σίνδα, Σινδόμανα et autres avec le σ. Au vers 22, il faut écrire en un seul mot ναμασιπηγός, que notre grammairien aura formé, Ὁμηρικῷ ζήλῳ, d'après τειχεσιπλήτης, ἐγχεσίμωροι.

» Telles sont, Monsieur, les petites observations auxquelles je me serais borné en publiant ces vers : comparez-les avec votre travail substantiel, et vous reconnaîtrez combien je dois être satisfait que vous ayez bien voulu l'entreprendre.

» Agréez, etc. FR. DÜBNER. »

SICHEL, D. M.

SUR LA DÉDICACE DU PHARE D'ALEXANDRIE.

Plusieurs inscriptions grecques et latines ne nous ont été conservées que par les auteurs anciens. Dans le nombre, on distingue celle du *temple de Delphes*, qui n'est plus connue que par le texte de Pline, mais si altérée, que les plus grands efforts d'une critique ingénieuse et savante ne peuvent aller au delà d'une restitution vraisemblable (1).

Il en est une autre qui nous a été conservée intacte, du moins telle que l'ont connue les auteurs qui nous l'ont transmise. Je veux parler de la dédicace du célèbre *Phare d'Alexandrie*. Strabon et Lucien nous l'ont donnée telle qu'elle subsistait de leur temps, mais non telle qu'on la lisait dans l'origine, à l'époque même de la fondation de ce grand édifice. C'est là un point assez curieux, sur lequel je n'ai que très-faiblement insisté dans mon *Explication d'une inscription grecque trouvée dans une statue de bronze* (2), parce que mon sujet ne me permettait pas d'insister sur ce détail. Comme, à cette occasion, j'ai été récemment critiqué, faute d'avoir été com-

(1) Rossignol, dans la *Revue de Philologie*, t. I, p. 109 et suiv. — (2) *Mém. de l'Acad. des inscriptions*, t. XV.

pris, je vais, par un dernier mot, justifier pleinement ce qu'il m'avait convenu de dire alors.

La solution que je présente aura l'avantage de concilier Strabon, Lucien et Pline.

Strabon, dans sa description d'Alexandrie, dit que le *Phare* avait eu pour architecte Sostrate de Cnide, comme le montre cette inscription : Σώστρατος Δεξιφανοῦς Κνίδιος, τοῖς θεοῖς Σωτῆρσιν, ὑπὲρ τῶν πλωϊζομένων (1). « Sostrate de Cnide, fils de Dexiphane, aux *dieux sauveurs*, pour le salut des navigateurs. » Spanheim (2), Visconti (3) et d'autres critiques ont pensé que par *dieux Soters* (sauveurs) il fallait entendre ici Ptolémée Soter et Bérénice, dont Philadelphe était le fils, et qu'on appelait sur les monuments θεοὶ Σωτῆρες. Ces *dieux sauveurs* peuvent être aussi les Dioscures, Neptune, Palæmon, Isis même (πελαγία), divinités protectrices des navigateurs. Le point est douteux; mais heureusement il a peu d'importance.

Lucien rapporte l'inscription dans les mêmes termes (4), ainsi que son scholiaste (5).

On ne peut donc douter, d'une part, que cette dédicace ne fût la seule qui se lisait sur ce monument; et, de l'autre, qu'elle ne subsistât encore à cette époque; et il est bien probable qu'elle a subsisté (comme Lucien le prédit) tant que le phare aura subsisté lui-même, ἄχρις ἂν ἑστήκῃ ὁ πύργος.

Pour rendre à cette inscription sa forme lapidaire, il suffit de la répartir en deux lignes ainsi disposées :

ΣΩΣΤΡΑΤΟΣΔΕΞΙΦΑΝΟΥΣΚΝΙΔΙΟΣ
ΘΕΟΙΣΣΩΤΗΡΣΙΝΥΠΕΡΤΩΝΠΛΩΙΖΟΜΕΝΩΝ

Pline, dont l'époque se place entre ces deux auteurs, confirme leur témoignage. Il ne rapporte pas l'inscription textuellement, mais ce qu'il en dit montre qu'il n'en connaissait pas d'autre que celle qu'ils ont donnée, soit qu'il l'eût vue lui-

(1) Strab. XVII, p. 791, D. — (2) *De Præst. numism.* t. I, p. 415, 416. — (3) *Iconogr. gr.* IIe partie, ch. 18, p. 564. — (4) *De hist. conscr.* § 62. — (5) *Ad Icaromen.* § 12.

même, soit qu'il n'en parle que sur ouï-dire ; car rien ne prouve qu'il eût jamais visité l'Egypte. Il dit : ...*magno animo, ne quid omittamus, Ptolemæi regis, quod in ea permiserit Sostrati Cnidii architecti structuræ ipsius nomen inscribi.*

Mais ici un grave dissentiment semble se manifester entre Pline et Lucien.

Le premier dit que Ptolémée avait *permis* à Sostrate d'inscrire son nom sur le Phare ; et, en effet, cela résulte du texte même de la dédicace, qui est certainement de l'époque où le monument fut élevé.

Lucien, au contraire, voulant prouver que les grands hommes préfèrent le jugement de la postérité à celui de leurs contemporains, et se consolent de n'avoir pas leur approbation, pourvu qu'ils aient celle des siècles à venir, cite, pour exemple, le stratagème employé par l'architecte du Phare : « Après l'achèvement de cet édifice, dit-il, Sostrate inscrivit son nom sur la pierre ; puis ayant recouvert ce nom sous un lit de chaux, il grava par-dessus le nom du roi d'alors, sachant bien, ce qui en effet arriva, que dans très-peu de temps ce nom tomberait avec l'enduit, et qu'on verrait paraître : « *Sostrate Cnidien, fils de Dexiphane,* [*dédie cet édifice*] *aux dieux sauveurs, pour le salut des navigateurs.* » Il agissait ainsi, non pas en vue de ses contemporains, ni même de la courte durée de sa propre vie, mais en vue du temps où nous vivons et des siècles à venir, tant que la tour sera debout, et que son œuvre subsistera. »

On a trouvé une contradiction entre Pline et Lucien, l'un disant que Ptolémée avait permis à l'architecte de graver son nom sur le monument; l'autre prouvant le contraire par le récit du subterfuge auquel l'architecte avait été contraint d'avoir recours pour transmettre son nom à la postérité. On a donc présumé que l'historiette de Lucien était de son invention, méritait peu de confiance et devait être rejetée.

Pour ma part, je crois qu'il n'y a pas entre les deux auteurs de contradiction réelle; seulement Lucien a connu une circonstance que Pline a ignorée; et personne n'en sera surpris, Lucien ayant exercé, comme il le dit lui-même (1), une fonc-

(1) *De merced. cond.* c. 25.

tion publique en Egypte ; tandis que rien n'indique, dans les écrits de Pline, qu'il ait jamais mis le pied dans cette contrée.

On comprend dès lors que cet auteur n'ayant connu que l'inscription qui subsistait de son temps, la même qu'avait vue Strabon, et que Lucien vit dans la suite, en ait naturellement conclu que Ptolémée avait permis à Sostrate de graver son nom, puisqu'en effet ce nom était le *seul* qui s'y trouvât gravé. Ce n'est donc, de sa part, qu'une induction tirée d'un fait indubitable en lui-même.

Le témoignage de Pline ne constitue qu'un argument *négatif;* celui de Lucien, au contraire, est *positif*, et mériterait, par cela seul, d'être préféré, quand la teneur même de l'inscription ne prouverait pas d'une manière décisive que l'anecdote est d'une complète certitude. Cette anecdote nous donne de plus le moyen de retrouver la première forme *ostensible* de la dédicace.

En effet, ceux qui ont rejeté le témoignage de Lucien n'ont pas réfléchi que l'inscription telle qu'on la lisait sur le phare, depuis Strabon jusqu'à Lucien, c'est-à-dire au moins pendant un siècle et demi, n'a jamais pu être ainsi rédigée au temps de Ptolémée Philadelphe. La difficulté ne consiste pas seulement en ce que le nom de Sostrate s'y trouve, mais en ce qu'il s'y trouve *seul*, et lié avec la formule de *dédicace*, qui appartient, non à l'*architecte* qui élevait un monument, mais au *fondateur* lui-même. L'artiste aurait dit : Σώστρατος Δεξιφανοῦς Κνίδιος ἠρχιτεκτόνησε, ou bien : Σ. Δ. Κ. ἀρχιτέκτων ἐποίησε, mais il n'aurait pas ajouté θεοῖς σωτῆρσιν ὑπὲρ τῶν πλωϊζομένων.

Il faut vraiment n'avoir aucune notion de ce qui se pratiquait en Egypte sous la domination des Lagides, pour imaginer que Philadelphe, quelque bon prince qu'on le suppose, eût jamais souffert une telle usurpation dans la dédicace solennelle de ce grand et si utile édifice, que les contemporains placèrent au nombre des merveilles du monde.

Et quand on voudrait que, par une faveur spéciale, dont il n'y a nul exemple, il eût permis à l'architecte d'entrer en partage de la dédicace, il est de toute évidence que ce nom y eût été mis dans une situation subordonnée ou secondaire, de cette façon :

Βασιλεὺς Πτολεμαῖος, καὶ βασίλισσα Ἀρσινόη, ἡ γυνὴ, θεοὶ ἀδελφοὶ,
θεοῖς Σωτῆρσιν, ὑπὲρ τῶν πλωϊζομένων·
διὰ Σωστράτου Δεξιφανοῦς Κνιδίου, ἀρχιτέκτονος,

ou mieux :

Σωστράτου Δ. Κ. ἀρχιτεκτονήσαντος,

ou mieux encore :

Σώστρατος Δ... Κ... ἠρχιτεκτόνησε

cette ligne étant placée soit au-dessous des deux premières, soit séparément, sur une autre partie de l'édifice.

Or, comme dans celle qui nous a été conservée le nom de l'architecte se trouve en tête, *seul* et à la place que devait occuper dans l'origine, de toute nécessité, celui du souverain, auteur de cette grande entreprise, c'est une preuve manifeste que ce nom ne s'y trouvait pas primitivement, et qu'il a dû y être mis plus tard. Mais il ne peut venir à l'esprit de personne que, dans la capitale des Ptolémées, on ait, à une époque quelconque, effacé le nom du souverain pour le remplacer par celui de l'architecte; il faut donc nécessairement admettre que Sostrate sera parvenu à tromper, au moins pour un temps, Philadelphe et ses contemporains, en parvenant à masquer son nom, de manière qu'il ne parût que dans la suite. Or, il n'y avait guère qu'un seul moyen d'y réussir, dans les conditions que permet le texte de la dédicace transmis par les anciens auteurs : c'était justement celui que nous fait connaître Lucien; en sorte que, pour être certain qu'un tel moyen fut employé, le témoignage de cet écrivain serait presque superflu : le texte seul suffirait.

Mais son attestation n'en devient que plus certaine, et nous ne pouvons douter que les choses ne se soient passées comme il le dit.

Ainsi le témoignage de Lucien, d'une part, et la teneur de l'inscription, de l'autre, concordent pour prouver que nous ne l'avons plus maintenant telle qu'elle fut tracée *ostensiblement*, sous le règne même de Ptolémée Philadelphe; que la ligne qui

renfermait le nom du roi était alors tombée, entre son règne et le voyage de Strabon, avec l'enduit de plâtre sur lequel elle avait été tracée. Voici donc comment, dans l'origine, a dû être disposée cette *double* inscription, en trois lignes, dont la deuxième était masquée par l'enduit :

ΒΑΣΙΛΕΥΣΠΤΟΛΕΜΑΙΟΣΚΑΙΒΑΣΙΛΙΣΣΑΑΡΣΙΝΟΗΗΓΥΝΗΘΕΟΙΑΔΕ
ΣΩΣΤΡΑΤΟΣΔΕΞΙΦΑΝΟΥΣΚΝΙΔΙΟΣ
ΘΕΟΙΣΣΩΤΗΡΣΙΝΥΠΕΡΤΩΝΠΛΩΙΖΟΜΕΝΩΝ

L'enduit sur lequel était tracée la première ligne, et qui recouvrait la seconde, en tombant, emporta l'une et mit l'autre à découvert. L'inscription continua donc, comme auparavant, d'être composée de deux lignes également symétriques et présentant un sens complet.

Lucien ne dit pas à quelle époque la chute de l'enduit eut lieu. Il dit seulement que ce fut plus ou moins de temps après la mort de Sostrate. Tout ce qu'on sait, c'est qu'au temps de Strabon la première ligne n'existait déjà plus. A-t-il connu le stratagème de Sostrate? Rien n'empêche de le croire; car il n'avait nul besoin d'en parler, ayant cité l'inscription uniquement pour prouver que l'architecte du Phare était Sostrate de Cnide.

Quoi qu'il en soit, on ne s'étonnera pas qu'à l'époque où le nom du roi disparut et celui de l'architecte prit sa place, on n'ait pas rétabli l'inscription telle qu'elle devait être. La chose s'explique, ce me semble, assez naturellement, comme je l'ai fait dans mon mémoire, par ce passage qui terminera ma note :

« Le prince qui régnait, lorsque la ligne furtive fut mise à découvert, usant d'indulgence pour un stratagème dont l'auteur était mort depuis longtemps, respecta cette volonté dernière d'un grand artiste; et l'inscription put attester aux navigateurs, jusqu'à la destruction du phare (ἄχρις ἂν ἑστήκῃ ὁ πύργος), que Sostrate de Cnide était l'architecte du monument qui les sauvait du naufrage. »

LETRONNE.

CONJECTURE SUR UNE INSCRIPTION GRECQUE

PUBLIÉE PAR M. LE BAS

(TOME 1er, p. 538, DE CETTE REVUE).

Les philologues auront vu avec plaisir et reconnaissance que M. Le Bas publie de temps à autre une page intéressante du grand ouvrage, qu'il prépare et qui renfermera les nombreuses découvertes qu'il a faites, en accomplissant avec un zèle et une intelligence rares, sa mission scientifique en Grèce et en Asie. Encore dans le dernier numéro de ce journal il a communiqué une inscription trouvée par lui dans les montagnes de la Mysie, inscription qu'il regarde comme métrique et qu'il restitue dans ce sens. Les dactyles isolés qu'on y rencontre m'ont paru un effet du hasard, et je pense qu'elle est conçue en prose. Eu égard au nombre de lettres que chaque ligne paraît avoir contenues, et qui est déterminé par la ligne 7, je m'imagine que le monument a pu avoir à peu près cette forme :

ΚΑΤΕΔΩΚΑΟΥ[ΤΕΓΑΡΓΑΜΟΥ]
Ο[Ν]ΗΣΙΝΟΥ[ΤΕ]ΣΥΝΤΡΟΦ[ΩΝΕΣΧΟΝ]
ΑΛΛΑΠΟΝΕΙΜΟΙΟΤΙΠ[ΟΡΡΩΤΩΝ]
ΓΟ[Ν]ΕΩΝΕΘΑΝΟΝΚΑΙ[ΟΛΙΓΟΝΑ]
5. ΠΗΛΑΥΣΑΤΗΣΣΥΝΒΙΟΥ[ΜΟΥΑΥΡ']
ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΑΣΑΥΡ'ΑΣΚΛΗ[ΠΙΟ]
ΔΩΡΟΣΚΑΙΑΥΡ'ΜΟΣΧΙΝΤΩ[ΓΛΥ]
ΚΥΤΑΤΩΤΕΚΝΩΑΥΡ'ΔΙΟΣΤΡΑ[ΤΟΣ]
ΚΑΙΑΥΡ'ΕΥΤΥΧΗ[Τ]ΩΣΥΝΤΡΟ[ΦΩ]
10. ΜΝΗΜΗΣΧ[ΑΡΙΝ]

. . . . . οὔ[τε γὰρ γάμου] ὄνησιν οὔ[τε] συντρόφ[ων ἔσχον.] Ἀλλὰ πόνει μοι, ὅτι π[όρρω τῶν] γονέων ἔθανον καὶ [ὀλίγον ἀ]πήλαυσα τῆς συμβίου [μου Αὐρηλίας] Ἀρτεμιδώρας· Αὐρήλιος Ἀσκλη[πιό]δωρος καὶ Αὐρηλία Μόσχιν τῷ [γλυ]κυτάτῳ τέκνῳ· Αὐρήλιος Διόστρα[τος] καὶ Αὐρηλία Εὐτύχη [τ]ῷ συντρό[φῳ] μνήμης χ[άριν].

Il ne me paraît pas douteux que les premiers mots eussent été réellement [οὔ]κ ἀπέδωκα, comme M. Le Bas les a restitués ; mais je m'abstiens de toute conjecture sur l'ensemble dans le-

quel ils peuvent avoir été placés, parce qu'on entrevoit facilement plusieurs sens, l'un aussi possible que l'autre. A la ligne 2, il y a ΟΥΕ, que j'ai pris pour ΟΥΤ[Ε]. L'expression ἀλλὰ πόνει μοι, *sed dole mihi*, aie des regrets pour moi (me concernant), plains-moi, est singulière; mais elle semble l'être moins que πονεῖ μοι, « ce qui me cause de la peine, » signification qui veut l'accusatif, πονεῖ με. Π[όρρω τῶν] γονέων remplit exactement la lacune : s'il avait vécu avec son épouse Artémidora près de ses parents, et s'il y fût mort, pourquoi celle-ci n'aurait-elle pas signé l'épitaphe avec les deux σύντροφοι? Pour ὀλίγον, comme plus haut pour γὰρ γάμου et pour ἔσχον, il peut y avoir eu d'autres mots : je maintiens seulement le sens. A la ligne 9, συντρόφῳ ne peut pas manquer d'article; il faut lire Εὐτύχῃ τῷ au lieu de ΕΥΤΥΧΗΣΩ.

Fr. Dübner.

EXTRAIT DE DION CASSIUS.

Dans le manuscrit des *Homerica* de Tzetzes, qui a appartenu à Huet, évêque d'Avranches, et qui se trouve aujourd'hui à la bibliothèque royale, on lit, *folio 14 recto :*

Περὶ τῆς Λουκρητίας Δίων Κοκκειανὸς καὶ Διόδωρος ὁ Σικελὸς καὶ Πλούταρχος καὶ Διονύσιος ἱστοροῦσιν, ὡς εὐγενὴς μὲν Ῥωμαία ἐτύγχανε, γυνὴ δὲ ἦν Κολλατίνου σωφρονεστάτη· ὁ δὲ Κολλατῖνος οὗτος υἱὸς ἦν ἰγεερίου (sic). Ἐν δὲ τῇ τῶν Ἀρδεατῶν πολιορκίᾳ συνδειπνοῦντες οἱ τοῦ ὑπερηφάνου Ταρκυνίου παῖδες, ὁ κατὰ Πλούταρχον Ἄρρων, Ἀρροῦντας (sic) δὲ κατὰ Δίωνα, καὶ Σέξτος αὐτοῦ ἀδελφὸς, καὶ Βροῦτος, καὶ οὗτος Κολλατῖνος... Suit le récit connu. Dion avait peut-être écrit Ἀρροῦντς, en conservant le *t* de la racine. Dans les *Excerpta de virtutibus* (page 54 de l'éd. de M. Gros) on lit que les fils de Tarquin trouvèrent leurs épouses ἐν λόγῳ τινί, euphémisme un peu fort pour dire *in convivio luxuque cum æqualibus tempus terentes*, comme s'exprime Tite Live, que Dion ne s'attache guère à surpasser en décence. Tzetzes remplit la lacune : πάσας μὲν εὗρον ἐν λόγοις τισὶ καὶ ἔργοις οὖσιν αἰσχροῖς· Λουκρητίαν δὲ ταύτην... εὗρον ἱερουργοῦσαν σωφρόνως, en marge « ἢ ἐνεργοῦσαν, » pour ἐριουργοῦσαν.

SUR LE MOT ψιλός (1).

Ψιλὸν ὑποκείμενον.

Dans un traité anonyme de musique grecque, sur lequel j'exécute en ce moment un travail que l'on trouvera dans le XVIe volume des *Notices et Extraits des mss. de la bibliothèque royale*, on considère la Voix comme un instrument, que l'auteur qualifie en lui appliquant l'adjectif ψιλός, ni plus ni moins que les cymbales et tous les instruments propres seulement à produire du bruit. Or, il est fort difficile de concilier l'application de ce mot ψιλός à l'organe vocal, avec la signification qu'on lui donne ordinairement, soit en le faisant dériver de ψῶ, ψάω, ou ψίω, *râcler*, *raser*, *dépouiller*, *épiler*, *mettre à nu* (2), soit en le traduisant par *petit*, *mince*, *ténu*, etc.; ou du moins, si c'est là le sens primitif du mot, il est incontestable que l'usage lui a fait acquérir une signification beaucoup plus étendue, et qu'on doit le considérer plus généralement comme équivalant aux expressions françaises : *pur et simple*, *naturel*, *sans mélange*, *dépourvu de tout accessoire*, *de tout appendice* (3). C'est ce que l'on va reconnaître en parcourant ses principales acceptions.

LOCUTIONS RELATIVES À LA MUSIQUE.

Ψιλὸς λόγος, *discours en prose, discours non cadencé;*
Ψιλαὶ λέξεις, *paroles non chantées;*
Ψιλὴ ποίησις, *poésie non accompagnée de musique;*
Ψιλὴ φωνή (4), *voix naturelle*, par opposition au chant;
Ψιλὸν μέλος, *mélodie dépourvue de paroles;*
Ψιλὸν μέρος, *musique à une seule partie* (Plut. *Sympos.* VII, VIII. — Voy. dans les *Notices et Extraits*, etc., t. XVI, p. 254 et 260.

(1) Voyez les *Notices et Extraits des manuscrits de la bibliothèque royale*, tom. XVI, n^e part. p. 112 et suiv. — (2) Comparez avec l'hébreu פצל, *écorcer* (*Gen.*, cap. XXX, v. 37 et 38). Au surplus, ψιλός viendrait peut-être de πτίλος, qui lui-même vient de ἀποτίλλω. — (3) *Psile*, quod interpretatur siccitas sive purum (Isidore de Séville, liv. I, chap. XVIII. Ψιλός, *nudus*, *merus*, *ut aqua pura* (Lexique d'Hédéric, corrigé par Ernesti; *Lips.*, 1796). Εὐνάπιος δὲ λέγει ψιλὸν οἷον κοῦφον (Suidas). — (4) En latin, *assa vox*; et de même, *assa organa*, *assæ tibiæ*, etc.

Ψιλὴ χορδή, *corde pincée sans accompagner le son de la voix;*

Ψιλὴ κιθάρισις, ψιλὴ αὔλησις, *jeu de la cithare, de la flûte, sans accompagnement vocal;*

Ψιλὴ ὄρχησις, *danse non accompagnée de musique;*

Ψιλὴ μουσική, *musique abstraite* et purement spéculative, par opposition à la musique sensible, μουσικὴ μετὰ μελῳδίας (Arist. *Polit.* VIII, v);

Ψιλοὶ ὄντες καὶ ἀμικτότεροι τῇ φωνῇ οἱ τῆς λύρας φθόγγοι, *les sons de la lyre étant plus purs et moins susceptibles de se mélanger à la voix* (Aristote, *Probl.* 43, § xix, Bojesen), par opposition au son de la flûte dont le souffle se mêle à celui de la voix;

Ψιλαῖς χερσὶ τὰς χορδὰς κρούειν, *pincer les cordes avec les mains seules*, sans plectre (Achille Tatius, *Clitoph.* I, v);

Ψιλῷ τῷ στόματι μεταχειρίζεσθαι τὴν μουσικήν, *faire de la musique avec la bouche seule*, en sifflant comme font les pâtres (Platon, *Polit.* p. 268, B) (1);

Διά τε ὀργάνων καὶ διὰ ψιλῆς τῆς ἀρτηρίας, *soit avec les instruments, soit avec la seule trachée*, c'est-à-dire avec la voix (Jambl. *De vit. Pyth.* l. xv);

Τὴν μίξιν ποιητέον οὐ διὰ ψιλῶν τῶν ἐναντίων, ἀλλὰ τῶν μέσων, πρὸς τὰ ἄκρα συναρμοττομένων : « Ce n'est point en unissant les éléments contraires parfaitement purs, que l'on doit composer un mélange : c'est en tempérant convenablement les extrêmes par quelque chose qui tienne le milieu entre eux (Aristide Quintilien, p. 102).

AUTRES LOCUTIONS.

Ψιλὸς ἀριθμός, *nombre abstrait;*

Ψιλὸς κανών, *règle non divisée;*

Ψιλὰ κεφαλαία, *titres purs et simples*, sans développements;

Ψιλοὶ ἄνθρωποι, *de simples mortels* (voy. plus bas ψιλάνθρωπος);

Ψιλὴ ἀνάγνωσις, *simple lecture;*

Ψιλὴ δύναμις, *force inerte, puissance inactive* (Pléthon, *Des lois*, I, v, dans Arétin; *Beytr. zur gesch und Litt.* t. vi, p. 259);

Ψιλὴ ἀναμέτρησις, *simple mesurage;*

Ψιλὴ γῆ, *terre sans culture;*

Ψιλὴ ἄροσις, *campagne nue;*

Ψιλὴ τῆς αἰσθήσεως τριβή, *simple exercice de la sensation* (Ptol. *Harm.* p. 4);

Ψιλὸν χωρίον, *contrée aride;*

(1) Cf. Bellermann, Σύγγραμμα περὶ μουσικῆς, p. 28.

Ψιλὸν πάθος (méd.), *affection légère*, sans complication (Léon le phil.; Cf. Boisson. *Anecd. nov.* I, p. 368);

Ψιλὸς τόπος, *territoire seul*, abstraction faite des bâtiments;

Ψιλὸν ὕδωρ, *eau pure, eau naturelle;*

Ψιλὴ ναῦς, *vaisseau dégarni de ses agrès;*

Ψιλὴ ἐρετῶν, *dépourvu de rameurs* (Schol. d'Aristoph.);

Ψιλὴ μάχαιρα, *épée nue;*

Ψιλὸς νέκυς, *cadavre dépouillé* (Soph. *Antig.*);

Ψιλοὶ στρατιῶται, *soldats sans armes* (au moins défensives) et préparés seulement pour le coup de main : Ψιλοί· οἱ μὴ καθοπλισμένοι μέν, ἐν καιρῷ δὲ τῆς μάχης τῷ παρατυχόντι, ἢ λίθῳ, ἢ ξύλῳ, ἢ ἄλλῳ τινὶ ὀργάνῳ χρώμενοι· ἢ τοξόται, παρὰ τὸ σκευῇ ψιλῇ χρῆσθαι (Suidas);

Ψιλὴ τάξις.... γυμνὴ ὅπλων (*Schol. in thesm.*, v. 232);

Ψιλαῖς χερσὶν ἀγωνίζεσθαι, *faire le coup de main* (Elien, *Var. Hist.* VI, 2);

Ψιλὴν ἔχειν τὴν κεφαλήν, *avoir la tête désarmée* (Xénoph.);

Ψιλὴ ἱστορία, *simple histoire;*

Ψιλὴ θεωρία, *pure spéculation* (voir un passage de saint Basile, dans les *Notices et Extraits*, t. XVI, p. 6);

Ψιλὴ ἀπόφασις, *simple énoncé* (Procl. *in Eucl.* p. 47);

Ψιλὸς λόγος, *les paroles sans les actes* (Marinus);

Ψιλὸν ἐννόημα, *pure abstraction* (Jambl. *in Nicom.* p. 2);

Ψιλὴ ἔννοια, *pensée non exprimée* (Longin.);

Ψιλαὶ ἐπίνοιαι, *idées simples* (Arist.);

Ψιλὴ ἀκρόασις, *la simple audition;*

Νεῦμα ψιλόν, *un simple signe de tête;*

Ψιλὴ ἀφομοίωσις (Olympiodore), *simple ressemblance, ressemblance grossière* (celle des images produites par l'art, en opposition avec les ressemblances parfaites qui sont dans la nature);

Ψιλὴ φαντασία, *vain fantôme;*

Ψιλὴ τοῦ χαρακτῆρος ἐμφέρεια, *la seule ressemblance de figure* (Sext. Emp. *Adv. Math.*);

Κατὰ ψιλὴν παράταξιν, *par pure obstination* (c'est ainsi que, suivant Marc Antonin, les chrétiens recherchaient la mort);

Ψιλῆς ψυχαγωγίας χάριν, *par pure récréation* (Strab. I);

Προσεύχου, οὐ ῥήμασι ψιλοῖς : *Priez, non pas seulement du bout des lèvres* (Isidore le Moine; Arétin, t. IX, p. 687);

Καὶ ῥῆμα βασιλέως ψιλὸν μεγάλην ἔχει παρὰ πᾶσι τῆν ἰσχύν : *Même la simple parole d'un roi a toujours une grande force auprès des hommes* (Agapet. *ad Justin.* p. 81);

Ψιλῷ τῷ νῷ τὸ θεῖον ἐποπτεύειν, *contempler la Divinité par la seule intelligence* (Clém. d'Alex. *Strom.* 5);

Ψιλὸς ἄρτος καὶ οἶνος, *les espèces du pain et du vin*, dans le sacrement de l'Eu-

charistie (le B. Jérôme, théologien grec, différent, bien entendu, du célèbre Père de l'Eglise latine);

Etc., etc., etc.

Aucun exemple ne me paraît plus propre à bien fixer le sens du mot ψιλός, que l'emploi que l'on en fait dans la grammaire.

Parmi les voyelles, deux sont dites ψιλαί : ἐψιλόν et ὑψιλόν. Or, on se tromperait si l'on croyait que cela signifie *e bref* et *u bref*, car *o bref* ne s'appelle pas ὀψιλόν, mais ὀμικρόν par opposition à ὦμέγα ou *o long*. Cela ne veut pas dire non plus *e doux* et *u doux* (non aspiré); car, au contraire, l'ὑψιλόν est aspiré par lui-même, comme on le voit dans tous les mots auxquels il sert d'initiale. Il n'est pas douteux que ἐψιλόν ne veuille dire *é pur*, par opposition à l'ἦτα dont le son était mélangé de ε et de ἰῶτα, comme semble l'indiquer son nom, et comme le prouve d'ailleurs ce passage du Cratyle (1) : Οὐ γὰρ ῏η ἐχρώμεθα, ἀλλὰ ῏ει τὸ παλαίον : c'est ainsi que, dans les inscriptions *Triopiennes* (*ap.* Chishull. *Inscr. Sig.* § 5) nous lisons : ΕΝ ΤΕΙ ΗΟΔΟΙ ΤΕΙ ΑΠΠΙΑΙ. De même, ὑψιλόν signifie *u pur*, par opposition à l'*u* des Latins dont le son représentait celui de la diphthongue ου. Et en effet, généralement, suivant le Pseudo-Démétrius de Phalère, ἦχος ψιλός est le son d'une *voyelle simple*, par opposition à celui d'une diphthongue; et ψιλὴ προσῳδία (2) désigne l'*esprit doux*, c'est-à-dire l'émission *pure et simple* du son d'une voyelle quelconque, par opposition à l'*aspiration* ou *aspération*, πνεῦμα δασύ.

La classification des consonnes conduit à la même conséquence. Les consonnes sont ψιλαί, ou δασεῖαι, ou μέτριαι. Celles que l'on nomme ψιλαί, savoir : π, κ, τ, ne sont pas les consonnes faibles, comme on l'énonce quelquefois, à tort selon nous; car elles ne sont pas plus faibles que β, γ, δ. Les consonnes ψιλαί sont celles dont le son est *pur*, *net* et *franc*. Les δασεῖαι sont les *aspirées*, φ, χ, θ. Et enfin entre ces deux classes sont les *moyennes*, μέτριαι, ou *demi-aspirées*, β, γ, δ (Cf. Denys d'Halicarnasse,

(1) On trouve souvent, par iotacisme, η au lieu de ει, *Journal des Savants*, 1827, p. 172. Cf. une note de M. Raoul Rochette, dans le même *Journal*, 1836, p. 455). — (2) Nous lisons dans le Lexique de Cyrille : Ψιλή· ἀπ' ἄκρας γὰρ τῆς γλώσσης, παρὰ τὸ ψιλὸν οὖν· καὶ τὸ χερσὸν δ' ἄκροις περιτιθέμενον ψιλὸν καλεῖται (Cramer, *Anecd.* t. III, p. 193).

Περὶ συνθέσεως ὀνομ., § 14; *Psellus* ed. Boissonade, p. 69 et suiv.).

Tout concourt donc à démontrer que le sens primitif du mot ψιλός est celui des expressions françaises *pur et simple, tout naturel;* puis, secondairement et par extension, en différents sens, *nu, dépouillé, rasé, dégarni, désarmé*, etc.; quelquefois enfin, mais plus rarement, *faible, petit, mince, ténu.*

Juvénal me paraît ainsi avoir fait un hellénisme en employant le mot *merus* au lieu de *nudus*, traduisant exactement le mot ψιλός, dans ce vers de sa sixième satire :

Observant ubi festa *mero* pede sabbatha reges.

Le sens de l'adverbe ψιλῶς confirme ce qui précède : c'est, pour l'ordinaire, *purement et simplement, sommairement, grosso modo* (il va sans dire que le neutre ψιλόν est quelquefois pris adverbialement dans le même sens. — Cf. Procl. *in Tim.* p. 246, l. 28).

Ψιλῶς λέγειν signifie ordinairement *parler pour ne rien dire*, ou *parler en vain, parler dans le vide.* Θεὸν ψιλῶς οἱ πιθαγόρειοι τὴν δεκάδα ἐπωνόμαζον (*Theolog. Arithm.*) : « Les pythagoriciens donnaient tout simplement, *sans plus de façons*, le titre de Dieu au nombre dix. »

Il en est de même des composés du mot ψιλός.

Ψιλοκιθαριστής, *celui qui joue de la cithare*, sans s'accompagner de la voix;
Ψιλομετρία, *poésie purement métrique*, et non lyrique ou rhythmique;
Ψιλοτοπαρχία, *gouvernement d'un territoire*, sans y comprendre les habitations et les productions;
Ψιλάνθρωπος (terme de théologie), *J.-C. considéré uniquement comme homme*, par opposition à sa qualité de *Dieu-homme*, θεάνθρωπος, de même que θέα ψιλή (Them. *orat.* 24), *déesse, divinité qui n'a plus rien d'humain* (Cf. Boissonade *sur Marinus*, p. 86).

Le mot ψιλός, d'après le sens *nu, ras*, que tout le monde lui reconnaît, est certainement très-propre à rendre l'idée que les métaphysiciens cherchent à exprimer par la locution *table rase;* aussi m'attendais-je à le trouver employé dans ce sens chez les anciens philosophes. Cependant il n'en est rien; et M. Cousin, autorité des plus compétentes en cette matière, croit, avec raison sans aucun doute, reconnaître l'origine de

l'expression *table rase* dans un passage du sixième livre de la *République* de Platon, où il est dit que « l'âme de chaque ci-» toyen doit être considérée comme une toile qu'il faut commen-» cer par rendre nette, » ὥσπερ πίνακα καθαρόν. C'est donc, suivant l'opinion exprimée par M. Cousin, le mot πίναξ, en latin *tabula*, qui, isolé de ce passage et mal entendu, est devenu le *tabula rasa*, la *table rase* des modernes ; de sorte que ce n'est pas le mot ψιλός, mais le mot καθαρός qui se trouve employé à rendre les mots *pure et nette* appliqués à la toile. Or rien ne pouvait, si je ne m'abuse, militer plus puissamment en faveur de ma conjecture, que cette sorte de vérification, toute indirecte soit-elle, que nous acquérons ainsi de la synonymie des mots ψιλός et καθαρός (1).

Nous trouvons une application intéressante, et je pourrais peut-être dire une nouvelle preuve de ce qui précède, dans une épigramme de Philodème, que nous lisons dans les *Analecta* de Brunck (*lect. et emend.*, p. 144 et 145). Cette épigramme (Ξανθοκηρόπλαστε, etc.), qui a exercé la sagacité de plusieurs savants critiques, se retrouve dans les annotations qui accompagnent l'édition italienne des fragments de Philodème sur la musique, et dans les *Mélanges de critique et de philologie* de Chardon de la Rochette (t. I, p. 210). Un examen approfondi et complet de cette petite pièce excéderait de beaucoup les bornes d'une simple note de la nature de celle-ci. Mais je ne laisserai pas échapper l'occasion de faire remarquer que mon interprétation du mot ψιλόν fournit, pour le troisième vers, ψιλόν μοι χερσὶ δροσίναις μύρον, une explication beaucoup plus naturelle que toutes celles que l'on en a données. Brunck, considérant, avec raison, le mot δροσίναις comme l'adjectif de χερσί, hypothèse qui laisse la phrase sans verbe, a pensé qu'il fallait substituer au mot ψιλόν le mot σπεῖσον, *liba* (Van-Eldick : λεῖψον). Or D. Carlo Rosini, l'éditeur de Philodème, trouvant, avec raison, la correction un peu forcée, aime mieux lire ψιλοῦ, deuxième personne du présent de l'impératif du verbe ψιλόω, qui se prend

(1) De même : εἰλικρινῆ τε καὶ ψιλὴν μιασμάτων (*ignoti poetæ* ; cf. Man. Philæ, etc. *Leips.* 1768, p. 48).

ordinairement, chez les écrivains grecs, dans le sens de *deglabrare* ou *nudare* : « Qui empêche, dit-il, que l'on ne prenne ici ce mot dans le sens d'*attenuare?* et puisque l'on dit bien ψιλὸν μύρον, *tenue unguentum*, pourquoi ne dirait-on pas tout aussi bien ψιλοῦν μύρον, *attenuare unguentum?* » De sorte que, suivant Rosini, approuvé en cela par Chardon de la Rochette, le commencement du second distique serait : ψιλοῦ μοι χερσὶ δροσίναις (ou plutôt δροσίμαις) μύρον, qu'il faudrait traduire ainsi : *Attenua mihi roscidis tuis manibus unguentum.* Mais ψιλὸν μύρον signifiant évidemment, d'après tout ce qui précède, *un parfum pur, un parfum vierge*, la seule difficulté restante est celle de l'absence du verbe ; or qu'est cela maintenant, sinon un cas d'ellipse fort ordinaire : παῖ, λυχνεῖον (Athen. xv, p. 699); *Unde mihi lapidem?* (Horat. *Serm.* II, vers. 7.)

Nous parviendrons tout aussi simplement, je pense, à l'interprétation du douzième des problèmes musicaux d'Aristote, problèmes qui forment sa dix-neuvième section. Il paraît que ce problème fut pour Chabanon un sujet de cruelle torture, lorsque le savant académicien tenta de traduire cette partie si difficile des œuvres du Stagirite (1) (*anciens Mémoires de l'Académie des Inscrip.* t. XLVI, p. 320).

Rappelons d'abord que l'on nommait, comme nous l'avons dit plus haut, ψιλὴ φωνή le son que rendait la voix non accompagnée *à l'unisson*, par un instrument; *et vice versâ*, ψιλὴ χορδή, la corde que l'on faisait résonner pareillement sans l'accompagner d'un chant à l'unisson (Cf. Bojesen, p. 79).

Il faut savoir, en outre, que la *mèse*, la *nète*, et l'*hypate*, représentant pour nous la *tonique* (2), la *dominante* à l'aigu, et son *octave* grave, sont les trois cordes dont on se servait le plus dans les accompagnements, et que la manière de les employer

(1) « Nous sommes forcé d'avouer, dit-il, qu'après y être revenu vingt fois avec une obstination presque infatigable, nous n'avons pas pu même soupçonner le sens qu'il serait possible d'en tirer... Dans ce problème nous ignorons tout; nous ne concevons ni la question qu'Aristote y propose, ni le rapport de la réponse à la demande. » — Bojesen (p. 79) fait un aveu semblable : « Hoc problema, dit-il, mihi quidem obscurius esse fateor. » — (2) Bryenne (p. 372) : Ἡ δὲ μεσὴ παντὸς ἡρμοσμένου συμφώνου συστήματος, κρείττων τῶν ἄλλων αὐτοῦ τυγχάνει χορδῶν· πρὸς αὐτὴν καὶ γὰρ αὗται ἁρμόζονται.

consistait le plus ordinairement à en faire des espèces de *pédales* ou de *bourdons*.

Cela posé, voici l'énoncé de la question proposée par Aristote :

Διὰ τί τῶν χορδῶν (suppl. τῆς μέσης καὶ τῆς παραμέσης) ἡ βαρυτέρα ἀεὶ τὸ μέλος λαμβάνει (1); ἂν γὰρ δέηται ᾆσαι τὴν παραμέσην, σὺν ψιλῇ τῇ μέσῃ, γίνεται τὸ μέσον (lis. μέλος) οὐθὲν ἧττον· ἐὰν δὲ τὴν μέσην, δέον ἄμφω, ψιλὰ οὐ γίνεται. Ἢ ὅτι... κ. τ. λ.

« Pourquoi la plus grave de ces deux cordes (la mèse et la paramèse) tend-elle toujours de préférence à entrer dans la partie instrumentale? Lorsqu'en effet il s'agit de chanter la paramèse, si on l'accompagne du son de la mèse, la mélodie n'en souffre nullement (2); mais s'il faut, au contraire, chanter la mèse, alors on doit accompagner à l'unisson, et il n'y a plus de son isolé. Est-ce parce que... (3) ? »

A.-J.-H. Vincent.

(1) « Non diffiteor, dit Bojesen (p. 117), illud ipsum τὸ μέλος λαμβάνειν, quid sit non satis perspicuum mihi esse. » — Plutarque (*Sympos.* arg. lib. IX) propose aussi cette question dont malheureusement la solution est perdue : διὰ τὶ τῶν συμφώνων ἑμοῦ κρουομένων τοῦ βαρυτέρου γίνεται τὸ μέλος. — (2) On a justement un exemple de ce procédé d'accompagnement dans la musique de la première Pythique de Pindare (*Notices et Extraits*, t. XVI, p. 157). On y voit, en effet, à la dernière syllabe des mots ἱοπλοκάμων et προοιμίων, un *si*, qui peut être considéré comme *paramèse*, accompagné par un *la* qui en serait la mèse. La musique moderne présente des exemples semblables dans les *prolongations* de la seconde note du *ton* sur la *tonique*. — (3) Dans les problèmes d'Aristote il y a ordinairement trois parties à distinguer : 1° la *question* à résoudre; 2° une sorte de *confirmation* de la première partie, présentant, soit les raisons qui motivent la position de la question, soit même quelquefois des *doutes* sur une opinion admise dans la première partie; 3° enfin la *solution*, ou un essai de solution. — Or, dans les deux premières parties, c'est Aristote qui parle, et on le reconnaît. Mais, dans la troisième, ce n'est plus le philosophe, c'est la science de son temps; et souvent, il faut le dire, on ne trouve dans la réponse qu'une erreur ou un non-sens : Aussi, est-il bien certain que la réponse lui appartienne toujours?

NOTICE D'UN MANUSCRIT DE PROBUS,

COMMENTAIRES SUR VIRGILE.

SECOND ARTICLE.

Peu de semaines après la publication du premier article (dans le cahier de janvier 1845) je fus averti (1) que la bibliothèque royale de Berlin possédait une copie du manuscrit de Paris. Ce document étant ainsi doublement accessible, pouvait engager à faire une nouvelle édition de Probus, et la suite de mes notices aurait été sans objet. Cependant, comme une telle publication n'est pas encore annoncée, je cède à l'invitation de M. le Rédacteur en chef de lui communiquer ce que les variantes du commentaire des Géorgiques offrent de plus remarquable.

M. Schneidewin, qui a fait d'excellentes remarques sur mon premier article, constate l'importance de l'édition *princeps, Venetiis*, 1507, *die ult. junii*. Je n'avais pu me la procurer, et, en effet, elle paraît être fort rare. Nommée par Fabricius (*Bibl. lat.* I, p. 343), elle est passée sous silence par M. Brunet et par Ebert, sans doute parce que ces savants bibliographes n'étaient pas parvenus à la voir. M. Schweiger est le premier qui en ait donné une description d'après l'exemplaire de Gœttingue. De toutes les bibliothèques de Paris, celle de Sainte-Geneviève est la seule qui possède cette édition de Virgile; cependant je n'ai pas trouvé, dans cet exemplaire, l'avertissement de Joannes Baptista Egnatius, dont M. Schneidewin cite ces paroles importantes : *In Bucolicis quod ad Probi commentariolum attinet secuti sumus vetustatem illam quemadmodum ex vetustissimo codice manu scripto Bobii quondam a Georgio Merula invento adnotavimus*. Le texte de cette édition qui, à peu d'exceptions près, paraît suivre fidèlement l'an-

(1) Par M. Schneidewin dans le *Rheinisches Museum*, 1845, 1er cah., p. 140, et par un critique des plus distingués, que j'aime à nommer quand ses passions ne l'emportent pas au point de lui faire commettre des actes de mauvaise foi.

cien manuscrit, est exempt d'un grand nombre de fautes, commises dans celui de Paris, qui date du quinzième siècle : ce dernier, cependant, n'en rend pas moins des services très-signalés, comme on verra encore dans ce second article.

Géorgiques, liv. I, 14. « Insula est Cea in Ægæo mari, in » qua sunt urbes quattuor : Iulis, Carthea, *Loepessa*, Coressos. » Le ms. *Loessa*. C'est *Pœeessa*, Ποιήεσσα, qu'il faut. Je cite ce cas de transposition de lettres à cause de la notice suivante sur Aristée : « appellatus est Nomius et *Ægoros*, quod et agresti » studio et cura pecorum armentorumque non mediocriter » profuerat hominibus. » Le ms. *ægaros*. On ne pourra s'autoriser de ce passage pour un nom tel que Αἰγωρός. C'est sans doute le nom constant de Ἀγρεύς, confondu avec Ἀγραῖος, qui a été mis par Probus : *ægaros* pour *ægraos*, qui devient, par un déplacement des voyelles, *Agræos*. Comparez les variantes du même nom dans Justin XIII, ch. 7, *Argœum* et *Argeum*, *Agræum* (ainsi l'excellent Puteaneus du IXe siècle), *Ægreum*, *Egreum*.

I, 19. « Quidam putant Triptolemum Atticum dici, quem in » volucri curru tradunt poetæ fruges terræ (le ms. *terris*) reddi- » disse; quidam *Brasser*, qui primus invenisse existimatur » arandi usum. » L'éd. pr. *bresser*, le manuscrit *bizeser*. (Il continue par *qui pr. junctis existimatur ad arandum*, ce qui n'est qu'une dépravation de *invenisse* et de *arandi usum*, avec un commencement d'interpolation, *ad*.) On se rappelle de suite le héros Βουζύγης, mais comment ce nom aurait-il pu se transformer en *bresser* ou *bizeser?* deux leçons qui du reste n'en sont peut-être qu'une seule : R et IZ pouvaient se prendre l'un pour l'autre. Le nom n'étant pas décliné, on doit présumer qu'il appartient à une mythologie barbare. Comme Virgile ne nomme pas ce *puer monstrator aratri*, les commentateurs recueillaient tout ce qui était venu à leur connaissance sur l'inventeur de la charrue; Servius ajoute : *Bene autem tacuit de nomine : nam non unus aratrum toto orbe monstravit, sed diversi in diversis locis*. Probus peut donc avoir rapporté ici une tradition barbare. Il nomme ensuite Osiris : « Constat... arasse » primum Osirim duobus bubus, quorum nomina nunc sunt » sacra sub eis qui religionis causa eodem vocabulo *appellati coluntur* (ainsi l'éd. pr. et le ms. pour *appellari videntur*),

» Apis et *Memphis;* quorum alterum Memphitæ colunt, Apim : » alterum *Hieropolitæ, Memphin.* » Ici c'est le ms. qui a conservé les vraies leçons, *Mneij,* et *liopote Mneij,* c'est-à-dire *Heliopolitæ* Μνεῦιν. Voy. M. Letronne, *Recueil des inscr. de l'Egypte,* I, p. 296.

I, 47. Lisez d'après le manuscrit : « de eo agro loquitur, » quem novalem vocamus : is autem alternis cessat; sed sub » exitu hiemis, *hoc est initio veris, proscinditur et ita æstate quæ* » *sequitur siccatur, deinde sub introitu hiemis* semente facta, se- » quenti æstate reddit fructum. Ergo bis sentit frigus, semel » [æstate] deficiente hieme, » etc. Les mots soulignés manquent dans l'éd. pr. et dans les autres. Le mot *æstate,* que j'ai mis entre crochets, est venu ici par une erreur de copiste, qui s'explique par ce qui suit; il faut le rayer.

I, 221, sur Ariane, « (Theseus) cum ejus opera... Labyrin- » thi evasisset errorem et *corruptam* in insula Dia dormientem » reliquisset... » L'éd. pr. et le ms. *et eam raptam.* Je parlerai ailleurs du fragment de Gætulicus conservé par la scholie du vers 227.

I, 238, nouvelle omission : « Dicit signiferum circulum, qui » a brumali obliquus, ad solstitialem *venit, ita ut brumalem tan-* » *gat Capricorno, solstitialem* Cancro, æquinoctialem Libra et » Ariete. » Les mots soulignés ne se trouvent que dans le ms.

I, 239. Dans la grande dissertation sur ce vers, ou plutôt sur le vers 233, il y a un passage complétement altéré dans les éditions (à la page 362 de l'éd. de Lion) : « Hanc tamen » universam disputationem certum est Virgilium transtulisse » ab Eratosthene, cujus liber est hexametris versibus scriptus, » qui Hermes inscribitur. *Quidam vero...* » Après *inscribitur* l'éd. pr. et le ms. poursuivent ainsi : *cujus disputationis tale principium est* (ici trois lignes et demie en blanc dans le ms.) πέντε δε ὅι ζῶναι περιαρέες πείρηνθο ἅι δύο μεν γλαυκοῖο κυανοτέραι · *et cætera in ipso libro requirenda.* Ces vers du Ἑρμῆς d'Eratosthène sont connus : mais Probus paraît donner une variante remarquable. Dans Achilles Tatius on lit : ζῶναι περιτελάδες ἐσπείρηνται, dans Héraclite : περιηγέες ἐσπείρηντο. Il semble que Probus, qui paraît avoir eu l'ouvrage sous les yeux, ait trouvé περιήρεες ἐσπείρηντο. Le composé περιήρης convient essentiellement à ces *ceintures de*

la terre; et quoiqu'il soit jusqu'ici sans exemple, les adjectifs ἀμφήρης, ἐπήρης, κατήρης et le nom propre Περιήρης ne laissent pas de doute sur son existence. — Vient ensuite : « Nam quidam » (vulg. *quidam vero*) orbem terrarum descripserunt in formam » literæ ω et in lineamentis quæ per circuitum ambiunt *literam,* » formam referunt Oceani, quem recte ζωστῆρα τοῦ κόσμου dixe- » runt; [ὠκεανὸς autem ab ὠκύς dicitur, ἐξ οὗπερ πάντες ποταμοὶ — » μακρὰ ναίουσιν]. » Encore ici le ms. a conservé la vraie leçon, *descripserunt in formam literæ* Θ. Ensuite *literas* est corrigé d'après l'éd. pr. et le ms. Ce que j'ai mis entre crochets est une interpolation des éditeurs. Dans l'éd. pr. et dans le ms. (qui omet le grec) on trouve : *et* (*êt* l'éd. pr., c'est-à-dire *etiam*) *Cyrillus cum ait :*

Ὠκεανὸς, ᾧ πᾶσα περίρρυτος ἐνδέδεται χθών.

(L'éd. ὥ et ἐνδέτα αἱ χθ.). Voilà la figure du Θ dont Probus vient de parler. Le vers grec paraît être ancien, mais je ne saurais rien préciser sur ce *Cyrillus,* ni non plus sur le *Scyllos* (le ms. *scilos*) *tragicus scriptor,* ni sur le *Alexion in Onomacrito,* que le manuscrit cite dans la scholie sur le liv. III, v. 6, après les mots (p. 366, ligne 5, éd. Lion) *refert Apollonius in Argonautis et Al.* On verra sur quel terrain doivent conduire des recherches sur ces noms, quand j'aurai dit que dans une scholie, que je donnerai plus bas, sur I, v. 399, on lit : *Varia est opinio harum volucrum* (*Alcyonum*) *originis. Itaque in altera sequitur Ovidius Nicandrum, in altera* THEODORUM, et que ce *Theodorus* n'est autre que le Θεόδωρος ἐν ταῖς Μεταμορφώσεσιν (1) de la συναγωγὴ ἱστοριῶν παραλλήλων (Plutarque, t. III, p. 382 éd. Didot).

I, 383. « Asia *correpta* prima litera dicitur. » Le ms. *producta,* conformément au passage de Virgile : mais cela n'en est pas moins une falsification des paroles de Probus, devenues inexactes par suite d'une lacune; voy. Servius sur ce vers.

Livre II, 115. « Balsamum est liquidum medicamentum, *co-* » *lorum* curationi necessarium. » Le ms. *curationi oculorum.* —

(1) Un peu plus bas, p. 383, on lit Δωρόθεος ἐν πρώτῳ Μεταμορφώσεων, ce qu'il faut changer en Θεόδωρος d'après Probus et Stobée.

Ibid. 157 (159) : « Larius (lacus) *Umbros* tangit, et pervenit » usque Comum. » *Umbros* est une mauvaise correction de *ambros*, leçon de l'éd. pr. Dans *Ambros* j'aurais cherché une corruption de *Orobios*, si le ms. ne donnait *Insubres*. — Dans la scholie du v. 224 (225) il y a une petite lacune et ensuite un dérangement dans l'ordre des mots, auxquels l'éd. pr. et le ms. ne remédient pas. Il faut lire : *Ejusdem Campaniæ flumen Clanius juxta Acerras* (correction pour *Acerræ* marquée entre les lignes du ms.) * * * *nomine, sed gigantis nomine Clanius dictus est, ut Metrodorus ait :* car c'est de ce changement de nom et de sa cause que Métrodore de Scepsis doit avoir parlé.

II, 478. « Sed lunæ sunt quinque motus : diurnus, men» struus, annotinus, altitudinis, *latitudinis;* » le dernier mot est pris dans le ms. qui porte aussi *annuus* pour *annotinus*. La suite de la scholie est peu claire et peu correcte dans les éditions : « Terræ autem tremoris tres causæ sunt : nam aut ventis in» clusis exitum quærentibus fundamenta quassantur, *et* iis labe» factis *superiora continuantur*. » Telle est la leçon de l'éd. pr. et du ms. ; on lisait *ut* (ce qui est aussi dans l'éd. pr.) ... *superiore continuentur*. — « Aut igni, quem inesse terræ Ætna docet, » exusta *cum cadunt, cum eis onus ipsorum subsidit.* » *Exusta*, suppléez *fundamenta ;* voy. Sénèque, *Quæst. nat.* VI, 9, qui ne laisse aucun doute à ce sujet. Voici ce qu'on lit dans les éditions... *Ætna docet exusta, cum cadunt, sonus ips. subs.* (avec cette ponctuation). *Cum cadunt* est une bonne correction des éditeurs : l'éd. pr. a *concadunt* (c'est-à-dire *quom cadunt*), le ms. *occidunt*. Ensuite celui-ci porte *cumque eis sonus*, l'éd. pr. *quum eis sonus*. La phrase qui suit contient sans doute l'opinion de Thalès (chez Sénèque, VI, chap. 6), mais l'expression demande à être rectifiée. « Aut aquis id quod sustinent delabi in liquorem » *patientibus et* consumptis terris *lacus* constituuntur. » Entre *aquis* et *id*, les éditions mettent *cum*, mot qui ne se trouve ni dans l'éd. pr. ni dans le ms. En le rayant j'ai dû changer *patiuntur sed* en *patientibus et*, mais je suis loin de croire la phrase ainsi rétablie ; je crains aussi que *lacus* (leçon du ms.) ne soit une ancienne tentative pour arriver à un sens ; l'éd. pr. et les autres ont *latius*.

Livre III, 10. « Terram quæ nunc Bœotia vocatur, habuerunt

» ante Hyantes, Leleges, *Temmices*, Phœnices, Aones, unde *ad-* » *huc* Aonia dicitur. » Ainsi l'éd. pr. ; on lisait *Tenices* et *nunc*. Mais le manuscrit (qui porte aussi *adhuc*) fait voir que les Phéniciens pourraient bien être venus dans ce passage par une correction d'Egnatius. Voici la leçon du ms. : *H., Leleges, Entenes Stemaci aones*, c'est-à-dire *Hectenes, Temmices, Aones*. Il est certain que Probus n'a pas omis les Hectènes, mais il est maintenant plus que douteux qu'il ait nommé les Phéniciens. — A la fin de la scholie sur le vers 25 (27) : « Hæc » autem flumina decurrunt in *Prassum* sinum. » Le ms. a *Persicum*.

Livre IV, 125 (127). « Est autem in Cilicia promontorium » Corycium, *nomine uxoris Promethei, quæ Corycia* (le ms. *cory-* » *cion*) *est appellata. Dictum ergo senem* (le ms. *semen*) *Corycium* » Cilicem intelligi vult, hoc est remigem piratarum. » Il est fâcheux que le passage souligné, donné par le manuscrit de Paris, manque soit dans celui de Bobio, soit seulement dans l'éd. pr. Ce fait, que je crois nouveau dans la mythologie, aurait eu besoin de cette confirmation quant au nom *Promethei*, pour lequel on se serait attendu à *Typhoei*. — A la fin de la scholie sur le vers 317, on arrive, on ne sait comment, à ces mots : *Insula Carpatho dicta, quæ existimatur objecta Peneo*. C'est une scholie sur le vers 387 : *Carpathio gurgite*, ainsi écrite dans le ms. : *Carpathium mare ab insula Carpatho dictum, quæ*, etc. — Au vers 462 il faut lire : « Pangæus mons est, *et* » (ajouté par l'éd. pr. et le ms.; peut-être *ut*) Rhodope, Thraciæ. » Rhesi tellus, Thracia, quæ prius dicta est Aria (le ms. *Arsa*), » ab Areo (le ms. *Arseo*) rege, patre Thracis et Edoniæ, a quo » Thracia dicta est; et quædam gens est *Edonia* (les éd. *Edrinæ*, » l'éd. pr. *edime*, le ms. *edoniæ*). Latine autem interpretatur *Aria* » (ou *Areia*. Le ms. *arsa*, les éd. *ansa*) Martia sive Mavortia. » — Au vers 520 : « Cicones, natio Thracum, *qua* (ajouté d'après » l'éd. pr.) oppidum est Ismaros. Napææ sunt nymphæ *arvo-* » *rum*, » le dernier mot ajouté par le ms.

Après ce compte rendu des principales améliorations que le manuscrit de Paris apporte au texte publié, je fais suivre les scholies omises dans les éditions : car, à cause de l'excessive rareté de l'édition *princeps*, elles ne sont accessibles qu'à un

très-petit nombre de savants; pour tous les autres ce sont des inédits.

LIBER I.

35. *Justa plus parte reliquit*, a Scorpione, quia Scorpius duorum signorum spatium tenet (1), in cujus brachiis duobus est posita statera, signum Libræ, quem (2) Græci ζυγὸν vocant : hoc enim spatium ab eo detineri et Ovidius (3) testatur, cum ait :

> Est locus, in geminos ubi brachia concavat arcus
> Scorpius, et cauda flexisque utrinque lacertis
> Porrigit in spatium signorum membra duorum.

36-39. *Quicquid eris, nam te — Proserpina matrem.* Tartarum ait Virgilius apud inferos locum præcipitem infinitæ altitudinis, cum ait (4) :

> Tum Tartarus ipse
> Bis patet in præceps tantum tenditque sub umbras
> Quantus ad ætherium.

Elysios campos dicit apud inferos, in quos recipiantur piorum animæ; quos alii putant esse insulas fortunatorum. Nam quod negat Proserpinam sequi voluisse matrem, contra historiam refert : cognito enim ejus raptu Ceres Jovi detulit querelam; qui (5) permisit matri filiam abducere, si nullum cibum ore apud inferos contigisset. Cum autem indicium fecisset Ascalaphus, Orphnes (6) et Acherontis filius, eam tria grana mali Punici in horto Ditis (7) devorasse, mutatus est in avem bubonem. Jup-

(1) *Tenet.* L'éd. pr. *teneat;* et plus bas elle omet *est.* — (2) *Quem.* Le ms. *que*; l'éd. pr. *quæ.* Puis le ms. *zicon,* l'éd. pr. ξύγον. — (3) *Ovidius,* Métamorph. II, 195. — (4) *Ait*, Enéide, VI, 577. — (5) *Qui.* Le ms. *quod.* — (6) Le ms. *alachus orphei.* — (7) *Ditis* est une correction. Le ms. *dicit,* l'éd. pr. *dicitur.*

piter permisit sex mensibus cum matre filiam esse, totidem cum viro (8).

138. *Pleiadas — Lycaonis arcton.* Pleiades Vergiliæ dicuntur, ut quibusdam liquet, quia sint Atlantis et Pleiones filiæ; vel ἀπὸ τοῦ πλέειν dictæ, iccirco quod earum ortu prima cura sit (9) navigatio. Quarum mentionem facit Ovidius in Phænomenis (1), dicens de Perseo :

> Pliades ante genus septem radiare feruntur,
> [*Sex*] * * * * *
> Sed tamen apparet sub opaca septima nube.

Hyades existimantur esse in cornibus Tauri aut (2) in ore, quas imperiti Suculas appellant, arbitrantes a suibus (3)

(8) *Totidem cum viro,* leçon de l'éd. pr., ainsi interpolée dans le ms. *totidem vero apud inferos.* — (9) *Prima cura sit navigatio.* Cette leçon de l'éd. pr. vaut mieux que celle du ms. *prima sit tuta nav.* — (1) *Phænomenis.* Le ms. *pacnois,* c'est-à-dire *pacnominis.* Mais les vers y sont exempts de fautes, tandis que l'éd. pr. porte *Pleiades — radiata — apparent.* On voit facilement qu'entre les deux vers il en manque au moins un, commençant peut-être, ainsi que je l'ai indiqué, par le mot *sex*, duquel le copiste aura sauté à *sed.* Voici les paroles d'Aratus (255) :

> Ἑπτάποροι δὴ ταίγε μετ' ἀνθρώπους ὑδέονται,
> Ἓξ οἷαί περ ἐοῦσαι ἐπόψιαι ὀφθαλμοῖσιν, etc.

Genus, sous-entendu *Persei. Genus* est un hétéroclite de *genu* pour le nominatif et pour l'accusatif, dont Cicéron se sert souvent dans les *Aratea.* On ne peut pas décider si Ovide a voulu suivre son exemple, ou s'il a écrit *genu.* Outre ces deux vers il ne nous reste, que je sache, de cette traduction d'Ovide que la fin (voy. Lactance II, chap. 5) :

> Tot numero talique deus simulacra figura
> Imposuit cœlo, perque atras sparsa tenebras
> Clara pruinosæ jussit dare lumina nocti,

qui répond aux vers 451-453 d'Aratus. — (2) *Aut.* Le ms. *et.* — (3) *A suibus.* L'éd. pr. ἀπὸ τοῦ σῦν.

Hyades dictas : sed errant ; dictæ sunt enim ἀπὸ τοῦ ὕειν, hoc est aspargendo : est enim pluvium sidus, hoc est (4) non temere oritur ut non imbres sequantur.

Lycaonis arcton dicit Septentrionem, et vulgarem sequitur historiam. Juppiter enim Calisto, Lycaonis filiam, creditur mutatus in Dianam compressisse ; quæ gravida mutata in ursam ira Junonis, peperit puerum Arcada, quem Juppiter, ne venans matrem feriret, mutatum in eandem formam cum ea inter sidera rettulit. Sunt autem ibi duæ Ursæ, major et minor : major Helice vocatur, minor Cynosura.

217-18. *Candidus auratis — occidit astro.* Icari, pastoris Attici, canis qui servaverat corpus occisi et filiæ Erigonæ quæ se suspendio necaverat (*) ob interitum patris, relati sunt in sidera. Pecoribus autem canis sidus ideo inimicum est, quod poetæ ferunt a pastoribus Icarum occisum. Occidit autem Canis oriente Tauro, qui existimatur ideo sacratus inter cœlestia, quod insidias parantem Jovem Europæ celaverit. Tempus autem definitur extremi Aprilis mensis usque in kalendas Maias : hoc idoneum fabæ sationi putant.

245-247. *Maximus hic flexu — æquore tingui.* Quidam draconem, cujus sidus inter duas Ursas, h. e. duos Septentriones, existimant esse Ladona (5), qui custodierit Hesperidum mala ; quidam consecratum a Minerva tradunt quo sit educatus Erichthonius. *Arctos* autem sunt duo Septentriones, quos metuere ait æquore tingui, quod nec occidant nec oriantur. Autumant quidam ex Oceano oriri sidera et in Oceanum (6) occidere, quia ibi visus noster deficiat ubi (7) defecerit horizon.

(4) *Est* omis dans l'éd. pr. Peut-être *sidus hoc et.* — (*) *Necaverat.* L'éd. pr. *nocuerat.* — (5) *Ladona.* Le ms. *ladna.* L'éd. pr. (probablement par une mauvaise correction d'Egnatius) *echidnam qui* (sic). — (6) *In Oceanum.* L'éd. pr. *in hoc canem;* puis *ursus* pour *visus.* — (7) *Ubi.* Le ms. *et ubi.* Après *orizon* (sic) le ms. et l'éd. pr. ajoutent *fiat.* [Peut-être une variante pour *deficiat* ou pour *defecerit;* ou plutôt *hiat,* « il y a lacune » (dans l'original du copiste)] *in alio sic.* Suivent les longues scholies des vers 233 et suiv., *Quinque tenent cœlum zonæ,* etc.

281. *Pelion* et *Ossam,* montes Thessaliæ.

309. Baleares insulæ continuant Hispaniam, ubi (8) optimi funditores.

378. *Et veterem in limo ranæ cec. querelam.* In Lycia Latona æstu exhaustis uberibus educans Apollinem et Dianam infantes accessit ad Melam fontem, et cum vellet bibere, prohibuit eam Neocles pastor. Cum autem illa pertinacior esset, perturbarunt aquam (9). Itaque deæ numine mutati sunt in ranas.

399. *Dilectæ Thetidi Alcyones.* Varia est opinio harum volucrum originis. Itaque in altera sequitur Ovidius Nicandrum, in altera Theodorum (1). Putatur enim Ceyx, Luciferi filius, cum Alcyone, Æoli filia, mutatus in has volucres. Idem refert Alcyonen, Scironis (2) filiam, latronis Attici Polypemonis filii, cum pater ei præciperet ut quæreret maritum, arbitratam permissum sibi ut concumberet cum quibus vellet, ab irato patre dejectam in mare mutatam in hanc volucrem. Iccirco autem dilectas Thetidi dicit has aves, quod per septem dies quibus excludunt fœtus in mari tranquillitas est, ut tuta sit navigatio.

437. *Glauco et Panopeæ et Inoo Melicertæ.* Panopeam hanc virginem unam nominat inter Nereidas. Glaucus autem deus maris est; is autem piscator fuit et gustatu cujusdam herbæ conversus est in numen. Inoum Melicerten (3) ait Palæmona, quem quidam Portumnum interpretantur; ipsa autem mater præcipitata cum eo in mare numen pelagi facta est et appellata Mater Matuta, græce Leucothea.

492. *Emathiam — campos.* Hæmus mons dividit Thra-

(8) *Ubi.* L'éd. pr. *ut.* — (9) *Perturbarunt aquam,* ou autre chose de semblable, voy. Ovide, Métam. VI, 363 et suiv. L'éd. pr. et le ms. portent *prohibuerunt aqua.* Peut-être y avait-il primitivement *prosil*UERUNT [*in fontem et conturba*VERUNT] *aquam,* ce qui aurait été changé après la perte des mots intermédiaires. — (1) *Theodorum,* voy. à la page 48. — (2) *Scironis.* Les deux *Scyronis.* Je ne me rappelle pas avoir vu ce mythe ailleurs. C'est à Sinis qu'on donne pour père Polypémon, pour fille Périgouné. L'éd. pr. porte partout *Halc.* — (3) *Melicertam* dans le ms.

ciam a Macedonia, dictus a nomine regis Thracum Hæmi, cujus soror vel (4) uxor Rhodope (5) fuisse traditur. Emathia dicitur Macedonia, ut plerisque auctoribus liquet, ab Emathione, fratre Memnonis, Auroræ et Tithoni filii.

—

LIBER II.

2. *Nunc te Bacche canam.* Bacchari est furere : inde et Bacchæ dicuntur quæ per furorem sacra Liberi Patris celebrant (6), et ipse Bacchus vocatur a furore quem incutit suis. Idem Lenæus dicitur, torcularis, nomine græco, quod λῆνον appellant torculum.

8. Cothurni sunt calceamentorum genera venatori apta, quibus crura etiam muniuntur : cujus calceamenti effigies est in simulacris Liberi et Dianæ.

16. *Atque habitæ Grajis or. qu.* Existimant in Dodonei Jovis oraculo quercum vocalem fuisse, ex qua lignum Minerva in [*Argo nave posuit, ut*] (7) Argonautis futura prædiceret.

18. *Ut cerasis ulmisque et* [sic] *Parnasia laurus.* Ex urbe Cerasunte (8), quæ est in Ponto, Lucullus, qui oppugnavit Mithridatem, transtulit arboris genus quod fert cerasia (9) poma : ipse (1) autem oppidi nomine Cerason vocavit pomum cerasium. Parnasia laurus dicitur, quia subjecta est Apollinis tutelæ, cujus oraculum Delphicum Parnasso monti Phocidos subest.

64. *Solido Paphiæ de robore myrtus.* Insula est Cypros, tota Veneri sacrata, in qua est oppidum Paphos, a quo Paphiam myrtum appellavit (2) arbusculam quæ Veneris tutelæ subjecta est.

66. *Herculeæque arbos umbrosa cor.* Populus quia Her-

(4) *Vel* omis dans l'éd. pr., qui écrit *Æmus* sans *h*. — (5) *Rhodope*. Le ms. *rhodos*. — (6) *Celebrant*. L'éd. pr. *celebrabant*. — (7) *Minerva in Argonautis*, lacune évidente. L'éd. pr. porte seulement *Minerva Arg.*, sans *in*. — (8) *Cerasunte*. Le ms. *Ceraso*. — (9) *Cerasia*. L'éd. pr. *cerasa*. — (1) *Ipse*. Le ms. *ipsam*. — (2) *Appellavit*. Le ms. *appellat*.

culis tutelæ existimetur subjecta, testatur in Æneide (3) Virgilius dicens :

> Dixerat : Herculea bicolor cum populus umbra
> Velavitque comas, foliisque immissa pependit.

84. *Idæis cyparissis.* Cyparissum dicit cupressum, quidam dicunt a (4) Cyparisso, qui in insula Chia cum haberet cervum mansuetum, quem unice diligebat, et errantem in sylvis ignarus jaculo trajecisset, inedia se necavit. Quem quia nec consilio a morte nec viribus medicinæ Apollo, qui eum immoderate diligebat, revocare poterat, convertit in cypressum, arborem luctuosam. Quidam putant, ut Asclepiades ait, Boream fuisse Celtarum regem, qui filiam Cyparissam amiserat et novum arboris hujus genus primus in tumulo ejus severit, ob eamque causam esse luctuosam cupressum. Idæas autem cyparissos ideo, quod copiosæ sint in nemore Matris Magnæ.

86. *Orchades* (5) a magnitudine appellatæ, quod similes sint testiculis qui græce ὄρχεις dicuntur. Pausia oleæ genus est acerbæ quam possiam (6) vocant.

87. *Pomaque et Alcinoi sylvæ.* Alcinoi sylvas dicit, quia refert Homerus eum habuisse pomarium incredibili superbia. Fuit autem rex Phæacum qui sunt in insula Corcyra, et habuit ex Arete fratris sui filia Rhexenoris Nausicam filiam, quæ Ulyxi inopi in litore opem tulit, et intraturo (7) patris domum vestitum dedit.

—

LIBER III.

122. *Neptunique ipsa deducat or. g.* Neptunus Cereri cum vim afferre vellet, ea se in equam transfiguravit;

(3) Enéide, VIII, 276. Le premier vers manque dans le ms. — (4) *A* et *in* sont omis dans le ms. *Chia*, erreur pour *Cea*. Je ne me rappelle pas avoir vu ailleurs ce qui va être raconté d'après Asclépiade. — (5) *Orchades*, l'éd. pr. deux fois *orchites*. — (6) L'éd. pr. *possian*. — (7) *Et intraturo*. L'éd. pr. *et Iuro*.

nihilominus incepto (8) non destitit Neptunus, eamque ita compressit quod genus equorum inde proditur esse.

113-115. *Primus Erichthonius — gyrosque dedere.* Erichthonius Electræ et Jovis filius (9) fuit, sed hujus nunc mentio non est, sed Attici, Vulcani filii et Terræ **** cum (1) cupiditate ejus patris (?) luctando vim voluisset inferre (2), per certamina natus est. A Terra igitur (3) et certamine Erichthonius dictus. Primus autem dicitur quadrigis usus, quo decentius celaret pedes anguinos suos. — Lapithæ natio est Thessalorum; Pelethronii dicti a loco qui subjectus est (4) Pelio monti, ab eo quod medicamentorum magna vis ibi nascatur, quod Græci glossematicos throna vocant. Pelion est autem eadem lingua lividum. Lapithæ ergo primi existimantur equitasse et, ut Palæphatus in libro Apiston (5) ait, ejus gentis ei qui (6) in Nephele castello morentur; ex qua causa Centauri Nebulæ filii traduntur (7); et Ixion eis mercedem promisit, si furentem taurorum (8) gregem occidissent; quorum velocitate cum (9) impetus effugerint (1) et ipsos telis confecerint (2), ἀπὸ τοῦ κεντᾶν (3), quod est figere, et tauris Centauri (4) dicti sunt. Existimati sunt biformes, quia (5) primi equitare cœperunt.

Fr. Dübner.

(8) *Inceptu* dans le ms. qui met cette scholie avant la suivante. — (9) *Electræ et Jovis filius* est dit ordinairement de Dardanos, père d'Erichthonius. L'éd. pr. offre une autre variation : *Erichthonius Trois filius.* Dans Homère Tros est *fils* d'Erichthonius. — (1) *Terræ cum.* Il y a ici une lacune, causée probablement par la répétition du mot (*aspersit*) *terræ.* — (2) *Vi* (sic) *voluisset inferre* dans l'éd. pr. Le ms. porte *invaluisse Minervæ.* — (3) *Igitur* manque dans le ms. — (4) *Est.* L'éd. pr. et le ms. *esse.* — (5) Ἀπίστων. L'éd. pr. et le ms. *Ariston.* — (6) *Ei* (pour *ii*) *qui* d'après l'éd. pr. Le ms. porte *utique.* — (7) *Traduntur.* Le ms. *creduntur.* — (8) *Taurorum.* Le ms. *centaurorum.* — (9) *Cum.* Le ms. *quorum* (répété) *cum.* — (1) *Effugerint* d'après le ms., qui omet *et.* L'éd. pr. *effugerent.* — (2) *Confecerint.* L'éd. pr. et le ms. *conficerent.* — (3) Κεντην dans le ms. — (4) *Centauri* est omis dans l'éd. pr. — (5) *Quia.* Le ms. *qui.*

Les inscriptions phéniciennes, puniques, numidiques, expliquées par une méthode incontestable, par LE GÉNÉRAL DUVIVIER.

Paris, Dumaine, 1846, in-8° de une feuille.

M. le général Duvivier annonce la découverte d'une méthode infaillible pour lire et expliquer les inscriptions phéniciennes et puniques sur le sens desquelles tout le monde jusqu'à lui se serait mépris du blanc au noir. Je ne me permettrai pas de discuter à l'avance une théorie analytique dont j'ignore absolument la nature. Ce sont les résultats obtenus à l'aide de cette théorie qui sont livrés exclusivement à l'appréciation de chacun, et comme je suis tout aussi confiant dans la méthode que j'ai moi-même employée, que peut l'être M. le général Duvivier dans celle qu'il a découverte, je ne crains aucunement de dire de ses traductions ce qu'il a dit des miennes: elles sont loin d'être exactes. Sans entrer dans des explications trop longues, je n'élèverai que quelques objections toutes matérielles contre l'interprétation nouvelle du texte punique du monument de Thougga, et si M. le général Duvivier parvient à les combattre victorieusement, je serai probablement moins disposé à m'effrayer de l'étrangeté des nouvelles traductions qu'il propose, sans y joindre de démonstration.

Le texte punique de l'inscription de Thougga contient en tout 155 lettres groupées en 40 mots séparés les uns des autres par des points. Parmi ces mots, il en est un de deux lettres qui se reproduit 9 fois. C'est le mot que je lis avec tout le monde, *ben*, fils de. De plus, dans les lignes 1 et 3, composées chacune de 21 lettres, les 16 dernières sont identiques. Il ne peut donc y avoir de traduction admissible, quelle qu'elle soit, qu'à la condition expresse de donner exactement le même sens pour ces deux séries de 16 lettres, de même que pour le mot de deux lettres qui se reproduit 9 fois.

La traduction de M. le général Duvivier contient 40 phrases, juste autant que la mienne contenait de mots. Ces 40 phrases comportent 108 idées distinctes et explicites, en outre des con-

jonctions, des prépositions et des particules de toute espèce dont je ne tiens pas compte. C'est donc par idée une lettre et demie à peu près, et pour en venir là, il faut renoncer à l'hypothèse d'une écriture alphabétique. Or, si nous adoptons celle d'une écriture idéographique, c'est bien une autre affaire! Nous n'avons plus qu'une trentaine de signes au plus pour peindre toutes les idées d'une langue.

M. le général Duvivier reconnaît toute l'importance du précieux lambeau d'alphabet Tourguy que nous devons au zèle de M. le capitaine Boissonnet. Cet alphabet confirme les valeurs que j'avais assignées aux caractères de la contre-partie libyque de l'inscription de Thougga, en voyant dans le texte punique des noms propres qui se retrouvent lettre pour lettre dans le texte libyque. Cette coïncidence, si elle était purement l'effet du hasard, ferait du hasard quelque chose d'intelligent comme la Providence. M. le général Duvivier ne peut mettre à néant cette coïncidence frappante, et tant qu'elle existera, je crois fermement qu'il sera impossible de voir autre chose que des noms propres dans les groupes où je n'ai vu que cela.

Attendons le moment où le secret de la nouvelle méthode de lecture, découverte par M. le général Duvivier, nous sera révélé; alors on pourra discuter autre chose que la réalité des faits matériels qui frappent les yeux; mais alors seulement je consentirai à croire avec M. le général Duvivier que les archives des plus glorieuses académies ont été depuis cent cinquante ans surchargées de romans à la rédaction desquels je m'estime heureux d'avoir pris ma petite part.

1er février 1846.

F. DE SAULCY.

Histoire romaine de Dion Cassius, *traduite en français, avec des notes critiques, historiques, etc., et le texte en regard, collationné sur les meilleures éditions et sur les manuscrits de Rome, Florence, Venise, Turin, Munich, Heidelberg, Paris, Tours, Besançon ; par* E. GROS, inspecteur de l'Académie de Paris. Tome 1er, contenant les fragments jusqu'à l'an de Rome 545. Paris, F. Didot frères, 1845, pp. cIII et 407, in-8°, prix 10 fr.

Jamais peut-être aucun savant ne s'est trouvé dans une situation plus heureuse que M. Gros, pour publier une nouvelle édition d'un auteur ancien : chargé dans l'université de fonctions très-importantes, très-honorables sans doute, mais qui enlèvent bien peu de temps à ses studieux loisirs, il a pu se consacrer presque exclusivement à l'étude de son auteur. Ce n'est pas tout : il a obtenu d'un ministre, qui sait apprécier toute l'importance des travaux d'érudition, un congé et une mission pour aller en Italie collationner les manuscrits de Rome, de Florence, de Venise et de Turin. Un autre ministre, mettant, pour ainsi dire, à son service toutes les ressources de notre diplomatie, a fait venir à Paris, pour lui, trois manuscrits de la bibliothèque royale de Munich, et il en eût fait autant d'un manuscrit de la bibliothèque de Heidelberg, si ce dernier n'eût été absent pour le moment. Mais M. Gros n'y a rien perdu : le savant directeur du gymnase français de Berlin, M. Gustave Kramer, entre les mains de qui était alors ce manuscrit, lui a envoyé une copie exacte de tout ce qui s'y trouve d'extraits de Dion Cassius. La bibliothèque de Besançon possède un manuscrit de cet auteur et un autre de Xiphilin, son abréviateur; ces deux manuscrits ont été envoyés à M. Gros. On conserve à la bibliothèque de Tours le fameux *Codex Peirescianus*, d'après lequel Henri de Valois publia, en 1634, ses *Fragmenta Peiresciana;* personne, depuis ce savant, ne l'avait collationné : sur un ordre du ministre de l'instruction publique, il est aussi arrivé dans le cabinet de M. Gros, pour lequel, cela va sans dire, tous les trésors de la bibliothèque royale se sont également ouverts. Afin, sans doute, d'évi-

ter au nouvel éditeur les préoccupations fâcheuses qui naissent si souvent pour les gens de lettres des exigences d'un libraire, le gouvernement s'est généreusement chargé des frais de l'édition. Ajoutons, enfin, que M. Gros n'avait point affaire à un de ces sols annuellement bouleversés depuis deux siècles par le soc de la critique, et où les philologues les plus habiles ne trouvent maintenant presque plus rien à ramasser; mais bien à une terre vierge, à peine défrichée dans quelques endroits, et sur laquelle on n'a, pour ainsi dire, qu'à étendre la main pour en arracher des poignées de mauvaises herbes, et voyons comment il a su tirer parti de tous ces avantages.

Il a collationné en tout trente manuscrits, savoir :

1° Pour Dion, six manuscrits de Florence; *plut.* LXX, *codd.* 8 et 10; *plut.* VII, *cod.* 22; *plut.* VII, *cod.* 15; *plut.* IV, *cod.* 26; *plut.* LVII, *cod.* 45; — deux de Venise, n. 395 et 396; — quatre du Vatican, n. 144, 993, 1288 et 1418; — un de Turin, n. 76; — trois de Munich, n. 185, 234 et 267; — un de Heidelberg, n. 129; — trois de Paris, n. 1689, 1690 et 2550; — un de Besançon, n. 68; — enfin un de Tours, le *Codex Peirescianus*.

2° Pour l'Abrégé de Xiphilin, six manuscrits du Vatican, n. 145, 146, 1289, 61, 35 et 193; — un de Paris, n. 1691; — un de Besançon, n. 19; — et en outre deux manuscrits de Naples, contenant tous deux une traduction latine de cet abrégé, par Démétrius Chalcondyle.

On ne voit pas figurer dans cette liste le fameux manuscrit palimpseste d'où M. A. Mai a tiré ses *Excerpta Vaticana*. M. Gros nous apprend en effet que l'illustre cardinal, consulté par lui « sur l'utilité que pourrait avoir une nouvelle colla-
» tion, lui a répondu que le temps et la peine qu'elle exige-
» rait ne seraient pas compensés par quelques variantes sans
» importance. » M. Gros pouvait s'attendre à cette réponse, et peut-être n'eût-il pas dû s'y exposer; quoi qu'il en soit, il eût bien fait de passer outre et de tenter cette nouvelle collation. Un seul exemple nous suffira pour démontrer qu'il n'y eût perdu ni son temps ni sa peine.

On lit, page 313 de sa traduction : « Annibal, voulant met-
» tre d'une manière frappante les désastres des Romains sous
» les yeux des habitants de Carthage, *fit transporter* DANS

» L'ÉTANG *trois médimnes attiques d'anneaux d'or* dont les » chevaliers et les patriciens ornaient leurs doigts suivant » l'usage de leur pays, et qu'il avait enlevés en dépouillant » leurs cadavres. » C'est la traduction à peu près exacte d'un fragment tiré des *Excerpta Vaticana* (p. 544, ed. Rom.), dans lequel on lit en effet, ἐς τὴν λίμνην ἀπέπεμπεν. Mais tout le monde sait que, dans quelques manuscrits, le β a exactement la forme d'un μ dont le premier jambage ne serait point prolongé au-dessous de la ligne, ce qui a lieu toutes les fois que cette lettre est liée à une lettre précédente (1). Quant au ν, dans les manuscrits de toutes les époques, il se confond très-facilement avec l'υ. Il faut donc, dans le passage qui nous occupe, au lieu de ἐς τὴν λίμνην, qui n'a aucun sens, lire ἐς τὴν Λιβύην, EN LIBYE, EN AFRIQUE.

Cette correction, qui, après tout, exige encore un certain effort de critique, se serait présentée d'elle-même à M. Gros, s'il eût pris la peine de lire le manuscrit; il n'eût point alors fait imprimer la note suivante (p. 397) : « *Fit transporter dans* » *l'Etang*, c'est-à-dire dans l'*Etang* ou dans le *Marais* de Car- » thage. Cette ville était située au fond d'un golfe, sur une » presqu'île. Il partait de cette presqu'île, du côté de l'occi- » dent, une langue de terre bordée de rochers et d'un simple » mur, large à peu près d'un demi-stade, qui, s'avançant » dans la mer, la séparait de ce qu'on appelait le *Marais* ou » l'*Etang*. Cf. Polybe, I, 73. »

Cette note est très-malheureuse. D'abord elle prouve que M. Gros n'a conçu aucun doute sur la pureté du texte de ce fragment; ainsi, de deux choses l'une : ou, suivant lui, Dion a raconté sérieusement que le vainqueur de Cannes n'avait pas trouvé de meilleur moyen de donner à ses concitoyens une idée de l'importance de sa victoire, que de *faire* JETER A L'EAU *trois boisseaux d'anneaux d'or;* ou bien, il ne prend pas à la lettre ces mots l'*Etang*, le *Marais*, et pense que Dion a voulu désigner ainsi, par une sorte de métonymie, *Carthage* elle-même, comme si l'on disait *la Rivière* pour *Paris*, *le Lac* pour *Genève*, etc., etc.

(1). Voy. Bast, *Comment. palæographic. ad. Greg. Cor.*, p. 708.

Mais examinons le fond même de la note. Est-ce le *simple mur*, ou la *langue de terre*, qui était *large d'un demi-stade?* Est-ce cette *langue de terre*, ou *la mer*, que *le mur* séparait de l'*Etang?* Tout cela aurait besoin d'explication. Nous ferons remarquer en outre que, de ce que λίμνη s'emploie quelquefois pour désigner un *étang*, d'autres fois pour désigner un *marais*, il ne s'ensuit pas qu'on puisse, dans tous les cas, le traduire indifféremment par l'un ou l'autre de ces mots. Ici, par exemple, il ne s'agit nullement d'un marais, mais d'un lac assez étendu et assez profond, le *lac de Tunis*. Du reste, toute cette note (à l'exception toutefois de la première phrase) est la traduction un peu confuse, un peu embrouillée, d'un passage d'Appien (VIII, 95), défiguré par une lacune que M. Gros n'a pas aperçue; car autrement il n'eût point *bordé de rochers et d'un simple mur* une langue de terre, une espèce de dune, où il n'y a jamais eu apparence de rochers ni de murs. Pourquoi donc, empruntant à Appien cette description, cite-t-il, non cet auteur, mais Polybe?....

Nous le répétons, M. Gros a eu tort de ne point tenter la collation du manuscrit palimpseste; quand elle n'aurait eu pour effet que de l'empêcher d'écrire cette note malencontreuse, la peine qu'elle lui eût coûtée n'eût point été perdue. Mais ce travail lui eût rendu bien d'autres services ; car, pour ne parler que du volume que nous avons sous les yeux, les deux tiers au moins des fragments qu'on y trouve sont empruntés aux *Excerpta Vaticana.*

Nous n'entreprendrons point ici d'examiner la manière dont M. Gros a reproduit ces fragments; ce serait empiéter sur un travail qu'un de nos savants collaborateurs a commencé sur le texte de Dion Cassius, et qui sera inséré dans un de nos plus prochains numéros; nos lecteurs sont d'ailleurs suffisamment édifiés, par la citation qui précède, sur la valeur critique de l'édition de M. Gros. Contentons-nous, pour aujourd'hui, de leur donner une idée de sa traduction.

Il nous semble qu'on peut résumer ainsi les conditions que doit réunir une bonne traduction : 1° rendre fidèlement la pensée de l'auteur ; 2° ne dire rien de plus, rien de moins que ce qu'il a voulu dire ; 3° reproduire autant que possible

les formes et la couleur de son style; 4° enfin, être correcte et grammaticale.

Disons-le tout de suite, la traduction de M. Gros ne satisfait à aucune de ces conditions; disons-le, car c'est lui rendre à lui-même un très-grand service, que de l'arrêter dès son début dans la fausse voie où il s'est engagé, et qui, s'il ne se hâte d'en sortir, ne le conduira certainement pas à élever *ce monument national* qu'on était en droit d'attendre de tous les secours qui ont été mis à sa disposition.

Déclarer qu'un ouvrage ne possède aucune des qualités du genre auquel il appartient, c'est dire en d'autres termes qu'on y trouve les défauts opposés à ces qualités. Or, parmi ces défauts, il en est un surtout qu'on ne s'attendrait pas à rencontrer dans un ouvrage dédié, par un *inspecteur de l'académie de Paris,* au *secrétaire perpétuel de l'Académie française :* c'est l'incorrection du style, le mépris des prescriptions de la grammaire; hâtons-nous donc de démontrer, qu'en attribuant ce défaut au livre de M. Gros, nous ne nous sommes point rendu coupable de calomnie; quelques citations, prises au hasard entre mille que nous pourrions faire, suffiront pour cela, nous le pensons.

On lit dans le discours adressé par les Sabines à leurs époux, près d'en venir aux mains avec leurs pères (p. 29, fr. 13) : « Vous n'aurez pas à regretter le plus grand des mal-» heurs; celui de donner la mort aux AIEUX *de vos enfants.* » — Suivant le *Dictionnaire de l'Académie, aïeux* se dit, 1° de ceux qui ont vécu dans les siècles passés, 2° de la suite des personnes dont on descend. Est-ce dans l'une ou l'autre de ces acceptions que M. Gros prend ici ce mot? Dans ce cas il met dans la bouche des Sabines un aphorisme dans le genre de ceux dont est composée la chanson de M. de la Palisse. S'il le prend dans le sens de *grands-pères,* il fait une faute de français; car dans ce sens on dit *aïeuls* au pluriel : c'est encore l'Académie qui le dit.

P. 35, fr. 16 : « Ce prince (Numa) et Romulus furent re-» gardés comme *un présent* du ciel. » — Un autre aurait mis *des présents,* ou aurait traduit plus littéralement; il y a dans le texte : Καὶ ἐκεῖνος οὐκ ἀθεεὶ σφίσιν ἐξ ἴσου τῷ Ῥωμύλῳ ὑπάρξαι ἔδοξεν.

P. 47, fr. 23 : « Tarquin, dès qu'il fut en mesure d'*imposer le* » *joug* aux Romains, *même malgré eux.* » — Il paraît que M. Gros aime beaucoup cette façon de parler ; on lit de même, p. 179, fr. 104 : « Les Tarentins *contraignirent* les » Romains à prendre les armes *malgré eux.* » — Mais, dans la première de ces phrases, il y a, outre le pléonasme, un contre-sens, car le texte porte : ἐπεὶ ἱκανῶς ὡς καὶ ἀκόντων τυραννήσων παρεσκευάσατο, et ce qui précède, comme ce qui suit, prouve que τυραννεύειν ne peut avoir ici d'autre sens que celui d'*usurper le trône.*

P. 83, fr. 38 : « Coriolan se flatta que les Volsques le recevraient avec joie, dans l'espoir qu'il ferait à Rome autant et même plus de mal *qu'ils en avaient souffert.* »

P. 89, fr. 41 : « Toujours dominée par l'intérêt du moment, » la multitude exalte ses bienfaiteurs; disposée, dès qu'elle » en a obtenu tout ce qu'elle pouvait en attendre, à ne » pas leur témoigner *plus d'attachement qu'à ses plus grands* » *ennemis.* »

P. 145, fr. 82 : « Des peines trop sévères, infligées à de » tels hommes, les perdent quand ils auraient pu devenir » meilleurs..... *Une humanité raisonnée* produit des résultats » tout à fait contraires. »

P. 175, fr. 99 : « Plus il les voyaient céder, plus ils » montraient d'audace, *comme s'ils s'appuyaient* sur un droit » réel. »

P. 205, fr. 122 : « Les Romains qui n'avaient jamais vu *des* » *éléphants,* effrayés d'abord à la vue de ces monstres, réfléchirent bientôt... »

P. 221, fr. 133 : « Je reconnais là Fabricius *et non pas un* » *autre.* » — On conviendra que ce dernier membre de phrase est d'une naïveté au moins singulière.

P. 253, fr. 157 : « Rome avait renouvelé ses traités avec les » Carthaginois, moyennant une somme d'argent. Instruits » qu'*elle* faisait des préparatifs tandis qu'ils étaient occupés à » combattre contre leurs voisins, ils *y* envoyèrent une ambassade. » — Nous aurions pu nous borner à donner ce passage, comme spécimen de la traduction de M. Gros. On remarquera d'abord que *Rome* est le sujet de la première phrase, et *les*

Carthaginois celui de la seconde, ce qui n'empêche pas M. Gros de se contenter pour celle-ci, d'un simple pronom personnel. Ce procédé lui est extrêmement familier, et nous pourrions en citer dans son livre des milliers d'exemples. — On remarquera encore dans la seconde phrase, Rome personnifiée dans le pronom *elle*, puis désignée par l'adverbe *y ;* c'est encore là un procédé habituel à M. Gros. — Enfin, ces mots *moyennant une somme d'argent* forment un véritable contre-sens; car ils signifient *que Rome obtint des Carthaginois, en leur donnant une somme d'argent, le renouvellement des traités ;* or, Dion Cassius dit précisément le contraire : Οἱ Ῥωμαῖοι τοὺς Καρχηδονίους χρήματα ἐπιπραξάμενοι, τὰς σπονδὰς ἀνενεώσαντο, *les Romains s'étant fait donner de l'argent par les Carthaginois renouvelèrent les traités.*

M. Gros paraît ne pas s'être rendu un compte bien exact de la véritable valeur des mots français; on en trouve la preuve dans un grand nombre de passages de sa traduction. — Il y a certainement une grande différence entre *la patrie* et *la ville natale :* André et Marie-Joseph Chénier étaient nés tous deux à Constantinople; la capitale de la Turquie était donc *leur ville natale ;* mais elle n'était pas *leur patrie,* car ils n'étaient Turcs ni l'un ni l'autre. M. Gros a constamment confondu ces deux expressions, et par conséquent les deux idées qu'elles représentent. On lit p. 219, fr. 154 : « Arrivé *près de sa ville » natale,* Régulus refusa les honneurs *dus aux consuls.* » Rome était sans doute *la patrie* de Régulus; mais qui a dit à M. Gros qu'elle était aussi sa ville natale ? Du reste, c'est là une difficulté qu'il s'est bénévolement créée; car il n'est question dans le texte ni de patrie, ni de ville natale; on y lit seulement : ὁ δ' ἐλθὼν τὰς μὲν συνήθεις τοῖς ὑπατικοῖς τιμὰς διώσατο. Nous ferons remarquer en outre que ὑπατικοῖς ne signifie pas *aux consuls,* mais *aux consulaires ;* ce qui est bien différent. L'histoire, à défaut de dictionnaire, aurait pu avertir M. Gros de l'inexactitude de sa traduction ; il y avait longtemps que Régulus n'était plus consul, lorsqu'il fut envoyé à Rome par les Carthaginois ; il ne l'était déjà plus lorsqu'il perdit la bataille de Tunis.

P. 9, fr. 7 : « Evandre, *né en Arcadie*, partit de Pallantium, » avec *une troupe* de ses compatriotes, pour aller établir une » colonie. » Il y a dans le texte : Εὔανδρος Ἀρκὰς ἀπὸ Παλλαντίου ἐστάλη μετὰ Ἀρκάδων εἰς ἀποικίαν, *l'Arcadien Evandre fut envoyé de Pallantium*, etc.

P. 52, fr. 25 : Πρὸς ὅπερ Τυῤῥηνὸς μάντις ἔφη τὴν πόλιν κεφαλὴν πολλῶν ἐθνῶν ἔσεσθαι. « Un devin *de Toscane*, consulté à ce sujet, » dit que *cette* ville deviendrait *la capitale* de beaucoup de na- » tions. » Un autre aurait mis *un devin étrusque*.

Un *émissaire* est, suivant l'*Académie*, « celui qui est envoyé » *secrètement* pour découvrir quelque chose, pour semer des » bruits, pour donner des avis, pour tramer des intrigues, etc. » ce mot se prend ordinairement en mauvaise part. » M. Gros le prend, lui, dans un tout autre sens. On connaît la ruse par laquelle Annibal, fils de Giscon, vaincu par Duillius, prévint la punition probable de sa défaite ; les messagers, ἄγγελοι, envoyés par lui à Carthage à cette occasion, sont pour M. Gros des *émissaires*.

Des ambassadeurs, πρέσβεις, sont envoyés par un peuple dont le nom est effacé dans le texte de Dion, probablement par les Carthaginois, à C. Papirius, pour lui demander des explications sur ce qu'il fait en Espagne ; ce sont encore pour M. Gros des *émissaires*.

Mais il n'est peut-être pas de mot dont il ait autant abusé, que de l'adverbe *spontanément :* tous les actes *volontaires* chez son auteur deviennent *spontanés* chez lui. — Les Falisques, touchés de la générosité avec laquelle Camille leur a renvoyé leurs enfants, que la trahison lui avait livrés, capitulent *volontairement* (ἐθελονταὶ ὡμολόγησαν), lorsqu'ils pouvaient encore se défendre longtemps ; pour M. Gros, c'est là une capitulation *spontanée ;* « ils capitulèrent *spontanément*, » dit-il. P. 105, fr. 52. — Pendant la guerre contre les Latins, le consul Décius se dévoue pour donner la victoire à son collègue ; je veux bien croire que son dévouement est spontané ; mais Dion ne le dit pas, ἐπέδωκεν (1) ἑαυτὸν εἰς σφαγήν (p. 138, fr. 71) :

(1) Il y a sous ce mot une note qui commence ainsi : *comme dans* SÉBASTIEN. Quel est donc ce Sébastien, qui se trouve cité au bas de presque toutes les

voilà tout ce qu'il dit ; pourquoi M. Gros est-il plus explicite?

On lit, p. 294, cette phrase, qui fait partie d'un fragment fort mutilé : καὶ ἐκεῖνοι σιωπῶς μήτε ἑκούσιοι μήτε βιασθέντες μετάστασιν ἐς ἀσφάλειαν ἐποιήσαντο. M. Gros l'a traduite ainsi : « *Les dictateurs* (1) au même instant et sans bruit, *sans mouvement spontané*, mais aussi sans contrainte, changèrent de position, afin de pourvoir à leur sûreté, » etc., etc., etc.....

M. Gros aurait pu trouver, dans ce volume, une occasion unique peut-être, d'employer à propos ce mot qu'il aime tant ; comment a-t-il donc fait pour la laisser échapper ? On lit p. 300, fr. 185 : Οἱ Καρχηδόνιοι οὐχ ὅπως αὐτεπάγγελτοί τε τῷ Ἀννίβᾳ ἔπεμψαν, ἀλλ' ἐν γέλωτί τε αὐτὸν ἐποιοῦντο, ὅτι τε εὖ πράττειν καὶ ὅτι πολλὰ κατορθοῦν εἴ ποτε γράφων σφίσι καὶ χρήματα καὶ στρατιώτας παρ' αὐτῶν ᾔτει, ce qui signifie, mot à mot : « Les Carthaginois, *bien loin* d'envoyer *spontanément* quelque chose à Annibal, se moquaient au contraire de lui, etc. » Dans cette traduction de M. Gros : « Les Carthaginois, au lieu de *se montrer empressés d'accorder* » des secours, se moquaient d'Annibal, qui, etc..., » *au lieu de* ne rend point οὐχ ὅπως, et *se montrer empressés d'accorder* est un contre-sens, car le verbe *accorder* suppose une demande, et exclut, par conséquent, l'idée de spontanéité exprimée par le grec αὐτεπάγγελτοι.

On remarque chez M. Gros une tendance singulière à exagérer la force des expressions de son auteur; un roi d'Egypte meurt d'une *cruelle maladie*, νόσῳ χαλεπῇ μεταλλάττει τὸν βίον (p. 320, fr. 201), suivant M. Gros, « une HORRIBLE maladie » termine ses jours. »

pages? ne serait-ce pas, par hasard, *le P. Sebastiani*, l'éditeur de Lycophron, dont le nom aurait été pris par M. Gros pour un génitif latin?... En vérité, *Sebastiani* est un nom maintenant trop connu en France, pour qu'il soit excusable de s'y être trompé.

Puisque nous en sommes sur le chapitre des noms propres, nous préviendrons M. Gros, que le célèbre critique auquel on doit la meilleure édition qui existe de Dion Cassius, car Sturz n'a guère fait que reproduire cette édition, s'appelait non pas *Reimar*, mais *Reimarus*. Il était gendre de *Fabricius*, l'auteur de la *Bibliotheca græca;* hâtons-nous de dire que M. Gros, qui cite souvent celui-ci, a eu le bon esprit de ne pas le métamorphorser en *Fabrik?*

(1) Remarquez le pluriel.

Dion, dans le parallèle qu'il fait de Paul Emile et de Varron, ces deux consuls qui perdirent la bataille de Cannes, dit du premier qu'*il était patricien et avait reçu de l'éducation*, ὁ μὲν εὐπατρίδης τε ἦν καὶ παιδείᾳ ἐκεκόσμητο (p. 308, fr. 191). « Le premier, » dit M. Gros, *sorti du rang* (1) des patriciens, possédait UNE » VASTE INSTRUCTION. »

Est-ce par suite de ce penchant à l'exagération que M. Gros a fait un si fréquent usage du verbe *massacrer?*— Romulus et Rémus ayant découvert le secret de leur naissance, *tuent* leur oncle Amulius, ἀναιροῦσι τὸν Ἀμούλιον (p. 22, fr. 8) ; suivant M. Gros, ils ne se bornent pas à le tuer : ils le MASSACRENT. — Tarquin se défait de quelques sénateurs en les faisant *assassiner*, πολλοὺς δὲ καὶ λάθρα ἀπεκτίννυε (p. 46, fr. 23); suivant M. Gros, « il les fait *massacrer* EN SECRET. » Il semble pourtant qu'il eût été plus sûr du secret s'il se fût contenté de les faire périr d'une manière moins barbare. — Les patriciens se débarrassent de même des tribuns les plus turbulents, λάθρα δὲ συχνοὺς τῶν θρασυτάτων ἐφόνευον (p. 94, fr. 46); suivant M. Gros, ils les font encore « *massacrer* EN SECRET. » Voyez enfin d'autres exemples de ce verbe employé avec un égal à-propos, p. 29, fr. 13 ; p. 63, fr. 28; p. 85, fr. 39; p. 169, fr. 97; p. 259, fr. 162; p. 315, fr. 194; etc., etc.

M. Gros se permet assez souvent d'ajouter des circonstances au récit de son auteur; il ne le fait pas toujours avec bonheur. — Τί δ' ἀκούεις ; τί δ' ἀποστρέφῃ ; dit Véturie à son fils, p. 86, fr. 39. « J'ai traduit, dit en note M. Gros, comme s'il y avait τί δ' ἀκούων ἀποστρέφῃ. » Voici sa traduction : « Pourquoi détourner *ton front* » à ces paroles? » — Mais pourquoi donc *son front* plutôt que ses yeux, son nez, sa bouche, ou toute autre partie de son visage?

P. 321, fr. 201 : « Une sédition faillit enlever le trône à Pto- » lémée, roi d'Egypte. *Bientôt* (2) il recouvra sa puissance, et

(1) Pourquoi *sorti du rang?* Avait-il donc cessé d'être patricien en devenant consul? — On lit de même, p. 129, fr. 69, dans le récit du dévouement de Curtius : « Curtius, patricien *d'origine*, dans la fleur de l'âge. » Mais Curtius n'était pas seulement d'origine patricienne ; il était bien réellement patricien ; c'est du moins ce que signifie le grec : Κούρτιός τις, ἀνὴρ εὐπατρίδης, νέος τὴν ἡλικίαν....

(2) Voyez plus loin, p. 84.

» se vengea du peuple par d'affreux tourments : *il fit bouillir,* » *et* MÊME *rôtir* les rebelles qui tombaient dans ses mains. » — J'avoue que je ne comprends pas bien la gradation; il est vrai que ce MÊME est de l'invention de M. Gros, et qu'on n'en trouve pas l'équivalent dans le texte : Πτολεμαῖος Αἰγύπτου βασιλεὺς, στάσεως γενομένης, ὀλίγου μέν τινος ἐξέπεσεν· ἐπαναλαβὼν δ' αὖθις δειναῖς αἰκίαις τὸν δῆμον ἐτιμωρήσατο, ἑψῶν τε καὶ παροπτῶν τὰ τῶν κρατουμένων σώματα.

M. Gros semble avoir pris à tâche de s'éloigner autant que possible, dans sa traduction, du style de son auteur : trouve-t-il dans le texte des phrases courtes et multipliées, il les réunit deux à deux, trois à trois, pour en former de longues périodes; y rencontre-t-il, au contraire, de longues périodes, il s'empresse de les couper, pour en faire de petites phrases sans liaisons. Dion exprime-t-il avec simplicité des idées qui n'ont rien de saillant, il emploie pour les traduire en français des expressions poétiques et ampoulées; enfin, par une sorte de compensation que ses lecteurs ne lui auraient certainement pas demandée, des tournures élégantes sont souvent rendues par lui de la manière la plus triviale. Prouvons, par quelques citations, qu'ici encore nous n'avançons rien que de rigoureusement vrai.

P. 18, fr. 8. Ἀβεντῖνος γεννᾷ Νομήτορα καὶ Ἀμούλιον. Βασιλεύοντα δὲ τὸν Νομήτορα ὁ Ἀμούλιος ἐξήλασε, καὶ Αἰγέστην τὸν Νομήτορος υἱὸν ἐν κυνηγεσίῳ ἀναιρεῖ. Τὴν δὲ ἀδελφὴν Αἰγέστην, θυγατέρα δὲ τοῦ προῤῥηθέντος Νομήτορος Σιλουΐαν ἢ Ῥέαν Ἰλίαν, ἱέρειαν τῆς θεᾶς Ἑστίας ποιεῖ, ὡς ἂν παρθένος διαμείνῃ. Ἐδεδίει γάρ τινα χρησμὸν λέγοντα, ὑπὸ τῶν Νομήτορος παίδων αὐτὸν ἀναιρεθήσεσθαι. Διά τοι τοῦτο τὸν μὲν Αἰγέστην ἀνεῖλε· τὴν δὲ, ἱέρειαν τῆς Ἑστίας ἐποίησεν, ὅπως παρθένος καὶ ἄπαις διαμείνῃ. Ἡ δὲ ἐν Ἄρεος ἄλσει ὑδρευομένη ἔγκυος γίγνεται, καὶ γεννᾷ Ῥωμύλον καὶ Ῥῶμον. « Aventinus, dit M. Gros, eut deux fils, Numitor et Amulius, qui » détrôna Numitor et tua Ægeste, *son* fils, à la chasse. Quant à la » sœur d'Ægeste, fille du même Numitor et qui s'appelait Silvia » ou Rhéa Ilia, il en fit une prêtresse de Vesta, pour L'ASTREINDRE » A LA VIRGINITÉ : il craignait un oracle qui avait prédit qu'il » serait *assassiné* par les enfants DU Numitor. Il fit donc périr » Ægeste, et consacra *sa* sœur à Vesta; afin qu'elle RESTAT FILLE

» et sans enfants; mais *étant allée chercher de l'eau dans un bois* » *consacré à Mars, elle devint enceinte*, etc... » — Les deux premières phrases du texte ont été réunies en une seule, qui n'est ni claire, ni correcte. — On ne sait à qui se rapportent les adjectifs possessifs *son* et *sa*. — *Pour l'astreindre à la virginité* est ridicule et n'est pas français. — *Qu'il serait assassiné* contient une idée qui ne se trouve pas dans le grec ἀναιρεθήσεσθαι. — *Afin qu'elle restât fille* est trivial. — Enfin, la dernière phrase rappelle trop un mot de Basile, dans le *Mariage de Figaro;* il eût été possible de la tourner de manière à éviter cette allusion.

On a vu, dans la citation qui précède, la conjonction γὰρ rendue par un *deux-points*, qui n'en est certainement pas l'équivalent; dans le passage suivant, où M. Gros a encore réuni deux phrases en une, cette conjonction n'est pas même rendue de cette manière (p. 20, même fr.) : τὰ δὲ βρέφη Φαυστύλῳ ποιμένι, Λαυρεντίας ἀνδρὶ, ἔδοντο ῥίψαι πρὸς τὸν Τίβεριν ποταμόν. Ἃ ἡ τούτου γυνὴ λαβοῦσα ἀνέτρεφεν · ἔτυχε γὰρ αὐτὴν τότε νεκρὸν βρέφος τεκεῖν. Il est évident que la dernière phrase a été ajoutée par l'auteur pour expliquer comment Laurentia peut être la nourrice de Romulus et Rémus. Cette intention disparaît complétement dans la traduction de M. Gros : « Les *deux jumeaux*, dit-il (τὰ δὲ » βρέφη!), furent remis au berger Faustulus, mari de Laurentia, » pour être jetés dans le Tibre. *Sa* femme, récemment accou- » chée d'un enfant mort, les recueillit et les nourrit. »

P. 114, fr. 69. Ὁ Κάμιλλος παρακαλούμενος τὴν ἡγεμονίαν ἐγχειρισθῆναι, οὐχ ὑπήκουσεν, ὅτι φεύγων τε ἦν, καὶ οὐκ ἔμελλε κατὰ τὰ πάτρια αὐτὴν λήψεσθαι. Οὕτω γάρ που νόμιμος ἀκριβής τε ἀνὴρ ἐγένετο, ὥστε καὶ ἐν τηλικούτῳ τῆς πατρίδος κινδύνῳ, διὰ φροντίδος τὰ καθήκοντα ποιεῖσθαι, καὶ μὴ δικαιοῦν παράδειγμα τοῖς ἔπειτα παρανομίας καταλίπειν. Nous ferions ainsi le *mot à mot* de ce passage : « Camille, pressé de prendre le commandement, ne le voulut pas, parce qu'il était exilé, et ne pouvait en être revêtu, suivant les lois de l'Etat. Car c'était un observateur des lois tellement scrupuleux, que, dans un aussi grand danger de la patrie, il s'inquiétait encore de ce qu'elles prescrivaient, et croyait ne pas devoir donner à la postérité un exemple d'illégalité. » M. Gros l'a traduit ainsi : « Pressé de prendre en main le com- » mandement *de l'armée*, Camille refusa. Exilé, il ne pouvait

» l'accepter *en respectant les lois qu'il observa toujours avec une* » *religieuse fidélité. Aussi, dominé par* (διὰ φροντίδος ποιεῖσθαι!) *le* » *sentiment du devoir*, au moment même où sa patrie *courait* un » si grand danger, *regarda-t-il comme indigne de lui* (μὴ δικαιοῦν!) » de laisser à la postérité un exemple de LEUR violation. » Voyez encore p. 9, fr. 6; p. 141, fr. 79, etc., etc.

Citons maintenant quelques exemples d'expressions ampoulées et poétiques.

P. 208, fr. 126, Fabricius dit à Pyrrhus : Ῥωμαῖοι ἡμᾶς ἔπεμψαν τοὺς ἑαλωκότας ἐν τῇ μάχῃ κομιουμένους, *les Romains nous ont ordonné de venir chercher ceux qui ont été pris dans le combat.* — Cette traduction a paru trop simple à M. Gros; « les Romains, » dit-il, nous ont envoyés pour redemander *leurs concitoyens* (1) » tombés dans vos mains PAR LE SORT DES COMBATS. »

P. 214, fr. 129. Οὔτε τις αὐτῷ φθονεῖ οὔτε τις ἐπιβουλεύει, « *ils* (les vrais biens que possède le sage) *ne portent ombrage à personne; personne ne cherche à s'en emparer.* — C'est encore trop simple pour M. Gros. « Personne, dit-il, ne les *regarde d'un œil d'en-* » *vie* (φθονεῖ) (2); personne N'OURDIT DE COUPABLES TRAMES pour » s'en emparer. »

P. 86, fr. 40. Ταῦτ' εἰποῦσα ἀνέκλαυσε, « AINSI PARLE VÉTURIE, ET » DES LARMES COULENT DE SES YEUX ! ! » Bitaubé n'a pas mieux traduit ce vers de l'*Iliade* :

Ὣς φάτο δακρυχέων.....

La suite mérite aussi d'être citée : Καὶ τὴν ἐσθῆτα καταῤῥηξαμένη καὶ τοὺς μαστοὺς προσδείξασα, τῆς τε γαστρὸς ἁψαμένη· ἰδοῦ, ἔφη, τέκνον, αὕτη σε ἔτεκεν, οὗτοι σε ἐξέθρεψαν, « puis, déchirant ses vêtements, montrant ses mamelles et mettant la main sur son ventre : Voilà, dit-elle, mon fils, le ventre qui t'a porté, voilà les mamelles qui t'ont nourri. » La traduction de M. Gros est d'une

(1) *Leurs concitoyens* est une addition de M. Gros, qui a eu grand tort de se la permettre; les Romains ne pouvaient-ils pas racheter aussi ceux de leurs alliés qui avaient été faits prisonniers en combattant pour eux?

(2) La suite de la phrase, οὐ δῆμος, οὐ τύραννος, prouve l'inexactitude de cette traduction.

pruderie ridicule : « Elle déchire ensuite ses vêtements, dit-il, » découvre SON SEIN (τοὺς μαστούς), et portant ses mains sur son » FLANC (τῆς γαστρός) : Voilà, s'écrie-t-elle, mon fils, le FLANC qui » t'a *mis au jour*, et le SEIN qui t'a nourri. »

Certaines expressions, telles que *la cour d'Ancus Marcius* (1), le *droit de bourgeoisie romaine* (2), etc... rappellent un peu la manière de Thomas Guyot, qui, comme on sait, traduisait *Pomponius* par *monsieur de Pomponne; Plancius* par *monsieur de Plancy; tribunus militum* par *colonel d'infanterie;* mais Thomas Guyot était *maître ès arts en l'université de Paris*, et publiait en 1665 ses *Lettres morales et politiques de Cicéron*; M. Gros est *inspecteur de l'académie de Paris*, et son livre porte la date de 1846.

Jusqu'ici nous ne nous sommes guère occupé que du style de M. Gros; nous avons cependant eu occasion de signaler, dans les citations que nous avons faites, quelques petits contresens; nous allons en indiquer qui tirent plus à conséquence. Ici encore nous n'avons que l'embarras du choix.

P. 88, fr. 40. Coriolan s'est laissé fléchir par les prières de sa mère; il vient de lui dire qu'il renonce à sa vengeance. Ταῦτ' εἰπὼν, ajoute Dion, ἀπανέστη· τῷ τε γὰρ δέει τῷ τοῦ ὁμίλου καὶ τῇ αἰσχύνῃ τῶν ὁμοίων, ὅτι καὶ τὴν ἀρχὴν ἐπ' αὐτοὺς ἐπεστράτευσεν, οὐδὲ τὴν κάθοδον διδομένην οἱ ἐδέξατο, ἀλλ' ἐς τοὺς Οὐόλσκους ἀναχωρήσας ἐνταῦθα ἐξ ἐπιβουλῆς ἢ καὶ γηράσας ἀπέθανεν. Nous ferions ainsi le *mot à mot* de ce passage : « Ayant dit ces choses, il s'en alla; car, et par crainte du peuple (τοῦ ὁμίλου), et par honte des patriciens (*de ses semblables*, τῶν ὁμοίων), parce qu'il leur avait d'abord fait la guerre, il n'accepta pas *son rappel* (τὴν κάθοδον) qui lui était accordé (διδομένην) (3); mais, s'étant retiré chez les Volsques, il

(1) « Il sut plaire à *toute la cour* et à chacun des amis de Marcius. » Ἐχαρίζετο μὲν πᾶσι τοῖς ἀμφὶ τὸν Μάρκιον ὡς ἑκάστοις, p. 44, fr. 22.

(2) « Les Romains, après s'être réconciliés avec les Latins, leur donnèrent » le *droit de bourgeoisie* et tous les priviléges des citoyens. » Ἀνθυπαγόμενοι τοὺς Λατίνους εἰς εὔνοιαν οἱ Ῥωμαῖοι, τὴν πολιτείαν αὐτοῖς ἔδωκαν, ὥστε καὶ τῶν ὁμοίων σφίσι μεταλαμβάνειν, p. 142, fr. 80.

(3) Ἔδοξεν οὖν πᾶσι πρέσβεις ἀποστεῖλαι πρὸς τὸν Μάρκιον ἐκείνῳ τε κάθοδον διδόντας εἰς τὴν πατρίδα καὶ τὸν πόλεμον αὐτοῖς λῦσαι δεομένους. Plut. *Coriol.* 30.

y mourut assassiné, ou (suivant d'autres) après être parvenu à la vieillesse. » — Voici le *bon français* qu'en donne M. Gros : « En prononçant ces mots, il *se leva* (1), soit qu'il craignît *la* » *foule qui l'entourait,* soit qu'il eût honte d'avoir pris les ar- » mes contre *ses concitoyens.* Il refusa de retourner dans sa pa- » trie, *comme on le lui proposait*, et se retira dans le pays des » Volsques, où il finit ses jours, *victime d'un piége* ou *accablé* » *par les ans.* » — Cette traduction pourrait donner lieu à plusieurs observations; nous n'en ferons qu'une seule : elle portera sur cette alternative *soit... soit..*, qui n'est point dans le grec. Il paraît que M. Gros aime beaucoup les alternatives; on lit de même, p. 223, fr. 184 : « Pyrrhus condamna à l'exil ou » à la mort un grand nombre de magistrats et les citoyens qui » l'avaient appelé à Syracuse; soit qu'il fût mécontent de » leur entendre dire qu'il leur devait d'être maître de la ville, » soit dans la crainte qu'ils n'embrassassent la cause d'un » autre, comme ils avaient embrassé la sienne. » Il y a dans le texte : Τὸ μέν τοι βαρυνόμενός σφισιν ὅτι ὑπ' αὐτῶν ἐν κράτει τῆς πόλεως γεγονέναι ἐλέγετο, τὸ δὲ καὶ προσυποπτεύων σφᾶς μὴ, ὥσπερ αὐτῷ, οὕτω καὶ ἄλλῳ τινὶ προσχωρήσωσιν, *d'une part mécontent d'eux*, etc..., *d'autre part aussi les suspectant*, etc... Certes, ce n'était pas trop de deux motifs semblables pour envoyer un grand nombre d'hommes en exil ou à la mort; suivant M. Gros, un seul suffisait : c'est être bien sévère !

P. 154, fr. 86. Μέγα μὲν γὰρ καὶ ἐπὶ τῷ τοὺς ἀδικήσαντάς τι ἀμύνασθαι δεῖ φρονεῖν· μείζω δὲ δόξαν ἐπὶ τῷ τοὺς εὐεργετήσαντάς τι ἀμείβεσθαι ἔχειν. « Nous devons *mûrement réfléchir*, dit M. Gros (μέγα » φρονεῖν !), avant de nous venger de ceux qui nous ont fait du » mal; mais *notre sollicitude doit être plus grande encore* (μείζω » δὲ δόξαν ἔχειν !) quand il s'agit de reconnaître un bienfait. » — Nous recommandons aux savants éditeurs du *Thesaurus* ces nouvelles acceptions des idiotismes μέγα φρονεῖν et μεγάλην δόξαν ἔχειν.

(1) Il y a ἐπανέστη dans les *Excerpt. Vat.*; c'est à M. Gros qu'est due la correction ἀπανέστη. Pourquoi donc, introduisant cette correction dans son texte, a-t-il traduit ce texte comme si on y lisait encore ἐπανέστη ? Est-ce que chez lui le traducteur et le critique différeraient quelquefois d'opinion? nous aurions plusieurs autres raisons de le penser.

Quand on a étudié les premiers éléments de la langue grecque, on peut, sans trop de difficulté, traduire, à coups de dictionnaire, un passage quelconque du premier venu des auteurs, à moins toutefois qu'il ne s'y rencontre quelque idiotisme. C'est là, en effet, c'est dans les idiotismes que gît toute la difficulté; c'est en les traduisant exactement qu'on prouve que l'on sait véritablement le grec. Nous venons cependant de voir deux idiotismes que M. Gros n'a pas compris; en voici un troisième qu'il a compris de deux manières différentes, toutes deux également fautives.

P. 67, fr. 30 : « La plupart des citoyens formaient *deux* » *camps*, excepté dans les dangers extrêmes auxquels les ex- » posaient les guerres incessamment *enfantées* (1) par ces divi- » sions. » — Si *la plupart* seulement des citoyens formaient *deux camps*, où se trouvaient donc les autres citoyens?... dans un *troisième camp?*... Le texte de Dion ne prête point à une semblable question : Ὥστ' αὐτοὺς (dit-il) ἐπὶ πλεῖστον ἀνθρώπων, πλὴν ἐν τοῖς πάνυ κινδύνοις οὓς ἐκ τῶν ἀεὶ πολέμων δι' αὐτὰ ταῦτα μάλιστα ἔσχον, διχοστατῆσαι, « de sorte que *plus* qu'aucune autre nation (*plus que tous les autres hommes*, ἐπὶ πλεῖστον ἀνθρώπων), ils étaient divisés, etc.. » — P. 270, fr. 149 : Καὶ τοῖς καιροῖς ἐπὶ πλεῖστον ἀνθρώπων καὶ τοὺς λόγους καὶ τὰς πράξεις ἐφήρμοζεν, « Il adaptait presque toujours aux » circonstances et ses discours et ses actions. » Il fallait encore ici : « il savait *plus que tous les autres hommes* adapter, etc... »

Il ne suffit pas, pour traduire un auteur ancien, de bien connaître et sa propre langue et celle de cet auteur; il faut encore posséder beaucoup d'autres connaissances, que nous appellerons accessoires, et qui cependant, dans certains cas, deviennent réellement le principal : telles sont l'histoire, l'archéologie, etc., etc. Nous croyons que, sous ce rapport encore, M. Gros n'était pas suffisamment préparé à traduire Dion Cassius; prouvons-le par des exemples.

P. 53, fr. 25 : Le nom de Capitole fut donné à cette occasion » au mont Tarpéien. » Il y a dans le grec : κἀντεῦθεν ὁ Ταρπήϊος λόφος μετωνομάσθη Καπιτωλῖνος, *fut nommé* Capitolin. En effet, ce

(1) Voyez de même, p. 103, fr. 51 : « Leur ambition et les rivalités qu'elle » *enfantait* grandirent au point que... » ἐς γὰρ τοῦτο φιλοτιμίας κἀκ τούτου καὶ φιλονεικίας ἀλλήλοις ἀφίκοντο, ὥστε...

n'était pas la colline, mais l'ensemble des édifices dont elle était couverte que l'on appelait *le Capitole.*

P. 31, fr. 14 : Les GARDES DE ROMULUS, au nombre de TROIS » MILLE, furent divisés en trois parties appelées tribus. » — Trois mille gardes!.... mais cela supposerait une armée de 40,000 hommes au moins. Romulus avait une garde!.... mais que devint donc cette garde sous les successeurs du fils de Rhéa Silvia? que devint-elle après l'expulsion des Tarquins? aurait-elle alors été *licenciée* comme la garde du roi Charles X en 1830?... Hélas! M. Gros est le seul historien qui parle de cette garde; Dion lui-même n'en dit pas un mot : Τρισχίλιοι γὰρ (dit-il) ὄντες ὁπλῖται Ῥωμύλου εἰς τρεῖς ἐνεμήθησαν μοίρας, κληθείσας τρίβους, « *les* HOPLITES (*l'infanterie de ligne*, comme nous dirions) *de Romulus, qui étaient au nombre de trois mille, furent divisés en trois parties appelées tribus.* »

P. 123, fr. 66. « Le TRIBUN Rufus s'occupait des affaires pu» bliques dans le forum, lorsque sa femme reçut la visite de sa » *propre* sœur. Il ne tarda pas à rentrer chez lui : *le licteur*, sui» vant un ancien usage, frappa de sa verge à la porte de la » maison. » — Le licteur!... Les tribuns avaient donc des licteurs, comme les consuls?... M. Gros en est-il bien sûr?... Voyons le texte : χιλιαρχούντος Ῥούφου... *Rufus étant* TRIBUN MILITAIRE!... Ah! c'est toute autre chose!.... Nous pensions, d'après M. Gros, qu'il y avait δημαρχούντος Ῥούφου.

P. 176, fr. 103. « Τοῦ Δολοβέλλου περαιουμένοις τὸν Τίβεριν ἐπιθεμένου τοῖς Τυῤῥηνοῖς. « DOLOBELLA tomba sur les Etrusques au » moment où ils traversaient le Tibre. » — On lit cette note sous le mot Δολοβέλλου : « J'adopte cette forme d'après le ms. du » Vatican, au lieu de Δολαβέλλου. » Sans doute, M. Gros a eu raison d'adopter cette forme pour son texte; mais il a eu grandement tort de l'adopter aussi pour sa traduction, ou bien, afin d'être conséquent, il aurait dû écrire également SCÉPION, au lieu de *Scipion;* SAUNITES, au lieu de *Samnites*, etc., etc.

P. 81, fr. 37. « Le blé envoyé par LES ROIS DE SICILE. » — P. 192, fr. 112. « Par Agathocle, ROI DE SICILE. » — Le texte porte, dans le premier passage, παρὰ τῶν ἐν Σικελίᾳ βασιλέων, *par les rois de la Sicile* (comme on dit *les rois de l'Europe*) ; et dans le second ὑπ' Ἀγαθοκλέους τοῦ ἐν Σικελίᾳ δυναστεύοντος, *par Aga-*

thocle, celui qui régna en Sicile (dans une partie de la Sicile).

P. 325, fr. 205. « Il (Scipion) enrôla DANS SES TROUPES mari-
» times un *grand nombre* de prisonniers (espagnols). » Τῶν αἰχμαλώτων ἐς τὸ ναυτικὸν κατέταξεν, *il plaça sur sa flotte* (sans doute comme rameurs, et non comme troupes maritimes) *une partie* (et non un grand nombre) *des prisonniers*.

P. 244, fr. 150. Après avoir rapporté quelques-unes des conditions imposées par Régulus aux Carthaginois, Dion ajoute, en parlant de ces derniers : καὶ ἐκεῖνα αὐτοὺς ἐλύπει, ὅτι... αὐτοὶ μὲν μὴ πλείοσι μιᾶς ναυσὶ μακραῖς χρῆσθαι, ἐκείνοις δὲ πεντήκοντα τριήρεσιν ἐπικουρεῖν, ὁσάκις ἂν ἐπαγγελθῇ σφίσιν, ce que M. Gros a traduit ainsi : « Ils trouvaient fort dur de ne conserver pour leur propre
» usage qu'un seul GRAND VAISSEAU, et d'être tenus de lui four-
» nir, à la première réquisition, cinquante galères à trois rangs
» de rames. » Mais un *grand vaisseau* n'était pas la même chose qu'un *vaisseau long*, μακρὰ ναῦς ; un *grand vaisseau* était un grand vaisseau et rien de plus ; un *vaisseau long* était un *vaisseau de guerre :* c'est là une chose que tout le monde sait.

P. 203, fr. 120. « La victoire de Pyrrhus *le couvrit d'éclat* et
» porta très-haut sa renommée : plusieurs peuples neutres se
» déclarèrent pour lui, et *tous les alliés qui avaient observé les*
» *événements embrassèrent sa cause*. Sans leur témoigner *du* mé-
» contentement, il ne leur cacha pas tout à fait sa défiance. Il
» dut se borner à quelques reproches sur leur hésitation..... »
— De quels alliés est-il ici question ? Des alliés de Rome ?... Mais alors comment Pyrrhus pouvait-il leur adresser des reproches ? Ne devait-il pas se trouver heureux qu'ils *embrassassent sa cause*, même après sa victoire ? Des alliés de Pyrrhus ?... Mais, s'ils étaient déjà *ses alliés*, comment pouvaient-ils *embrasser sa cause?* Le texte de Dion va faire disparaître toutes ces difficultés : Πύῤῥος λαμπρὸς ἐπὶ τῇ νίκῃ ἦν καὶ ὄνομα ἀπ' αὐτῆς μέγα ἔσχεν, ὥστε πολλοὺς μὲν τῶν ἐκ τοῦ μέσου καθημένων προσχωρῆσαι, πάντας δὲ τοὺς περιορωμένους τῶν συμμάχων ἀφικέσθαι. « De sorte que, parmi les peuples qui étaient restés neutres, beaucoup embrassèrent sa cause, et que *tous ceux des alliés qu'on avait négligés* (dont on n'avait point puni le retard), *arrivèrent*, etc. »

P. 266, fr. 166. Εἴ τι τῶν ἐν ταῖς πανηγύρεσι νομιζομένων καὶ τὸ βραχύτατον ἡμαρτήθη που, καὶ δεύτερον καὶ τρίτον, ἐπὶ πλεῖόν τε ἔτι,

μέχρι περ καὶ ἀμέμπτως πάντα γεγονέναι σφίσιν ἔδοξεν, μιᾷ γέ τινι ἡμέρᾳ, ἀνεωρτάζετο. « Lorsque les usages, consacrés *par le temps*, » avaient reçu la plus légère atteinte *dans les comices*, on *les* » tenait SANS AUCUNE SOLENNITÉ deux ou trois fois, en un seul » jour, et même davantage, jusqu'à ce que tout parût s'être » régulièrement passé. »

Cette traduction de M. Gros en dit beaucoup plus qu'il ne semble au premier abord; mais elle a besoin, pour être comprise, d'être étudiée attentivement. Epargnons ce travail au lecteur, en y joignant quelques mots de commentaire. « Lorsque les usages » consacrés par le temps (c'est-à-dire, *lorsque les anciens usages*) » avaient reçu la plus légère atteinte dans les comices (*avaient* » *été modifiés de la manière la plus insignifiante par un plébiscite*), » on les tenait (Quoi? *les usages?* — Non : *les comices*) SANS » AUCUNE SOLENNITÉ, deux ou trois fois, en un seul jour, et » même davantage, jusqu'à ce que tout parût s'être régulièrement passé (c'est-à dire, sans doute, *jusqu'à ce que, de guerre* » *las, le peuple eût révoqué le plébiscite*). » Voilà, certes, une manière de procéder éminemment *conservatrice;* malheureusement l'histoire vient encore ici donner un démenti à M. Gros : jamais les choses ne se sont ainsi passées à Rome.

Mais, dira-t-on, M. Gros n'a voulu parler ni d'*anciens usages*, ni de *plébiscite*, mais seulement des *cérémonies religieuses usitées dans les comices;* si au participe *consacrées*, par lequel il a essayé de rendre le grec νομιζομένων, il a ajouté *par le temps;* et si ces autres mots *dans les comices*, ἐν πανηγύρεσι, qui, dans le texte, sont placés entre νομιζομένων et son article τῶν, ont été rejetés par lui à la fin du membre de phrase, ce sont là des licences qui faussent bien un peu le sens, mais que l'on doit passer à un traducteur qui cherche à *orner le tissu de sa narration* (1). Suivant lui donc, lorsque, dans une de ces cérémonies, on n'avait pas suivi exactement le rituel, on tenait les comices SANS AUCUNE SOLENNITÉ, une ou deux fois en un seul jour, et même davantage, jusqu'à ce que tout parût s'être passé régulièrement.

(1) P. 23, fr. 9 : « Je rapporterai de même, dans le moment convenable, tels » et tels autres faits qui, amenés par la suite de ma narration, POURRONT EN ORNER » LE TISSU. » Καὶ ἄλλο τι, καὶ αὖθις αὖ ἕτερον ὅτῳ ποτ' ἂν διέξοδος τῆς συγγραφῆς τὸ λιπαρὸν εὐτρεπίζουσα προστύχῃ, κατὰ καιρὸν εἰρήσεται.

Si le lecteur veut le prendre ainsi, je n'ai pas le droit de le trouver mauvais; je me permettrai cependant de lui faire remarquer, 1° que ce ne devait pas être une petite opération de faire voter tout le peuple romain, et que je doute fort qu'on ait pu la recommencer plus de trois fois en un jour; 2° que ce qui constituait la solennité des comices, c'étaient précisément les cérémonies religieuses, et que, dès que les comices étaient tenus *sans aucune solennité*, on avait beau renouveler l'opération, on ne pouvait espérer d'accomplir plus régulièrement des cérémonies dont on se dispensait.

Mais où donc M. Gros a-t-il puisé l'idée qu'il a rendue par ces mots *sans aucune solennité?* Le dirai-je?... Dans un *barbarisme mental* : il a pris la préposition ἀνὰ, qui entre dans la composition du verbe ἀνεωρταζέτο, pour un ἀ privatif, sans s'apercevoir que, si son hypothèse pouvait être admise, ce verbe signifierait non pas *tenir sans aucune solennité*, mais bien *ne pas tenir du tout.*

S'il est un événement dont les circonstances sont parfaitement connues de quiconque a un peu étudié l'histoire, c'est la capitulation de l'armée romaine aux Fourches Caudines. Pontius, le général des Samnites, y mit les conditions suivantes : « que les consuls et tous leurs soldats passeraient sous le joug, » désarmés et couverts d'un simple vêtement; que les Romains » évacueraient le territoire samnite et en retireraient leurs » colonies; enfin, que six cents chevaliers resteraient comme » otages jusqu'à la conclusion du traité définitif. » Tite Live, qui rapporte ces conditions, semble avoir eu sous les yeux le texte même de la capitulation (1), et si cet acte eût contenu d'autres articles que ceux qu'on vient de lire, on ne concevrait pas quel motif eût pu l'empêcher de les faire également connaître. Il faudrait cependant, si l'on pouvait s'en rapporter à la traduction de M. Gros, accuser l'historien romain de réticences assez importantes.

On sait que le sénat refusa de ratifier cette convention, et envoya aux Samnites ceux qui s'en étaient portés garants, εἰς

(1) *Spoponderunt consules, legati, quæstores, tribuni militum, nominaque omnium, qui spoponderunt, exstant : ubi, si ex fœdere acta res esset, præterquam duorum fecialium, non exstarent.* Tit. Liv. IX, 5.

ἐκείνους τὸ τῆς παρασπονδήσεως ἄγος ἀποτριβομένη, dit Dion, fr. 87, p. 156, *se déchargeant sur eux du crime de parjure* (1).

Laissons maintenant parler M. Gros (fr. 89, p. 159) : « Les » Romains n'observaient pas les traités et ne témoignaient au- » cune reconnaissance. *Ils devaient livrer un grand nombre de* » *soldats :* à peine, *au mépris de tous les serments*, en envoyè- » rent-ils *quelques-uns*. Les Samnites furent indignés d'une » pareille conduite : plusieurs invoquaient hautement la ven- » geance des dieux. Ils mettaient en avant *la foi jurée*, *récla-* » *maient les prisonniers*, et demandaient que les Romains, dont » la fidélité aux traités devait être prouvée par des actes, *pas-* » *sassent nus* sous ce même joug dont la pitié seule *les avait* » *affranchis*. En même temps ils renvoyèrent les *soldats* qui » leur avaient été livrés.... »

Fr. 90. « Les Romains ne se montrèrent point reconnais- » sants de ce que les Samnites avaient épargné *les soldats qui* » *leur avaient été livrés...* »

Ce morceau pourrait être examiné avec fruit sous le rapport du style; mais nous sommes pressé par l'espace : nous nous bornerons à faire ressortir les faits nouveaux qu'il apporte à l'histoire.

On remarquera, 1° que *les Romains devaient livrer aux Samnites un grand nombre de soldats*. C'est là un article de la capitulation qui n'est mentionné ni par Tite Live ni par aucun autre historien; il est vrai que l'on conçoit difficilement que les Samnites, ayant en leur pouvoir toute l'armée romaine, aient été assez simples pour la laisser aller à condition qu'on leur en livrerait ensuite une partie.

2° *Les Romains livrèrent en effet aux Samnites un certain nombre de soldats*. On avait cru jusqu'ici qu'ils ne leur avaient livré que *les deux consuls, leurs lieutenants, les questeurs et les tribuns des légions*.

3° Enfin, *les Romains ne passèrent pas sous le joug*, puisque la *pitié des Samnites les en avait affranchis!*

Nous félicitons sincèrement M. Gros d'avoir fait toutes ces découvertes dans un texte où, nous l'avouons à notre honte,

(1) Et non, comme M. Gros traduit, « les rendant responsables de *sa* vio- » lation. »

nous n'avons pu découvrir que ce qu'on trouve dans Tite Live; voici ce texte :

Οἱ Σαυνῖται ὁρῶντες μήτε τὰς συνθήκας σφίσι τηρουμένας μήτε ἄλλην χάριν ἀναδιδομένην, ἀλλ' ὀλίγους ἀντὶ πολλῶν εἰς παραγωγὴν τῶν ὅρκων ἐκδιδομένους, δεινῶς ἠγανάκτησαν· ἐπεθείαζόν τέ τινες, τοὺς θεοὺς ἐπιβοώμενοι καὶ τὰς πίστεις αὐτῶν προφερόμενοι, καὶ ἀπῄτουν τοὺς ἁλόντας, ἐκέλευόν τε αὐτοὺς εἰς αὐτὸν ζυγὸν γυμνοὺς εἰσελθεῖν, οὗπερ ἐλεηθέντες ἀφείθησαν, ἵνα καὶ τῷ ἔργῳ δοκῶσι τοῖς ἅπαξ ὁμολογηθεῖσιν ἐμμένειν· καὶ ἀντέπεμψαν τοὺς ἐκδοθέντας....

90. Οἱ Ῥωμαῖοι τοῖς Σαυνίταις οὐχ ὅτι χάριν τινὰ τῆς τῶν ἐκδοθέντων σωτηρίας ἔσχον, ἀλλὰ....

Voici maintenant ce que nous y avons vu; c'est toujours du simple mot à mot que nous donnons :

« Les Samnites voyant qu'on n'observait point *les clauses du traité* (τὰς συνθήκας) *qui les concernaient* (qui étaient en leur faveur, σφίσι), et qu'on ne leur accordait d'ailleurs aucune compensation, mais que, *pour éluder les serments* (εἰς παραγωγὴν τῶν ὅρκων), on leur livrait quelques hommes au lieu d'un grand nombre (qu'ils avaient épargnés), étaient saisis d'une extrême indignation; quelques-uns appelaient et invoquaient les dieux, en attestant leur foi (τὰς πίστεις αὐτῶν, *la foi des dieux qu'on avait pris à témoins*); ils réclamaient ceux qui avaient été en leur pouvoir, et disaient que s'ils voulaient prouver par des actes, qu'ils savaient tenir leur parole, ils devaient revenir sans armes (γυμνοὺς) à ce même joug où (οὗπερ, *ubi*), par pitié, on leur avait rendu la liberté; enfin ils renvoyèrent ceux qui leur étaient livrés.... »

90. » Les Romains, loin de savoir gré aux Samnites d'avoir laissé la vie à ceux qu'on leur avait livrés.... »

» Une des plus graves infidélités qu'un traducteur puisse » commettre, a dit quelque part M. Daunou, est d'attribuer à » l'auteur qu'il interprète, des expressions qui favorisent une » opinion contestée, et que cet auteur n'énonce pas. » M. Gros s'est plus d'une fois rendu coupable de cette *grave infidélité*.

Tite Live, II, 1, et Paul Diacre, p. 41, 13, éd. O. Müller, donnent pour origine à la dénomination des *patres conscripti*, la grande *fournée* de sénateurs, que l'on fit, lors de l'établissement de la

république, pour combler les vides du sénat. C'est l'opinion la plus généralement admise; cependant quelques auteurs, s'appuyant sur une phrase de Plutarque (*Romul.* c. 13), selon nous mal comprise, assignent à cette dénomination une date plus ancienne, et la font remonter au règne de Romulus. La traduction de M. Gros pourrait fournir à cette opinion un nouvel argument; on lit p. 33, fr. 15 : « Romulus irrité adressa (aux séna-» teurs) des reproches sévères, et finit en disant : PÈRES CONS-» CRITS, je vous ai choisis, non pour me commander, mais pour » recevoir mes ordres. » Malheureusement ce second argument ne serait pas plus solide que le premier; il s'appuierait, non, comme celui-ci, sur un contre-sens, mais sur une addition que M. Gros s'est permise uniquement *pour orner le tissu* de sa traduction; le mot *conscrit* n'est pas dans le texte; on y lit seulement : Ἐγὼ ὑμᾶς, ὦ πατέρες, ἐξελεξάμην, οὐχ ἵνα ὑμεῖς ἐμοὶ ἄρχοιτε, ἀλλ' ἵνα ἐγὼ ὑμῖν ἐπιτάττοιμι.

Nous avons eu occasion de mentionner plus haut les dures conditions que Régulus avait imposées aux Carthaginois; ces conditions étaient intolérables, et, plutôt que de s'y soumettre, les Carthaginois étaient décidés à tout endurer, lorsqu'ils virent arriver dans leur port des vaisseaux qu'ils avaient envoyés en Grèce pour y enrôler des soldats mercenaires, et qui leur amenaient en effet un nombre assez considérable de ces aventuriers, ἐν οἷς, dit Polybe, dont nous venons d'analyser le récit, » καὶ Ξάνθιππόν τινα Λακεδαιμόνιον (1), « *parmi lesquels se trouvait un Lacédémonien nommé Xanthippe.* » Les secours que portaient ces vaisseaux n'étaient donc point envoyés par les Lacédémoniens, et Xanthippe n'en avait pas le commandement. C'est l'opinion qu'ont adoptée les meilleurs historiens modernes; elle s'appuie sur des témoignages formels de Polybe, de Frontin (*Strateg.* II, 2, 11) et d'Aurelius Victor (c. 40). Cependant d'autres auteurs, mais d'une moindre autorité, tels qu'Appien (VIII, 3), Eutrope (II, 21), Florus (II, 1), disent positivement que Carthage demanda des secours aux Lacédémoniens, et que ceux-ci lui envoyèrent un corps de troupes commandé par Xanthippe. Dion Cassius garde entre ces

(1) Polyb. I, 32.

deux opinions une prudente neutralité; dans la traduction de M. Gros, il se prononce ouvertement pour la seconde. Voici cette traduction; nous citons le fragment tout entier, parce qu'il nous fournira matière à d'autres observations qui ne seront pas sans intérêt.

P. 245, fr. 151 : « *Lacédémone envoya* des secours aux Car-
» thaginois, *sous la conduite* du Spartiate Xanthippe, qui blâma
» leurs généraux de retenir sur les montagnes et dans des lieux
» difficiles une armée à laquelle la cavalerie et les éléphants
» *donnaient une* INCONTESTABLE *supériorité*. A PEINE investi du
» commandement, il disposa les troupes de Carthage *d'après*
» *ses idées*, et *par un choc terrible* il détruisit presque l'armée
» romaine. »

Le lecteur a, sans doute, remarqué cette assertion si formelle : « Lacédémone *envoya sous la conduite* du Spartiate Xan-
» thippe; » il verra tout à l'heure qu'il n'y a rien de semblable dans le texte de Dion. Il a également remarqué cette fin de phrase : « *donnaient une* INCONTESTABLE *supériorité*, » qui forme avec ce qui précède une véritable absurdité; car si l'armée carthaginoise avait eu sur l'armée romaine une incontestable supériorité, il est évident que celle-ci ne l'eût pas constamment battue, même dans les montagnes et les lieux difficiles. Que les amis de Dion Cassius se rassurent encore; ce n'est point chez lui qu'est l'absurdité : c'est chez M. Gros, qui a fait ici un énorme contre-sens. Enfin on a remarqué ces mots A PEINE, qui commencent la phrase suivante, et qui pourraient faire croire qu'un intervalle de quelques jours au plus s'écoula entre l'élévation de Xanthippe au commandement de l'armée et la défaite des Romains; tandis que, suivant Polybe, cet officier n'entra en campagne qu'après avoir exercé longtemps (1) ses troupes aux nouvelles manœuvres qu'il voulait leur faire exécuter.

Voici le texte de Dion Cassius; nous le ferons suivre d'une traduction aussi littérale que possible.

(1) *Pendant tout un hiver*, suivant Guischardt, *Mémoires militaires*, p. 45. Voyez aussi un écrivain militaire non moins savant, et qui a fait de la bataille de Tunis une étude toute particulière, le général Armandi, *Histoire militaire des éléphants*, p. 139 et suiv.

Συμμαχίας ἐκ Λακεδαίμονος τοῖς Καρχηδονίοις ἀφικομένης, Ξάνθιππος Σπαρτιάτης ἀνὴρ τοὺς στρατηγοὺς τῶν ἐγχωρίων κατεμέμφετο, ὅτι δὴ στρατιὰν ἔν τε τοῖς ἱππόταις καὶ τοῖς θηρίοις τὸ κῦρος ἔχουσαν, ὄρεσί τε καὶ δυσχωρίαις ὑποστέλλουσι· παραλάβων δὲ τὴν στρατιὰν αὐτὸς καὶ τάξας τοὺς Καρχηδονίους, πασσύδι μικροῦ τὸ τῶν Ῥωμαίων φθείρει στρατόπεδον. « Des secours étant arrivés de Lacédémone aux Carthaginois, le Spartiate Xanthippe blâma les généraux du pays de conduire dans des montagnes et des lieux difficiles une armée *dont la force consistait dans la cavalerie et les éléphants;* et l'armée lui ayant été confiée à lui-même, il rangea les Carthaginois en bataille, et détruisit presque entièrement l'armée romaine. »

On le voit : Dion dit seulement que les secours venaient de Lacédémone; il ne dit point qu'ils étaient envoyés par cette république, ni que Xanthippe en avait le commandement; il ne fait point dire à cet officier que l'armée carthaginoise avait sur l'armée romaine une incontestable supériorité, et se sert, au contraire, en cette circonstance, presque des mêmes expressions que les autres historiens qui ont raconté ces événements; enfin il n'avance rien qui contredise ce que dit Polybe du temps qui s'écoula entre l'arrivée de Xanthippe et sa victoire.

Ainsi, dans un fragment de *sept lignes*, M. Gros a commis, 1° *une des plus graves infidélités qu'un traducteur puisse commettre;* 2° *un contre-sens* (1); 3° *un anachronisme.*

En général, si l'on peut en juger par cette traduction de Dion Cassius, M. Gros manque d'une vertu bien utile à ceux qui se destinent à la carrière de l'érudition; nous voulons parler de la *patience;* tout délai semble lui être insupportable; il ne lui suffit pas que les événements se succèdent : il veut qu'ils se succèdent rapidement. Nous venons de le voir abréger considérablement l'intervalle de deux événements; c'est une première preuve de son impatience de toute espèce de retard : ceux de nos lecteurs qui en voudraient d'autres les trouveront p. 179, fr. 104, où μετὰ ταῦτα est traduit par *bientôt;* p. 209, fr. 125, et p. 253, fr. 157, où μετὰ τοῦτο est traduit de la même manière; p. 327, fr. 206, où καὶ est traduit par *aussitôt,* etc., etc. Dans chacun de ces passages M. Gros a été conduit par cette

(1) Nous ne parlons pas de ces circonstances : *d'après ses idées*, et *par un choc terrible*, ajoutées, sans doute encore, pour *orner le tissu.*

disposition d'esprit, qu'à défaut d'autre mot, nous nommons *impatience*, à fausser au moins le sens de son auteur; dans le suivant, elle lui a fait écrire une phrase d'une naïveté qui touche de bien près au ridicule; ce dernier passage est tiré de l'histoire de Lucrèce, p. 57, fr. 26 : « Elle aima mieux, dit-il, s'aban-» donner à Sextus et quitter la vie, après avoir tout révélé, que » de mourir sur-le-champ couverte d'infamie; elle se résigna » donc à un crime volontaire. *A peine est-il consommé*, qu'elle » place un poignard sous son oreiller.... » Dion, qui est moins pressé, laisse au moins à la pauvre femme le temps de respirer; *après cela*, dit-il, ou plutôt *par suite de cela*.... Παρασκευάσασα δὲ ἐκ τούτου ξιφείδιον ὑπὸ τὸ προσκεφάλαιον, μετεπέμψατο τόν τε ἄνδρα καὶ τὸν πατέρα· καὶ ἐπειδὴ τάχιστα ἦλθον, κατεδάκρυε. Καὶ μετὰ τοῦτ' ἀναστενάξασα· πάτερ, εἶπε (τὸν γὰρ ἄνδρα μᾶλλον ἢ σὲ αἰσχύνομαι). « Je rou-» girais bien plus de *m'ouvrir* à mon époux qu'à toi. » C'est ainsi que M. Gros traduit la parenthèse. Mais Lucrèce *s'ouvre* aussi à son époux, puisqu'il est présent; M. Gros a sans doute voulu dire : « J'ai plus de honte d'adresser la parole à mon » époux qu'à toi. »

Cette histoire de Lucrèce contient une autre phrase qui mérite d'être citée; la voici : « Sextus *épia le moment* où Collatin » était dans le pays des Rutules, pour aller à Collatie : arrivé, » de nuit, auprès de Lucrèce, *il fut reçu comme il devait l'être* » *par une parente*, et trouva chez elle *sa table et un logement*. » — *Il fut reçu comme il devait l'être par une parente*, est un contresens; il y a dans le texte : Καὶ νυκτὸς πρὸς αὐτὴν ὡς καὶ πρὸς οἰκείαν γυναῖκα ἐλθὼν, ce qui signifie : *Et étant arrivé chez elle pendant la nuit, comme chez une parente*. Ὡς καὶ πρὸς οἰκείαν explique comment Sextus put se présenter la nuit chez une femme; de réception, il n'en est pas question, si ce n'est dans le dernier membre de phrase, que M. Gros a si élégamment traduit par ces mots : *et trouva chez elle* SA TABLE ET UN LOGEMENT!

Du reste, *épia le moment* rend très exactement le grec τηρήσας; c'est donc par inadvertance que, dans un autre fragment, M. Gros a traduit le même verbe par les mots *à la vue de* (p. 27, fr. 13) : « Hersilie et les autres femmes de la même nation, *à* » *la vue des* Romains et des Sabins rangés en bataille, accou-» rent du mont Palatin, tenant leurs enfants dans leurs bras :

» *plusieurs étaient déjà nés.* Elles s'élancent soudain dans l'*es-* » *pace* PLACÉ entre les deux armées. » Ἡ Ἑρσιλία καὶ αἱ ἄλλαι ὁμόφυλοι γυναῖκες τηρήσασαί ποτε ἀντιπαρατεταγμένους σφᾶς κατέδραμον ἀπὸ τοῦ Παλατίου μετὰ τῶν παιδίων· ἤδη γάρ τινα ἐγεγένητο· καὶ ἐς τὸ μεσαίχμιον ἐξαπίνης εἰσπεσοῦσαι.... — « Elles accoururent avec leurs enfants, car il y en avait déjà, » eût été trop littéral et trop simple : « *tenant leurs enfants dans leurs bras : plusieurs étaient* » *déjà nés*, » est bien plus naïf ! ! ! Mais que dira-t-on de l'*espace* PLACÉ ?.. Pour moi, je l'avoue, après avoir lu cette phrase, j'ai cru longtemps qu'il était impossible de trouver une plus *heureuse* alliance de mots; M. Gros s'est chargé de me détromper en me fournissant l'exemple que voici (p. 201, fr. 119) : « Pyrrhus fit rendre avec soin les honneurs funèbres aux » Romains morts dans ce combat. Transporté d'admiration » pour l'air menaçant qui respirait encore dans leurs traits et » pour *leurs blessures*, PLACÉES *toutes sur la poitrine*, il éleva, » dit-on, les mains au ciel.... »

Un *espace* PLACÉ !.. des *blessures* PLACÉES !!!!

Dion Cassius fait quelque part un portrait assez peu flatté des Gaulois. Certes, si l'inexactitude peut être pardonnée à un traducteur, c'est quand elle a le patriotisme pour excuse; nous n'aurions donc pas le courage de blâmer trop vivement M. Gros s'il avait ici atténué un peu la force des expressions de son auteur. Mais c'est le contraire qu'il a fait : au lieu d'atténuer ces expressions, il a encore renchéri sur elles; et, non content de peindre nos ancêtres, sous de fort vilaines couleurs, au point de vue moral, il a fait d'eux, au point de vue physique, un portrait tant soit peu grotesque. « L'attaque inattendue des » barbares, dit-il (p. 113, fr. 57), leur grand nombre, leur » CORPULENCE GIGANTESQUE,.... frappèrent les Romains d'épou- » vante. » Il y a simplement dans le texte : πρὸς γὰρ τὸ ἀδόκητον τῆς ἐπιστρατείας αὐτῶν, καὶ τὸ πλῆθος, καὶ τὸ μέγεθος τῶν σωμάτων... ἐκπλαγέντες.

Il est vrai que si M. Gros fait ici des Gaulois une nation de *Sanchos* et de *Gargantuas*, il fait ailleurs des Romains un peuple de *Robinsons;* on lit, p. 230, fr. 142 : Γάϊος Κλαύδιος τῶν τε τριηρῶν τινας ἀπέβαλε καὶ χαλεπῶς ὑπεσώθη· οὐ μέντοι παρὰ τοῦθ' ἧττον οὔτε ἐκεῖνος οὔτε οἱ ἐν τῷ ἄστει Ῥωμαῖοι ἀντελάβοντο τῆς θαλάσσης, ce

qu'il a traduit ainsi : « C. Claudius perdit plusieurs *galères* et » parvint difficilement à se sauver; mais LE GOUT POUR LA MER » *ne s'affaiblit ni chez lui ni dans Rome* malgré cet échec. »

Dion, qui écrivait son *Histoire romaine* en grec et pour des Grecs, ne manque jamais, lorsqu'il est forcé de transcrire quelque mot latin, d'en donner immédiatement la traduction dans sa langue. M. Gros aurait-il oublié qu'il écrivait son livre pour des Français? Les passages suivants et beaucoup d'autres que nous pourrions citer seraient de nature à le faire penser.

Après avoir raconté le combat de Valerius contre un Gaulois, et le prodige qui lui valut le surnom de *Corvinus*, Dion ajoute (p. 134, fr. 73) : Κόρβος γὰρ ὁ κόραξ, ce que M. Gros traduit ainsi : « *Corvus* a la même signification que Κόραξ. »

De même, p. 16, fr. 8 : Ἐπεὶ καὶ τὸ τριακοστὸν ἔτος ἐνέστη τὸ τῆς χοίρου αἴνιγμα, Λαβινίου μὲν ὑπερεφρόνησαν, Ἄλβαν δὲ Λόγγαν ἑτέραν πόλιν ἔκτισαν ἀπὸ τῆς χοίρου, τουτέστι Λευκὴν Μακράν. « Lorsque ar- » riva la trentième année, indiquée par la truie mystérieuse, » ils dédaignèrent Lavinium, et bâtirent une autre ville, ap- » pelée *Albe la Longue*, c'est-à-dire Λευκὴν Μακράν, à l'occasion » de cette truie. »

Cet article est déjà bien long ; nous aurions pu le doubler cependant sans épuiser la mine d'observations que nous offrait le livre de M. Gros. Nous en avons dit assez pour démontrer que ce livre ne satisfait à aucune des conditions d'une bonne traduction, c'est-à-dire, 1° que le style en est des plus incorrects; 2° qu'il ne reproduit ni les formes ni la couleur de celui de Dion; 3° que M. Gros, quelquefois y affaiblit, souvent y exagère les expressions de l'auteur qu'il a la prétention de faire connaître au public français; 4° enfin qu'on y trouve une foule de faux sens, de contre-sens et de non-sens, qui dénaturent non-seulement les idées de cet auteur, mais même les faits historiques les mieux connus.

Nous rendrons compte des volumes suivants, au fur et à mesure de leur publication.

LÉON RENIER.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE (1).

Das Familienleben nach Sophocles, etc. La Vie de la famille, d'après Sophocle, pour servir à l'appréciation morale de ce poëte; par M. J.-P. Behaghel. Manheim, 1844, in-8°, pp. 66, pr. 1 fr. 35 c.

Le christianisme a produit les changements les plus salutaires dans la vie de famille; cependant les mœurs et les institutions païennes n'étaient pas, sur ce point, aussi perverties qu'on les a souvent représentées : il y a dans l'antiquité classique de beaux traits qui méritaient être pris en considération et qui ont été mis en relief dans plusieurs écrits de M. Jacobs. Mais c'est surtout quand on pénètre dans le sanctuaire de l'art pur de Sophocle que l'on trouve, sur la vie de la famille, des idées qui ne sont guère inférieures aux préceptes de l'Evangile. On s'en convaincra en lisant la brochure de M. Behaghel, qui a extrait, classé par ordre de matières, et commenté tous les passages du poëte ayant trait aux divinités qui président au mariage, à la condition de la femme, à l'amour, à la fidélité, à la piété filiale, etc.

Die Elegie, etc. L'Elégie des Alexandrins, premier cahier, par M. J. Rauch. Heidelberg, 1845, in-8°, pp. 39.

Les élégies de Catulle, de Properce, d'Ovide, sont toujours lues avec plaisir; elles ont eu, de plus, une influence incalculable sur toute la poésie moderne. Mais leurs modèles, modèles que ces poëtes avouent eux-mêmes, ont péri; ce sont les poëtes dits *Alexandrins*, c'est leur poésie élégiaque, qui, dès lors, a pour nous le plus haut intérêt. On ne trouvera nulle part un résumé plus substantiel de ce qu'on peut en savoir, que dans la brochure de M. Rauch, brochure qui est écrite avec esprit et intelligence. Dans ce premier cahier, après avoir exposé les raisons qui ont fait tant prospérer l'élégie à l'époque des Ptolémées, l'auteur traite de la vie et des ouvrages élégiaques des quatre poëtes suivants : *Philetas*, *Hermesianax*, *Phanocles*, *Callimaque*. Il recherche principalement ce qui importe le plus aux lecteurs d'apprendre, savoir : quel était l'objet, quelle était l'idée et l'économie des compositions de ceux de ces poëtes dont il nous reste quelques notices ou quelques fragments.

Die Casuslehre, etc. La doctrine des cas, particulièrement dans la langue grecque, par M. Théod. Rumpel. Halle, 1845, in-8°, pp. 307, pr. 5 fr.

Les relations, si nombreuses et si variées, qui existent entre les objets réels ou intellectuels ont été, dans toutes les langues, renfermées en un petit nombre

(1) Tous les livres étrangers, annoncés dans ce bulletin, se trouvent chez M. Fr. Klincksieck, éditeur de la *Revue*, rue de Lille, n° 11, à Paris.

de catégories, représentées pour l'oreille par les *cas* grammaticaux. Voilà pourquoi la doctrine de ces *cas* n'est autre chose que de la philosophie, et pourquoi aussi il existe un si grand nombre de théories philosophiques des *cas*. Mais les doctrines philosophiques ne sont pas les mêmes dans tous les siècles et chez tous les peuples, et ceux-là se sont étrangement trompés, qui ont établi la doctrine des cas sur le système de telle ou telle philosophie moderne. M. Rumpel n'est pas de ce nombre : il ne part d'aucun système, il part de l'analyse, et remonte laborieusement aux idées générales, qui en sont d'autant plus sûres. Il cherche, avant tout, à gagner le vrai fonds historique et à en éloigner autant les règles mécaniques de la routine sans philosophie, que les systèmes purement philosophiques qui se trouvent souvent contredits par les faits de la langue. C'est pourquoi il donne, dans une longue introduction, d'abord un précis historique du développement de la science grammaticale, terminé par le tableau de l'état actuel de cette science. Il signale ensuite les écarts dans lesquels on est tombé en traitant la syntaxe, et soumet à une savante critique les théories des cas qui sont antérieures à la sienne. Arrivé ainsi à son sujet, il en pose les fondements par une discussion sur la vraie méthode grammaticale, discussion dans laquelle il développe les principes de la période, le rôle du sujet avec ses attributs, celui du verbe dans toutes ses variétés, et son influence sur le complément. C'est seulement alors qu'il entre dans l'exposé toujours *hevristique* de sa théorie.

On voit qu'une recherche faite avec une méthode aussi prudente et aussi sûre doit être digne de toute l'attention des philologues : nous ne pouvons pas, dans l'espace dont nous pouvons disposer, entrer en de plus grands détails.

Untersuchungen über die griechischen Modi, etc. Recherches sur les modes de la langue grecque et sur les particules κέν et ἄν, par M. W. Bæumlein. Heilbronn, 1846, in-8°, pp. x et 382, pr. 6 fr.

Cet ouvrage, écrit avec une grande clarté et sans cet emploi immodéré de termes philosophiques qu'on a porté souvent dans cette sorte de recherches, sera très-utile à ceux qui tiennent à étudier la langue grecque avec quelque profondeur. Malgré l'étendue apparente du livre, le système de l'auteur est très-simple et d'autant plus facile à saisir que son application a été démontrée jusque dans tous les détails possibles. Voici ce système : l'indicatif montre que l'attribut est présenté comme réel ; le subjonctif, qu'il est présenté comme n'étant pas réel, mais comme ayant une tendance à devenir réel ; l'optatif, qu'il est présenté comme purement subjectif (dans toute l'étendue de ce terme philosophique). Les particules κέν et ἄν indiquent que l'énoncé qu'elles accompagnent est posé *logiquement* comme réel, ne l'étant pas en vérité, ou l'écrivain ne se préoccupant pas de ce point. C'est tout ce que nous pouvons dire ici : pour démontrer l'application de ces principes, d'après M. Bæumlein, il nous faudrait plusieurs feuilles.

Geschichte der Trevirer, etc. Histoire des Trévires sous la domination des Romains, par J. Steininger, avec une carte et un fragment de la *Table de Peutinger*. Trèves, pp. 328, in-8°, pr. 8 fr.

M. Steininger, dont on connaît les récentes publications épigraphiques, a eu la pensée de réunir et de classer toutes les données, fort éparses, qui nous sont parvenues sur l'histoire des Trévires. Ces données, presque toutes consignées par occasion (puisque aucun auteur n'a eu le dessein d'écrire l'histoire de cette contrée), présentent nécessairement beaucoup de lacunes, ce qui aurait pu engager à y intercaler des récits conjecturaux. M. Steininger déclare qu'il s'en est tenu strictement à ces sources, et que son récit est interrompu partout où elles l'abandonnent. En effet, on ne peut lire aucun chapitre de son histoire, écrite avec une simplicité intelligente, sans se sentir sur le terrain de l'histoire positive. La première partie, en 18 chapitres, traite de l'époque qui va de l'an 58 avant J.-C. à l'an 71 de notre ère, depuis la guerre de Jules César contre Arioviste jusqu'à l'apaisement de la révolte de Civilis. Cette partie est suivie d'un appendice important en 9 chapitres, qui contient le tracé des nombreuses voies romaines qui partaient de Trèves ou y aboutissaient. Dans le dernier chapitre on trouve indiquées les forteresses construites par les Romains dans le pays de Trévires. La seconde partie du livre de M. Steininger va jusqu'à la victoire de Clodowig sur Syagrius, qui marque la fin de la domination romaine; elle est surtout intéressante par l'exposition des faits qui signalèrent la lutte entre les civilisations romaine, germanique et chrétienne.

Der rœmische Bundesgenossenkrieg, etc. La Guerre sociale des Romains, exposée d'après les sources, par le docteur Ad. Kiene. Leipzig, in-8°, pp. 350, pr. 7 fr.

On sait que, pour l'époque de la guerre sociale, toutes les grandes œuvres des anciens historiens nous font défaut, et que ce n'est que par leurs épitomateurs, par des biographes, enfin par des mentions accidentelles chez des auteurs qui poursuivent un tout autre but que l'histoire de ce temps, que nous sont parvenues les notions plus ou moins éparses que nous possédons sur ces événements. C'est donc là une époque dont l'histoire ne peut être écrite que par un homme versé dans la philologie. Une connaissance générale de la vie et des institutions romaines ne suffit pas : il faut une connaissance particulière des nombreux auteurs qui, en traitant d'autres objets, fournissent le matériel historique, afin de savoir apprécier chaque assertion à sa juste valeur. M. Kiene, encouragé dans son travail par MM. Dahlmann et C.-Fr. Hermann (de Gœttingue), nous paraît avoir, par ses excellentes recherches, très-bien expliqué et la cause et les circonstances de cette guerre, dont les suites finirent par amener le gouvernement monarchique. Il commence par un exposé approfondi des relations de droit qui existaient entre Rome et les alliés, les Latins, les municipes, les pré-

fectures, les colonies. Par cette discussion il a donné un fondement solide au développement des causes de la guerre, des effets de la loi thorienne, de la chute du tribun M. Livius Drusus, qui détermina la prise d'armes. Le récit de la guerre elle-même a beaucoup gagné en clarté par une distinction que M. Kiene y a introduite, des campagnes contre les alliés du Sud et contre ceux du Nord. Dans les trois derniers chapitres, l'auteur peint les divisions qui déchiraient en même temps la république, dans l'intérieur de la ville, les effets de ces deux guerres (civile et sociale) presque simultanées, et les suites de l'extension du droit de cité à toute l'Italie. Il montre combien dès lors toute cette contrée devait être intéressée à voir un seul homme à la tête de l'Etat, et prouve enfin que cette mesure a beaucoup contribué à la puissance de Pompée et plus tard à celle d'Auguste.

Oskische Studien, etc. Etudes osques, par le docteur Th. Mommsen. Berlin, 1845, in-8°, pp. 116, pr. 2 fr. 75 cent.

Des résultats concentrés dans cette courte brochure, bien d'autres auraient sans doute fait un gros volume; les lecteurs intelligents, ceux qui savent lire entre les lignes, loueront M. Mommsen d'avoir jugé avec Callimaque, μέγα βιβλίον μέγα κακόν, et de s'être contenté de présenter, dans quelques pages grosses de faits et d'idées, les principaux résultats de ses savantes recherches. Après des considérations générales sur les rapports de l'osque avec l'ombrien, le latin et le grec, sur l'étendue géographique de la langue osque, littéraire dans la Campanie et le Samnium jusqu'à la guerre sociale, patois ailleurs, il recherche la forme grammaticale de cette langue, et fait connaître, autant que cela se peut dans la pénurie des monuments, sa déclinaison et sa conjugaison, ses pronoms, ses prépositions, ses particules, etc., toujours en les comparant avec le latin et en y signalant les analogies les plus instructives. Ensuite il recueille et discute les prénoms, les noms des divinités, ceux des magistrats. Après ces recherches générales et préliminaires, il traduit et analyse le *cippus Abellanus*, la *tabula Bantina* et une douzaine d'inscriptions plus courtes, ce qui lui fournit l'occasion de faire un grand nombre de remarques, importantes autant pour la grammaire que pour l'histoire et les antiquités de l'Italie.

Ferdinandi Handii *Tursellinus, seu de particulis latinis commentarii*, volumen iv. Lipsiæ, 1845, pp. 629, in-8°, pr. 13 fr.

Nous n'avons point à juger ici cet ouvrage, dont le mérite est depuis longtemps apprécié; nous nous contenterons de dire que ce volume commence avec la particule nam, et finit avec le mot puta.

Zur Rechtfertigung der Ächtheit, etc. Recherches pour servir à démontrer l'authenticité des lettres échangées entre Cicéron et M. Brutus, par M. Ch.-

Fr. Hermann (1), deux dissertations lues à la société royale des belles-lettres de Gœttingue, le 16 nov. 1844 et le 31 mai 1845. Gœttingue, 1845, pp. 44 et 102, in-4°, pr. 6 fr.

Sous ce titre, qui promet moins qu'il ne donne, M. Hermann a réhabilité une œuvre de Cicéron que, depuis un siècle, on s'était habitué à regarder comme indigne du grand orateur. C'est plus qu'une discussion savante : c'est en même temps l'ouvrage d'un homme d'esprit, que liront avec intérêt ceux-là même qui, tout en aimant l'antiquité, ont peu de sympathie pour les recherches minutieuses des critiques. La question y est envisagée d'un point de vue qui la rend instructive pour tous. Ce ne sont pas seulement les jugements plus ou moins légers de Tunstal et de ses successeurs qui sont réfutés : M. Hermann, en pénétrant au fond des choses, autant par son savoir que par une connaissance parfaite du cœur et de l'esprit humains, fait voir comment il faut lire et comprendre la correspondance d'un homme d'Etat, pour ne pas être exposé à se faire de fausses idées. La première partie contient l'historique de la condamnation, et montre combien toutes les circonstances extérieures lui sont contraires. Il y est prouvé aussi que la correspondance, que nous avons, ne forme de l'ouvrage entier que le neuvième livre et sept lettres du huitième. Dans la seconde partie, dont l'habile disposition demanderait pour être bien appréciée une longue analyse, l'auteur résout d'une manière très-satisfaisante les difficultés historiques qui avaient motivé le rejet de cette œuvre; il y présente d'ailleurs une foule de considérations générales des plus instructives. Un jeune philologue français trouverait dans ces deux brochures la matière d'un livre très-intéressant; il devrait y joindre la dissertation latine du même savant, intitulée *Vindiciæ latinitatis Epistolarum Ciceronis ad M. Brutum et Bruti ad Ciceronem*, Gœttingue, 1844, in-4°, et le *Vindiciarum Brutinarum Epimetrum*, qui vient de paraître.

Sinnius Capito. Eine Abhandlung, etc. Sinnius Capiton, dissertation pour servir à l'histoire des études grammaticales à Rome, par Martin Hertz. Berlin, 1844, in-8°, pp. 37, pr. 1 fr. — *De P. Nigidii Figuli studiis atque operibus, scripsit* M. Hertz. Berlin, 1845, in-8°, pp. 50, pr. 1 fr. 35 c.

M. Hertz a déjà, par sa savante dissertation *De Cinciis*, pris une place distinguée parmi ceux qui cherchent à faire connaître la marche des études philologiques chez les Romains. Voici encore deux autres opuscules qui montrent, à la fois, le cadre étendu qu'il s'est tracé pour ses recherches, et sa prudente méthode, qui préfère les résultats sûrs à des combinaisons brillantes, mais purement conjecturales. Dans le premier, M. Hertz fixe autant que possible l'époque où a vécu Sinnius; il expose ensuite quels furent les ouvrages de ce grammai-

(1) Nous sommes en retard avec M. Ch.-Fr. Hermann, dont plusieurs excellentes dissertations n'ont pas encore été annoncées par nous. Cette omission sera réparée dans un prochain cahier.

rien, et quel esprit avait présidé à ses études. La brochure est terminée par un recueil complet des fragments de Sinnius, au nombre de 28.

Dans le second opuscule, M. Hertz constate d'abord que Nigidius a touché dans ses écrits, où il ne paraît pas avoir suivi un ordre systématique, tous les points de la grammaire, avec un incontestable savoir, mais quelquefois aussi avec une subtilité excessive. Il consacre ensuite un exposé plus ample à la direction philosophique de Nigidius, à ses études sur le pythagorisme et le chaldaïsme; mais il fait voir en même temps, par une analyse des fragments sur l'astronomie et sur l'histoire naturelle, que cet auteur s'attachait surtout aux observations positives. Il termine par une collection de notices dans lesquelles Nigidius est mentionné, soit par erreur, soit par une corruption des textes, notices qu'il ne faut pas rapporter à P. Nigidius Figulus. Aux pages 3 et 4, il indique les fragments omis dans les collections de Rutgersius et de M. Egger (*Reliquiæ*, p. 50).

BULLETIN DES JOURNAUX.

Zeitschrift für Alterthumswissenschaft.

Octobre. — I. *La fondation de Syracuse;* par M. Meyer. — *Le* septimum milliarium *à Constantinople;* par M. Buchholtz. — *Sur Empédocle;* par M. Panzerbieter. — II. *La deuxième guerre punique; par M. de Vincke,* ouvrage jugé favorablement par M. Weissenborn. — *Aristophanis comœdiæ cum scholiis, ed. Enger;* critiqué sévèrement par M. G. Hermann. — *Horace considéré comme homme et comme poëte; par M. Weber.* M. Grotefend, tout en rendant justice à ce travail, en combat les idées fondamentales. — *Titus Livius, ed. Alschefsky.* M. le professeur Otto reproche à l'éditeur : 1° de n'avoir pas toujours reproduit avec fidélité les leçons des manuscrits; 2° d'avoir cru faire le premier des corrections qui avaient été faites depuis longtemps; 3° de s'être attaché trop exclusivement à ce qu'il croit être le meilleur critérium pour la critique des textes. — *De Fœnoris nautici contractu jure attico, scr. G. de Vries.* M. Bergk fait l'éloge de cette dissertation.

Novembre. — I. *Périégèse de l'acropole d'Athènes;* par M. Th. Bergk. — *Varro de ling. lat.* v, 7; par M. Becker. — *Sur l'importation des blés à Rome;* par M. Kuhn. — II. *Longi Pastoralia, ed. Seiler.* Quel que soit le mérite de cette édition, dit M. Ameis, il n'en est pas moins désirable qu'il en soit fait une autre, basée sur la comparaison des meilleurs manuscrits. — 1° *Poetarum tragicorum fragmenta, ed. Wagner, vol.* II, *Euripidis fragm. continens;* 2° *Euripidis fabularum fragmenta, ed. Bothe.* L'auteur de l'ouvrage intitulé : *Euripides restitutus,* M. Hartung, reproche à M. Wagner une par trop grande timidité, et à M. Bothe une légèreté impardonnable.

2° *Cahier supplémentaire.* — I. *Manière de traiter scientifiquement l'archéologie* (2e article); par M. Preller. — *Trilogia Aeschylea in Aristotelis Poetica suo loco invenitur;* par M. Mommsen. — *De adverbii ὁμοίως usu quodam. De verbo* εὐτυχεῖν *cum genitivo conjuncto;* par M. Funkhænel. — II. 1° *Hesiodi carmina, rec. Goettling;* 2° *Hesiodi Theogonia, ed. van Lennep;* 3° *Hesiodi opera et Dies, rec. Volbehr.* Critique très-détaillée de M. Schœmann. — *Hellen, Documents*

pour servir à l'histoire ancienne de la Grèce; par M. Weissenborn. C'est, selon M. Vœmel, un excellent travail. — *Rutilii Claudi Namatiani lib. II, rec. Zumpt.* Cette édition, faite sur le manuscrit de Vienne, a été, dit M. Glæser, exécutée avec beaucoup de soin. — *Antimachi Colophonii reliquias rec. Stoll.*

Décembre. — I. *Sur deux passages des Trachiniennes de Sophocle*, par M. Kolster. — *Notes marginales*, par M. Meineke. — *Sur l'importation des blés à Rome*, par M. Kuhn. — *Epigraphica*, par M. Osann. — II. *Grammaire élémentaire de la langue latine*, par M. Kühner. — *Semestrium in M. Tullium Ciceronem libri sex. scr. Fr. Lud. Keller;* critique très-détaillée par Th. Mommsen. — *Dictionnaires de la langue latine, de Kärcher, Muhlmann et Freund;* critique très-détaillée par M. de Gruber. — *Manuel de géographie ancienne, de Forbiger;* critique par M. Merleker.

1846. *Janvier.* — I. *Histoire générale des légions impériales, depuis Auguste jusqu'à Hadrien;* par le docteur Pfitzner. — *De l'importance des poésies d'Homère pour l'intelligence des principales épopées, tant anciennes que modernes;* par M. Wedewer. — *Remarques détachées*, par M. Preller : *Sur le nom de Babrius, sur les* βιογράφοι *de Westermann, sur un passage de Suétone* (*De illustr. Gramm.*, chap. 14), et *sur la vie de Perse.* — II. *Ruperti, Manuel des antiquités romaines*, livre important, dans lequel M. Zeiss désapprouve cependant la distinction entre le peuple romain dans l'Etat et le peuple romain en dehors de l'Etat, la vie entière des Romains étant liée intimement à leurs institutions politiques. — *Yates, textrinum antiquorum.* Cet ouvrage, dont nous avons rendu compte dans notre Revue (p. 463), reçoit des éloges mérités. — *Recherches sur les orateurs attiques et sur l'histoire de leur temps; par M. Bœhmeche.* Bon et sérieux ouvrage, écrit moitié en allemand, moitié en latin. — *Critique et explication des Epîtres d'Horace; par M. Dünzter,* L'auteur examine les Epîtres plutôt sous le point de vue esthétique que sous les rapports historique et critique.

The classical Museum.

N° X. — *Topographie de Rome;* article fort étendu de M. Bunbury. — *De la prononciation du grec;* par M. Newman. L'auteur soutient que la prononciation usitée dans les colléges d'Angleterre et celle des Grecs modernes, sont toutes deux également fausses; il ajoute à son traité des pièces de vers, grecques et latines, dans le mètre sapphique, mises en musique pour chant et piano, et donne la véritable prononciation (selon lui) des voyelles et des diphthongues grecques. — *Sur les Leges Annales des Romains;* par M. Wex. Traduit du *Rhein. Museum.* — *Jason rajeuni par Médée* (vase de la collection Canino); par M. Birch, avec une gravure. — *Ethnologie et philologie;* par M. L. : 1° *Mémoires de la société technologique*, t. I et II; 2° *Langues et dialectes de l'Abyssinie, par le docteur Beke;* 3° *Recherches sur les langues celtiques, par M. Edwards;* 4° *Introduction à une grammaire du langage Burmah.* — Mélanges et critiques.

Rheinisches Museum fur Philologie.

3e *Cahier.* — Τὸ πελασγικὸν τεῖχος ou, selon Hésychius, τειχίον; par M. Gœttling. — *Ricardus Corinensis;* par M. Wex. L'auteur prouve que le livre *De situ Britanniæ* n'est qu'une supercherie littéraire. — *De la forme primitive des Bacchides de Plaute;* par M. Ritschl. — *Etudes sur l'histoire de la littérature grecque*, par Welcker : 1° *la théogonie de Phérécyde de Syros;* 2° *les fragments orphiques;* 3° *la vie et les écrits de Phédon;* 4° *Phanoclès et la mythologie de la*

pédérastie. — En quelle année naquit Démosthènes; par M. Droysen. Résultat : entre le *scirophorion* de l'Olymp. 99.1 et celui de 99.2 (c'est-à-dire entre juin 383 et juin 382); *probablement* dans le scirophorion de Phanostrate, Ol. 99. 2. (c'est-à-dire en juin 382). — Mélanges : Critique et explication des textes. — *Parergorum fasciculus*, scr. C. F. Hermannus. — *Sur Pindare;* par M. Schmidt. — *Sur Euphorion;* par M. W. Schneidewin. — *Topographie romaine;* par M. Preller. — Archéologie (*le satyre de Callistrate; le retour de Proserpine*); par M. Brunn.—Epigraphie. M. Sauppe donne une nouvelle édition d'une inscription grecque publiée par M. le Bas, dans notre Revue, t. I, p. 200. — *L'Epheseis d'Eschrion* (Αἰσχρίων); par M. Sauppe. — L'*Octaétéris d'Eudoxe;* par M. Jahn.

Revue archéologique.

Novembre. — Recherches sur les légendes royales et l'époque du règne de Schai *ou* Scherai, par M. Prisse-d'Avesne. — *Le Musée Santangelo à Naples*, par M. E. Vinet. — *Description de pierres gravées antiques découvertes dans quelques parties du Levant*, par M. J.-J. Dubois. — *Notes sur l'antique alphabet de la langue des Berbères*, par M. de Saulcy. — *Lettre à M. Hase, sur les antiquités de la régence de Tunis*, par M. Pellicier. — *Notice sur les figures velues employées au moyen âge dans la décoration des édifices, des meubles et des ustensiles*, par M. A. de Longpérier.

Décembre. — Quelques Observations sur le mythe du lion de Némée, par M. Alfred Maury. — *Télémaque chez Nestor*, par M. E. Vinet. — *Description d'un vase antique, découvert à Ruvo*, par MM. Lenormant et de Witte. — *Recherches sur quelques villes détruites du dép. de Vaucluse*, par J. Courtet. — *Sur la découverte d'une sépulture chrétienne, dans l'église de Saint-Eutrope à Saintes*, par M. Letronne.

Janvier. — Des Notations scientifiques de l'école d'Alexandrie, par M. A.-J.-H. Vincent. — *Le dieu marin Glaucus*, par M. de Witte. — *Apollon vainqueur de Marsias*, par M. E. Vinet. — *Description d'une pierre gravée, avec des Recherches sur les* divalia *et les* angeronalia *des Romains, comme culte de Vénus Génitrix, par M. Sichel. — Notice sur les sceaux de Geraud Adhemar, d'Aliette d'Ancezune, et de Saint-Martin de Bolène*, par M. Deloye.

BULLETIN DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

I. Novembre et décembre 1845. M. Varin termine ses *Recherches sur l'origine des monastères doubles, et sur leur propagation en Europe* (7 novembre). — M. Letronne fait une seconde lecture de son Mémoire *sur une ancienne sépulture découverte dans l'église de Saint-Eutrope à Saintes* (7 et 14 novembre). — M. Jomard lit des *Remarques sur une pierre écrite trouvée dans un tumulus américain, et à cette occasion sur la langue libyenne* (7 et 28 novembre). — M. Davezac, étranger à l'Académie, est autorisé à lire une *Notice des découvertes faites au moyen âge dans l'Océan Atlantique* (14 novembre, 15 décembre). — L'Académie entend la lecture d'un mémoire de M. Hammer, l'un de ses correspondants étran-

gers, *Sur les rapports des doctrines de Mithra avec les doctrines de l'Inde* (21 novembre, 19 et 26 décembre). — M. Reinaud fait une première lecture de *Recherches historiques et géographiques sur l'Inde, d'après les écrits des Arabes antérieurs au* XIe *siècle* (28 novembre, 5, 12, 19 décembre). — *Note sur une enceinte vitrifiée, découverte à Peran, près Saint-Brieux* (*Finistère*), par M. Lenormant (26 décembre).

II. Janvier, février et mars 1846. — L'Académie a renouvelé son bureau dans la séance du 2 janvier ; *M. Naudet* a été élu président, et *M. Reinaud* vice-président, pour l'année 1846. — La commission des travaux littéraires se compose de *MM. Boissonade, E. Quatremère, Raoul-Rochette, Hase, Eug. Burnouf, Beugnot* et *Guérard;* celle des antiquités de la France, de *MM. Raoul-Rochette, Jomard, Dureau de la Malle, Hase, Guérard, Berger de Xivrey* et *Vitet.* — Dans la séance du 9 janvier, M. Ritter a été nommé correspondant étranger de l'Académie; — enfin, dans celle du 23 janvier, M. de Petigny a été nommé correspondant régnicole. — M. Botta a lu des extraits de lettres de M. Rouel, gérant du consulat à Mossul, relativement à des bas-reliefs assyriens découverts dans cette ville (9 janvier). — M. Mohl a lu une lettre de la même personne relative à des découvertes d'antiquités faites à Arbelles (23 janvier).—M. Raoul-Rochette a donné deux lectures de la 3e partie de son mémoire *sur l'Hercule assyrien et phénicien, considéré dans ses rapports avec l'Hercule hellénique, principalement sur les monuments d'antiquité figurée* (16 janvier, 6, 13, 27 février et 13 mars). — M. Letronne a donné une seconde lecture de son *Supplément à l'explication d'une inscription trouvée dans l'intérieur d'une statue de bronze* (30 janvier); il a lu une *Explication d'une inscription grecque gravée sur une stèle funéraire rapportée par M. Prisse* (27 mars). — *Observations relatives à un mémoire de M. le général Duvivier*, par M. de Saulcy (6 février). — *Mémoire sur les médailles de Massilia*, par M. de Lagoy, communiqué par M. de la Saussaye (13 février). —M. Reinaud donne une seconde lecture de ses *Recherches sur l'Inde d'après les écrivains arabes* (20 février, 6, 13 mars); il fait un rapport verbal sur le *catalogue du cabinet grand-ducal de Jena*, par M. Gust. Stickel. — M. Bernard, étranger à l'Académie, est autorisé à lire un travail intitulé: *Archimède avait-il un système de numération analogue au nôtre? Connaissait-il l'arithmétique de position?* Il répond d'une manière négative à ces deux questions (20 février). — M. Pardessus lit un mémoire *sur l'organisation et l'administration de la justice en France, depuis le* XIIIe *siècle jusqu'à la fin du règne de Louis XII* (13, 20, 27 mars).

Le directeur gérant, L. RENIER.

SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE DE BELIN-MANDAR.

LES PREMIERS HABITANTS DE LA RUSSIE:

FINNOIS, SLAVES, SCYTHES ET GRECS.

I.

INTRODUCTION.

Hérodote et Nestor, voilà deux noms dont le souvenir ne se présente jamais à l'historien du Nord sans le pénétrer en quelque sorte d'un véritable respect. C'est le sentiment d'une reconnaissance presque religieuse que fait naître en lui la lecture de leurs écrits. L'histoire ancienne des Slaves leur doit beaucoup, celle de la Russie leur doit tout.

A une époque où les vastes parages du nord et de l'est de l'Europe étaient ensevelis dans les ténèbres des traditions et des mythes, Hérodote vint y porter le flambeau de l'histoire. Les relations des Grecs avec les habitants des bords septentrionaux de la mer Noire avaient commencé dès le VIIe siècle; cependant ces peuples n'étaient que très-imparfaitement connus en Grèce. Animé d'un vif intérêt pour ces nations barbares, dont l'importance pour l'histoire et pour l'ethnographie n'avait pas échappé à sa sagacité, Hérodote alla visiter les bords de la mer Noire et les contrées limitrophes. Pendant ce voyage, et notamment pendant son séjour à Olbia, la plus puissante des colonies grecques dont le commerce attirait dans ces contrées une foule de peuples lointains, l'occasion de satisfaire sa curiosité vint s'offrir à lui (1). Il sut en profiter : de soigneuses recherches sur les traditions relatives à l'origine de ces peuples et à leur entrée en Europe, le tableau exact de leurs mœurs et de leurs coutumes, des détails précieux sur leurs relations commerciales avec le nord de l'Europe et de l'Asie, tel fut le résultat de ses investigations (2).

(1) Voyez *Herodot aus seinem Buche sein Leben*, dans *Dahlmann's Forschungen auf dem Gebiete der Geschichte*, II; et *Niebuhr, Kl. histor. Schriften*, I. p. 132-158, p. 354-398.

(2) Tout ce qui est relatif aux Scythes et aux autres peuplades qui s'étaient

L'exemple d'Hérodote ne trouva d'imitateurs ni chez les Grecs ni chez les Romains. Bien que quelques-uns des écrivains postérieurs se soient occupés de temps à autre des peuplades de l'ancienne Russie (1), ils se sont contentés de donner des notions vagues que leur fournirent des marchands, ou de reproduire les récits d'Hérodote, qui, mal copiés et mutilés, finirent par être pris pour des fables.

Quinze siècles après Hérodote parut Nestor. Il se trouvait alors, parmi les habitants des plaines orientales de l'Europe, un peuple qui s'était distingué par le succès de ses armes et par la conquête d'importantes contrées. Des idées politiques écloses au sein de ce peuple avaient grandi par le contact des nations de l'Occident et venaient d'être réalisées. Nous parlons des Slaves, et principalement de ceux qui avaient adopté le nom de Russes. Ce fut parmi eux qu'un moine russe, élevé et vieilli au milieu de dévotes pratiques, dans le cloître de Petschersky, tout près de l'ancienne ville de Kiew, se voua à la composition de l'histoire de son pays. Il recueillit le premier tout ce qui s'était conservé des anciennes traditions, soit dans les souvenirs du peuple, soit dans les écrivains byzantins, et raconta comme témoin oculaire les événements les plus remarquables de son temps. Ce moine était Nestor (2). Il ne se borna

établies sur le territoire de l'ancienne Russie, se trouve dans le quatrième livre de ses Histoires, dont la plus grande partie (§ 1-135), à l'exception de quelques chapitres, ne traite que ce sujet. Il nous donne en outre, dans divers passages de son ouvrage, de très-précieux renseignements sur ces contrées et sur leurs habitants.

(1) Quoique le nom de Russie n'existe que depuis l'établissement de la monarchie par les Normands, nous avons été forcé de l'employer, pour éviter la périphrase trop prolixe de « vastes plaines orientales de l'Europe. » — D'autres écrivains, en parlant des temps antérieurs, ont appelé ces contrées Scythie ou Sarmatie; mais ces noms ne désignent pas toute l'enceinte géographique qui porte aujourd'hui le nom de Russie.

(2) Mort vers l'an 1116 après J.-C. — Voyez, outre les travaux de Tatischeff, Schlœzer, Karamsin, L. Paris, sur la Vie et la Chronique de Nestor, le savant ouvrage de M. Pogodin, intitulé : *Nestor, eine historisch kritische Untersuchung über den Anfang der russischen Chroniken*, traduit en allemand par Loewe. Saint-Pétersbourg, 1844, in-8°.

pas à écrire cette histoire depuis l'établissement de la monarchie : il remonta plus haut. Le commencement de son ouvrage contient le résultat de ses investigations sur l'origine et l'histoire antérieure des peuplades réunies alors sous le sceptre des descendants de Rurik, et c'est pour cette partie de l'histoire que son ouvrage se rattache aux récits d'Hérodote. Malgré la différence des temps et des circonstances au milieu desquelles ces deux historiens ont vécu, malgré les différents points de vue où ils se sont trouvés placés, on ne saurait nier la corrélation qui existe entre eux. L'ouvrage d'Hérodote, dont Nestor ignorait l'existence, est la meilleure introduction de sa Chronique. Ce que Tacite fit plus tard pour la Germanie, Hérodote l'avait fait pour la Russie. Ainsi c'est dans Hérodote qu'il nous faut chercher les renseignements nécessaires pour compléter Nestor ; plus on étudie l'un, plus on est à même d'apprécier l'autre.

II.

ESQUISSE GÉOGRAPHIQUE DE LA RUSSIE.

Les rapports d'un peuple avec les nations étrangères, le développement de son esprit, la marche de sa civilisation, enfin toute son histoire, dépend beaucoup du caractère et de la position géographique du pays qu'il occupe.

'il en est ainsi, la Russie dans son histoire ne doit ressembler à aucun autre pays (1).

Placée entre l'Asie et la partie occidentale de l'Europe, elle a été, dès les temps les plus reculés, la grande route qu'ont dû traverser la plupart des peuples qui habitent aujourd'hui cette partie du monde. Entre les montagnes de l'Oural et la mer Caspienne qui la séparent de l'Asie, une plaine est restée ouverte, et c'est par cette issue que la Russie a été en relation perpétuelle avec l'Orient. Par là tous les peuples de l'Asie, entraînés tour à tour par un mouvement irrésistible hors de leur

(1) Voyez aussi ce que dit Pogodin de l'influence qu'ont eue la position et le caractère du pays sur la fondation de la monarchie russe. *Die Anfænge der Geschichte Russlands und der des westlichen Europa*, dans *Ermans Archiv für wissenschaftliche Kunde von Russland.* Band. V. Heft I. Berlin, 1846.

séjour primitif, ont pénétré dans la Russie, ou pour s'y fixer, ou pour continuer leur course vers l'Occident. Il résulte de ces invasions successives, que la population de la Russie a subi de fréquentes vicissitudes, et qu'elle a été, dès les premiers temps, composée des éléments les plus disparates. Aussi voyons-nous au temps d'Hérodote, époque où le cours de ces migrations avait été suspendu, quatre peuplades qui s'étaient agrégées sur le territoire de la Russie, et dont les idiomes, les mœurs et l'origine n'étaient pas moins différents que le sol de leur pays respectif.

Tandis qu'aux bords de la mer Noire s'étaient établies les colonies grecques, les Scythes et les Sarmates occupaient les steppes du Midi, et les Slaves, après avoir refoulé les Finnois dans les parages septentrionaux, derrière les montagnes des Ouvalli et de Valdai, cultivaient les contrées centrales de la Russie.

La direction qu'ont dû prendre les grandes migrations de ces peuples, les limites de leurs établissements, nous les trouvons comme marquées d'avance dans la configuration même du pays.

Les vastes plaines qui s'étendent de la mer Glaciale à la mer Noire peuvent se diviser en quatre régions principales, d'un caractère tout à fait différent. Les bords de la mer Noire, animés par les colonies, le commerce et la navigation, en ont reçu, dès les temps les plus reculés, une physionomie particulière. Les peuples étrangers, qui s'y sont établis à différentes époques, ont défriché et rendu fertile la plus grande partie du sol. Mais à peine s'est-on éloigné de quelques lieues de la mer, que se présente, sans transition, une contrée qui offre le caractère des steppes; l'uniformité des plaines, qui, dépourvues d'arbres et souvent desséchées par les vents brûlants, ne produisent que de l'herbe; le changement rapide de la température, qui accompagne celui des saisons, tout y fait oublier que l'on est en Europe, et l'on se croit ramené au milieu des plaines asiatiques, dont en vérité ces contrées ne paraissent être qu'une continuation. C'est ce que les habitants de l'Asie ont reconnu dans tous les temps; ils se croyaient, pour ainsi dire, les maîtres de ces steppes; plusieurs fois l'Orient y a lancé ses hordes barbares, et c'est seulement de nos jours

qu'un gouvernement fort et énergique, après avoir dompté les efforts opiniâtres de ces peuples étrangers, est parvenu à adoucir la nature du sol et à polir les mœurs de ses habitants.

Cette région, qu'on appelle aujourd'hui la Nouvelle-Russie, s'étend vers le nord jusqu'aux bords du Jegorlik, de la Siniou-cha et de l'Orel. Au delà de ces fleuves, le pays perd peu à peu le caractère monotone des steppes; çà et là s'élèvent de petits groupes d'arbres, et plus on approche du centre de la Russie, plus on s'aperçoit du changement complet du sol, du climat et de la végétation. Des forêts touffues et des champs fertiles bordent les fleuves qui sillonnent cette région dans toutes les directions. La chaleur de l'été y diminue dans la même proportion que la rigueur des hivers. Cette contrée qui offre partout le même aspect, s'étend jusqu'au 55e degré de longitude septentrionale. Là le sol commence à s'élever, les collines montent peu à peu, et l'on arrive enfin à ces chaînes de montagnes qui traversent le territoire de la Russie depuis l'Oural jusqu'au lac d'Ilmen. Malgré leur peu d'élévation, ces montagnes ont toujours été de la plus haute importance pour la Russie (1); c'est de là que sortent la plupart des fleuves qui, coulant au nord et au midi de cet empire, vont porter leurs eaux dans la mer Glaciale ou dans la mer Noire. En outre, ces hauteurs formèrent, pendant longtemps, la limite des deux principales races dont la population de la Russie est aujourd'hui composée.

Au delà de ces montagnes, on entre dans les plaines polaires, qui s'étendent jusqu'à la mer Glaciale. Le sol de la partie méridionale est encore labourable, ou couvert d'immenses forêts de pins et de sapins. Mais dans les contrées septentrionales, vers la mer Blanche, une nature sévère et inhospitalière prend un empire absolu. Les plaines sont traversées par des chaînes de rochers, ou couvertes de lacs; les prairies marécageuses ne nourrissent que des mousses, et les habitants sont forcés de demander leur subsistance à la pêche et à la chasse.

(1) Les hauteurs de la forêt Volkhonski, qui revêtent dans la contrée orientale du lac d'Ilmen un caractère très-montagneux, ne surpassent pas

TABLEAU ETHNOGRAPHIQUE DE LA RUSSIE AU TEMPS D'HÉRODOTE.

III.

LES FINNOIS (1).

Les peuplades de la race finnoise ont fourni à la Russie ses plus anciens habitants. S'il faut en croire l'opinion presque unanime des historiens et des philologues, leur entrée en Europe précéda celle des tribus germaniques et slaves. Sorties de l'Asie, elles ont envahi de temps immémorial la plus grande partie de la Russie et se sont répandues jusqu'en Scandinavie. Quelles furent les limites de leurs établissements? combien de temps y sont-elles restées? quel fut le degré de civilisation auquel elles parvinrent? Personne n'ose trancher ces questions : ni monuments ni traditions ne viennent répandre de lumière sur cette époque.

Ce n'est qu'au temps des invasions des peuples germaniques et slaves que le rôle des Finnois dans l'histoire commence à acquérir quelque importance. Ces deux peuples, dont les migrations avaient lieu de l'Est vers l'occident et le nord de l'Europe, durent bientôt se trouver en contact avec eux.

Les uns les abordèrent en Russie, les autres en Scandinavie. Alors le nord de l'Europe fut le théâtre de ces luttes acharnées dont les mythes et les traditions des peuples septentrionaux ont conservé le souvenir (2). De ces luttes dépendait la destinée d'une grande partie de l'Europe; il s'agissait de décider, si désormais la race finnoise régnerait dans le nord et l'est de l'Europe, ou si la race indo-européenne, la plus heureusement douée, à laquelle appartiennent les Germains et les Slaves, y dominerait, comme elle dominait déjà dans le Midi et dans l'Ouest;

l'élévation absolue de 1,020 pieds; elles baissent d'autant plus, qu'elles s'avancent vers l'est. — Les Ouvalli, qui ne sont qu'une branche occidentale de l'Oural, s'élèvent à 1,000 pieds.

(1) Les antiquités finnoises sont traitées, à notre avis, avec une rare sagacité par F. H Müller, dans son ouvrage intitulé : *Der ugrische Volksstamm.*

(2) Voyez *Geijer Geschichte Schwedens*, I, 29 seqq. et *Schafarik slawische Alterthümer*, I, 306 seqq.

il s'agissait de la civilisation, enfin de l'unité de l'Europe. Or, les guerres de ces deux races finirent par l'avénement de l'une, par l'abaissement de l'autre. Chassés de toute la Scandinavie, et de la Russie centrale, les débris de la race finnoise se retirèrent dans les contrées marécageuses et dans les forêts du nord de la Russie, ou s'enfuirent vers les montagnes de l'Oural, pour se réunir à leurs frères qui étaient restés en Asie. Dès lors les montagnes de Valdai et des Ouvalli devinrent et restèrent, selon toute vraisemblance, pendant une longue suite de siècles, les grandes limites méridionales des peuples finnois, tandis que les montagnes de l'Oural formèrent le centre de leurs établissements.

Dans cette position isolée et lointaine, les Finnois étaient presque inaccessibles aux communications avec les peuples civilisés du Midi. Toutefois leurs précieuses fourrures, et les mines de l'Oural livrées à leur exploitation industrieuse, attiraient, plusieurs siècles avant notre ère, les marchands grecs dans ces régions.

Parmi les peuples dont Hérodote dit expressément qu'ils n'étaient pas d'origine scythe, et qu'il place dans une région « où » il est impossible de pénétrer, ni même de rien voir, à cause de » la quantité innombrable de plumes qui voltigent, plumes dont » l'air et la terre sont tellement remplis, que la vue même est » interceptée (1), » il en est quatre qu'il faut chercher à notre avis sur le territoire finnois, savoir les Argippéens, les Thyssagètes, les Androphages et les Mélanchlænes.

Les descriptions du pays et des coutumes des Argippéens (2), qui lui avaient été fournies par les marchands, ressemblent d'une manière frappante à celle que nous a donnée naguère un voyageur qui a visité le pays des Baschkires, dans la partie méridionale de l'Oural (3). Quant au nom de ce peuple, il est

(1) Hérod. iv, c. 7, 18, 31.

(2) Οὔνομα δέ σφί ἐστι Ἀργιππαῖοι. — Φωνὴν ἰδίην ἱέντες, ἐσθῆτι δέ χρεώμενοι Σκυθικῇ, iv, 23.

(3) Erman, *Reisedurch Nord-Asien*, I, 309-427-430. Müller, *d. ugrische Volksstamm*, I, 153-142, 154-156. C'est aussi au pied de l'Oural qu'Hérodote place les Argippéens, iv, 23 : οἰκέουσι ὑπώρεαν οὐρέων ὑψηλῶν ἄνθρωποι.

facile de voir qu'il a été inventé par les Grecs, qui ignoraient son nom originaire : Ἀργιππαῖος signifie un homme qui possède des chevaux blancs, et quand ce voyageur nous apprend que ce pays abonde encore aujourd'hui en chevaux blancs, nous trouvons dans cette particularité l'origine de ce nom. Ce qu'Hérodote nous raconte des têtes chauves et des nez plats des Argippéens (1), s'accorde bien avec la physionomie des Baschkirs. Enfin, la coutume d'extraire le suc des cerises à grappes est connue des Baschkirs aussi bien que de cet ancien peuple (2).

Dans la région qui s'étendait à l'ouest du pays des Argippéens, à peu près entre le Volga et la Kama (3), les marchands rencontraient des tribus, qui s'appelaient les Thyssagètes (4). Ils ne donnèrent que très-peu de renseignements à Hérodote sur leurs coutumes, et ne lui firent qu'une description très-vague de leur territoire ; mais tout nous porte à croire que ces peuples étaient une des plus puissantes tribus des Finnois. Non-seulement Hérodote nous apprend que c'était une nation nombreuse et indépendante (5), mais quatre siècles après lui ils étaient encore connus des géographes romains ; Pline et Méla (6) en font mention l'un et l'autre.

Leur nom est d'origine finnoise (7) ; nous partageons l'opinion de ceux qui le font dériver du nom de la Tschussowaja, et qui, pour la même raison placent, les Thyssagètes au bord de ce

(1) Λεγόμενοι εἶναι πάντες φαλακροὶ ἐκ γενεῆς γινόμενοι, καὶ ἔρσενες καὶ θήλεαι ὁμοίως, καὶ σιμοὶ, καὶ γένεια ἔχοντες μεγάλα.

(2) Ποντικὸν μὲν οὔνομα τῷ δενδρέῳ, ἀπὸ τοῦ ζῶσι, μέγαθος δὲ κατὰ συκέην μάλιστά κη· καρπὸν δὲ φορέει κυάμῳ ἴσον, πυρῆνα δὲ ἔχει. Τοῦτο ἐπεὰν γένηται πέπον, σακκέουσι ἱματίοισι· ἀποῤῥέει δ' ἀπ' αὐτοῦ παχὺ καὶ μέλαν· οὔνομα δὲ τῷ ἀποῤῥέοντί ἐστι ἄσχυ, etc. IV, 23.

(3) Voyez Reichard, *Orbis ant.* tab. XIX.

(4) Θυσσαγέται, IV, 22.

(5) Ἔθνος πολλὸν καὶ ἴδιον, IV, 22.

(6) Méla, l. I, c. 19. — Pline, l. IV, c. 12, § 88.

(7) D'après Schafarick, il vient du mot *Thursa*, qui s'est conservé dans les langues scandinaves et signifie un géant. Müller le dérive du mot *Schuscha*, ce qui signifie, dans la langue des Vogules, un fleuve qui précipite subitement son cours.

fleuve. Bien que cette hypothèse ne soit pas tout à fait conforme aux récits d'Hérodote, elle ne nous paraît pas manquer de vraisemblance. Le fleuve de Tschussowaja a toujours été d'une haute importance pour le commerce. Sortant de la partie la plus riche de l'Oural pour aller se jeter dans la Kama, il forme une route naturelle de communication entre les habitants de l'Oural et ceux du centre de la Russie. C'est précisément ce qui nous fait présumer que les régions où les marchands grecs rencontraient les Thyssagètes, n'étaient que la frontière méridionale de leur pays. Il est probable que quelques tribus y allaient pour vendre des pelisses (1) aux étrangers, tandis que la plus grande partie de la nation occupait des régions plus septentrionales (2).

Il ne nous reste plus qu'à parler des Androphages et des Mélanchlænes.

Par suite des bruits qui s'étaient répandus sur la cruauté des premiers, les Grecs les désignèrent sous le nom d'Androphages (3). Leur nom originaire resta inconnu à Hérodote. Le même motif qui avait rendu ce peuple si redoutable aux Grecs, paraît les avoir empêchés d'entrer en relation avec eux. C'est pour cela qu'Hérodote, dépourvu de tous renseignements, ne put rien ajouter à ces bruits, si ce n'est qu'ils parlaient une langue entièrement différente de celle des Scythes, et qu'à l'exception de la manière de se vêtir, ils n'avaient rien de commun avec ce peuple (4). D'après ce qu'il dit de leur pays, il paraît qu'ils occupaient les contrées inhospitalières du Nord (5). « Au delà

(1) La chasse était la principale occupation de cette tribu. Hérod. iv, 22. Ζώουσι δὲ ἀπὸ θήρης.

(2) Du temps de Nestor, cette région était occupée par les Permiens, nation connue dans tout le Nord par son commerce et ses richesses. — Voyez Nestor, éd. Schlœzer, ii, 44 seqq.

(3) Ἀνδροφάγοι δὲ ἀγριώτατα πάντων ἀνθρώπων ἔχουσι ἤθεα· ἀνθρωποφαγέουσι δὲ μεῦνοι τούτων. Hérod. iv, 106.

(4) Ἔθνος ἐὸν ἴδιον καὶ οὐδαμῶς Σκυθικόν. Hérod. iv, 18.

(5) Il est impossible de dire exactement, d'après les récits d'Hérodote, quelle était la contrée que les Androphages occupaient. La région déserte qui formait la frontière méridionale de leur pays (iv, 18) commençait au nord du pays de

» de leurs frontières, dit-il, commence le désert qui n'est habité » par aucune nation (1). »

Il en est de même des Mélanchlænes, dont le territoire confinait à la région des lacs et des marécages de la Russie septentrionale (2). Aussi n'hésitons-nous pas à les placer, avec Reichard (3), entre les lacs d'Ilmen et de Ladoga et la mer Finnoise. Les manteaux noirs dont ils étaient couverts leur avaient fait donner, par les Grecs, le nom de Mélanchlænes (4). Ils avaient les coutumes des Scythes, bien qu'ils n'eussent pas la même origine (5).

Telles sont les notions qu'Hérodote avait pu recueillir sur ces tribus septentrionales. Pendant la longue série de siècles qui s'écoulèrent entre Hérodote et Nestor, ces peuples, désignés par les écrivains postérieurs sous le nom général de Finnois (6), ne subirent pas de grandes vicissitudes. Placés trop à l'écart pour participer aux grands mouvements qui bouleversaient l'occident et le midi de l'Europe, ils ne pouvaient acquérir quelque importance que par le commerce avec l'Asie et le nord de l'Europe, et par des entreprises maritimes dans les mers glaciales. Ainsi les limites naturelles qui séparaient, comme nous avons vu, leur territoire de celui des Slaves, durent rester les mêmes, et au temps de Nestor, la plupart des

Gerrhos (IV, 53, 56), c'est-à-dire au nord des cataractes du Dniéper. Mais nous ignorons quelle était son étendue vers le Nord.

(1) Hérod. IV, 18.

(2) Hérod. IV, 20.

(3) Reichard, *Orb. ant.* Tab. XIII.

(4) Μελάγχλαινοι δὲ εἵματα μὲν μέλανα φορέουσι πάντες, ἐπ' ὧν καὶ τὰς ἐπωνυμίας ἔχουσι. Hérod. IV, 107.

(5) .... ἄλλο ἔθνος, καὶ οὐ Σκυθικόν. Hérod. IV, 20.

(6) Tacite est le premier qui les désigne sous ce nom (*Germania*, c. 46), nom qu'ils avaient reçu des peuples germaniques. *Fen* est un mot d'origine germanique, qui dans plusieurs dialectes signifie marais ou prairie. Ainsi, par exemple, dans le bas saxon, le verbe *fennen* signifie faire paître le bétail dans une prairie. Il est donc évident que ces peuples doivent leur nom aux contrées humides et marécageuses où les Germains les rencontrèrent. — Voyez Lehrberg, *Untersuchungen über die aelteste Geschichte Russlands*. 200-201.

peuplades finnoises, dont les noms se trouvent mentionnés dans sa Chronique (1), occupaient à peu près les mêmes contrées où Hérodote place les Androphages, les Mélanchlænes, les Thyssagètes et les Argippéens.

IV.

LES SLAVES.

Comme nous l'avons dit, les Slaves appartiennent à la race indo-européenne; l'histoire primitive de cette race doit, par conséquent, contenir celle de ce peuple.

Ce serait sortir des limites de ce travail que de résumer toutes les recherches des philologues qui ont éclairé l'obscurité de cette première époque. Qu'il nous soit donc permis d'indiquer seulement les résultats essentiels.

La patrie originaire des peuples de la race indo-européenne est la contrée qui s'étend des montagnes de Belurtag et Mustag à la mer Caspienne (2). Il paraît que des dissidences religieuses (3) ont porté les premiers germes de désunion dans cette race, et qu'une fois la séparation faite, tous les membres s'en détachèrent l'un après l'autre. Les Indiens et les peuples iraniens s'établirent dans l'Asie même, tandis que les Grecs et les peuples latins, les Celtes, les Germains et les Slaves allèrent, à de longs intervalles, se fixer en Europe.

Mais, antérieurement à leur séparation, ces peuples avaient déjà passé de la vie errante à la vie stable. Ils ne vaguaient plus continuellement avec leurs troupeaux d'un lieu à l'autre, mais ils connaissaient l'usage de la charrue et les avantages de la vie agricole (4). C'est ce qui donna à ces peuples, dès le commencement de leurs migrations, cette grande unité et cette force à laquelle les autres peuples ne pouvaient résister;

(1) Voyez Nestor, éd. Schlœzer. Tom. II, 109 seqq. Ed. L. Paris. Tom. I, 9, 10.

(2) Voyez A. G. de Schlegel, *De l'origine des Hindous*, § 515.

(3) Voyez Lassen, *indische Alterthumskunde*, I, 523 seq.

(4) Voyez la dissertation historique et philologique de M. le Dr Kuhn : *Zur aeltesten Geschichte der indogermanischen Voelker*. Berlin, 1845.

c'est ce qui les mit à même de surmonter tous les obstacles du sol et du climat qui se présentaient dans leurs nouveaux établissements.

Or, parmi les peuples indo-européens qui habitent aujourd'hui l'Europe, les Slaves paraissent avoir été les derniers à quitter l'Asie. Placés à l'extrémité orientale de l'Europe, dans la partie qui avoisine l'Asie, ils doivent y être entrés à une époque où l'Occident était déjà occupé par les autres peuples de la même race.

En outre, plus qu'aucun autre peuple de l'Europe, les Slaves anciens offrent dans leurs idiomes, dans leurs coutumes et dans leur physionomie, de la ressemblance avec les peuples aréitiques des Indes. Quant à la physionomie et à l'organisation générale des Slaves, elles portent tout à fait le caractère de celles des peuples les plus méridionaux ; c'est ce qu'on observe dans les Slaves qui habitent l'Ukraine, la Volhynie, la Gallicie, la Servie, enfin dans tous ceux qui, ne s'étant pas mêlés aux peuples finnois, germaniques ou mongoles, ont conservé leur type originaire.

La langue des anciens Slaves a conservé des points de ressemblance avec le sanscrit, qui ne se trouvent dans aucune autre langue indo-européenne de l'Occident (1). Nous parlons surtout ici de la tribu des Lithuaniens, tribu d'origine slave, suivant l'opinion presque unanime des philologues, et qui plus tard, par un concours de circonstances extérieures, s'est développée d'une manière tout à fait originale (2).

Autre rapport encore : la coutume indienne de brûler les femmes après la mort de leurs maris fut transportée par les Slaves en Europe, et se conserva chez eux jusqu'au dixième siècle (3).

De tout ce qui précède il faut naturellement conclure, qu'a-

(1) Bopp, *vergleichende Grammatik.* II, *Abtheilung. Vorrede.*

(2) Pott, *etymologische Untersuchungen* I, XXXIII. *Schafarik Slavische Alterthümer*, I, 445 seqq.

(3) Voyez la description des cérémonies qui accompagnaient cet acte dans : *Ibn Foszlan u. a. Araber Berichte über die Russen älterer Zeit herausgegeben von Frœhn*

près le démembrement de la race indo-européenne, les Slaves sont restés encore en contact avec les peuples aréitiques, qui allaient se fixer aux Indes. Nous sommes même très-porté à croire qu'ayant d'abord dirigé leur course vers les contrées tropicales de l'Asie, ils y ont vécu longtemps dans le voisinage de ces peuples. Lorsque, plus tard, les Grecs, les Romains, les Celtes et les Germains eurent occupé le midi et l'occident de l'Europe, les Slaves quittèrent l'Asie. Alors, pénétrant en Europe par les portes du Caucase ou par la grande route ouverte au nord de la mer Caspienne, ils se répandirent dans les vastes plaines de l'Est. Mais les steppes du Midi ne pouvant suffire à un peuple agriculteur, les Slaves se dirigèrent vers le Nord, et après avoir rejeté les peuples finnois dans les marécages et les forêts septentrionales, ils se fixèrent dans les régions fertiles de la Russie centrale. C'est de là qu'ils se sont étendus vers l'Occident et vers le sud-ouest, jusqu'au pied des monts Karpathes.

Cette invasion des Slaves, quoique tardive, eut lieu à une époque qui précède tous nos récits historiques. La date nous en est aussi inconnue que celle des invasions des autres peuples indo européens en Europe. Mais ce que nous croyons pouvoir affirmer, c'est que du temps d'Hérodote, au cinquième siècle avant notre ère, toutes les peuplades connues plus tard sous le nom de Slaves s'étaient déjà emparées du territoire européen. Le départ de l'Asie et l'arrivée en Europe d'une tribu aussi nombreuse doit avoir produit le plus grand ébranlement parmi tous les peuples circonvoisins; mouvement qui n'aurait pu échapper à l'attention des écrivains grecs ou romains, s'il avait eu lieu à une époque plus rapprochée de notre ère. Or, à dater du cinquième siècle avant Jésus-Christ, l'histoire générale de ces deux parties du monde nous étant assez connue, il nous est possible de nier qu'un tel événement se soit passé postérieurement à cette époque.

De tous les peuples qui firent depuis des invasions en Europe, aucun n'appartient à la race indo-européenne. Ce ne sont que des tribus finnoises, tatares ou mongoles, qui, poussées par d'autres peuples de l'Asie centrale, inondèrent d'intervalle en intervalle le continent européen. La première migration est

celle des peuples scythes, dont Hérodote fait mention (1); celle des Huns, au troisième siècle de notre ère, est la dernière. Ce serait en vain qu'on chercherait les peuples slaves parmi ces hordes barbares.

S'il en est ainsi, les Grecs, dont les relations commerciales s'étendirent jusqu'aux montagnes de l'Oural et jusque sur le territoire finnois, ne peuvent manquer d'avoir eu quelque connaissance des Slaves, qui occupèrent des régions plus rapprochées de leurs colonies. Aussi en trouvons-nous quelque mention dans les récits d'Hérodote. Bien qu'il fût loin de se faire une juste idée du grand nombre de tribus qui existaient dans la Russie centrale, deux peuplades slaves lui étaient pourtant assez connues d'après les renseignements que les marchands grecs lui avaient fournis (2).

C'étaient les Neures et les Boudines, peuplades qu'Hérodote ne met pas au nombre des Scythes (3).

Les Neures occupaient la région qui s'étend au nord-est des monts Karpathes, là où le Dniester et le Boug prennent leur source (4). Il est probable que la contrée appelée aujourd'hui encore Nurskazemja, dans le voisinage du Narev et du Nur, doit son nom à ce peuple (5). Le nom même des Neures tire son origine de l'ancien mot slave *nur*, qui signifie pays (6).

Nous ne pouvons passer sous silence une vieille tradition sur

(1) Hérodote, iv, c. 11, 12, 13.

(2) J'ai suivi dans la partie étymologique de cet article les précieuses indications que m'a fournies l'ouvrage intitulé : *Slavische Alterthümer*, de Schafarik, ce grand historien des Slaves.

(3) Hérodote, iv, c. 102.

(4) Il y a dans Hérodote deux passages relatifs au territoire des Neures. Il les place (iv, 51) au nord des sources du Dniester (Tyras) : Μετὰ δὲ τοῦτον Τύρης· ὃς ἀπὸ βορέω μὲν ἀνέμου ὁρμᾶται, ἄρχεται δὲ ῥέων ἐκ λίμνης μεγάλης, ἣ οὐρίζει τὴν Σκυθικὴν καὶ τὴν Νευρίδα γῆν. — En parlant des peuplades qui occupaient les bords de l'Hypanis (*Boug*), c'est-à-dire des Kallipides, des Alazones et des Scythes laboureurs (iv, 17), il dit que la partie qui s'étend vers le nord de ces peuples était occupée par les Neures : Ὑπὲρ δὲ Ἀλαζώνων οἰκέουσι Σκύθαι ἀροτῆρες· τουτέων δὲ κατύπερθε οἰκέουσι Νευροί.

(5) Schafarik, l. c. i, 186.

(6) Schafarik, l. c. i, 194 seqq.

les Neures, qu'Hérodote tenait de la bouche des Grecs et des Scythes : Une fois par an chaque Neure se change en loup pour quelques jours; après quoi il reprend sa forme naturelle. Pomponius Méla (1) reproduit cette tradition. Jamais elle n'a péri. Aujourd'hui encore, d'après le récit des écrivains slaves, on l'entend raconter dans le pays des anciens Neures, principalement dans la Volhynie et dans la Russie-Blanche (2).

Les Boudines, cette grande et nombreuse tribu dont Hérodote et, après lui, presque tous les écrivains de l'antiquité font mention, avaient leur séjour en Europe, comme toutes les autres peuplades slaves, depuis un temps immémorial. C'est pour cela qu'Hérodote, malgré les fréquentes relations qui existaient entre ce peuple et les Grecs, ignorant l'époque de leur invasion, affirme expressément qu'ils étaient autochthones (3).

Les Boudines devaient leur nom aux maisons en bois qu'ils occupaient, maisons appelées *budy* dans l'ancien slave (4).

Quant à l'étendue de leur territoire, les récits que nous en donne Hérodote ne nous permettent pas de douter que presque toute la Russie centrale n'ait été occupée par eux. Après avoir indiqué les limites du territoire des Neures, il dit qu'ils vivaient parmi les Boudines (5). Ainsi il est évident, en premier lieu, que les Boudines, comme voisins de ce peuple, ont occupé une partie de la Volhynie et de la Russie-Blanche. En effet, il existe encore dans ces contrées une foule de villes, de villages et de fleuves dont les noms rappellent le séjour de cet ancien peuple (6). C'est dans la contrée marécageuse de Minsk et Pinsk qu'il faut chercher les vestiges du grand lac qui,

(1) Méla, II, c. I, 13.

(2) Schafarik, l. c. I, 197.

(3) Οἱ μὲν γὰρ Βουδῖνοι, ἐόντες αὐτόχθονες. Hérod. IV, 109.

(4) Schafarik, l. c. I, 192.

(5) Οἴκησαν μετὰ Βουδίνων. Hérod. IV, 105.

(6) Voyez l'énumération de tous ces noms Bouda, Boudice, Boudka, Budna, Budkowa, etc. dans Schafarik, I, 193.

d'après les récits des marchands, se trouvait dans le pays des Boudines (1).

Il y avait, en outre, dans la partie orientale de la Russie, des Boudines dont le territoire avoisinait celui des Sauromates. Or, les Sauromates occupant les bords orientaux du Don, s'étaient étendus au Nord depuis le Palus-Méotide jusque vers la contrée où le Volga et le Don, rapprochant leur cours, semblent vouloir se réunir pour couler ensuite dans des directions tout à fait opposées. Les marchands qui faisaient le voyage des bords de la mer Noire aux montagnes de l'Oural et qui indiquèrent à Hérodote avec la plus grande exactitude les distances et l'étendue des pays placés sur leur route, lui avaient raconté qu'après avoir traversé le territoire des Sauromates, en se dirigeant vers le Nord, ils avaient pénétré dans celui des Boudines (2). Ainsi il est clair que les Boudines occupaient, outre la Volhynie et la Russie-Blanche, les contrées de Saratow et Tambow qui s'étendent entre le Don et le Volga.

D'après ce qui précède, nous sommes très-porté à croire que toute la partie de la Russie centrale, comprise entre les bords du Volga et les frontières des Neures, était occupée par des Boudines, nom qui nous paraît n'être pas celui d'une seule tribu, mais l'appellation commune de la plupart des peuplades slaves.

Le tableau du pays et des coutumes des Boudines, tracé par Hérodote, est trop intéressant pour ne pas trouver ici sa place. Des forêts immenses, composées de différentes sortes d'arbres couvraient leur territoire (3). Au milieu d'une de ces forêts il y avait un grand lac dans lequel ils faisaient la chasse aux castors et aux loutres. Les fourrures de ces bêtes leur servaient de pelisses, et avec les testicules ils guérissaient les affections hystériques. Leur principale occupation consistait à faire paître le bétail. Ils mangeaient des pommes de pin (4), comme font

(1) Hérodote, iv, c. 109.

(2) Hérodote, iv, 21. C'est dans la même contrée qu'Hérodote les place en parlant de l'expédition de Darius, iv, c. 122.

(3) Γῆν νεμόμενοι πᾶσαν δασέην ὕλῃ παντοίῃ. Hérod., iv, 21.

(4) Φθειροτραγέουσι iv, 109, cf. Ritter, *Vorhalle europ. Vœlkergesch.* Berlin, 1820, 459.

encore aujourd'hui les habitants des régions septentrionales de la Russie. Leur sol était propre à l'agriculture et au jardinage (1).

Quant à la physionomie et à la conformation du corps, ils différaient entièrement des Grecs (2). Leurs yeux étaient d'un bleu clair et leurs cheveux blonds. Par suite du penchant que les anciens Slaves avaient pour la vie stable, les Boudines habitaient des maisons, et Hérodote même avait entendu parler d'une grande ville qui était située dans leur pays.

De hautes enceintes l'entouraient; on y trouvait des temples, des idoles et des maisons; le tout était en bois, suivant la coutume des anciens Slaves (3).

Cette ville des Boudines était d'une immense étendue; chaque côté de son enceinte avait trois quarts de lieue de long (4). Il est évident qu'une telle ville dut bientôt devenir la station principale des marchands que le commerce attirait dans le Nord. En effet, d'après le récit d'Hérodote, les marchands grecs y avaient une colonie; il appelle ces marchands Gélones (5), et, ignorant le nom originaire de la ville, il désigne, d'après cette colonie, toute la ville sous le nom de Gélonos.

(1) Hérodote dit des Gélones qui demeuraient parmi les Boudines : Γελωνοὶ δὲ γῆς τε ἐργάται καὶ σιτοφάγοι καὶ κήπους ἐκτημένοι. IV, 109.

(2) Οὐδὲν τὴν ἰδέην ὁμοῖοι, οὐδὲ τὸ χρῶμα. Ibid.

(3) Le bois était la matière dont ces peuples se servaient pour construire leurs maisons et sculpter les idoles de leurs dieux. — Jamais ils n'ont abandonné cette coutume; à aucune époque, dans aucune région ils n'ont remplacé le bois par la pierre. Bien qu'ils fussent parvenus à travailler le bois avec une rare habileté de main et même avec une certaine élégance, l'emploi de la brique, du mortier et du lithotome leur resta toujours étranger. Le temple et l'idole de Swantewiet, le Dieu puissant des Slaves, qui se trouvaient sur la hauteur d'Arkona, étaient en bois, suivant Saxo Grammaticus, historien du douzième siècle (ed. Stephanius, 319, 320). Voyez Rumohr, *Sammlung für Kunst und Historie*. Band I, Hamburg, 1816.

(4) Τοῦ δὲ τείχεος μέγαθος κῶλον ἕκαστον τριήκοντα σταδίων ἐστί. IV, 108.

(5) Εἰσὶ γὰρ οἱ Γελωνοὶ τὼρχαῖον Ἕλληνες· ἐκ δὲ τῶν ἐμπορίων ἐξαναστάντες οἴκησαν ἐν τοῖσι Βουδίνεισι. Ibid.

V.

D'UNE VIEILLE TRADITION SUR LES SLAVES, MENTIONNÉE PAR HÉRODOTE.

« Il y avait jadis dans le pays des Scythes, encore désert, un homme du nom de Targitaüs. Ce Targitaüs eut pour père Jupiter, et pour mère la fille du fleuve Borysthène. Telle fut l'origine de Targitaüs. Il eut trois enfants, Lipoxais, Arpoxais, et Colaxais le plus jeune des trois. Sous leur règne il tomba du ciel divers instruments en or : une charrue avec son joug, une hache et un vase. Le plus âgé des fils de Targitaüs les ayant vus le premier s'approcha pour s'en saisir, mais dans ce moment l'or dont ils étaient composés devint tellement brûlant qu'il ne put les toucher. Le second vint après le premier : la même chose arriva. Enfin, la chaleur s'apaisa lorsque le troisième se présenta, et il put enlever et porter chez lui les divers instruments. Ce prodige détermina les deux aînés à abandonner entièrement l'empire à leur plus jeune frère. De Lipoxais descendent les Scythes, connus sous le nom d'Auchates ; d'Arpoxais, ceux qui portent le nom de Catiares et de Traspies ; enfin, du plus jeune des trois fils du roi, ceux qui s'appellent Paralates.

» Targitaüs vivait mille ans avant l'invasion de Darius dans le pays des Scythes. »

Ainsi parle la tradition (1).

Avant de chercher à en interpréter le sens, il est à propos de faire une observation préliminaire.

D'après cette tradition, les Scythes auraient été déjà en Europe quinze siècles avant notre ère (2). Mais, d'après une autre, poussés par les Massagètes, ils seraient entrés en Europe vers le VIIe siècle avant J.-C. (3) ; une troisième tradition les fait descendre d'Hercule et d'Echidna (4) ; enfin, une quatrième,

(1) Hérodote, IV, c. 5, 6.

(2) Hérod. IV, c. 7. Γεγονέναι μέν νύν σφεας ὧδε λέγουσι οἱ Σκύθαι· ἔτεα δέ σφι, ἐπεί τε γεγόνασι, τὰ σύμπαντα λέγουσι εἶναι ἀπὸ τοῦ πρώτου βασιλῆος Ταργιτάου ἐς τὴν Δαρείου διάβασιν τὴν ἐπὶ σφέας χιλίων οὐ πλέω, ἀλλὰ τοσαῦτα. — L'invasion de Darius dans la Scythie eut lieu vers l'an 513 avant J.-C. Voyez Klaproth, *Tableaux historiques de l'Asie*. 24-25.

(3) Hérodote, IV, c. 11, et c. 1.

(4) Hérodote, IV, c. 8 seq.

empruntée à Aristée, nous apprend qu'ils quittèrent l'Asie, n'ayant pu résister au choc des Issédons, qui, pressés par les Arimaspes, s'étaient jetés sur eux (1).

Chose étrange ! Le même écrivain nous rapporte sur l'origine et la migration d'un peuple quatre traditions tout à fait différentes et contradictoires entre elles. Comment s'expliquer ces contradictions et ces anachronismes? Comment croire qu'un peuple puisse inventer deux généalogies qui n'ont pas le moindre rapport entre elles? Ne faut-il pas supposer qu'il s'agit ici de deux différents peuples; qu'Hérodote s'est trompé, et qu'un malentendu lui a fait imposer à un peuple deux traditions, dont l'une appartient à un autre peuple?

La première tradition, qui est la plus caractéristique, nous en fournit la meilleure preuve. Bien qu'Hérodote prétende qu'elle est d'origine scythe, il y a trop de raisons pour en douter.

Quelle est l'idée fondamentale de cette tradition? « A une » époque bien reculée, un peuple est entré dans un pays » tout à fait désert; son activité et son industrie en rendait » le sol fertile, et bientôt il y vit au sein d'une grande abon- » dance. »

Ces faits ne peuvent se rapporter ni au peuple ni au territoire scythe; nous apprenons, par Hérodote même, que ces hordes barbares ne se sont jamais livrées à l'agriculture (2); après leur entrée en Europe, ils continuèrent dans les steppes de la Russie la vie nomade qu'ils avaient menée en Asie.

Telles sont les considérations qui nous ont amené à chercher l'origine de cette tradition parmi les peuplades slaves (3). L'époque reculée de leur entrée en Europe, leur penchant

(1) Hérodote, IV, c. 13.

(2) Hérodote, IV, 2. Οὐ γὰρ ἀρόται εἰσὶ, ἀλλὰ νομάδες.

(3) Nous verrons plus bas, que les Grecs avaient donné à plusieurs tribus qui n'étaient pas d'origine scythe, le nom de ce peuple. Ainsi, par exemple, Schafarik a prouvé que les Scythes laboureurs étaient d'origine slave, et nous sommes très-porté à croire que c'était parmi eux que cette tradition s'était conservée. Voyez Schafarik, l. c. I, 271. Leurs relations avec la ville d'Olbia sont prouvées par Hérodote, IV, 30; et, pour expliquer le malentendu de cet auteur, il faut présumer qu'il tenait cette tradition de la bouche de ces Scythes.

pour l'agriculture, le territoire qu'ils occupaient, tout vient à l'appui de cette opinion. Il est fort à regretter que cette tradition n'ait pu nous parvenir sans les altérations qui la déparent; toutefois, sous la couleur grecque dont Hérodote l'a empreinte, on sent se relever le génie slave.

Le Borysthène, ce grand fleuve des anciens Slaves, qui le premier les mit en relation avec les peuples du Midi, fut pour eux dans toute l'antiquité d'une haute importance. Ce fleuve parcourt l'ancien territoire des Slaves; aussi leur doit-il son nom : le mot Borysthène n'est qu'une forme grecque du mot slave Beresina ou Beresten (1). Or, selon la tradition, la fille de ce fleuve donna naissance à Targitaüs, qui fut le fondateur de la première dynastie des princes de ce peuple. Quant aux autres noms de princes et de peuples, on n'en peut conclure l'origine soit scythe, soit slave de cette tradition. Mais ce qui nous frappe beaucoup, c'est que les noms des Auchates, des Katiares, des Traspiens et des Paralates ne se trouvent pas mentionnés ailleurs que dans ce passage. Si c'étaient des peuplades scythes, elles seraient les plus anciennes et les plus puissantes, et Hérodote n'aurait pas manqué de les citer parmi les autres, dont il énumère à diverses reprises les noms et les territoires. Enfin, que veulent dire les mots, par lesquels débute ce récit : De tous les peuples le nôtre est le plus nouveau (2)? Dans la bouche des Scythes cela n'aurait pas de sens. N'y voit-on pas plutôt une allusion à l'origine commune des Slaves avec les autres peuples indo-européens, un souvenir de leur entrée tardive en Europe ?

VI.

LES SCYTHES.

Nous voilà arrivés à ce peuple dont l'histoire, altérée et mutilée d'abord par l'insouciance des historiens de l'antiquité, a fini par être surchargée de mensonges et de fables par l'ignorance et la crédulité des chroniqueurs du moyen âge.

(1) Schafarik, l. c. I, 501.

(2) Hérodote, IV, 5. Ὡς δὲ Σκύθαι λέγουσι, νεώτατον ἁπάντων ἐθνέων εἶναι τὸ σφέτερον.

Quels furent donc ces Scythes? C'est uniquement dans les ouvrages d'Hérodote et d'Hippocrate, son contemporain (1), que nous trouvons des renseignements vrais et authentiques sur ce peuple. Eux seuls parmi tous les historiens et les géographes de l'antiquité eurent une idée arrêtée sur les Scythes. D'après l'esquisse courte et caractéristique qu'ils nous ont tracée de ce peuple, il est évident que les Scythes sont une branche détachée de la grande race mongole, qui, disposée à faire des conquêtes, se répandit périodiquement en Asie et en Europe. Leur invasion en Europe eut lieu probablement vers le VIIIe siècle avant notre ère. Alors, chassées de leur patrie au delà du Volga, ces hordes barbares inondèrent les régions méridionales de la Russie. Là, dans les steppes stériles, ils retrouvèrent le climat et le sol de leur pays, et bientôt ces steppes devinrent pour eux une seconde patrie. Les Cimmériens, anciens habitants de ces régions, se retirèrent de ces contrées ou furent subjugués par les Scythes. Ceux-ci mêmes, fidèles à leurs coutumes, n'abandonnèrent pas leur vie vagabonde : ils restèrent nomades.

Les détails que donne Hérodote sur les coutumes des Scythes, et la description qu'Hippocrate nous a laissée de leur conformation physique, nous fournissent assez de preuves de leur origine mongole.

Voici ce qu'en dit Niebuhr (2) : « Leur corps gras et replet, leurs articulations cachées sous la chair potelée, leur ventre proéminent (3), leurs poils rares, la grande ressemblance du visage (4) et de la taille qui existe entre eux (5), tout indique la race mongole. La coutume de cautériser les blessures par le fer (6)

(1) **Hippocrat.** *de aëre, aquis et locis.*

(2) **Niebuhr,** *Opusc.* I, 361 seqq.

(3) Τὰ εἴδεα αὐτέων παχέα ἐστὶ καὶ σαρκώδεα, καὶ ἄναρθρα καὶ ὑγρὰ παὶ ἄτονα, αἵ τε κοιλίαι ὑγρόταται πασέων. **Hippocrat.** *De aëre,* etc. éd. Littré, t. II, 72.

(4) Διὰ πυμελήν τε καὶ ψιλὴν τὴν σάρκα τά τε εἴδεα ἔοικεν ἀλλήλοισι, τά τε ἄρσενα τοῖσιν ἄρσεσι καὶ τὰ θήλεα τοῖσι θήλεσιν. II, 72.

(5) Περὶ δὲ τῶν λοιπῶν Σκυθέων τῆς μορφῆς, ὅτι αὐτοὶ ἑωυτοῖσιν ἐοίκασι. **Ibid.** 68. Καὶ τὰ εἴδεα ὅμοια αὐτὰ ἑωυτέοισίν εἰσιν. 72.

(6) **Hippocrate,** l. c. § 74. Εὐρήσεις κεκαυμένους τούς τε ὤμους καὶ τοὺς βραχίονας καὶ τοὺς κάρπους τῶν χειρέων καὶ τα στήθεα, καὶ τὰ ἰσχία καὶ τὴν ὀσφὺν.

leur est commune avec plusieurs peuples de cette race. Ils adoraient le dieu de la guerre sous l'image d'un glaive (1), culte dont nous retrouvons encore les traces au temps d'Attila et lors de l'avénement de Gengiskhan ; ils buvaient le lait de leurs cavales (2); ils habitaient des tentes en feutre (3); ils étaient d'une dégoûtante malpropreté et d'une extrême paresse (4); ils aimaient à s'étourdir dans leurs tentes bien fermées, au milieu de la vapeur du chènevis qu'ils jetaient sur des pierres brûlantes (5); toutes ces coutumes portent le caractère mongol. Les Enariens, ces malades affaiblis et impropres à la génération, qu'Hérodote rencontrait chez les Scythes (6), Klaproth les a retrouvés au sein des peuplades tataro-mongoles, et a vérifié le récit d'Hérodote (7).

Il n'y avait point de villes dans le pays des Scythes ; ils vivaient dans leurs tentes ou sur leurs chevaux, et vaguaient continuellement avec leurs troupeaux, d'un lieu à l'autre (8). Parmi les peuples nomades, il y a toujours une horde qui, à raison de son origine ou de ses richesses, exerce une grande autorité sur les autres ; il en était de même parmi les Scythes : les Grecs appelaient cette horde les Scythes royaux (9), tandis qu'ils ne désignaient les autres que par le nom de Scythes nomades (10). De cette

(1) **Hérodote, iv, c. 62.**

(2) **Hérodote, iv, c. 2.** — Καὶ πίνουσι γάλα ἵππων. **Hippocr. ib. § 68.**

(3) Νομάδες δὲ καλεῦνται, ὅτι οὐκ ἔστιν οἰκήματα, ἀλλ' ἐν ἁμάξῃσιν οἰκεῦσιν· οὗται δὲ πίλοισι περιπεφραγμέναι, εἰσὶ δὲ καὶ τετεχνασμέναι ὥσπερ οἰκήματα. **Hippocr. ib. § 68.**

(4) **Voyez Hippocr. ib. 69.**

(5) **Hérodote, iv, c. 75.**

(6) **Hérod. i, c. 105, et iv, c. 67.** Οἱ δὲ Ἐνάρεις, οἱ ἀνδρόγυνοι... **Hippocr. § 76 :** ἔτι τε πρὸς τουτέοισιν εὐνουχίαι γίγνονται οἱ πλεῖστοι ἐν Σκύθῃσι... καλεῦνταί τε οἱ τοιοῦτοι ἀνανδριεῖς.

(7) **Klaproth, *Reise in den Kaukasus*, i, 285.**

(8) Τοῖσι γὰρ μήτε ἄστεα μήτε τείχεα ἢ ἐκτισμένα, ἀλλὰ φερέοικοι ἐόντες πάντες ἕωσι ἱπποτοξόται, ζῶντες μὴ ἀπ' ἀρότου, ἀλλ' ἀπὸ κτηνέων, οἰκήματά τε σφι ἢ ἐπὶ ζευγέων κῶς οὐκ ἂν εἴησαν οὗτοι ἀμαχοί τε καὶ ἄποροι προσμίσγειν. **Hérodote, iv, c. 46. Voyez aussi Hippocr. l. i, c. 68.**

(9) Σκύθαι βασιληΐοι. — καὶ Σκύθαι οἱ ἄριστοί τε καὶ πλεῖστοι, καὶ τοὺς ἄλλους νομίζοντες Σκύθας δούλους σφέτερους εἶναι. **iv, 20.**

(10) **Σκύθαι Νομάδες. iv, 19.**

horde royale sortirent probablement les rois. Hérodote en mentionne plusieurs; cependant cette dignité royale ne pouvait être ni d'une haute importance ni d'une grande étendue, parmi les peuples nomades qui, ignorant les avantages des institutions politiques et des lois, ne se réunissaient sous le commandement de leurs chefs que pour faire des invasions dans les territoires circonvoisins, ou pour défendre leur pays contre celles d'autrui. Le tribut des peuples subjugués avait enrichi la horde royale. Vers le voisinage des cataractes du Don, région appelée Gerhos par les anciens, se trouvait la nécropole des rois scythes (1). On y voit encore aujourd'hui ces anciens tombeaux, et les ouvrages précieux en or, qu'on y a déterrés, prouvent l'opulence de ceux qui les ont élevés. En outre, Hérodote parle encore principalement de deux peuplades, nommées les Scythes agriculteurs (2) et les Scythes laboureurs (3), qui évidemment n'étaient pas d'origine scythe. Qu'ils fussent Slaves ou Cimmériens; dans tous les cas, c'étaient des peuples subjugués par les Scythes, et qui avaient adopté le nom de leurs dominateurs (4).

Il serait impossible d'indiquer exactement l'étendue et les limites des territoires de ces différentes tribus, de ces hordes « sans patrie et sans lendemain. » Nous ne pouvons qu'en donner un aperçu général.

La partie de la Russie méridionale comprise entre le Don et le Dniester était, au temps d'Hérodote, la Scythie proprement dite. Le Don, appelé Tanaïs par les anciens, et qui formait la frontière orientale de cette contrée, séparait les Scythes des Sauromates (5), tandis que le Dniester, appelé alors Tyras, qui limitait leur territoire vers l'ouest, les séparait des peuplades slaves (6) et thraciques (7). Bien qu'ils aient fréquemment fran-

(1) Hérodote, IV, c. 71.

(2) Σκύθαι γεωργοὶ. Hérod. IV, c. 18, et c. 53.

(3) Σκύθαι ἀροτῆρες. Hérod. IV, c. 17.

(4) Nous suivons ici l'opinion adoptée par Niebuhr (*Opuscul.* I, 360), C. Ritter (*Vorhalle der europ. Vœlkerg.* 316), Bœckh, *Corp. inscr. græc.* t. II, 110.

(5) Hérod. IV, c. 57 et c. 116.

(6) Hérod. IV, c. 51.

(7) Hérod. IV, c. 48.

chi ces fleuves et se soient répandus jusque sur le Danube, ils faisaient leur séjour principal dans le pays que nous venons d'indiquer (1). Vers le midi leur territoire s'étendait jusqu'à la mer Noire, dont le littoral était occupé par les colonies grecques. Enfin, quant aux frontières septentrionales, la nature même les leur avait désignées : la région qui forme la transition des steppes du midi au sol fertile de la Russie centrale, séparait les Scythes des Slaves. De même que les montagnes de Valdai et les Ouvalli marquaient la limite entre les peuples finnois et slaves, de même cette contrée intermédiaire formait la limite des peuples slaves et mongols.

Au delà de cette frontière il n'y avait plus de Scythes (2).

VII.

MIGRATION DES PEUPLES AUX VIIIe ET VIIe SIÈCLES AVANT NOTRE ÈRE. — LES SCYTHES. — LES CIMMÉRIENS. — LES SARMATES.

Les mouvements de population, dont à différentes époques l'Asie a été le théâtre, ne sont jamais restés sans influence sur l'Europe. Nous n'insisterons pas sur les changements que les migrations des peuples asiatiques ont opérés en Europe pendant le moyen âge et plus tard dans les XIIIe et XVe siècles ; ces changements sont suffisamment connus. Cependant il est un de ces mouvements qui, bien qu'ayant amené des événements de la plus haute importance, a été moins apprécié par les historiens. Il eut lieu au VIIe siècle avant notre ère. Antérieurement à cette époque, les Scythes, destinés à jouer le principal rôle dans cette

(1) Sur les bords fertiles des nombreux fleuves qui traversent ces plaines, demeuraient les tribus qui s'occupaient de l'agriculture ou du commerce des blés ; ainsi, par exemple, les Kallipides, les Alazones et les Σκύθαι ἀροτῆρες occupaient les bords de l'Hypanis (c. 17) ; les Σκύθαι γεωργοί, les bords du Dniéper (c. 18), tandis que les Σκύθαι νομάδες vaguaient dans les steppes qui sont situées entre les fleuves. — C'est entre le Donez et le Don qu'Hérodote place la Βασιλήϊα (c. 20). Voyez aussi Schafarik, I, 269 seqq. et Niebuhr, *Opuscula*, I, 359 seqq.

(2) Les Scythes agriculteurs, la seule tribu qui occupait, d'après l'opinion des géographes modernes, une partie de la Russie centrale, n'étaient point d'origine scythe, ainsi que nous l'avons déjà observé.

migration, occupaient encore les steppes au delà du Volga, aujourd'hui le séjour des Kirghises. A l'est ils avaient pour voisins les Massagètes, et l'Asie centrale était occupée par la tribu fabuleuse des Arimaspes et par les Issédons, peuple nombreux et renommé dans toute l'antiquité par son commerce et ses richesses (1).

Cette partie de l'Asie a toujours été le centre des mouvements de population. Ainsi les Issédons, poussés les premiers par les Arimaspes, se jettent sur les Massagètes (2). Ceux-ci, entraînés vers l'ouest par le torrent, se précipitent sur le territoire des Scythes, qui, ne pouvant les arrêter, sont forcés de traverser le Volga.

Ce trajet fait, les Scythes se dirigent vers le midi, et inondent, comme nous avons vu, les steppes de la Russie. Le premier peuple qu'ils devaient y rencontrer était celui des

CIMMÉRIENS.

Ce peuple, qui occupait, depuis un temps immémorial, les bords septentrionaux de la mer Noire et la péninsule de la Crimée, était alors parvenu à un haut degré de civilisation et de puissance. Les marchands phéniciens, ces navigateurs hardis, qui les premiers avaient sillonné cette mer inhospitalière, fournirent aux Grecs les principaux renseignements sur ce peuple lointain. Il est probable que le nom de Cimmériens, sous lequel les Grecs les connaissaient, est d'origine sémitique, et qu'il leur fut imposé par les Phéniciens (3).

Cependant, placés à l'extrémité du monde alors connu, les Cimmériens ne tardèrent pas à devenir l'objet de ces écrits fabuleux auxquels la riche imagination des Grecs avait recours,

(1) Hérodote, IV, 26. Ælian. *De nat. animal.* III, 4. Voyez aussi Lassen, *Alterthumskunde*, t. I, 530.

(2) Voyez Hérodote, IV, cap. 11, 12, 13, et Diodore de Sicile, II, 43. — En réunissant les deux traditions différentes qu'Hérodote nous a laissées sur l'invasion des Scythes, nous avons cru ne pouvoir mieux concilier ses assertions contradictoires.

(3) Voyez aussi dans Rosenmüller, *Bibl. Alterthumskunde*, I, l'explication des noms de peuples du chap. X, Genes.

pour suppléer à l'insuffisance des notions positives. Ce fut autour du Palus-Méotide que les Grecs placèrent le royaume des ombres et l'entrée des enfers (1); à leurs yeux, les Cimmériens qui habitaient ces contrées, devaient avoir une origine infernale et les coutumes les plus barbares (2). Mais plus tard, à mesure que l'histoire, dégagée des fables et des traditions, revêt de plus en plus le caractère de la vérité, les écrivains offrent çà et là les détails les plus intéressants sur les Cimmériens.

La plus grande partie de ce peuple dut s'établir dans la Crimée, appelée Chersonèse Taurique par les anciens (3). Ce fut là qu'ils se fixèrent dans les vallées ravissantes et sur les pentes des montagnes du Trapezos (4), qui traversent au midi cette péninsule. Ce fut là que cette tribu, favorisée par sa position géographique et par son organisation naturelle, fonda, de longs siècles avant notre ère, un établissement dont l'apparition fut aussi brillante que sa chute fut tragique. Le climat et la fertilité du sol leur avaient tout d'abord facilité le passage de la vie nomade et vagabonde à l'agriculture, et bientôt, les mœurs sédentaires avaient commencé à s'introduire parmi eux. Ils bâtissaient des villes et des murs, dont Hérodote vit encore des restes gigantesques (5). En outre, le voisinage de la mer favorisait leur commerce et leur navigation. Leurs expéditions maritimes dans le Pont-Euxin, qui avaient d'abord pour objet le commerce, en firent plus tard des pirates, qui répandirent par toute l'Asie-Mineure l'effroi de leur nom (6). Sinope était alors leur station principale. C'était de là qu'ils s'élançaient sur le territoire des Lydiens, y portant sans cesse le ravage, et ruinant enfin Sardes, ville capitale de ce peuple.

(1) Homère, *Odyssée*, xi, v. 14.

(2) Diodore de Sicile, l. v, § 309.

(3) Voyez ce que dit Strabon de la grande fertilité de la Chersonèse. Lib. vii, § 311. Pallas, *Tableau physique de la Tauride*.

(4) Appelées aujourd'hui Dschadir-Dagh.

(5) Plusieurs siècles après leur chute, le nom des Cimmériens s'était conservé dans la géographie de ces contrées. Strabon (vii, § 309) parle d'un mont Cimmérien, d'un golfe Cimmérien (xi, § 494), d'un bourg Cimmérien.

(6) Strab. lib. iii, cap. 2.

Tel était à peu près l'état des Cimmériens lorsqu'ils furent avertis de l'invasion des Scythes et du péril qui les menaçait. Aussitôt toutes les tribus furent convoquées près du fleuve Tyras pour y tenir conseil (1). Dans cette délibération, la différence d'opinion les divisa en deux partis : les nobles demandaient que l'on attendît les Scythes pour les combattre, et que l'on défendît le territoire ; le parti populaire opinait pour la retraite. La dispute s'échauffe ; on prend les armes. Alors se prépare cette catastrophe mémorable, où le patriotisme et la bravoure, contraints de céder à la lâcheté, entraînèrent dans leur chute la ruine de toute une nation. « Les nobles » et leurs partisans sont battus ; la faction populaire victo- » rieuse ensevelit les morts sur les rives du fleuve Tyras, où l'on » voit encore leurs tombeaux ; » et libre d'exécuter son projet, le peuple, sans chef, prend honteusement la fuite. Quel fut le destin de cette nation naguère encore puissante, alors dissoute ? L'histoire reste muette à cet égard. Peut-être ceux qui prirent la fuite allèrent-ils fonder dans l'Occident un nouvel établissement, et alors ce seraient leurs descendants qui parurent plus tard sous le nom de Cimbres (2), tandis que les autres, soumis aux Scythes et forcés de cultiver pour eux le sol, se trouvènt parmi les peuples qu'Hérodote appelle les Scythes agricoles (3).

Les Scythes, après avoir refoulé les Cimmériens, ne s'arrêtèrent point : poussés par cette fougue indomptable que l'avidité de la conquête produit chez tous ces peuples sauvages de l'Asie, ils tournèrent vers le Midi. La Phrygie, la Palestine, la Syrie furent ravagées, et bientôt tout le puissant royaume des Mèdes fut soumis à leur domination. Ce ne fut que vingt-huit ans plus tard, vers l'an 606, que les Mèdes secouèrent ce joug pesant (4). Dans un festin où les chefs des Scythes s'étaient réunis, ils les assassinèrent jusqu'au dernier, et anéantirent l'élite de la nation, qui, forcée d'éva-

(1) Hérodote, IV, 13.

(2) *Histoire des Gaulois* par Amédée Thierry, tom. I, LVII, seqq. et 33.

(3) Confer supra, § VI.

(4) Hérodote, IV, 1.

cuer son territoire, se retira dans les steppes méridionales de la Russie.

Parmi les événements qui ont signalé cette époque, il en est un qui, produit par des causes tout à fait particulières, a eu plus tard des suites de la plus haute importance pour les anciens habitants de la Russie, nous voulons parler de l'avénement des Sarmates en Europe.

SARMATES.

De tout temps les conquérants ont reconnu, dans la division et dans le déplacement des nations subjuguées, un des moyens les plus propres à consolider leurs nouveaux établissements. C'est ainsi, en affaiblissant une partie de la population, qu'ils cherchent à fortifier l'autre ; par la décomposition des parties ils opèrent l'unité générale. Ce principe, auquel s'était conformé, dès le VIe siècle avant notre ère, le fondateur de la monarchie babylonienne, Néboucadnézar, en faisant passer les Juifs dans ses Etats, nous le voyons appliqué un peu plus tôt, avec moins d'éclat, mais avec plus de succès, par les Scythes. C'est à Diodore de Sicile, seul parmi tous les écrivains de l'antiquité, que nous devons la mention détaillée de ce fait intéressant. Il dit (1) : « Les rois des Scythes ont conduit plusieurs des peuples subjugués dans les pays étrangers. Deux colonies se distinguaient surtout parmi les autres : celle des Assyriens, introduite par eux dans le pays qui est compris entre la Paphlagonie et le Pont, et celle des Mèdes, établie dans la contrée du Tanaïs. Ces derniers furent appelés Sauromates (2). »

Cette colonie, probablement peu nombreuse, s'accrut bien-

(1) Diodor. Sicul. II, 43.

(2) Quant aux Assyriens, qui, d'après ce récit, se sont fixés aux bords de la mer Noire, plusieurs anciens auteurs les placent dans la même contrée. Ainsi, par exemple, Scylax mentionne des Assyriens entre les Tibarènes, les Chalybes et les Paphlagoniens (voyez *Geogr. Gr. min.* ed. Gail, I, 289, 290). Dionysius Perieg. v. 772 : τοὺς δὲ μετ' Ἀσσυρίης πρόχυσις χθονὸς ἐκτετάνυσται. Voyez aussi Orph. *Argon.* v. 756. Il est probable que, forcés par la même circonstance de quitter leur patrie, les Sigunnes, dont Hérodote nous révèle l'origine mède, allèrent se fixer sur les bords du Danube ; Hérodote, V, 9.

tôt, et, au temps d'Hérodote, cent cinquante ans après leur introduction en Europe, les Sauromates occupaient déjà une immense étendue de pays. Leur territoire, comme dit Hérodote, était à trois journées de la rive orientale du Tanaïs et également éloigné du Palus-Méotide (1). Les marchands qui, sortis des embouchures du Don, se dirigeaient vers le nord, devaient mettre quinze jours à traverser le pays des Sauromates, ce qui fait, la journée étant évaluée à cinq ou six lieues, une étendue de quatre-vingts à quatre-vingt-dix lieues (2). Nous avons démontré plus haut que les Boudines étaient les voisins septentrionaux des Sauromates, et que le territoire de ces derniers s'étendait jusqu'à la contrée de Saratow.

Le nom originaire de ce peuple, sous lequel il était connu d'Hérodote, est celui de Sauromates. Plus tard, vers le IVe siècle avant notre ère, nous les trouvons désignés dans Scylax (3), sous le nom de Syrmates; enfin ils sont appelés Sarmates par les écrivains romains.

La plupart des anciens auteurs ignoraient l'origine des Sarmates; mais, par la suite, les assertions de Diodore touchant leur origine mède furent appuyées par le témoignage de Pline (4), et, dans nos jours, les recherches les plus soigneuses sur leur langue ont suffisamment consolidé l'authenticité du récit de Diodore (5).

Ainsi se termina cette migration des peuples asiatiques qui, après avoir agité pendant un siècle l'occident de l'Asie et l'orient de l'Europe, devait transformer entièrement les contrées méridionales de la Russie et leurs habitants. La ruine des Cimmériens, d'une race forte et disposée à la civilisation,

(1) Hérodote, IV, 117.

(2) Hérodote, IV, 21.

(3) Voyez Niebuhr, *Opuscula*, I, 382.

(4) Pline, *Hist. nat.* VI, c. 7, § 19 : Sarmatæ Medorum, ut ferunt, soboles.

(5) Nous renvoyons au savant ouvrage de Bœckh, *Inscript. gr.* Tom. II, pars XI, contenant les inscriptions sarmatiques; on y lit, p. 110 : « Sarmatæ » quoque ex Media immigrasse dicuntur. Quæ quum ita sint, Medica et » Persica, quæ exacte distingui nequeunt, Sauromaticis vocibus explicandis » adhibenda dixeris; et successus docebit, ab illis hæc unica esse derivanda. »

l'établissement des hordes barbares des Scythes dans ces régions, enfin l'avénement des Sarmates, amenés par les Scythes pour subjuguer ceux-ci à leur tour, tels sont les résultats qui méritent de fixer l'attention de l'historien sur ce mouvement.

Cependant cette transformation seule, provoquée par des peuples barbares, ne pouvait pas être très-avantageuse pour ces contrées. Mais elle fut accompagnée de l'avénement de cette nation admirable, qui, appelée à entretenir et à étendre la civilisation dans toute l'antiquité, devait mettre pour plusieurs siècles l'ancienne Russie en communication avec les régions du midi de l'Europe.

VIII.

ÉTABLISSEMENT DES COLONIES GRECQUES AUX BORDS DE LA MER NOIRE.

Au confluent du Boug et du Dniéper, quatre lieues plus bas que Nikolaev, on voit encore aujourd'hui les vestiges d'une grande ville. Le peuple, qui appelle ces ruines les Cent Tombeaux (Stamogail), en ignore l'origine (1). Mais ce que ni légendes ni traditions ne nous indiquent, les inscriptions des tables de pierre, les monnaies et les médailles, qu'on y a déterrées, nous l'apprennent. C'est là que des marchands milésiens (2) fondèrent, « au temps de la domination des Mèdes sur l'Asie (3), » une ville qu'ils appelèrent Olbia (4).

A cette époque, la puissance maritime des Grecs s'était déjà développée et elle allait toujours croissant. En communication perpétuelle avec l'Asie-Mineure et l'Italie inférieure, les côtes de ces pays et des îles circonvoisines s'étaient couvertes de colonies. Ils avaient déjà fondé des établissements sur les côtes de l'Egypte et de l'Espagne. Encouragés par les succès de

(1) Voyez de Blaremberg, *Choix de médailles antiques d'Olbiopolis*, etc. Paris, 1822.

(2) Οἱ δὲ Βορυσθενεῖται οὗτοι λέγουσι σφέας αὐτοὺς εἶναι Μιλησίους. Hérod. IV, 78. Voyez aussi IV, 17, 18, 53.

(3) Ταύτην [τὴν πόλιν] Μιλήσιοι
κτίζουσι κατὰ τὴν Μηδικὴν ἐπαρχίαν. Scymn. Ch. Frag. 61-62.

(4) Voyez, Bœckh, *Corpus inscrip.* t. II, 86. Eusèbe met la fondation d'Olbia dans l'an 655.

leurs entreprises et animés par le désir d'étendre leur commerce, ils tâchèrent de donner toujours de nouvelles directions à leurs émigrations (1). Ainsi la mer Noire devait bientôt attirer leur attention. Cette mer leur offrait les plus grands avantages pour le commerce. La navigation, n'y étant pas dangereuse, n'exigeait point de grands bâtiments (2); le trajet de la Grèce aux bords les plus lointains se faisait en peu de temps; le caractère même du littoral et la configuration de ses bords, semés de baies, de criques et d'anses, devaient favoriser l'établissement des colonies.

Telles furent les circonstances qui amenèrent la fondation d'Olbia. L'histoire ne nous a pas laissé de détails positifs sur cet établissement; mais tout nous fait présumer que, toute favorable que fût la position pour le commerce, l'activité des Grecs resta longtemps paralysée par la jalousie des Cimmériens, ou par les expéditions maritimes de ce peuple et des autres habitants du littoral, qui infestaient les mers dans toutes les directions. Du moins l'exemple des Milésiens ne trouva-t-il point d'imitateurs, malgré les grands avantages qui en devaient résulter.

Ce n'est que vers la fin du VIIe siècle que les Grecs, reprenant le cours de leurs émigrations, naviguèrent de nouveau dans ces parages.

La domination des Cimmériens sur mer et sur terre venait de finir. Ce fut le signal du départ des Grecs. Bientôt nous voyons une ligne immense de colonies et de comptoirs, dont la plupart étaient l'ouvrage des Milésiens, se former autour du bassin de la mer Noire. « Alors cette mer perdit son ancien nom d'inhospitalière pour prendre celui d'hospitalière (3). » Ils envoyèrent tout d'abord des colonies vers les rives septentrio-

(1) Voyez Raoul Rochette, *Histoire critique de l'établissement des colonies grecques*, t. III, 312, 329, 386.

(2) Voyez Strabon, XI, 495, 496; et la description que Tacite (*Histor.* III, 47) nous donne des petits bâtiments des pirates.

(3) Πλείστας ἀποικίας γὰρ ἐξ Ἰωνίας
ἔστειλαν εἰς τὸν Πόντον, ὃν, πρὶν Ἄξενον
διὰ τὰς ἐπιθέσεις λεγόμενον τῶν Βαρβάρων.
προσηγορίαν ἐποίησαν Εὔξεινον τυχεῖν. Scymn. Ch. 733, 736.

nales ; l'an 634 vit s'élever les villes d'Istros, de Tomi et de Tyras (1). Deux ans plus tard, Sinope, que les Cimmériens venaient de détruire, fut reconstruite par ces habiles marchands, dont la sagacité pressentait les brillantes destinées de cette ville. Dans la même année une autre colonie s'établit sur les bords méridionaux et fonda Amisos ; Apollonie fut fondée en 609 ; Odessa en 572 (2). Enfin, l'impulsion une fois donnée, ce mouvement de colonisation vers les bords de la mer Noire ne discontinua point.

Situées aux embouchures des nombreux fleuves qui, après avoir traversé les plaines méridionales de la Russie, viennent se jeter dans la mer, ces colonies ne se bornèrent pas à l'exploitation et au trafic du littoral ; elles nouèrent des relations commerciales avec le centre et les contrées septentrionales de la Russie, dont les richesses ne pouvaient pas leur rester cachées. Le midi et l'intérieur leur fournissaient le blé ; l'Oural leur ouvrit ses riches mines, et des côtes de la mer Baltique ils tiraient le succin.

Nous ne pouvons pas indiquer à quelle époque commencèrent ces relations commerciales qui furent aussi nouvelles que lucratives pour les Grecs (3) ; mais du temps d'Hérodote les caravanes s'étaient déjà frayé à travers la Russie deux voies, dont l'une, longeant le Volga, remenait aux montagnes de l'Oural, tandis que l'autre, remontant le Dniéper, conduisait jusqu'aux bords de la mer Baltique.

Les détails intéressants qu'Hérodote nous a donnés sur la première de ces routes, comme la plus connue, nous mettent à même de suivre ces voyageurs entreprenants et hardis jusque dans les contrées presque fabuleuses. Le lieu de départ des caravanes était à l'embouchure du Don dans le Palus-Méo-

(1) Voyez R. Rochette, l. c. ; Scymn. Ch. Frag. 25 seq.

(2) Voyez R. Rochette, III, 529-586.

(3) Nous trouvons déjà dans Alcman les noms des Issédones (Ἀσσέδονες, Frag. ed. Welcker) et des montagnes des Riphées (confer Steph. Byz. Ῥιπαί, frag. 123), noms qu'il tenait probablement de la bouche des marchands ; ce qui prouve que ces relations commerciales avec le Nord furent entamées dans les premiers temps de l'établissement des colonies sur le Pont-Euxin. Alcman écrivait dans la seconde moitié du VIIe siècle. Voyez Müller, *Gr. Literaturgesch*, t. I, 550.

tide. C'est là que se réunissaient les habitants des colonies grecques et les Scythes qui composaient les caravanes (1). Les premiers paraissent avoir été chargés de la direction du trafic et du négoce avec les peuples étrangers, tandis que les Scythes, par suite de leurs coutumes, s'occupaient plutôt du soin des bêtes de somme et du transport des marchandises (2). Pour faciliter le commerce avec les différentes peuplades de l'intérieur de la Russie, de l'Oural et de l'Asie, dont les langues leur étaient inconnues, les marchands se faisaient suivre par des interprètes au nombre de sept, et dont chacun parlait une langue différente (3).

Ainsi composées et chargées de marchandises d'échange, les caravanes se mettaient en route. Elles entraient d'abord dans le pays des Sauromates. Après quinze jours d'une marche pénible, à travers les vastes steppes que ce peuple occupait, elles arrivaient aux frontières des Boudines, voisins des Sauromates au nord (4). Hérodote ne nous indique pas l'étendue de ce pays ni le temps qu'il fallait aux marchands pour le traverser. Ils trouvaient au nord une région déserte, qu'ils traversaient en sept jours, au bout desquels ils arrivaient aux frontières méridionales du pays des Thyssagètes (5). Ils s'y arrêtaient pour faire le commerce avec cette tribu et avec les Iyrkes, leurs voisins. A l'est de ces peuplades, dit Hérodote, s'était établie une colonie de Scythes réfugiés, qui appartenaient à la horde royale (6). Aussi c'était là que les marchands, quittant la direction tout à fait septentrionale qu'ils avaient suivie jusqu'alors, tournaient brusquement à l'est pour se rapprocher

(1) Καὶ γὰρ Σκυθέων τινὲς ... καὶ Ἑλλήνων τῶν ἐκ Βορυσθένεός τε ἐμπορίου καὶ τῶν ἄλλων Ποντικῶν ἐμπορίων... Hérod. IV, 24.

(2) Voyez Heeren, *Ideen über den Handel und Politik der alten Völker*. 1. Abtheilung 2, pag. 299.

(3) Σκυθέων δὲ οἱ ἂν ἔλθωσι ἐς αὐτούς, δι' ἑπτὰ ἑρμηνέων καὶ δι' ἑπτὰ γλωσσέων διαπρήσσονται. Hérod. IV, 24.

(4) Hérodote, IV, c. 21.

(5) Hérodote, IV, 22, et voyez plus haut, § III.

(6) Ὑπὲρ δὲ τούτων τὸ πρὸς τὴν ἠῶ τετραμμένοι οἰκέουσι Σκύθαι ἄλλοι, ἀπὸ τῶν βασιληίων Σκυθέων ἀποστάντες, καὶ οὕτω ἀπικόμενοι ἐς τοῦτον τὸν χῶρον. Hérod. IV, 22.

des montagnes de l'Oural. Et en effet, d'après le récit d'Hérodote, dans cette région, le caractère du sol changeait entièrement et devenait de plus en plus montueux. Jusqu'aux limites de cet établissement scythe, ils le trouvaient plat et labourable; mais au delà du territoire de cette tribu, c'est-à-dire à l'est, la route menait à travers un sol inégal et raboteux jusqu'au pied des montagnes, où les marchands s'arrêtaient dans le pays des Argippéens (1).

Nous sommes dans la partie méridionale de l'Oural, à peu près dans la même contrée où se trouve aujourd'hui la ville d'Orenbourg.

En observant la configuration géographique de l'Asie et de l'Europe, on découvre des contrées qui, par leur position favorable pour le commerce, ont dû avoir de tout temps une haute importance. La nature même paraît y avoir fixé les étapes et tracé les routes du commerce, qui devait réunir ces deux parties de l'ancien continent.

La même observation peut s'appliquer à cette partie de l'Oural. Nous ne voulons pas rechercher les causes extérieures qui ont procuré à cette région sa haute importance commerciale; nous dirons seulement que la même contrée, où se réunissent encore aujourd'hui les grandes caravanes asiatiques pour échanger leurs marchandises contre des produits européens (2), était le terme où venait aboutir la route commerciale qui, à cette époque reculée, mit en relation les Grecs avec les habitants du Nord et avec les peuples asiatiques. C'est là que s'arrêtaient les marchands (3); c'est là, par conséquent, que devait avoir lieu le principal négoce et l'échange le plus important des fourrures, de l'or et des autres objets.

Une autre voie de commerce, qui contribua beaucoup à en-

(1) Μέχρι μὲν δὴ τῆς τούτων τῶν Σκυθέων χώρης ἐστι ἡ καταλεχθεῖσα πᾶσα πεδιάς τε γῆ καὶ βαθύγεως· τὸ δ' ἀπὸ τούτου λιθώδης τ' ἐστὶ καὶ τρηχέη. **Hérod. iv, 23.**

(2) **Voyez Malte-Brun, *Géogr. univ.* revue par Huot, t. III, 473.**

(3) Μέχρι μὲν δὴ τουτέων (sc. Ἀργιππαίων) γινώσκεται· τὸ δὲ τῶν Φαλακρῶν κατύπερθε οὐδεὶς ἀτρεκέως οἶδε φράσαι· οὔρεα γὰρ ὑψηλὰ ἀποτάμνει ἄβατα, καὶ οὐδείς σφεα ὑπερβαίνει. **Hérod. iv, 25.**

richir les colonies pontiques, traversait la partie occidentale de l'ancienne Russie. Frayée par les marchands de succin, dont un petit nombre suffisait pour transporter les charges les plus précieuses, elle ne pouvait être ni aussi fréquentée, ni aussi régulière que la route orientale. Aussi Hérodote, dépourvu de renseignements suffisants, se contente-t-il de nous en donner çà et là des notices qui ne nous mettent pas à même de la suivre exactement.

La haute valeur qu'on attacha, dans toute l'antiquité, au succin avait attiré de temps immémorial les nations commerçantes sur les côtes de la mer Baltique, où on le trouvait, comme aujourd'hui encore, en grande quantité, et où devait en être le marché principal (1). C'est de là qu'on le transportait par terre vers les contrées méridionales. De nombreux fleuves, tels que la Duna, la Vistule, le Niémen, qui se jettent dans la mer Baltique, et qui pénètrent bien avant dans les pays circonvoisins, formaient des routes naturelles de commerce, et facilitaient les communications avec les habitants du Midi. Aussi faut-il chercher parmi ces fleuves l'Eridan, dont le nom mentionné par Hésiode (2), et plus tard par Hérodote (3), doit avoir été celui du fleuve le plus important pour ce commerce. — Il est donc très-probable que les marchands, après avoir quitté les bords de la mer Baltique, suivaient un de ces fleuves, qui les conduisait au sein des peuplades slaves. De là une voie régulière et fréquentée par les Scythes agricoles (4), qui faisaient le commerce de blé, menait les marchands de succin, à travers le territoire scythe, vers les villes pontiques; nous voulons parler du Dniéper, qui formait cette route intermédiaire entre la Russie centrale et le littoral de la mer Noire; la fertilité

(1) Hérodote, III, 115. Οὔτε γὰρ ἔγωγε ἐνδέκομαι Ἠριδανόν τινα καλέεσθαι πρὸς βαρβάρων ποταμὸν, ἐκδιδόντα ἐς θάλασσαν τὴν πρὸς βορῆν ἄνεμον, ἀπ' ὅτευ τὸ ἤλεκτρον φοιτᾷν λόγος ἐστίν. — Voyez aussi Schlœzer *Allgem. nord. Geschichte*, 8-9, 34-37).

(2) Hésiod. *Theogon.* 338.

(3) Hérodote, IV, 115. Voyez aussi Bayer, *Opuscula*, ed. Klotz, 523-535.

(4) Hérodote, IV, 53 et 17. Ὑπὲρ δὲ Ἀλαζώνων οἰκέουσι Σκύθαι ἀροτῆρες, οἳ οὐκ ἐπὶ σιτήσει σπείρουσι τὸν σῖτον, ἀλλ' ἐπὶ πρήσει...

de ses rives (1) lui avait donné une haute importance pour le commerce du blé, et, bien que beaucoup d'obstacles naturels s'opposassent à la navigation, au temps d'Hérodote, les habiles marchands d'Olbia l'avaient remonté jusqu'à une distance de quarante journées de leur ville (2).

Nous croyons avoir montré, ainsi que nous nous le proposions, quelle a été l'influence de la position et du caractère du pays sur la population de l'ancienne Russie, et comment les différentes peuplades se trouvaient rangées sur ces plaines, qui forment aujourd'hui le puissant empire slave : notre tâche est remplie; nous n'examinerons donc pas comment la séparation des villes pontiques, leur éloignement de la métropole, l'avénement de quelques familles riches et rivales dans chacune de ces républiques, enfin le voisinage funeste des tribus barbares préparèrent peu à peu la décadence de ces villes, et effacèrent les vestiges précieux de la civilisation qu'elles avaient répandue sur ces côtes; nous ne raconterons pas les invasions que firent successivement les tribus sarmates dans le pays des Scythes; nous n'insisterons pas davantage sur les causes du démembrement de l'empire affaibli des Scythes, qui, ne pouvant résister à ces hordes puissantes, devaient succomber enfin à leur invasions multipliées : toutes ces considérations se rattachent à des temps postérieurs à Hérodote; nous nous en occuperons dans un autre travail.

KURD DE SCHLOEZER.

(1) Voyez la description qu'Hérodote nous donne de ce pays, IV, 53.
(2) Ἐς τὸν τεσσαρεσκαίδεκα ἡμερέων πλόος ἐστι. IV, 53 et 56.

UNE OBSERVATION

CONCERNANT LES SCHOLIES SUR ARATUS.

La réimpression de scholies, que M. Bekker a jointe à son excellente édition d'Aratus (Berlin, 1828), bien qu'elle porte quelques traces des mains par lesquelles elle a passé, n'a, au fond, d'autre mérite que d'avoir rendu ces scholies plus accessibles. Il est tout naturel que les immenses travaux, auxquels le célèbre critique s'est livré dans presque toutes les grandes bibliothèques de l'Europe, et par lesquels il a contribué, plus que qui que ce soit, au rétablissement des textes, l'aient empêché de collationner les manuscrits de ces scholies, ou plutôt de les copier : car, le plus souvent, c'est ce dernier parti qu'il faut prendre, tant les rédactions de ces notes diffèrent entre elles. En général, on peut compter qu'en travaillant sur les manuscrits, on passe trois et quatre fois plus de temps sur une page de scholies, que sur une page de texte. Nous croyons donc que la philologie y aurait gagné, si M. Bekker, pendant son séjour dans les grandes bibliothèques, eût toujours préféré des travaux plus importants, aux soins minutieux et pénibles que réclament les manuscrits des scholiastes (1). Quant à celui d'Aratus, M. Bekker déclare : *Scholia non ad codices contuli, sed collatis inter se, quæ Buhlius duo una edidit, exemplis utcunque et correxi et supplevi.* Ces *corrections* et ces *suppléments* se réduisent à fort peu de chose ; mais, je me hâte de le dire, M. Bekker, en critique éminemment intelligent, ne devait pas faire davantage. Quoiqu'il ne le dise pas, il a vu que la copie du manuscrit de Moscou, chez Buhle, offre une rédaction plus ancienne, et par laquelle il eût fallu remplacer celle des éditions : mais ce même manuscrit n'est qu'un extrait fort écourté des anciennes

(1) Pour le dire en note, quand M. Bekker s'est livré à ce genre de travaux, il l'a toujours fait ἀφοσιώσεως χάριν. On n'a qu'à nommer les scholies sur Aristophane et les scholies sur Homère. Les scholies du *codex Italicus* de Thucydide ont été traitées absolument de même.

scholies; de plus, il a été fort mal copié par quelqu'un qui ne savait pas déchiffrer les ligatures. Dans cet état de choses, le devoir du critique était de laisser subsister la rédaction ordinaire, en ne la corrigeant que modestement d'après le manuscrit de Moscou. C'est ce que M. Bekker a fait : il aurait pu dire que, malgré lui, il a dû laisser au manuscrit de Moscou des choses meilleures que celles qu'il faisait imprimer. La totalité de la rédaction, dont ce dernier contient l'extrait, se trouve conservée dans le manuscrit 2403 de la bibliothèque royale (désigné A par M. Bekker), le même qui est regardé comme le plus ancien manuscrit de Pindare qui nous soit parvenu. La même rédaction, dans un degré encore supérieur d'intégrité, se lit dans le manuscrit 2,841, manuscrit qui a déjà attiré l'attention de Saumaise ; car les *antiquissimæ membranæ* dont il parle dans son commentaire sur Solin (p. 929), ne sont autres que ce ms. 2841, qui, malheureusement, ne contient qu'environ le tiers de notre scholiaste. M. Bekker l'a désigné par la lettre D. Le texte, dans ces deux manuscrits, est entouré des scholies, qui ont toutes leurs *lemmata,* quelquefois avec des leçons différentes de celles que l'on voit dans le texte. Mais le troisième manuscrit, n. 2726 (B, chez M. Bekker), le même dont M. Sichel a tiré l'ordonnance versifiée d'un oculiste, qu'il a publiée dans cette Revue (p. 7 et suiv.), présente notre scholiaste à part, après le texte, et écrit comme un traité continu (1). Il y a déjà reçu la forme dans laquelle il a été imprimé dans toutes les éditions. Ce fait me conduit directement à l'observation qui fait le sujet de cet article.

Dans les manuscrits D et A, on distingue encore aisément deux, quelquefois trois scholiastes : leurs notes sont presque toujours juxtaposées, sans que l'on ait cherché à les réunir en une seule rédaction ou à les concilier entre elles. Dans les scholies imprimées d'après des manuscrits semblables au n. 2726, on voit l'ouvrage d'un rédacteur qui a eu l'intention de faire un corps de notes unique, un commentaire suivi. Mais cette rédaction, malgré une habileté incontestable qu'elle ac-

(1) Il en est de même du scholiaste d'Apollonius de Rhodes, dit le *scholiaste de Paris,* publié par Schæfer.

cuse dans son auteur, a tous les inconvénients inséparables d'un pareil travail. Il serait trop long de les signaler : on peut en juger par le petit nombre d'exemples que je vais mettre sous les yeux du lecteur :

Dans le vers 10 :

> Αὐτὸς γὰρ τάγε σήματ' ἐν οὐρανῷ ἐστήριξεν
> Ἄστρα διακρίνας,

les anciens interprètes voyaient une construction homérique : τὸ ἑξῆς, dit le scholiaste D., αὐτὸς γὰρ τάγε ἄστρα σήματα ἐστήριξεν, c'est-à-dire τὰ ἄστρα ἐστήριξεν ὡς σήματα ou σήματα εἶναι. Cette note est rendue complétement inintelligible dans les éditions (p. 50, 19 Bekk.) : τὸ δὲ ἑξῆς, αὐτὸς γὰρ τά γε σήματα, ἤγουν τὰ ἄστρα, σημεῖα ἐστήριξεν.

Une altération non moins forte en elle-même, mais qui ne fausse pas autant le sens, a été introduite par le rédacteur dans les scholies du vers 19. Voici l'ancien texte : Ἄλλως. οἱ ἀπλανεῖς, φησὶ (probablement Théon), πάντες ὡς πρὸς αἴσθησιν ἐπὶ μιᾶς ὑποκείμενοι ἐπιφανείας ὁμοίως συμπεριάγονται παντὶ μέρει τοῦ οὐρανοῦ, ὁμοιοταχῶς μὲν, οὐ μὴν ἰσοταχῶς. Ὁμοιοταχεῖς μὲν γάρ εἰσιν ἀστέρες οἱ τὰς ὁμοίας περιφερείας ἐν ἴσῳ ἔχοντες χρόνῳ καὶ διανύοντες, ἰσοταχεῖς δὲ οἱ τὰς ἴσας περιφερείας ἐν ἴσῳ χρόνῳ κινούμενοι, καθότι κινοῦνται οἱ ἐπὶ τοῦ ἰσημερινοῦ τῶν περὶ τοὺς πόλους κειμένων. Ces derniers mots ne donnent pas de sens : on voit cependant que l'auteur veut comparer le mouvement des astres placés au-dessus de l'équateur avec celui des astres qui entourent les pôles; de plus, le génitif τῶν περὶ τοὺς πόλους κειμένων paraît appeler un comparatif. Je corrige donc : καθότι θᾶσσον κινοῦνται οἱ ἐπὶ τοῦ ἰσημερινοῦ τῶν περὶ τοὺς πόλους κειμένων, *quatenus celerius moventur*, etc., en tant que le mouvement des astres au-dessus de l'équateur est plus rapide, ou peut être regardé comme plus rapide que celui des astres placés autour des pôles. Cette correction est peut-être confirmée par une leçon du ms. A., dans lequel le passage en question se trouve deux fois (ici et à la fin de la scholie du vers 25), la première fois ainsi écrit : καθότι κινηθήσονται; la seconde, comme dans le ms. D., καθότι κινοῦνται. Il paraît donc que, dans l'original, le comparatif omis a été

placé entre les lignes, et que le copiste a pris θᾶσσον ou θασον (car souvent on ne doublait pas les lettres) comme la marque d'une correction à faire dans κινοῦνται : cela ne pouvait le conduire qu'à κινηθήσονται. Voyons maintenant le texte publié (p. 51, 16) : ἰσοταχεῖς δὲ οἱ τὰς ἴσας περιφερείας ἐν ἴσῳ χρόνῳ ἔχοντες καὶ κινούμενοι· ὁμοιοταχῶς γὰρ κινοῦνται οἱ ἐπὶ τοῦ ἰσημερινοῦ τοῖς ἐπὶ τοῦ πόλου κειμένοις, οὐ μὴν καὶ ἰσοταχῶς. Le rédacteur a ici arbitrairement changé ce qu'il ne comprenait pas, sans cependant pervertir le sens ou en inventer un tout nouveau, comme il l'a fait dans la scholie du vers 26.

Il y dit (p. 53, 38) : Ἄρκτοι δὲ εἴρηνται οἱονεὶ ἄκραι καὶ κεφαλαὶ τοῦ κόσμου. Rien dans le texte d'Aratus n'autorise cette note, qui ne pourrait reposer que sur quelque erreur grossière dans l'interprétation du vers 28. Mais nous allons voir que les *deux Ourses* sont devenues *les têtes du monde* d'une manière assez curieuse. Après le célèbre vers d'Homère qui est toujours cité quand les grammairiens parlent de ces constellations, le scholiaste du ms. D. continue ainsi : μόνη γὰρ οὐ δύνει τῶν ἄλλων δυομένων, ἢ ἀπὸ μέρους τινὸς, ὡς ὁ Κηφᾶς ἀπὸ ἄκρας κεφαλῆς. C'est Κηφεύς que le grammairien a écrit : le copiste a pris la ligature ευ pour α (ce qui est très-facile et s'est fait mille fois), ou bien il a pensé au personnage biblique. « L'Ourse seule (dit le scholiaste) ne se couche pas, tandis que les autres constellations se couchent (*soit entières*), *soit par quelque partie, comme le Céphée par la tête.* » Du Céphée il n'y a que la tête qui se couche. Hipparque le dit expressément, p. 109 (de l'éd. d'Anvers, 1703) : Ἐν τοῖς περὶ τὴν Ἑλλάδα τόποις οὐχ ἕως τῆς ζώνης δύνει ὁ Κηφεὺς, ἀλλ' οὐδὲ ἕως τῶν ὤμων· οἱ γὰρ ἐν τῇ κεφαλῇ αὐτοῦ κείμενοι ἀστέρες μόνοι δύνουσιν. Le scholiaste peut avoir écrit, δυνομένων [ἢ ὅλων], ἢ ἀπὸ μέρους τινός, ou bien, δυνομένων, ἢ ἀπὸ μέρους γέτινος, corrections qui ne sont pas absolument nécessaires. La falsification est commencée dans le ms. A.; on y lit : ὡς ὁ Κηφᾶς ἀπὸ ἄκρας κόσμου κεφαλῆς. Ce mot κόσμου paraît avoir été un trait de lumière pour le dernier rédacteur : il a supprimé entièrement les mots ἢ ἀπὸ μέρους τινὸς, ὡς ὁ K., et des quatre qui restent il a forgé la phrase que nous avons vue.

Dans le scholiaste d'Aratus, comme dans tous les scholiastes, beaucoup de notes ont été transposées. Avec quelque at-

tention, on parvient facilement à trouver leur place primitive, à moins qu'elles n'aient été altérées, pour pouvoir figurer tant bien que mal à leur nouvelle place. Ainsi on lit dans la scholie du vers 120 (p. 62, 15) : Αἰνίττεται οὖν διὰ τοῦ εἰπεῖν « ἐπλήρου [!] τὰς κολώνας, » ὅτι τὰ μεσόγαια δικαίοις ζῶσι καμάτοις, γεωργίᾳ προσέχοντες καὶ οὐκ ἐμπορίαις καὶ ἀδικίαις. Mais les termes du vers 120 ne peuvent *insinuer* (αἰνίττεσθαι) rien de pareil. L'observation avait été faite sur les vers 110, 111 :

Χαλεπὴ δ' ἀπέκειτο θάλασσα,
Καὶ βίον οὔπω νῆες ἀπόπροθεν ἠγίνεσκον.

Les manuscrits D. et A., bien que la scholie y soit déjà déplacée, lui laissent sa forme primitive : Τοῦτο δὲ αἰνίττεται, ὅτι τὰ μεσόγαια δικαίοις χρῆται (A. ζῶσι) καμάτοις, γεωργίᾳ προσέχοντες καὶ οὐκ ἐμπορίᾳ καὶ ἀδικίᾳ κέρδους (A. ἐμπορίαις καὶ ἀδικίαις). La tournure τὰ μεσόγαια (pour οἱ μεσόγαιοι) χρῆται, προσέχοντες..., conservée par le ms. D., montre que cette note a été puisée à une source assez ancienne. — Une autre note, sur le vers 140 : Τόδε λέγων, οἷον ὁ τῆς οὐρᾶς ἀστὴρ τῆς Ἄρκτου δηλονότι, ἕνα λέγει τῶν τὸν ῥυμὸν αὐτῆς ἀποτελούντων (le ms. A., ἀναπληρούντων), étant tombée dans les scholies du vers 141, le rédacteur la rapporte aux mots δεινοὶ δέ οἱ ἐγγύθεν εἰσὶν ἀστέρες, et les change ainsi (p. 63, 30) : Λέγει δὲ τοὺς τὴν οὐρὰν τῆς Ἄρκτου ἤγουν τὸν ῥυμὸν ἀναπληροῦντας.

Le commencement de la scholie sur le vers 132 a été corrigé par le rédacteur, conformément à l'intention du poëte : Καὶ εἰς τοῦτο ἱκανῶς μέμφεται αὐτοῖς ἀρξαμένοις ἐσθίειν ἀροτῆρας βοῦς, τῆς προτέρας γενεᾶς μήπω τοῦτο ἐργασαμένης. Οἱ γὰρ ἀρχαῖοι ἐφύλαττον τοὺς ἐργάτας βοῦς καθιερεύειν. Les anciens manuscrits donnent deux explications différentes, dont la première est fausse : Καὶ εἰς τοῦτο ἱκανῶς μέμφεται αὐτοῖς ὡς ἀρξαμένοις κρεωβορεῖν, τῆς προτέρας μήπω τοῦτο ἐργασαμένης. Ἄλλως. οἱ ἀρχαῖοι ἐφύλαττον, etc.

Un fragment de Callimaque, que je ne vois pas dans l'édition d'Ernesti, ni dans celle de Blomfield, est cité au vers 146 :

Ἤδη Κόνων ἔδλεψεν ἐν ἠέρι τὸν Βερενίκης
Βόστρυχον, ὅντ' ἄρα κείνη πᾶσιν ἔθηκε θεοῖσιν.

On sent facilement combien le second hexamètre est mauvais. C'est qu'il a été forgé par le rédacteur; le ms. A. porte ce bon pentamètre :

Βόστρυχον, ὃν κείνη πᾶσιν ἔθηκε θεοῖς.

Dans le ms. D., la notice sur Conon ne se trouve pas. Les mêmes mss. rétablissent les noms dans la scholie du vers 161 (p. 66, 19) : Τροχίλου τοῦ Καλλιθυίας παιδὸς τῆς πρώτης ἐν Ἄργει γενομένης ἱερείας, et Κίλλαντος τοῦ Πέλοπος ἡνιόχου, au lieu de Καλλιθέας et de Κέλλαντος.

Après avoir raconté la fable de Céphée, Cassiopée et Andromède, au vers 179, le scholiaste dit (p. 68, 7) : Πάντες οὖν κατηστερίσθησαν ἁπλώσαντες τὰς χεῖρας, ὥσπερ ὑπόμνημα τοῦ πάθους φέροντες. Telle est la leçon des mss. D. et A. Celle des éditions : Πάντα οὖν κατηστερίσθησαν, τὸν δὲ ἁπλώσαντα τὰς χεῖρας, ὥσπερ ὑπόμνημα τοῦ πάθους φέροντα, a fait croire à M. Bekker qu'il y avait une lacune : il met des points entre κατηστερίσθησαν et τὸν δέ. C'est là un expédient facile, dont quelques critiques se servent partout : mais M. Bekker n'est nullement de leur nombre. Il faut lire τὸ δὲ ἁπλ.

Au vers 188 le dernier rédacteur des scholies est tombé dans une nouvelle erreur assez plaisante : l'ancien grammairien, ayant expliqué le mot προκυλίνδεται, ajoute, οὐκ ἀσχημόνως κεῖται, *non indecore positum est* (*hoc vocabulum*); ce que le rédacteur change de cette façon (p. 68, 29) : τὸ γὰρ προκυλίνδεται τοῦτο σημαίνει, οὐ τὸ ἀσχημόνως κεῖσθαι, « voilà ce que signifie προκυλίνδεσθαι, et non : *être couché indécemment.* »

Je termine en citant quelques passages qui prouvent que le style même a été quelquefois gâté par ce rédacteur.

Scholie du vers 19, p. 52, 8-11.

ANCIEN TEXTE.	NOUVEAU TEXTE.
Καὶ ἐπειδὴ τοῦτο οὐκ ἤρκει, προσέθηκε καὶ τὸ συνεχές, κατὰ πᾶσαν ὥραν καὶ ἡμέραν. Μάλιστα δὲ ὁ οὐρανὸς ἀδιαλείπτως κινεῖται, καθὰ φασὶν οἱ ποιηταὶ καὶ	Καὶ ἐπειδὴ τοῦτο οὐκ ἤρκει, προσέθηκε κατὰ πᾶσαν ὥραν καὶ ἡμέραν. Μάλιστα δὲ προσέθηκε τὸ αἰεί, ἐπειδὴ ἀδιαλείπτως ὁ οὐρανὸς κινεῖται, καθά φασιν οἱ

ANCIEN TEXTE.	NOUVEAU TEXTE.
ποιηταὶ καὶ εἰ φυσικοὶ μηδὲν εἶναι εἰς κίνησιν οὐρανοῦ ὀξύτερον· σκόπησον γὰρ πῶς ἀπὸ τοῦ πρώτου πέρατος τοῦ ἀνατολικοῦ ἐν ιϛ' ὥραις εἰς τὸ ἄλλο δυτικὸν ἔρχεται πέρας.	φυσικοὶ μηδὲν εἶναι εἰς κίνησιν οὐρανοῦ ὀξύτερον· σκόπησον γὰρ πῶς ἀπὸ τοῦ πρώτου πέρατος τοῦ ἀνατολικοῦ τῆς γῆς ἐν ιϛ' ὥραις τῷ δυτικῷ καταντᾷ πέρατι.

Au vers 27, p. 54, 17 : Καὶ γὰρ ἐπιεικῶς ἐν ταῖς ὁδοῖς ἀκολουθοῦσιν ἀλλήλαις αἱ ἅμαξαι ἴσῳ τάχει τῶν βοῶν χρωμένων ἐν τῇ πορείᾳ, a été remplacé par ἅμαξαι ἰσοταχέσι βουσὶ χρώμεναι. Dans d'autres passages l'exactitude du sens a été perdue avec la netteté de l'expression, par exemple dans la scholie sur l'Engonasin, v. 63, p. 58, 19-25 :

Ὁ δὲ λόγος, πλησίον τῆς κεφαλῆς ἀνδρὶ μογέοντι καὶ κάμνοντι ὅμοιος κυλίνδεται· οὐχ οὕτω δὲ αὐτὸ κυλίνδεται, ἀλλὰ καταφερομένῳ τῷ οὐρανῷ συμφέρεται· ὡς πρὸς τὴν θέσιν δὲ ἀποβλέπει· καὶ γὰρ ὡς ὀκλάσας καὶ καταπεσών ἐστιν ἀπό τινος καμάτου. Περὶ δὲ τοῦ εἰδώλου τούτου οὐδεὶς ἱστορῆσαι ἴσχυσεν, ἀλλὰ μόνον τὸν ἐν γόνασιν αὐτὸ προσεῖπον τουτέστι κατωνόμασαν· ὁπλὰξ γὰρ κεῖται κατὰ τὴν θέσιν, εἴδωλον δέ ἐστιν ἀφωμοιωμένον ἀνθρώπῳ.	Ὁ δὲ λόγος, πλησίον τῆς κεφαλῆς ἀνδρὶ μογέοντι καὶ κάμνοντι ὅμοιος κυλίνδεται· οὐ καθ' αὑτὸν δὲ κυλίνδεται· καταφερομένῳ γὰρ τῷ οὐρανῷ συγκαταφέρεται· ἀλλὰ πρὸς τὴν θέσιν ἀποβλέπει· καὶ γὰρ ὀκλάσας καὶ καταπεσών ἐστιν ὡς ἀπό τινος καμάτου. Περὶ δὲ εἰδώλου τούτου οὐδεὶς ἱστορῆσαι ἴσχυσεν, ἀλλὰ μόνον τὸν ἐν γούνασιν αὐτὸ προσεῖπον ἤγουν ὠνόμασαν· ὀκλάζοντι γὰρ ἔοικε κατὰ τὴν θέσιν· εἴδωλον δέ ἐστιν ἀφοίωμα ἀνθρώπου.

Fr. Dübner.

ESSAI D'UN EXAMEN CRITIQUE DE L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE D'EUSÈBE, ÉVÊQUE DE CÉSARÉE.

L'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, évêque de Césarée, est la plus ancienne histoire du christianisme qui nous soit parvenue. C'est à peu près le seul monument historique où se trouvent rapportés les événements accomplis au sein de la société nouvelle, depuis le moment où se terminent les Actes des apôtres jusqu'en l'an 313; aussi cet ouvrage a-t-il servi de fondement à tous ceux qui ont, depuis, abordé la tâche difficile de la rédaction des annales de l'Eglise. Socrate, Sozomène et Théodoret se sont bornés à continuer l'œuvre d'Eusèbe, sans rien ajouter touchant les époques qu'il nous a fait connaître, et Nicéphore Calliste, qui entreprit, au XIVe siècle, de composer une nouvelle histoire des trois premiers siècles de l'Eglise, a puisé presque tous ses renseignements dans l'évêque de Césarée, n'ajoutant aux faits que celui-ci lui fournit, que quelques détails d'un caractère incertain ou même tout à fait fabuleux.

Cette importance de l'*Histoire* d'Eusèbe, pour la connaissance des antiquités chrétiennes, impose aux écrivains modernes la nécessité de la soumettre à un examen sérieux et sévère; puisque ce livre échappe au contrôle qui fût né de la possibilité de comparer ses assertions à celles d'autres livres écrits sur la même matière, il faut chercher à tirer de l'étude approfondie de l'ouvrage en lui-même, les éléments du jugement que l'on doit porter sur sa véracité, son exactitude et sa valeur historique.

Cette recherche, nous ne pouvons la poursuivre complétement aujourd'hui; mais nous tâcherons du moins d'en esquisser la marche, d'en indiquer quelques résultats; enfin, sans soumettre chapitre par chapitre l'*Histoire* d'Eusèbe à une critique minutieuse, nous essayerons de déterminer le caractère général qui appartient à cet ouvrage.

Eusèbe a pris soin de citer le plus souvent ses autorités; s'il ne discute pas toujours les faits qu'il rapporte d'après leur témoignage, il a du moins l'attention de faire connaître à ses lecteurs le degré de confiance que doit inspirer celui auquel il les emprunte. C'est là un caractère particulier à son *Histoire*, qui

frappe tout d'abord le lecteur, et place cet ouvrage, sous le point de vue critique, au-dessus de la plupart des écrits historiques composés par les auteurs païens, sur les événements dont ces auteurs n'avaient point été contemporains.

Cette tendance nouvelle à ne plus raconter comme de soi, mais à faire connaître à quelles sources on a puisé les éléments de son récit, était l'effet des habitudes de discussion historique, que les travaux antérieurs d'Eusèbe lui avaient fait contracter. La *Préparation évangélique*, qu'il avait déjà composée lorsqu'il entreprit la rédaction de son *Histoire*, puisqu'il y fait allusion dès le début de celle-ci (1), est un vaste travail de critique historique, qui a pour but de mettre hors de toute contestation la vérité de la religion chrétienne. La littérature des premiers siècles de l'Eglise fut surtout une littérature polémique et didactique; il s'ensuivit que les écrivains durent adopter dans leurs ouvrages une forme qui jusqu'alors n'avait guère été usitée. Ainsi la critique qui apparaît dans E[illegible]e ne fut pas tant la conséquence de l'esprit sévère et sobre de ce Père, que le résultat des conditions nouvelles dans lesquelles les auteurs chrétiens se trouvaient placés.

Contestée, attaquée par les philosophes et les hérétiques, méprisée, mal connue des païens, la foi nouvelle devait être prouvée en même temps qu'exposée, et, pour écrire avec fruit l'histoire de son établissement, il fallait, en rapportant les faits, en asseoir solidement l'autorité.

Il y avait dans les annales de l'Eglise deux ordres d'événements à embrasser : 1° les circonstances matérielles qui s'étaient passées depuis la naissance du Sauveur; 2° la publication des divers écrits destinés à la propagation et à la défense de la foi nouvelle, et la vie des auteurs dont la parole avait établi la loi de l'Evangile, ou, autrement dit, une histoire politique et sociale, et une histoire littéraire. Eusèbe voulut mener de front ces deux histoires, qui devaient se tenir d'autant plus intimement, que, dans la première société chrétienne, les événements étaient assez uniformes, et que la persécution, la nomination d'un nouvel évêque étaient les seules péripéties qui vinssent

(1) Lib. I, c. 1.

troubler la vie calme des fidèles; l'apparition de nouveaux écrits constituait, pour le christianisme naissant, les véritables événements, et c'était dans la polémique que s'écrivait l'histoire de cette lutte acharnée des hérésies et des sectes contre l'orthodoxie, lutte qui remplit presque entièrement le premier âge de la foi.

Eusèbe a donc composé, autant une histoire littéraire du christianisme, qu'une histoire politique, et ce côté important de son œuvre l'a contraint davantage à faire jouer, à la critique des auteurs dont il se sert, un rôle principal, puisqu'il écrit l'histoire de ceux-là mêmes qui lui fournissent les éléments de cette histoire; quand la nécessité de dissiper tous les doutes que la divinité du christianisme soulève, de démontrer la tradition constante de la doctrine apostolique, ne lui eût pas fait une loi de donner, sur les écrivains dont il s'aide une appréciation critique, leur biographie, qu'il a mise dans son livre, l'y eût encore conduit.

Eusèbe, en rapportant les événements sociaux et littéraires, s'efforce de montrer, par leur enchaînement, la manière miraculeuse dont la foi fut établie et conservée.

Mais, il faut le dire cependant, ce but, en quelque sorte étranger à la véritable histoire, que poursuit Eusèbe, a pu nuire, a nui certainement à la valeur historique de son ouvrage. Comme ce n'est pas tant l'exposition pure et simple des événements qu'il se propose, que la démonstration par l'histoire d'une question dogmatique, on craint sans cesse qu'il n'ait subordonné les faits à ce but théologique, auquel il tend avant tout, et le zèle de sa foi enlève à sa science et à son récit une partie de leur autorité. L'évêque de Césarée est plein d'aversion pour les hérétiques, et cette aversion, toute générale qu'elle est, n'en fait pas moins supposer qu'il les a peints sous de trop noires couleurs. Il ajoute foi à toutes les horreurs débitées sur les sectateurs de Simon le Magicien, sans songer seulement que les païens en débitaient de semblables sur les chrétiens (1). Il avoue cependant que ceux qui ont fait profession de ses idées ont imité extérieurement la modestie et

(1) Lib. II, c. 13.

la pureté des fidèles; ailleurs (1) il fait voir, au sujet des nicolaïtes, que l'on a calomnié Nicolas, leur chef, et, malgré ces aveux, il ne prend pas soin de rechercher jusqu'à quel point de pareilles accusations étaient fondées, quant aux disciples de Simon. C'est qu'à ses yeux l'orthodoxie, ou ce qui lui paraît tel, est une garantie qui passe avant toutes les autres; il lui suffit qu'un fidèle disciple des apôtres, Irénée, ait, dans un ouvrage où il puise largement, déversé toute sa colère contre ces hérétiques, pour qu'il ne veuille puiser qu'à cette source les renseignements qu'il doit donner sur leur compte. Il se montre moins sévère pour les hérésies qui lui ont été presque contemporaines, telles que celle des novatiens, par exemple (2); il incline même pour l'arianisme. Pourquoi? c'est qu'alors il juge par lui-même, porté qu'il est naturellement à la modération et à l'impartialité, et qu'il n'a plus recours à des témoignages passionnés que l'orthodoxie de leurs auteurs lui rend respectables.

L'évêque de Césarée se préoccupe beaucoup de rechercher la véritable tradition de la doctrine apostolique; c'est par le plus ou moins de ressemblance qu'une doctrine semble lui offrir avec elle, qu'il juge de l'autorité à accorder à celui qui la professe. C'est là un *critérium*, très-naturel chez un défenseur de l'orthodoxie, mais qui ne peut satisfaire chez un historien. Et encore les idées qu'il se forme de la doctrine apostolique, loin de partir de l'étude des premiers siècles pour descendre jusqu'à son époque, sont au contraire le résultat d'une marche inverse et moins logique. Ainsi, pour en fournir un exemple frappant, après avoir parlé de l'éloquence et de l'érudition de Papias, évêque d'Hiéraple (3), et de sa profonde connaissance des lettres saintes; après avoir montré, par un extrait de ses ouvrages (4), qu'il fut un des premiers héritiers de la doctrine apostolique, il rejette plusieurs de ses idées, sous prétexte que ce même Papias était un esprit médiocre, qui n'avait pas bien saisi les vérités que les apôtres expliquaient en les enveloppant de figures, mais, à vrai dire, parce qu'il s'aperçoit que ses doctrines n'étaient pas conformes avec celles que lui, Eusèbe, tenait pour celles des apôtres. Cette même tendance à juger *à posteriori*

(1) Lib. III, c. 29. — (2) Lib. VII, c. 8. — (3) Lib. III, c. 36. — (4) Lib. II, c. 39.

de la conformité des doctrines avec celle des apôtres, que les Epîtres nous font connaître d'une manière trop insuffisante pour que l'on ne soit pas obligé d'avoir recours à d'autres témoignages, le fait incliner à rejeter l'Apocalypse (1), et il se plaît à reproduire sur cette mystérieuse composition, toutes les opinions de Denys, évêque d'Alexandrie, qui sont loin de lui être favorables.

En général, Eusèbe, comme les hommes les plus éclairés de son temps, comme Origène, dont il est un fervent admirateur (2), appartient à l'école allégorique, et il se refuse à admettre littéralement les faits qui blessent la doctrine plus pure qu'il s'est formée. Aussi semble-t-il probable qu'il a omis de rapporter ceux des faits consignés dans Hégésippe qui choquaient sa façon de penser; car les passages qu'il cite de cet antique écrivain, montrent que son livre était empreint de cette pieuse et naïve crédulité, qui a été le caractère de l'âge apostolique, et s'était encore conservée chez les ébionites (3), auxquels ce caractère avait valu leur nom, et qui paraissent avoir professé la doctrine chrétienne telle qu'elle se produisit d'abord chez les Juifs. En effet, bien qu'Eusèbe ait fait d'assez nombreux emprunts à Hégésippe, ces emprunts sont loin de former, dans leur ensemble, un texte assez étendu pour représenter même la dixième partie des Ὑπομνήματα de cet auteur; ainsi l'évêque de Césarée avait jugé à propos d'omettre une bonne partie des événements qui y étaient relatés, omission d'autant plus remarquable, que la pénurie de détails, précisément pour l'époque dont traitait le livre d'Hégésippe, est frappante dans l'*Histoire ecclésiastique* du savant prélat. C'est donc le défaut de confiance dans l'exactitude de cet historien, et la trop grande simplicité dont son récit était empreint, qui ont fait négliger à Eusèbe une source si précieuse pour la connaissance de cette obscure période.

Cette obscurité, Eusèbe en dépose lui-même, puisque d'une part ce n'est que des Actes des apôtres et des Epîtres qu'il tire les faits qu'il rapporte touchant les apôtres, et que, d'autre part, il

(1) Lib. VII, c. 25. — (2) Ζηλωτὴν καὶ θαυμαστὴν τῶν Ὠριγένους βιβλίων, dit Socrate. *Hist. eccl.* lib. II, c. 21. — (3) Lib. III, c. 27

en parlant de ces pieux fondateurs de la foi : « Mais il n'est pas aisé de dire ceux qui furent leurs véritables imitateurs, et qui furent jugés dignes par eux de gouverner les Eglises qu'ils avaient fondées, à la réserve de quelques-uns dont Paul a rendu lui-même témoignage dans ses Epîtres (1). » Il est impossible cependant qu'il n'ait pas existé, au moins au temps d'Hégésippe, des traditions orales sur les travaux des autres apôtres, sur les événements qui avaient suivi la rédaction des Actes, ou sur ceux en si grand nombre dont ces Actes ne font nulle mention. Il semble donc très-plausible qu'Eusèbe a trouvé ces traditions entachées d'idées hétérodoxes, hérétiques, et dès lors elles ont été rangées par lui dans le nombre de celles qu'il qualifie d'apocryphes. En effet, le degré d'orthodoxie d'un livre est le plus souvent à ses yeux, ainsi que pour un grand nombre de Pères, la mesure de son authenticité ; si ce livre est manifestement empreint de doctrines hérétiques, il doit être rejeté, il est apocryphe : car les apocryphes sont, d'après ses propres paroles, les ouvrages qui contiennent une doctrine tout à fait contraire à celle des apôtres (2). Si Eusèbe s'appuie sur l'autorité d'auteurs païens ou juifs, ce n'est qu'autant que ceux-ci ne contredisent pas le témoignage des auteurs que leur orthodoxie rend pour lui inattaquables ; et c'est précisément à ce titre qu'il se plaît à rapporter des pages entières de Josèphe (3) ; « voilà ce que dit Josèphe, écrit-il, dont j'admire la sincérité » qui le rend si conforme à l'histoire sainte. »

Malgré cette tendance critique et presque rationaliste que montre Eusèbe, il ne s'est pas toujours tenu en garde contre une crédulité, qui, il faut l'avouer, était commune à presque tous les hommes de son temps, et plus particulièrement aux chrétiens que leur foi vive rendait moins circonspects. Ainsi, il ne fait aucune difficulté d'admettre, d'après Josèphe, les présages qui ont précédé la destruction de la nationalité juive (4), et le prétendu oracle qui annonçait l'avénement de Vespasien au trône, et qu'il applique au Christ. Il emprunte à Hégésippe le récit du martyre de Jacques, frère du Sauveur (5), récit dont

(1) Lib. III, c. 4. — (2) Lib. III, c. 31. — (3) Lib. II, c. 10. — (4) Lib. III, c. 8. — (5) Eusèbe admet, d'après Hégésippe, que Jacques, premier évêque de

Joseph Scaliger a mis en relief le caractère fabuleux, et qui se retrouve dans l'histoire si semée de fables, des douze apôtres, attribuée à Abdias, évêque de Babylone (1). Il ajoute foi à une prétendue vision de Denys, évêque d'Alexandrie (2), évidemment supposée par celui-ci, pour s'autoriser à lire les livres des hérétiques sans encourir le reproche des fidèles, ainsi que nous l'a très-bien fait voir Strothius. Enfin, comme on le pense bien, les miracles, les résurrections ne sont de sa part l'objet d'aucun examen critique ; il n'entreprend pas de rechercher jusqu'à quel point ils ont été prouvés, et il les enregistre comme des faits qui, n'étonnant pas sa foi, ne soulèvent chez lui aucun doute (3).

On ne saurait cependant raisonnablement soupçonner la bonne foi de l'évêque de Césarée ; ses erreurs sont celles de son temps ; elles ne proviennent pas de son fait particulier. Toutefois, en un certain passage, il altère le texte même de Josèphe, qu'il cite (4), en substituant l'ange exterminateur au hibou, oiseau de sinistre présage, dont parle l'historien juif. Cette substitution se rapporte trop bien au but que se propose Eusèbe, qui, au commencement du chapitre, parle de l'ange exterminateur comme ayant frappé par l'ordre de Dieu le coupable Agrippa, pour qu'elle puisse être regardée comme l'effet d'une simple inadvertance, et ici il a évidemment placé dans la bouche de Josèphe, un détail emprunté à la légende chrétienne de la mort du tétrarque israélite, et qu'il a voulu ainsi couvrir de l'autorité de cet imposant écrivain. Ces petites fraudes ont été regardées comme étant de bonne guerre contre les hérétiques de la part des Pères de cette époque (5), et il faut reconnaître

Jérusalem, était un personnage différent de celui des douze qui portait ce nom et qui eut la tête tranchée. Ce Jacques était fils de Joseph, époux de Marie. Voilà pourquoi il le nomme frère selon la chair du Sauveur. Ce sentiment, qui semble d'accord avec un passage de l'Epître de saint Paul aux Corinthiens, a été adopté par saint Grégoire de Nysse, saint Cyrille de Jérusalem et quelques autres.

(1) Cf. Fabricii *Cod. pseudepigr. Novi Testam.*, tom. II, p. 388. — (2) Lib. VII, c. 7. — (3) Lib. V, c. 7. — (4) Lib. II, c. 10. — (5) Cf. Suicer, *Thesaur. ecclesiast., sub voce* συγκατάβασις, et Munscher, *Hist. dogm. christ.* tom. III, p. 39 et 40.

qu'Eusèbe en a cependant moins fait usage que les Athanase, les Basile, les Chrysostome. L'hérésie inspirait alors une telle horreur (1), que tout moyen paraissait légitime pour en préserver les fidèles; et Origène (2) distingue formellement la fraude κενήν de la fraude οὐ κενήν, c'est-à-dire celle qui est employée à bonne intention de celle qui est employée à mauvaise intention.

Après avoir fait connaître le caractère général qui nous semble ressortir de l'esprit dans lequel Eusèbe écrivit son Histoire, il nous reste, pour achever d'apprécier dans quelle mesure nous devons faire usage de son témoignage toujours précieux, autant par l'absence d'autres monuments historiques de l'époque qu'il met en lumière, que par l'instruction très-vaste de cet auteur, il nous reste, disons-nous, à examiner les sources dont il a tiré les éléments de son livre. Nous essayerons, en les énumérant rapidement, d'en présenter une courte appréciation.

Les matériaux dont s'est servi Eusèbe appartiennent à trois catégories distinctes : 1° les Actes des martyrs, les Lettres, les Edits, pièces tirées des archives; 2° les ouvrages écrits soit par des auteurs chrétiens, soit par des Juifs, soit par des païens; 3° les traditions orales.

La première catégorie a fourni à l'évêque de Césarée une abondante moisson; mais cette classe de monuments est, il faut le reconnaître, d'une autorité fort problématique, du moins en bien des cas. Les suppositions, les altérations de ce genre d'écrits ont été si nombreuses à cette époque, qu'il était impossible à l'esprit le plus pénétrant de toujours démêler la fraude. Denys, évêque de Corinthe (3), se plaignait, au dire d'Eusèbe, que quelques-unes de ces Lettres eussent été altérées, qu'elles eussent subi des retranchements et des additions. Théodore, évêque d'Icône, en écrivant à son père, constate de nombreuses suppositions dans les Actes de saint Cyr et de sainte Ju-

(1) Eusèbe montre, par la phrase suivante, que l'hérésie était à ses yeux le plus grand des crimes : « Palmas, dit-il, ordonnait de recevoir les pécheurs qui » se convertissent de quelque péché que ce soit, *et même de l'hérésie.* » — (2) *Origen. Pauli. coll.* II, 8; cf. *Mosheimii Dissert. ad histor. eccles. vertin.*, vol. I, p. 89 et suiv. — (3) Euseb. *Hist. eccles.* lib. IV, c. 23.

litte (1). Ecrits par des hommes enthousiastes et peu éclairés, les Actes et les Lettres sont loin d'être des documents sérieux ; ils n'offrent guère plus d'autorité que nos modernes pamphlets. Rédigés souvent bien après coup, après avoir passé de bouche en bouche, ils avaient subi nécessairement dans cette transmission d'inévitables altérations (2). Une fois consacrés par l'usage et la vénération, ces écrits échappaient à la critique ; car, comme le remarque si judicieusement le célèbre Frédéric-Auguste Wolff (3), une fois qu'un livre est consacré par l'usage public, la vénération nous empêche d'y voir des choses absurdes et ridicules. Sans doute, Eusèbe, qui avait été collaborateur de saint Pamphile, et qui nous a laissé une *Histoire des martyrs de la Palestine*, devait avoir une grande habitude de ce genre de documents ; mais précisément, ce qu'il nous a rapporté des glorieux combats de ces confesseurs de la foi, montre qu'il ne cherchait pas à y introduire cette critique, que l'on rencontre parfois dans son Histoire ecclésiastique, et qu'il n'y joue que le rôle de simple collecteur. Sans doute, il assure avoir été présent au martyre de ceux dont il rapporte l'histoire, mais il est aisé de s'apercevoir que son affirmation n'est pas exacte, puisqu'il n'a pu assister à la fois à celui de saint Alphée à Césarée et à celui de saint Romain à Antioche, qui eurent lieu le même jour.

La foi qu'il a d'ailleurs en l'authenticité de la Lettre d'Abgare, roi d'Edesse, envoyée par Ananias à Jésus-Christ (4), est peu propre à donner une haute idée de sa critique, et s'il a été là si manifestement dupe de quelque faussaire, comment aurait-il pu se prémunir contre des suppositions portant sur des faits moins importants et moins faciles à vérifier.

Sans rejeter entièrement toute la catégorie de documents que nous venons de signaler, nous devons nous tenir au moins singulièrement en garde contre tout ce qui s'y trouve contenu de contraire à la vraisemblance.

Voici maintenant la liste de ceux qu'Eusèbe cite : la Lettre

(1) Ruinart, *Act. martyr. sincera*, p. 125. — (2) Voy. à ce sujet notre *Essai sur les légendes pieuses du moyen âge*, p. 224 et suiv. — (3) *Prolegomen. in Homerum*, tom. I, n° 36, p. CLXIII, Hal. Sax. 1795. — (4) Lib. I, c. 13.

d'Abgare, dont nous venons de parler ; celles de Denys, évêque de Corinthe ; celles de Polycrate, évêque d'Ephèse ; celles d'Ignace, prélat d'Antioche ; les Actes du martyre de Polycarpe, ceux des martyrs de Lyon et de la Gaule sous forme de lettres ; la Lettre de Sérapion, évêque d'Antioche ; celle d'Alexandre, évêque de Cappadoce, puis de Jérusalem ; les Actes du concile tenu contre Bérylle ; la Lettre de Corneille, évêque de Rome ; les Lettres de Denys le Grand, évêque d'Alexandrie (1), les plus dignes de foi entre toutes celles qu'a produites l'évêque de Césarée ; celle de Philéas ; les Lettres écrites touchant la controverse relative à la célébration de Pâques ; la Lettre du concile contre Paul de Samosate ; la Lettre de Sabinus, préfet du prétoire. Ces trois dernières, d'une époque fort rapprochée d'Eusèbe, et dont le contenu est confirmé par d'autres témoignages, méritent toute créance. Enfin les Lettres des empereurs, depuis Hadrien jusqu'à Constantin, touchant les chrétiens, lettres qui pour le fond semblent être toutes exactes, et que le caractère auguste dont elles étaient revêtues a dû mettre plus à l'abri des altérations.

Il serait impossible de porter un jugement sur la valeur et l'authenticité de chacun des documents que nous venons d'énumérer ; les considérations que nous avons présentées à leur sujet, suffiront au lecteur pour se former une opinion sur la créance qu'ils doivent généralement inspirer.

Il n'y a aucun doute qu'Eusèbe n'ait eu grande confiance en leur autorité, et tandis qu'il discute parfois le témoignage des auteurs et qu'il n'admet qu'avec une grande sobriété les traditions orales, il accepte, en quelque sorte les yeux fermés, le contenu des Actes et des Lettres. En général il semble peu en garde contre les fraudes dont ces documents ont pu être l'objet, et c'est, nous le répétons, ce qui prouve que le travail de collection, auquel il s'était livré pour rassembler les récits des martyrs de la foi, avait plutôt aiguillonné son ardeur au travail qu'il n'avait rendu sévère sa critique.

Passons maintenant à la seconde classe des monuments que le pieux évêque de Césarée a consultés.

Les ouvrages écrits par les Pères des premiers siècles, les

(1) Lib. VII, 25.

plus anciennes annales de la communion chrétienne, forment, à notre avis, la source la plus sûre à laquelle ait puisé Eusèbe, ou du moins celle à laquelle nous devons accorder le plus de confiance. D'une part, en effet, la conservation de plusieurs des ouvrages que cet historien a mis à contribution, nous permet de nous assurer de l'exactitude de ses citations; de l'autre, ces livres, par l'enchaînement qui existait entre leurs différentes parties, par l'unité de doctrine qui y règne toujours, se prêtaient beaucoup moins aux altérations; ou s'il venait à s'y glisser par hasard quelque interpolation, l'opposition où elle se trouve avec le fond du texte rend presque toujours facile la constatation de la fraude.

Josèphe, Philon, Clément d'Alexandrie, Tertullien, ont servi de guide à Eusèbe pour les trois premiers livres de son Histoire ecclésiastique. Si l'on excepte la petite erreur relative au hibou changé en ange, dans un passage de Josèphe, que nous avons montrée plus haut, et la mauvaise interprétation de ce que dit Philon au sujet des thérapeutes, dont Eusèbe fait très-gratuitement des solitaires chrétiens (1), on doit reconnaître que ses citations sont exactes. Dans la rédaction des livres IV et VI, il s'est servi de Justin le martyr et d'Irénée; dans le VIe, d'Origène et de Denys, évêque d'Alexandrie, dont il a fait aussi usage dans le VIIe. Il est peu probable que l'erreur qu'il commet en confondant Novat et Novatien puisse être imputée à ce prélat d'Alexandrie, et il est plus plausible que l'erreur est du fait d'Eusèbe (2), qui prête ici le flanc à l'accusation de légèreté. Ces erreurs prouvent qu'il faut user de cet écrivain avec quelque circonspection; mais elles ne sont pas assez nombreuses pour enlever toute créance en ses paroles, et les autorités dont il s'appuie, et que nous venons d'énumérer, ont une valeur trop sérieuse pour qu'on les doive repousser absolument et sans preuve. On doit néanmoins regretter que l'ignorance, où l'évêque de Césarée paraît avoir été de la langue latine, lui ait fait singulièrement négliger les documents que lui eussent fournis les Pères latins. Ainsi, il ne parle en aucune façon de Minutius Félix, d'Arnobe, de Lactance, et il ne cite Tertullien que parce

(1) Lib. II, c. 10. — (2) Lib. VI, 45.

qu'il possède une traduction grecque de son *Apologétique* (1).

Outre les auteurs qui paraissent avoir été ses guides habituels, Eusèbe en cite un grand nombre d'autres dont nous allons rappeler les noms.

Jules Africain (2), que l'évêque de Césarée nomme avec éloge, lui a été d'un puissant secours pour la composition de sa *Préparation* et de sa *Démonstration évangélique*, ainsi que pour celle de sa *Chronique*. Mais l'ouvrage de cet auteur était beaucoup trop abrégé à partir de la naissance du Sauveur, pour qu'il ait pu fournir de nombreux matériaux à la rédaction de l'Histoire ecclésiastique. Il est d'ailleurs à noter que ce n'est pas à la *Chronique* de Jules Africain, mais à une lettre particulière, qu'il avait écrite relativement à la concordance des deux généalogies du Sauveur, que le fragment produit par Eusèbe est emprunté.

Papias (3), évêque d'Hiéraples, aurait pu fournir de bien précieux documents à son Histoire ecclésiastique; malheureusement les préjugés que lui inspirait le peu de conformité des idées de ce prélat avec les siennes, lui ont fait négliger de s'en servir, et il ne lui emprunte que deux passages. Par une fatalité, saint Jérôme, tout en louant les ouvrages de Papias, a négligé de faire cette traduction que lui demandait Lucinius, et qui aurait au moins survécu au naufrage des livres originaux (4).

Quant à Hégésippe (5), nous avons fait remarquer plus haut pourquoi Eusèbe n'a pas puisé vraisemblablement à sa précieuse Histoire, malgré le titre d'homme apostolique dont cet auteur a été décoré dans la suite (6). Les paroles tirées du ve livre de ses Ὑπομνήματα, que rapporte Etienne Gobar (7), confirment par leur peu d'orthodoxie notre supposition.

Caïus, prêtre romain (8), a fourni à Eusèbe quelques docu-

(1) Lib. II, c. 11. — (2) Lib. I, c. 6 et 7. — (3) Lib. II, c. 15; lib. III, c. 39. — (4) S. Hieronymi *Epist.* XXVIII *ad Lucinium*. — (5) Lib. II, c. 23; lib. III, c. 16, 19, 20, 22; lib. IV, c. 22. — (6) Photius l'appelle ἀρχαῖός τε ἀνὴρ καὶ ἀποστολικός, et Jérôme le dit : *vicinus temporum apostolicorum*. Catalog., c. 22. — (7) Photius, ed. Bekker, p. 288, cod. CCXXXII, col. 893. — (8) Lib. II, c. 25; lib. III, c. 28.

ments sur l'hérésie de Cérinthe. La passion apportée par les écrivains ecclésiastiques et par Irénée lui-même, dans le jugement porté sur la personne et les principes des hérétiques, doit nous rendre extrêmement réservés dans les idées que nous devons nous faire de doctrines que leurs adversaires ne se donnaient pas toujours la peine de comprendre. La fameuse lettre de Pline le Jeune à Trajan (1) est, avec quelques faits indiqués vaguement comme empruntés aux auteurs profanes (2), le seul témoignage qu'Eusèbe prenne chez les païens.

L'apologie de Quadratus (3) pour la religion chrétienne, dont l'évêque de Césarée emprunte un passage, ne devait, comme la plupart de ces sortes de livres, renfermer que fort peu de détails historiques, et le côté dogmatique devait y occuper la plus large place. Cette circonstance nous explique pourquoi nous ne voyons pas son nom figurer plus souvent dans l'Histoire ecclésiastique. Ariston de Pella (4), qui paraît avoir été l'auteur du livre intitulé : *Dispute de Jason et de Papiscus* (5), est un des plus anciens écrivains sur l'autorité desquels Eusèbe s'est appuyé. Malheureusement celui-ci n'indique pas auquel de ses ouvrages il avait emprunté ce qu'il rapporte du siége de Bethora.

Ariston était, comme Hégésippe, sorti de la nation juive, et il paraît, d'après l'extrême simplicité que Celse reproche à son ouvrage (6), qu'on y retrouvait cette naïveté pieuse et crédule qui fut le propre des premiers Hébreux convertis, et qui appartint à l'Eglise de Jérusalem. De cette simplicité de croyances résultait un dissentiment sur les dogmes entre les communions de la Grèce et de l'Occident et celles de la Judée; dissentiment qui explique le peu de communications qui avait lieu entre les Eglises de ce dernier pays et celles d'Europe et d'Afrique. On est étonné en effet, en lisant Eusèbe, de voir combien peu les chrétiens occidentaux avaient été informés des événements qui s'étaient passés au berceau de leur

(1) Lib. III, c. 33; cf. Grabe, *Spicileg. SS. Patrum*, tom. II, p. 125. — (2) Lib. II, c. 7; lib. IV, c. 1; lib. V, c. 5. — (3) Lib. IV, c. 3. — (4) Lib. IV, c. 6. — (5) Cf. Grabe, *Spicileg. SS. Patrum*, tom. II, p. 128. — (6) Origen. *adv. Cels.* lib. IV, p. 199.

foi, car, quand le témoignage de Josèphe vient à lui manquer, cet auteur en est réduit à de vagues indications (1). Le défaut d'union de l'Eglise mère de Jérusalem avec celles d'Antioche, d'Alexandrie, de Rome, de Corinthe, fait comprendre pourquoi le christianisme orthodoxe se perdit de bonne heure dans sa terre natale, et pourquoi les sectes hérétiques y prédominèrent longtemps. Il s'était accompli, sur le sol de la vieille loi, entre le mosaïsme et la foi nouvelle une alliance plus intime qui enchaîna davantage le christianisme au judaïsme, dont les chrétiens d'Occident se dégagèrent plus librement.

Les Lettres de Clément, évêque de Rome, que cite Eusèbe, ont soulevé, la seconde de bonne heure, et la première, dans ces derniers temps, des doutes sérieux (2). Toutefois il ne semble pas probable que la première lettre, admise universellement par les diverses Eglises, au dire d'Eusèbe, et écrite à une époque déjà moins obscure, ait pu être supposée; et quant à la seconde, les raisons sur lesquelles on s'est appuyé, pour la rejeter, sont uniquement fondées sur ce faux *critérium*, qui fait juger de l'authenticité d'un livre par sa conformité avec une orthodoxie qui ne s'était constituée que bien postérieurement.

Agrippa Castor, dont saint Jérôme vante la science (3), et dont Eusèbe cite la *Réfutation des erreurs de Basilide* (4), Apollonius (5), qui avait combattu celles des Cataphrygiens, et Rhodon (6) qui avait écrit contre Marcion, ont tous trois fourni à Eusèbe ce qu'il nous dit de ces hérétiques, et nous ne pouvons que répéter à leur sujet ce que nous avons fait observer plus haut; à savoir, que ces livres de polémique sont des autorités fort dangereuses, quand il s'agit d'apprécier avec impartialité ceux qui y sont condamnés sans avoir été entendus.

Eusèbe s'est encore appuyé de l'autorité de quelques autres docteurs chrétiens, tels que Tatien (7), Théophile d'Antioche (8), Méliton, évêque de Sardes (9), Sérapion, évêque d'Antioche (10), et Anatolius (11). Les trois premiers sont des

(1) Cf. lib. IV, c. 5. — (2) Lib. IV, c. 23; lib. III, c. 38 et 16. — (3) *Agrippa vir valde doctus*. Catalog. c. 21; cf. Grabe, *Spicilegium SS. Patrum*, tom. II, p. 127. — (4) Lib. IV, c. 7. — (5) Lib. V, c. 18. — (6) Lib. V, c. 13. — (7) Lib. IV, c. 16. — (8) Lib. IV, c. 24. — (9) Lib. IV, c. 26. — (10) Lib. VI, c. 12. — (11) Lib. VII, c. 37.

autorités réelles, et les lumières qu'ils ont déployées, soit dans les ouvrages qui nous sont restés d'eux, soit dans ceux qui sont actuellement perdus, mais que nous pouvons apprécier d'après des témoignages dignes de foi, nous sont une garantie suffisante de la sincérité de leurs paroles, bien que l'on doive toujours faire la part des idées de leur temps et de la tendance toute apologétique qui les dominait.

Cette courte revue des auteurs qu'Eusèbe a compulsés pour la rédaction de son livre, nous fait donc voir, que si, au point de vue absolu, on peut reprocher à ce prélat de n'avoir guère fait usage que des sources chrétiennes et de s'être abstenu de les critiquer solidement, du moins il a pris soin de ne choisir, entre les écrivains de sa croyance, que ceux dont les lumières, la sincérité et la bonne renommée présentaient à sa foi une autorité suffisante. Aussi, nous le redisons, est-ce à cette classe de monuments historiques que son ouvrage doit l'importance et la valeur que nul ne peut lui dénier.

Les traditions orales qu'Eusèbe a mises à profit pour la rédaction de son Histoire, sont peu nombreuses, ou du moins il est difficile de distinguer toujours les faits que cette source douteuse lui a fournis. Les expressions φάσι, λόγος ἔχει, ὡς ἡ παράδοσις περιέχει (1), indiquent ce qu'il rapporte d'après cette voie. En général la grande sobriété qu'il met à les mentionner, témoigne du désir qu'il avait de ne rien avancer que d'exact sur les premiers temps apostoliques, auxquels ces traditions se rapportent. Peut-être aussi la raison pour laquelle nous soupçonnons qu'Eusèbe emprunta comparativement peu à Hégésippe, lui a-t-elle fait négliger ces récits, qui devaient être cependant précieux à ses yeux, comme jetant quelque jour sur une époque dont tout chrétien devait déplorer l'obscurité. Le grand nombre de ces traditions qui étaient entachées d'idées hétérodoxes, de fables absurdes, l'a contraint de les repousser; et cette circonstance expliquerait pourquoi c'est dans les livres apocryphes ou des hérétiques que nous les rencontrons aujourd'hui. Au moyen âge on n'y regarda pas de si près; ces traditions pénétrèrent alors peu à peu chez les hagiographes, et elles finirent

(1) Lib. II, c. 15, c. 17; lib. III, c. 1.

par donner naissance à la *Légende dorée* de Jacques de Voragine. Nous nous expliquons ainsi pourquoi Eusèbe ne donne aucune des traditions relatives à la mort de la plupart des apôtres, et pourquoi, en disant quelques mots des contrées où ils allèrent prêcher l'Evangile, il ne rapporte rien des faits qu'on trouve consignés dans l'*Histoire apostolique* d'Abdias, pas même pour les rectifier.

Telle est l'appréciation que nous livrons au public de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe. On trouvera peut-être notre critique bien sévère, si on la compare à celle d'Ellies Du Pin (1) ou de D. Ceillier (2). Mais qu'on se rappelle que nous avons adopté un autre point de vue que ces auteurs; nous n'avons pas dû oublier que l'isolement où se trouve placé Eusèbe, en nous enlevant le moyen de le contrôler sur les faits, doit nous rendre fort circonspects sur l'admission de tout ce qu'il avance; que la perte de tous les écrits des hérétiques nous met dans l'impossibilité de décider, en connaissance de cause, des différends historiques que ceux-ci eurent avec les orthodoxes, et qu'en définitive nous n'avons, pour formuler notre jugement, de toutes les pièces du procès, que le plaidoyer de l'avocat de l'une des parties. En rendant donc justice aux lumières de l'évêque de Césarée et à sa sincérité, nous avons dû faire une large part aux piéges que lui tendaient ses idées arrêtées d'avance, à l'insuffisance des matériaux dont il disposait. Plus les événements qu'il raconte se rapprochent de son temps, plus on doit avoir foi en son témoignage; mais, pour les deux siècles qui l'ont précédé, il est malheureusement loin d'avoir dissipé, à notre avis, toutes les incertitudes que la critique soulève, et il laisse à la foi le fardeau qui en fait la mérite et le péril, sans appeler à son aide l'évidence historique, qui plane au-dessus de tous les doutes et triomphe de tous les mauvais vouloirs.

Alfred Maury.

(1) Voyez sa *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques, IVe siècle*, tom. I, p. 12 et suiv. — (2) Voyez son *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, tom. IV, p. 202 et suiv.

INSCRIPTIONES,

QUAS COMITES CARPENSES IN ORNAMENTUM ARCIS CASTRI-MUTILI SIVE MELDULÆ

CONTULERUNT, DESCRIPTÆ AC RECOGNITÆ

A FRANCISCO ROCCHIO (1).

Præmonitum.

Comites Carpenses, quorum ditioni Leo X Pont. max. Meldulam subjecerat, oppidi arcem, nedum munimentis firmandam, sed et omni cultu ornandam curavere. Tum vero illuc importatæ fuerunt inscriptiones, quibus arx illa abundat, cujus rei indicium est, quod in earum non paucis *Carpi* nomen legitur, ut eo vocabulo, quod suam Carpum referret, comites illi delectati eo intulisse videantur. Inscriptionem, in qua id nominis legitur, indicat Gruterus, p. 775, n. 7, Romæ exstantem in palatio Carpensi, ob eamdem fortasse causam, propter quam tot Meldulæ quoque conspiciebantur.

Sed has aliasque unde acceperint, nonnullas certe Sassina, cujus item ipsi tunc temporis domini erant, unam Ferraria, cæteras fortasse omnes Romæ advexere.

Non omnes tamen inscriptiones, quas Meldulæ extitisse scimus, etiam nunc ibi reperiuntur : quædam enim jamdudum disperditæ, quædam nuper ablatæ, quædam denique, non multis abhinc annis arcis parte anteriori vetustate dilapsa, ruderibus sepultæ jacent.

Inscriptiones, quarum lapides non supersunt, excerpsi :

1. Ex historia Sassinati Philippi Antonini.
2. Ex Epistolis Æmilianis Jo. Baptistæ Morgagni.
3. Ex pugillaribus Petri Burghesii, quos mecum communi-

(1) Cet article avait été rédigé pour le *Corpus inscriptionum latinarum universale*, dont M. Villemain, ministre de l'instruction publique, avait projeté la publication ; nous le devons à l'obligeance de M. Noël Desvergers.

cavit indulgentissimus meus patronus ac filius ejus Bartholomæus, eques paternæ gloriæ æmulator et auctor.

4. Ex Joannis Gruteri collectione veterum inscriptionum : nam quas retulerunt Fabrettus, Muratorius, Donius, omnes marmoribus insculptæ adhuc extant.

Inscriptiones Sassinates.

I.

HODIE.	OLIM.
D. M. L. DESTIMI CONI	D. M. L. DESTIMI EPIGONI AVGVST COLLEG. CENT. M. S. B. M.

Vidi et descripsi ex fragmento tabulæ marmoreæ in arce Meldulensi. Integram viderat Antoninus, retulique ex ejus commentatione rerum Sassinatium (p. 36). Edidit et Gruterus e ms. codice Smetii et Manutio, p. 402, n. 2, atque in secundo versu pro DESTIMI, ut litteris pene palmaribus perspicue habetur in lapide, mendose scripsit DESTINIO. Quod Gruteri erratum jam notaverat in Epistola Æmiliana XII, § 7, cl. civ. Jo. Baptista Morgagnus, cui tamen ut mihi solam partem superiorem etiam tum mutili lapidis inspicere licuit. Hanc eamdem ego exhibui in fasciculo Sassinatium sub n. XXIX, ac singularias litteras postremi versus explicavi *Municipii Sassinatis Bene Merenti* (alt. 0^{m},28 et 0,38; lat. 0,48).

II.

FLORENTEM. SPECIEM. RAPVERE. NOVISSIMA. FATA
FORMA. RVDI. PVERVM PRISCVM. AGNOMINE. QVONDAM
QVEM. GENITOR. CIVES. CVNCTI. FLEVERE. PROPINQVI
L. DESTIMIVS. EPIGONVS. PATER. INFEL
FIL. SVO. DVLCISSIMO. INNOCENTISSIMO

Ex ms. codice Smetii edidit Gruterus, p. 680, n. 8, ac Sas-

sina translatam Meldulæ in arce extitisse adscripsit. Hoc negat Morgagnus (Epist. Æmil. XII, § 7), eo quod nec Antonino innotuit, nec sibi in quocumque illius arcis angulo sæpius quærenti. Hac verum de causa nec pro germano accipiendum esset epitaphium Primitivæ (n. XVII) quod in eadem illa arce se vidisse professus est Smetius, nec tamen Morgagnus, nec quisquam postea compertum habuit. At nemo propterea fidem Smetio derogavit. Credes potius lapides aut alio avectos aut jamdiu disperditos. In hac quoque Gruterus pro DESTIMIVS scripserat DESTINIVS, ejusque scripturam ego retinueram in fasciculo Sassinatium n. XXX. At cum ex præcedenti L. Epigono nomen Destimii fuisse liqueat, ipsum illud in hac etiam restituendum illi duxi; non est enim dubium quin idem sit et qui titulum posuit Prisco filiolo, et qui ipse postea accepit a collegio centonariorum.

III.

D. M.
GIGENNI-
AE. VERE
CVNDAE
C. C. M. S
B. M.

Hanc extitisse Meldulæ in arce lapide Sassina avecto, testes sunt Antoninus, p. 36, et Morgagnus, epist. XII, § 7, ex quibus ego retuli in fasciculum Sassinatium n. XXXVI. E ms. codice Smetii et Manutio edidit Gruterus, p. 416, n. 5, subtus additis verbis HEV MORS INVIDA, et sub his lineolæ duplicis erosæ quasi vestigiis exhibitis, quarum rerum nullam unquam fuisse in marmore testis est idem Morgagnus. Iteravit etiam e Manutio, p. 872, n. 14, satis fideliter descriptam, si unam excipias litteram in nomine VERAECVNDAE. Singularias litteras quinti versus lege : *Collegium Centonariorum Municipii Sassinatis.*

IV.

Vidi et descripsi in arce Meldulensi ex tabula marmorea quam Sassina avectam testantur Antoninus, p. 36, et Morgagnus, Epist. XII, § 7. Edidit et Fabrettus, p. 655, n. 477. Ego retuli in fascicul. Sassinat. sub n. LXIV (a. 0,55; l. 0,385).

Inscriptio Ferrariensis.

V.

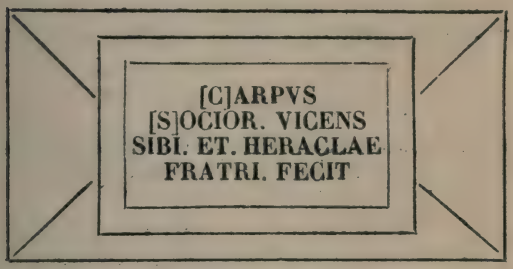

Vidi et descripsi ex tabula marmorea apud nobilem virum Sanctum Reggianum Forolivii. Viderat vero Meldulæ in arce Morgagnus qui retulit in epist. XII, n. 10. At Donius docet extitisse Ferrariæ lapidem hujusce inscriptionis, quam ipse exhibet, p. 347, n. 25 (a. 0,11; l. 0,15).

Hic CARPVS servus fuit SOCIORum mancipum VICENSimæ

libertatis, quorum sociorum eorumque servorum meminit et alius lapis apud Orelli, p. 77, n. 3338. Fuit et vicesima hæreditatum et legatorum instituta ab Augusto, at vero hæc non sociis locata, sed semper exercita invenitur a procuratore.

Inscriptiones Romanæ.

VI.

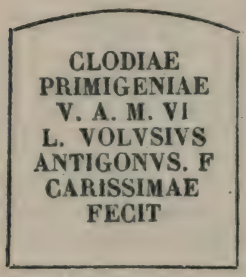

Vidi et descripsi ex tabula marmorea in arce Meldulensi. Viderat ibidem et Morgagnus, qui retulit in epist. XII, § 9. Edidit quoque Muratorius, p. 1453, n. 7, ex Ligorio, qui exscripsit Romæ in vinea cardinalis Carpensis, omissa F (scilicet Filiæ) in quinto versu (a. 0,43; l. 0,29).

VII.

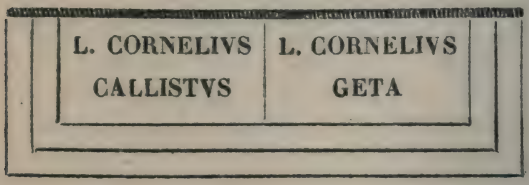

Vidi et descripsi ex tabula marmorea in arce Meldulensi. Viderat ibidem et Morgagnus retulitque in epist. XII, § 9. At Donius edidit cl. VII, n. 70, ex loculis cujusdam conditorii Romani (a. 0,16; l. 0,50).

VIII.

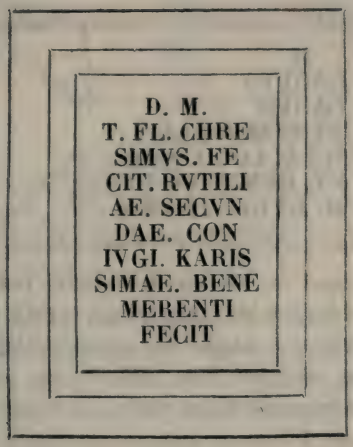

Vidi et descripsi ex tabula marmorea in arce Meldulensi. Viderat ibidem et Morgagnus qui retulit in epist. XII, § 9. At Muratorius, p. 1345, n. 6, docet extitisse Romæ in vinea cardinalis Carpensis (a. 0,44; l. 28).

IX.

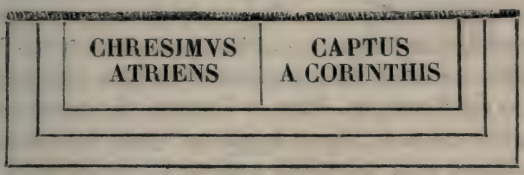

Vidi et descripsi ex tabula marmorea in arce Meldulensi. Retulit Morgagnus in epist. XII, § 9. Gruterus, p. 639, n. 10, tradidit lapidem extitisse Romæ, ac pro CAPTUS scripsit C. APTUS, sed male omnino, quod prænomen servo tribuerit. Ediderunt et Muratorius ex sepulchreto in via Appia, p. 925, n. 14, et Donius, cl. VII, n. 60, ex loculis cujusdam conditorii Romani, atque hic CARPVS nomen servo A CORINTHIIS fecit (a. 0,16; l. 0,45).

Inscriptiones incertæ originis.

X.

M
CARPVS
CARPO
NTISSIMO. FECIT
ICLA. LOCO. SIBI
ET. GEMINIAE. PAN
M. LVCCEIΩ. HER

Vidi et descripsi ex fragmento tabulæ marmoreæ in arce Meldulensi. Viderat et Morgagnus qui retulit in ep. XII, n. 10, itemque adnotavit : « Lapis hic sepulchralis Carpo quidem » positus fuisse videtur. Nec difficile est conjicere initium » quarti versus fuisse fortasse *Filio* aut *Fratri Innocentissimo*, » aut *Pientissimo*. Videntur autem versus reliqui non ad illum » Carpum, sed ad alios pertinuisse, ut puta si qui, empto *loco* » *fecit* monumentum hoc *sibi* quoque, aliisque servasset, et in » his *Geminiæ Pannychi*, si placet ita supplere, fortasse uxori, » et *M. Luccejo Heredi*, cujus nominis ultima littera a scul- » ptore sic græca pro latina posita est. Nec tamen hæc aliaque » constant, multoque minus prænomina et nomina utriusque » Carpi quæ fuerint, imo neque hoc ipsum cognomen ejus » qui fecit, fuisse Carpum. Fuisse enim dicerem spectato filii » cognomine, si tamen is et filius et Carpus fuerit; sed cum » versuum initia desint, pro certo non scio fueritne uterque » Carpus an Eucarpus. Nam et Eucarpi in marmoribus, quæ » Gruterus exhibet, plures leguntur. Quin ultimum quod in » Meldulensi arce spectavi, cæteris et grandius et ornatius » (n. XII) ad Eucarpum attinet » (a. 0,33; l. 0,50).

XI.

FLORAE
L. LAELIO. CARPO.
TERPSIS. MATRI. ET. VIRO
SVIS. PIISSIMIS. POSVIT

Vidi et descripsi ex tabula marmorea in arce Meldulensi. Edidit Morgagnus, ep. XII, § 10 (a. 0,08; l. 0,20).

XII.

D . M
C. MARIO. EV
CARPO FECI
T. CYPRESSEN
A. R V ANDA COIV

Vidi et descripsi ex urna cineraria sculptis ornamentis insigni in pinacotheca gymnasii Foroliviensis. Hanc dudum extitisse Meldulæ in arce testis est Morgagnus, epist. XII, § 10. Urnæ typum exhibebo in fasciculo Foroliviensium (a. 0,08; l. 0,13).

XIII.

P. OCTAVIVS. CHRYSEROS
OSTORIAE. D. L. AVXINI
CONIVGI. SVAE. ET
OSTORIAE. D. L. CHIAE

Hanc extitisse Meldulæ in arce testis est Morgagnus, epist. XII, § 9. Vidit etiam ibidem atque exscripsit Petrus Burghesius, cujus exemplar mecum communicavit filius ejus Bartholomæus.

XIV.

D . M
L. SCRIBONIO. SECVND[O]
ET. SCRIBONIÆ. HEVODIÆ
ET. L. SCRIBONIO. PIO. FRA[TRI]
L. SCRIBONIVS. FRONTIN[VS]
ET. SCRIBONIA. IVSTA
PARENTIBVS. PIENTISSIMIS
FEC

Vidit et exscripsit ex tabula marmorea in arce Meldulensi Petrus Burghesius, cujus exemplar mecum communicavit filius ejus Bartholomæus. Viderat et Morgagnus retuleratque, falsa lectione corruptam, in epist. XII, § 9.

XV.

CARPVS. LAINI
SORORI . ET
SALVIO. PIST

Vidi et descripsi ex tabella marmorea in arce Meldulensi. Edidit Morgagnus, epist. XII, § 10, atque adnotavit : « Sororis » nomen ita ut vides scriptum est. Num ut aliquando AI pro » *AE* positum videmus, puta *Aimilio* pro *Aemilio*, hic legemus » *Laeni?* Invenitur certe in lapidibus *Laenia* quædam. Cæte- » rum Salvius Pistor fortasse Carpi erat conservus, ut in eo » lapide quem habet Reinesius, cl. XI, n. 31, ab Elaphione » positum *sibi et Primo conservo suo Pistori.* » At bona venia tanti viri *Laenis* cum diphthongo novo prorsus, et perabsurda vox est in lingua latina, nec quæ ei significatio subjiciatur quisquam intelliget. Scimus servos solitos fuisse uti nominibus græcis; et huic etiam sorori Carpi nomen fuit LAINI a græca voce λαϊνή, sive lapidea (a. 0,12; l. 0,22).

XVI.

HERMETI. CONSER
SVO. BENEMERENT
SYMPHERVSA
FECIT

Vidi et descripsi ex tabella marmorea in arce Meldulensi. Edidit Morgagnus, epist. XII, § 10 (a. 0,15; l. 0,28).

XVII.

D . M
PRIMITIVA. HA
VE. ET. TV. QVIS
QVIS. ES. VALE. NON
FVERAM. NON. SVM
NESCIO. NON. AD. ME
PERTIN. ALEXAND
ACTOR. CONIVGI. KAR

Vidit Smetius et exscripsit ex tabella in arce Meldulæ. Ex eo edidit Gruterus, p. 819, n. 4. Conf. adnotat. ad n. II.

FRAGMENTS INÉDITS DES *Collections* (Συναγωγαί) D'ORIBASE.

—

Le manuscrit grec n° 446 Supplément, dont j'ai donné la description dans mon édition des *Œuvres d'Hippocrate*, t. II, p. 103, est terminé par un très-long fragment qui a pour titre: Ἐκ τῆς βίβλου Ὀριβασίου τῆς πρὸς Ἰουλιανὸν τὸν βασιλέα ἐκλογαὶ βοηθημάτων. Ce titre est-il mérité, c'est-à-dire avons-nous là réellement des fragments du grand ouvrage d'Oribase, intitulé les *Collections?* C'est ce qui va être examiné en quelques mots.

On pourrait croire que cette pièce devrait aussi bien être intitulée *Extraits d'Aétius* qu'*Extraits d'Oribase*. En effet, je prends au hasard le passage sur la maladie cardiaque; il est ainsi conçu dans notre manuscrit, f. 177 verso, 2e colonne: Περὶ καρδιακῶν. πῶς σημειώσῃ καρδιακόν. ὅταν ἐν ὀξεῖ πυρετῷ καὶ καυσώδει σφυγμὸν εὕρω πυκνὸν καὶ ἀμυδρὸν, καὶ τῶν ἄκρων κατάψυξιν καὶ ἱδρῶτας περὶ τὸ προσώπον καὶ μέχρι στήθους ψυχροὺς καὶ κολλώδεις, καὶ τὴν ἀποφορὰν τοῦ χρωτὸς γεώδη (1) ἀποβάλλουσαν, καὶ τοῦ περὶ τὴν καρδίαν σφυγμοῦ σφοδρότητα, καὶ μέγεθος, καὶ πρὸς τούτοις ἀπορίαν καὶ ἀλυσμὸν, τὸν τοιοῦτον καρδιακὸν εἶναι λέγω.

Ceci se trouve textuellement dans Aétius, dont je cite la traduction latine (Serm. IX, chap. 1): « Cognoscemus igitur eos qui cardiaci dicuntur, quum acuta febri et maxime æstuosa affliguntur hoc modo: pulsum si invenero densum et obscurum, et extremarum partium frigiditatem, sudores circa faciem et ad pectus usque glutinosos, et nitorem cutis ablatum et terrestrem redditum, et pulsus circa ipsum cor vehementiores et magnos; et ad hæc accedant desperatio, angor animi et corporis jactatio: hoc modo affectum cardiacum esse dico. »

Ce n'est pas le seul passage qui se trouve ainsi textuellement identique dans notre manuscrit et dans Aétius. Sans doute il est permis de penser que l'abréviateur à qui nous

(1) Le texte me paraît ici altéré; mais je ne sais comment y remédier sans de trop grandes violences. Au reste le sens est clair.

devons le manuscrit a tout simplement copié dans le *Tetrabiblos ;* cependant il faut remarquer que le ms. contient des choses que j'ai vainement cherchées dans l'ouvrage d'Aétius, et dès lors il est plus vraisemblable d'admettre qu'Aétius et l'abréviateur ont tous deux puisé à une source commune, qui est les *Collections* d'Oribase.

Il en est de Paul d'Ægine comme d'Aétius : une grande conformité se remarque entre notre ms. et le chirurgien grec. Je ne rapporte pas ici le passage, relatif à l'anthrax, qui est dans Paul d'Egine, liv. IV, chap. 25, et dans notre manuscrit, fol. 244 verso, 1re colonne. Quoique l'identité soit incontestable, cependant notre manuscrit n'a pas puisé dans Paul d'Egine ; car il nous apprend, de plus que Paul, que le morceau est tiré d'Hérodote, chirurgien qui vivait sous Trajan. En outre, quelques autres différences conduisent à la même conclusion : ainsi quand Paul d'Egine dit simplement : Γίνονται δὲ καὶ κατά τινας ἐπιδήμους αἰτίας οἱ ἄνθρακες, notre manuscrit dit avec quelques développements de plus : Γίνονται δὲ καὶ κατά τινας ἐπιδήμους αἰτίας κατὰ τοὺς πλείστους καὶ ἀπὸ ἐθῶν εἰς ἔθη μεθίστανται. Il faut évidemment lire ἐθνῶν et ἔθνη, comme je l'ai dit, *OEuvres d'Hippocrate*, t. V, p. 51, et traduire : « Les charbons, par certaines causes épidémiques, attaquent un grand nombre d'individus, et se propagent de peuples en peuples. » Le passage emprunté à Hérodote est précédé, dans notre manuscrit, de quelques lignes où l'anthrax est défini, et qui appartiennent à Galien. Cela nous reporte au procédé d'Oribase, qui avait réuni sur chaque sujet des morceaux de différents médecins, faisant précéder du nom de l'auteur chaque extrait. Nous avons donc dans le passage de notre ms. et dans celui de Paul d'Egine un abrégé de l'un des chapitres d'Oribase ; et il n'est pas possible de dire que Paul d'Egine ait copié l'extrait de notre ms., ou que notre manuscrit ait copié Paul d'Egine ; il y a de l'un à l'autre assez de différence pour faire rejeter l'une ou l'autre alternative.

Les conjectures ici émises me semblent sûres, et montrent qu'en effet nous possédons dans ce manuscrit des extraits véritablement faits sur le grand ouvrage d'Oribase. Mais une dernière comparaison va les transformer en certitude et écar-

ter toute espèce de doute à cet égard. M. le cardinal Mai a publié le 44e livre des *Collections médicales* d'Oribase (Class. auct. e Vat. codd. ed. t. IV, p. 1) : ce livre commence ainsi : Εἰ μὲν κατὰ τὴν κεφαλὴν γένοιτο ἐπιπολῆς ἀπόστημα, ἁπλοτομήσομεν τάττοντες τὴν διαίρεσιν οὐ κατὰ τὴν εὐθύτητα τῶν τριχῶν, ἀλλ' ἐπικάρσιον καὶ ὑποβεβλημένην τῇ τριχώσει, ὅπως ἡ οὐλὴ μετὰ ταῦτα κρύπτοιτο ὑπὸ τῆς τῶν τριχῶν ἐπιπτώσεως· εἰ δὲ βύθιον κατὰ τὸν περικράνιον ὑμένα τὸ ὑγρὸν ὑποπίπτοι, ὥστ' ἢ διαφθαρῆναι μέρος τι αὐτοῦ ἢ διαγανακτῆσαι καὶ συμπαθῆσαι, τῆς μὲν εὐμορφίας ἥττονα ποιησόμεθα λόγον, τοῦ δὲ ἀσφαλοῦς προνοούμενοι δύο διαιρέσεις ἐμβαλοῦμεν συμμέτρους ὡς πρὸς τὸ ἀπόστημα, τὴν μὲν εὐθυτενῆ, τὴν δὲ ἐπικαρσίαν, τεμνούσας κατὰ μεσότητα ἀλλήλας, ὡς τὸ σχῆμα αὐτῶν παράπλησιον εἶναι τῷ χι γράμματι· οὕτω γὰρ ὁ περικράνιος οὐ διαγανακτήσει πανταχόσε διαιρούμενος. D'un autre côté notre ms. a, folio 236, 1re colonne, un long chapitre intitulé Περὶ ἀποστημάτων : ce chapitre commence par des détails sur les abcès en général, puis il continue l'exposition, là où elle commence dans l'édition de M. le cardinal Mai, en ces termes : Εἰ μὲν οὖν περὶ κεφαλὴν γίγνοιτο ἡ σύστασις τοῦ ὑγροῦ, τουτέστιν ἡ ἀπόστασις, ἐπιπολαίως εὐθυτομήσομεν τάσσοντες τὴν διαίρεσιν οὐ κατὰ τὴν εὐθύτητα τῶν τριχῶν ἀλλ' ἐπικαρσίως, ὅπως μετὰ τὴν θεράπειαν ἡ οὐλὴ κρύπτοιτο ὑπὸ τῆς τῶν τριχῶν ἐπιπτώσεως. Εἰ δὲ καὶ ὁ περικράνιος συμπαθήσειεν ἢ καὶ μέρος αὐτοῦ διεφθορὸς ᾖ, δύο διαιρέσεσιν τῇ μὲν εὐθείᾳ τῇ δὲ ἐπικαρσίᾳ τεμνούσαις κατὰ τὰς μεσότητας ἀλλήλας χιάσομεν· οὕτω γὰρ ὁ περικράνιος οὐδ' ἀγανακτεῖ πανταχόσε διαιρούμενος. La comparaison de ces deux passages montre que notre ms. est un extrait du morceau d'Oribase, mais un extrait détaillé et où sont conservées les expressions mêmes de l'original. Il n'y a donc pas de doute : nous avons là des morceaux d'Oribase.

Une fois qu'on est entré dans la bonne voie, il devient facile de retrouver la trace, et de rejoindre des fragments que le hasard des copies avait complétement séparés l'un de l'autre. M. le cardinal Mai dit (*ibidem*, préface, p. VII) que, des cinq livres qu'il publie, le premier et le dernier sont incomplets par la faute du manuscrit sur lequel il les a publiés et qui est mutilé. En effet, comme nous l'avons vu, ce premier livre (le 44e d'Oribase) commence par : *S'il se forme un abcès superficiel à la tête, etc.;* ce qui n'est certainement pas le vrai commencement d'un livre consacré aux abcès. D'un autre côté,

comme nous l'avons vu aussi, ce qui est le commencement dans le livre de M. le cardinal Mai est au milieu du fragment conservé par notre manuscrit. Il est donc certain que la portion qui précède le morceau commun à notre manuscrit et au livre de M. le cardinal Mai appartient aussi à Oribase, et représente une part quelconque de la lacune indiquée plus haut. On peut donc publier comme étant d'Oribase, et comme rendant moins incomplet son 44e livre, le morceau suivant :

Fol. 236, 1re colonne. Περὶ ἀποστημάτων. Ἀπόστημά ἐστι φθορὰ καὶ μεταβολὴ σαρκῶν ἤτοι σαρκώδων οἷον μυῶν, νεύρων, φλεβῶν, ἀρτηριῶν, συμμεταβαλλόντων καὶ συνδιαφθειρομένων τοῖς σεσημμένοις σώμασι καὶ τῶν περιεχομένων ἑαυτοῖς ὑγρῶν. Εἴδη δὲ ἀποστημάτων τὰ ἀνωτάτω δύο· τὰ μὲν γὰρ ἐν χιτῶνι συνίσταται, τὰ δὲ ἄνευ χιτῶνος. [Τὰ μὲν ἐν χιτῶνι] (1) συνιστάμενα ἑτερωνύμως προσαγορεύεται· στεατώματα γὰρ καὶ ἀθερώματα καὶ μελικηρίδες καλοῦνται, τὴν ἐπωνυμίαν ἔχοντα κατ' ἐμφέρειάν τινα. Τὰ δὲ ἄνευ χιτῶνος ἐν αὐτῇ τῇ σαρκὶ γινόμενα τηροῦνται τὴν τοῦ γένους ὀνομασίαν· ὁμωνύμως ἀποστήματα προσαγορεύεται, περὶ ὧν νῦν πρόκειται λέγειν. Τῆς δὲ τῶν ἀποστημάτων γενέσεως προηγεῖται φλεγμονὴ κατὰ τὸ πλεῖστον, γιγνομένη ποτὲ μὲν ἐξ ἀφανοῦς αἰτίας, ποτὲ δὲ ἐκ πληγῆς ἢ τραύματος ἢ νύγματος ἤ τινος ὁμοίου. Παρέπεται δὲ τῷ ἀποστήματι (2) γινομένῳ πύρωσις ἰσχυρὰ τοῦ τόπου, καὶ ὄγκος μείζων τοῦ πρόσθεν ἥρεμα εἰς ὀξεῖαν κορυφὴν ἀνατεινόμενος, ἔρευθός τε κατακορέστερον (3) ἢ πρὶν καὶ μᾶλλον πελιώτερον, καὶ σκληρότης ἱκανή, καὶ ἄλγημα σύντονον, οὐ διηνεκῶς μὲν ἐγκείμενον, κατὰ δέ τινας ἐμβολὰς νυγματωδῶς ἐμπῖπτον ὥσπερ διακεντουμένης τῆς σαρκὸς ἢ διεσθιομένης· σφυγμόν τε ἄδηλον ἴσχει ὁ τόπος, βαρύ τε φαίνεται καὶ οἷον ἀλλότριον τὸ ἀφιστάμενον μέρος. Εἰ δὲ καὶ ἐπίκαιρος εἴη ὁ φλεγμαίνων τόπος οἷον νευρώδης, ἐπιγίνεται καὶ πυρετός· τῆς δὲ τοῦ σώματος συμπαθείας (4) [μετὰ] τεκμήριον βουβῶν ἐπιφανής· οὐ γὰρ (5) ἄλλως πυρετὸς ἐν ταῖς ἐν ἐπιφανείᾳ φλεγμοναῖς ἐγείρεται· βουβῶνες δὲ κοινώτερον (6) εἴρηνται αἱ τῶν ἀδένων φλεγμοναὶ μετὰ ἐπαρ-

(1) J'ai ajouté les mots mis entre crochets; ils sont exigés par le sens.

(2) Γενομένῳ Cod. Je lis γιν.

(3) Κατακορεστέρως Cod.

(4) Μετὰ me paraît inutile.

(5) Ἄλλος Cod.

(6) Le ms. porte : εἴρ. κυρίως αἱ τ. ἀδ. μετὰ ἐπ. J'ai ajouté φλεγμοναὶ et déplacé κυρίως.

σεως, τῶν ἐν τοῖς βουβῶσιν κυρίως οὕτω καλουμένων. Εἰ μὲν οὖν περὶ κεφαλὴν συνίσταται φλεγμαῖνον ἢ περὶ τὸν τράχηλον ἢ (1) περὶ θώρακα ἢ μετάφρενον ἢ βραχίονας, οἱ ἐν ταῖς μασχάλαις συμπάσχουσιν· εἰ δὲ περὶ τὰ σκέλη, οἱ ἐν τοῖς κυρίως βουβῶσι καλούμενοι. Οἵ τε πυρετοὶ τὸ ἐπίπαν οἱ ἐπὶ τῇ γενέσει τῶν ἀποστημάτων συνιστάμενοι νύκτωρ ἐπιτείνουσι, καὶ τὰ πολλὰ προηγεῖται αὐτῶν ῥῖγος οὐκ ἰσχυρὸν μέν, ἀνωμάλους δὲ τὰς ἐμπτώσεις ποιούμενον καὶ μάλιστα τῆς ἀποστάσεως ἐν βάθει ἐπιγιγνομένης. Ταῦτα μὲν οὖν ὑγροῦ μέλλοντος ἔσεσθαι καὶ ἤδη γιγνομένου σημεῖα· γενομένου δὲ, τὰ μὲν ἀλγήματα μειοῦται, καὶ οἱ σὺν τοῖς ῥίγεσι πυρετοὶ παύονται, καὶ ἡ πυρώσις κατασβέννυται. Τὰ δὲ νύγματα οὐκ ἐκλείπει μέν, κνησμώδη δὲ γίνεται καὶ ἡσυχῇ ναρκώδη, καὶ ὁ ὄγκος κορυφοῦται, καὶ (2) [ἡ φλεγμονὴ] εἰς ὀξεῖαν κορυφὴν ἀποτελευτᾷ· καὶ πέλιος διαμένει καθάπερ καὶ πρόσθεν, κατὰ δὲ τὴν κορυφὴν ὑπολευκαίνεται, εὐαφής τέ ἐστιν, καὶ (3) εἰκτικὸς κατὰ ταῦτα ὑποπίπτει καὶ ῥαδίως κατὰ τὰς ἐπερείσεις τῶν δακτύλων ἀντιμεθιστάμενος· πρός γε μὴν τούτοις ἡ ἐπιφάνεια κατὰ τὴν κορυφὴν ἀποσύρεται καὶ ἀναδέρεται. Λέγω δὲ ταῦτα ἐπὶ τῶν ἔξω κορυφουμένων· ὡς ἐπί γε τῶν ἐν μεσοπλευρίοις καὶ τῶν ἐν περιτοναίῳ καὶ πάντων τῶν ἐν βάθει, οὔτε ἔρευθος οὔτε σκληρία ἢ ἀναδορὰ σημαίνει διὰ τὸ σώζεσθαι τὴν ἐπιφάνειαν ἐπὶ τῶν ἐν βάθει ὁμόχρουν, οἷα δὴ πολὺ κατωτέρω τοῦ δέρματος συνισταμένων τῶν ἀποστημάτων. Τὰ δὲ ἄλλα κοινὰ ἔχουσιν τούς τε πυρετοὺς καὶ τὰ ῥίγη, ἴδια δὲ παρέπεται αὐτοῖς ταῦτα· εὐφόρως μὲν ἐπὶ τὸ πεπονθὸς μέρος κατακλίνονται, δυσφόρως (4) δὲ καὶ ἐπωδύνως διατίθενται ἐπὶ τὸ ἀπαθὲς κατακείμενοι· κἂν μὲν ἐπὶ τὸ ἀπαθὲς κατακλιθῶσιν, οὐδεμία ἔμφασις ὄγκου γίνεται. Ἐὰν δὲ ἐπὶ τὸ πεπονθὸς ἐξογκοῦται ἀφεστηκὸς, οἷα δὴ τὴν ῥοπὴν ἔξω ποιούμενον τῶν ὑγρῶν, (5) ἐν ταῖς μετακλίσεσιν καὶ μεταστροφαῖς αἴσθησίς τις γίγνεται οἷον κλυδαζομένου καὶ μεταῤῥέοντος τοῦ ὑγροῦ. Οἷς μὲν οὖν σημείοις τεκμαίροιτό τις ἀπόστημα γιγνόμενόν τε καὶ γεγονὸς εἴρηται σχεδόν· τοῦ γε μὴν ἐμπείρου κατὰ τὸν Ἱπποκράτην οὐδ' ἂν τὴν χεῖρα λάθοι ἡ σύστασις τοῦ ὑγροῦ.

C'est à la suite de ce morceau qu'il faut placer le commencement du XLIVe livre tel que l'a donné M. le cardinal Mai, et dans notre manuscrit le texte continue sans interruption par

(1) Ἢ δὲ Cod. — Πελιώτερος Cod.
(2) Je pense que ἡ φλ. est de trop.
(3) Ἰκτικὸς Cod. Peut-être faut-il lire εἰκτικῶς.
(4) Τε Cod.
(5) Ἐν δὲ ταῖς Cod.

les mots que j'ai cités plus haut (page 168) : εἰ μὲν οὖν περ κεφαλὴν γίγνοιτο ἡ σύστασις κτλ.

Voici la traduction du morceau grec ici publié pour la première fois :

« *Des abcès.* L'abcès est une destruction et un changement des chairs ou des parties charnues, telles que muscles, nerfs, veines, artères, se transformant et se détruisant avec les parties corrompues; les liquides qui y sont contenus éprouvent la même altération. Les abcès superficiels sont de deux espèces : les uns avec kyste, les autres sans kyste. Ceux qui ont un kyste ont perdu le titre d'abcès ; on les nomme stéatomes, athéromes et meliceris, d'après certaines ressemblances. Ceux qui sont sans kyste et se forment dans la chair même gardent la dénomination du genre, on les nomme abcès, et c'est de ceux-là qu'il s'agit ici. La formation des abcès est précédée en général d'une inflammation survenue tantôt sans cause apparente, tantôt à la suite d'un coup, d'une plaie, d'une piqûre, ou de quelque autre accident semblable. Pendant que l'abcès se forme, le lieu malade est très-chaud et tuméfié, le gonflement va se terminant insensiblement en pointe; la rougeur prend une teinte plus foncée et plus livide ; la dureté est assez grande, et il y a une douleur persistante, non pas qu'elle se fasse sentir d'une manière continue, mais elle cause par élancement un sentiment de piqûre comme si la chair était traversée par des aiguilles ou rongée; la partie présente des battements obscurs, et l'endroit de l'abcès paraît pesant et comme étranger au reste du corps. Si le lieu enflammé est important, par exemple s'il est nerveux, il survient de la fièvre. Un bubon consécutif est un signe de la sympathie de l'économie; car dans les inflammations superficielles la fièvre ne se manifeste pas sans l'apparition de bubons; on donne le nom commun de bubons à l'inflammation des glandes avec gonflement, ce nom appartenant proprement au gonflement des glandes de l'aine. Si donc la phlegmasie s'établit vers la tête, vers le cou, vers la poitrine, vers le dos ou les bras, les glandes des aisselles sont affectées; si dans les membres inférieurs, ce sont les glandes des aines. Les fièvres qui surviennent lors de la formation des abcès redoublent d'ordinaire la nuit, et généralement

l'accès est précédé d'un frisson qui n'est pas intense, mais qui prend irrégulièrement, surtout quand l'abcès est situé profondément. Tels sont les signes d'une collection qui va se former ou qui se forme déjà ; une fois formée, les douleurs diminuent, la fièvre et les frissons cessent, et la grande chaleur locale s'éteint. La sensation de piqûre ne cesse pas, mais elle prend un caractère prurigineux et un peu engourdissant. La tumeur s'amincit par le haut et se termine en une pointe aiguë; elle reste livide comme auparavant, mais elle blanchit un peu à la pointe; elle est molle au toucher et souple, et cède facilement à la pression des doigts; de plus, au sommet, la superficie s'excorie et se dépouille. Je dis tout cela pour les abcès qui font saillie au dehors, car pour ceux qui sont situés dans le médiastin, dans le péritoine, et, en général, dans un lieu profond, on n'observe ni rougeur, ni dureté, ni excoriation, la superficie gardant alors sa coloration habituelle, vu que la collection s'est formée beaucoup au-dessous de la peau. Les abcès profonds ont en commun avec les abcès superficiels la fièvre et les frissons; ils ont ceci de particulier : les malades se couchent facilement sur le côté affecté, mais ils éprouvent de la gêne ou de la douleur quand ils sont sur le côté sain ; et lors même qu'ils sont couchés sur le côté sain, aucune tuméfaction n'est apparente. Mais si la collection forme tumeur dans le lieu affecté et que les liquides tendent à se porter au dehors, le malade perçoit, quand il se tourne et change de position, la sensation d'un flot de liquide qui se déplace. Tels sont les signes à l'aide desquels on reconnaîtra qu'un abcès se forme ou est formé; ajoutons, d'après Hippocrate (1), qu'une collection de liquides n'échappera pas à une main exercée. »

Là ne s'arrêtent pas les indications que fournit notre manuscrit. Le chapitre des abcès est précédé d'un chapitre sur l'inflammation. Un pareil chapitre est le préambule nécessaire de celui qui est relatif aux abcès; aussi je ne doute pas que ce morceau sur l'inflammation ne doive être compris dans la lacune du manuscrit publié par M. le cardinal Mai. Il faut donc considérer ce morceau comme nous donnant le véritable com-

(1) *Des fractures*, § 3, t. III, p. 426. Ed. Littré.

mencement du XLIVe livre d'Oribase, et à ce titre il mérite certainement d'être produit ici :

F. 231 verso, 1re col. Περὶ φλεγμονῆς. Φλεγμονὴ πᾶσα δι' ἐπιῤῥοπὴν αἵματος γίνεται. Σκόπος τοίνυν ἡ κένωσις τοῦ πλεονάζοντος αἵματος ἐν τῷ φλεγμαίνοντι μορίῳ. Περὶ κεφαλὴν τοίνυν φλεγμονῆς οὔσης, ἀπ' ἀγκῶνος φλεβοτομεῖν, καὶ εἰ ὀφθαλμῶν ἡ φλεγμονὴ ἢ ἀκοῆς ἢ ἐν στόματι ἢ (1) ἀκοῆς (sic), τέμνειν δεῖ τὴν ὠμιαῖαν φλέβα, μὴ φαινομένης δὲ ταύτης, τὴν μέσην· ἐπὶ δὲ συνάγχης πρώτας μὲν τὰς ἐν χερσὶ, δευτέρας δὲ τὰς ὑπὸ τῇ γλώσσῃ, τῶν δὲ κατ' ἴνιον καὶ τὰς ἐν χειρὶ μὲν, οὐχ ἥκιστα δὲ καὶ τὴν ἐν τῷ μετώπῳ· (2) ἢν δὲ θώραξ ἢ πνεύμων ἢ ἧπαρ, τὴν ἔνδον, ἐπειδὴ κατ' εὐθύ τε καὶ κατ' εὐθείας ὁδοῦ τῆς κοίλης καλουμένης κοινωνεῖ· μὴ φαινομένης δὲ τῆς ἔσω, τὴν μέσην τέμνειν· εἰ δὲ μηδ' αὐτὴ, τὴν ὠμιαῖαν· νεφρῶν δὲ φλεγμαινόντων ἢ κύστεως ἢ αἰδοίου ἢ μήτρας, τὰς ἐν τοῖς κώλοις τέμνειν, μάλιστα μὲν τὰς κατ' ἰγνύας· εἰ δὲ μὴ, τὰς παρὰ σφυρῶν· ἀεὶ δὲ ἐπὶ πάντων τὰς κατ' εὐθὺ, οἷον ἐφ' ἥπατος μὲν τὰς ἐν τῇ δεξιᾷ χειρὶ, ἐπὶ δὲ τοῦ σπληνὸς ἔμπαλιν τὰς ἐν τῇ ἀριστερᾷ. Εἰ μὲν οὖν ἄνευ ἕλκους γένοιτο φλεγμονὴ, μετὰ αἵματος ἀφαίρεσιν χαλαστικῇ ἀγωγῇ θεραπεύειν· τὰ μὲν περὶ θώρακα καὶ ὑποχόνδριά τε καὶ νεφροὺς καὶ μήτραν καταιονᾶν μὲν ἐλαίῳ γλυκεῖ, καταπλάσσειν τε ὠμηλύσει δι' ὑδρομέλιτος· προκοπῆς δὲ γενομένης, μεταβαίνειν ἀπὸ τῶν καταπλασμάτων ἐπί τε κηρωτὰς χαλαστικὰς καὶ μαλάγματα· τὰς δὲ περὶ τὰ κῶλα φλεγμονὰς φλεβοτομεῖν καὶ καταπλάσσειν ἄρτῳ ἐξ ὑδρελαίου ἑφθῷ ἢ γύρει πυρίνῃ ἢ κριθίνῃ, ἔσθ' ὅτε προκαταιονήσαντα ὕδατι θερμῷ ποτίμῳ ἢ ὑδρελαίῳ· προκοπῆς δὲ γενομένης, μεταβαίνειν ἐπὶ φάρμακα πάρυγρα μὲν τὴν σύστασιν, χαλαστικὰ δὲ τὴν δύναμιν. Αἱ γὰρ ἔμπλαστροι περιτείνουσαι δευτέρων ἐνίοτε φλεγμονῶν αἰτίαι καθίστανται. Εἰ δὲ σκιῤῥῶδες τὸ λείψανον τῆς φλεγμονῆς ὑπομένει, χρηστέον τοῖς ἀμυκτικοῖς ὥσπερ ταῖς δι' ἁλῶν, ὅτε (3) καὶ ἐξ ὑδαροῦς ἅλμης διὰ σπόγγων πυριατέον. Εἰ δὲ, νικηθέντων τῶν φαρμάκων, ἐκπυηθῇ ἡ φλεγμονὴ, στομοῦν χρὴ ἔνθα μάλιστά ἐστιν ὑψηλότατον αὐτοῦ τὸ φλεγμαῖνον· καὶ γὰρ καὶ λεπτότατον εὑρήσεις ἐνταῦθα τὸ δέρμα. Εἰ δὲ καὶ σεσηπέναι φαίνοιτό τινα τοῦ διαπυηθέντος, ἐγκόπτειν καὶ περιαιρεῖν ἀναγκαῖον αὐτὰ ὥσπερ ἐπὶ μασχαλῶν καὶ βουβώνων, ἐφ' ὧν μετὰ τὴν περιαίρεσιν πληροῦν χρὴ τὸ ἕλκος μάλιστα μὲν μάννης (ἐστὶ δὲ ἡ μάννα ὑπόσεισμα λιβανωτοῦ· ἔχει γάρ τι στυπτικόν)· εἰ δὲ μὴ παρείη, αὐτῷ τῷ λιβανωτῷ·

(1) Peut-être faut-il lire γλώσσης.
(2) Ἢ δὲ Cod.
(3) Ὅτε Cod.

ἐπάνωθέν τε παρηγορεῖν (1) ἤτοι γε ἐμβροχῇ ἢ καταπλάσματι, ἀπὸ δὲ τῆς διατρίτου διαπυίσκοντα ἔμμοτα ἐπιτιθέναι ὥσπερ τὴν τετραφάρμακον καὶ τὴν τοῦ ἀζανίτου ἢ τὸ μακεδονικόν (ἐστὶ γὰρ ἡ τετραφάρμακος προσειληφυία καὶ λιβανωτοῦ)· μετὰ δὲ ταῦτα τοῖς ξηραίνουσι χρηστέον καθάπερ τῇ ἰνδικῇ καὶ τῇ ἀθηνᾷ καὶ τῷ μελαγχλώρῳ τροχίσκῳ· ἐπὶ τέλει δὲ κατουλοῦν ἢ τῷ διὰ καδμίας ἢ τῇ ἰνδικῇ ἢ τῇ ἀθηνᾷ. Δεῖ δὲ, πρὶν τελέως πληρωθῆναι τὸ ἕλκος, πειρᾶσθαι κατουλοῦν τὸ μὲν πρὸς τοῖς χείλεσιν (2) ἐπικυλίοντα πυρῆνα μήλης ἔχοντα τῆς ῥοδίας ἤ τινος τοιούτου ξηροῦ, τὰ δὲ ἐν (3) μέσῳ, μότῳ τῶν προειρημένων τινί· ἐπὶ τέλει δὲ κατὰ πᾶν τὸ ἕλκος τῷ ξηρῷ ὡς προείρηται χρῆσθαι· ἄνωθεν δὲ αὐτοῦ ἀρκεῖ (4) ἤτοι ξηρὸς μοτὸς ἢ ἐξ οἴνου ἐλλύχνια ταρσικὰ ἢ (5) ξανίδες ἐκ παλαιῶν ὠμολίνων, σπόγγος τε οἰνωδευθεὶς καὶ ἐπίδεσις οἰκεῖα. Σημειωτέον δὲ ὅτι ἐπὶ πάσης φλεγμονῆς τὸ τῆς εἰς τὰ ἐναντία ὁλκῆς καὶ ἀντισπάσεως παράγγελμα κοινὸν ὑπάρχει, οἷον ἐπὶ μὲν σκέλους διὰ χειρῶν γυμνάζεσθαι περιπάτου καὶ στάσεως ἀπεχόμενον· οὐκοῦν οὐδ' εἰ τὴν ἕδραν φλεγμαίνοι τις, τὴν κοιλίαν μαλάξομεν, ὥσπερ οὐδ' εἰ κατὰ κύστιν ἢ αἰδοῖον ἢ νεφροὺς οὐρητικοῖς ποτίσομεν, οὐδ' εἰ μήτραν ἢ γυναικὸς αἰδοῖον, ἔμμηνα κινήσομεν· ἀλλ' ἐπὶ τὰ πορρωτάτω τὴν ἀντίσπασιν καὶ μεθολκὴν ἀεὶ ποιησόμεθα. Αἱ μέντοι πυρώδεις φλεγμοναὶ τοῖς μετὰ τοῦ χαλᾶν ἐμψύχουσι βοηθοῦνται, ὥσπερ τῷ τε σφαιρίῳ καὶ τῇ παρύγρῳ καὶ τῷ διὰ μολιβδαίνης, ἔτι δὲ καὶ τῷ δι' ὠῶν καὶ τῷ διὰ μέλιτος ἀνιεμένῳ παρύγρῳ συστάσει καὶ σὺν ὕδατι ἀνακεκομμένῳ. Ὁμοίως καὶ τῇ διὰ χυλῶν μετὰ ἴσου κηροῦ συντακείσῃ ῥοδίνῳ ἢ ὠμοτριβεῖ ἐλαίῳ αὐταρκεῖ καὶ μεθ' ὕδατος ἀνακοπείσῃ. Τὰ δὲ ἐρυσιπέλατα ἰδιαίτερον θεραπευόμενα ἰδίας καὶ ἀναγραφῆς τεύξεται. Αἱ δὲ μετὰ νομῆς φλεγμοναὶ καταπλασσέσθωσαν ἤτοι φακῷ ἑφθῷ μετὰ μέλιτος ἢ καὶ ἄρτου τι προσειληφότι, ἐνίοτε καὶ σιδίων. Καὶ τὰς ἐπὶ τραύματι δὲ φλεγμονὰς αἳ γίγνονται, νικηθέντων τῶν ἀφλεγμάντων φαρμάκων, θεραπεύειν καταιονοῦντα μὲν ὕδατι θερμῷ ποτίμῳ ἢ ὑδρελαίῳ, αὐτῷ δὲ τῷ ἕλκει τετραφάρμακον ἐπιτιθέντα ἢ τῷ μακεδονικῷ ἢ τὴν τοῦ ἀζανίτου ἀνιεμένας ῥοδίνῳ ἢ ἄλλῳ τινὶ τῶν χαλαστικῶν ἐλαίων· ἄνωθεν δὲ καταπλάσσοντα δι' ὑδρελαίου καὶ πυρίνου ἀλεύ-

(1) Εἴ τοι Cod.

(2) Ἐπικοιλίοντα Cod.

(3) Ἐμμέσω Cod.

(4) Εἴ τοι Cod.

(5) On ne trouve pas ξανὶς dans les dictionnaires. Ce mot paraît formé régulièrement de ξαίνω et désigner ce qu'on obtient en cardant de la filasse. Quant aux ἐλλύχνια ταρσικὰ, cette charpie était sans doute ainsi nommée à cause de la provenance. Galien parle de ἐλλύχνια βιθυνικά.

ρου ἢ κριθίνου ἢ ἐξ ἀμφοῖν μικτοῦ. Ἐν παρακμῇ δὲ τοῖς ξηραίνουσιν ὡς τῇ ἰνδικῇ καὶ τῇ ἀθηνᾷ καὶ τὰ λοιπὰ ἀκολούθως. Ἕδρας δὲ φλεμαινούσης καὶ δακτυλίου, καταπλάσσειν μελιλώτῳ ἐν γλυκεῖ ἑφθῷ μιγνύντα καὶ ὠοῦ λέκιθον ὀπτὴν καὶ ἄρτον ἐν οἴνῳ βεβρεγμένον, βραχὺ δέ τι καὶ κρόκου.

La traduction de ce passage se trouve dans un manuscrit latin, le n° 621, Supplément, duquel j'ai déjà tiré le morceau de Rufus sur la goutte. La traduction latine a sans doute été faite sur l'original même d'Oribase, car elle offre des choses qui ne sont pas dans notre manuscrit grec. Cette considération m'a engagé à la publier ici, d'autant plus qu'elle est un spécimen très-ancien du latin de la décadence; car le manuscrit qui la renferme est du VIIe ou du VIIIe siècle; en conséquence j'ai laissé subsister la barbarie du texte, qui demeure intelligible si on le lit avec quelque attention et si on n'attache pas une trop grande importance à l'accord de l'adjectif avec son substantif.

« *Curatio plegmonis.* Phlegmon omnis ex supercurrentem habundantiam sanguinis fit. Contemplatio igitur facienda est imprimis ut evacuetur sanguinis superfluitas qui fluit in reumatizantibus locis ut mox incisa vena sanguis auferatur (1). Si enim sine vulnere fit inflammatio, post sanguinis detractionem calastica sunt adhibenda adjutorium. Quod si circa thoracem aut in hypocondriis aut subventrale et in renibus vel in matrice inflammatio fuerit generata, fomentanda sunt loca de oleo dulci, et cataplasma est imponenda de pane et hydreleo cocto aut de farina triticea aut de hordei farina; interdum autem aqua calida locus ipse est fomentandus, oces (sic) (2) et dulci aqua aut certe aqua et oleo est fomentandus. Melioratur igitur locus reumatizatus, transeundum est ad medicamenta quæ Græci parygra adpellant, id est calastica quæ fiunt em-

(1) Il y a ici une longue lacune depuis περὶ κεφαλὴν jusqu'à εἰ μὲν οὖν ἄνευ ἕλκους exclusivement. Dans ce passage omis par le traducteur, l'auteur examine l'inflammation des yeux, de l'oreille, de la bouche; puis celle de la poitrine, du foie; il recommande la saignée, et indique quelles veines il faut saigner; en tout cas on doit choisir la veine qui est du côté malade, la saphène droite pour le foie, la gauche pour la rate, etc.

(2) Je ne sais ce que peut être *oces*.

plastri modum confecta (1) quæ in secundis inflammatis adponuntur locis ut omnis inflammatio finiri possit..... (Suit le détail de la composition du parygros et d'autres médicaments relâchants.)

» Quod si scirrodes id est nimis durus vel ut lapis ipse locus in quo flegmon fuit effectus fuerit ex reliquis humorum emanantia, negligenter vel indoctis curantibus, uteris (2) amicticis medicaminibus..... (Suivent des médicaments pour le cas où l'inflammation passe à l'induration.)

» Quod si, victa medicamenta, in pus inflammatio fuerit versa, aperiri oportet vulnus ubi maxime elevatior et mollior fuerit locus, et cutis desuper tenuior invenitur. Et si quid ibidem putridum fuerit repertum, incidi oportet et amputari, quemadmodum sub ascellis aut inguinibus fieri solent. In quibus locis replenda sunt ulcera ea quæ fuerint evacuata maxime mannin : est autem mannis pulver de libanoto; quod si non fuerit manna, libanotum tritum mittis et desuper ponis qui mitiget aut embroce de vino et oleo aut cataplasma. Tertio autem die, evacuato pure (3), emmotos mittis cum tetrapharmaco aut emplastro azanito aut macedonica. Est autem tetrapharmacus de pice et cera et sevo taurino aut hircino et colofonia æqualia pondera confecta..... (Suit la description de l'Azanites, de l'Indique, du mélanchlore et autres médicaments.)

» Oportet autem, prius quam repleatur plaga, tentare cicatricem ducere (4) ita ut ab oris labia plagæ ad hoc cavum esse videatur; spatomelis rotunditas mittis pulver qui dicitur rodias aut aliquo alio tale pulver; si caro major fuerit ut jam caput spatomelis abscondi non possit, in medio (5) autem motarium prædictum aliquod imponis; perficitur autem omnino ex hoc pulver prædicto, si utaris. Facit autem et ad sanguinis

(1) Le traducteur n'a pas entendu le grec, qui signifie que les onguents dont on entoure la plaie deviennent quelquefois cause d'une seconde inflammation.

(2) C'est le grec ἀμυκτικοῖς, médicaments incisifs.

(3) C'est le grec ἔμμοτα, des tentes.

(4) *Autem* est inutile; *motarium* est le grec μοτός, une tente.

(5) Le traducteur a conservé partout les noms grecs des médicaments.

fluxum de plaga et reprimit carnes supercrescentes fortiter.

» Inflammata loca qualiter exercitare debent considerandum est; et jam in omnibus inflammationibus contraria observare. si coxa per flegmonem patitur, manibus exercendum est, et ambulare et stare prohibendus est. Non ergo oportet, inflammationem in ano factam, ventrem mollitum reddere cum medicamen, quemadmodum nec illis oportet diuretica dare quibus vissica aut veretrus aut renes flegmonem patiuntur; neque mulieribus in matrice inflammationem patientibus menstrua provocanda sunt; sed ab illo qui patitur loco longius antispasis facienda est.

» *Ad ignitas inflammationes.* Ignitas igitur inflammationes cum his quæ relaxant infrigidantia adjutoria sunt adhibenda, qualia sunt (1) sferion et parigro et diamolibdenis et diaoon et diamelitus resoluto similiter et diacylon cum medietatem ceræ resoluti cum roseo oleo aut omotribes et cum aqua contuso. (Suit la description du sphérion et des autres.)

» Erysipelas autem ex aliis curamus propriis medicaminibus. Si cum cancro fiant inflammationes quas Græci nomas vocant, cataplasmandi ex lenticla cocta cum mel aut pane aliquid admixto interdum etiam (2) tonicas mali granati admixtas in vino coctas.

» *Ad inflammationes in plaga factas.* Inflammationes quæ fiunt, victis aflegmantis medicamentis, curantur fomentationibus aquæ (3) fluvialis calide aut de aqua et oleo fomentatis calidis. Ipsi autem plagæ tetrapharmacus aut macedonicus superponendus est, aut azanitus emplastrum, resoluti oleo roseo cataplasma super adjungis ut sit tepidus et non frigidus; nam friedor constipat et spissiores reddit locos (4).

» Si autem cholericus humor aliqua inflammaverit loca, pur-

(1) Le traducteur ne paraît pas avoir entendu le texte, qui signifie qu'il faut procurer la cicatrisation en roulant sur les lèvres de la plaie le bout de la sonde, chargé de rhodie ou de tout autre médicament analogue, et mettre au milieu de la plaie quelqu'une des tentes susdites.

(2) Tunicas, les enveloppes.

(3) Le traducteur a lu ποταμίῳ, au lieu de ποτίμῳ, eau bonne à boire.

(4) Je ne réponds pas complétement de la lecture de ces deux dernières lignes, attendu que dans le manuscrit plusieurs mots sont effacés et illisibles.

gandus est homo cholagogo cathartico; in locis vero ardentibus cataplasma est imponenda de hordei farina cocta in aqua et oleo roseo aut chameleo oleo. Si autem fortiorem et frigidiorem voluerimus conficere, tunc uvæ canine succus, sæpius autem et ipsa herba trita admiscemus, nam et hiosquiamus mirabiliter admixtus juvat. Ad hæc autem et coriandrus similiter operatur.

» *De tumoribus.* Inflatur enim velut spongia substantialiter membrum et colore fit magis subalbidum, et tactu frigidus est locus et magis insensibilis, et diuturna a cæteris fit passionibus. Sæpius igitur sale et oleo simul tritum ex eo inuncta loca et fricata amputata est passio. Si autem necesse fuerit cataplasma uti, conficis sic : ireos et perdiciados herba id est vitraginem et capparis corticem æqualia pondera fortiter trita et tenues factas coquuntur in aqua maritima in qua semissa axungia addis. Hæc autem cataplasma diu in locis tumidis permanere oportet; utilissima ad hæc omnino esse scias.

» *Ad scirros in corpore effectos.* Scirrodes igitur tumores contingunt ex melancolico humore. Quando ergo in cute apparet scirron et fit maxime de sanguine spisso et indissolubile et cum [non] (1) potuerit se eventare vel digerere foris aut in pus interius converti, necesse est ut lapis indurescat. Sæpius autem fit hoc et a medicis indocte curantibus constringentes cutem corporis et claudentes poros stipticis medicaminibus. Oportet ergo quæ induruerunt, non mediocriter relaxare, et ideo componenda est ad hæc ex medullis et adipibus et post hæc cataplasma de tritici farina et fenigræci. Fugiendus est in his mellis usus; adsumendus est autem ad ipsam coctionem et oleus cyprimus ubi coctæ fuerint hybisci radices; est autem optimum medicamentum in hac causa.

» *De parotidis et inguinibus.* Communis igitur curatio est in flegmone et parotidas vel inguinas adenon surgentibus, in postauribus autem adenas quæ erunt, de hordei farina adhibes cataplasma cocta in aqua et oleo aut adipe porcino recente ante remissum. Si autem inflammatio non sit et adenas non surgant, tunc artomeli ponis cataplasma. Prohibenda sunt

(1) L'addition de *non* est exigée par le sens.

etiam unctiones stipticæ; mox enim conlegantur pori et includitur materia.

» *De musculis.* Musculi igitur animati movent vitalia loca ubi voluerit. Hos ergo laxare non oportet neque usquequaque humectare antequam mutetur passio in propria virtute translata. Opus habent ergo sollicitudine in omnia ægritudinem donec sanetur; mitiganda est ægritudo, conservanda est virtus; sic enim ex utrisque optimum. Reprimit autem in his et expediens est tritici farina adhuc et mundum panem. Cataplasma adhibes autem eis de hordei farina. Est enim virtute cum mediocritate fricdoris, quia verum est hoc et febrientibus adhibita est contemplandum; sicut enim secundo infanti facto ægrotanti pro lacte ptisanas adsumimus. Et enim sit virtus non multum defecta et color similiter (il y a ici une ligne effacée) . . . . . et smicticum et oportet alium diaforeticum quæ ex his fiat cataplasma adsumere; ad coquendum addendum est et modicum sale et omotribes oleum, et cum sicca farina commisces coriandri semen, et fit expediens cataplasma.

» *De nervis.* Nervorum igitur duplex natura est. Est enim eorum voluntariensis natura; est autem (1) conlegatoria in eis natura; etenim de cerebro procedunt et per articulos præstantes motionem. Est autem in eis optimum medicamen aut cataplasma accepta orobi id est herbi (ervi) farina, et fasioli similiter facit. Coquuntur autem hæc in aceto et sapa. Est autem et aliud semen (2) similis orobo scema autem in magnitudine similis, vocant autem eum rustici (3) cortobicum, id est vicia. Coquitur autem et hoc ut supra dictum est, et cito curat nervorum quæ dicta erunt passiones; fumentas ergo quam plurime oleo (4) rutatio.

» *In testiculis cataplasma.* Frequenter enim et in his contingit passio; quibusdam enim descendunt intestina et omentum aliquibus et superfluus humor, et sæpius caro increscit

(1) Colligatoria : les muscles sont destinés à tenir unies les parties.

(2) Il faut sans doute lire : simile orobo schemate, at in magnitudine dissimile.

(3) Je ne sais à quelle langue appartient cortobicum.

(4) Huile de rue.

contra naturam, sed non omnes tumores chirurgia curantur. Nam alii tumores præterrelaxati non habent opus chirurgiam, sed sæpius qui recentes sunt hydrocelici cataplasma imposita dessiccantur. Ad laxata vero viscera cum inflammatione cocta faba fresa aut farina in aqua et uvarum passarum tritis in mortario admixta et imposita mirabiliter facit. In autem recentes hydroceles addis cyminu thibaïcu et stafidagria similiter et adhuc uva passa exossata simul trita omnia adhibita emplastri modum cum propriis ligaturis.

» *Ad ani vitia.* Inflammationem in ano factam, sollicitudo facienda est propria, et imprimis cataplasma est adhibenda de pane mundo trito cum succo coriandri; quod si commixta sit passio, admiscendus est huic (1) dialicaccabus trociscus cum pane et croco et ovi vitellum. Melius fit si his amylum pro pane mittas et cum his succum uvæ lupinæ aut intubæ. Oportet autem et (2) amanitas ustas et ovi testas similiter ustas simul, et ossa dactulorum addenda sunt hæc his quæ prædicta sunt, et mirabiliter juvatur. »

M. le cardinal Mai (*ibidem*, p. 5) termine ainsi son 1er chapitre du XLIVe livre d'Oribase : Μέτρον δὲ τῆς περιαιρέσεως αὐτὸ τὸ λελεπτυσμένον ἢ νενεκρωμένον ἔστω σῶμα· τοσαῦτα περὶ τῆς χειρουργίας τῶν ὑποπιπτόντων ἀποστημάτων· ἑξῆς δὲ περὶ τῆς θεραπείας λεκτέον. Puis vient le second chapitre, qui est consacré aux abcès profonds; ce chapitre commence par ces mots : Ἐὰν μὲν οὖν ὁ πεπονθὼς τόπος ὑποπίπτῃ χειρουργίᾳ, συνεργεῖν δεῖ τῇ πρὸς τὴν ἐπιφάνειαν ῥοπῇ τοῦ ἀποστήματος διὰ πυριῶν θερμῶν καὶ ἐπιστατικῶν (lege ἐπισπαστικῶν) καταπλασμάτων τε καὶ ἐμπλάστρων· τοῦ δὲ ἀποστήματος ..... Ici vient une lacune, deux pages manquent, qu'à la vérité on retrouve page 277. Outre cette lacune, il y en a une autre que le savant éditeur n'a pas indiquée : en effet le premier chapitre se termine par ces mots : *Voilà ce que nous avions à dire sur le traitement chirurgical des abcès qui comportent un tel traitement; nous allons immédiatement passer au traitement médical.* Cette promesse est formelle; cependant il n'est plus dit un mot du traitement médical, et le chapitre second entame

(1) Δι' ἀλικακάβου, médicament préparé avec l'halicacabus, alkekenge.

(2) Ἀμανιτας, champignons.

aussitôt la question des abcès profonds. Ici encore notre manuscrit nous fournit un complément précieux; ce qui dans ce ms. répond au premier chapitre du XLIVe livre publié par M. le cardinal Mai se termine, comme ce premier livre même, par: Μέτρον δὲ τῆς διαιρέσεως αὐτὸ τὸ λελεπτυσμένον ἢ νενεκρωμένον; puis vient un alinéa intitulé Θεραπεία ἀποστημάτων; ce qui répond justement à l'annonce de l'exposition du traitement médical des abcès. On peut donc considérer sans crainte d'erreur ce morceau intitulé *Traitement médical des abcès* comme complétant le chapitre qui, dans la publication de M. le cardinal Mai, est le premier du XLIVe livre d'Oribase, mais qui devrait être le second, puisqu'il est précédé, comme nous venons de le voir, par un chapitre *sur l'inflammation*. Je le mets sous les yeux du lecteur:

Θεραπεία ἀποστημάτων. Μετὰ τὸ ἐκκρῖναι τὸ πῦον μότῳ διασάξομεν τὴν διαίρεσιν, ἐπὶ μὲν νευρωδῶν σωμάτων ἢ χειμῶνος οἰνελαίῳ βρέχοντες τὸν μότον, θέρους δὲ καὶ ἐπὶ τῶν σαρκωδῶν καὶ μάλιστα ἐπὶ τῶν ἄκρων, οἷον ταρσοῦ, θέναρος, πέλματος, ὑδρελαίῳ. Ἐπιδήσαντες δὲ ἐπιβροχῇ (1) συνεχέστερον χρησόμεθα. Εἰ δὲ πλείους εἶεν αἱ διαιρέσεις, τελαμῶνας διεμβαλοῦμεν διὰ τῆς διαιρέσεως οὓς λημνίσκους οἱ χειρουργοὶ καλοῦσιν· χρώμεθα δὲ αὐτοῖς ὑπὲρ τοῦ συνέχειν τὰ σώματα ἐν διαστάσει, μέχρις ἂν καθαρὰ γένηται τὰ ἕλκη. Τὰ μὲν οὖν πολλὰ τῇ ἐπιούσῃ λύσομεν καὶ μαλίστα θέρους, εἰ δὲ μηθ' ὑπὸ φλεγμονῆς (2) ὀδυνῷτο ὁ κάμνων μήτε πολὺ εἴη τὸ ἐπιῤῥέον πῦον, τῇ τρίτῃ. Καὶ εἰ μὲν ἔτι φλεγμαίνοι τὰ σώματα, τὰς αὐτὰς ἐμβροχὰς παραληψόμεθα προκαταντλήσαντες ὕδατι θερμῷ πολλῷ, πρὸ τοῦ καταπλάττειν ἀμυχὰς ἐμβαλοῦμεν. Ῥυπαροῦ δὲ ὄντος τοῦ ἕλκους, ἐπὶ τὰς ἀνακαθαρτικὰς ἐμπλάστρους χωρήσομεν, καθαρῶν δὲ γενομένων ἀναπληρωτικοῖς χρησόμεθα. Ὑπερσαρκήσαντα δὲ καταστελοῦμεν (3) ἤτοι ξηροῖς μοτοῖς ἢ οἴνῳ δεδευμένοις ἢ μέλιτι ὠμῷ· μείζονος δὲ οὔσης τῆς ὑπερσαρκώσεως, ξηροῖς καταστελοῦμεν ὡς τῇ ῥοδίᾳ· εὐτόνως δὲ καθαίρει καὶ μίσυ καὶ χαλκίτης· εἶτα ἐμπλάστροις κατουλώσομεν. Ἐπὶ δὲ τῶν κόλπους ἐχόντων μετὰ τὴν ἀνακάθαρσιν, ἣν ἐπιγνωσόμεθα ἐκ τοῦ μηκέτι πῦον ἐπιφέρεσθαι, κομισάμενοι τοὺς τελαμῶνας ἐγκλύσομεν πάντα τὸν κόλπον οἰνομέλιτι ἐνιέντες διὰ πασῶν τῶν διαιρέσεων, εἶτα κολλούρια ἐκ μέλιτος ἑφθοῦ πεποιημένα ἐνθήσομεν αὐτοῖς ἐκπληροῦντες τὰς ὑποφορὰς,

(1) Συνεχέστον (sic) Cod.
(2) Ὀδυνεῖτο Cod.
(3) Εἴτοι Cod.

ἄνωθέν τε σπλήνιον δυνάμεως παρακολλητικῆς ἐπιβαλοῦμεν· δύναται δὲ παρακολλᾷν ἥ τε βάρβαρος καὶ πᾶσαι αἱ δι' ἀσφάλτου καὶ ἡ ἀθηνᾶ καὶ ἡ δι' ἰτέων ἥ τε ἰνδικὴ καὶ ἡ φεὰ, καὶ μᾶλλον πασῶν ἡ τοῦ (1) ἁλιέως, ᾗ ἡμεῖς χρώμεθα· τοὺς δὲ λεπτὰ ἔχοντας τὰ ἐπικείμενα σώματα, αἱ δι' ἁλῶν. Κατὰ δὲ τῆς ἐμπλάστρου σπόγγον ὀξυμέλιτι ἢ ὀξυκράτῳ ἢ οἴνῳ διάβροχον ἐπιβαλοῦμεν· ἐπιδήσομεν δὲ ταῖς ἐπιδέσεσιν ἀργόμενοι κατὰ τὸν πυθμένα τοῦ κόλπου, τερματίζοντες δὲ αὐτὸ κατὰ τὸ στόμα· διὰ τρίτης δὲ ἐπιλύσαντες, εἰ μὲν παρακεκολλημένα αὐτὰ εὕροιμεν, ἐπὶ τὸ (2) εἰσουλοῦν καὶ μαλάσσειν χωρήσομεν, (3) εἰ δὲ ὅλος ὁ κόλπος ἢ μέρος τι αὐτοῦ μένοι ἀπαρακόλλητον, πάλιν ἐπὶ τὴν ἔνθεσιν τῶν κολλουρίων ἥξομεν καὶ τὴν ἐπιβολὴν τῶν σπληνίων, χρώμενοι τούτοις μέχρι παντελοῦς παρακολλήσεως. Τὰς δὲ περιαιρέσεις τὸν αὐτὸν τρόπον θεραπεύσομεν καὶ τὰς μεγάλας διαιρέσεις.

En voici la traduction :

« *Traitement médical des abcès*. Après avoir évacué le pus, nous introduisons une tente dans l'incision, trempant pour une partie nerveuse ou en hiver la tente dans un mélange d'huile et de vin, en été ou pour une partie charnue et surtout pour les extrémités, telles que le tarse, la paume de la main et la plante du pied, dans un mélange d'huile et d'eau. Le bandage appliqué, nous mettrons constamment en usage les fomentations. Si les incisions sont multiples, nous ferons passer par l'incision les bandelettes que les chirurgiens nomment lemnisques; nous nous en servons pour maintenir séparées les parties jusqu'à ce que les plaies se mondifient. En général nous lèverons l'appareil le lendemain, particulièrement en été; mais s'il n'y avait ni douleur causée par l'inflammation ni écoulement abondant de pus, la levée de l'appareil serait renvoyée au surlendemain. Si la partie est encore enflammée, nous continuerons les mêmes fomentations; avant de mettre l'appareil, nous ferons d'abondantes effusions d'eau chaude et nous pratiquerons des mouchetures. La plaie étant sordide, nous aurons recours aux emplâtres mondificatifs; lorsqu'elle se sera mondifiée, nous userons des incarnatifs. Dans le cas où il se développe des chairs fongueuses, nous les répri-

(1) Ἁλιαῖος Cod.

(2) Εἰσούλοῦν (sic) Cod. Εἰσουλόω ne se trouve pas dans les dictionnaires. Au reste, la locution ordinaire est κατουλόω.

(3) Ἢ Cod.

merons avec des tentes, soit sèches, soit imprégnées de vin ou de miel cru. Les fongosités prenant encore plus de développement, nous nous servirons de siccatifs tels que la rhodia ; on a encore de bons mondificatifs dans le misy et le chalcitès, puis nous cicatriserons à l'aide d'emplâtres. S'il y a des sinus après la mondification, laquelle est reconnaissable à ce qu'il ne vient plus de suppuration, nous appliquerons les lemnisques, et injecterons dans le sinus, par toutes les incisions, de l'œnomel (1); puis nous y introduirons des collyres faits avec du miel cuit, ayant soin de remplir tous les trajets; par-dessus nous placerons une compresse enduite d'un médicament doué de vertu cicatrisante. Cette vertu appartient à l'emplâtre barbaros, à tous ceux qui sont préparés avec l'asphalte, à la minerve, à l'emplâtre de saule, à l'Indique, à l'onguent brun, et par-dessus tout à celui du pêcheur dont nous nous servons. Quand les parties qui recouvrent les sinus sont minces, on emploie les onguents où entre le sel. Par-dessus le médicament nous mettons une éponge imbibée d'oxymel ou d'oxycrat ou de vin. Quant au bandage, nous l'appliquerons en commençant par le fond du sinus et en le terminant à l'ouverture. Nous lèverons l'appareil le troisième jour; si nous trouvons les sinus recollés, nous passerons aux moyens qui cicatrisent et qui adoucissent. Mais, si tout ou partie du sinus est restée décollée, nous recommencerons l'injection des collyres et l'application des compresses médicamenteuses, et nous en userons jusqu'au recollement complet des parties. Nous traiterons de même les pertes de substances et les grandes solutions de continuité. »

Notre manuscrit (fol. 205 verso) contient un chapitre sur la paralysie qui commence ainsi : Τὴν παράλυσίν τινες τῶν ἀρχαίων ἀποπληξίαν ἐκάλουν· Ἱπποκράτης γάρ πού φησιν· ἀποπληκτικὸν αὐτῷ τὸ σκέλος ἐγένετο ἀντὶ τοῦ παρετόν. Ἡ μὲν οὖν ἀπὸ διαιρέσεως νεύρου γινομένη πάρεσις ἀνίατος ὑπάρχει· ἡ δὲ ἀπὸ δυσκρασίας ἀποτελουμένη ἄριστα βοηθεῖται ὑπὸ φλεβοτομίας. « La paralysie a été nommée par quelques-uns des anciens apoplexie; Hippocrate dit en effet quelque part : *La jambe du malade fut frappée d'apoplexie,* au lieu de *frappée de paralysie.* La paralysie produite par la division d'un

(1) L'œnomel est une espèce d'hydromel.

nerf est incurable; mais, contre celle qui est le résultat d'une dyscrasie, on a un excellent secours dans la saignée. » Ce commencement est suivi de détails sur le traitement de la paralysie; puis vient l'examen du spasme cynique (c'est ce que nous appelons paralysie de la cinquième paire), de la paralysie de la déglutition, de la paralysie des organes de la voix, de la paralysie de la vessie, de la paralysie de la verge, de la paralysie du rectum, enfin de la paralysie des membres. Tout cela se retrouve à peu près dans Aétius, livre VI, chapitre 28 et suiv.; mais ce que je n'ai retrouvé nulle part, c'est un morceau sur le régime des paralytiques et sur l'emploi de la rubéfaction. Attendu que, d'après toutes les preuves que j'ai réunies, il ne peut rester aucun doute sur l'origine des extraits contenus dans notre ms., je publie ce morceau comme un fragment inédit du grand ouvrage d'Oribase.

Fol. 207 verso, 2e colonne. Δίαιτα κοινὴ πάσης παρέσεως. Ἡ δὲ δίαιτα τοιαύτη ἔστω· μετὰ τοὺς ὕπνους ἀποθέμενοι τὴν ἐκ τοῦ κοιμᾶσθαι ὠφέλειαν, ἀποδιδόντες τὰ κατὰ κοιλίαν, ἡρέμα (1) διακινείσθωσαν ἤτοι δι' ἑαυτῶν ἤτοι δι' ἑτέρων ἐπαιρόντων αὐτοῖς παράλληλα τὰ σκέλη, εἶτα (2) ἀναφωνείτωσαν ἡνίκα ἀναφωνητικὰ εἴη παρειμένα, μετὰ δὲ τὴν ἀναφώνησιν μικρὸν ἀπηρεμείτωσαν, (3) εἰ μὴ ποθοῖεν, μὴ καθεύδοντες· δίχα γὰρ τούτου ἐπιβλαβεῖς εἰσι πάντες οἱ ἐν ἡμέρᾳ ὕπνοι καὶ μάλιστα οἱ μετὰ τροφήν. Ἀπηρεμήσαντες δὲ γυμναζέσθωσαν, καὶ ἀποθεραπευθέντες (4) ἤ ποτε καὶ λουσάμενοι ἀριστάτωσαν κοῦφόν τι οἷον πτισσάνην ἐκ μελικράτου ἢ χόνδρον, ἐνίοτε δὲ σῦκον ἢ σταφυλὴν σὺν ἄρτῳ. Πειρατέον μέντοι ξηροφαγεῖν τὸ πλέον τοῦ ἐπ' ἀρίστῳ ἄρτῳ· ἔνθεν οὐδὲ προπόματι χρηστέον εἰ παντελῶς ὀλίγον, δίψους ἐγκειμένου, ὕδατι· μετὰ δὲ τὸ ἄριστον εἰς θυμηδίαν παραδιδόσθωσαν ἢ καὶ βιοτικαῖς χρείαις προσερχέσθωσαν. Μέλλοντας δὲ δειπνεῖν προσυγχρίειν διακινεῖν τε τὰ παρειμένα πρᾴως· ἔστω δὲ τὸ δεῖπνον τοσοῦτον ὅσον ῥαδίως πέψωσιν· διδόσθω οὖν πτισσάνη καθ' αὑτὴν ἢ σὺν κυάμῳ ἢ φακῇ· λαχάνων κράμβη καὶ ὁ ἐξ αὐτῆς ἀσπάραγος· (5) κρεῶν τὰ θαλάσσια

(1) Διακινήτωσαν Cod.

(2) Ἀναφωνήτωσαν Cod.

(3) Εἰ κο (sic; in marg. μὴ) ποθεῖεν μὴ καθεύδοντες Cod. J'adopte la leçon donnée par la marge du manuscrit.

(4) Εἴ Cod.

(5) Il y a sans doute ici quelque lacune; du moins κρέας n'est pas ordinairement employé comme renfermant à la fois le poisson et la viande.

καὶ τούτων τὰ ἄβρωμα καὶ συνεστραμμένην ἔχοντα τὴν σάρκα· συῶν τὰ ἄκρα· πέρδικάς τε καὶ φάσσας καὶ περιστερὰς, λαγώους τε καὶ λεβηρίδας· πότον δὲ μὴ ἐμπλεκέσθω τῇ τροφῇ, ἀλλ' ἢ πρότερον ἀποθεραπευέσθω τὸ δίψος, ἢ ἐπὶ τροφῇ ληπτέον. Ἀφεκτέον δὲ οἰνομέλιτος καὶ ὀπώρας· διὰ γὰρ τὴν κουφότητα ἐπιπολάζουσα τρέπεται καὶ ὀξίζει. Τραγημάτων δὲ συγχωρητέον φοίνικας καὶ ἀμύγδαλα. Οἶνος ἁρμόζει μήτε νέος ὢν διὰ τὸ φυσῶδες μήτε ἄγαν παλαιός· ἔστω δὲ σαβινὸς ἢ ἀλβανὸς ἢ τιβουρτινὸς ἢ χίος ἢ λέσβιος. Μετὰ δὲ τὸ δεῖπνον μήτε αὐτόθεν καθευδέτωσαν διὰ τὸ τὸν ἐπὶ πόσῳ ὑποβιβασμὸν ἀναγκαῖον εἶναι εἰς πέψιν, μήτε πολὺν χρόνον (1) γρηγορήσαντες, ἀγρυπνίας ἐπακολουθούσης διὰ τὸ τοὺς παχυμερεστέρους ἀπὸ τῆς τροφῆς ἀτμοὺς ἤδη διαπεπνευκέναι. Καθόλου δὲ φυλακτέον διαφθορὰν τροφῆς, ψύξιν, ἔγκαυσιν, ἀργίαν, κόπον, συνουσίαν, πολυοινίαν.

F. 209, 1re col. Περὶ φοινιγμῶν. Οἱ δὲ φοινιγμοὶ παραλαμβανέσθωσαν καὶ αὐτοὶ ἤδη χρονιζούσης τῆς διαθέσεως, καὶ μάλιστα εἰ τὰ τῆς ἁπτικῆς αἰσθήσεως ἐπιλείποι, μήτε δὲ εὐθὺς ἀπότομοι μήτε λίαν (2) ἔκλυτοι. Πρῶτον μὲν οὖν (3) ψιλώθρῳ χριστέον τὰ ἐπίσημα μέρη, καὶ μετὰ ὥραν μίαν ἀποσπογγιστέον καὶ πυριατέον, εἰ μὲν εἴη πρόχειρα τὰ μέρη καθάπερ χεῖρες, σκέλη, διὰ καταντλήσεως, (4) εἰ μὴ οὕτως, διὰ τῆς τῶν ἐκτεθλιμμένων σπόγγων ἀτμίδος. Μετὰ δέ τινας ἡμένας κνίδαις τὰ αὐτὰ διαῤῥαπιστέον ἢ νάρθηξιν ἐσχισμένοις τύπτοντας κατὰ τοῦ πλάτους· ἔπειτα μετ' ἄλλο (5) διάψημα θαψίᾳ χρηστέον ὡς ἐπὶ τῶν ἰσχιαδικῶν ὑπεδείχθη. Παράπλησιον δὲ δύναται καὶ σκίλλα, διχὰ δὲ κατατμηθείσης αὐτῆς, ἐφ' ἱκανὸν παρατριβέσθαι τοῖς πεπονθόσι τόποις ἄχρι τοῦ κνησμὸν πολὺν καὶ δυσανάσχετον ἐγεῖραι, ὃν ἀποθεραπεύει προσεπιτείνασα ποσῶς πυρία τε ἡ διὰ σπόγγων καὶ κατάντλησις καὶ (6) ἀπολίτρωσις ἐπάλειψίς τε ἐλαίου θερμοῦ. Καλῶς δὲ φοινίσσει τὰ πεπονθότα μέρη καὶ ῥίζα κρίνου λελειοτριβημένη χριομένη τε καὶ εὐτόνως ψηχομένη· κνησμὸν μὲν οὐκ (7) ἔξωθεν παρέχει, θερμαίνει δὲ τοὺς τόπους ἐπαλγῶς καὶ τὴν αἴσθησιν ἑλκώδη ποιεῖ· καταστολὴ δὲ τῆς ὀδύνης αὐτῆς οἷον πυρία τε καὶ καταιόνησις δι' ἐλαίου, θερμοῦ ἐπιχύσις. Παραληπτέον δὲ καὶ σικύας εἰς φοινιγμοῦ λόγον δίχα κατασχασμοῦ· στε-

(1) Γρηγορήσαντες Cod.

(2) Ἔκλυτοι Cod.

(3) Ψηλόθρῳ χρηστέον Cod.

(4) Εἴθ' οὕτως Cod. Je lis εἰ μὴ οὕτως.

(5) Διάψημα n'est pas dans les dictionnaires.

(6) Ἀπολίτρωσις n'est pas dans les dictionnaires; on n'y trouve que le verbe ἀπονιτρόω.

(7) Εἴσωθεν Cod. — Θερμαίνειν τε Cod. — Ποιεῖν Cod.

νόστομοι δὲ ἔστωσαν καὶ σὺν φλογὶ πολλῇ προσκολλήμεναι, μεθελκύσθωσαν δὲ βιαίως ἄνω τε καὶ κάτω μέχρι τοῦ τὴν αἴσθησιν ἐκ βάθους (1) ἀνακαλεῖσθαι καί τινα ὕλην ἐπάγεσθαι· κατάπλασμά τε θερμὸν εὐθὺς ἐπιῤῥίπτειν ἐξ ἀλεύρου ἰρίνου καὶ κριθίνου διὰ μέλιτος, ῥητίνης τε πιτυΐνης καὶ νίτρου, ἢ ἀντὶ τοῦ καταπλάσματος μαρσίπποις χρηστέον πεφρυγμένων ἁλῶν· δρωπακισμοί τε οἱ δι' ἀσφάλτου, θείου καὶ νίτρου, διαδεχέσθω δὲ αὐτοῖς (2) ἐκνίτρωσις καὶ λουτρόν. Ὁ δὲ σιναπισμὸς ὅτι μέν ἐστι μέγα καὶ πολυωφελὲς βοήθημα καὶ ταῖς τοιαύταις διαθέσεσι κατάλληλον, εἴρηται πολλάκις· δεῖται δὲ προσοχῆς ἐπὶ τῶν παρειμένων καὶ μαλίστα ἐφ' ὧν τὰ τῆς αἰσθήσεως ἐλλείπει, οὔτε γὰρ τῶν δηγμῶν οὔτε τῆς πυρώσεως ἀντιλαμβάνονται, καὶ δέος μή ποτε, ἀναισθητούντων αὐτῶν, ἡ μακρὰ τοῦ καταπλάσματος ἐπίθεσις ἕλκωσιν καὶ φλεγμονὴν (3) ἐργάζηται· εἰργασμένην κωλύσει τὸ λουτρὸν, ὅπερ οὐ μόνον ἀποθεραπεύει τὸν ἐκ τοῦ βοηθήματος σκυλμὸν ἀλλὰ καὶ τὰ μέγιστα συνεργεῖ τῇ τῶν σωμάτων μεταβολῇ καὶ τὴν αἴσθησιν ἐπὶ τὴν φυσικὴν ἀντίληψιν ἀνακαλεῖται. Δεῖ τοιγαροῦν ἐκ μέρους, ἵνα μηδὲν λάθοι τοιοῦτο, ἀποκαλύπτειν τὸ κατάπλασμα καὶ καταθεωρεῖν εἰ γέγονεν αὐταρκὴς ὁ φοινιγμὸς, ἢ πρὸς τὴν ἐπίθλιψιν τοῦ δακτύλου ἐπιπολαιότερον ἢ βαθύτερον ἔρευθος ὑποπίπτει σκορπιζόμενον πρὸς τὴν ἐπίθλιψιν θᾶττον ἢ βραδύτερον, ἢ θερμὰ καλῶς τὰ σώματα πρὸς τὴν ἁφὴν φαίνεται· κἂν ἔχῃ τὸ βοήθημα τὴν αὐταρκῆ συμμετρίαν, ἐπὶ τὸ βαλάνειον ἄγειν· εἰ δὲ μηδέπω τῶν εἰρημένων τι παρείη, ἐπικαλύψαντας ἐᾷν, καὶ δεύτερον ἐπισκοπεῖν, ἐὰν δὲ οὕτω τύχοι, καὶ τρίτον.

Τοπικαὶ ἐπιμέλειαι τῶν παρειμένων μερῶν. Τοπικῶς δὲ ἁρμόζει λαλιᾷ μὲν καὶ καταπόσει ἀναφώνησις, ἐφ' ὧν ἥ τε γλῶσσα καὶ ἡ κατάποσις ἐμποδίζεται. Κινεῖται δὲ ἱκανῶς τὰ μέρη ταῦτα καὶ ὑπὸ τῶν πταρμῶν καὶ ὑπὸ τῶν φλέγμα ἀγόντων διαμασημάτων καὶ ὑπὸ τῆς τῶν δακτύλων καθέσεως θλιβόντων εὐτόνως καὶ σπαρασσόντων τήν τε βάσιν τῆς γλώττης καὶ τὴν ἀρχὴν τοῦ στομάχου· πλεονάκις δὲ ἐπικαθιέσθωσαν ἄχρι τοῦ φοινίξαι τὸ πρόσωπον καί τινας περὶ τὸν τράχηλον καὶ τὸ προσώπον ὀλίγους ἱδρῶτας προσκαλέσασθαι. Τῶν δὲ κώλων τινὸς παθόντος, κάμψεις τε καὶ ἐκτάσεις τὸ μὲν πρῶτον δι' ἑτέρων, ἔπειτα δὲ καὶ δι' ἑαυτῶν. Ἐπὶ δὲ τοῦ κυνικοῦ σπασμοῦ ἰδιαίτερον βοηθοῦνται ὑπό τε πταρμικῶν καὶ ἀποφλεγματισμῶν τῶν διὰ νάπυος, σταφίδος ἀγρίας, πεπέρεως, ἀναγαργαρισμάτων τε δι' ὑσσώπου, θυμοῦ, ἀψινθίου, καστορίου· χρησιμώτατος δέ ἐστιν ἐπ' αὐτῶν καὶ

(1) Ἀνακαλεύασθαι Cod.

(2) Ἐκνίτρωσις n'est pas dans les dictionnaires.

(3) Au lieu de ἐργαζομένη que porte le ms., et qui n'a pas de sens, je lis ἐργάζηται· εἰργασμένην.

ἐπιδεσμὸς ὁ διὰ τῆς γένυος πλεκόμενος μετάγων τὴν διαστροφὴν τῆς γένυος ἐπιθάτερα, προσαγορεύεται δὲ (1) φορβεά.

« *Régime commun de toute paralysie.* Le régime doit être ainsi qu'il suit : après le sommeil, le bénéfice tiré du dormir étant accompli et le ventre s'étant vidé, les malades se remueront doucement, soit par eux-mêmes, soit par le secours d'autres personnes, qui leur lèveront les jambes l'une à côté de l'autre ; puis ils déclameront à haute voix si les organes phonétiques sont paralysés. Après la déclamation ils se reposeront un peu, et même, s'ils le désirent, ils pourront dormir ; à part ce moment, tout sommeil pendant la journée est nuisible, et surtout après le manger. S'étant ainsi reposés, ils s'exerceront ; puis s'étant remis de l'exercice, et même parfois ayant pris un bain, ils feront leur premier repas avec quelque chose de léger, par exemple de la ptisane (orge bouillie) préparée au mélicrat, ou bien du gruau, ou bien encore des figues ou du raisin avec du vin. Toutefois il faut essayer de ne manger guère au déjeuner que du pain sec ; il ne faut pas non plus commencer ce repas par boire ; et si la soif est pressante, on boira très-peu et ce sera de l'eau. Après le déjeuner, les malades se livreront à des amusements, ou même vaqueront aux occupations de la vie ; au moment du dîner, on fera des onctions sur les parties paralysées, et on les remuera doucement. Le dîner sera d'une digestion facile ; on donnera de la ptisane seule, ou avec des fèves ou des lentilles ; en fait de légumes, le chou et la tige de cette plante ; en fait de chair, les poissons de mer, et parmi ces poissons ceux qui n'ont pas une odeur forte et dont la chair est compacte, les extrémités des porcs, les perdrix, les pigeons ramiers, les pigeons, les lièvres et les lapins. Les malades ne mêleront pas la boisson à la nourriture : ou bien ils apaiseront la soif avant de manger, ou bien ils boiront après avoir mangé. Ils s'abstiendront d'œnomel et de fruits ; le fruit en effet, à cause de sa légèreté, revient et s'aigrit. En fait de friandises, on accordera des dattes et des amandes. Le vin convenable ne doit être ni trop jeune (car il cause des flatuosités), ni trop vieux ; il sera, ou

(1) Φορβαῖα Cod. Voyez Mai, ib., p. 104.

sabin, ou albain, ou de Tibur, ou de Chios, ou de Lesbos. Après le dîner, les malades ne dormiront pas immédiatement, car la digestion exige un certain exercice; ils ne tarderont pas non plus trop à se coucher, car autrement il s'ensuit de l'insomnie, les aliments ayant déjà envoyé des vapeurs épaisses. En général il faut éviter l'indigestion, le refroidissement, l'échauffement, l'indolence, la fatigue, le coït, l'excès de vin.

» *De la rubéfaction*. On a recours aux rubéfiants quand l'affection a déjà duré, surtout si la paralysie porte sur la sensibilité tactile. Ils ne seront, au début, ni trop incisifs ni trop faibles. D'abord on frottera avec un dépilatoire les parties affectées. Au bout d'une heure, on les épongera et on les fomentera avec de l'eau en affusion si elles se présentent facilement, telles que les mains ou les jambes; sinon, à l'aide de la vapeur que donnent des éponges exprimées. Au bout de quelques jours, il faut battre les parties, soit avec des orties, soit avec des férules fendues, en ayant soin de frapper avec le plat; puis, après une autre friction, on emploiera la thapsie de la façon indiquée pour la coxalgie. Une action pareille appartient à la scille : on la coupe en deux, et on en frotte les parties affectées jusqu'au point d'y susciter une démangeaison intolérable, à laquelle on remédie à l'aide d'une fomentation suffisamment prolongée et faite avec des éponges, à l'aide des affusions, à l'aide des ablutions avec le nitre, à l'aide des onctions d'huile chaude. Un excellent rubéfiant est encore la bulbe de lis : on la broie et on en frotte vigoureusement les parties affectées; elle ne produit pas de prurit extérieur, mais elle cause dans la partie une chaleur douloureuse et une sensation ulcérative. On calme la douleur, par exemple, avec des fomentations, des irrigations d'huile, des affusions d'eau chaude. On emploie aussi comme rubéfiant les ventouses, mais sans scarification : elles auront la gorge étroite, et on les appliquera à l'aide d'une vive ignition; on les tirera fortement en haut et en bas jusqu'à rappeler, de la profondeur des parties, la sensibilité, et à faire affluer sur le lieu quelque matière; aussitôt après on appliquera un cataplasme chaud fait avec de la farine de lis et d'orge dans du miel, de la résine de pin et du nitre; ou bien, en place de cataplasme,

on appliquera des sachets remplis de sel séché au feu. On se sert aussi des dépilatoires avec l'asphalte, le soufre et le nitre; mais il faut les faire suivre de lotions avec le nitre et d'un bain. Que le sinapisme soit un moyen actif, remplissant plusieurs indications et applicable dans de pareilles affections, c'est ce qui a été dit en plusieurs endroits; mais l'emploi doit en être surveillé dans les paralysies, surtout dans celles où la sensibilité fait défaut. Car les parties paralysées ne ressentent ni les morsures ni la brûlure causées par ce remède; et on peut craindre que l'application prolongée du sinapisme sur un lieu insensible n'y cause ulcération et inflammation. Si un tel accident est produit, on y remédiera par le bain, qui non-seulement apaise l'irritation causée par le remède, mais encore exerce la plus grande influence pour modifier les parties et rendre à la sensibilité sa faculté naturelle de percevoir. Il faut, pour qu'aucune lésion de ce genre n'échappe au médecin, soulever en partie le cataplasme, et examiner si la rubéfaction a été suffisante, si la rougeur, plus superficielle ou plus profonde, revient plus promptement ou plus lentement après avoir disparu sous la pression du doigt, et si la partie paraît, au toucher, d'une bonne chaleur. Si le remède a agi convenablement, on conduira le malade au bain; mais si aucun des indices signalés ci-dessus ne se montre, on remet le cataplasme en place, et on l'y laisse plus longtemps, quitte à y regarder une seconde fois, et même, s'il le faut, une troisième.

» *Traitement local des parties paralysées.* On a un secours local dans la déclamation pour la parole et la déglutition chez ceux dont la langue et la gorge sont embarrassées. Ces parties sont agitées aussi d'une façon suffisante par les sternutatoires, par les sialagogues et par l'introduction des doigts qui presseront fortement et irriteront la base de la langue et l'origine du pharynx. On les y introduira plusieurs fois jusqu'à faire rougir la face et provoquer de petites sueurs au cou et au visage. Si un membre est affecté, il sera fléchi et étendu d'abord par des aides, puis par le malade lui même. Dans le spasme cynique (paralysie de la cinquième paire), on a des agents plus spéciaux dans les sternutatoires, dans les sialagogues préparés

avec le raifort, la staphisaigre et le poivre, dans les gargarismes faits avec l'hysope, le thym, l'absinthe et le castoréum. Avec ces moyens, ce qu'il y a de plus utile, c'est un bandage appliqué sur la mâchoire et qui ramène en place le côté dévié; on le nomme phorbéa. »

Les personnes qui voudront donner une édition d'Oribase feront bien de consulter le manuscrit qui m'a fourni ces fragments; ils y trouveront certainement de quoi améliorer le texte de cet auteur. Dans tous les cas, j'ai mis sous les yeux du public ce qui m'a paru le plus important, et diminué de bien peu sans doute, mais toujours de quelque peu, les lacunes si regrettables que nous offrent dans leur état actuel les *Collections* d'Oribase.

É. Littré,
De l'académie des inscriptions et belles-lettres.

QUELQUES INSCRIPTIONS LATINES DÉCOUVERTES DANS LA LYONNAISE.

En appelant l'attention des érudits sur quelques inscriptions latines dont je vais donner la copie, je n'ai pas la prétention de leur offrir des monuments du premier ordre, de ces textes riches d'indications politiques ou administratives qui ont tant de prix pour les historiens et les économistes. Toutefois il m'a semblé qu'il n'était pas permis de rejeter des documents dont le sens est bien complet, alors que, dans une occasion, que l'on ne saurait prévoir d'avance, à la vérité, des savants peuvent en faire un utile usage.

Le 5 du mois de septembre 1846, M. Sadé, entrepreneur de maçonnerie à Lyon, découvrit, en faisant exécuter quelques ouvrages dans le faubourg de Vaise, un énorme bloc de pierre pesant plus de huit mille kilogrammes, et sur l'une des faces duquel existe une inscription de treize lignes. M. Muret, l'un des employés du département des antiques de la bibliothèque royale (qui venait d'arriver à Lyon, dans l'intention d'accroître sa collection d'aquarelles représentant les ustensiles et des monuments portatifs de l'antiquité, vaste recueil auquel il travaille depuis un grand nombre d'années), ayant appris cette trouvaille, s'empressa d'aller prendre une excellente copie de cette inscription, qu'il a bien voulu me remettre.

En voici la transcription :

D. M.
MAVREL PRIMVS
VETERANVS LEGÌM
MISSVS HONESTMIS
SIONCIVIS REMVÌVS
SIBI FECIT ETC
MODESTINPEREGR
NO VETERANO LEG
EIVSDMISSOHONEST
MISSIONCÌVAGRPP
CONTVBERNALMIH
CARISSIMET SVBAS
CIA DEDICAVERVNT

C'est-à-dire, à ce que je crois : *Dis manibus; Marcus Aurelius Primus, veteranus legionis primæ Minerviæ, missus honesta missione, civis Remensis, vivus sibi fecit et Caio Modestino Peregrino, veterano legionis ejusdem, misso honesta missione, civi Agrippinensi, contubernali mihi carissimo, et sub ascia dedicaverunt.*

Le style de cette inscription est tant soit peu gaulois; car la phrase est construite de façon que, après avoir commencé à la troisième personne du singulier, elle continue à la première personne aussi du singulier, puis se termine à la troisième personne du pluriel. De tout cela il résulte cependant qu'un vétéran, citoyen de Reims, a voulu consacrer, de son vivant, un monument à ses mânes, et qu'il a fait partager cet honneur anticipé à un citoyen de Cologne, son cher camarade, son compagnon de *chambrée*, comme on dirait aujourd'hui. Ce qui est curieux, c'est que ce deuxième personnage n'était pas mort non plus, et que les deux vieux amis déclarent avoir dédié de concert leur futur monument funéraire.

Cette circonstance devra paraître assez importante à ceux qui s'occupent des formules épigraphiques; car il résulte de là que les mots *sub ascia* n'ont pas une acception funèbre tellement caractérisée qu'ils ne puissent être employés par des individus vivants qui parlent d'eux-mêmes. Je fais cette observation, parce que, l'année dernière, M. Anatole Barthélemy a publié, dans les *Mémoires de la société des antiquaires de l'Ouest*, un travail, d'ailleurs très-remarquable (1), dans lequel il est amené par diverses considérations à supposer que l'*ascia* rappelle la hache à l'aide de laquelle Valeria Luperca guérissait les pestiférés de Faléries, et que la formule tant de fois discutée est un symbole de consécration aux dieux infernaux, ou plutôt l'équivalent de *vale*, mot que prononçait la jeune fille en touchant les malades. Les mots *sub ascia* auraient par conséquent pour but de protéger le mort dans l'autre vie, mais ils exprimeraient en même temps un *adieu* que l'on ne peut se dire à soi-même.

La nouvelle inscription de Lyon semble au contraire favoriser le système de Montfaucon, qui, considérant l'*ascia* comme

(1) Ce mémoire a été analysé dans la *Revue archéologique*, t. III, p. 57.

l'outil du tailleur de pierre, croit que l'on voulait indiquer par elle, que la stèle funéraire avait été consacrée au sortir des mains de l'ouvrier.

Dans le cas que j'examine actuellement, le texte conviendrait parfaitement au sens qui vient d'être rappelé en dernier lieu; et le désir de dédier la stèle au moment où elle venait d'être terminée, ou même pendant qu'elle recevait les derniers coups de ciseau, désir fondé sur quelque idée traditionnelle, donnerait le motif de cette consécration d'un monument funéraire par deux vivants à leurs propres mânes. Je n'insiste du reste en aucune façon sur un sujet qui est encore fort obscur; mais il n'est pas inutile de faire entrevoir le parti que l'on peut tirer de cette inscription singulièrement tournée.

Une autre pierre, découverte également à Lyon, dans les restes du plus ancien pont sur la Saône, présente un genre d'intérêt tout différent; elle est ainsi conçue:

PMAGLIOPRÎSCIAN
SEGVSIAVO
PATRIPAMAEPRISCIAN

et je crois pouvoir la transcrire ainsi: *Publio Maglio Prisciano, Segusiavo, patri pientissimo, amatissimo, Aelius Prisciannus* (1).

Ce texte, qui au premier coup d'œil semble bien insignifiant, a cependant à mes yeux une certaine valeur, parce qu'il fournit un nouvel exemple de l'ethnique *Segusiavus* que j'ai proposé de substituer dans les nomenclatures géographiques, à *Segusianus*, lorsqu'il s'agit du peuple gaulois habitant cette partie de la Lyonnaise qui s'est appelée Forez dans les temps modernes.

On me permettra de faire connaître en quelques mots l'état de la question.

Au mois de février 1846, un cultivateur de Marclop (commune de Saint-Laurent-la-Conche) découvrit dans un champ

(1) Cette inscription m'a été communiquée par M. Bernard, qui va faire paraître un travail considérable sur l'histoire du Lyonnais et à qui j'ai remis la transcription latine de ces trois lignes.

situé à 8 kil. et demi de Feurs, une plaque de bronze sur laquelle est gravée l'inscription que voici :

SEX > IVL > LVCANO > II VIR
CIVITAT > SEGVSIAVOR
APPARITORES > LIB.

TITTIVS COCILLVS ARDA — SACERDOTALI — C'ETTINVS CASVRINVS ATTICVS

Dans une notice que j'ai lue, le 9 mars, à la société royale des antiquaires de France (1), j'ai tâché d'expliquer ce monument, et j'ai fait remarquer, entre autres choses, la forme du nom de la cité gauloise, *civitas Segusiavorum*, qui nous aide à interpréter la légende d'une belle monnaie d'argent, frappée, vers la fin de l'autonomie gauloise, par le peuple chez lequel fut retrouvée la plaque de bronze. La légende de cette monnaie est SEGVSIA V S. Les lettres V et S sont séparées des autres par le casque et la lance d'un buste imberbe, qui a paru à M. Duchalais être celui de *Minerve Segusia* (2), protectrice du peuple ségusien, que le type gravé au revers de la monnaie fait assimiler par cet antiquaire à *Minerve medica*. M. Duchalais ne donne du reste aucune explication des lettres V. S. qu'il sépare du mot *Segusia* par des points, bien qu'il n'y en ait point sur la monnaie. Cependant l'inscription découverte à Marclop, appuyée par cette autre inscription trouvée à Bagnères-de-Luchon, et conservée au musée de Toulouse :

NYMPHS
CASSIA
TOVTA
SEGVSIAV
V.S.L.M

(1) Ma notice, à laquelle je renvoie pour l'explication de l'inscription, est imprimée dans les *Mémoires de la société royale des antiquaires de France*, t. VIII de la nouvelle série, p. 262. — (2) Voyez la *Description des médailles gauloises de la Bibliothèque royale*, p. 130, n° 378.

nous met en droit de tenter une lecture plus complète de la médaille.

Quoiqu'en général il soit peu conforme aux lois de la critique de proposer deux interprétations pour une même légende, puisque évidemment cette légende n'a pu avoir qu'un seul sens, je dois cependant avouer que je ne sais comment opter entre les deux explications que voici.

Dans le premier cas, on pourrait lire SEGVSIAVS pour *Segusiavus*, de même que l'on a vu plus haut dans l'inscription des deux vétérans VIVS pour *vivus*, et alors le buste casqué serait celui du héros local éponyme, peut-être du κτιστής de la capitale des Ségusiaves. La sévère gravité du visage permet d'attribuer cette figure à un jeune homme aux traits idéalisés, aussi bien qu'à Minerve.

Dans le second cas, il faudrait, tout en conservant de l'idée émise par M. Duchalais ce qu'elle a d'essentiel, allonger d'une syllabe le surnom de Minerve, qui deviendrait SEGVSIAV*a*, et considérer la lettre S comme une initiale de l'épithète *Salutaris*.

La notice que j'ai déjà mentionnée rappelle que, dans la Table de Peutinger, on trouve la station de Feurs désignée par les mots foro Segustavarii, que l'on a transcrit *Forum Segustavarum*, tandis que nous pouvons être certains actuellement que l'original primitif portait *Forum Segusiavorum*.

J'ai donc proposé de corriger non-seulement la leçon anciennement adoptée par les éditeurs de la Table théodosienne, mais de substituer *Segusiavus* à *Segusianus* toutes les fois qu'il sera question du peuple gaulois qui appartient à la Lyonnaise, et non pas du peuple de la Gaule Cisalpine, dont la capitale Segusio se nomme aujourd'hui Suse.

Le nom de Maglius me rappelle celui d'un autre Gaulois, que j'ai copié sur une stèle encore inédite, découverte l'année dernière à Entrain (*Inter amnes*), station romaine du Nivernais. Au-dessous d'un buste de face, sculpté dans un renfoncement circulaire, on lit:

D. M.
CAGLIONVS
CAHANI FILI
V S

La disposition des caractères pourrait donner lieu de croire à une sorte de jeu épigraphique, à l'aide duquel les deux dernières lettres, tout en complétant le mot *filius*, représenteraient encore l'idée d'un *votum solutum*.

Cette forme un peu barbare de Maglius et de Caglionus semblera peut-être gauloise au premier abord. Mais on conviendra cependant que si, dans notre pays, on avait eu la coutume d'employer le GL à la place du double L, il devrait en subsister quelques traces dans les noms de lieu, ainsi que cela s'observe en Italie, où tant de *Castellum* sont devenus des *Castiglione*, où *Senogallia* s'est changé en *Sinigaglia*, etc., etc. (1).

Je remarque que précisément il existe près de Rome une petite ville de Magliano, et, dans les Abruzzes, un château du même nom, qui doit quelque célébrité à la victoire que Charles d'Anjou remporta dans son voisinage, en 1268.

Le nom antique de Cagli, dans le duché d'Urbin, était Callium ; et il serait possible que nos deux Gallo-Romains eussent porté des noms tirés de celui des villes italiennes.

Toujours est-il que, pour l'étude de la transformation qui a donné le jour aux idiomes néo-latins, nos deux inscriptions ne manquent pas d'une certaine utilité.

Adrien de Longpérier.

(1) Je ne cite ici que des noms de lieux ; les noms d'hommes et les mots de la langue italienne offrent un grand nombre d'exemples analogues, qui font voir que l'introduction de ce G tenait à une disposition organique générale.

SUR UNE INSCRIPTION LATINE DÉCOUVERTE

L'inscription que nous faisons connaître ici, et qui n'a encore été publiée, que nous sachions du moins, dans aucun ouvrage ou recueil, a été déterrée il y a environ un an à la Casbah de Constantine, lors des travaux de fondation exécutés à la caserne. Elle a été provisoirement placée sur la place royale, à côté d'autres inscriptions antérieurement découvertes dans la même ville, et c'est là que nous l'avons copiée, lors d'un voyage que nous avons fait en Algérie, au mois de septembre de cette année.

Cette inscription est gravée sur une pierre de 1^{m},60 de long et encadrée d'une moulure.

P IVLIO IVNIANOMARTIALANO CV
COS QVAEST PROVINCIAE ASIAE TRIB
PLEBEI PRAETORI CVRATORI CIVITATIS CA
LENORVM CVRATORI VIARVM CLODIAE
CASSIAE ET CIMINIAE PRAEFECTO AERARI MILI
TARIS PROCONSVLI PROVINCIAE MACEDONIAE
LEGATO LEG. III. AVG. SEVERIANAE
PRAESIDI ET PATRONO. RESPVBLICA CIRTENSIVM DE
CRETO ORDINIS DEDIT DEDICAVITQVE

Nous la lisons ainsi :

P. Julio Juniano Martialano clarissimo viro [*pro*]*consuli quæstori provinciæ Asiæ, tribuno plebei* (sic), *prætori, curatori civitatis Calenorum, curatori viarum Clodiæ, Cassiæ et Ciminiæ, præfecto ærarii militaris, proconsuli provinciæ Macedoniæ, legato legionis tertiæ Augustæ Severianæ, Alexandrianæ præsidi et patrono, respublica Cirtensium decreto ordinis dedit dedicavitque.*

Elle nous fait donc connaître la dédicace d'un monument en l'honneur de P. Julius Junianus Martialanus, proconsul, questeur de la province d'Asie, tribun du peuple, préteur, curateur de la ville des Caleni, curateur des voies Clodienne, Cassienne et Ciminienne, préposé au trésor militaire, proconsul de la province de Macédoine, lieutenant de la troi-

sième légion *dite* Augusta Severiana Alexandriana, président et patron de la ville libre de Cirta, laquelle par un décret de son sénat lui a consacré ce monument.

Nous supposons qu'à la suite des lettres CV se lisait la syllabe PRO dont la place est indiquée. En effet, il faut nécessairement qu'il y ait eu, à cet angle de la pierre qui a été brisé, une abréviation, et aucune ne peut être plus naturellement supposée que la syllabe PRO. Rien ne nous autorise à regarder L. Julius Junianus Martialanus comme ayant été consul; on ne retrouve point son nom dans la liste des consuls *ordinarii*, et s'il n'était qu'un de ces nombreux *suffecti* dont l'histoire n'a malheureusement pas gardé la liste, on ne pourrait supposer qu'aucun titre ait pu être placé avant celui que lui conférait cette dignité si élevée du consulat, dignité que, dans toutes les inscriptions, nous voyons constamment figurer en tête de celles qui sont mentionnées, en exceptant, bien entendu, le titre d'empereur et quelques autres fort élevés qui n'appartiennent certainement pas à notre personnage.

La ville des *Caleni*, dont il est ici question, est la célèbre *Cales*, dont Horace a chanté le vin (1), et que rendit célèbre le séjour de Fabius Cunctator, lors de l'invasion d'Annibal en Campanie (2); Strabon la désigne sous le nom qu'elle porte dans notre inscription, Ἡ τῶν Καληνῶν πόλις (3). Les trois voies *Clodia*, *Cassia* et *Ciminia* se trouvaient en Italie. La première allait de Rome à Lucques; la seconde conduisait de Rome à Modène et formait la seconde branche de la voie Flaminienne; la troisième avait certainement pris son nom de *Ciminius mons*, situé entre le lac de Bolsena et celui de Ronciglione, l'ancien *lacus Ciminius* (4).

Tout donne à penser que P. Julius Junianus Martialanus était un Latin de naissance, peut-être natif de Calès, et auquel son séjour et l'autorité qu'il exerçait en Afrique avaient valu de la part de Cirta, la Constantine actuelle, les titres de *præses* et de patron.

La troisième légion, surnommée *Augusta Severiana Alexan-*

(1) *Od.*, I, 20, 9. — (2) Tit. Liv., XXII, 15; XXIII, 31, 36. — (3) L. V, § 9, p. 237. — (4) Voyez Bergier, *Histoire des grands chemins de l'empire romain*, t. I, p. 425, 468.

driana, dont P. Julius Junianus Martialanus était lieutenant, nous est indiquée par Ptolémée comme ayant tenu garnison à Lambesa ou Lambasa (1). Deux inscriptions trouvées dans les ruines de cette ville existantes à peu de distance du camp de Batna en font aussi mention (2). Le surnom de *Severiana Alexandriana*, qui lui est donné ici, fait voir que la date de l'inscription ne peut pas remonter plus haut que le règne d'Alexandre Sévère, en l'honneur duquel cette légion avait certainement été ainsi appelée. On avait déjà rencontré sur les inscriptions les surnoms de *Severiana* et d'*Alexandriana*, mais on ne les avait point encore trouvés réunis. Le second de ces surnoms fut porté par la XXIe légion, ainsi que nous l'apprend une inscription découverte à Marsongier, près Saint-Maurice, dans le Valais (3). Elle est précisément du règne d'Alexandre Sévère. On comprend pourquoi la légion qui tenait garnison dans la Numidie s'était placée en quelque sorte sous le patronage spécial de ce vertueux empereur; car on sait l'attachement qu'avaient pour lui les provinces de Byzacène et de Numidie, attachement qui se manifesta surtout par l'indignation que souleva dans ces provinces le crime de Maximin et par les insurrections qui en furent la suite. Mais le triomphe de ce nouvel Auguste une fois assuré en Afrique par la victoire de Capélien, le nom d'Alexandre Sévère dut être proscrit, et une légion n'eût certainement pas continué à le porter. Ce surnom donné à la troisième légion nous semble donc une preuve que notre inscription ne peut être postérieure à l'année 238, qui est celle où Capélien gouverna l'Afrique pour Maximin.

Nous ne serions pas éloigné de croire que l'on ne doit pas attribuer à la dégradation du temps et à quelque accident provenant de la main des hommes, la disparition du nom d'*Alexandrianæ* dont on ne distingue plus que les initiales. Ce mot nous paraît avoir été gratté à dessein; et nous sommes porté à croire que ce fut par les ordres de Capélien qu'on le fit disparaître. Nous n'avons découvert aucune mention de Julius Junianus Martialanus dans les auteurs anciens. Peut-être était-il parent par

(1) Cl. Ptolem. *Geogr.*, lib. IV, c. 3, p. 111, ed. Bert. — (2) Dureau de la Malle, *Province de Constantine; Recueil de Renseignements*, p. 201.—(3) Orelli. *Insc. sel.*, n° 5027.

adoption de ce Julius Martialis qui fut, avec Macrin, complice du meurtre de Caracalla, et que tua un Scythe de la garde de ce cruel empereur (1). Le nom de *Martialanus*, pris par Junianus à titre d'*agnomen*, pourrait le faire croire. Du reste c'est là une supposition que nous ne proposons qu'avec la plus grande réserve.

Alfred Maury.

ÉLOGE DE LA POMME ET DU NOMBRE SIX, AU SUJET D'UN ENVOI DE SIX POMMES :

FRAGMENT INÉDIT, EXTRAIT DU MANUSCRIT 352 (S) DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE (FOL. 151 ET 152), ET COMMUNIQUÉ PAR M. A.-J.-H. VINCENT.

Le commencement manque ; l'éloge du nombre *six* paraît seul complet.

I. . . . . προτιθέμενον, ὡς ὁμοῦ καὶ τῇ τάξει καὶ τῇ δυνάμει, πρὸς τὸν ῥυθμὸν προηγούμενον· ἵν' ᾖ καὶ τὸ πρόσωπον τοῦ ὀνόματος τηλαυγέστερον καὶ εὐηχέστερον. Ἔχει δὲ πρὸς τούτοις τὸ μῆλον καὶ ἄμφω τὰ πνεύματα, μουσικῶν ἢ φυσικῶν ἴσασι παῖδες, καὶ τὸ πλέον ἐπίσης ἐν ἑαυτῷ μεριζόμενα, καὶ τὸ κρεῖττον καὶ κατὰ τάξιν βαθμῶν προεργόμενα· τοῦ ψιλοῦ μὲν ἀρχομένου, καὶ τῶν χειλέων ἄκρων ὑπηχουμένου· προσεπηχοῦντος δὲ τοῦ δασέος, καὶ ἐπὶ τοῦ θώρακος ἀναβαλλομένου· καὶ τῶν μὲν χειλέων συμπτυσσομένων, ὥσπερ ἀσπαζομένων καὶ τῇ φωνῇ τὸ μῆλον· τῆς γλώττης δὲ ἀνεγειρομένης, καὶ τῇ ὑπερῴᾳ προσκολλωμένης, ὡσπερεὶ καὶ αὐτῆς ἐπειγομένης τὴν γεῦσιν, καὶ γλιχομένης τὴν αἴσθησιν. Οὕτως οὐδεὶς οὐδὲ τὸ μῆλον ὀνομάσας, μηδὲ φιλήσας εὐθὺς ἀπῆλθε, καὶ ἅμα καὶ τὴν γλῶτταν καὶ τὴν ἡδονὴν ὥσπερ προτελέσθεις. Ἀλλ' οὕτω πάντων πᾶσι κρατοῦν, καὶ πάντα πάσης ἡδονῆς πληροῦν, οὐδὲν ἧττον ἐξ αὐτοῦ τοῦ ὀνόματος καὶ τὸ κατὰ πάντων ἐνδείκνυται

(1) Dion. Cass., lib. LXXXVIII, p. 1313, 1316, 1326.

κράτος. Τί γάρ σοι καὶ τὸ μῆλον, ἢ ὅτι μᾶλλον τῶν ἐν ὕλῃ πάντων, ἢ μόνον τῶν ὄντων, καὶ μόνον, καὶ ὅλον· τῷ μὲν μόνῳ, μόνον· τῷ δὲ τύπῳ τῶν ὅλων, καὶ ὅλον. Πέρας ἔστω τῶν τοῦ μήλου καλῶν, ἡ τῶν τοῦ μήλου καλῶν ἀπειρία καὶ τὸ ὥσπερ εἶναι τὸ κάλλος ἐκεῖνο καὶ τὴν ἡδονὴν ἀκόρεστον, οὕτω καὶ τὸ πλῆθος τῶν περὶ αὐτοῦ λόγων καὶ τὴν ἐκλογὴν τούτων αὐτῶν ἀπλήρωτον. Ὅσον δὲ τῷ μήλῳ πρὸς τὰ λοιπὰ πάνθ' ὁμοῦ τὸ διάφορον, τοσοῦτον δοκῶ πάλιν καὶ τῶν παρ' ἡμῖν, πρὸς τὰ λοιπὰ πάντα μῆλα, τό τε μέγεθος καὶ τὸ κάλλος, καὶ τὴν γεῦσιν καὶ τὴν ὀδμὴν, τὴν εἰς χρόνον μονήν.

II. Ὁ δὲ καὶ τῶν πεμφθέντων σοι μήλων ἀριθμὸς, βραχὺς μὲν τὸ πλῆθος, πολὺς δὲ τὴν δύναμιν. Πρῶτος μὲν τῶν τελείων, μόνος δὲ τῶν ἐντὸς τῆς δεκάδος τέλειος ὤν, ἰσούμενος τοῖς ἑαυτοῦ μέρεσι, καὶ ἀνελλιπὴς, ὁμοῦ καὶ ἀπλεονέκτητος (1). Ἔπειτα δὲ, πρῶτος ἐξ ἀρτίου καὶ περιττοῦ πολυπλασιαζόμενος, ἀμφοτέρων τῶν εἰδῶν, καὶ τῶν πρώτων καὶ πυθμενικῶν, πρῶτον κρᾶμα καὶ κάλλιστον. Τρίτον, καὶ τῆς τριαδικῆς εἰς τὴν γεννητὴν (2), καὶ δευτέρας προόδου σύμβολον· πρώτη γὰρ ἐν αὐτῷ κινεῖται τριὰς, ἁπλούστερον μὲν τῶν ἄλλων, ἑαυτῆς δὲ συνθετώτερον. Τέταρτον, καὶ τῶν θεοειδῶν ἐν συνθέτοις ἴνδαλμα· τὸν μὲν τῆς οὐσίας λόγον, συντιθεμένοις· τὸν δὲ τῆς ἀρετῆς τρόπον, τριαδουμένοις, ἐν τοῖς τρισὶ τῆς ψυχῆς καὶ μέρεσι καὶ δυνάμεσιν (3)· ἄλλως θ' ὅσοι, καὶ τῇ μὲν ὕλῃ, καὶ τῇ συνθέσει, πολλῷ τῆς ἀΰλου καὶ ἁπλουστάτης τριάδος λειπόμενοι, τῇ δὲ καθάρσει, καὶ τῇ παρ' ἐκείνης ἐλλάμψει τῆς ἀρετῆς, θεοί τινες εἶναι καὶ καθ' αὑτοὺς καὶ πιστευόμενοι καὶ τοῖς ἄλλοις, τοῦτο γινόμενοι πρὸς τὴν μίμησιν (4).

Πυθαγόρειοι δὲ καὶ τοιούτοις τόνδε τὸν ἀριθμὸν ἐσέμνυνον ἐγκωμίοις· κατ' αὐτὸν ἐψυχῶσθαι καὶ καθηρμόσθαι τόνδε τὸν κόσμον (5), τυχεῖν τε ὁλότητος καὶ διαμονῆς, ἐπὶ δὲ καὶ συστάσεως μερικῆς, ὑγείας τε τὰ ζῶα καὶ τὰ φυτὰ, συνόδου τε καὶ ἐπιγονῆς, καὶ καλλονῆς, καὶ τῆς ἄλλης κατὰ φύσιν ἀρετῆς ἢ ἕξιν, καὶ τῶν τοιούτων. Ἔχει δὲ καὶ μεριζόμενος πρῶτος ἀριθμῶν τὰ κατ' ἀριθμῶν ἀμφότερα εἴδη, περιττόν τε καὶ ἄρτιον, καὶ ἐναλλὰξ κατὰ μέρος ἢ δύναμιν, ἐξ ἀμφοῖν καὶ πρῶτος ὀνομαζόμενος· οὐ μόνον δὲ, ἀλλὰ καὶ μερίζων ἑαυτὸν ἐπίσης ἀμφοτέροις τοῖς εἴδεσι· καὶ τῷ μὲν, τὸ πρωτεῖον διδοὺς, ἐν τῷ πρώτως ἀπ' αὐτοῦ λέγεσθαι (τῶ) ἀρτιοπέριττος (6)·

(1) Probabl. ἀπλεονέκτης, même sens que ἀνυπερτέλεως. Cf. Théon de Smyrne, éd. de Bouillaud, p. 70.

(2) Sans doute γέννησιν.

(3) Le sens paraît tronqué.

(4) Voy. les *Notices et extr. des mss. de la biblioth. royale*, tome XVI, 1e partie, p. 320; Pol. *Harm.*, liv. III, ch. 5 et 6; et Aristide Quintilien, liv. III.

(5) Cf. Theologum. arithm., éd. d'Ast., p. 33.

(6) Theolog., p. 35, l. XII m.

τῷ δὲ, τὸ πλέον ἐκείνῳ χαρίζεσθαι· καὶ μετὰ τὴν πρώτην (1), τὸ μὲν εὐθὺς ἀδιαίρετος μένειν, καὶ τῷ περιττῷ φυλάττειν τὸ ἴδιον. Συμβέβηκε δὲ μόνῳ τῶν ἀρτίων, τὸ καὶ πρώτῳ γενέσθαι τῶν καλλίστων θεωρημάτων, κύκλου (2) κατ' αὐτὸ καὶ τετραγώνου γεννήτορι, καὶ ἐφ' ἑαυτὸν ἀνακυκλουμένῳ, τήν τε τετραγωνικὴν ὁμοῦ δεικνύειν πλευρὰν, καὶ εἰς ἑαυτὸν καταλήγειν· καὶ τούτου γε τὴν θείαν πάντως εἰκονίζων ἐκεῖνος φύσιν, οὕτω κινουμένην, καὶ ἀνακυκλουμένην ἐφ' ἑαυτὴν ἐξ ἰσότητος· μηδὲ γὰρ ἔχειν, μήτε κατὰ τόπον ἢ θέσιν, πρὸς ὅ τι χωρήσει τῶν ἔξωθεν, τὸ ἀχώρητον καὶ ἀσώματον· μήτε κατὰ τρόπον ἢ φύσιν, πρός τι χεῖρον ἢ βέλτιον, τὸ αὐτοκαλὸν καὶ ὑπέρκαλον· ἀλλ' ἀφ' ἑαυτοῦ τε καὶ ἐφ' ἑαυτοῦ κινεῖσθαι, καὶ ἐφ' ἑαυτὸ στρέφεσθαί τε ἢ παύεσθαι· ἁπλῶς δὲ καὶ πᾶσι πάντων δεσμὸς ἡ ἕξις, καὶ ὁμονοία πᾶσι, καὶ τοῦ ἔχειν αἴτιον ἢ τεκμήριον (ἔνθεν φασὶ καὶ ἐπώνυμος ἐκ τῆς ἕξεως), σώμασι μὲν ψυχὰς, ψυχαῖς δὲ ἀρετὰς, ἀρεταῖς δὲ λόγον, λόγῳ δὲ νοῦν, νῷ δὲ κόσμον (3) συνάγουσα, κοσμικόν τε καὶ ὑπερκόσμιον· ἢ καὶ παρὰ τὸ, πάντων τῶν ἀριθμῶν ἕξω τε καὶ ἐξαίρετον εἶναι τὲ καὶ νομίζεσθαι. Καὶ ἵν' ἐῶμεν τὰ κάτω καὶ εὐτελέστερα, τὸ πάντων εἶναι τῶν παραλλήλων ἐπιπέδων περιεκτικὸς σχημάτων τὲ καὶ σωμάτων, κύβων (4) τε καὶ πρισμάτων, καὶ τῶν τούτοις παραπλησίων· τά τε τῶν τριῶν διαστημάτων ἐξ πέρατα, καὶ τὴν τῶν σωμάτων (5) ἐξαχῇ κίνησιν, τήν τε θήλειαν (6) ὁμοῦ τῆν ἑξάδος φύσιν καὶ ἄῤῥενα. Ἐῶ καὶ τοῦ ὑπὲρ γῆν ἡμισφαιρίου τὴν ἀεὶ τῶν ἀστέρων (7) ἑξάδα, καὶ τὴν τοῦ ἑξαγόνου τοῦ κύκλου πλευρὰν, τῆς οὐρανίου σφαίρας ἡμιν τὴν ἀπόστασιν· τάς τε τῶν θείων ἔργων ἡμέρας ἐν ἑαυτῷ (8) τούτῳ τοῖς ἔργοις εὐλογουμένας, καὶ τούτων αὐτῶν πάλιν τὴν ἕκτην προτιμωμένην, δημιουργίᾳ τῇ κρείττονι· τούς τε δορυφόρους ὁμοῦ τοῦ κάτω φωσφόρου φωστῆρας, καὶ τοὺς ἄνω τοῦ πρώτου καὶ μεγίστου καὶ δορυφόρους καὶ δοξολόγους· τοσαύταις κοσμουμένους (9) ταῖς πτέρυξι, καὶ ταῖς μὲν τὴν τριαδικὴν διπλουμένους (10) ποσότητα, τοῖς ἄσμασι δὲ τὴν τριαδικὴν εἰς μοναδικὴν συγκεφαλαιουμένους (11) ὁλότητα, ἵν' ᾖ, τὸ μὲν πρῶτον λατρεῦον,

(1) Lisez μονάδα.
(2) Theolog., p. 35, l. x m.
(3) Ib., p. 37, l. 11; et Cl. Alex. *Strom.*, vi.
(4) Ib., p. 35, l. viii m. et p. 37, l. xvii m.
(5) Ib., p. 36, l. xvii m.
(6) Ib., p. 33, l. ix.
(7) Ζωδίων, ib., p. 37, lib. xii m.
(8) Αὐτῷ (ἀριθμῷ).
(9) Ms. : κοσμούμεναι.
(10) Ms. : δ... μένοις.
(11) Ms. : σ... μένοις.

ἕξας, τὸ δὲ λατρευόμενον, ἡ ἑνὰς ὁμοῦ καὶ τριάς· καὶ τὸ μὲν πρῶτον τῶν ἀριθμῶν, τὸ δὲ καὶ ὑπὲρ ἀριθμὸν ἅμα, καὶ πηγὴ ἀριθμῶν, οὐ διὰ τὴν μονάδα μόνον, ἢ μηδὲ ἀριθμὸς καὶ ἀρχὴ ἀριθμῶν, ἀλλὰ καὶ διὰ τὸ ἀμφοῖν εἶναι, μονάδα τε καὶ τριάδα· ὁ μήτε τῇ μονάδι μήτε τῇ τριάδι συμβεβηκε· δείκνυσι δὲ τῇ τριάδι συμβολικῶς καὶ τὸν πληθυσμὸν· ἅμα καὶ παρὰ τῆς τριάδος· ἢ καὶ κατὰ τριάδα πληθυσμὸς τῶν (1) σεραφὶμ τῆς γνώσεως· ὅτι καὶ μόνος οὗτος, κατὰ τριάδα, τῆς ἀριθμητικῆς εἰδοποιὸς σχέσεως. Καὶ αὐτὸς, ἑαυτοῦ πρῶτον, ἢ καὶ πάσης διατυπωτικὸς οὐσιώσεως (2), εἴ γε καὶ οὗτος μὲν, τοῦ ἀριθμοῦ, ὁ δὲ ἀριθμὸς, τῆς παρὰ τὴν ὕλην ἀμορφίας εἰδοποιός· ἵν' ᾖ μὴ μόνον ἁπλῶς εἶδος ὁ ἕκτος, ἀλλὰ καὶ εἶδος εἴδους, οἷα τύπου τινὸς ἀρχέτυπον, καὶ τοῦ ἐντίμου τὸ ἐντιμότερον. Ἐῶ γε μὴν καὶ τοὺς πρώτους καὶ καλλίστους τῶν ἁρμονιῶν λόγους, καὶ δι' ὧν καὶ οἱ λοιποὶ συμπληροῦνται (3), τὸν ἐπίτριτον λέγω καὶ ἡμιόλιον, οὓς καὶ ἄμφω συλλαβὼν, καὶ πρῶτος ἔχει, ἐκ τοῦ πρῶτος (4) ὑπὸ τὸ αὐτὸ καὶ ἥμισυ [καὶ] τρίτον ἔχειν, ὧν ἐκείνω μάλιστα δέονται, καὶ τὴν λοιπὴν καὶ πολλὴν τῶν ἀγαθῶν τῆς ἑξάδος ἕξιν. Πρῶτος δὲ οὗτος ἀριθμῶν καὶ ἐν τρισὶ διαιρεῖται, καὶ τὴν αὐτὴν ἔχει, καὶ ἀρχὴν· καὶ μέσην, καὶ τελευτήν (5)· εἰ γὰρ καὶ τριὰς, ἀλλ' οὐκ εἰς ἀριθμους ἡ διαίρεσις· ὥσπερ καὶ μόνος ὁ ὑπεράριθμος ἀμερὴς θεὸς, ἢ ἀμέριστος· ἐν τρισὶ μὲν ἀδιαιρέτως διαιρετός· τοῖς αὐτοῖς δὲ καὶ τῇ φύσει, καὶ τῇ δόξῃ, καὶ τῇ δυνάμει, κἂν ἑτερωνύμοις (6) τοῖς ἰδιώμασιν, ὅ δὲ παραδοξώτατον, ὅτι μηδέποτε τῆς τριάδος ἢ τῆς ἑνάδος ἐκπίπτει ἢ γὰρ τὸ μέρος, ἢ τὴν δύναμιν, ἀντιπεπονθότως ἀεὶ πότε τριαδουμένην ἢ μοναδουμένην ἔχει, καθὰ καὶ ὁ ἐπὶ πάντων θεός· ἢ μονὰς, ἢ τριάς· μᾶλλον δὲ μονὰς ἡ τριὰς, καὶ τριὰς ἡ μονάς. Ἀφέξομαι τῶν λοιπῶν καὶ βαθυτέρων θεωρημάτων· οὐ μόνον δὲ τὸ πλῆθος ἅμα καὶ ὕψος, ὡς οὐ βουλόμενος, ἀλλ' ὅτι μηδὲ τῷ σφόδρα βουλομένῳ, κατ' ἐπιδρομὴν τὰ τοιαῦτα καὶ τοσαῦτα παραλαμβάνειν, ἑνόν· μήτε γὰρ τῷ λόγῳ περιλαμβάνειν, μήτε τῷ νῷ καταλαμβάνειν, τὸν μὴ σχολῇ καὶ πολλάκις περὶ τούτων ἐπεσκεμμένον, καὶ ἅμα μελέτης τε συντονία, καὶ φύσεως εὐτυχία, καὶ πρὸ τούτων καὶ ἐπινοίᾳ θείᾳ χρησάμενον.

(1) Ms. : τὰ.
(2) Theolog., p. 34, l. XIII m.
(3) Ibid., p. 34, en bas.
(4) Ibid., p. 35, l. XV.
(5) Ibid., p. 34, l. X.
(6) Ms. : ἑτ... νυμένεις.

RÉVISION CRITIQUE DES FRAGMENTS DE LUCILIUS.

M. Corpet, dont, jusqu'à ce jour, on connaissait peu de travaux sur l'antiquité, a su acquérir tout d'un coup, par son édition de Lucilius (1), une place à mon avis fort élevée parmi les philologues français. Quelque nombreux que fussent les secours qu'il avait à sa disposition, il lui a fallu une étendue peu ordinaire d'érudition, beaucoup de jugement et de goût pour arriver au résultat auquel il est parvenu. En présence d'un travail comme le sien, je n'ai pu, quoique accablé d'autres occupations, résister au désir de relire les précieux restes de Lucilius. Cette lecture m'avait fait faire quelques remarques; mais je ne pensais pas à les consigner, lorsque, avant de l'avoir terminée, je reçus une nouvelle édition du satirique, imprimée, quant au texte, en même temps que celle de M. Corpet; cette édition est intitulée : *Lucilii Saturarum reliquiæ. Edidit, auxit, emendavit* Fr.-Dor. Gerlach, Zurich, 1846. Tout en rendant justice au mérite de M. Gerlach, j'ai cru voir que son travail n'avait pas rendu inutiles mes quelques remarques, et je me mets à les écrire.

Les questions générales sur le poëte ont été de notre temps agitées fort souvent, en dernier lieu par *Charles Labitte* (2), dont la mort prématurée est aussi regrettable pour les lettres latines qu'elle est à jamais douloureuse pour ses amis, par M. *Patin* (dans le *Journal des Savants*), et par M. Gerlach, dans ses savants et judicieux *Prolégomènes*. Je n'ai donc pas voulu, quant à présent, entrer dans l'une ou l'autre de ces questions : mais je dirai quelques mots sur les articles de M. Patin et sur les *Prolégomènes* de M. Gerlach, quand j'aurai terminé la révision que j'entreprends ici du texte des fragments de Lucilius. Si, dans cette révision, j'ai quelquefois à signaler de graves erreurs de détail, je n'en maintiens pas moins avec

(1) *Satires de Lucilius. Fragmentis revus, augmentés, traduits et annotés pour la première fois en français,* par E.-F. Corpet. Paris, Panckoucke, 1845, in-8°.

(2) *Etudes littéraires,* par Ch. Labitte, tome I, p. 41-80.

force que les deux éditions de MM. Corpet et Gerlach sont excellentes, et qu'elles ont, chacune de son côté, fait faire à la science un progrès très-marquant. Je ne comparerai pas ici ces éditions en général : on jugera par les discussions suivantes; mais je ne puis m'empêcher de dire qu'*à mon sens* M. Corpet est plus souvent dans le vrai que M. Gerlach.

Tout en commençant, M. Corpet a fait preuve de tact critique. Nous avons probablement l'exorde du discours que Jupiter adresse aux dieux assemblés ; mais le texte en est fort défiguré. Sans se laisser séduire par l'apparence d'une restitution souvent réimprimée, M. Corpet nous donne les paroles telles que nous les a conservées Julius Rufinianus :

Vel... concilio vestrum, quod dicitis, olim,
Cœlicolæ ..... adfuissemu' priore
Concilio.

Quant à M. Gerlach, il approuve les conjectures de Dousa et de Scaliger, et ne s'en éloigne que dans trois points secondaires :

Vellem cum primis, fieri si forte potisset,
Vellem concilio vestrum, quod dicitis, olim
Vellem, cœlicolæ! vestrum adfuisse priori
Concilio.

Si un auteur exact et digne de foi nous avait transmis, sous le nom de Lucilius, cette phrase d'une tournure assez étrange, il faudrait en conclure que l'orateur était représenté dans un singulier état de préoccupation ou d'émotion ; et on se demanderait les motifs d'un ridicule aussi grotesque. Mais toutes les probabilités extérieures se réunissent contre un tel arrangement des mots que nous avons cités, et justifient la prudence de M. Corpet, à l'exception, toutefois, du premier vers,

Vellem cum primis, fieri si forte potisset.

Scaliger l'a réuni à ce fragment ; et il a fait preuve en cela de cette admirable perspicacité dont on est partout frappé en lisant ses notes sur Varron. M. Corpet, qui parle de cette conjecture avec une certaine ironie, est tombé, de son côté, dans une erreur manifeste : « Varron (dit-il, à la page 240) cite

» comme du commencement de ces *Satires* un autre vers qu'on » pourrait joindre à celui :

» Vellem cum primis, fieri si forte potisset,
» Ætheris et terræ genitabile quærere tempus. »

Voici les propres paroles d'Asconius, qui nous a conservé ce vers : « *Incipiebant autem veteres, ut Virgilius ostendit, aut ab invocatione deorum, quale est,*

Præfatus divos solio rex infit ab alto;

aut REPREHENSIONE SUPERIORIS TEMPORIS, *ut Lucilius:*

Vellem cum primis, fieri si forte potisset.

Vitiose (1) *ambo capita. Et Virgilius:*

Ante quidem summa de re statuisse, Latini,
Et vellem, et fuerat melius. »

Voici maintenant le passage de Cicéron qu'Asconius a voulu expliquer par la note qu'on vient de lire (*Divinatio*, ch. 13, § 43) : *Si quid ex vetere aliqua* ORATIONE : « *Jovem ego optumum maxumum,* » *aut* « *Vellem si fieri potuisset, judices,* » *aut aliquid ejusmodi ediscere potueris*, etc.

Il s'agit, comme on voit, d'exordes de *discours;* et c'est dans un tel exorde que Scaliger place le vers en question. Remarquez ensuite l'analogie frappante entre le fragment de Lucilius et les vers de Virgile qu'Asconius ajoute au vers qu'il cite de l'ancien poëte (Enéide XI, v. 301 suiv.):

Præfatus divos solio rex infit ab alto :
« Ante equidem summa de re statuisse, Latini,
Et vellem, et fuerat melius : non tempore tali
Cogere concilium, quum muros assidet hostis. »

Les deux poëtes commencent, comme le dit le scholiaste, *ab reprehensione superioris temporis.* On doit donc rejeter la conjecture de M. Corpet; et l'on peut, avec confiance, enrichir notre fragment du vers ajouté par Scaliger; seulement il ne faut pas voir, dans la répétition de *vellem*, l'*épanalepse* dont parle Rufinien. Cette figure de rhétorique est définie de quatre

(1) Ce mot se rapporte à ce que les rhéteurs appellent un *exordium vitiosum.*

ou cinq manières différentes : et l'on doit, pour avoir quelque lumière sur le passage de Lucilius, s'en tenir rigoureusement à la définition qu'adopte ce grammairien : « Epanalepsis *est repetitio sententiæ propter aliam necessariam causam, non ut fit in figuris elocutionis.* » On le voit, selon Rufinien, l'épanalepse n'est pas comprise dans les *figures de rhétorique* proprement dites ; ou, du moins, elle n'a pas le même but que les autres, celui d'orner le discours, ou de le rendre plus persuasif : elle a *aliam necessariam causam*, c'est-à-dire *aliam causam* (*eamque*) *necessariam* : elle a lieu *par nécessité*, lorsque, sans la répétition d'une idée, le discours ne pourrait pas être compris. Le grammairien démontre l'exactitude de cette définition qu'il donne de l'*épanalepsis*, par cet exemple, emprunté par lui au discours de Cicéron *pro Rabirio*, ch. 6 : *Ego autem, si mihi esset integrum, susciperem hoc crimen, agnoscerem, confiterer. Utinam hanc mihi facultatem caussa concederet, ut possem hoc prædicare, C. Rabirii manu L. Saturninum, hostem populi Romani, interfectum!* Ici quelques citoyens interrompant l'orateur par des cris, il dit : *Nihil me clamor iste commovet, sed consolatur;* et il développe cette dernière idée par ces mots : *Quin continetis vocem, indicem stultitiæ vestræ, testem paucitatis?* Il lui faut alors renouer le discours et rentrer dans le sujet ; et il fait une épanalepse *ob necessariam causam* : par l'interruption qu'il avait éprouvée, il était forcé de répéter une idée (*repetitio sententiæ*) pour pouvoir continuer son raisonnement : *Libenter, inquam, confiterer, si vere possem, aut etiam, si mihi esset integrum, C. Rabirii manu L. Saturninum esse occisum.* La parfaite correspondance de cet exemple avec la définition de Rufinien autorise, ou plutôt exige que l'on cherche le même mouvement dans les vers de Lucilius. Mais ici, de deux choses l'une : ou les copistes ont omis une ou plusieurs lignes, ou bien le grammairien lui-même a abrégé sa citation par un « *usque hoc,* » comme pour le passage de Cicéron : « ... clamor commovet, *usque hoc,* libenter inquam ... » Il faut donc, après ces mots :

Vellem cum primis, fieri si forte potisset,
Vellem concilio vestrûm, quod dicitis olim,
Cœlicolæ, [*habuisse de* .....]

indiquer une lacune plus grande, et ne pas regarder « *adfuissemu' priori* » comme la fin du vers commencé par *cœlicolæ*. Cette phrase incidente, assez longue pour exiger la répétition de quelques mots afin de renouer le discours, et qui a engagé Rufinien à citer ces vers, explique en même temps le changement du nombre, *vellem ... adfuissemus*, et nous ne partageons pas l'opinion de M. Gerlach, qui dit : « Denique *adfuissemus* non admittendum esse duxi, quia singularis antecessit. »

Dans le troisième fragment,

> Ut nemo sit nostrûm, quin pater optimu' Divûm,
> *Aut* Neptunu' pater, Liber, Saturnu', pater Mars,
> Janu', Quirinu' pater nomen dicatur ad unum,

le Lactance de Cellarius porte *aut* sans aucune variante; on lit *ut* dans les deux éditions de Lucilius, ainsi que chez Dousa. Mais les exemples que Jupiter donne du titre de *père* ne commencent pas par Neptune : il se nomme lui-même (comme cela était juste) tout le premier : *pater optimu' divûm ;* et il fait suivre les noms des autres : *aut Neptunu' pater*, etc. Si *ut* était la leçon des manuscrits, il faudrait le changer en *aut :* la traduction de M. Corpet le prouve : « De sorte qu'il n'est pas un de nous » qui ne *soit père : le dieu très-bon, ainsi que* Neptune, pères, » etc., au lieu de : « qui ne soit nommé père très-bon des dieux, ou » Neptune père, Liber père, Saturne père, » etc. Comme il convenait à un poëte, Lucilius entre de suite dans l'énumération, au lieu de dire prosaïquement : *ut nemo sit nostrûm, quin pater dicatur, (ut) pater divûm, Neptunus pater*, etc.

Sur les 26 fragments de ce premier livre qui viennent ensuite, je n'aurai plus que cinq remarques à présenter. Je les laisse de côté, ainsi que celles que j'ai à faire sur les livres suivants, pour passer de suite à ceux qui sont écrits en vers iambiques et trochaïques, et qui ont, comme on verra, un plus grand besoin d'être revus.

M. Corpet a assigné au livre XXIII ce fragment :

> Cupiditas ex homine, cupido ex stulto nunquam tollitur,

qu'il accompagne de la note suivante : « Fr. Dousa ajoute à » ce vers, comme si elle était de Lucilius, cette explication en

» prose dont Nonius l'avait accompagné, si toutefois ce n'est » pas une glose passée de la marge dans le texte : *Quod cupi-* » *ditas pars quædam sit temperatior defluens ex cupidine.* Tous » les éditeurs ont fidèlement copié Dousa. Cette erreur n'avait » pas échappé à M. Patin : elle a été aussi relevée par M. Var- » ges. » J'ajoute que M. Gerlach, de même, a fait imprimer, dans son édition de Nonius, ces mots comme venant de ce grammairien, et je prends acte de ce soupçon de M. Corpet, qu'ils peuvent bien n'être qu'une glose insérée dans le texte de Nonius. En effet, ces ἐπεξηγήσεις ne sont pas du tout dans la manière de ce grammairien, et c'est sans doute pour cela que M. Gerlach porte le doute encore plus loin, et dit (p. 45) : « Hunc locum metri leges respuere non est dubium : sed hæc » quæstio est *num ipsius auctoris verba an tantum ejus sententia* » laudata fuerit, quod quidem probabile fit ex iis quæ addita » sunt : *quod cupiditas pars*, etc. »

Le soupçon des deux critiques n'est nullement fondé : de telles gloses n'ont pas passé (comme M. Corpet serait tenté de le croire) dans le texte de Nonius; elles devraient s'y trouver par centaines, si nos manuscrits dérivaient d'exemplaires glosés. Le « *probabile* » de M. Gerlach est plus impossible encore; car Nonius ne cite jamais un auteur avec l'indication du livre, sans en *copier* les expressions : il ne fait jamais ce qu'on appelle un résumé. Un moment d'attention prêté à la mesure du vers leur aurait montré ce que c'est, et aurait surtout préservé M. Gerlach de cette ligne étonnante : « Hunc locum metri leges *respuere non est dubium.* » Tout au contraire, ce vers est le meilleur trochaïque octonaire qui puisse exister :

Cupiditas ex homine cupido ET stulto nunquam tollitur,

« La passion ne s'arrache jamais du cœur d'un homme pas- » sionné et déraisonnable. » Nonius, en cherchant ses synonymes, a cru faire une bonne trouvaille : *cupiditas* et *cupido!* car il a pris cet ablatif pour un nominatif. Croit-on que c'est par un pur hasard que l'adjectif *cupido* rend le vers parfait, tandis qu'il est tout à fait impossible de le scander avec le substantif de Nonius? Outre l'erreur commise dans le vers de Lucilius, la différence établie par le grammairien entre *cupi-*

ditas et *cupido* (*nam cupiditas levior est*) est tout à fait chimérique. Il paraît l'avoir senti lui-même, puisqu'il connaissait encore l'usage du mot et sans doute aussi la définition de Cicéron : *Cupiditas est* EFFUSIO *animi in appetendo.* Voilà pourquoi ici, par exception, il ajoute un petit exposé de la pensée de Lucilius telle qu'il croyait la saisir : *Quod cupiditas pars quædam* SIT *temperatior defluens ex cupidine*, une espèce de résidu après que les préceptes de la sagesse ont fait évaporer le *cupido.* Reste à savoir maintenant si M. Corpet a traduit dans le sens de Nonius : « *Le désir peut être arraché du cœur de l'homme,* mais » jamais la passion du cœur de celui qui n'a pas de sagesse. » Je pense plutôt, d'après l'explication de Nonius, *pars temperatior ex cupidine*, que ce grammairien a pris ces mots à la lettre, regardant *nunquam tollitur* comme verbe commun aux deux substantifs : *On ne parvient jamais à arracher à l'homme une certaine passion, à l'insensé les passions fortes.*

Dans le livre XXV (ou plutôt XXVI) on lit :

Solus *jam* vim de classe prohibuit Vulcaniam.

Encore un vers que ni M. Corpet ni M. Gerlach se sont donné la peine de scander ; autrement ils auraient fait imprimer :

Solus *Ajax* vim de classe prohibuit Vulcaniam.

Au fragment 3 du livre XXVI,

Ferri tantum si roget me, non dem, quantum auri petit ;
Si secubitet, sic quoque a me, quæ roget, non impetret,

M. Corpet a remarqué, avec beaucoup de raison, que la leçon de Mercier *secubitet* est excellente, et que les changements proposés ne valent rien : celui même de D. Godefroy, *si æs cupiat*, qu'il « aimerait mieux, » affaiblit le sens et détruit la mesure. C'est, selon toutes les apparences, une épouse qui demande à son mari beaucoup d'or pour ses dépenses, dépenses énumérées par Plaute, dans deux scènes que tout le monde connaît. Le mari s'écrie qu'il n'accéderait pas à sa demande, « quand même elle demanderait autant de fer qu'elle demande d'or. » J'avoue ne rien comprendre à cette traduction de M. Corpet : « *Si elle veut seulement que j'aille la voir*, je ne » lui donnerai pas tout l'or qu'elle désire. »

Au fragment 5, il faut ponctuer,

Squalitate summa, scabie, summa in ærumna obrutam.

M. Gerlach ne cite qu'un seul des trois passages de Nonius dans lesquels ce vers est conservé.

Au fragment 7, il faut lire,

Ut *Romanus populus* victus vi et superatus præliis,

comme on lit dans Nonius, en deux endroits, et comme M. Gerlach a écrit. La leçon de Dousa, que *par exception* M. Corpet a copiée ici sans la vérifier,

Ut *populus Romanus* victus ...

est contraire au rhythme régulier de ces vers : les poëtes n'admettent ce déplacement de l'accent que quand il s'agit de produire un effet particulier. Il en est de même de la plupart des inversions dans la prose.

Le fragment 10 a été ainsi restitué par Fr. Dousa :

Ut, si eluviem facere per ventrem velis,
Curare omnibus distento corpore exspiret viis,

avec le seul changement de *vis* en *viis*. (C'est par distraction qu'il a écrit *iambici* au lieu de *trochaici*.) Je crois que M. Corpet a bien fait d'adopter cette version. *Curare* dépend d'un verbe qui se trouvait au vers suivant, lequel contenait probablement aussi le mot *aqua* ou un autre, sujet de *exspiret*. (*Curare*, (*ut*) *omnibus exspiret viis aqua, necesse est.*) On imagine facilement un ensemble dans lequel puissent s'encadrer ces mots, qui ont, sous le rapport du sens, de la grammaire et de la métrique, toutes les apparences de n'avoir subi aucune altération. Arrivé à ce point, il faut s'abstenir de tourmenter les fragments par des conjectures inutiles. Cette réserve a aussi généralement présidé au travail de M. Gerlach : on désirerait seulement qu'il eût indiqué plus souvent qu'il ne l'a fait, de quelle manière il entend les leçons qu'il adopte dans le texte ou les conjectures qu'il propose. Ici, après avoir cité les opinions des deux Dousa, il dit : « *Quæ omnia vana atque superflua ; posui* cu» rate *de conjectura mea;* curare *codices,* » et il écrit ainsi ces vers :

Ut si eluviem facere per ventrem velis curate,
Omnibus distento corpore exspiret vis.

J'avoue que je n'y entrevois plus ni construction ni mesure. Les deux trochaïques de Fr. Dousa (trochaïques dont le premier est incomplet) ont tous les deux la césure régulière de ce mètre; les *vers* de M. Gerlach ne l'ont ni l'un ni l'autre. C'est là une forte présomption contre lui et pour Dousa, dont la modeste tentative (il dit, *ita, ni fallor, rescribendi*) méritait, par cette seule circonstance qui ne peut guère être un hasard, quelque attention, plutôt que l'application d'un *vanum est*.

Le fragment 13 est ainsi conçu dans les deux éditions:

Si miserantur se ipsi, vide
Ne illorum causa *superiore* loco collocaverit:

seulement M. Corpet adopte la correction de Nic. Lefèvre, *se priore*, au lieu de *superiore*, et il traduit : « S'ils s'apitoyent sur » eux-mêmes, prends garde qu'ils ne placent leur intérêt en » première ligne, » pensée très-digne de Lucilius. On n'en dira peut-être pas autant de celle qui paraît ressortir de cette correction de M. Gerlach:

Ne illorum *causam* superiore loco *locaveris*,

qui forme un *heptamètre* iambique. Mais ni l'un ni l'autre de ces critiques ne se sont préoccupés de la place que Nonius donne à ce fragment : ce grammairien le cite comme exemple d'une irrégularité de syntaxe qui consiste à mettre *le datif au lieu de l'accusatif :* or, ce fragment ne contient pas de *datif*. Il est pourtant de toute nécessité qu'il y en ait un pour qu'on puisse avoir au moins l'illusion de croire qu'on lit du Lucilius. Or, *miserari* se construit, comme on sait, avec l'accusatif, mais, en vertu de sa signification, ce verbe peut aussi admettre le datif, et il existe de cette construction un ou deux exemples. Les mots *se ipsi* sont donc l'altération de quelque datif que l'on pourra peut-être retrouver par l'étude approfondie du sujet de ce vingt-sixième livre. De là dépend aussi la restitution du second vers, pour lequel je ne propose que cette conjecture, que je crois certaine et qui rétablit la mesure:

Ne illorum causa se priore *collocaverint loco.*

La leçon ordinaire, qui la détruit, venait très-naturellement dans la plume des copistes, *priore* ou *superiore loco collocaverit.*

Quant au désolant fragment 14, dont M. Gerlach dit : « *Sed fortasse rectius ejusmodi loca intacta relinquuntur,* » je dirai que le meilleur manuscrit du chapitre de Nonius, qui est intitulé *De varia significatione sermonum*, le *codex Tornesii*, collationné par Claude Dupuy, porte *istidem* au lieu de *itidem;* car dans des passages aussi désespérés la plus petite variante d'un bon manuscrit ne doit pas être dédaignée : elle peut ouvrir carrière à la sagacité des critiques.

Le fragment 15 se lit ainsi : *Non te multitudinem tuorum quam in album indidita dextera conficis ibi.* M. Corpet, en corrigeant *non tu* et *indidit tua dextera*, traduit : « Tu ne vas pas » rassembler ici la multitude de tes partisans inscrits de ta » main sur l'album. » Quand il s'agit d'écriture comme ici, je crois toujours avoir trouvé le mot *manus* et jamais le mot *dextra*, qui est affecté aux actions et même aux actions de valeur. J'adopte la conjecture *indidisti* de M. Gerlach, mais, pour le reste, j'arrangerais ainsi ce vers :

Nonne multitudinem
Tuorum, quam in album indidisti, *hac* dextra *confeci tibi?*

Nonne pour *non te;* pour *a* dans *indidita* je mets *ac* (*hac*), le *c* étant souvent absorbé par le premier jambage du *d;* enfin, on sait que *e* et *i* se confondent perpétuellement, et deux manuscrits portent *conficit sibi. Quam* ne s'élide pas à cause de l'hiatus.

M. Gerlach a eu grand tort de prendre le fragment 16 pour un hexamètre et de faire imprimer :

Quare *istoc* colere est satius, quam illam studium omne hic
Consumere.

Que fera-t-il de *consumere* en tête d'un hexamètre ? Et pour arriver à ce résultat il a dû faire un changement ! Le vers tel que les manuscrits le donnent est le trochaïque le plus pur :

Quare hoc colere est sátius quam illam studium omne hîc consumere.

Je l'ai copié pour dire qu'il s'agit ici, selon moi, de *deux* personnes, et que *illam* est mis à la tête du second membre de phrase, parce qu'il forme une opposition : « Il vaut mieux que » *tu* t'attaches à cela que d'y faire perdre *à celle-là* toute sa » peine. » De cette manière *hoc* et *hîc* se rapportent au même objet, tandis que M. Corpet est obligé d'en admettre deux différents : « C'est pourquoi (traduit-il) il vaut mieux qu'elle s'at- » tache à *cela* que de perdre sa peine *de ce côté.* »

Le fragment suivant a été copié par M. Corpet dans le Nonius de M. Gerlach :

> Principio physici omnes constare *hominem* ex anima et corpore
> Dicunt.

Rien de plus parfait, et l'excellent *codex Tornesii* a exactement la même leçon. Dans son édition de Lucilius, M. Gerlach a, je ne sais par quelle distraction, bouleversé et le sens et la mesure de ce vers en mettant *homines;* et ce n'est pas une faute qui de l'édition de Dousa se soit glissée dans la sienne : il appuie sur cette leçon ; lui qui est sobre d'explications, au point de laisser souvent ses lecteurs dans une vraie perplexité, il en donne une pour ce passage : « Equidem ordinem verborum » hunc esse puto : *Principio physici constare omnes homines ex* » *corpore et ex animo dicunt.* » Qu'y a-t-il à reprendre à cette phrase : *Physici omnes dicunt hominem constare ...*, c'est-à-dire *consensu dicunt?* Pourquoi faut-il *physici dicunt* OMNES *homines constare?* Avec le mot *omnis*, on aurait dit *omnia animalia*, et non *omnes homines.* Il est difficile de se retenir en voyant gâter ainsi exprès ce qui a été bien fait. J'écris ces lignes à mesure que j'avance dans la lecture du Lucilius de M. Gerlach, et je m'aperçois maintenant qu'il continue à traiter ces vers de la même façon :

> 18. Ac repedasse ut Romam vitet gladiatoribus,

avec la note : « *trimeter trochaicus est.* »

> 19. Et quod tibi magnopere cordi est, mihi vehementer displicet,

avec la note : « *est versus iambicus septenarius.* » Je n'ai donc plus rien à dire sur cette partie de son travail, mais je re-

grette vivement que M. Gerlach, dont les solides ouvrages m'instruisent toujours beaucoup, n'ait pas déclaré ouvertement qu'il n'entendait pas s'occuper de la métrique de ces derniers livres. Cela valait mieux que d'estropier tant de vers, souvent ceux qui sont les plus sains; j'ajouterai que les philologues sont redevables à M. Gerlach de tant de services réels qu'ils ne se montreront probablement pas exigeants sur un seul point où, comme on voit, les premières notions lui font faute.

Au fragment 20 (18 Gerl.) la mesure exige *Rediisse* pour *Redisse*. Le 29 (27 Gerl.) se lit ainsi:

Ego *si qui sum et* quo folliculo nunc sum indutus, non queo.

ce que M. Corpet traduit : « Pour moi, si je suis quelque » chose, je ne peux rien dans ce sac de peau qui m'enve- » loppe. » Il n'y a pas de construction dans le latin : les mots *si qui sum et* doivent renfermer, soit une phrase à part, soit un infinitif régi par *queo*. Avec un très-petit changement on pourrait écrire :

Ego, *si quitur*, quo folliculo nunc sum indutus, non queo.

« Si cela est possible à quelqu'un, moi je ne le puis pas, enveloppé que je suis de ce sac de peau. » Dans une partie des manuscrits du IXe siècle, l'*r* a conservé, au milieu des minuscules, sa forme majuscule R; et *tur* peut se confondre avec *tū* suivi de l'abréviation connue du mot *et*.

Le fragment 48 (46 Gerl.) a été très-bien restitué par M. Gerlach, dans son Nonius:

Quum stadio in gymnasio duplici corpus siccassem ET pila,

par l'insertion de la particule *et*. M. Corpet passe sous silence cette conjecture certaine, et ne cite que l'explication de M. Gerlach, qu'il a mal comprise. « M. G. (dit-il) applique *du-* » *plici* à *gymnasio*, et l'entend de la double course appelée » δίαυλος... » Ce n'est pas à *gymnasio* que M. Gerlach a entendu appliquer *duplici;* c'est à *stadio*. Lucilius n'a pu dire que ceci: « Quand j'avais assaini mon corps par la double course dans le gymnase *et* par le jeu de paume, » et non ce que M. Corpet

lui fait dire : « Quand j'avais dans le stade, dans le gymnase, » assaini mon corps par le rude exercice de la paume. »

Le vers (fr. 49—48),

Nunc ignobilitas his mirum ac monstrificabile,

est correct, sauf qu'il y manque un pied, comme cela arrive si souvent. On doit donc être surpris de cette note de M. Corpet : « Adr. Junius, Fr. Dousa et M. Schmidt écrivent *monstrificable:* » cette syncope est en effet nécessaire à la mesure. » Cette syncope n'est ni nécessaire ni même possible.

Le fr. 53 (51 G.) se lit dans le *codex Tornesii* exactement comme M. Corpet l'a fait imprimer :

Quod his intelligebar, posse haud paucos rettuli.

Il est certain que, dans Lucilius, *posse* était suivi d'un autre infinitif : mais Nonius, qui explique que *referre* a, entre autres significations, celle de *perferre, indicare*, comme dans ce vers de Virgile qu'il cite :

Referes ergo hæc et nuntius ibis
Pelidæ genitori,

n'avait pas besoin d'étendre plus loin sa citation : après les mots *quod his intelligebar*, le sens de *rettuli* ne pouvait plus être douteux. M. Gerlach s'est rendu coupable d'une témérité manifeste en changeant, là où aucun ensemble ne nous guide, le mot même qui est attesté par Nonius :

Quod is *intelligebat*, posse haud paucos REPRIMI.

C'est seulement lorsque l'on peut alléguer de puissants motifs qu'il est permis d'adopter une autre explication que celle du grammairien, qui avait sous les yeux l'ensemble que nous regrettons. Sous ce rapport il y aurait, par ci par là, de petites critiques à faire de la traduction de M. Corpet, qui quelquefois ne répond pas à l'ensemble que l'on doit supposer, d'après les paroles de ceux qui citent les fragments. Je ne mentionnerai que l'exemple qui se trouve ici sur mon chemin. Nonius dit : « *Proventum* etiam malarum rerum dici veteres volue- » runt, » et il s'appuie sur ce vers de Lucilius :

Deinde quæ adeo male me accipiunt, decimæ, et proveniunt male.

(Pour *dein*, j'ai mis *deinde*, qu'exige la mesure, et qui s'écrit *dein* dans les manuscrits.) M. Corpet traduit : « Ensuite, les » dîmes, qui me donnent tant de mal, *rentrent mal*, » au lieu de : *et qui augmentent d'une manière fâcheuse.*

Pour le fragment 57, la correction de Juste Lipse me paraît indubitable, ainsi qu'à M. Gerlach, qui l'a mise dans le texte sans faire aucune réserve :

Luporum exactorem Silvanum et fulguritarum arborum...

Il est très-regrettable que le substantif dont les derniers génitifs dépendent, ne nous soit pas parvenu : il aurait probablement enrichi nos connaissances en mythologie ou sur les rites latins. Des arbres foudroyés on coupait soigneusement les parties touchées par la foudre : Silvain était-il invoqué lors de cette expiation? Je croirais plutôt que quand l'arbre ne mourait pas, par suite de cette opération, et qu'il repoussait, on croyait en être redevable à ce dieu : de sorte qu'il pourrait manquer ici un mot comme *medicum, columen,* — mais, comme je l'ai dit, il est fâcheux que, faute d'un mot, une notion intéressante nous échappe. M. Corpet a reçu dans le texte et a traduit une conjecture malheureuse, à laquelle son auteur lui-même n'attachait pas de prix :

Luporum exactorem *malorum* et *fulguritorem* arborum.

« Celui qui pourchasse les loups féroces, et qui foudroie les arbres. »

Passerat avait imaginé *exsectorem*, en conservant, à ce qu'il paraît, *Malvanum* comme nom propre d'un homme *qui exsecabat lupos et arbores fulguritas* : cela serait bizarre; mais je me hâte de dire que Passerat ne donne pas l'explication de cette conjecture, consignée dans ses notes manuscrites (à la bibliothèque royale).

Au fragment 59, je trouve une conjecture de Mercier si heureuse, si spirituelle, que je m'étonne que les éditeurs de Lucilius ne se soient pas empressés de l'adopter :

Porro amici est bene præcipere, *Tusci* bene prædicere,

Tusci au lieu de *tueri*. Rien de plus vrai pour le fond, de plus beau pour la forme. C'est le devoir d'un ami de donner des bons conseils; si, en les suivant, on ne réussit pas, il ne faut point lui en faire un reproche : il sait conseiller, mais il ne sait pas prédire; ceci est le métier du devin étrusque. Eh bien! M. Gerlach ne mentionne pas même cette excellente conjecture; M. Corpet la laisse de côté, séduit par une mauvaise remarque de Wasse, et ce n'est pas le seul tour que le malheureux livre *de Senario* lui a joué. *Tusci* rétablit le vers; *tueri* le détruit : mais pourrait-on imaginer un assemblage de mots que Wasse n'eût pas su scander comme un vers?

Le fragment 61,

Conjugem infidamque (1), *flaticam* familiam, impuram domum,

est si facile à corriger, que j'ai presque honte de citer les conjectures auxquelles il a donné lieu; Dousa : *flacitam* (qui n'est pas latin); Adr. Junius : *conflaticam* (contraire à la langue et à la mesure); M. Gerlach : *flaccidam*, conjecture remplacée plus tard par *fœdatam*, l'une et l'autre violant la mesure. *Flaticam* est tout simplement *pathicam*, par le changement du P en F, dont le fragment suivant fournit un nouvel exemple.

On y lit (fr. 62) :

Nec minimo et prosferatur pax, quod Cassandram signo deripuit.

Quel mot latin que *prosferari!* Nonius l'explique par *impetrari*. Scaliger avait fait disparaître ce mot impossible; « mais (lui » objecte avec raison M. Corpet) cette correction ne s'accorde » plus avec le sens donné par Nonius au mot *prosferatur*. On » PEUT DONC conserver le texte tel qu'il est, etc. » Je ne sais pas si beaucoup de lecteurs auront été convaincus par un raisonnement de cette solidité : « Scaliger a fait une mauvaise correction : *donc* on peut conserver le texte tel qu'il est, et *prosferatur* est un mot latin. » Je passe sous silence les trois conjectures que l'on a faites; car il est évident que *prosferatur* n'est ni

(1) *Infidam*, sans *que*, est une faute de l'édition de M. Corpet.

plus ni moins que *prosperatur*. Plaute a dit : *Hanc tibi veniam prospero*, c'est-à-dire *veniam tibi prosperam largior*. On lit dans Tite Live cette invocation : *Uti populo Romano Quiritium vim victoriamque prosperetis*. Dans notre fragment les traces du vers sont trop peu distinctes pour que je cherche à le rétablir : je laisse donc ma conjecture en prose : — *Nec* MINIMUM PROSPERATUR, AJAX *quod Cassandram signo deripit;* c'est-à-dire : *Nec minima res prospera* (*nobis*) *contingit* ou (*a diis*) *impetratur*.

Si le mot *prosferari* porte, dans quelques dictionnaires, la marque du doute, il en est un autre, au fragment 69, qui n'est, dans aucun, accompagné d'une marque semblable, et qui pourtant n'est pas plus latin. On lit, dans les deux éditions, sans aucune remarque :

Hic cruciatur fame,
Frigore, illuvie, imbalnitie, *imperfundie*, incuria.

Qu'est-ce qu'*imperfundies?* Peut-on former *perfundies* de *perfundere?* — Pour dire de suite ce que c'est : Lucilius fait un *climax* descendant : *illuvies* est plus fort qu'*imbalnities; perfundi* l'est moins que *balneum;* Celse ordonne tantôt un bain en forme, tantôt seulement *perfundi*, une simple affusion; Lucilius, voulant donc dire que son homme n'usait jamais du *balneum*, que même il se passait d'une simple *perfusio*, forme un nouveau mot sur le modèle de *imbalnities :* ce mot ne peut être que *imperfundities*, et non *imperfundies*, qui ne rappellerait nullement son prototype *imbalnities*. Voyons maintenant le vers : nous trouverons qu'*imperfundities*, exigé par d'autres raisons, est le seul mot qui soit admis par la mesure :

Frígore, illuvie, ímbalnítie, impérfundítie, incúria.

LIVRE XXVII.

Le premier fragment de ce livre avait été toujours réimprimé d'après les fausses conjectures de Gifanius et de Dousa, dont on avait même fort libéralement augmenté les erreurs (1), jusqu'à M. Corpet, qui dit avec raison : « Je *rétablis* ce frag- » ment d'après Mercier et les meilleurs manuscrits. Gifanius » et Fr. Dousa l'ont corrigé sans l'éclaircir. » Voici com-

(1) Voy. la *Revue*, tome I, p. 102.

ment Mercier, et avec lui M. Corpet, arrangent ces vers :

In bonis porro est viris, si irati, seu cui propitii
Sunt dî, diutius eadem una maneant in sententia.
Nam cum benignitate sollicito propositos.

C'est là la leçon des manuscrits, qui n'a pas subi, de la part de Mercier, le moindre changement : les deux premiers vers sont à peu près irréprochables sous le rapport de la métrique : seulement le premier manque de la césure, qui, dans ce rhythme trochaïque, est observée avec une grande constance; le troisième vers tombe subitement dans le rhythme iambique. Je le laisse un moment de côté, puisqu'il n'a pas de sens. Outre le petit inconvénient de la césure manquante, il y en a un second plus grave, la coupe et le commencement d'un nouveau vers : *propitii* | *Sunt*. Cela ne se peut pas. Ensuite de quoi dépend le subjonctif *maneant?* On peut bien dire *impero maneant, necesse est maneant,* sans la particule *ut* : mais il est impossible de s'exprimer ainsi : *in bonis est viris, maneant,* au lieu de, *in bonis est viris* UT *maneant*. Ce sont deux objections fondées contre l'arrangement de Mercier : une troisième a été faite contre la leçon des manuscrits par M. Gerlach, dont je dois citer la note excellente : « In tanta varietate lectionum et conjecturarum » primum hoc certum est, propitios hoc loco *homines* dici ; No» nius enim hunc locum laudavit ut doceret propitios et *homi*» *nes* placatos a vetustate dici, non solum deos : lectio igitur » *dî*, quæ est in optimis codicibus, ferri non potest, ita ut *di* » delendum sit, quod haud dubie ex prima syllaba proximi vo» cabuli *diutius* originem duxit. »

Jusqu'ici je suis complétement de l'avis de M. Gerlach; mais je ne puis pas adopter les idées qu'il émet ensuite. Si l'on fait droit à ces deux observations rigoureuses, sur *maneant,* qui ne peut pas manquer de la particule *ut*, et sur *dii,* qui doit disparaître, ces vers entrent tout seuls dans le rhythme du senaire iambique :

In bonis porro est viris,
Si irati seu cui propitii sunt, diutius
Eadem UT una maneant in sententia.

On conviendra que *ut* a pu facilement se perdre avant le mot

una, et surtout entre *eadem una* qui se lient. J'aborde maintenant le dernier vers, auquel les anciennes corrections, celle de Gifanius,

Non cum benignitate sollicitarier proposito,

et celle de Denys Godefroy,

Nam cum benignitate sollicitudines proferunt oppositas,

n'apportent aucun secours ni pour le sens ni pour la mesure. Celle de M. Gerlach,

Nam cum benignitate *soliditas propositi est*,

produit un sens meilleur, si on considère le vers isolément : mais ce sens ne s'accorde pas avec ce que Lucilius vient de dire, *si* IRATI *seu cui propitii sunt*. M. Gerlach, par son observation sur le mot *dii*, avait indiqué une excellente route, mais il a négligé de la suivre jusqu'au bout. C'est en s'appuyant sur l'intention que Nonius a eue en citant ce passage, qu'il a découvert et démontré une faute grave du texte. Je reprends cette observation au point où l'a laissée M. Gerlach, et je me demande pourquoi Nonius a ajouté ce dernier vers. Le passage qu'il vient de mettre sous les yeux de ses lecteurs, a un sens complet, et prouve abondamment ce que le grammairien a voulu enseigner : *Propitios et homines placatos dici vetustas voluit*. Pourquoi alors a-t-il étendu plus loin sa citation? C'est que son mot se retrouvait dans ce vers, et, dès lors, il n'a pas voulu le négliger. *Propositos* n'est autre chose qu'une corruption de PROPITIOS. Voilà ce que je regarde comme indubitable : ce que je vais ajouter n'est que conjectural. Quoique le senaire iambique soit rare dans les fragments de Lucilius, il est difficile de douter des trois que je lui ai restitués plus haut : car il est impossible d'arranger ces mots en trochaïques septenaires ou en iambiques octonaires qui soient tolérables, sans y faire plusieurs changements. Mais en nous arrêtant (comme je crois qu'il le faut) aux senaires, nous devons en trouver aussi dans ces mots :

Nam cum benignitate *solicito* propitios

(car c'est ce que portent les manuscrits, et non *sollicito*). Il est facile de le trouver : on n'a qu'à retrancher la syllabe *ci*, et on aura un senaire irréprochable. Maintenant est-ce par un effet du hasard que nous avons à rayer précisément la syllabe *ci* ou *ti?* Je ne le crois pas : c'est par cette syllabe même, qu'un copiste aurait corrigé la faute faite dans le mot *propositos :* il aurait mis des points au-dessous des lettres *os* et *t*, et au-dessus la syllabe *ci* ou *ti*, de cette manière :

ci
Propositos,
. . .

pour faire lire *propicios* ou *propitios*. Cette correction peut avoir été rapportée au mot *solito* au lieu de l'être au mot *propositos* auquel elle était destinée. Toujours est-il que la syllabe *ci* ou *ti* est de trop dans ce vers qui, quant à la métrique, devient parfait, si l'on écrit

Nam cum benignitate *solita* propitios.

(*Permanere videas, etiamsi aliquid in eos pecces*) : tel est à peu près le sens que j'imagine et qui fait une suite rigoureuse à ce que Lucilius vient de dire dans les vers précédents. Nonius a pu, sans inconvénient, rompre ici sa citation déjà plus longue qu'il ne les fait ordinairement : il avait montré un second exemple du mot *propitius* qui se rapporte au mot *vir*, et son but était doublement atteint : la suite et la fin de la phrase ne *faisait rien à l'affaire*.

Au fragment 2, M. Corpet déclare donner « la leçon des manuscrits, » mais il ne la donne pas fidèlement :

Coquus non curat caudam insignem esse, *illa* dum pinguis siet :
Sic *animum amici* quærunt, rem parasiti ac divitias *avent*.

Les manuscrits ont *illam*, et *amici animum*, et *aut;* ce dernier mot n'ayant pas de sens à la fin de la phrase, Hadr. Junius l'a changé en *avent*. Tels qu'on vient de les lire, les deux vers sont des *iambici octonarii*, d'une allure un peu embarrassée, et l'un et l'autre sans la césure régulière de ce mètre au milieu du vers. *Illa* rapporté, comme le fait M. Corpet, à

cauda, ne va pas trop bien. Aussi M. Gerlach conserve-t-il *illam*, en disant : « Poeta de pisce nescio quo loqui videtur, ita » ut *illam*, quod ad antecedentia refertur, bene se habeat. » Mais il paraît que Lucilius soutenait, dans ce passage, une thèse morale : *amici animum quærunt, parasiti divitias*, et que, dès lors, cette comparaison : « comme le cuisinier regarde aux qualités intérieures de la pièce qu'il achète, et non pas à son apparence extérieure, » cette comparaison, dis-je, étant suffisamment précisée, dans les mots qui nous restent, ne pouvait guère s'étendre au delà de ce vers. Cependant, en lisant *caudam illam*, on est obligé de supposer que Lucilius avait parlé de cette queue ou de ce poisson dans le vers précédent, longueur fort peu probable dans l'ensemble que nous entrevoyons. Je pensais donc qu'il fallait chercher dans *esse illam* le nom même du poisson, et *squilla* (que l'on écrivait aussi *scilla*) se présentait naturellement, quand j'ai vu cette petite note de Dousa (p. 391, Hav.) : « fort. *squillæ, dum;* vel certe *suilla*, vel *hilla*. » Les deux dernières conjectures sont absurdes : quant à la première, le passage suivant de Juvénal prouvera que c'est la véritable leçon (*Sat.* V, v. 80 et suiv.) :

Aspice quam longo distendat pectore lancem,
Quæ fertur domino, *squilla*, et quibus undique septa
Asparagis, qua despiciat convivia CAUDA,
Quum venit excelsi manibus sublata ministri.

Voilà le homard qui regarde les autres plats du haut de sa — *queue!* On ne peut donc douter que Lucilius n'ait écrit, soit :

Coquu' non curat caudam insignem SQUILLÆ, dum pinguis siet

(sous-entendu *squilla*), soit :

Coquu' non curat caudam insignem, SQUILLA dum pinguis siet.

Je préfère la dernière leçon : cette manière de parler est plus choisie, et elle s'accorde avec la césure du vers trochaïque, qui tombe à la fin du mot *insignem* et marque ce petit repos.

Le vers suivant exige une petite transposition de mots, qui est toute donnée par les lois de la construction. Les Latins aiment à mettre des termes opposés l'un à côté de l'autre,

en quelque sorte *frontibus adversis*, surtout lorsqu'ils omettent la particule adversative. En faisant application de cette règle, la faute qui rend le vers *inscandable* disparaît :

Sic amici quærunt *animum, rem* parasiti ac divitias,

quærunt animum au lieu de *animum quærunt*. Reste après *divitias*, le mot *aut* sur l'origine duquel on peut avoir des opinions différentes; M. Gerlach le rejette, en disant : « *Aut*, » quod in fine legitur, nihil nisi variantem lectionem vocabuli » *ac* esse puto, quod transpositum fuit. » En effet, un manuscrit collationné par J. Lefèvre porte *ut* au lieu de *ac*, et un autre omet ce mot. Toujours est-il que la correction parfaite de ces vers, tels que je les donne, ne saurait être ébranlée par ces trois lettres évidemment déplacées.

FR. DÜBNER.

(*La suite au prochain numéro.*)

NOTULARUM IN PSEUDO-BABRIANA APPENDICULA.

IN PROOEMIUM I.

V. 1. Ionicum γενεὴ Attica Musa rejicit; quicquid dicant critici, qui patienter nimie mixtum loquendi genus tulerunt. Lege igitur γενεὰ — et mox similiter in v. 2. καλοῦσι δὴ χρυσῆν. Major difficultas inest in v. 5. ubi ms. τρίτη δ' ἀπ' αὐτῶν τῆς ἐγεννήθη χαλκέη. Sed et ex iis, utcunque depravatis, erui potest ἧς ὄνομ' ἐτέθη χαλκῆ. Fabulæ certe omnes, ubi formæ Ionicæ reperiuntur in Atticas non illico mutandæ, pro spuriis haberi debent; quod et indicat tam argumenti ordo præposterus, quam poeseos color penitus obfuscatus. Id etiam alii in fabb. 25, 73, 115, 123 quasi per transennam viderunt. Probe quidem scio reperiri χρυσέην in fab. 68, ubi casu felici codex Athous distichon servavit Vaticano codice omissum. Sed et ibi facile erat verba Socratis, quæ in animo habuit Pseudo-Plato in *Sisypho*, uti jam indicavi in vol. I, p. 193, restituere legendo p. 391. A.

Θεοῖς Ἀπόλλων ἔλεγε, μακρὰ τόξ' ἴσχων,
« Ἑκηβόλου[2] τίς πλεῖον οἶδε τοξεῦσαι[3]; »
ὁ Ζεὺς δ' ὅπλ' ἴσχων[4] ἔριν ἔδυνε[5] τῷ Φοίβῳ.
Ἑρμῆς δ' ἔσειεν Ἄρεος ἐν κυνῇ κλήρους
λαχὼν δ' ὁ Φοῖβος, χερσί τ' εὖ τὰ κύκλ' ὤσας[6]
τόξοιο, νευράν τ' ἐξέως ἀφεὶς πρῶτος,
τὸ βέλος ἔπηξεν ἐντὸς Ἑσπέρου κήπου·
ὁ Ζεὺς δὲ διαβὰς ταὐτὸ μέτρον ἑστήκει·
καὶ, « Ποῦ βάλοιμ' ἄν, φησὶν, οὐδ' ἔχων χώραν; »
τόξου δὲ νίκην ἔλαβε τόξα μηδ' ἕλξας[7].

Quæ vulgantur inter hæc Socraticâ Musâ indigna, ea nullo labore detexi et inserui digniora.

1. Nauseam movent τοξεύων et τοξεύσει repetita. Meum vero τόξ' ἴσχων indicat Apollinem non tendere arcum et sagittas, verum manu tenere.

2. Vulgatum οὐκ ἂν βάλοι manifesto ducit ad Homericum ἑκηβόλου.

3. Vulg. οὐδὲ τοξεύσει. Verum οὐδὲ τοξεύσει post οὐκ ἂν βάλοι esset plane vel tautologum vel τὸ ὕστερον πρότερον.

4. Vice ineptiarum δὲ παίζων — Jupiter etenim inter deos minime ludere solebat — reposui ὅπλ' ἴσχων : ubi ὅπλα sunt fulgura, propriæ Jovi sagittæ, et quam Solis radii, etiam magis ἑκήβολοι.

5. Vulg. ἠρίδαινε. Verbum est Ionicum. Atticæ linguæ norma postulat ἔριν ἔδυνε.

6. Vulg. χρυσέην τε κυκλώσας τόξοιο νευρὴν ὀξεως. — Verum licet Apollinis arcus possit aureus appellari, hic tamen aliquid significantius ad gestum sagittarii postulatur. Reposui igitur χεραί τ' εὖ τὰ κύκλ' ὥσας τόξοιο, νευράν τ' ὀξέως. — Simili fere ratione emendavi Soph. *Philoct.* 1054. legendo Ἐγώ θ', ὅς, οἶμαι, σοῦ κάκιον οὐδάμ' ἦν Τούτων κρατύνων· ὧδ' ἐπιθύνων χερὶ — vice μηδ' — quod frustra tueri conatur Wunder in ed. 2. advocato Platon. *Protagor.* p. 319. B. Sed ubi voces οὐ διδακτὸν εἶναι manifesto sunt interpretantis αὐτό. Pflugkius quoque in *Zeitschrift für die Alterthumswissenschaft* 1836. N° 30. citat. Eurip. *Androm.* 587, Δρᾶν εὖ, κακῶς δ' οὔ· μηδ' ἀποκτείνειν βίᾳ. At nesciebat iste omnium editorum ineptissimus legi debere μή τί γε κτείνειν — « nedum occidere. » Ad tuendum μηδὲ in Sophocleo nonnulla Pseudo-Metaphysica nectit, more suo, Peile ad *Cho.* 351. quæ rejicit, uti par fuit, Green in *A Grammar of the New Testament Dialect.* p. 116, nec tamen successu meliori proposuit ἠδ' Homericum, diu a me, Valckenaeri jussu, ab Atticâ scenâ expulsum ad *Eum.* 403. Quod si Wunderus — nam cæteros nihil moror — in memoriam revocasset Platonis verba in *Rep.* IV, p. 439. B: αἱ χεῖρες τὸ τόξον ἀπωθοῦνταί τε καὶ προσέλκονται — ἄλλη μὲν ἀπωθοῦσα, ἑτέρα δὲ προσαγομένη — illico vidisset fortasse verum esse ὧδ' — histrionis gestum indicaturum; neque leve sibi subsidium comparat ab eodem loco meum τόξ' ἕλξας pro τοξεύσας. Cætera minutiora non est cur attingam. Ad Proœmium redeo.

V. 2. Meum Ἀβρόνυχε parte aliquâ tuetur nomen Atticum Ἀβρώνυχος in Herodot. VIII, 21, ubi tamen ms. Par. et Valla Ἀβρώνιχος : quomodo legitur in Thucyd. I, 91, et Demosth. p. 1083. R.

V. 7. In Plutarcheo, quod citat Lobeckius ad Soph. *Aj.* 470 βέλτιόν ἐστιν ἅπαξ ἀποθανεῖν ἢ ἀεὶ προσδοκᾶν latet scenicum fragmentum — βέλτιον ἦν Ἅπαξ ἀποθανεῖν ἢ ' μὲ προσδοκᾷν ἀεί. Quod ad ἐς τρὶς, cf. Eurip. *Hippol.* 46. ἐς τρὶς εὔξασθαι.

V. 8. Meum ἄλογα tuetur Galen. in *Protrept.* p. 3, 29, 37, ed. Willet; unde in p. 29, τῶν ἀργήστων ζώων ἐλαττούμενοι Blomfieldus in *Mus. crit.* n° VI, p. 321, vult τῶν ἀλόγων. — Debuit potius τῶν ἀργῶς ζώντων.

V. 12. Tuendi βοτὰ causâ adde Pacuvianum Nerei repandirostrum incurvicervicum *pecus;* et Lucretianum « mutæque natantes Squamigerûm *pecudes.* »

V. 14. Adde Virgil. *G.* I, 127, « ipsaque tellus Omnia liberius nullo poscente ferebat. » Versum quidem male hic insertum esse statuit Weisius; nec tamen perspexit, quod et ipse prætervideram, legi debere πρὸς γεοῦχον vice γεωργόν: quia hominibus nulla esse poterat agricultura, quibus omnia per se tellus dabat. De vocibus in — οῦχος desinentibus Lexica consuli debent. Id unum moneo, quod in Lyrici fragmento apud Apollon. Dyscol. *de Syntaxi,* p. 142, 17. αὐτόν με πρώτιστα συνοικιστῆρα γαίας ἐσδέξεται μενοῦχον — Bekker voluit ἐσδέξαι τεμενοῦχον. Ibi olim ad Æsch. Suppl. 196, prætuli τριαινοῦχε. Perperam. Hodie malo ἄντομαι, Πρωτεῦ, γᾶς συνοικιστῆρ' Αἰγυπτίας ἐσδέξαι τεμενοῦχον. Fuit sermo Helenæ ad Protei statuam se convertentis. Nota est fabula de hoc argumento Euripidis, qui Stesichorum sequebatur.

V. 15. Huc respexit Plato in *Politic.* p. 272. B. οἱ τρόφιμοι τοῦ Κρόνου — διελέγοντο πρὸς ἀλλήλους καὶ τὰ θηρία μύθους, οἷοι δὴ τὰ νῦν περὶ αὐτῶν λέγονται.

V. 16. Hæc in animo habuit Galen. in *Protrept.* ss. 13. μάθοιτ' ἂν, εἰ διηγησαίμην τὸν μῦθον ἐκεῖνον, ὃν τῶν οὐκ ἀμούσων ἀνδρῶν τις ἐντείνας ἔπεσι διεσκεύασε: ubi ut id obiter te, lector, moneam, mea conjectura legentis δ' ἐν ἔπεσιν pro δὲ παισὶν in Prooemio altero egregie confirmatur: nam fabula omnis versu heroico fuit scripta, uti post alios perspexit Bergkius in *The Classical Museum*, n° VIII, p. 116, et relliquias Musæ Socraticæ paucas detexit; sed et plures poterat detegere vir ille perquam acutus, si voluisset rem altius meditando tractare. Galeni verba hodie ita se habent:

Ὅτι δὲ καὶ ἐν αὐτοῖς, οἷς ἀσκοῦσιν, οὐδενός εἰσιν ἄξιοι λόγου (οἱ ἀθλητοὶ), μάθοιτ' ἄν, εἰ διηγησαίμην τὸν μῦθον ἐκεῖνον, ὃν τῶν οὐκ ἀμούσων ἀνδρῶν τις, ἐντείνας ἔπεσι, διεσκεύασεν· ἔστιν δὲ οὗτος.

Εἰ Διὸς γνώμῃ πᾶσι τοῖς ζώοις ὁμόνοια καὶ κοινωνία γένοιτο πρὸς τὸν βίον, ὡς τὸν ἐν Ὀλυμπίᾳ, κήρυκα μὴ μόνον ἀνθρώπους τοὺς ἀγωνιουμένους καλεῖν, ἀλλὰ καὶ πᾶσιν ἐπιτρέπειν τοῖς ζώοις εἰς στάδιον ἥκειν ἓν, οὐδένα ἂν ἄνθρωπον οἶμαι στεφθήσεσθαι· ἐν μὲν γὰρ δολιχῷ ὑπέρτατος, φησὶν, ἔσται ὁ ἵππος· τὸ στάδιον δὲ ὁ λαγωὸς ἀποίσεται· ἐν δὲ διαύλῳ δορκὰς ἀριστεύσει, μερόπων δ' ἐναρίθμιος οὐδεὶς, ἐν ποσὶν, ὦ κοῦφοι ἀσκήτορες ἄθλιοι ἄνδρες· ἀλλ' οὐδὲ τῶν ἀφ' Ἡρακλέους τις ἐλέφαντος ἢ λέοντος ἰσχυρότερος ἂν φανείη· οἶμαι δὲ ὅτι καὶ ταῦρος πυγμῇ στεφθήσεται, καὶ ὄνος, φησὶ, λὰξ ὅτι, εἰ βούλεται, ἐρίσας -- αὐτὸν τὸν στέφανον οἴσεται· αὐτὰρ ἐν ἱστορίῃ πολυπείρῳ γράψεται ὄνος, ὅτι παγκράτιον νίκησε ποτ' ἄνδρας· εἰκοστὴ καὶ πρώτη Ὀλυμπιὰς ἦν ὅτ' ἐνίκα ὀγκήτης.

Hinc ipse nullo negotio eruere possum, quæ Socrates scripserat.

Εἰ Διὸς ἐν βουλῇ[1] τοῖς ζώοις πᾶσι γένοιτο
πρὸς βίον, ὡς πρὸς Ὀλύμπια, κήρυγμ' Ἴριδος[2] εἶναι,
« Ἴκετ'[3] ἐς ἓν στάδιον καὶ ἀγῶνας ἅμ' ἐνστήσασθε,
« πάντα γένη ζώων,' » οὐδ' εἷς στεφθήσεται ἀνδρῶν·
* ἐν[4] μὲν γὰρ δολιχῷ πανυπέρτατος ἔσσεται ἵππος·
* τὸ στάδιον[5] δὲ λαγωὸς ἀποίσεται· ἐν δὲ διαύλῳ
* δορκὰς ἀριστεύσει, μερόπων δ' ἐναρίθμιος οὐδ' εἷς
* ἐν ποσὶν, οὖ κούφων ἀσκήτορές εἰσιν ἀέθλων·
οὐδ' ἄρ' ἀφ' Ἡρακλέους τις ἀρείων ἢ ἐλέφαντος
εὔξεται[6] ἢὲ λέοντος ἐν ὀφθαλμοῖσι[7] φανῆναι·
καὶ ποσὶ λὰξ[8] ὄνος αὐτὸς, ὅταν βούληται, ἐρίσσας
εὖ πίτυος[9] στέφανόν γ' οἴμ', εἴσεται ἀντ' ἀνθρώπου·
καὶ γὰρ ἐν ἱστορίῃ πολύπειρος ἔγραψέ τις οὕτως·
« εἰκοστὴ[10] καὶ πρώτη Ὀλυμπιὰς ἦν ὅτ' ἐνίκα
« ὀγκώτης κάνθων καὶ παγκρατίου γέρας εἶχε. »

Quid de hoc Galeni loco alii sint judicaturi, neque scio neque cupio scire. Exinde colligi posse arbitror fabulas Æsopicas esse editas ἀνωνύμως. Etenim Galenus non scripsisset, opinor, οὐκ ἀμούσων ἀνδρῶν τις, neque, si novisset, scriptoris nomen reticuisset; unde concidit suspicio Bergkii fabulam hanc Xenophani tribuentis; qui tamen opportune citat ejusdem poetæ Eleg. 2, necnon fabulam Æsopicam apud Clem. Alex. T. v, p. 601, ed. Klotz.

Ἀλλ' εἰ τὰς χεῖράς γ' εἶχον βόες ἠὲ λέοντες
ἢ γράψαι χείρεσσιν ἢ ἔργα τελεῖν ἅπερ ἄνδρες,
καί κε θεῶν ἰδέας ἔγραφον καὶ σώματ' ἐποίουν.

ubi miror equidem Bergkio non displicuisse χείρεσσιν ita post χεῖρας repetitum, neque vidisse legi debere Ἢ γράπτ' εἰν ὀνύχεσσι. — Quod ad voces attinet vel insertas vel emendatas non est cur omnes attingam; nonnullas memoratu digniores satis erit indicare simul et tueri.

1. Vice γνώμῃ prætuli βουλῇ memor Homerici Διὸς — βουλὴ in Il. A. 3. Sed et γνώμη tueri videtur Æsch. *Prom.* 1039. Verum ibi restitui ῥώμην.

2. Mentio Iridis in tali re solennis erat. Cf. fab. 72. Ἶρις — κῆρυξ. Quod si præco humanum ad genus solum mitteretur, Mercurius suo munere fungeretur. Cf. fabulam apud Julianum in *Cæsar.* p. 25, ed. Pet. Ἑρμῆς δ' ἐκήρυττεν· Ἄρχου μὲν ἀγώνων καλλίστων Ἄθλων ταμίας· καιρὸς δὲ καλεῖ Μηκέτι μέλλειν· ἀλλὰ κλύοντες Τὴν ἡμετέραν κήρυκα βοάν : ubi propter metrum reposui ἀλλὰ κλύοντες pro ἀλλ' ἀκούοντες : et similiter propter sensum legi debet in Luciani *Demonact.* ss. 65. Λήγω μὲν ἀγώνων καλλίστων Ἄθλων ταμίας· καιρὸς δὲ καλεῖ Μηκέτι μέλλειν — loco Λήγει μὲν ἀγὼν τῶν.

3. Homericum est ἵκετε pro ἥκετε. Contra vero in Æsch. Suppl. 172. ἵκετε inepte tuita est Wellaueri schola, frustra advocato Æschyl. *Ætn.* Fr. apud Macrob. *Saturn.* v. 19, quod primus redintegravi in diario anglice scripto *The Surplice*, n° 17, p. 248, legendo:

Α. τί δῆτ' ἀθανάτοις ὄνομα θήσονται βροτοί;
Β. σεμνοὺς Παληκοὺς Ζεύς σφ' ἐφίεται καλεῖν.
Α. ἦ καὶ Παληκῶν εὐλόγως μενεῖ φάτις;
Β. πάλιν γὰρ ἥξουσ' ἐκ σκότους τόδ' εἰς φάος.

4. Versus asterisco notatos detexerunt Kœhler et Bergk.

5. Ad hunc vel similem locum referri potest gl. Hesych.

Στάδιον τέλειον βραβεῖον, ἐπινίκιος δόξα.

6. Εὔξεται — φανῆναι est Homerici ad modulum εὔχεται εἶναι. — Cujus ope legi debet in Æsch. *Suppl.* 267. Εἶν' εὐχόμεσθα vice Ἐξευχόμεσθα. Id sero nimis perspexi.

7. Hic quoque Homericum ἐν ὀφθαλμοῖσι reposui memor eorum, quæ scripsit Porson ad *Orest.* 1018.

8. Feliciter ποδὶ λὰξ πατήσῃς in Æsch. *Eum.* 529, restituit H. Stephanus. Locis a me citatis adde Platon. *Legg.* IV, p. 714. A. καταπατήσας — τοὺς νόμους (quo respexit Julian in *Misopogon.* οὗτος — τοὺς νόμους κατεπάτησε) et Joseph. p. 1188, 30. κατεπατεῖτο πᾶς αὐτοῖς θεσμοῖς ἀνθρώπων. Pausan. VIII, 7. ὅρκους θεῶν κατεπάτησαν ἀεί. Incert. apud Suid. in παρ' οὐδὲν θέμενος. — Τὰς σπονδὰς πατήσας καὶ τοὺς ὅρκους παρ' οὐδὲν θέμενος Ἀλέξανδρος Πελοπίδαν καθείρξας ἐφρούρει: et Arriani in Δεξιός, Μάννον, et Πατήσας. Wellaueri tamen grex ἀτίσῃς sequitur. Nesciebat ergo me diu metrum restituisse legendo ὤπασεν in strophico vice ὤπασε.

9. Plane ineptum est αὐτὸν τὸν στέφανον. Reposui εὖ πίτυος στέφανον. Citat H. Stephanus Plutarch. in *Sympos.* V. ἐστεφάνουν τῇ πίτυϊ τοὺς Ἴσθμια νικῶντας. Igitur Asinus, sicut Satyrus, ἐστεφανωμένος πίτυος στεφάνῳ apud Athenæum. De Asino victore vid. Pausan. VI, 15, et de Apro Suid. in Κλεόμαχος.

10. Commemoratur in fabula Olympias vicesima prima; quia reapse nihil pro certo cognitum erat de temporibus adeo vetustis. Socrates igitur historicis irridebat, utpote rerum ignaris earum, quas narrare solebant pudore omni deposito.

Quod ad fabulæ argumentum conferri meretur fragmentum Incerti apud Suid. in Νεῖν — ὥσπερ γὰρ οἱ ὄρνιθες ἵπτασθαι καὶ νεῖν ἰχθύες αἵ τε ἔλαφοι θεῖν ἐπιπεφύκασιν, οὐδὲ τοῦ διδαχθῆναι ἐπιπροσδέονται. Hactenus de fabula apud Galenum; ad Pseudo-Babriana redeo.

V. 19-21. Tristichon, quo proœmium clauditur, pro Spurio habet Weisius. Etenim criticorum, qui nunc sunt, sapientia prima est ea, quæ quis corrigere nequiverit, abjudicare.

V. 21. Ms. θηλάσαι: quod Fixius frustra tueri conatur advocato Theocrit. Id. III, 16. Lachmann et Meinek. θηλύνας: unde nihil lucramur nisi metaphoram confusam; ecquis enim τὸ πικρὸν θηλύνειν dicitur? Dübner vero proxime ἀφηδύνας. Reposui ἐφηδῦναι.

IN PROŒMIUM II.

V. 2. Syrus ille, cujus in honorem fuit monumentum in

Museo Attico erectum, teste Pausania I, 25, erat, ni fallor, is, qui fingitur fabulas invenisse.

V. 4. Nunc demum intelligitur Plutarch. *de Aud. Poet.*, II, p. 16. C. τοὺς Αἰσώπου τοῖς ἔπεσι μύθους ἐνήρμοζεν. Nam ἔπος est versus epicus, uti patet — Plutarch. *Solon.* I, p. 80. A. τοὺς νόμους — εἰς ἔπος ἐξενεγκεῖν.

V. 5. Frustra V. V. DD. Αἰϑυσσῖνος : qui fuit populus prope Colchos, teste Steph. Byz. in voce ipsa et in Κύτα.

V. 10. Per γρίφοις — ὁμοίας· tangit Socrates fabulas a Pythagoreis fictas, qui δι' αἰνιγμάτων ἐδίδασκον, uti liquet e notis ad Pseudo-Platon. *Alcibiad.* II, p. 147. B. ubi allegare debui Platon. *Protag.* p. 316. B. Philon. Jud. p. I. Ælian. *V. H.* XIV, 15. Pausan. VIII, 8. Simplic. in Arist. *Categ.* A. p. Johan. Philopon. in Aristot. *Metaphys. Magn.* ss. 6. Olympiodor. apud Cousin. in *Le Journal des Savants*, 1832, p. 523, et Phædr. *Fab. Nov.* VII. Macrob. I, 2.

V. 13. Sunt qui μυθιάζομαι fortasse tueantur ope φροιμιάζομαι. Verum tunc debebat esse μυθίον — quod nusquam legitur. Meum μῦθον ᾄσομαι est unice verum. Non ᾄσω, verum ᾄσομαι est legitimum futurum. Id nesciebat Bothius, qui ᾄσω intulit in *Rhes.* 927, a Boissonadio castigatus ad fab. XI.

V. 15. De Bellerophonte in terram dejecto dicere supersedeo. Horatiana vel pueri didicerunt. His demum scriptis mihi in manus venit Dübneri ad Jacobsium epistola gratulatoria; ubi lætus intellexi eum perspicere Pseudo-Babriana nuper reperta recensionem Æsopicorum minus plenam hic illic exhibere. Verum non perspexit ipsissima Socratis verba facillime posse erui e fabulis inter se collatis; quomodo ipse feceram olim in *The Classical Journal*, n°s 49 et 50, et nuperrime in hoc ipso libro. Sed et longe plura poteram proferre; e quibus non nisi unum seligam; ubi fabulæ veneres omnes periissent penitus, nisi casu quodam felici adhuc inter recensiones tres sermone pedestri fuissent servatæ; e quibus unam primus in lucem protulit editor Mediolanensis; alteram e ms. Par. Rochefort. in *Notices et Extr. des mss.* t. II, p. 687. tertiam De Furia e ms. Flor.; quartam denique e ms. Athoo Menas:

Δεῖπνόν τις ἡτοίμαζε τοῖς φίλοις λαμπρόν·

κύων δ' ὁ τούτου κυνὶ φίλῳ ξυναντήσας
ἔλθεῖν πρὸς αὐτὸν ἐπὶ τὸ δεῖπνον ἠρώτα·
ὁ δ' ἐπιχαρὴς προσῆλθ', ἐκεῖνό θ' ἕστηκε
βλέπων τὸ λιπαρὸν, ἐν δὲ καρδίᾳ βάζων· 5
« Βαβαὶ, πόσ' ἐν χαρᾷ κάλ' ἔσχ' ἔμ' ἐξαίφνης;
« ἀπολαύσομαι ᾽γωγ' ἄχρι κόρου δεδειπνηκὼς,
« ὥστ' αὔριόν με μηδαμῆ τι πεινῆσαι. »
ταῦτα καθ' ἑαυτὸν ἅμα λέγοντος, ἅμα κέρκον
σείοντος, ὡς δή τινα φίλων ἀθρήσαντος, 10
κἀν τῷπτανείῳ περιπολοῦντος, ὀργισθεὶς
ὁ μάγειρος, ὡς νιν εἶδεν ὧδε κἀκεῖσ' αὖ
οὐρὰν περιστρέφοντα, τοῦ σκέλους ἄρας
ἐκ τῶν θυρῶν ἐσφενδόνησε παραχρῆμα·
ὁ δὲ κατιὼν ἀπῆε μέγα βοῶν « αὖ αὖ. » 15
κυνῶν δέ τις τῶν καθ' ὁδὸν ἣν ξυναντήσας,
καὶ, « πῶς σέ γ' εἱστίαχ' ὁ φίλος », ἐπηρώτα·
ὁ δ' εἶπε, « πολλῇ τῇ τρυφῇ καρανισθεὶς,
οὐκ οἶδα τὴν ὁδὸν, δὶ ἥνπερ ἐξῆλθον. »

Si quis nasutus hanc meam recensionem cum Pseudo-Babrianâ conferat, fatebitur, opinor, carbones pro thesauro quod aiunt, Minoidem e monte Athoo importasse; et ne quis forte suspicetur versus mehercle suavissimos et voces curiosâ felicitate scriptas de meo ipsius cerebello profluxisse, fontem unde hauserim indicabo.

V. 1. Med. Fl. ἡτοίμαζε δεῖπνον, ἑστιάσων τινὰ τῶν φίλων.

V. 2. Hic omnis exstat in Pseudo-Babr.

V. 3. H. v. servavit Suid. in Ἠρώτα.

V. 4-6. Fl. ὁ δὲ προσελθὼν χαίρων ἵστατο, βλέπων τὸ μέγα ἐκεῖνο δεῖπνον βοῶν ἐν τῇ καρδίᾳ Βαβαὶ, πόση με χαρὰ ἄρτι κατέσχεν — ἐξαπίνης· —

V. 7. Med. Fl. τραφήσομαί τε γὰρ καὶ εἰς κόρον δειπνήσω. Sed Atticorum est ἀπολαύσομαι ᾽γωγε, uti patet ex Aristoph. Αυ. 177. Ἀπολαύσομαι ᾽γωγ', εἰ διαστραφήσομαι· ubi vulgatur τι δ'· at mss. 2. omittunt τι, et unus legit γ' — Suid. servavit ἄχρι κόρου.

V. 8. Med. ὥστε με αὔριον μηδαμῆ γε πεινῆσαι.

V. 9. Med. ταῦτα καθ' ἑαυτὸν λέγοντος τοῦ κυνὸς καὶ ἅμα σείοντος τὴν κέρκον ὡς δὴ εἰς τὸν φίλον θαρροῦντος — Fl. καθορῶν εἰς τὸν φίλον — Inde erui ὡς δή τινα φίλων ἀθρήσαντος.

V. 11. Par. ἐν τῷ ὀπτανείῳ περιπολοῦντος. — De meo addidi ὀργισθεὶς. —

V. 12. Med. ὁ μάγειρος, ὡς εἶδε τοῦτον ὧδε κἀκεῖσε τὴν κέρκον (Fl. οὐρὰν) περιστρέφοντα.

V. 13. Pseudo-Babr. τοῦ σκέλους ἄρας.

V. 14. Egregie Par. ἐσφενδόνησε pro ἔρριψε. In Pseudo-Babr. ἐκτὸς ἐξέρριψε τοῦ τοίχου tam in metrum, quam linguam peccatur.

V. 15. Fl. ὁ δὲ κατιὼν ἀπῄει μεγάλως ἀνακράζων : ubi latet caninum αὖ αὖ κράζων, uti patet ex Aristoph. *Vesp.* 903.

V. 16. Med. Fl. τίς δὲ κυνῶν τῶν καθ' ὁδὸν αὐτῷ συναντώντων ἐπηρώτα.

V. 18. Med. Fl. πῶς ἐδείπνησας ὦ φίλε.

V. 19. Med. ἐκ τῆς πολλῆς πόσεως μεθυσθεὶς. — At Par. vero propius τῇ τρυφῇ καρωθεὶς· unde propter lusum erui καρανισθεὶς. —

V. 20. Med. οὐδὲ τὴν ὁδὸν ὅθεν ἐξῆλθον οἶδα.

Luculento satis, ut opinor, exemplo demonstravi, quid quivis sana mente præditus, et mediocriter Græce doctus, neque metri Choliambici rudis facere potuerit ad fabulas pretii, mehercle, non exigui eruendas e sordibus, ubi nunc modo non sepultæ jacent. Sed et aliis, ubi parte aliquâ vivit adhuc Musæ Atticæ commissa mens Socratis sententiosa, medicam manum admovere possum, licet de salute jam Viri Docti desperaverint. Hodie vero ultra fabulam primam progredi nolo. Legi igitur debet.

« μεῖνον, » εἶπεν, « οὐ[1] σπεύδω, »
Ἄνθρωπος αὐτῷ, « μηδ' ἐπελπίσῃς νίκῃ·
τῷ δ' ἀγγέλῳ μου πρῶτον ἐντυχὼν, γνώσει,
τίς ὢν τί ποιῶ σ' αὐτός[2]· » εἶτ' ἐτόξευεν[3],
μακρὸν[4] διαστάς· χὠ μὲν οἰστὸς ἐνεχρίμφθη[5]
βλέποντος ἀγρίως λογάσιν[6]· ὁ δὲ Λέων, δεύσας
οὐρὰν, ἔφευγεν[7] ἐς νάπας ἐρημαίας·
τούτου δ' Ἀλώπηξ οὐκ ἄπωθεν εἱστήκει·
ταύτῃ[8] δὲ θαρσεῖν καὶ μένειν κελευούσῃ
« οὐ μὴ πλάναις σαῖς, » φησ', « ἄνουν γ' ἐμ' ἱδρύσεις[9]
ὅστις[10] γὰρ οὕτω φοβερὸν ἄγγελον πέμπῃ,
βὰς αὐτὸς ἐς δὶς πικρὸς εἶσι, γίγνωσκ' εὖ. »

1. Vulg. μεῖνον εἶπε μὴ σπεῦδε Ἄνθρωπος. Verum non erat, cur

Homo diceret Leoni — μεῖνον, μὴ σπεῦδε — quasi bestia fugam esset meditatura. Quando fortius ex ore Hominis venit — μεῖνον, οἷ σπεύδω. —

2. Vulg. τί σοι ποιητόν ἐστι. At istud ἐστι salvâ Græcitate γνώσει sequi non potest. Restitui τίς ὢν τί ποιῶ σ' αὐτός. Ibi ποιῶ (subjunctiv.) cum duplici accusativo, ut solet, jungitur.

3. Vulg. εἶτα τοξεύει. Præsens in tali loco stare non potest.

4. Vulg. μικρὸν διαστάς. Sed leonem e longinquo sagittarius erat adorturus.

5. Vulg. ἐκρύφθη. At intra viscera si sagitta absconderetur, leo proculdubio procubuisset exanimis. Restitui igitur ἐνεχρίμφθη.

6. Vulgo λέοντος ὑγραῖς χολάσιν. Verum licet χολάσιν aliquatenus se tueri possit, tamen λέοντος — λέων ita repeti nequeunt. Prætuli igitur βλέποντος ἀγρίως λογάσιν, intuentis sæviter luminibus — memor Callimachei Αὐγάζειν καθαραῖς οὐ δύναται λογάσιν feliciter restituti pro λοχάσιν a Blomfieldo ad S. Th. 664.

7. Vulg. δείσας ὥρμησε φεύγειν. Probe scio fabulas prosarias bis exhibere ὥρμησε φεύγειν. Verum suspicor Socratem facetius quid scripsisse — δείσας Οὐρὰν ἔφευγε. Nam timidi ὀρρωδεῖν, i. e. ὄρρῳ ἰδίειν, solent. Cf. Aristoph. *Plut.* 693. Ὑπὸ τοῦ δέους βδέουσα. *Nub.* 259. οὕτως αὐτὰς τετρεμαίνω καὶ πεφόβημαι, κεἰ θέμις ἐστὶν νῦν ἰδίω, κεἰ μὴ θέμις ἐστὶ, χεσείω. *Ach.* 350. Ὑπὸ τοῦ δέους — ὁ λάρκος ἐπετίλησε. *Eccl.* 1053. Αὐτοῦ τι δρῶντα πυῤῥὸν ὄψει μ' αὐτίκα Ὑπὸ τοῦ δέους. *Eq.* 896. Οὐ γὰρ τόθ' ὑμεῖς, βδεόμενοι δήπου 'γένεσθε πυῤῥοί. Hac occasione corrigam *Ran.* 482. Οὗτος, τί δέδρακας; Ἐγκέχοδα· κάλει θεόν — legendo — Ἐγκέχοδ'. Οὐ καλεῖς θύον — ope dictionis οὐ λιβάνωτον γὰρ βδέω in *Plut.* 703. Redde — Non thus vocabis. Sed maxime opportunus est locus in *Ran.* 239. ὁ πρωκτὸς ἰδίει.

V. 8. Vulg. ταύτης — κελευούσης. Hoc stare quidem potest. Sed simplicior est syntaxis — ταύτῃ — κελευούσῃ — adeo ut dativus de φησὶ pendeat.

V. 9. Vulg. Οὔ με πλανήσεις, φησὶν, οὐδ' ἐνεδρεύσεις. Ista vix capio. Poteram vero Οὐ μὴ πλάναις σαῖς, φησ', ἄνουν γ' ἔμ' ἱδρύσεις. Hesych. πλάνη· ἀπάτη. Vulgatum tamen videtur tueri fab. 75, v. 6. Οὐκ ἐξαπατῶ σε φησὶν, οὐδ' ἐνεδρεύω. Sed et istum, in paraphrasi fab. 192 Cor. omissum pro spurio habet Dübner.

V. 10. Vulg. ὅπου : quod agnoscunt mss. 2. in fab. pros. Sed

res hic agitur minime de loco, verum de persona. Reposui igitur Ὅστις — πέμπῃ, subaudito ἄν.

V. 11. Vulg. πῶς αὐτὸς ἤδη πικρός ἐστι γιγνώσκω. At Græce dici nequit γιγνώσκω πῶς ἐστι. — Sana ratio postulat — βὰς αὐτὸς ἐς δὶς πικρὸς εἶσι, γίγνωσκ' εὖ. De formula ἐς δὶς jam dixi ad Proœm. I.

Ex meis hisce Notulis facile intelligetur inter Pseudo-Babriana inesse haud pauca, unde quis ingenii simul et doctrinæ laudem sibi comparare potuerit sanando ulcera, quæ nemo doctorum vidit. Adeo verum est vetus illud dictum:

Οὕτως αὐτοῖς ἀταλαιπώρως ἡ ποίησις διέκειτο.

G. Burges.

MISCELLANEA.

I.

LE RHÉTEUR CÉPHÉNIDES.

Dans le quatrième livre de la *Rhétorique de Philodème*, restitué par M. Gros, on lit à la page 10 (col. v du papyrus) : Ὥστε νῦν τούτους μάλιστα τῶν λοιπῶν ὀρθοεπεῖν, καὶ τὸ λέγειν εἰκῆ διαιρετῶς φεύγειν, καὶ ἀπρεπὲς μάλα, Κηφηνίδου τάχιστα διορθοῦντος, μόνον χάριν οὐκ ἀποδεδωκέναι τὸν καλούμενον σοφόν. Ce qui est ainsi traduit en latin : « *Inde etiam nunc efficitur ut viri eruditi præ reliquis omnibus recte eloquantur, temere dicere fugiant, atque indecorum admodum esse videatur, si rem Cephenides adducere citissime ad perfectionem sciat, huic illum solum quem sapientem vocant gratias non retulisse.* »

Quand on a lu ce passage, on se demande, entre autres choses, quel est ce Céphénides, personnage complétement inconnu. La formation même de son nom est étrange; car on s'attendrait plutôt à Κηφήνιος qu'à Κηφηνίδης.

M. Gros nous apprend, dans sa note (p. 110), que le papyrus porte KAICIN, et que c'est par conjecture qu'il a transformé καισιν en Κηφηνίδου. Puis il ajoute, sur ce personnage, la notice suivante : « *Cephenidis sophistæ vel rhetoris mentionem habes apud Nostrum in Rhetoric. Neapoli edita, ann.* 1835, *col.* VI, *v.* 17, 18, » et cette note de l'éditeur de Naples : « *Quis iste Cephenides vel Cephenedes sophista fuerit, ob scriptorum silentium nobis* [sic] *latet; ceterum parum honorifice eum Auctor nominat, ut propterea non magni nominis rhetor fuisse videatur.* » Cette raison (pour le dire en passant) n'est pas solide, et elle compromettrait fort peu la réputation de Céphénides, si Céphénides avait une réputation à perdre. Il n'est en effet pas rare de voir Philodème traiter avec mépris des hommes dont la renommée est bien établie.

Mais faut-il ou ne faut-il pas enregistrer Céphénides dans le catalogue des rhéteurs grecs? peut-on lui accorder un lais-

sez-passer pour entrer dans une nouvelle édition de la Bibliothèque grecque de Fabricius ?

La conjecture que M. Gros a admise résolûment dans le texte paraîtra peut-être à ses lecteurs quelque peu hasardée : quant à moi, il me semble que M. Gros a fait ici plus qu'une conjecture : ce n'est que par une véritable *création* qu'il a pu trouver Κηφηνίδου dans καισιν. Cependant, quelque prix que je sois disposé à accorder aux inspirations de M. Gros sur le terrain de la rhétorique grecque, qu'il cultive depuis plus de vingt ans, je pense qu'une question d'histoire nous impose l'obligation de sonder un peu les preuves matérielles. Or, voici le passage de la *Rhétorique de Philodème* invoqué par M. Gros : « *Primum quidem non videmur optimo jure Rhetorica indigere, si* » *minime divites evadamus. Deinde multo melius est divitiis spo-* » *liari et paupertatem sectari, si nequeunt illæ aliter servari quam* » *Rhetoricæ operam dare, totamque vitam in ejus artis exercita-* » *tione traducere. Profecto præter* CEPHENIDEN *divitem, sic ditan-* » *tur sycophantæ tantummodo, et fraudatores et meretrices...* » Telle est la traduction de Antonio Octaviani, dont j'omets la restitution grecque pour ne pas avoir à transcrire trois fois le texte que voici, accompagné d'une autre restitution :

σ . . σπρωτονμε . ουνσ (?)
α . . μηπλουτωμ . . ουκε
οικαμενκατατονλογον
προσδεησεσθαιτησρη
τορικησ επε . . αδεπο
λυβελτιοναφαιρεθη
ναιτονπλουτονωμωι
πι . . ερουνταπενιασ
ειμηδυνατον . λλως
ειηφυλαττειναυτονη
καταμελετησαι . . η . .
. ικηνκαιδιατεινεινο(?)
λον . . . βιονρητορευ
οντ . . πλην . . . ενκη
φην . δης πλουσιοσου
τωσσυκοφαντα . . προσ
οδοσ . . ονονεστιναλ . .
καιδο . . κοισκαιχαμα . .
παισκαι . . . . . κα . . . .

. . . . Πρῶτον μὲν οὖν ἐ-
ὰν μὴ πλουτῶμεν, οὐκ ἐ-
οίκαμεν κατὰ τὸν λόγον
προσδεήσεσθαι τῆς ῥη-
τορικῆς. Ἔπειτα δὲ πο-
λὺ βέλτιον ἀφαιρεθῆ-
ναι τὸν πλοῦτον ὀλίγῳ
προτεροῦντα πενίας,
εἰ μὴ δυνατὸν ἄλλως
εἴη φυλάττειν αὐτὸν ἢ
καταμελετῆσαι ῥητο-
ρικὴν καὶ διατείνειν ὅ-
λον τὸν βίον ῥητορεύ-
οντα. Πλὴν ὁ μὲν κη-
φηνώδης πλούσιος οὐ
τοῖς συκοφάνταις πρόσ-
οδος μόνον ἐστὶν, ἀλλὰ
καὶ δούλοις καὶ χαμαιτύ-
παις καὶ . . . . . .

On peut voir chez M. Gros, à la page 222, ce qui, dans ces restitutions, appartient à Antonio Octaviani. Voici la traduction du passage : « Si donc nous ne sommes pas riches, il ré-
» sulte de notre raisonnement que nous n'avons pas besoin
» de la rhétorique ; et si nous le sommes, il vaut beaucoup
» mieux de perdre des richesses, qui l'emportent peu sur la
» pauvreté, s'il n'est pas possible de les conserver autrement
» que par l'étude de la rhétorique et en passant toute sa vie à
» s'exercer dans l'art de parler. D'ailleurs (πλήν) le riche *igno-*
» *rant et lâche* (κηφηνώδης) n'est pas seulement exploité par les
» sycophantes [contre lesquels la rhétorique pourrait le garan-
» tir] ; il l'est aussi par ses esclaves, par les courtisanes, et .... »

Je n'ai pas besoin d'expliquer la portée du raisonnement de Philodème ; elle est toute donnée par les termes de ce fragment. Κηφηνώδης vient de κηφήν, *fucus* ; c'est l'*ignavum pecus* de Virgile. On connaît ce passage de Platon, dans le huitième livre de la *République :* Ὡς ἐν κηρίῳ κηφὴν ἐγγίγνεται, σμήνους νόσημα, οὕτω καὶ τὸν τοιοῦτον ἐν οἰκίᾳ κηφῆνα ἐγγίγνεσθαι, νόσημα πόλεως, et plus loin, en développant cette idée, il parle des κηφηνώδεις ἐπιθυμίαι qui s'engendrent dans l'âme διὰ τὴν ἀπαιδευσίαν (page 554, B). Il est donc évident que Philodème a dit ὁ κηφηνώδης πλούσιος à peu près dans le sens d'ἀπαίδευτος.

Voici donc l'extrait de naissance que le rhéteur Céphénides peut exhiber : l'éditeur de Naples a mis un *ι* où il fallait mettre un ω. On jugera si M. Gros a adopté, en lui, un enfant viable.

II.

MÉNANDRE ET PHILÉMON.

On sait que les fragments tirés de la *Comparaison de Ménandre avec Philémon*, publiée par Rutgersius, sont excessivement altérés. Non-seulement les copistes y ont fait de nombreuses fautes : on a encore, au moyen âge, *volontairement* changé des expressions et des vers pour les adapter au goût du temps. Le manuscrit 1773 de la Bibliothèque royale, qui contient une partie de cette *Comparaison*, n'est pas, pour le fond, meilleur que celui de Rutgers : cependant on y trouve

quelques leçons et quelques vers qu'il est utile de porter à la connaissance des savants. Je suis le numérotage de M. Meineke, qui a été aussi maintenu dans l'extrait que l'on a fait de la première édition de l'excellent ouvrage de ce critique pour la Collection Didot.

Fragmenta incerta 150, le ms. ἐλεύθερος. — 153, le ms. donne un vers de plus:

Μέλλων τι πράττειν μὴ προείπῃς μηδενί·
Τὰ γὰρ τισὶν λεχθέντα καὶ μὴ γενόμενα
Εἴωθε πλείστων (sic),

peut-être, pour εἴωθε πλεῖστον ζημιοῦν; mais M. Meineke trouvera mieux ce qu'il faut lire. — 158, le ms.: προσφέρεις, mieux que προσφορεῖς. — 160, le même: ὀνειδίσῃς, restitué par M. Meineke. — 176, le ms.:

Κἂν μυρίων γῆς κύριος πηχῶν ἔσῃ,

leçon favorable au texte de M. Meineke, dont une autre conjecture, au fr. 181, est pleinement confirmée par le ms.:

Αὐτὸς (sic) πέφυκε τοῦ γέλωτος κατάγελως.

Philemonis fragmenta incerta. Au n. 25 le manuscrit ajoute ce sixième vers:

Ψυχῆς πόνος γὰρ ὑπὸ λόγου κουφίζεται.

(Il y a ψ. γὰρ πόνος dans le ms.) — Après le vers 2 du fragm. 37, on lit dans le même manuscrit: ἀπὸ τοῦ πάλαι πλάσαντος τὸ ἀνθρώπινον γένος· ἴσην δὲ πάντων διάθεσεν (*sic*) τοῦ σώματος ἐποίησεν ὄντως ὡς ἐλεύθερον γένος. Ἐλευθέρους οὖν ἅπαντας ἐποίησε τῇ φύσει· δοῦλον τὲ μετεποίησεν ἡ πλεονεξία. Ce qui donne à peu près ces vers:

Φύσει γὰρ οὐδεὶς δοῦλος ἐγενήθη ποτὲ
Ἀπὸ τοῦ πάλαι πλάσαντος ἀνθρώπων γένος.
Ἴσην δὲ πάντων διάθεσιν τοῦ σώματος
Ἐποίησεν οὗτος ὡς ἐλευθέρου γένους.
Ἐλευθέρους ἐποίησε πάντας τῇ φύσει,
Δοῦλον δὲ μετεποίησεν ἡ πλεονεξία.

— Le fr. 73 est écrit tel que M. Meineke l'a donné, en partie d'après Hugo Grotius. — 80, le ms. : στεφάνους. — 81, le ms. : Ἐὰν γὰρ μέχρι νεφῶν. — 82, au vers 1, le ms. omet καί, rayé par Heinsius. Je préférerais,

Θάνατον φυγὼν μὴ λέγ' ὅτι φεύξομαι πάλιν.

III.

SIBYLLINA.

Un manuscrit fort remarquable de la Bibliothèque royale (n° 2875), qui, entre autres choses, donne du drame intitulé Χριστὸς Πάσχων un texte infiniment supérieur à celui qui est imprimé, renferme une série de *gloses perpétuelles*, de ἑρμηνεῖαι κατὰ λέξιν, sans les textes qu'elles expliquent. On peut pourtant, grâce au système minutieux de cette interprétation, retrouver ces textes presque en entier : on les retrouverait même dans toute leur intégrité, si le copiste ne s'était si souvent troublé et s'il n'avait fait de si fréquentes omissions, comme on va le voir.

Folio 121 on lit : Οὗτος τὲ ὁ παρ' ὑμῖν θαυμαζόμενος ἀπόλλων ὁ μαντικὸς τοιοῦτον δή τι παρὰ (*leg.* περὶ) Χριστοῦ ἐξεφώνησεν. ἐρωτηθεὶς γὰρ περὶ τῶν αὐτῶν (*leg.* αὐτοῦ) προπόλλων (*sic*) ἀπεκρίνατο ὧδε· Καὶ ἄν ποτε μὴ ὤφελες. ὡς καὶ αὐτὸν καὶ ὕστερον. καὶ ἐρωτάσθαι (*sic*) πυματόν (*sic*, avec μ entre les lignes au-dessus de la dernière syllabe) καὶ ὕστατον ἐξερέεσθαι δυσμορέμων. καὶ κακοθάθιτε (*sic*). προπόλλων. καὶ δούλων. καὶ περιθεσπεσιοῖο θεοῖο. θεῖου (*sic*) θεοῦ. καὶ πνοῆς. καὶ πνεύματος. τῆς πάντα πέριξ βοτρυδὼν (*sic*) ἐχούσης. τὰ σύμπαντα καὶ ἀπὸ περάτων. τείρεα φῶς. ἄστρα τὸ βλέπειν. ποταμὸς. ἠέρα καὶ ὕδωρ. καὶ νάματα καὶ ἀὴρ καὶ ηρὸν (*sic*. νηρὸν ?) καὶ πῦρ καὶ φλὸξ. οἷως (? la dernière syllabe est peu claire) με οὐκεθέλοντα καὶ μὴ βούλομε (*sic*). καὶ οἶκον (*sic*) τῶν ἐνταῦθα. καὶ ὑποδιώκει. δόμων τῶν ὧδε διώκει. ἡ ἐμὴ τριπόδων. λειπέτο (*sic*) ἡ μαντία. καὶ ἡ ἡμετέρα καὶ λεθήτων καὶ ἐκλείπει ἠριγένια. αἶ αἶ με τρίποδαις (*sic*) καὶ στενάξατε. καὶ ἀπέθη ὁ θεὸς τῶν μηερῶν (*sic*) στοναχήσατο (*sic*). φεῦ φεῦ καὶ οἱ λέθιταις (*sic*) καὶ στενάξατε. οἶχεται (*sic*) ἀπόλλων. οἶχε. ἐπεὶ βροτὸς μὲ βιάζεται. οὐράνιος φῶς. καὶ ὁ παθῶν θεός ἐστιν οὐ θεότης παθὲν (*sic*) αὐτῆ. ἡ γὰρ θεότης οὐκέπαθεν.

Le copiste paraît avoir pris et les signes qui séparaient une

glose de l'autre et le sigle de ἤγουν pour καί. Voilà les vers qu'un premier coup d'œil fait entrevoir; on trouvera mieux après un examen plus approfondi.

Μὴ ποθέοις (1) πύματόν τε καὶ ὕστατον ἐξερέεσθαι,
Δύσμορ', ἐμῶν προπόλων περὶ θεσπεσιοῖο θεοῖο
Καὶ πνοιῆς τῆς πάντα πέριξ βοτρυδὸν ἐχούσης
Τείρεα, φῶς καὶ νάματα, ἠέρα καὶ φλογόεν πῦρ·
Οἷός μ' οὐκ ἐθέλοντα δόμων τῶν ὧδε διώκει!
Ἡ γὰρ ἐμὴ τριπόδων μάντις λίπεν ἠριγένεια.
Αἶ αἶ με, τρίποδες, στοναχήσατε· οἴχετ' Ἀπόλλων.
Οἴχομ', ἐπεί γε βροτός με βιάζεται οὐράνιος φώς.
Καὶ ὁ παθὼν θεός ἐστ', [ἀλλ'] οὐ θεότης πάθεν αὐτή.

Le manuscrit continue : Ἀλλ' ὅτε δὲ νύμφαιον (*sic*) ἱερὴν κατάστυ χορεῖ (*sic*) τερπόμεναι στήσονται. εὐστεφέας κατ' ἀγυιάς. καὶ τεῖχος λύτροισι πολύστονον ἔσσεται. ἄλκαρ δὴ τότε μυρία φῦλα πολυσπερέον (*sic*) ἀνθρώπων. ἄγνα (*sic*) μαργαινόντων κακὴν ἐπιμία (*sic*) ἀλκὴν ἴστρου κιμμερίοι ὁ πόρον διαβάντα σὺν αἰχμῇ ἠν (*sic*). σκυθικὴν ὀλέσει χώραν καὶ μυσεῖδα γαῖαν. θρῃϊείης (*sic*) δ' ἐπιβάντα σὺν ἐλπίσι μαινομένουσι (*sic*) αὐτοῦ κυμβιότοιο (*sic*) τέλος καὶ πότμον ἐπίσποι.

Ce sont là les vers que cite Ammien Marcellin (XXXI, ch. 1): *Denique quum Chalcedonos subverterentur veteres muri, ut apud Constantinopolim ædificaretur lavacrum, ordine resoluto saxorum, in quadrato lapide qui structura latebat in media, hi Græci versus incisi reperti sunt, futura plene pandentes.* D'Ammien Marcellin je ne possède que l'édition de Gruter (*Historiæ Augustæ Scriptores*, 1611), dans laquelle (page 675) ces vers sont très-fautifs, et diffèrent beaucoup de ceux de notre manuscrit. Je transcris donc ces derniers tels qu'on peut les lire:

Ἀλλ' ὅτε δὴ Νύμφαι ἱερὴν κατὰ ἄστυ χορείαν
Τερπόμεναι στήσονται ἐϋστεφέας κατ' ἀγυιάς,
Καὶ τεῖχος λουτροῖο πολύστονον ἔσσεται ἄλκαρ,
Δὴ τότε μυρία φῦλα πολυσπερέων ἀνθρώπων,
Ἄγρια, μαργαίνοντα, κακὴν ἐπιάξεται (?) ἀλκήν,

(1) Pour AAN (N et H se confondent très-souvent) ποτεως; mais il est certain qu'il se cache ici une autre tournure qui rende mieux la glose μὴ ὤφελες, parfaitement adaptée au sens.

Ἴστρου Κιμμερίοις πόρον διαβάντα σὺν αἰχμῇ,
Καὶ Σκυθικὴν ὀλέσει χώραν καὶ Μυσίδα γαῖαν·
Θρῃκίκης δ' ἐπιβάντα σὺν ἐλπίσι μαινομένῃσι
Αὐτοῦ κεν βιότοιο τέλος καὶ πότμον ἐνίσποι.

IV.

UN VERS CITÉ PAR SUIDAS.

Le même manuscrit m'a fait connaître l'auteur de ce vers cité par Suidas, au mot Ἀγριωπός:

Τὴν ἀγριωπὸν ἀκρατῶς γαυρουμένην.

λέγει δὲ τὴν ἁμαρτίαν. M. Wagner l'a reçu parmi les fragments des tragiques grecs anonymes, n. 251, p. 192. Il est tiré des Κανόνες δεσποτικοὶ ἰάμβειοι de Jean de Damas, dont la *glose perpétuelle* est attribuée, dans le manuscrit, à Théodore Prodrome. On y lit, au *folio* 90 *verso :* Τὴν ἀγριωπόν τὴν ἄσχημον. ἀκρατῶς καὶ ἀσχέτως. γαυρουμένην στρηνιῶσαν. σεμνὰ ἀφυῶς. βακχεύσασαν. ἐκμαγεῖσαν (*sic*) ἐξιστρουμενην (*sic*). ἐκ τοῦ λιποτακτήσαντος. κόσμου, τοῦ κόσμου. καθεῖλες ἀνεῖλες. πανσθενῶς σὺν δυνάμει. ἁμαρτίαν ἁμαρτίαν (*sic*). οὓς οὔστινας (*sic*). εἵλκυσεν ἐξήρπασεν. τῶν ἀρκύων τῶν δεικτύων. σώζει δὲ ἀποσώζεις. σαρκωθεὶς ἐνανθρωπίσας. ἑκὼν ἑκουσίως. εὐεργέτα ἀγαθοποιέ. Ὦ ἀγαθοπρεπὲ (*sic*) τὴν ἀσχέτως στρηνιῶσαν ἁμαρτίαν ἀφυῶς καὶ ἀσέμνως ἐκμανεῖσαν ἐκ τοῦ λιποτακτήσαντος κόσμου ἀνεῖλες σὺν δυνάμει. οὔστινας δὲ τὸ πρότερον ἐξήρπασε, νῦν ἀποσώζεις ἑκουσίως ἐνανθρωπίσας. Ce qui donnerait ces vers:

Τὴν ἀγριωπὸν ἀκρατῶς γαυρουμένην,
Ἄσεμνα βακχεύσασαν, ἐξοιστρουμένην
Ἐκ . . . . . κόσμου καθεῖλες πανσθενῶς
Ἁμαρτίαν· οὓς δ' εἵλκυσ' ἐντὸς ἀρκύων,
Σώζεις σὺ σαρκωθεὶς ἑκὼν, Εὐεργέτα.

Je n'ai pas cherché de quel mot λιποτακτήσαντος est la glose; car ces Κανόνες δεσποτικοί ont sans doute été publiés. On jugera par ce spécimen si le manuscrit 2875 peut servir à en améliorer le texte.

V.

SUR UN PASSAGE DE JULES CÉSAR (1).

Les trois livres de la Guerre civile nous ont été transmis dans des copies plus ou moins infidèles : parmi les manuscrits connus jusqu'à ce jour, il n'y en a pas un seul qui mérite une grande confiance ; et la critique, dans ces livres, doit s'appuyer beaucoup plus sur les raisons intérieures que sur la faible autorité des documents. Le copiste de l'exemplaire dont tous nos manuscrits dérivent n'avait ni savoir ni conscience : la preuve de cette dernière assertion se trouve dans le chap. 29 du livre II. Plus de la moitié de ce chapitre est complétement inintelligible : ce sont bien des mots latins, mais ils sont réunis de manière à ne produire absolument aucun sens. Les critiques, grands et petits, ont torturé ces mots sans arriver à un résultat tant soit peu satisfaisant : on a fini par renoncer à toute tentative, et, dans les éditions, on renferme tout le passage entre crochets, en avertissant que le sens s'y perd. Voici la cause de tout ce trouble : dans l'exemplaire que le copiste reproduisait, des lignes, des demi-lignes, des mots avaient été effacés par un accident quelconque, et étaient devenus illisibles : l'*amanuensis* copiait ce qu'il pouvait lire en mettant les mots à la suite les uns des autres, et sans laisser aucun blanc à la place des lacunes. Ce cas est si rare dans les manuscrits, et il sort tellement des habitudes de tous les copistes, qu'on ne peut accorder que fort peu de confiance aux documents qui ont passé par de telles mains.

Au chap. 105 du troisième livre, Jules César raconte avec complaisance les prodiges qui ont marqué sa victoire à Pharsale. Le dernier de ces prodiges est celui-ci : *Item Trallibus in templo Victoriæ, ubi Cæsaris statuam consecraverant, palma per eos dies* IN TECTO *inter coagmenta lapidum ex pavimento exstitisse ostendebatur*. La phrase a l'abondance et cette *grata negligentia* qui charme les lecteurs des ouvrages de César : à cet égard il

(1) Développement de deux notes de l'édition classique de Jules César, que vient de publier M. Dübner.

n'y a absolument rien à reprendre. La palme sortit donc du toit fait en cailloutage entre les jointures des pierres. Mais Plutarque, qui rapporte le même prodige, dit qu'elle était sortie *à côté de la base de la statue*, παρὰ τὴν βάσιν τοῦ ἀνδριάντος. A Plutarque se joignent Valère Maxime (I, ch. 6, § 12) et Julius Obséquens (*Prodig.*, ch. 125) qui emploient tous les deux l'expression SUB *Cæsaris statua;* et comme la statue de César ne peut pas avoir été placée sur le toit du temple, on convient que ces trois auteurs sont en contradiction avec César. Les critiques ont hésité à qui ils attribueraient l'erreur, jusqu'à ce que l'un d'eux eût découvert qu'il y avait eu des *toits faits en cailloutage*. Dès lors on s'est accordé à dire que César devait avoir une connaissance plus exacte de ce fait que des auteurs de beaucoup postérieurs et qui n'avaient guère fait que copier; que Plutarque, Valère Maxime et Obséquens avaient mal compris ses expressions, ou bien avaient puisé à d'autres sources. La chose en est restée là.

Mais ces toits, où les a-t-on trouvés? A Alexandrie, où le bois manque, dans une ville qu'Hirtius signale sous ce rapport comme une exception. Il dit (au commencement de son livre sur la guerre d'Alexandrie) : *Incendio fere tuta est Alexandria, quod* SINE CONTIGNATIONE AC MATERIA *sunt ædificia, et structuris atque fornicibus continentur, tectæque sunt rudere aut pavimentis.* On voit que ces toits en cailloutage se trouvaient dans une ville où les maisons, par le manque de bois, n'avaient pas même de poutres et de solives. Tralles, au contraire, était située au milieu des montagnes et des forêts de la Lydie : quelle raison les habitants de cette ville auraient-ils pu avoir de construire ainsi leurs toits? Toujours est-il que l'exemple d'Alexandrie ne prouve rien pour Tralles, et que, par conséquent, ce toit du temple de la Victoire menace ruine.

La lecture la plus superficielle suffit pour faire remarquer, que Valère Maxime et Obséquens ont eu *sous les yeux* le passage de César : ils se servent des mêmes expressions. Obséquens dit : *Palma* VIRIDIS *Trallibus in æde Victoriæ inter coagmenta lapidum* MAGNITUDINE MATURA *enata*. Dans la note sur ce passage (p. 189 de l'édit. Lemaire) Oudendorp dit simplement : *Apud Cæsarem pro* IN TECTO *legendum esse* INTEGRA, *patet ex No-*

stro et Valerio Maximo, dans lequel on lit : *Palmam* VIRIDEM *Trallibus in æde Victoriæ, sub Cæsaris statua, inter coagmenta lapidum* JUSTÆ MAGNITUDINIS *enatam.* Rien de plus vrai que la conjecture d'Oudendorp : et pourtant aucun éditeur de César (du moins aucun de ceux dont j'ai eu occasion de voir les éditions) ne l'a reçue dans le texte. Pourquoi? parce qu'Oudendorp s'est contenté de l'indiquer purement et simplement : il supposait, avec politesse, que ses lecteurs, mis sur la voie, se diraient bien eux-mêmes ce qu'il avait encore à leur apprendre. Il a été trompé dans son attente. Cherchons à réparer les effets d'un silence modeste, qui a nui à l'auteur de cette conjecture et au texte de Jules César.

A part les difficultés qui naissent de ce toit de pierres dans une ville comme Tralles, et du consentement unanime de trois auteurs qui racontent, évidemment d'après le passage de César, que la palme surgit *au-dessous* (*sub*) ou au pied de la statue du vainqueur (1), il y en a une troisième qui n'a pas moins de gravité. Rien, dans le texte ordinaire de César, ne répond à ces mots pour lesquels Valère Maxime et Obséquens sont d'accord, sur lesquels ils appuient même avec une certaine force, savoir : *viridis* et *justæ magnitudinis* ou *matura magnitudine.* D'où ces mots peuvent-ils être venus? Ils remplacent l'adjectif *integra* dont César s'était servi, adjectif d'un sens tout à fait ambigu. *Palma integra* peut se dire d'une palme non fanée, d'une palme fraîche et verte; cela peut se dire aussi d'une palme arrivée à toute sa croissance. Quel est celui de ces deux sens que César attachait à ces mots? Valère Maxime et Obséquens ne pouvaient le savoir : la langue favorise également les deux. Ils ont donc adopté les deux sens, mais en les mettant à distance, soit pour cacher leur embarras, soit pour que la construction de la phrase n'en souffrît pas. Cependant, dira-t-on, il serait assez singulier que deux auteurs qui, au fond, ne sont que des copistes, eussent pris

(1) Si les prêtres de la Victoire (comme il n'y a pas à en douter) furent les auteurs de ce prodige, on doit croire qu'ils l'opérèrent plutôt dans l'intérieur du temple que sur le toit où le premier venu pouvait les voir à l'œuvre : là le sublime risquait trop de devenir ridicule et même odieux.

tant de détours, tant de précaution : quant à eux, il est bien plus probable qu'ils eussent tout simplement copié le mot *integra*, s'ils l'avaient trouvé dans César. Ce raisonnement est parfaitement juste : aussi Obséquens ne copie-t-il, comme on sait, qu'un seul auteur; c'est Tite Live. Les termes identiques dont se sert Valère Maxime prouvent qu'il a puisé à la même source; et il est, du reste, connu de tout le monde qu'un tiers au moins de son ouvrage est tiré de Tite Live. Ainsi, c'est Tite Live qui a le premier reproduit notre passage de César, Tite Live qui devait être intéressé de ne pas faire dire au *divus Julius* autre chose qu'il n'avait dit, et qui, ne voulant pas employer un terme ambigu comme *integra*, n'a pas eu d'autre ressource que d'exprimer les deux sens : la conformité des passages de Valère Maxime et d'Obséquens prouve que nous avons ici, à une variante près (*justæ* et *matura*), les propres paroles du grand historien.

Maintenant, les critiques, qui ont rejeté la conjecture d'Oudendorp, regretteront peut-être de n'en avoir pas fait eux-mêmes qui soient susceptibles d'une justification aussi complète.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE (1).

Aristotelis Categoriæ, græce, cum versione arabica Isaaü Honeini filii et variis lectionibus textus græci e versione arabica ductis. Edidit Jul. Theod. Zenker. Lipsiæ, Engelmann, 1846, in-8°, pp. 6, 86 et 49, pr. 5 fr. 35 c.

Etude curieuse sur le texte des Catégories d'Aristote, d'après les leçons particulières adoptées par le traducteur arabe. Cette discussion a lieu au moyen de courtes notes placées au bas du texte grec, à la suite duquel l'éditeur a donné intégralement le texte arabe.

De legibus judiciisque repetundarum in republica romana. Commentationes duæ lectæ in consessibus Academiæ litt. reg. Berolinensis a C. T. Zumptio. Berolini, 1845, in-4°, pp. 70, pr. 2 fr. 75 c.

M. Zumpt a voulu, dans l'ouvrage que nous annonçons, présenter une étude d'ensemble sur les lois qui furent rendues à Rome contre les habitudes concussionnaires des magistrats qui désolaient les provinces par leur rapacité. Ce fut au tribun Calpurnius Piso, surnommé *Frugi*, qu'on dut la première de ces lois, portée environ 150 ans avant J.-C., et grâce à laquelle les provinciaux obtinrent la faculté de poursuivre, par une action civile ordinaire, l'administrateur qui les avait spoliés, au lieu d'en être encore réduits à implorer la compassion du sénat. Jusqu'au temps d'Auguste, où s'est arrêté M. Zumpt, cette loi de Pison fut suivie de plusieurs autres lois semblables, d'autant plus nombreuses qu'elles avaient moins d'effet. Le livre de M. Zumpt a pour but de passer en revue ces divers monuments de la législation criminelle des Romains, ou pour mieux dire, les rares vestiges qui nous en sont demeurés.

Telle partie de ce travail avait déjà été traitée à fond; la loi Servilia, par exemple, a été l'objet d'un savant ouvrage de Klenze (in-4°, Berlin, 1825); d'autre part, l'étude des lois portées à Rome contre les concussionnaires se trouve comprise dans des ouvrages récemment publiés sur l'ensemble de la législation criminelle des Romains, ceux de M. Rein, professeur à Leipzig (voyez *la Revue*, t. I, p. 188), de M. Geib, professeur à Zurich, de M. Ed. Laboulaye (voyez *la Revue*, t. I, p. 187). Déjà au XVIe siècle, Sigonius avait traité le même sujet, avec sa science ordinaire, dans son livre II *De judiciis*, et avant Sigonius, un docteur allemand, né à Constance en 1469, et qui a joui d'une grande renommée en son temps, Ulrich Zasius, avait très-bien débrouillé la matière, dans une vingtaine de pages de son *Catalogus legum antiquarum*.

(1) Tous les livres étrangers, annoncés dans ce bulletin, se trouvent chez M. Fr. Klincksieck, éditeur de la *Revue*, rue de Lille, n° 11, à Paris.

Die analytische Sprachlehr-Methode, von Dr Leonh. Tafel... Méthode analytique du dr Tafel, pour l'enseignement des langues. Tubingue et Stuttgard, Cotta, 1845, pp. 62, in-8°, pr. 1 fr. 50 c.

Brochure qui a pour but d'exposer brièvement les procédés et de faire ressortir les avantages d'une nouvelle méthode adoptée pour l'enseignement des langues par le dr Tafel, et à laquelle l'inventeur a donné le nom de *méthode analytique*. Un pareil nom n'a rien de bien neuf, et la méthode spéciale qu'il désigne n'est guère plus neuve elle-même que son nom. Tous ces procédés presque mécaniques, plus ou moins compliqués, plus ou moins ingénieux, au moyen desquels on espère faciliter aux enfants ou aux jeunes gens l'intelligence des langues mortes ou des langues vivantes, ont préoccupé dans tous les temps quelques grammairiens, et il n'est pas une seule des méthodes exposées de nos jours dont on ne puisse retrouver l'origine et le secret dans plus d'un traité du seizième siècle oublié et tout à fait inconnu aujourd'hui. Il n'est pas jusqu'à la *célèbre et miraculeuse* méthode qui porte le nom de *Jacotot*, qui ne puisse être avec raison attribuée à quelque novateur grammatical bien plus ancien et qui ne perde ainsi son plus beau titre, celui de la nouveauté.

Tous ces essais ont fait leur temps et ceux de notre époque auront bientôt fait le leur, sans pour cela décourager ceux de nos descendants qui auraient une foi aveugle dans la puissance abstraite des méthodes. Nous ne voulons pas dire pour cela qu'une méthode d'enseignement plus ou moins rationnelle puisse être considérée comme indifférente ; mais nous croyons seulement qu'une intelligence bien nette, une mémoire facile et un peu de volonté font plus pour réussir dans l'étude des langues, que les méthodes les plus savantes ou les plus renommées. Ce que nous disons là n'a rien de bien neuf, mais nous croyons que cela est de bon sens, et, à notre avis, le bon sens ne vieillit pas.

Nous n'attachons donc, comme on le voit, que bien peu d'importance aux moyens mécaniques dont on n'est que trop disposé à faire usage de nos jours, même pour les matières qui sont du ressort de l'intelligence ; parce que nous pensons qu'aucune des facultés de l'homme, et l'enfant est déjà un petit homme, ne doit être cultivée isolément, mais que ces diverses facultés doivent au contraire se prêter un appui mutuel. La grande habileté, et c'est là, à notre avis, la meilleure des méthodes, consiste à choisir et à déterminer la somme et la nature des idées qui doivent occuper le premier rang dans les premières études de la jeunesse. En deçà ou au delà de cette règle, tout n'est plus que charlatanisme et déception.

Sprachvergleichende Beitrœge zur griechischen und lateinischen Grammatik, von Georg. Curtius. *Erster Theil. Die Bildung der tempora und modi im Griechischen und Lateinischen...* etc. — Essai de comparaison entre les grammaires grecque et latine, par G. Curtius. Première partie : Formation

des temps et des modes en grec et en latin, etc. Berlin, Wilh. Besser, 1846, pp. XVI et 359, in-8°, pr. 6 fr.

Etude de philologie verbale qui paraît être le fruit d'un travail fort savant, mais qui nous semble appartenir bien moins à l'érudition pratique qu'à la science tout à fait spéculative. Ces sortes de travaux ne sont pas à la portée de tous les lecteurs, mais ils offrent à ceux qui auraient le courage de les suivre dans leurs détails, un peu subtils et quelquefois très-abstraits, des rapprochements curieux et des indications qui peuvent devenir fort utiles dans la pratique de l'enseignement.

De Casuum obliquorum origine et natura, deque genitivi singularis numeris et ablativi græcæ latinæque declinationis conformatione, dissertatio quam in gymnasii Wetzlariensis, a. 1845 *Programmate proposuit*, E. A. Fritschius. Gissæ, J. Ricker, 1845, in-4°, pp. 8, pr. 75 c.

Nous avons rapproché à dessein l'indication de cette petite brochure de l'annonce de l'ouvrage qui précède, parce que, sans avoir à beaucoup près l'importance de cet ouvrage, elle appartient pourtant au même ordre d'études. L'auteur s'est attaché à rechercher, dans la langue sanscrite, l'origine des formes particulières aux cas obliques des Grecs et des Latins, et il a resserré dans un petit nombre de pages le résultat de ses recherches ou l'expression de ses conjectures. Son travail n'est pas sans intérêt; mais ce n'est pas en quelques pages qu'il est possible de traiter à fond des questions grammaticales dont la solution exigerait à la fois une érudition immense, une sagacité peu commune et, par-dessus tout cela, une étude de plusieurs années consacrée exclusivement à ce genre de recherches.

De Parallelismo syntaxis græcæ et latinæ usu casus genitivi demonstrato disputatio. Scripsit Georgius Frid. Guil. Lund, A. M. Hafniæ, Philipsen, 1845, pp. IV et 144, in-8°, pr. 3 fr.

Etude curieuse qui suppose dans le philologue auquel nous la devons autant d'érudition que de sagacité. M. Lund, après avoir loyalement indiqué les principaux ouvrages qu'il a eus à sa disposition, expose, dans une courte introduction, les principes qui servent de base aux conclusions qu'il veut faire prévaloir. Selon lui, les langues grecque et latine sont unies entre elles par un lien de parenté qui serait, non pas un rapport de filiation, comme l'ont pensé quelques érudits du seizième siècle, mais un simple rapport de consanguinité, s'il est permis de s'exprimer ainsi, rapport qui atteste une origine commune, mais sans dépendance de l'une à l'autre, du moins à l'époque du premier travail de leur formation. Cette opinion, que nous croyons exacte, n'est qu'indiquée dans l'introduction de M. Lund; mais son exposé est si clair,

si bien conforme aux faits historiques aujourd'hui hors de discussion, qu'on ne peut s'empêcher d'adhérer à ses vues et d'accepter, en quelque sorte, à l'avance les conclusions qu'il en pourra tirer.

Après ce court préambule qui était indispensable, M. Lund, avant d'examiner en détail le caractère spécial du *génitif* et le rôle qu'il joue dans le système de la construction grecque ou de la construction latine, discute, avec un soin particulier, la nature et la valeur de chaque cas, et ce n'est qu'après avoir établi à cet égard certaines règles qui semblent très-conformes à la saine logique, qu'il entre dans le détail complet de tout ce qui concerne l'usage du génitif dans les deux langues. Dans cette partie de son livre, M. Lund montre les mêmes qualités que dans ses chapitres préliminaires, savoir une érudition abondante, mais réglée, un jugement aussi sûr dans ses vues que net dans son expression. Il ne saurait être question d'analyser ici un travail de pur détail, ni d'entrer dans une discussion qui pourrait devenir aussi étendue que le livre; il nous suffit de constater que l'ouvrage de M. Lund est aussi remarquable par le choix des faits que par l'ordre dans lequel ils sont exposés, pour que les savants sachent ce que ce livre peut avoir pour eux d'intéressant et d'utile, et pour que nous puissions le recommander à leur attention, sans craindre d'être démentis quand nous osons affirmer qu'ils en seront satisfaits.

M. Lund, en reconnaissant les obligations qu'il peut avoir aux divers auteurs des *grammaires* dont il donne le titre dans sa préface, indique surtout M. Madvig, comme son maître et comme le philologue auquel il doit les idées nouvelles, qu'il expose avec autant de talent que de clarté.

M. Cœlii Rufi et M. Tullii Ciceronis Epistolæ mutuæ, ad temporis ordinem disposuit, varietate lectionis et annotatione instruxit W. H. D. Suringar. Lugduni Batavorum, S. et J. Luchtmans, 1846, pp. 206, gr. in-8°, pr. 6 fr. 75 c.

Travail très-complet, trop complet peut-être, sur le petit nombre des lettres de Cœlius Rufus qui se trouvent comme perdues dans le recueil des lettres familières de Cicéron, avec les réponses de celui-ci. L'éditeur n'a rien négligé des divers documents qui pouvaient être utiles à l'intelligence des faits de cette correspondance entre l'orateur romain et son ami, qui devint plus tard son ennemi. Il a joint en outre à ces documents une dissertation de Paul Manuce sur Cœlius Rufus et les jugements portés par un grand nombre de critiques sur les lettres de ce même Cœlius, avec un choix de notes sur ces lettres. Tout cela semble un peu surabondant, et pourtant M. Suringar annonce, comme devant paraître prochainement, une seconde partie qui contiendra la collation de plusieurs manuscrits et d'un certain nombre d'imprimés, des *Etudes sur le style de Rufus*, et des tables. Ce sera là, comme on voit, une monographie détaillée, minutieuse et qui probablement ne laissera rien à dé-

sirer qu'une sobriété prudente et de bon goût qui sait n'accorder à certains faits ou à certaines personnes que le degré d'importance qu'ils méritent. On ne saurait au reste refuser à M. Suringar une érudition très-solide et très-étendue, mais on pourrait désirer que cette érudition fût, sinon mieux réglée, du moins appliquée avec plus d'à-propos.

Origines Poesis Romanæ. Scripsit Dr W. Corssen. Berolini, G. Bethge, 1846, in-8°, pp. vj, 202, pr. 4 fr.

L'opuscule que nous mentionnons ici n'est point simplement, comme son titre pourrait le faire croire, une dissertation littéraire sur la poésie des anciens Romains considérée dans ses origines, dans ses premiers essais et dans ses formes les plus avancées et les plus parfaites. Le travail de M. Corssen, sans demeurer tout à fait étranger à ces questions qui n'étaient pour lui que secondaires, a été conçu dans des vues toutes différentes, et il a par conséquent un caractère particulier qui lui donne un intérêt tout nouveau et tout spécial.

En 1844, l'université de Berlin proposa la question suivante, dont il nous paraît indispensable de rappeler textuellement les termes :

« Quum nostra ætate in priscis Romanorum rebus tractandis et dijudicandis » populari quam vocant poesi multum tributum sit, quæcunque supersunt » reliquiæ vel vestigia talium carminum apud Romanos et gentes Romæ fini- » timas natorum, sive iis epicæ sive lyricæ seu scenicæ poesis primordia con- » tineri videntur, ne sacris quidem cantilenis neglectis, conquirantur dili- » genter, atque accurate inquiratur, utrum carmina hujusmodi, quæ quidem » majorum res gestas continuerint, in vetustissima Romanorum historia con- » denda magnum habuerint momentum. »

On saisira sans peine et la portée réelle et l'intention précise de cette proposition, dont les termes parfaitement explicites et très-mesurés nous rappellent sur-le-champ et le séduisant paradoxe de M. Niebuhr et l'un des principaux arguments de ce hardi système soutenu avec une si prodigieuse érudition et une dialectique si puissante et si habile. M. Niebuhr attribue à de vieux récits épiques, à des traditions rimées transmises des pères aux fils, toutes les fables, toutes les incertitudes, toutes les invraisemblances de l'histoire des premiers siècles de Rome. Cette conjecture, aux yeux du grand nombre, n'avait rien que de très-plausible, et les habiles déductions de son auteur semblaient lui donner un nouveau caractère de probabilité. Les savants auteurs du programme transcrit précédemment demandent quelque chose de plus que des probabilités. Ils veulent savoir, s'il se trouve dans les fragments d'ancienne poésie romaine parvenus jusqu'à nous, quelques traces évidentes d'une poésie romaine épique ou traditionnelle, dont les débris plus ou moins complets justifieraient au moins indirectement l'ingénieuse conjecture.

M. Corssen a essayé de remplir les conditions du programme, et sa disserta-

tion a été couronnée. Après l'avoir revue avec soin et augmentée de quelques faits nouveaux, il la donne aujourd'hui au public, et le public savant devra lui en savoir gré; car il a réuni avec autant d'attention que de méthode tout ce qui nous reste de fragments de ce genre, et il a joint à ces textes un commentaire aussi remarquable par la justesse des aperçus que par l'étendue et la sobriété de l'érudition. Les conclusions de M. Corssen sont peu favorables à l'opinion de M. Niebuhr sur le fait spécial des anciennes épopées, car il pense que, de tous les fragments qui nous sont restés de l'ancienne poésie des Romains, il n'en est aucun qui présente les caractères de la *poésie historique*, telle que l'entendait le savant critique. Il faut voir dans l'ouvrage même les motifs qui ont déterminé M. Corssen à adopter cette conclusion, habilement déduite d'un grand nombre de faits, et sur laquelle il nous a paru convenable d'appeler l'attention de nos lecteurs, sans prétendre pour cela nous constituer juges de la grande question qui s'y trouve indirectement agitée.

Rhythmica Doctrina, sive Prosodiæ latinæ Appendix, cura G. Dorn-Seiffen. Veteri ad Rhenum Trajectu, J. G. Broese, 1845, pp. 85, gr. in-8°, pr. 3 fr. 35 c.

M. Dorn-Seiffen, déjà connu par des bons ouvrages élémentaires, ne présente point cet opuscule comme un traité complet sur le *Rhythme:* un pareil travail, il le sait parfaitement, eût été immense, car il eût dû comprendre une théorie à peu près complète ou du moins très-développée de la métrique des anciens; aussi a-t-il voulu seulement offrir dans un résumé assez bref, mais substantiel, l'analyse des principales observations que lui ont fournies les grands ouvrages qui existent sur la matière ou que lui ont suggérées ses propres études. On ne peut nier que M. Dorn-Seiffen ne se soit acquitté avec beaucoup de soin de la tâche qu'il s'était imposée et que la plupart des règles qu'il pose ne soient aussi justes que bien déduites des principes qu'il établit; mais il me semble au moins permis de douter que ce travail, destiné par sa forme aux jeunes gens peu avancés encore dans l'étude des langues anciennes, puisse obtenir un grand succès dans les écoles ordinaires. La matière est délicate, les distinctions à faire entre les Rhythmes des différents ordres sont quelquefois assez difficiles à saisir, et des études de ce genre, qui exigent, outre une lecture très-étendue, autant de réflexion que de sagacité, sont peu à la portée des jeunes gens. Cet ouvrage ne nous paraît donc ni un traité complet, comme l'admirable travail de M. Hermann, ni un ouvrage suffisamment élémentaire pour être répandu avec succès dans les écoles et mis entre les mains des élèves. Cela ne veut pas dire au reste que nous le jugions indigne de l'attention des professeurs; ceux-ci y trouveront au contraire réunies dans un court espace une foule d'observations aussi justes que fines, qu'il aurait fallu aller chercher dans plusieurs autres ouvrages et qu'ils sauront bien, dans l'occa-

sion, transmettre à leurs élèves, avec la mesure et l'habileté que donne une pratique intelligente de l'enseignement. C'est donc aux professeurs surtout que nous recommanderons cette brochure de M. Dorn-Seiffen, en appelant même leur attention d'une manière plus spéciale sur les chapitres qui traitent : *du rhythme en général, du caractère de la poésie lyrique chez Horace* et *de l'harmonie imitative*. Nous donnerons même ici une petite note qui se rapporte à ce dernier chapitre et qui pourrait bien, nous l'espérons, nous le désirons peut-être, avoir pour effet de fournir à quelque philologue de notre connaissance l'occasion d'examiner, dans un des prochains numéros de la *Revue*, l'opinion qui s'y trouve émise d'une manière aussi vive qu'absolue.

« Ex una hac voce (ἠελίοιο) jam satis patet, quantum Erasmiana pronuntiatio Reuchlinianæ sit anteponenda, sive quantum *Etacismus Itacismo* præstet. E Reuchlini pronuntiatione, sive ut Græci hodie loquuntur, ἠελίοιο, fere *iliio* pronuntiatum, omnem rotunditatem vocalis *o* et modulationem vocis per *e* et *i* amittit, unde pravus pronuntiandi mos recentiorum Græcorum satis superque conspicuus est. Videntur enim hodierni Græci potius hinnire, quam loqui, toties in omnibus fere vocibus *i* repetitur (pag. 73). »

De Poetis Græcorum Bucolicis. Dissertatio inauguralis quam publice defendit Ad. Theod. Arme. Fritzsche. Gissæ Heyerus, 1844, in-8°, pp. 69, pr. 2 fr.

Cette thèse est divisée en trois sections, dont nous donnerons les titres :

1. De vita poetarum bucolicorum horumque carminum natura.
2. De fatis carminum bucolicorum.
4. Emendationes carminum bucolicorum.

La première section contient quelques recherches sur la vie des principaux poëtes bucoliques, Théocrite, Bion et Moschus, puis des considérations aussi justes qu'ingénieuses sur le caractère de la poésie bucolique chez les Grecs. Les deux autres sections, traitées avec le même soin que la première, présentent un grand nombre d'observations curieuses et des remarques philologiques qui annoncent une grande lecture et une étude approfondie de la matière. Ce travail de M. Fritzsche nous a semblé digne d'attention.

Beytræge zur Erklærung und Critik des Theocritos.... Matériaux pour l'éclaircissement et la critique de Théocrite, par H.-T. Dietrich, dit Fabricius. Dresde, Teubner, 1844, in-8°, pp. 20, pr. 1 fr.

Brochure composée à l'occasion du mariage d'un savant professeur, le Dr Jul. Petzholdt. Elle renferme quelques recherches assez intéressantes sur certains passages des idylles de Théocrite et des corrections verbales, qui sont ingénieuses et paraissent plausibles. C'est un simple essai qui annonce l'habitude des travaux de ce genre et qui, par cela même, n'est pas indigne d'attention.

Schediasma de versibus spuriis in libro primo Æneidos Virgilianæ. Scripsit Sebaldus Jo. Ever. Rau. Lugduni Batavorum, Luchtmans, 1846, pp. 60, in-8°, pr. 2 fr. 25 c.

L'auteur de cette courte brochure nous apprend, dans son introduction qui occupe dix pages, qu'au moment où *la république des lettres venait d'être enrichie du précieux cadeau d'une nouvelle édition de l'Enéide* par M. Peerlkamp, un savant ami lui demanda son avis sur cette édition dans laquelle M. Peerlkamp, appliquant au grand poëme de Virgile les études de philologie microscopique qu'il avait déjà faites sur les œuvres d'Horace, avait pris soin de noter tous les vers qui lui paraissaient indignes du talent et de la réputation du poëte. M. Rau, avant d'examiner le travail de M. P. et de s'expliquer sur les décisions de ce philologue, crut devoir relire lui-même l'Enéide dans une intention analogue, en prenant le soin de remarquer aussi les vers, les fragments de vers, ou même les expressions isolées qui pouvaient, à raison de leur incorrection, de leur peu d'élégance ou de leur faiblesse, être considérées comme des interpolations. Il est résulté de cette étude parallèle une série d'observations critiques que M. Rau a recueillies dans ce petit volume, et dans lesquelles il se trouve très-fréquemment en désaccord avec M. Peerlkamp, comme cela ne pouvait guère manquer d'arriver dans une discussion de la nature de celle-ci.

Ces diverses tentatives d'une philologie au moins aventureuse, devenues assez communes en Allemagne et en Hollande depuis quelques années, nous paraissent ne devoir être accueillies qu'avec une extrême défiance, quoiqu'elles fournissent à leurs auteurs l'occasion de déployer quelquefois autant d'érudition que de sagacité. Il ne suffit pas en effet d'avoir beaucoup d'esprit, ni même une connaissance très-étendue des textes latins, pour prononcer d'une manière absolue, que tel ou tel vers, que telle ou telle expression n'est ni assez latine pour le siècle d'Auguste, ni assez poétique pour Virgile. Il existe, dans toutes les langues, une foule d'expressions dont l'application spéciale, dont les nuances plus ou moins délicates échappent quelquefois même aux nationaux : que sera-ce d'une langue étrangère que nous ne connaissons que par les livres, d'une langue qu'on ne parle plus, quand on n'a, comme M. Peerlkamp et comme M. Rau, que des théories plus ou moins solides, plus ou moins admises, pour justifier des conjectures plus ou moins subtiles. Passe encore s'il ne s'agissait ici que de choisir entre les diverses leçons fournies par plusieurs manuscrits; mais décider d'un trait de plume que, malgré l'autorité des nombreux manuscrits qui nous restent de l'Enéide (manuscrits qui, selon M. Rau, ne sont que la copie répétée d'un seul ms. ancien), l'on peut, sans inconvénient et sans scrupule, condamner un assez grand nombre de vers et d'hémistiches, cela nous paraît un peu téméraire, pour ne rien dire de plus.

Nous ne voulons pas dire par là toutefois que tous ces textes anciens, qui nous sont parvenus par l'intermédiaire de copistes plus ou moins fidèles, plus

ou moins éclairés, doivent être en toute occasion l'objet d'un culte aveugle et superstitieux ; nous concédons sans peine que ces textes doivent être soumis à une critique aussi sévère, aussi rigoureuse qu'on le voudra ; mais il y a loin, à notre avis, d'une critique savante et mesurée, à cet esprit d'aventure et d'audace philologique qui aime beaucoup mieux inventer que restituer, et qui ne fait souvent table rase que pour se donner ensuite le plaisir de construire en pleine liberté. C'est contre ce travers que les savants ne sauraient se tenir trop en garde ; car plusieurs d'entre eux, en se jetant avec trop d'ardeur dans cette voie, nous semblent avoir compromis les intérêts de la grande critique, en la rendant suspecte aux esprits sages, qui préfèrent aux plus ingénieuses conjectures, aux hypothèses les plus brillantes, l'examen intelligent des sources et cette réserve prudente, qui, sans nuire à la finesse, ou même à la hardiesse des aperçus, les subordonne constamment aux lois du bon sens et du goût.

Des Aeschylos Oresteia, griechisch, etc. Les Orestides d'Eschyle, en grec et en allemand, publiées par Joh. Franz. Leipzig, Hahn, 1846, pp. xli et 426, gr. in-8°, pr. 10 fr.

Ce volume, précédé d'une introduction qui occupe quarante pages, contient le texte et la traduction allemande des trois pièces suivantes d'Eschyle : *Agamemnon, les Choéphores* et *les Euménides*, qui constituent une sorte d'ensemble dramatique, désigné par M. Franz sous le nom d'*Oresteia*. A la suite du texte et à partir de la page 300, commencent les notes qui appartiennent à peu près exclusivement à la critique verbale, et dans lesquelles l'éditeur se contente d'indiquer un certain nombre de variantes, sans entrer à cet égard dans de longues discussions, ce qui lui arrive pourtant quelquefois.

De Eupolidis Adulatoribus. Scripsit Joach. Tœppel. Lipsiæ, Herm. Fritzsche, 1846, pp. 75, in-8°, pr. 2 fr. 50 c.

Il ne nous reste que bien peu de fragments des pièces d'Eupolis, et encore ces fragments sont-ils fort courts et fort peu concluants, surtout pour la célébrité de ce poëte dramatique. Athénée nous a pourtant conservé, dans son sixième livre, un fragment de sa comédie des *Flatteurs* (Κόλακες), qui se compose de seize vers, et d'après lequel il n'est pas tout à fait impossible peut-être de juger de la manière d'Eupolis et de son style.

C'est une étude de ce genre, et appliquée particulièrement à cette comédie des *Flatteurs*, qu'a entreprise M. Tœppel. Ses recherches annoncent des études solides et une connaissance approfondie des textes de l'antiquité. Son ouvrage contient des indications utiles, et pourra, dans l'occasion, être consulté avec fruit.

P. Terentii Afri Comœdiæ. Recensuit notasque suas et Gabrielis Faerni addidit Richardus Bentleius. *Editionem, collatis prioribus omnibus, repetendam*

curavit, Reizii et Hermanni dissertationes præmisit, commentariorum Indices addidit Eduardus Vollbehr. Kiliæ, sumt. societatis Academiæ, 1846, pp. LII et 547, gr. in-8°, pr. 12 fr.

Réimpression élégante et soignée de cette remarquable édition de Térence, donnée par Richard Bentley, et qui parut pour la première fois en 1726. Le nouvel éditeur a joint à celle-ci les dissertations de Reiz et de Hermann, publiées séparément, la première, en 1787, à Leipzig, in-4°; la seconde, dans la même ville, en 1819, in-4°. Ces deux dissertations forment l'accessoire et le complément du travail de Bentley, que les deux critiques allemands examinent et discutent avec leur supériorité bien connue, mais en rendant toute justice au célèbre philologue anglais, qui se fit remarquer entre tous les savants de son époque, autant par l'étendue et la solidité de son érudition que par l'ingénieuse audace de ses conjectures et de ses corrections sur les auteurs dont il avait fait l'objet particulier de ses études.

Ueber Philologie als System, etc. Sur la philologie comme système; essai par M. Ch. Fr. Elze. Dessau, 1845, in-8°, pp. 48, 1 fr. 35 c.

Après un jugement très-sévère sur ses devanciers (MM. Bœckh et Mützell sont les seuls auxquels il accorde quelque justesse de vues), M. Elze donne de la philologie la définition suivante : « C'est, parmi les sciences historiques, » celle qui a pour objet l'ensemble tout entier des manifestations de l'esprit » humain. » D'après cette définition, il fait voir l'immense étendue de la philologie, et établit la hiérarchie des différentes branches dont elle se compose, mettant, par exemple, la critique dite *diplomatique* dans la bibliographie. Il est très-bien de placer *l'idée* d'une science aussi haut que possible : mais alors il faut se ménager une échelle pour pouvoir, quand cela est nécessaire, descendre dans les ramifications et examiner de près les détails.

Thucydidis de Bello Peloponnesiaco Libri octo. Iterum recensuit Immanuel Bekkerus. Editio stereotypa altera. Berolini, impensis G. Reimeri, 1846, pp. 604, in-8°, pr. 4 fr.

Texte pur de Thucydide, avec une nouvelle révision de M. Bekker, qui indique au bas des pages les variantes principales, et fait connaître, dans une courte notice insérée à la page 583, les sept manuscrits dont il a pu faire usage. Ce volume, imprimé avec soin sur beau papier, est terminé par une *table des noms propres* qui occupe dix-huit pages, suivie d'une autre *table chronologique*, qui tient quatre colonnes et qui nous paraît fort utile pour suivre le cours des événements racontés par l'historien.

C. Sallusti Crispi Catilina et Jugurtha. Aliorum suisque notis illustravit Rudolphus Dietsch. Lipsiæ, Teubner, 1846, pp. VI et 318, VIII et 630, 2 vol. in-8°. Prix 15 fr.

Ce nouveau travail sur un auteur qui a déjà occupé plusieurs philologues du premier rang, nous a paru fait avec soin et une véritable conscience d'érudit; mais le nouvel éditeur me paraît appartenir trop exclusivement à cette ancienne école de commentateurs qui veulent tout dire et qui oublient peut-être un peu trop que l'art de choisir est un des principaux éléments de la véritable science critique. M. Dietsch a mis surtout un soin extrême à examiner dans son commentaire tout ce qui a rapport à la grammaire et aux formes spéciales de la syntaxe latine, et ses notes, on ne saurait le nier, contiennent un grand nombre d'observations curieuses et un bon choix d'exemples puisés aux meilleures sources; mais, il faut bien le dire aussi, le texte de Salluste et sa pensée disparaissent quelquefois sous le poids de ce bagage un peu lourd. Un peu plus de sobriété dans cette érudition surabondante, un soin plus attentif à chercher dans l'expression étudiée avec soin l'intention véritable de l'écrivain, eût fait de cette nouvelle édition de Salluste un ouvrage beaucoup plus utile et plus important. Les travaux antérieurs laissaient peu de chose à désirer sous le rapport de la critique verbale et de l'érudition historique; mais la critique littéraire, la grande critique avait encore quelque chose à faire pour Salluste, écrivain de premier ordre, qui mérite à tous égards une étude sérieuse et approfondie, et qui pouvait très-bien, sans péril pour sa gloire, se passer d'un nouveau travail, trop développé pour des étudiants, et qui n'apprendra pas grand'chose à ceux dont l'éducation philologique est terminée.

M. Dietsch reconnaît fort loyalement les obligations qu'il croit avoir aux éditeurs de Salluste qui l'ont précédé, et il cite avec honneur les noms de Curtius, de Gerlach, d'Hertzog, de Kritz et de Fabri; nous regrettons, non sans quelque surprise, qu'il ait oublié, dans cette nomenclature, le nom d'un philologue de notre pays, celui de M. Burnouf, dont le beau travail sur les œuvres de Salluste a obtenu un succès mérité, et qui eût pu offrir à M. Dietsch un modèle de cette sobriété d'érudition d'autant plus méritoire qu'elle n'est pas encore très-commune chez les commentateurs de profession.

Rœmische Geschichte in ausführlicher Erzœhlung, etc. Histoire romaine en récit détaillé, par Ch.-L. Roth. Nuremberg, 1844-45, deux volumes in-8° de pp. 457 et 574, pr. 7 fr. 35 c.

Ces deux volumes conduisent l'histoire romaine jusqu'au passage du Rubicon. M. Roth ne fait que reproduire les récits de Tite Live et des autres historiens, en y insérant les anecdotes les plus instructives et les notices sur les antiquités romaines, les plus nécessaires à l'intelligence de ces récits. Il met,

de plus, en note, les termes latins qui servent à désigner les objets, les personnes et les actions particulières à la vie et à la constitution romaine. Nous ne contestons pas l'utilité de ce livre ; mais nous croyons qu'un ouvrage dont toute la valeur consiste dans le récit, aurait gagné à être fait par un écrivain plus habile.

Commentatio de Ch. Julii Agricolæ Vita quæ vulgo Cornelio Tacito adsignatur. Scripsit Julius Held. Suidnicii, 1845, pp. 38, in-4°, pr. 1 fr. 75 c.

Les termes mêmes du titre font soupçonner dans quel esprit a été écrite cette dissertation. M. Held entreprend d'établir que cette *Vie d'Agricola*, regardée depuis longtemps comme le chef-d'œuvre de Tacite, n'est pas et ne peut être l'œuvre de ce célèbre historien. Cette biographie lui paraît être l'ouvrage d'un imitateur habile de Tacite, un vrai pastiche, en un mot, dans lequel se trahit à chaque pas le copiste d'un grand peintre. M. Held a dépensé beaucoup de temps, de recherches et même de sagacité pour donner quelque apparence de fondement à cette singulière conjecture ; mais nous craignons bien pour lui, sans le regretter le moins du monde pour notre compte, qu'il ne parvienne à convaincre personne, ou qu'il ne se trouve du moins que bien peu de gens qui consentent à croire que, pour quelques inadvertances historiques ou quelques inégalités de style, il faille retirer à Tacite un écrit qui forme un des plus brillants fleurons de sa couronne d'historien, et dont le critique lui-même semble avoir pris à tâche de faire ressortir les beautés. Il est vrai que cet ensemble même de pensées si frappantes et d'expressions si remarquables, qui se trouvent en quelque sorte condensées dans un si petit espace, constitue, aux yeux de M. Held, une nouvelle preuve que cet opuscule si parfait ne saurait être de Tacite. Le grand historien, selon lui, se serait montré beaucoup moins prodigue de belles pensées et de beau style que son imitateur, et cette abondance même de beautés est un argument contre lui. Nous ne sommes que médiocrement touchés de cette observation, et nous persisterons à croire que la Vie d'Agricola est bien l'ouvrage de Tacite, jusqu'à ce que de meilleures raisons nous aient convaincu du contraire. Nous ajouterons même que nous regrettons sincèrement que M. Held ait employé à la défense d'une pareille opinion d'heureuses qualités qu'il eût pu appliquer avec succès à des recherches plus utiles et mieux fondées.

Ueber die Handschriften.... Sur les manuscrits des petits Géographes grecs, par B. Fabricius. Dresde, Teubner, 1845, pp. 36, in-8°, pr. 1 fr. 35 c.

L'auteur de cette dissertation, écrite tout entière en allemand, est M. Dietrich (voy. plus haut, p. 253), qui a déjà publié sous le même pseudonyme, des *Lectiones Scymnianæ*, que nous avons annoncées dans le tome 1er, p. 192, de cette Revue, et une édition critique de *Scymnus de Chio*, qui a paru égale-

ment à Dresde (in-8°, pr. 2 fr.); il passe ici en revue, en discutant avec soin leur importance et leur autorité, trois manuscrits contenant le texte plus ou moins complet, plus ou moins pur, des petits Géographes, dont les écrits fournissent de si précieux renseignements pour la connaissance du monde ancien. De ces divers manuscrits, le troisième, qui se trouve à Paris, et qui a déjà été signalé par MM. Hase et Letronne, est examiné avec beaucoup de détail, et M. Dietrich, en le comparant avec les éditions données en France par M. Gail, en Allemagne par M. Klaus, mentionne une assez longue série de *variantes*, qui, au milieu d'un certain nombre de véritables incorrections, peuvent fournir quelques très-bonnes leçons. Ce travail, quoique très-court, et fait un peu à la hâte, mérite donc d'être consulté.

Scymni Chii Periegesis et Dionysii Descriptio Græciæ. Emendavit Aug. Meineke. Berlin, 1846, xxii et 164 pages, in-4°, pr. 3 fr. 35 c.

M. Meineke prouve, dans sa préface, par des raisons qui nous paraissent concluantes, que la *Periegèse* en vers iambiques, qui nous a été conservée en grande partie, n'est pas l'ouvrage du géographe Scymnus de Chio; que cet auteur a écrit *en prose*, peut-être en dialecte ionien, et que, plus tard, quelque anonyme a fait, de son ouvrage, un extrait, pour lequel il s'est servi du mètre iambique, dans un but qu'il fait connaître lui-même, dans son exorde, adressé à un roi Nicomède. M. Meineke rappelle ensuite l'intéressante découverte de M. K. Lehrs, professeur de Kœnigsberg, auquel ce petit volume est dédié : savoir que la *Description de la Grèce*, écrite en vers iambiques, et dite *du faux Dicéarque*, est de Denys, fils de Calliphon. Depuis des siècles les savants avouaient ne pas connaître l'auteur de ce grand fragment, attribué dans le manuscrit à Dicéarque, qui n'a pu l'écrire : et pourtant le nom de l'auteur s'y trouve en toutes lettres, accompagné de celui de son père : il était réservé à M. Lehrs de remarquer que la préface du livre est écrite en *vers acrostiches*. Voilà deux résultats qui ne sont pas consignés dans les *Fragments de Scymnus de Chio et du faux Dicéarque*, publiés par M. Letronne, savant dont Meineke a, du reste, suivi fidèlement la méthode. Les deux livres commencent par de longues discussions critiques sur le texte des deux auteurs et sur les travaux antérieurs dont il avait été l'objet; vient ensuite ce texte, accompagné des principales variantes, surtout de celles du manuscrit de Paris, dont tous les autres dérivent. Les nombreuses observations que le travail de M. Letronne a suggérées à M. Meineke, portent sur la grécité, sur la métrique et sur la géographie. Le célèbre critique de Berlin résout presque toutes les difficultés sérieuses d'une autre manière que celle qui avait été tentée par M. Letronne. La plupart des résultats auxquels il est arrivé, frappent par leur évidence le lecteur assez instruit pour apprécier de semblables travaux. Un index des noms propres termine cet excellent ouvrage.

Ein Beitrag zum Verstœndnifs der rœmischen Stein-Inschriften... Principes propres à faciliter l'intelligence des Inscriptions romaines..., par le prof. Wiesenfeld. Prague, Thomas Thabor, 1844, in-8°, pp. 49, pr. 1 fr. 75 c.

Le but de cet opuscule, écrit en allemand, est de présenter aux jeunes gens le résumé fidèle et précis des principales notions qu'il est indispensable d'acquérir pour lire avec fruit et pour interpréter convenablement les nombreuses inscriptions latines qui sont parvenues jusqu'à nous. C'est un simple traité élémentaire, qui ne dispense pas sans doute d'études plus sérieuses et plus étendues, mais qui, pour les débutants, offre l'avantage inappréciable de leur indiquer et la marche qu'ils doivent suivre et les objets principaux sur lesquels leur attention doit se porter de préférence.

Die Demen von Attika und ihre Vertheilung unter die Phylen, etc... Les Dèmes de l'Attique et leur distribution dans les tribus, d'après les inscriptions, par Louis Ross, publié avec des notes par M. H.-E. Meier. Halle, C.-A. Schwetschke et fils, 1846, in-4°, pp. x et 142, pr. 8 fr.

Un recueil du genre de celui-ci n'est pas susceptible d'analyse, et il suffit d'en indiquer le contenu pour le recommander aux savants qui s'occupent de rechercher certains faits appartenant à l'histoire dans les inscriptions qui nous restent de l'antiquité. C'est aux inscriptions en effet que M. Ross a demandé tous les renseignements qu'il voulait recueillir sur les Dèmes de l'Attique, c'est-à-dire, sur le nom et le nombre de ces petites communautés spéciales et sur leurs rapports avec la *tribu*. Il a donc recueilli dans ce but une grande quantité d'inscriptions puisées à diverses sources, et M. Meier, l'éditeur de ce volume, y a joint les notes, les éclaircissements nécessaires. L'ouvrage est terminé par une table alphabétique de ces *Dèmes*, avec des renvois aux inscriptions dans lesquelles chacun d'eux se trouve mentionné.

Die Regionen der Stadt Rom, etc. Les Régions ou Quartiers de la ville de Rome, établis régulièrement d'après les meilleurs manuscrits, avec des considérations préliminaires et un Commentaire ; par L. Preller, prof. à Iéna. Iéna, Carl. Hochhausen, 1846, in-8°, pp. VIII et 256, pr. 5 fr. 35 c.

Plusieurs manuscrits, dont quelques-uns paraissent remonter jusqu'au xe et même jusqu'au IXe siècle, nous ont conservé diverses nomenclatures spéciales qui peuvent être considérées comme de véritables *indicateurs* ou guides de l'étranger dans l'ancienne Rome. Quelques-uns de ces *indicateurs* portent dans les manuscrits le titre suivant : *Curiosum urbis Romæ regionum quatuor-decim cum breviariis suis;* les autres s'annoncent plus simplement : *Regiones urbis Romæ cum suis breviariis* ou par le mot *Notitia.*

Les divers manuscrits où se trouvent conservés ces curieux nomenclateurs, quoique présentant en somme les mêmes indications, diffèrent cependant en quelques détails particuliers ; l'éditeur du volume dont on vient de donner le titre a entrepris, sinon de concilier tout à fait entre eux ces divers manuscrits, mais au moins d'en tirer un texte qui pût offrir l'ensemble le plus complet et le plus exact des indications propres à chacun d'eux.

Le livre commence par la publication parallèle et entière de deux de ces indicateurs, l'un sous le titre de *Curiosum*, l'autre sous le titre de *Notitia*, avec la mention, au bas de chaque texte et de chaque page, des variantes qu'offrent les autres manuscrits consultés par l'éditeur. Ce double texte remplit les trente et une premières pages du volume. Viennent ensuite des considérations générales de l'éditeur sur les documents dont il a dû s'aider pour donner à ses recherches toute l'exactitude désirable : ces *considérations* s'étendent jusqu'à la page 103 où commence un commentaire développé sur les détails de chaque région. Ces *Régions* ou *Quartiers* de l'ancienne Rome étaient, comme on sait, au nombre de quatorze.

M. Preller nous apprend dans sa préface que cet ouvrage est le fruit d'un séjour de cinq mois qu'il a fait à Rome en 1843-1844 : cette circonstance nous paraît de nature à donner un nouveau prix à des recherches qui nous ont semblé faites avec un soin remarquable et qui acquièrent, à nos yeux, une grande autorité du fait même de la présence de l'auteur à Rome qui lui rendait facile la vérification d'un grand nombre de détails qui ne pouvaient être établis d'une manière exacte que par l'inspection des lieux.

Quæstionum criticarum de dialecto Herodotea libri quatuor. Scripsit F. J. C. Bredovius, *Berolinensis.* Lipsiæ, 1846. 412 pages, in-8°, pr. 8 fr.

Les manuscrits d'Hérodote, même les meilleurs, le *Mediceus* et le *Sancroftianus*, sont loin de nous donner une idée tant soit peu satisfaisante du langage du père de l'histoire, sous le rapport du dialecte. Ils offrent un mélange continuel de formes ioniennes et de formes attiques, et il faudrait un nombre très-considérable de changements conjecturaux pour y établir une certaine uniformité. Ces changements seraient faciles à faire : mais seraient-ils sûrs? pourrait-on affirmer qu'Hérodote a dû écrire ainsi? Cette incertitude a fait que les plus savants interprètes, Valckenaer, Wesseling, Schweighæuser, Bœhr, n'ont que très-modestement touché au dialecte, s'autorisant du témoignage d'Hermogène, qui a dit que l'ionisme d'Hérodote était un peu bigarré (ποικίλη), et que quelques formes des autres dialectes y avaient trouvé place. Cependant le mélange que nous offrent les manuscrits est trop considérable, pour qu'on puisse le trouver justifié par ces paroles d'Hermogène. M. Bekker est le premier qui ait banni du texte d'Hérodote toutes les formes attiques qui figuraient avec trop peu de probabilité dans un auteur ionien. Après lui,

M. Guil. Dindorf (dans la collection Didot) est allé plus loin encore, et il a exposé les principes de sa méthode dans une dissertation très-instructive et très-bien écrite, qu'il a mise à la tête de son édition.

M. Bredow n'a pas eu connaissance de ce travail, mais il est arrivé de son côté à beaucoup de résultats identiques avec ceux de son devancier. Du reste, le but et la forme des deux ouvrages diffèrent essentiellement. M. Dindorf n'a voulu donner que les résultats de ses recherches, débarrassés le plus possible de l'appareil scientifique, afin que toutes les personnes qui aiment à lire le grec puissent s'instruire, d'une manière à la fois sommaire et solide, de toutes les particularités du dialecte ionien, principalement de celui d'Hérodote. M. Bredow, au contraire, a discuté chaque point en particulier, en ayant soin de citer tous les passages d'Hérodote qui intéressent la question. Après une longue introduction sur l'état des manuscrits et sur les causes des altérations que le texte de cet auteur y a subies, il cherche à fixer tous les changements de lettres qui s'opèrent dans les formes ioniennes; il traite des lois de la contraction, de la crase, de l'élision, et s'attache à préciser les cas dans lesquels ces trois opérations se font, ainsi que ceux dans lesquels elles ne se font pas. Le troisième et le quatrième livres sont consacrés à la théorie de la déclinaison et de la conjugaison, telles qu'elles se trouvent modifiées dans l'ouvrage d'Hérodote. Toutes ces recherches sont faites avec autant de conscience et de zèle que de sens critique. L'auteur, dans lequel nous croyons reconnaître un jeune homme, rendra, nous l'espérons, d'autres services encore à la philologie.

Fasciculus inscriptionum græcarum potissimum, quas apud sedes celeberrimas Asianas chartis mandatas, et nunc denuo instauratas, notisque tum criticis tum exegeticis instructas edidit Jac. Kennedy Bailie. Tome II. Dublin et Londres, 1846. 445 pages in-4°. Pr. 36 fr.

C'est la suite d'un cahier de quarante-deux inscriptions asiatiques publiées il y a deux ans par M. Bailie. A très-peu d'exceptions près, celles qui forment ce nouveau recueil, et qui sont au nombre de 230 environ, ont déjà été publiées; mais les copies de M. Bailie ont l'avantage d'une exactitude incontestablement supérieure à celle de ses devanciers. Cette circonstance seule assurerait un grand prix à sa publication; mais M. Bailie a fait autre chose que de publier ces inscriptions : il les a accompagnées d'un commentaire fort détaillé, dans lequel on reconnaît un savoir très-étendu, une méthode consciencieuse, et un jugement assez sûr. Trois bons index facilitent l'usage de ce riche commentaire qui, s'attachant au texte des inscriptions, ne pouvait suivre aucun ordre des matières.

Babrii *Fabulæ Æsopeæ, cum fabularum deperditarum fragmentis. Recensuit et breviter illustravit* Georg. Cornewall Lewis. Oxford, xxxii et 152 pages in-8°. Pr. 8 fr. 25 c.

Cette édition est un résumé très-judicieux de ce qui a été fait jusqu'ici sur

Babrius. M. Lewis s'est consciencieusement servi, pour constituer son texte, de tous les résultats obtenus par ses devanciers : il l'a fait avec beaucoup de prudence, en laissant dans les notes ce qui lui a paru trop hasardé. Par la netteté avec laquelle il a su exprimer sa pensée, M. Lewis est parvenu à renfermer dans ses notes, quoique courtes, toutes les notices essentielles. Dans la préface il discute les opinions émises sur l'époque où Babrius a vécu, et il finit par se ranger à celle de M. Boissonade ; seulement il ne croit pas que Babrius fût un Romain. Ce volume, exécuté avec un certain luxe typographique et d'une correction parfaite, est terminé par un index des mots remarquables.

De operibus antiquis ad vicum Nordendorf *e solo erutis. Scripsit* Georg. Casp. Mezger, *gymn. rector.* Cum II tabulis lithographicis. Augsbourg, 1846. 44 pages in-4°, pr. 2 fr. 75 c.

Quoique le compte rendu de cette brochure soit plutôt du ressort des journaux archéologiques que du nôtre, nous croyons cependant devoir, en la mentionnant, appeler l'attention des savants français sur l'important résultat historique auquel M. Mezger est arrivé par l'examen des monuments ; savoir, qu'une colonie de Celtes, établie dans la partie de la Rhétie où se trouve Nordendorf, était arrivée à un haut degré de civilisation, et avait résisté avec succès aux Romains.

Quæstionum de Ranis Aristophanis specimen I. Scripsit Fr. Guil. Wagner. Editio altera. Breslau, 1846. 44 pages in-8°, pr. 1 fr. 50 c.

Il est traité, dans ce spécimen, d'un passage des *Grenouilles* (v. 1427-1453), qui a été, depuis Aristarque et Apollonius jusqu'à nos jours, pour ainsi dire une pomme de discorde jetée entre les critiques : parmi ceux qui s'en sont occupés, et le nombre en est grand, il n'y en a pas deux qui soient tombés d'accord ; on pourrait même ajouter que plusieurs n'ont pas été d'accord avec eux-mêmes ; car il y en a qui ont émis successivement, à ce sujet, différentes opinions. Dans ce travail, M. Wagner réfute très-bien quelques-uns de ses devanciers ; et, de plus, il disserte savamment sur *Cinésius*, sur *Cléocrite*, sur beaucoup de points de détail ; mais nous sommes obligé d'avouer que la solution qu'il donne à la question principale ne nous a nullement satisfait ; c'est là du reste un jugement tout personnel, et par lequel nous n'entendons nullement contester l'utilité de son travail.

De Moschionis *poetæ tragici vita et fabularum reliquiis commentatio. Scripsit* Fr. Guil. Wagner. Breslau, 1846. 32 pages in-8°, pr. 1 fr. 50 c.

Cette courte brochure est extraite d'un grand ouvrage, dans lequel M. Wagner a réuni les fragments de tous les poëtes tragiques de la Grèce,

autres qu'Eschyle, Sophocle et Euripide; ouvrage qui vient de paraître dans la collection Didot, et où ce qui concerne Moschion occupe les pages 137-143 (format grand in-8°). Cette brochure contient cependant quelques observations et quelques explications que nous ne trouvons pas dans l'ouvrage entier; mais, dans une monographie, rien n'empêchait M. Wagner de se livrer à quelques recherches au sujet des nombreux fragments réduits en prose et cités dans les recueils d'Antonius Mélissa et de Maxime; or, il n'en a pas même corrigé les fautes les plus visibles, par ex. au fr. 18 : Ὥσπερ οὐ τῷ ἵππῳ κόσμος οὐδὲ τοῖς ὄρνεσι καλιὰ ὑψοῦσθαι καὶ γαυριᾶν δίδωσιν, ἀλλὰ τῷ μὲν τοῦ ποδὸς ἡ ὠκύτης, τοῖς δὲ τῶν πτερῶν· οὕτως οὐδ' ἀνθρώπῳ καλλωπισμὸς καὶ τρυφή, ἀλλὰ χρηστότης καὶ εὐποιία. Tant ce qui précède et que ce qui suit prouve que καλιά n'est ici autre chose qu'un *lapsus* de copiste, pour κάλλος.

Vindiciæ Jovis Æschylei. Scripsit Georg. Frid. Schœmann. Greifswalde, 1846. 22 pages in-4°, pr. 1 fr.

Nous avons annoncé dans le premier volume de la *Revue*, p. 561, l'excellente édition que M. Schœmann a donnée du *Prométhée enchaîné*, ainsi que sa restitution du *Prométhée délivré*. Les idées que ce savant avait développées dans ces deux ouvrages, sur le sens et la portée du rôle que Jupiter joue dans ces deux tragédies, n'ont pas obtenu l'approbation de M. Hermann, qui, dans une dissertation intitulée *de Prometheo Æschyleo* (Leipsick, 1845), en avait essayé la réfutation. C'est contre cet écrit de l'illustre philologue que M. Schœmann défend et soutient sa manière de voir, avec autant de fermeté que de convenance.

Quo die secundum Thucydidem bellum Peloponnesiacum inceperit. Scripsit Jo. Theod. Vœmelius. Francfort-sur-le-Mein, 1845. 10 pages in-4°.

Des indications que l'on trouve dans Thucydide sur le véritable commencement de cette guerre, les savants modernes avaient tiré des dates différentes; M. Vœmel a donc soumis cette question à un nouvel examen; il place ce commencement dans la nuit de l'attaque de Platée, celle du 30 au 31 mars. Son raisonnement nous a paru concluant, et nous y avons de nouveau reconnu cette érudition sûre et cette circonspection dont M. Vœmel a toujours fait preuve, dans les nombreuses questions difficiles et délicates qu'il a traitées.

Polybii *Historiarum excerpta gnomica in palimpsesto Vaticano LXXIII Angeli Maii curis resignato retractavit* Theodorus Heyse. Berlin, 1846. vi et 96 pages in-4°, pr. 6 fr. 75 c.

Parmi les nombreuses découvertes de l'illustre Angelo Mai, celle du chapitre περὶ γνωμῶν des extraits de Constantin Porphyrogenète se place, par

son importance, en première ligne et tout à côté de celle de la *République* de Cicéron. On n'avait qu'une chose à regretter; c'était la modération du savant cardinal. Il avait tout déchiffré, tout lu; mais il n'avait publié que ce qui était inédit. Cependant le document palimpseste qu'il avait découvert ne devait pas non plus être sans importance pour les parties déjà publiées de Polybe, de Diodore, de Denys d'Halicarnasse, de Dion Cassius, etc. Pour beaucoup de raisons on eût désiré qu'il eût fait imprimer le manuscrit entier, de même que Henri de Valois aurait dû faire imprimer en entier le *Codex Peirescianus*, qui, ainsi que le palimpseste de Rome, est un volume de la grande collection dont il n'a peut-être existé qu'un seul exemplaire, celui qui fut offert à Constantin. Quant à Polybe, M. Heyse a comblé, avec un zèle et une intelligence au-dessus de tout éloge, la lacune que l'on regrettait; il a fait imprimer tout ce que le manuscrit contient de cet historien, en reproduisant minutieusement le palimpseste, page pour page, ligne pour ligne. Il a joint en outre à cette publication des notes critiques, courtes mais substantielles. Tous les savants désireront avec nous que M. Heyse soit assez encouragé par le succès de ce premier travail, pour le continuer sur les autres parties de ce document unique et d'une si haute importance.

M. Manili *Astronomicôn libri quinque. Recensuit* Frid. Jacob. *Accedit index et diagrammata astrologica*. Berlin, 1846. xxiv et 225 pages in-8°, pr. 5 fr. 35 c.

M. Frédéric Jacob, qu'il ne faut pas confondre avec l'illustre Frédéric Jacobs, est sans doute peu connu de nos lecteurs français. M. Jacob est un des meilleurs latinistes de notre époque, et c'est, de plus, un excellent critique; mais il est de ces hommes qui écrivent peu et qui pourraient commencer chacun de leurs ouvrages comme Horace commence une de ses odes, par le mot *Poscimur*. Son édition de Manilius en est une nouvelle preuve. Les longs et persévérants travaux qu'il a consacrés à ce poëte, le mettaient en état de joindre à son édition les discussions critiques et les commentaires les plus instructifs : cependant, *tardus scribendi ferre laborem*, il ne nous a donné que les résultats de ses recherches et de ses méditations critiques. Son livre fera le charme des lecteurs instruits, en ce qu'il devra tenir leur pensée dans une activité continuelle; il fera le désespoir de ceux qui ne sont pas préparés à une telle lecture par de sérieuses études et par l'habitude prise de ne lire qu'avec une extrême attention. Quoique M. Jacob compte parmi ses devanciers des critiques tels que Scaliger, Bentley et Pingré (le nouvel éditeur dit avoir beaucoup profité des travaux de celui-ci), il lui restait cependant encore beaucoup à faire. Manilius n'était pas un Romain, aussi sa latinité offre-t-elle de nombreuses particularités, dont on ne trouve le pendant dans aucun auteur latin; en outre, il avait puisé les connaissances qu'il avait en astronomie, dans les li-

vres plutôt que dans l'étude du ciel, lequel dément assez souvent ses assertions; de sorte que dans les cas de doute le critique qui cherche à constituer le texte de cet auteur, ne peut, ne doit même pas se régler sur la règle infaillible du firmament; enfin, les manuscrits, qui tous dérivent d'un original unique, que nous ne possédons plus, sont extrêmement fautifs. M. Jacob, attentif, pendant le cours de son travail, à toutes les occasions qui pouvaient le favoriser, est parvenu à faire usage de tous les manuscrits qui ont quelque valeur, en sorte que, même sur ce point, son édition ne laisse rien à désirer. Immédiatement au-dessous du texte il a placé, en trois alinéas distincts, la leçon des incunables, celle de Scaliger et celle de Bentley, arrangement qui permet au lecteur de se représenter nettement ces trois phases du texte. Au-dessous, on trouve les variantes des manuscrits et les jugements critiques de l'éditeur. Un excellent index du langage de Manilius renferme en même temps les explications les plus essentielles. Cette interprétation est complétée par trois gravures, sans lesquelles il serait difficile, sinon impossible, de se faire une idée de l'ensemble des exposés astrologiques du poëte.

Procli *Commentarius in Platonis Timæum, græce. Recensebat* C. E. Chr. Schneiderus, *prof. Vratislaviensis :* Breslau, 1847, vi et 876 pages; pr. 18 fr.

MM. Cousin, Creuzer et Vœmel ont fait faire, par la publication de quelques-uns des commentaires de Proclus sur Platon, un grand progrès à la connaissance du néoplatonisme; mais là ne se borne pas l'utilité de ces commentaires. Il est vrai que la méthode d'interprétation de Proclus ressemble à celle qu'un assez grand nombre de grammairiens grecs avaient appliquée à Homère, dans lequel ils voulaient voir un docteur universel, un maître également instruit dans toutes les branches des connaissances humaines; de même Proclus et Olympiodore, en développant et quelquefois en torturant le sens des paroles de Platon, trouvent le moyen de lui attribuer des idées qui n'ont pris possession des intelligences que plusieurs siècles après lui. Néanmoins on trouve très-souvent, dans ses commentaires, des étincelles qui jettent un jour inattendu dans les profondeurs de la pensée platonicienne, et la font connaître telle que le divin maître lui-même a dû la concevoir. On ne peut donc, quand on désire avoir une connaissance approfondie de la philosophie de Platon, se passer impunément de la lecture de Proclus. (Quant au système positif de ce néoplatonicien, on le trouvera tracé, d'après les sources, dans une monographie remarquable de M. Berger.) Il ne manquait, pour cette étude, qu'une édition lisible du commentaire sur le Timée. M. Simon, dans une très-bonne thèse sur ce commentaire, a fait connaître toutes les difficultés, tout le dégoût que lui avait causé la lecture de l'édition, jusqu'à présent unique, imprimée à Bâle en 1534, édition qui fourmille de fautes de tout genre, et dont le caractère, d'une finesse extrême, est en

outre mal venu sur le papier. En voici une qui non-seulement est d'une exécution typographique des plus satisfaisantes, mais qui en outre est due aux soins de l'un des savants les plus versés dans la connaissance de la philosophie de Platon et de la langue grecque. Dire que nous le devons à M. Schneider, suffit pour que nous puissions nous dispenser d'ajouter qu'il n'y a pas dans tout le volume un seul mot qui n'ait été soigneusement pesé avant d'y prendre place. M. Schneider s'est servi, pour établir son texte, d'un manuscrit de Munich et d'une ancienne traduction latine (qui ne renferme qu'une partie de l'ouvrage) : les quatre manuscrits de Paris ne lui ont pas paru, d'après ce que M. Simon en avait dit, valoir les immenses sacrifices d'une collation aussi considérable. Le volume est terminé par une excellente table des matières.

M. Tullii Ciceronis. *Paradoxa Ad codicum manuscriptorum partim recens collatorum editionumque veterum fidem recognovit, prolegomena, excerpta scholarum D. Wyttenbachii, annotationem veterum et recentiorum interpretum selectam suamque, excursus et indicem rerum verborumque adjecit* Georg. Henr. Moser, *gymn. Ulm. rector et professor.* Gœttingue, 1846. xl et 376 pages in-8°, pr. 8 fr.

La méthode consciencieuse, suivie par M. Moser dans ses utiles éditions des écrits philosophiques de Cicéron, est trop connue de nos lecteurs pour que nous ayons besoin d'essayer d'en donner ici une idée ; ce dernier travail présente tous les avantages de ceux qui l'ont précédé. Parmi les secours dont M. Moser a pu s'aider dans sa critique, nous ne mentionnons que quatre manuscrits appartenant à M. Creuzer, quatre de la bibliothèque de Dresde, trois de celle de Wolfenbuttel, et deux autres dont le nouvel éditeur s'est servi le premier. Les notes, tirées des rédactions du cours professé par le grand latiniste Wyttenbach, ajoutent un grand prix à cette édition ; nous croyons qu'il suffira d'en transcrire ici le commencement (p. xxv) pour inspirer aux amis de l'antiquité le désir de les lire entièrement : « *E Ciceronianis libris hic unus omnium brevissimus idemque quasi sapientiæ eloquentiæque delibatus flos est : quippe illud in eo agitur, ut philosophiæ moralis decreta maxime sublimia et supra vulgarem hominum sensum captumque posita, orationis commendatione probabilia reddantur. Sed de tempore et de genere libelli nondum satis est expedita ratio. Ac primum quidem de tempore quo hic libellus scriptus est, non est dubitandum quin tunc adhuc vixerit Cato, quippe de eo diserte Cicero, ut de vivo, loquitur. Porro, quum Cicero scribit se paullo antea majus opus ad Brutum scripsisse, idque « in Bruti nomine » comparuisse, profecto non alium significat librum, nisi Brutum sive de Claris Oratoribus. Etc.* »

M. Tullii Ciceronis *Opera quæ supersunt omnia, ex recensione* Jo. Casp. Orellii. *Editio altera emendatior. Curaverunt* Jo. Casp. Orellius et Jo.

Georg. Baiterus, *professores Turicenses*. Volumen I. Zurich, 1845. VIII et 507 pages, grand in-8°; *Item*, volumen III. Zurich, 1845. LXIV et 784 pages, grand in-8°; pr. 21 fr. 35 c.

Nous avons fait connaître à nos lecteurs les longs et importants travaux que M. Orelli a consacrés à la restitution et à l'explication des œuvres du grand orateur romain (voy. le premier volume de la *Revue*, p. 283-285). Voici le dernier résultat, le résultat le plus définitif, des infatigables recherches du savant critique, qui, pour cette œuvre capitale, s'est choisi, dans M. Baiter, un collaborateur aussi distingué par l'étendue que par l'exactitude et la sûreté de son savoir. On sait que l'on trouve dans la critique de M. Orelli l'heureuse réunion de deux qualités qui sembleraient s'exclure mutuellement : une rigueur en quelque sorte mathématique qui s'en tient sévèrement à la lettre des manuscrits, et une liberté d'esprit qui sait reconnaître et prendre pour juge suprême le génie de l'auteur. On peut donc lire les auteurs avec une entière confiance dans les éditions de M. Orelli : on est assuré d'y trouver une reproduction exacte des meilleurs manuscrits, et, en outre, de n'y rien lire qui soit contraire au génie des auteurs, ce qui n'arrive que trop souvent dans des reproductions que l'on vante comme fidèles, et qui, en réalité, ne sont que serviles. Aussi recommandons-nous à tous ceux qui cherchent une expression rigoureusement exacte du style de Cicéron, de le lire dans cette seconde édition du savant professeur de Zurich. S'ils trouvent beaucoup de différences entre cette édition et d'autres, celle de Lemaire, par exemple, ce n'est pas que M. Orelli ait innové; bien au contraire : il est remonté aux documents les plus anciens, il en a fait le fond de son travail, et il a ramené la leçon primitive dans tous les nombreux passages qui avaient subi des changements depuis le dixième siècle. Les bibliothèques de la France l'ont puissamment aidé dans cette grande entreprise. Le meilleur de tous les manuscrits de la rhétorique *ad Herennium* et des livres *de Inventione rhetorica*, se trouve à la bibliothèque royale de Paris (n. 7714 neuvième siècle); le meilleur manuscrit du chef-d'œuvre de Cicéron, *de Oratore*, est conservé à la bibliothèque d'Avranches. Ces précieux documents ont été, comme ils le méritaient, placés en première ligne et ont principalement guidé, dans lesdits ouvrages, la critique éclairée de M. Orelli.

Le premier volume de cette nouvelle édition de Cicéron contient tous les écrits rhétoriques de l'orateur, corrigés d'après les meilleurs manuscrits, dont on trouve dans la préface une exacte nomenclature.

Le second volume n'a pas encore paru. Le troisième renferme toute la correspondance de Cicéron, revue de nouveau d'après les deux excellents manuscrits qui ont appartenu à Pétrarque, et qui se trouvent maintenant à la bibliothèque des Médicis à Florence. Nous ne dirons rien de l'introduction, aussi sa-

vante que spirituelle, intitulée *Historia critica epistolarum Ciceronis;* parce que les érudits ne manqueront pas de lire ce morceau, qui nous paraît un modèle en son genre.

C. Cornelii Taciti *Opera quæ supersunt ad fidem codicum Mediceorum ab* Jo. Georg. Baitero *denuo excussorum ceterorumque optimorum librorum recensuit atque interpretatus est* Jo. Caspar Orellius. Premier volume, comprenant les *Annales*. Zurich, 1846. xxxvi et 628 pages; pr. 10 fr.

Depuis longtemps, les persévérantes recherches des critiques les avaient conduits à ce résultat : que deux manuscrits de la bibliothèque des Médicis à Florence sont la source d'où dérivent tous les autres manuscrits qui existent des *Annales* et des *Histoires* de Tacite. Plusieurs éditeurs, surtout Bach, s'étaient donc attachés à ne recevoir dans le texte que des leçons tirées de ces deux manuscrits. Mais un obstacle des plus sérieux s'opposait au succès de cette tentative, fort raisonnable d'ailleurs : les deux manuscrits avaient été collationnés par différentes personnes, dont les témoignages étaient fort souvent en désaccord : ainsi il arrivait que sur tel passage on rapportait jusqu'à trois mots différents, comme leçon du manuscrit de Florence. On conçoit dans quel embarras ces divergences presque continuelles, et par suite l'insuffisance des témoignages sur des manuscrits d'une aussi haute importance, devaient mettre fort souvent la critique. L'équité nous force cependant d'ajouter, que l'on aurait tort d'accuser d'une légèreté impardonnable ceux qui avaient examiné ces manuscrits. Ils étaient sans doute fort loin d'avoir bien rempli leur tâche ; mais il faut leur tenir compte des difficultés qu'ils avaient rencontrées. Le manuscrit unique des six premiers livres des *Annales* est plein de ratures et de corrections faites par Philippe Beroaldo et par d'autres ; il y a même des conjectures à la marge ; de sorte que les uns (croyant que Beroaldo avait dû, il y a trois siècles, voir mieux que nous ne le pouvons maintenant ce que portait le manuscrit) ont noté les corrections placées sur les ratures ou en marge, tandis que les autres ont relevé ce qu'ils croyaient entrevoir de la leçon primitive. De là ces différences qui, par une autre cause, se présentaient aussi dans le reste des *Annales* et dans les *Histoires* que renferme le second manuscrit. Ce manuscrit est écrit en caractère lombard ; or tous ceux qui ont travaillé sur des manuscrits de cette écriture, en connaissent les difficultés : *un seul moment* d'inattention produit une erreur ; l'*s* y a absolument la forme de l'*r*, l'*a* celle de *cc*, et ainsi de suite. C'est ce qui explique et excuse, jusqu'à un certain point, les erreurs dont nous venons de parler.

M. Orelli, voyant qu'il n'était possible d'arriver à la certitude que par une nouvelle collation, rigoureuse et intelligente, de ces deux manuscrits, chargea de ce travail M. Baiter ; et celui-ci s'est acquitté de cette tâche délicate de manière à terminer à tout jamais les débats qui se sont élevés sur ce

sujet. Connaissant par la pratique les moyens d'arriver, en pareille matière, à des résultats positifs, il n'a abordé son travail qu'après une longue étude préliminaire. Il commença par relire Tacite et les travaux des critiques, avec une scrupuleuse attention, et en marquant soigneusement tous les mots qui, soit par eux-mêmes, soit par le désaccord des variantes ou des critiques, offraient le plus léger sujet de doute ; puis, avec son exemplaire ainsi préparé, il entreprit sa collation. On comprend que, de cette manière, rien de ce qui méritait examen n'a pu lui échapper. Aussi n'est-ce pas trop s'avancer que de dire, que le texte de M. Orelli est le premier texte *définitif* du plus grand historien de Rome. On trouve dans la préface la description et l'appréciation complète de tous les manuscrits dont la critique peut se servir pour Tacite. M. Orelli y a ajouté la *Chronologie des Annales :* car, ainsi qu'on l'a vu par le titre, il s'est aussi chargé de l'interprétation de son auteur. Cette interprétation est à la fois littéraire et historique ; dans ce que nous en avons lu, elle nous a paru complète : nous n'avons pas trouvé de passage qui, pouvant arrêter un lecteur de Tacite, ne fût pas accompagné de tous les éclaircissements nécessaires. Nous avons remarqué dans ce Commentaire la reproduction textuelle d'un grand nombre des notes de l'édition de *Tacite* publiée à Paris par M. Dübner ; c'est probablement la première fois que l'on fait un pareil honneur à une modeste édition classique française.

Offener Brief, etc. Lettre ouverte aux philologues se réunissant à Jena le 1er oct. 1846, par le docteur Bernhard Matthiæ. Jena, 32 pages ; pr. 75 c.

L'auteur de cette lettre demande « l'émancipation des gymnases » ou colléges trop exclusivement placés sous la domination des philologues, des maîtres de grec et de latin. Il émet, à ce sujet, des idées fort saines en elles-mêmes, mais qui sont loin d'être neuves, et dont l'exécution aurait pour effet de remplacer les inconvénients qu'il signale par des inconvénients nouveaux et non moins considérables.

Historia mutationum rei militaris Romanorum inde ab interitu reipublicæ usque ad Constantinum Magnum. Libri tres. Scripsit Chr. Conr. Lud. Lange. Dissertation couronnée par l'académie de Gœttingue. Gœttingue, 1846, x et 102 pages in-4°, pr. 3 fr. 35 c.

Le premier livre traite de l'histoire de l'art militaire, chez les Romains, depuis Marius jusqu'à l'empereur Auguste, le second jusqu'à Hadrien, le troisième jusqu'à Constantin. Partout les sources sont indiquées avec le plus grand soin. Voici, du reste, le jugement que l'académie de Gœttingue a porté sur cette dissertation : *Dispositio est apta simulque ita instituta, ut nexus rei militaris cum rei publicæ morumque Romanorum vicissitudinibus clare appareat;*

in singulis autem tractationis partibus non solum ampla et accurata fontium cognitio, sed etiam acre subactumque judicium cernitur, quod non sine successu identidem ad refutandas falsas recentiorum opiniones contulit; neque aut illud ei vitio verti potest, quod a rei navalis illustratione prorsus abstinuit, aut quod Constantini ætatem leviter tantum perstrinxit; imo quidquid tam brevi temporis spatio in re satis impedita effici poterat, laudabiliter præstitit et hunc antiquitatum Romanarum locum insigniter illustravit.

Handbuch der lateinischen Literaturgeschichte, etc. Manuel de l'histoire de la littérature latine, travaillé d'après les sources par M. Reinhold Klotz, *professeur de l'université de Leipsick*. Premier volume. Leipsick, 1846, 382 pages, pr. 8 fr.

M. Klotz a fait preuve d'une grande modestie en donnant à son livre le titre de *Manuel;* suivant nous, il n'aurait été que juste en l'intitulant : *Histoire critique de la littérature latine.* Après une courte introduction, M. Klotz passe en revue et apprécie, dans près de 150 pages, toutes les sources de l'histoire de la littérature latine, en réfutant ceux qui en avaient exagéré ou méconnu la portée. Ensuite il traite de l'origine et du développement de la langue latine jusqu'aux premiers essais qui peuvent mériter être regardés comme des œuvres littéraires. Tel est l'objet de ce premier volume. On comprend qu'en présence d'un tel ouvrage on en soit réduit à cette simple indication, si on ne veut pas être entraîné à en faire un compte rendu détaillé, ou un article critique de plusieurs feuilles. Nous reviendrons sur le travail de M. Klotz, quand le second volume aura paru : mais nous pourrons dire dès à présent qu'aucun de ceux qui veulent avoir une connaissance tant soit peu approfondie de la littérature latine ne pourra se passer de ce livre.

Ῥηματικόν, *sive verborum græcorum et nominum verbalium technologia. Scripsit* Chr. Aug. Lobeck. Kœnigsberg, 1846. xii et 387 pages in-8°, pr. 8 fr.

Le titre et le nom de l'auteur suffisent pour donner une idée de ce qu'on trouvera dans ce livre. Au moyen du plus excellent esprit d'observation, et d'une persévérance infatigable dans ses recherches, M. Lobeck est parvenu à se placer au centre même d'où partent tous les fils de l'admirable tissu de la langue grecque. Rien de ce qui intéresse la formation et le développement des mots n'échappe à son coup d'œil et à sa vaste expérience. Aussi n'y a-t-il aucun philologue dont les écrits puissent faire connaître autant de principes organisateurs de la langue grecque que ceux de M. Lobeck. Seulement il faut que le lecteur soit en état d'y mettre un peu du sien : bien souvent M. Lobeck ne fait que laisser *entrevoir*, dans un style spirituellement savant, les conclusions de ses déductions, et il laisse au lecteur le soin de formuler le résultat

qui, du reste, est tout donné par la tournure que M. Lobeck choisit pour la revue et la discussion des matériaux. J'ai vu cependant des érudits jouissant d'une grande réputation citer, à l'appui de certaines formations, des phrases de M. Lobeck qui, dans leur ensemble, signifient tout le contraire de ce qu'ils avaient voulu lui faire dire; ou bien, le blâmer quand il est d'accord avec eux. C'est que, quand on aborde les livres de cet excellent philologue, il faut s'éveiller du sommeil avec lequel on lit d'ordinaire les livres qui offrent la science toute faite et pratiquement formulée. Il n'a pas plu à M. Lobeck d'écrire de manière à ce qu'on pût lire ainsi ses ouvrages; il fait à son lecteur l'honneur de le prendre en quelque sorte pour collaborateur, de manière, toutefois, à prendre pour sa part tout ce qui est rude et abstrait dans cette collaboration, et à ne lui laisser que quelques conclusions à tirer.

Outre ce que le titre annonce, on trouvera une spirituelle préface et une dissertation *de vocabulis sensuum eorumque confusione*, comme, par exemple, dans ces mots bien connus d'Eschyle, κτύπον δέδορκα. On y reconnaît d'un bout à l'autre un profond sentiment poétique, ce qui est une nouvelle preuve que les études grammaticales, même les plus abstraites, ne sauraient éteindre ce sentiment, et que le reproche qu'elles « dessèchent l'esprit » ressemble plutôt à un prétexte qu'au résultat d'une expérience.

Vocabulaire des noms géographiques, mythologiques et historiques de la langue latine, par M. L. Quicherat. Paris, 1846, x et 176 pages grand in-8°, pr. 2 fr. 50 c.

Voici encore un de ces ouvrages à proportions modestes et destinés à l'usage des élèves, qui cependant reposent sur de longues études et des travaux immenses. Le *Thesaurus poeticus*, le *Dictionnaire latin*, les traités de *versification latine* (1) et de *versification française* de M. Quicherat sont, par l'effet de la volonté de leur auteur, des livres de classe : mais le savant qui les ouvre y trouve, sous la forme élémentaire, le cachet d'une science solide et d'une critique sévère. Il est inutile de dire que ce nouvel ouvrage a les mêmes qualités que ceux qui l'ont précédé. Le fréquent usage que nous en avons fait depuis six mois, conjointement avec plusieurs dictionnaires historiques et géographiques, nous met à même de souscrire pleinement et en connaissance de cause à ces modestes paroles qui terminent la préface : « J'ose même dire que, si quelqu'un entreprenait de composer dans de grandes proportions un vocabulaire des noms propres de la langue latine, il trouverait dans ces quelques feuilles non-seulement une foule de mots qu'il ne trouverait dans aucun lexique, mais encore un certain nombre d'articles qui eussent probablement échappé à ses recherches. »

(1) La 11e édition de son Traité vient de paraître; nous en reparlerons dans notre prochain numéro.

Philologus. *Zeitschrift*, etc. *Philologus*, revue de l'antiquité classique, publiée par M. F.-Guil. Schneidewin. Première année, 1846. Cahiers I, II, III. 588 pages in-8°. Stolberg. Prix de l'abonnement pour 4 cahiers. 20 fr.

Pour faire voir quelle est l'importance de ce nouveau recueil fondé par un critique aussi savant et ingénieux qu'infatigable, il nous suffit de donner un compte rendu succinct des articles qu'il renferme jusqu'ici.

Cahier I. *De peplo Aristotelis Stagiritæ. Accedunt pepli reliquiæ*, par M. Schneidewin. Nous n'avons, de cet ouvrage d'Aristote, que 68 épitaphes des héros de l'Iliade, dont M. Schneidewin a le premier réuni la collection complète. Il y est arrivé par une recherche bibliographique des plus curieuses. Ces restes en vers et plusieurs témoignages, en partie incomplets, en partie mal compris, ont fait supposer que l'ouvrage entier était écrit en vers et que c'était à tort qu'on l'attribuait au chef de l'école péripatéticienne. M. Schneidewin démontre que cet ouvrage était écrit *en prose*, qu'il se composait probablement de douze livres, et qu'il contenait l'histoire des héros et héroïnes homériques, avec toutes les notices ethnographiques qui s'y rattachent; de plus, il rend fort probable que cet ouvrage avait été écrit pour l'instruction du jeune Alexandre, et que, soit pour amuser le prince, soit pour aider sa mémoire, le maître y avait inséré des épitaphes en vers, placées, sans doute, à la fin de l'histoire de chacun des héros. Il va sans dire que le texte de ces épitaphes a été soumis à la critique intelligente de l'auteur de l'article. — II. *Le vol du Palladium*, par M. Otto Jahn. C'est une belle dissertation archéologique qui fixe et explique par leurs motifs les différentes modifications que les artistes ont apportées à ce sujet. — III. *Platon et Aristote au moyen âge*, par M. Ritter. Le célèbre auteur de l'*Histoire de la philosophie* justifie, par de nouvelles raisons et de nouveaux faits, ce résultat important de ses recherches antérieures : que la domination exclusive d'Aristote sur la philosophie du moyen âge, domination que l'on avait jusqu'ici généralement admise, n'est qu'un préjugé; que, jusques et y compris le douzième siècle, c'est la philosophie platonicienne qui a dominé et non celle d'Aristote, dont on n'avait, jusque-là, adopté que la logique. — IV. *Nouvelles Observations à servir pour l'histoire et la topographie du Capitole de Rome*, par M. Preller. Discussion très-approfondie en faveur de l'ancienne tradition, qui place le temple du Capitole sur la pointe *occidentale* du mont Capitolin, là où se trouve aujourd'hui le palais Caffarelli. Depuis Nardini on fixait l'emplacement de ce temple sur le côté opposé de la montagne, au lieu où se trouve l'église et le couvent Araceli, opinion qui avait été adoptée par Nibby, Canina, Zoëga, MM. Braun et Gœttling. Les raisons que M. Preller fait valoir pour l'ancienne tradition à laquelle déjà MM. Bunsen et Becker étaient revenus, si elles n'emportent pas la pleine conviction, sont toutes d'un grand poids; quelques-unes même sont irrécusables. — V. *Sur la fixation établie par Gœttling et Zumpt des sommes*

que porte le cens de Servius, par M. Herz. Justification des résultats obtenus par M. Bœckh et qui avaient été abandonnés par ces deux savants. — VI. *La cinquième Ode des Olympiennes a-t-elle Pindare pour auteur?* par M. Leutsch. Les scholies renferment une note ainsi conçue : « Cette ode ne se trouve pas dans les *manuscrits* (ἐδαφίοις); mais il est dit dans les notes (ὑπομνήμασι) de Didyme qu'elle appartient à Pindare. » Ces *manuscrits*, ἐδάφια (dit M. Leutsch), ne peuvent être que les éditions ou récensions de Zénodote, d'Aristophane et d'Aristarque, qui seules subsistaient au temps de Didyme. On voit, il est vrai, par d'autres passages des scholies, que l'ode en question était connue d'Aristarque : mais, puisque l'on ne cite que Didyme pour en établir l'authenticité, il paraît qu'Aristarque n'en avait pas nommé l'auteur. Par ces raisons, le Sueur avait proposé de l'éliminer des éditions de Pindare; mais il en avait été blâmé par Sallier, qui, en outre, démontre, dans les *Mémoires de l'Ac. des inscriptions*, vol. x, p. 352, que « le style de ce morceau est » entièrement conforme à celui des autres odes de Pindare; qu'on y voit la » manière et le caractère du poëte : » résultat que M. Bœckh a adopté. M. Leutsch examine de nouveau et le langage et surtout *la composition*, *l'économie* de cette ode; et par cet examen, dans les détails duquel nous ne pouvons pas entrer ici, il se trouve conduit à prononcer que l'auteur de cette ode, excellente d'ailleurs, doit être un poëte sicilien. Ce résultat *enrichirait* pour nous, d'un auteur nouveau, l'histoire de la littérature lyrique chez les Grecs, littérature dont il ne nous reste, à très-peu d'exceptions près, des odes complètes que celles de Pindare. — VII. *Le Tombeau de Sophocle*, par le même. Le fils du poëte, Iophon, est celui qui a fait placer sur le tombeau de son père la Sirène et les vers qu'on lit dans la Vie de Sophocle, où le mot λαβών, qui ne donne pas de sens, doit être changé en Ἰοφών. — VIII. *Réparation pour Henri Estienne*, par M. Sintenis. Un manuscrit de Plutarque prouve que Henri Estienne n'a pas, comme on l'a souvent pensé, fait passer des conjectures pour des leçons de manuscrits. — IX. *Relations d'Horace avec Auguste*, par M. Grotefend. Esquisse intéressante.

Miscellanea. Observations sur Archiloque, Mimnerme, Hipponax, Agamestor de Pharsale, la chanson locrienne, sur Horace (*Satires*, i, 6, v. 126) et Properce, par M. Schneidewin; sur le Nauplius de Sophocle, sur la bibliothèque de Saint-Marc à Florence, par M. Keil; sur Hérodote (ii, 38), par M. Schwenck; sur Lucilius, par M. Haupt; sur Horace, par M. Lachmann; sur le même (*Satires*, i, 4, 112), par M. Gœttling; sur Perse (v, 19), par M. Jahn; sur les *Lois* de Cicéron, par M. Halm; sur Suétone, *De viris illustribus*, par M. Mommsen; remarque sur le dialecte de quelques-unes des inscriptions contenues dans le fasc. 3 de Ross, par M. Ahrens, etc.

Cahier II. — X. *Les hommes politiques d'Athènes après la guerre du Péloponnèse*, par M. Schæfer, première partie; contenant une monographie complète de l'orateur *Aristophon*. — XI. *Les livres d'Aristophane de Byzance sur*

les mots indiquant les degrés de parenté et les âges, par M. Dietrich. La grande célébrité d'Aristarque, dit M. Dietrich, a fait un peu oublier le mérite aussi solide et aussi étendu, mais plus modeste, de son prédécesseur, Aristophane; et pour montrer combien avaient été larges et approfondies les recherches de ce grammairien, M. Dietrich recueille et explique les fragments de son ouvrage intitulé Συγγενικόν et du livre Περὶ ὀνομασίας ἡλικιῶν, dont on rencontre souvent, dans les auteurs, les résultats sans que le nom d'Aristophane y soit cité. Plus loin, p. 351-360 (*parerga critica*), M. Nauck s'occupe du même grammairien. — XII. *Callimachea*, par M. O. Schneider. Conjectures sur quelques passages des Hymnes de Callimaque. — XIII. *Introduction et notes sur les Ménechmes de Plaute*, par M. Ladewig. En se livrant à des recherches chronologiques sur le théâtre de Plaute, quelques savants étaient arrivés à prononcer que toutes les pièces que nous avons datent des dix dernières années de la vie de ce poëte. M. Ladewig a, selon nous, raison de contester fortement un pareil résultat : ces pièces diffèrent trop entre elles par leur composition et par leur valeur, pour que l'on puisse les renfermer toutes dans un aussi court espace de temps. Le même savant prouve, en outre, d'une manière péremptoire, que le prologue des *Ménechmes* n'a pas été écrit par Plaute et que cette pièce n'est point (comme on l'a tant de fois répété) une imitation d'une comédie d'Epicharme. Il parcourt ensuite les sujets que nous connaissons et les fragments qui nous restent des œuvres des comiques grecs, pour trouver le modèle du poëte latin, et il s'arrête à *Posidippe*, par une raison qui, au premier abord, semble plus subtile que péremptoire, mais qui ne laisse pas, si on y réfléchit bien, d'avoir une grande force. On sait que dans toute la comédie grecque, ainsi que dans la *Fabula palliata*, les cuisiniers sont toujours étrangers à la maison et loués pour la circonstance : le cuisinier Cylindre, dans les *Ménechmes*, fait seul exception : il est de la maison et esclave d'Erotium. C'est là ce qui a mis M. Ladewig sur la trace de Posidippe. Athénée qui, comme on sait, avait fait les recherches les plus étendues sur les cuisiniers, Athénée dit en propres termes : « Personne ne trouvera, dans » la comédie grecque, un exemple d'un cuisinier esclave (δοῦλον μάγειρον τινα), » si ce n'est chez le seul Posidippe, » πλὴν παρὰ Ποσειδίππῳ μόνῳ. Dans les observations qui suivent, l'auteur examine quelques détails de la pièce.

XIV. *Altération du texte des auteurs par l'insertion de notes marginales contenant des passages parallèles*, par M. Ritschl. Ce genre d'altération a été souvent soupçonné : pour Plaute, M. Ritschl le prouve par les manuscrits mêmes, et, après l'avoir constaté, il s'en sert pour rendre leur forme primitive à plusieurs passages de ce poëte. — XV. *Sur Télèphe et quelques autres personnages chez Horace*, par M. Bamberger. L'auteur expose que les *Telephus* des odes 13 du premier livre, 19 du second, 11 du quatrième, n'est autre que *Caius Proculeius Varro Murena*, beau-frère de Mécène, mentionné sous son vrai nom dans l'ode 2 du second livre ; que *Pyrrhus* de l'ode 20 du troisième

livre est *Caius Valgius Rufus*. Il termine cet intéressant mémoire par une recherche curieuse sur la quatrième épode. — XVI. *De spoliis opimis quæstio*, par M. Hertzberg. Justification savante du sens généralement adopté, contre Périzonius, qui croyait avoir prouvé que l'on donnait le nom de *dépouilles opimes* à tout ce que l'on prenait au général ennemi. — XVII. *Le verbe* chanter *appliqué aux épées et aux poêles à frire*, par M. Jacques Grimm. Dans Homère (*Odyssée*, ch. 21, v. 411) la corde de l'arc, dans Théocrite (vii, v. 26) une pierre sur laquelle on marche, *chante*, ἀείδει. M. Grimm cite un grand nombre de passages des anciennes poésies allemandes où cette même métaphore se retrouve.

Miscellanea. Observations sur Archiloque, Hipponax et Properce, par M. Schneidewin; sur quelques monuments de l'art en Angleterre, par M. Welcker; sur les religions de l'antiquité, par M. Preller; sur Homère (*Hymn. in Apoll. Del.* 125), par M. Eble; sur Euripide, Eschrion, Phœnix, Nævius, Cicéron, par M. Haupt; sur Thucydide, par M. Godfr. Hermann; sur le stoïcien Cléanthe, par M. Meineke, etc.

Cahier iii. — XVIII. *Sur le dithyrambe*, par M. Hartung. Histoire succincte de la poésie dithyrambique chez les Grecs depuis sa première origine. M. Hartung y rectifie plusieurs idées reçues. — XIX. *Anecdoton Pindaricum*, par M. Schneidewin. M. Miller, de la Bibliothèque royale, avait trouvé dans un auteur chrétien anonyme et inédit un passage assez long qui lui semblait contenir un passage d'un poëte lyrique. Il l'a communiqué à M. Schneidewin, qui, y ayant reconnu la poésie de Pindare, en a rétabli la mesure et y a ajouté un très-savant commentaire. Ce travail lui a mérité les éloges de M. Hermann, le juge le plus compétent en pareille matière : ce dernier avoue n'y avoir trouvé que très-peu de chose à changer, et il adopte le texte ainsi conçu :

STROPHE.

. . . . . .
Πρώτα δὲ γαῖ' ἄνδωκεν ἄνθρωπον τότ' ἐνεγκαμένα καλὸν γέρας,
Ἀμέρου καὶ θευφιλοῦς μάτηρ ἐθέλοισα γενέ-
10 σθαι γενεᾶς. Χαλεπὸν δ' ἐστὶν εὑρεῖν

ANTISTROPHE.

Εἴτε Βοιωτοῖσιν Ἀλαλκομενεὺς λίμνας ὑπὲρ Καφισσίδος
Πρῶτος ἀνθρώπων ἀνέσχεν,
Εἴτε καὶ Κουρῆτες Ἰδαῖοι ἔσαν, θεῖον γένος,
Ἢ Φρύγιοι Κορύβαντες,
5 Οὓς τότε πρώτους ἴδε δενδροφυεῖς ἀμβλαστάνοντας Ἅλιος,
Εἴτ' ἄρα καὶ προσελαναῖον Πελασγὸν Ἀρκαδία,

Ἢ Ῥαρίας οἰκήτορ' Ἐλευσὶς Δίαυλον,
Ἢ καλλίπαιδα Λᾶμνος ἀῤῥήτων ἐτέκνωσε Κάβειρον ὀργίων,
Εἴτε Παλλάνα Φλεγραῖον Ἀλκυονῆ,
10 Πρεσβύτατον θρασυγυίων Γιγάντων.

ÉPODE.

Πρωτόγονον Λίβυες δ' αὖτ' Ἰάρβαντα κρατερὸν
Φασὶν αὐχμηρῶν πεδίων ἀναδύντα γλυκεί-
ας ἀπάρξασθαι βαλάνου Διός· Αἰγύ-
πτῳ δὲ καὶ νῦν Νεῖλος, ἰλὺν ἐπιλιπαί-
5 νων ὑγρᾷ σαρκουμένην θερμότατι,
Σώματα ζῶντ' ἀνδιδοῖ.

On voit que ces vers sont de la première époque poétique de Pindare, pendant laquelle Erinna lui dit qu'il fallait *semer le mythe* τῇ χειρὶ, ἀλλὰ μὴ ὅλῳ τῷ θυλάκῳ.

XX. *Sur les Héraclides d'Euripide*, par M. Firnhaber. L'auteur cherche à prouver qu'on a eu une opinion trop favorable de cette pièce qui, selon lui, n'est qu'une imitation peu heureuse et faite à la hâte des *Suppliantes* d'Eschyle. Il démontre cela à la façon qu'on lui connaît et qui consiste à exagérer la valeur des détails qu'il accumule et à perdre de vue l'ensemble. — XXI. *Observations sur la manière dont il faut expliquer Aristophane*, par M. Leutsch. Ce mémoire de l'un des critiques qui connaissent le mieux Aristophane, porte sur les *Chevaliers* et sur les *Oiseaux;* mais il se refuse à un extrait succinct : on le lira avec le plus grand profit. — XXII. *Agathias de Myrine*, par M. Teuffel. Biographie et appréciation de ce poëte et historien du vi^e siècle. — XXIII. *Le Caducée de Mercure*, par M. Preller. Le savant auteur distingue 1° la *houlette* de Mercure, dieu des troupeaux (Νόμιος); 2° sa *baguette magique;* 3° son *caducée;* et il donne sur chacun de ces attributs les explications nécessaires. Ensuite il fait connaître les différentes formes du caducée que l'on trouve sur les monuments, précise les époques et explique les causes de ces différences. — XXIV. *Des Collections de fables latines en prose, au moyen âge*, par M. Roth. Les *huit* collections que l'on connaît se réduisent à *trois*, d'après les recherches de M. Roth. 64 fables sont tirées de Phèdre et de Dosithée; il en reste 29 dont on ne peut pas préciser la provenance. Cette dissertation, où l'auteur entre dans tous les détails bibliographiques que l'on peut désirer, est terminée par une très-utile table de concordance de toutes ces collections avec Phèdre, Dosithée et Avianus.

Miscellanea. Observations sur Alcman, Mimnerme, Tyrtée et Sophron, par M. Schneidewin; sur des noms de dieux et de héros donnés à des mortels, par M. Walz; sur des noms propres grecs, par M. Keil; sur le *Pirithoüs* et

l'*Ethon* du tragique Achæus, par M. Urlichs; sur la *basilica Julia* et les tribunaux des centumvirs, par M. Roulez; sur Thucydide, par M. Sintenis; sur la critique de Démosthène, par M. Rehdantz; sur la *Rhétorique* d'Anaximène, par M. Halm; sur Horace (*Odes*, iv, 8, v. 13-20), par M. Ritter; sur Jules César et Tacite, par M. Haupt.

Le quatrième cahier contiendra un tableau critique du mouvement littéraire qui s'est opéré dans la philologie pendant l'année 1846.

De Eratosthenis Erigona, *carmine elegiaco, scripsit* Frid. Osannus. Gœttingue, 44 pages in-8, pr...

Plusieurs savants regardaient l'Ἠριγόνη d'Eratosthène comme une partie du grand poëme connu successivement sous les titres de Ἑρμῆς ou Κατάλογοι, et de Καταστερισμοί. M. Osann, après avoir fait quelques remarques sur ce grand poëme, prouve d'une manière irréfragable que l'*Erigone* était un petit poëme à part, écrit en vers élégiaques, tandis que l'Hermès était en vers héroïques. Cette discussion est suivie, dans son livre, d'un recueil de tous les fragments qui nous restent de cette élégie; quelques-uns y sont rapportés par conjecture.

M. Dübner nous a communiqué les observations suivantes sur quelques-uns de ces fragments.

« Fragment III :

Εὖ τοι ὅσοις φαίνεσκε Μοσυχλαίῃ φλογὶ ἴσον,

M. Osann a raison de douter de la leçon qu'il faut adopter; cependant son embarras ne l'a pas empêché de suspecter la bonne foi de M. Stoll : « *Quod* φλογί (dit-il) *reponit Stollius, id Buttmanni acumini deberi*, RETICERE NON DEBEBAT. » Dans le passage d'Antimaque, on lit Ἡφαίστου πυρὶ εἴκελον, ἥν ῥα τιτύσκει, etc. Dès 1786, Schellenberg avait fait imprimer (p. 76) que « ἥν *relatum fuerat ad* φλόγα *aut simile quid :* » ce qui veut dire qu'il croyait que, pour πυρί, il fallait lire φλογί. Dans mon édition (antérieure à celle de M. Stoll) j'avais dit de même : « *Librarius non satis attentus scripsisse videtur* Ἡφαίστου πυρί, *quum deberet* φλογί, » en faisant voir que Schellenberg m'avait suggéré cette pensée, pensée fort naturelle du reste, et qui n'exige pas la moindre parcelle du célèbre *acumen Buttmannianum*. A la même page de mon Antimaque (p. 39), M. Osann aurait trouvé ce qui l'embarrassait avec raison, le sujet de φαίνεσκε. J'y ai ainsi complété le fragment d'après un manuscrit de la bibliothèque royale :

Εὔτί (?) αἱ ὄσσε
ἐκ κανθῶν φαίνεσκε Μοσύχλαίῃ φλογὶ ἴσον.

Ses yeux étincelaient dans leurs orbites comme le feu du Mosychlos. On sait que les poëtes alexandrins construisent ὄσσε avec le verbe au singulier. Je dois laisser à d'autres le soin d'expliquer le premier mot εὔτοι, pour lequel je n'ai pas trouvé de correction satisfaisante. Du reste, la leçon du manuscrit prouve que ces vers ne sont pas tirés d'une élégie, et que, par conséquent, ils n'appartiennent pas à l'Erigone.

» Fragment VII :

Ἰυγῆς δ' ὡς παῦρον ἀπέκλυον,

Ἀπέκλυον paraît être une faute d'impression, quoique Schneider le cite comme leçon du manuscrit de Gœttingue. Ce mot n'est pas grec : il faut ἐπέκλυον que portent les autres manuscrits. Quant au titre de l'ouvrage qui a fourni ce vers, le manuscrit de la bibliothèque royale le confirme pleinement ; il le donne ainsi : καὶ Ἐρατοσθένης νῦν ἐν Ἀντερινυΐ περὶ κυνὸς λέγων εἶπεν. En lisant ces mots, on croirait que le scholiaste a voulu dire que κυών est le sujet d'ἐπέκλυεν. Mais toute ambiguïté disparaît si on change νῦν (qui ne se trouve que dans notre manuscrit) en ἰυγήν : car νῦν doit être ou changé ou rayé. Bach efface la particule δ' d'après le ms. de Gœttingue, ce que le nôtre confirme.

» L'arrangement du fr. IX,

Αἱ πελιδναὶ
πυθεδόνες γάστρην ἀν' ὑπέτρεφον οὐλοὸν ἕλκος,

est réfuté par cette traduction qu'on en donne : *lividæ putredines per ventrem subnutriebant perniciosum vulnus.* Il se cache tout autre chose dans γάστρησαν. Οὐλοὸν ἕλκος est probablement une apposition à toute la phrase et ne dépend pas du verbe ὑπέτρεφον. Du reste, le droit qu'on a reconnu à ce fragment de prendre place dans l'*Erigone*, devient, par notre manuscrit, encore plus problématique qu'il ne l'était auparavant ; en effet, ce manuscrit, loin de confirmer la suppression

de la particule δέ dans αἱ δὲ πελιδναί (suppression qui est nécessaire pour obtenir une fin de pentamètre), porte αἱ οὐδὲ πελιδναί.

» Ayant mes extraits en main, j'ajouterai encore qu'au fragment 60, *b*, d'Euphorion (p. 102 des *Analecta Alexandrina*) notre manuscrit porte ἀστεροπαῖον ἰγνὺν τὲ ψολ., sans les mots καὶ ἔτι, petite lacune qui explique la dépravation du mot λιγνύν. Τέ paraît être préférable à δέ. — Au fr. 63, on lit αὐτῷ σὺν τελαμῶνι νεοσμίκτῳ, c'est-à-dire νεοσμήκτῳ, qui est sans doute la vraie leçon. Mais la principale difficulté de ce vers n'en subsiste pas moins. N'y aurait-il pas là le reste d'une scholie sur ἀείδελος, qu'il est difficile de croire que le scholiaste ait passé sous silence. — Au fragment 98, M. Meineke dit : *præstare videtur* θιβρήν. C'est en effet ce que donne notre ms. »

Rectification **pour la page 137, fin. — Le fragment de Callimaque se trouve dans les appendices à la collection de Bentley.**

Le directeur gérant, G. DUPLESSIS.

SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE DE BELIN-MANDAR.

DE L'ESCLAVAGE AUX TEMPS HÉROÏQUES DE LA GRÈCE (1).

Nulle part, peut-être, d'une manière plus éclatante que dans la Grèce, au sein de la civilisation la plus avancée, l'esclavage n'apparut avec son influence dégradante et meurtrière. Il y abaisse les races les plus illustres, il y engloutit des générations de peuples et de héros. Un peuple, qui se montre au commencement de l'histoire, disparaît sans laisser de trace visible, si ce n'est aux extrémités du monde grec. Les premières tribus helléniques qui l'avaient remplacé tombent à leur tour, et se confondent avec lui sous ce commun niveau de l'esclavage; et, dans l'âge historique, l'esclavage continue de joindre aux populations barbares du Nord, aux populations civilisées de l'Asie, les Grecs des plus illustres villes, à la faveur de ces guerres d'ambition qui se continueront entre elles jusqu'à la fin. Aussi n'était-ce pas sans raison que Saturne était le dieu des esclaves; non pas seulement ce débonnaire Saturne qui, détrôné du ciel et fugitif, faisait régner l'égalité parmi les hommes, mais Saturne fort, Saturne régnant, comme le faisait la tradition de l'âge des Uranides, pour la ruine de sa race.

Plusieurs peuples de la Grèce, aux temps historiques, eurent la réputation d'avoir inventé l'esclavage : les Spartiates, pour ce servage si durement organisé en Laconie; les habitants de Chio, pour ce trafic d'esclaves dont leur île fut un des premiers marchés. Mais si l'on veut retrouver la première origine de l'esclavage parmi les Grecs, il faut évidemment remonter à leurs plus anciennes traditions, et la critique peut le supposer là où elle n'a pas le moyen de le démontrer encore.

Les premières peuplades de la Grèce, originaires d'Asie, ne différaient probablement pas de ces nations orientales, où l'abus de la puissance paternelle et des droits du plus fort enfanta la servitude au sein même de la famille et de la tribu. Aux

(1) Extrait d'une *Histoire de l'Esclavage dans l'antiquité*, ouvrage qui a pour origine un Mémoire couronné en 1839, par l'académie des sciences morales et politiques, et qui s'imprime actuellement à l'Imprimerie royale.

esclaves de même race durent se joindre aussi des esclaves d'origine étrangère; car, à ces époques primitives, où l'isolement est presque nécessaire, et dans un pays dont la constitution naturelle l'impose comme une forme permanente aux sociétés, ces petits peuples ne vécurent pas sans doute en meilleure intelligence que les républiques plus récentes, et la guerre, en ces temps de barbarie, n'eut pas non plus moins de rigueur. Esclavage des personnes, asservissement des peuples, telle est la double forme que prend alors la condition des vaincus, selon qu'ils sont destinés individuellement à l'usage des vainqueurs, ou, en masse, au service de la communauté : telle nous la retrouverons aussi parmi les Grecs.

On sait peu de chose des Pélasges, race fameuse, dont le nom domine les temps les plus anciens de la Grèce; mais ils ne s'élevèrent point sans doute à la prépondérance, parmi les autres peuplades de cette contrée (1), sans des révolutions analogues à celles qui se produisirent plus tard pour établir les Hellènes à leurs dépens. Ce caractère de violence et de conquête se retrouve dans presque toutes les traditions où figure, au nom du peuple des Pélasges, quelque ancien *Pelasgus;* et, dans le silence de l'histoire, ces monuments massifs, que l'étonnement et l'effroi des âges postérieurs appela *Cyclopéens,* témoignent hautement d'un régime de despotisme et de servage. Si l'on connaît si peu les circonstances de leur établissement, on n'ignore pas moins les conditions de leur vie intérieure. Il semble seulement qu'ils se soient prêtés, dans leur manière de vivre, à toutes les influences de pays: agriculteurs dans les plaines, pasteurs dans les montagnes et pirates sur la mer. Mais, là aussi, quelques inductions sont légitimes; la culture des terres, le soin des troupeaux demandent ou acceptent volontiers le secours de l'esclavage quand l'oppression ou la guerre a créé cette condition, et la piraterie fait des esclaves, alors même qu'elle ne les retient pas au banc des rameurs (2).

Entre les Pélasges et les Hellènes, la différence parut si

(1) Strabon, VII, p. 327; Hérod. VIII, 44. — (2) *Hymn. in Dionys.* 6. Cf. le *Cyclope* d'Euripide.

grande que la tradition n'y mit pas moins qu'un déluge et un renouvellement du genre humain ; le déluge de Deucalion, père d'Hellen. Avec lui commence l'histoire avouée de la Grèce ; mais ces origines de la nation, personnifiée en une famille, perdent en certitude ce qu'elles prétendent gagner en précision. Le fait a disparu sous cette forme de convention qui, dès lors, a pris possession de l'histoire, et la critique vient trop tard lui disputer une place où il est si difficile de faire revivre la réalité. C'est pourtant du sein de ces obscurités que se dégagent les premières lueurs de la civilisation hellénique ; c'est l'aurore d'un nouvel âge, âge mêlé de vérités et de fables, âge des demi-dieux et des héros. La guerre de Troie nous en présente, en quelque sorte, le dénoûment ; et c'est aussi le temps dont il nous est resté la plus fidèle image dans le poëme d'Homère : image exacte et vraie, car les Muses sont filles de la Mémoire (*Mnémosyné*), et dans ces premiers temps, fidèles à leur origine, elles puisent aux traditions nationales le sujet de leurs chants (1). Mais, quelles que soient la réalité des personnages et l'authenticité des faits, il y a, dans les poëmes d'Homère, une vérité de mœurs qu'on ne peut méconnaître sous ces formes idéales et cette parure de merveilleux. Or, à ce point de vue, j'oserai le dire, la poésie n'est pas un guide moins sûr que l'histoire : car, si elle néglige la suite des événements, elle en exprime la pensée et la vie ; et le fait, qu'elle invente, est créé sous l'influence de cet ensemble d'idées qui font le caractère d'une époque. Dans sa forme particulière, c'est déjà un fait général ; les faits de l'histoire ne peuvent pas toujours se réunir en assez grand nombre pour avoir la même valeur. Homère nous offre donc tout un âge de civilisation que la société grecque a traversé. Voyons quelle fut, dans les conditions d'existence qu'il lui attribue, la part de l'esclavage.

Cet âge, brillant de poésie, n'est plus l'âge d'or qu'ont rêvé les poëtes, quand les hommes vivaient comme les dieux,

(1) Nous ne pouvons rien dire sur Homère et sur l'ancienne épopée sans nous rappeler les excellentes leçons que M. Guigniaut faisait, comme maître de conférences, à l'Ecole normale dont il était en même temps directeur.

exempts d'inquiétudes, de travaux et de souffrance; lorsque la terre féconde produisait d'elle-même de riches et abondantes moissons, et qu'eux, libres et paisibles, en partageaient les trésors au sein de l'amitié (1). La fiction s'est évanouie; cette génération heureuse s'est transformée en génies bienfaisants qui planent encore et veillent sur le monde, et l'âge héroïque, décrit par Homère, n'est que le quatrième dans la dégradation des âges racontée par Hésiode (2); c'est un âge de combats et d'oppression. Que le poëte nous représente des batailles ou qu'il décrive les scènes de la vie intérieure, l'esclavage tient toujours le fond du tableau. Il y paraît comme un fait ancien, consacré par la coutume, et se perpétuant par les divers modes en usage parmi les peuples d'Orient.

La source principale d'où il dérive est la guerre, et le nom général des esclaves le rappelle, δμωός, δμωή (de δμάω ou δαμάω, *dompter*). La fille du prêtre Chrysès et la belle Briséïs, qui deviennent la cause de la retraite d'Achille, sont tombées, par le sort des armes, aux mains des vainqueurs; Agamemnon, Achille et la plupart des chefs ont leur tente remplie de captives enlevées aux rivages d'alentour (3), dans ces courses et ces brigandages qui entretenaient les Grecs au siége de Troie (4). Le massacre des hommes, l'incendie des maisons, la captivité des enfants et des femmes, telle était la coutume, tel semblait être le droit commun à la prise des villes:

Κήδε' ὅσ' ἀνθρώποισι πέλει τῶν ἄστυ ἁλώῃ, etc. (5).

C'est la pensée qui poursuit Hector quand il revoit pour la dernière fois Andromaque (6), et sa mort va la réveiller bien plus amère et plus vive dans l'âme de cette infortunée; elle peut voir de plus près déjà ces tristes destinées dont les tragiques ont chanté les douleurs : « Tu es mort, s'écrie-t-elle, gardien vigilant qui seul me défendais, qui protégeais tant d'épouses vénérées et de jeunes enfants. Ah! bientôt les flancs d'un navire vont les emporter loin de ces bords, et moi-même

(1) Hésiode, *Oper. et dies*, 109-120. — (2) Ibid. 153. — (3) Homère, *Iliad.* II, 226; IX, 664-669; XI, 625, etc. — (4) Ibid. I, 125 et 366. Cf. Thuc. I, 11. — (5) *Iliad.* IX, 592. Cf. *Od.* VIII, 523-530. — (6) *Iliad.* VI, 455.

avec elles (1). » Et la muse d'Euripide, répondant à ces plaintes inspirées : « O vent, vent de la mer, qui pousses la carène du vaisseau voyageur sur le sein troublé de l'abîme, où vas-tu me porter, malheureuse? Quel maître, esclave infortunée, dois-je accompagner dans sa demeure? Irai-je aux ports des Doriens ou bien aux rivages de Phthie... (2)? »

L'esclavage n'était pas seulement la conséquence de la guerre, il en fut souvent la cause; car cette coutume qu'on a voulu légitimer comme un progrès dans la barbarie et un adoucissement au droit homicide du vainqueur, a bien moins épargné de vies qu'elle n'en a coûté. Aux temps d'Homère, comme de nos jours, dans les pays où se recrute l'esclavage, on envahissait les campagnes, on attaquait les villes pour faire des captifs. Ces déprédations, qui occupaient les loisirs des Grecs devant Troie, servaient aussi, dans les voyages, de dédommagement aux lenteurs de l'ancienne navigation (3); c'était la vie même de la Grèce sur terre et sur mer. Ainsi la piraterie se joignait à la guerre, ou, pour mieux dire, se confondait avec elle, associée aux mêmes honneurs, parce qu'elle supportait les mêmes travaux et en donnait le même prix (4). Les femmes composaient la meilleure partie du butin. On les enlevait en masse pour les partager à loisir; quelquefois les dieux avaient leur part, et le reste se distribuait, selon le mérite et le rang, entre les hommes (5). Nul âge ne trouvait grâce devant cet instinct cupide; la jeunesse avait plus d'attraits et la vieillesse n'avait point d'excuses. Hécube, courbée sous le poids du malheur et des ans, attend son

(1) *Iliad.* XXIV, 729 et suiv.

(2) Ποῖ με τὰν μελέαν πορεύσεις;
Τῷ δουλόσυνος πρὸς οἶκον
Κτηθεῖσ' ἀφίξομαι, etc.
(Eurip. *Hec.*, 442-479.)

Et un autre chœur plus beau encore, 889-933. Voyez aussi les *Troyennes*, 186 et suiv., 1060 et suiv. — (3) *Od.* XV, 383-389; XIV, 240-265; vers reproduits au chant XVII, 431-434. Que le poëte fasse inventer le récit à Ulysse ou qu'il l'invente lui-même, peu importe. Voyez encore *Od.* XV, 427, et XXIV, 113. — (4) *Od.* XIV, 217-235. Thuc. I, 5. — (5) Sophocl. *Trachin.*, 245; *Iliad.* I, 124, etc. Cf. Eurip. *Troad.*, 186 et suiv.; *Hecub.*, 97.

maître comme les jeunes filles de Troie : « Et moi, dit-elle au héraut, de qui suis-je esclave, moi dont la main a besoin d'un bâton comme d'un troisième support pour cette tête vieillie (1)? » Ulysse s'en est chargé.

Ainsi tombées en la puissance d'un maître, elles subissaient la condition de la propriété; on les gardait, on les aliénait; elles étaient quelquefois, dans les jeux, le prix du vainqueur (2), et dans les transactions ordinaires de la vie, un objet d'échange ou de présent (3). L'échange ou la vente était un moyen de se procurer des esclaves pour ceux qui ne faisaient pas par eux-mêmes le brigandage et la guerre (4); et les rois en tiraient profit comme les pirates qui en faisaient métier. Achille, par exemple, avait vendu au roi de Lemnos le jeune Lycaon, fils de Priam (5), et la vieille Hécube pleure ses enfants, tués sur les champs de bataille ou vendus dans les îles de Samos, de Lemnos et d'Imbros (6). Ce commerce, que les Phéniciens firent de bonne heure sur les côtes de la Grèce, les Grecs le continuèrent sur les côtes de la Sicile, sinon au temps de la guerre de Troie, au moins à l'époque de l'auteur de l'Odyssée (7). Avec la guerre et la piraterie, avec la vente de ceux qui en étaient victimes, il faut compter, parmi les sources de l'esclavage, le droit du maître sur les enfants de ses serviteurs. Mais cette origine, qui paraît moins odieuse

(1) Euripid. *Troad.* 282.

(2) Θῆκε γυναῖκα ἄγεσθαι ἀμύμονα ἔργ' εἰδυῖαν.
(*Iliad.* XXIII, 263; Cf. 704).

(3) *Od.* VII, 10; *Iliad.* IX, 128 et suiv. Agamemnon, pour apaiser Achille, lui offre sept femmes de Lesbos, et promet de lui donner vingt Troyennes aussi belles qu'Hélène, après la chute de Troie. Des esclaves faisaient aussi partie des objets donnés à la femme, à son mariage (Euripide, *Iphig. en Aulide*, 857). — (4) *Od.* XIV, 115, 297 et 340; XV, 387. — (5) *Iliad.* XXI, 40. — (6) Ibid. XXIV, 752. Les Grecs les donnaient, à Lemnos, en échange du vin qu'ils tiraient de cette île :

Ἔνθεν ἄρ' οἰνίζοντο καρηκομόωντες Ἀχαιοὶ
Ἄλλοι μὲν χαλκῷ. . . .
Ἄλλοι δ' ἀνδραπόδεσσι.
(*Iliad.* VII, 472).

(7) Ἐς Σικελοὺς πέμψωμεν ὅθεν κέ τοι ἄξιον ἅλφοι.
(*Od.* XX, 383; Cf. XV, 473).

parce qu'elle est moins violente, qui était aussi alors la plus honorée (1), était peut-être déjà la plus rare. Les soins de l'enfant occupaient trop la mère; la fécondité des esclaves, au temps d'Hésiode, semblait moins un profit qu'un embarras; il conseillait de ne pas les unir :

Θῆτα τ' ἄοικον ποιεῖσθαι, καὶ ἄτεκνον ἔριθον
Δίζεσθαι κέλομαι· χαλεπὴ δ' ὑπόπορτις ἔριθος (2).

L'esclavage se recrutait donc surtout dans les classes libres et par contrainte. Il n'était volontairement subi que dans le cas de meurtre et sous l'influence de l'idée religieuse qui en commandait l'expiation; on se vendait comme pour dépouiller le vieil homme en abdiquant la liberté. Les dieux eux-mêmes en avaient donné l'exemple; Apollon avait servi chez Admète pour se laver du meurtre de Python (3); et quand Hercule, souillé du sang de sa propre famille, vient demander l'expiation aux autels du dieu purificateur, c'est l'esclavage qu'Apollon lui impose. Il sert une ennaétéride tout entière (huit ans révolus), comme il servira encore près d'Omphale, vendu par ordre de Jupiter, pour acquitter, au prix de sa personne, la dette du sang d'Iphitus (4).

Les esclaves remplissaient toutes les charges de la vie intérieure et de la vie des champs. A la campagne, ils se partageaient entre les soins divers de la culture et la garde des troupeaux. On les voit, dans Homère, taillant les haies de l'enclos du vieux Laërte, et, dans Hésiode, occupés à tous les travaux que le poëte a si minutieusement décrits (5). L'âge mûr était jugé convenable au labourage (6); mais les pâtres étaient choisis parmi les jeunes esclaves les plus vigoureux et les plus actifs (7), car leurs loisirs n'étaient pas sans périls : ils devaient veiller sous les armes, toujours prêts à repousser les

(1) Ἦ, δοῦλος οὐκ ὠνητὸς, ἀλλ' οἴκοι τραφείς.
(Soph. *Œdip. R.*, 1109).

(2) Hésiod. *Oper. et dies*, 602. — (3) Eurip. *Alcest.*, 1-2; et O. Müller, *Doriens*. La Fable plus tard en altéra le motif (Plut. *Amat.*, XVII, 761). — (4) Sophocl. *Trachin.*, 248-253 et 274-278. — (5) L'ensemencement des terres (*Oper. et dies*, 470), la moisson (502), les travaux de construction (595), etc. — (6) Hésiod. ibid., 441. — (7) Ἐπὶ δ' ἀνέρες ἐσθλοὶ ὄρονται (*Od.* XIV, 104).

attaques des bêtes féroces ou des brigands (1). Eumée qui, vieilli dans ces fatigues, reste chargé de la surveillance générale des pasteurs et des troupeaux (2), s'arme lui-même et va faire la garde quand tout repose dans sa demeure (3).

Les vieillards étaient généralement réservés aux soins plus doux de la vie domestique. Ainsi, dans Euripide, tandis que les fils du vieux Silène vont veiller aux brebis du Cyclope, lui-même reste dans l'antre, chargé de tout le détail du service intérieur (4). Du reste, il y a aussi, dans les palais des princes, des serviteurs de meilleure mine et plus dispos; on les voit fendre le bois et accomplir tous les offices qui précèdent le festin (5), donner à laver aux convives, remplir le rôle d'échanson (6), ou bien encore préparer les chars, atteler les coursiers (7) et, en toute circonstance, se tenir aux ordres de leurs maîtres (8). Ils les accompagnent au dehors, prennent place, dans le voyage, au banc des rameurs (9), et continuent, dans la vie des camps, leurs fonctions accoutumées (10).

Toutefois, ce sont le plus souvent des femmes qui s'occupent du service intérieur; et la guerre n'en laissait point manquer devant Troie. Les captives d'Achille (δμωαί) préparent tout sous sa tente, qu'il s'agisse de recevoir un hôte (11) ou de rendre au malheureux Priam les restes mortels de son fils (12). La belle Hécamède, enlevée, par la fortune des armes, à l'affection de son père Arsinoüs, remplit des fonctions analogues sur le vaisseau de Nestor (13).

Il en est de même dans les habitudes plus régulières de la vie du palais, comme l'Iliade en présente le tableau chez les Troyens, et l'Odyssée parmi les Grecs. Les femmes esclaves ne se bornent pas à suivre leurs maîtresses (14), ou à exécuter, sous leurs ordres, des ouvrages de laine (15); elles cumulent tous les travaux de la maison, les plus durs comme ceux qui paraissent le plus naturellement dévolus à leur sexe. Les cin-

(1) *Iliad.* XVIII, 525-529 et 577-587. — (2) *Od.* XIV, 2-29, et 409-414. — (3) Ibid. XIV, 522-532. — (4) Eurip. *Cyclop.* passim. — (5) *Od.* XV, 322-325 et XX, 160. — (6) Ibid. IV, 216. — (7) Ibid. VI, 69. — (8) *Od.* XVIII, 297 et suiv. — (9) *Od.* V, 644. — (10) *Iliad.* XI, 843. — (11) *Iliad.* IX, 658. — (12) *Iliad.* XXIV, 580. — (13) Ibid. XIV, 6. — (14) *Iliad.* III, 143; *Od.* I, 355, etc. — (15) *Iliad.* VI, 324, etc.

quante femmes du palais d'Alcinoüs se partagent, entre le métier et la meule (1); sur un même nombre que réunit le palais d'Ulysse (2), douze sont occupées à moudre le blé (3), vingt autres vont aux fontaines puiser de l'eau, d'autres encore s'empressent, en l'absence des prétendants, à tout disposer pour la fête du jour (4), et continuent, au milieu d'eux, leur office (5). Une intendante (ταμίη) dirige leurs travaux. C'est ordinairement une femme qui, sous ce nom, préside au gouvernement de la maison, prend soin de la dépense, veille aux provisions et, à ce titre, sert à table (6). Une esclave remplit cette charge chez Nestor, chez Ulysse et jusque dans le somptueux palais de Ménélas (7). Des femmes, bien plus souvent que des hommes, viennent verser l'eau sur les mains des convives (8) ; et c'est par elles, étrange simplicité dans les mœurs qui n'étaient plus de l'âge d'or, c'est par elles seules que le nouvel arrivant est mis au bain, frotté d'huile et revêtu de la tunique et du manteau, premier gage d'une hospitalité poussée bien loin sans doute. C'est ainsi que de belles esclaves préparent Télémaque et son jeune ami aux honneurs du palais d'Hélène (9); Ulysse reçoit les mêmes devoirs de l'une des nymphes de Circé (10) ; et si, jeté sur les côtes des

(1) Αἱ μὲν ἀλετρεύουσι μύλης ἔπι μήλοπα καρπὸν,
Αἱ δ' ἱστοὺς ὑφόωσι καὶ ἠλάκατα στρωφῶσιν.
(*Od.* VII, 104.)

(2) *Od.* XXII, 421. — (3) Ibid. XX, 105. — (4) *Od.* XX, 147-162. — (5) Ibid. XVIII, 310 et suiv. — (6) *Od.* I, 139; IV, 55; VII, 175. Cf. I, 315 et suiv. — (7) *Od.* III, 393; XVII, 91-95; XV, 138.

(8) Χέρνιβα δ' ἀμφίπολος προχόῳ ἐπέχευε φέρουσα
Καλῇ, χρυσείῃ, ὑπὲρ ἀργυρέοιο λέβητος,
Νίψασθαι.
(*Od.* I, 136; vers qui reviennent, comme les précéd. dans l'*Od.* IV, 53; VII, 172.) — (9) *Od.* IV, 49.

(10) Αὐτὰρ ἐπειδὴ ζέσσεν ὕδωρ ἐνὶ ἤνοπι χαλκῷ,
Ἔς ῥ' ἀσάμινθον ἔσασα λό' ἐκ τρίποδος μεγάλοιο,
Θυμῆρες κεράσασα κατὰ κρατός τε καὶ ὤμων,
Ὄφρα μοι ἐκ κάματον θυμοφθόρον εἵλετο γυίων.
Αὐτὰρ ἐπεὶ λεῦσέν τε καὶ ἔχρισεν λίπ' ἐλαίῳ,
Ἀμφὶ δέ μοι χλαῖναν καλὴν βάλεν ἠδὲ χιτῶνα.
(*Od.* X, 360-366.)

Phéaciens, tout couvert d'algue et d'écume, il se refuse aux soins prescrits à ses compagnes par la naïve Nausicaa, ce sentiment de pudeur (qui n'était pas venu à la pensée de la jeune fille) (1) se dissipe, quand la déesse Minerve lui a rendu tous les avantages de sa belle taille au palais d'Alcinoüs (2). L'homme n'était pas plus embarrassé que la femme d'une position dont notre délicatesse a bien le droit de s'étonner; c'était un usage reçu. Homère ne l'oublie jamais à l'arrivée d'un étranger, et il a, pour l'exprimer en toute rencontre, dans l'Odyssée, une phrase toute faite :

> Τοὺς δ' ἐπεὶ οὖν δμωαὶ λοῦσαν καὶ χρῖσαν ἐλαίῳ,
> Ἀμφὶ δ' ἄρα χλαίνας οὔλας βάλον ἠδὲ χιτῶνας (3).

Et ce n'était pas seulement une des prévenances de l'hospitalité, mais une pratique habituelle du service domestique; une esclave sicilienne s'en acquitte auprès du vieux Laërte (4).

L'esclavage pour les femmes avait encore d'autres devoirs : achetées ou captives, elles ne pouvaient refuser de partager la couche de leurs maîtres; et, il faut le dire, en ces temps où les mœurs n'avaient de sévérité que pour elles, cette raison n'était pas étrangère à la coutume qui les faisait épargner par le vainqueur. Achille et Patrocle choisissent parmi elles des compagnes (5), et Agamemnon, qui avait laissé à Clytemnestre un chantre divin pour entretenir en elle, par ses poétiques accords, le calme des sens et l'harmonie de l'âme (6), Agamemnon l'eût volontiers oubliée près de la belle Chry-

(1) Ἀλλὰ δότ', ὀμφίπολοι, ξείνῳ βρῶσίν τε πόσιν τε·
Λούσατέ τ' ἐν ποταμῷ . . . . . .

Et la réponse d'Ulysse :

Ἀμφίπολοι, στῆθ' οὕτω ἀπόπροθεν, ὄφρ' ἐγὼ αὐτὸς
Ἅλμην ὤμοιϊν ἀπολούσομαι, ἀμφὶ δ' ἐλαίῳ
Χρίσομαι, etc.

(*Od.* vi, 209-222).

(2) Τὸν δ' ἐπεὶ οὖν δμωαὶ λοῦσαν καὶ χρίσαν ἐλαίῳ, etc.

(*Od.* viii, 454).

(3) *Od.* iv, 49; xvii, 88; viii, 454, etc. Cf. *Iliad.* xiv, 4 : Hécamède et Machaon blessé, dans la tente de Nestor. — (4) *Od.* xxiv, 366. — (5) *Iliad.* ix, 664-669, et xxiv, 675. — (6) *Od.* iii, 267.

séis (1) et de celles qui la remplacèrent. C'était, parmi les inquiétudes du siége, la plus triste préoccupation des femmes et, dans la captivité, le sacrifice le plus douloureux (2). Ainsi Andromaque, le plus touchant modèle des vertus conjugales, avait dû subir l'hymen du fils d'Achille, le meurtrier de son époux; il fallait tout l'aveuglement de la jalousie pour qu'Hermione vînt y ajouter l'amertume de l'outrage, lui faisant un crime de son malheur. « Ah! que la jeunesse est funeste aux mortels, répond Andromaque, surtout quand elle n'est point guidée par la justice..... Puis-je envier votre place pour mettre au monde des enfants esclaves et traîner après moi une nouvelle charge de douleurs (3)? »

Les fils qu'elles donnaient à leurs maîtres étaient libres pourtant. Leurs pères les traitaient comme tels (4), et l'on ne voit pas que, dans l'Iliade, Teucer, fils de Télamon et d'une captive, soit exposé aux injures dont l'accable Ménélas dans Sophocle (5); les héros d'Homère ne connaissaient point la loi athénienne qui recherchait dans le citoyen la qualité de sa mère. Mais cette origine cependant était en eux une tache et un principe d'infériorité; et pour les maintenir contre des intérêts froissés parfois ou des jalousies, il ne fallait pas moins que l'autorité du père, ou, à défaut du père, la protection de

(1 Καὶ γάρ ῥα Κλυταιμνήστρης προϐέϐουλα,
Κουριδίης ἀλόχου· ἐπεὶ οὐ ἔθεν ἐστὶ χερείων,
Οὐ δέμας, οὐδὲ φυὴν, οὔτ' ἄρ φρένας, οὔτε τι ἔργα.
(*Iliad.* I, 113). Aussi Clytemnestre, couvrant son crime du manteau de la vengeance, insulte-t-elle à son cadavre :
Κεῖται γυναικὸς τῆςδε λυμαντήριος,
Χρυσηΐδων μείλιγμα τῶν ὑπ' Ἰλίῳ.
(Eschyl. *Agamemn.*, 1411. Cf. Eurip. *Hecub.* 34, 810 et suiv.).

(2) Eschyl. *Sept. in Theb.* 349. Eurip. *Troad.* 200 et suiv.

(3) Πότερον, ἵν' αὐτὴ παῖδας ἀντὶ σοῦ τέκω
Δούλους, ἐμαυτῇ γ' ἀθλίαν ἐφολκίδα; etc.
(Eurip. *Androm.*, 183-200. Cf. 169-176).

(4) Ἐμὲ δ' ὠνητὴ τέκε μήτηρ
Παλλάκις, ἀλλά με ἴσον ἰθαιγενέεσσιν ἐτίμα
Κάστωρ Ἰλακίδης, τοῦ ἐγὼ γένος εὔχομαι εἶναι.
(*Od.* XIV, 202-205).

(5) Sophocl. *Ajax*, 118 et suiv.

l'âge et de la force. Ainsi Tecmesse, esclave d'Ajax, devenue son épouse, craint que sa mort ne la livre, elle et son fils, en servitude aux autres Grecs (1).

Nous avons rapidement esquissé les fonctions et les devoirs des esclaves. Ces fonctions, du reste, n'avaient rien d'exclusif. Dans ces temps de simplicité on ne dédaignait point le travail; c'est au travail qu'Hésiode a consacré son principal poëme : *les OEuvres et les Jours*. Le travail est la condition des mortels depuis que les dieux leur ont dérobé le secret d'une vie facile; et la louable Emulation, qui demeure comme l'arbitre du monde, a pour objet de les y exciter (2); aussi le poëte en fait-il un devoir à son frère : « Les dieux et les hommes, dit-il, détestent également celui qui vit dans l'oisiveté, semblable à ces frelons désarmés qui dévorent, sans rien faire d'eux-mêmes, les produits des abeilles.... En travaillant, tu deviendras plus cher aux immortels et aux hommes ; car ils détestent les oisifs. Le travail n'a point d'opprobre ; il y en a dans l'oisiveté (3). » Les tribus helléniques avaient en général accepté ces principes. Si quelques-unes, plus belliqueuses, imposèrent le travail aux populations vaincues, pour réserver tous leurs loisirs aux exercices de la guerre, la plupart, en prenant possession d'un pays, en acceptèrent les charges, et, sans renoncer aux armes, se créèrent elles-mêmes des moyens d'existence par la culture des terres, le soin des troupeaux ou le commerce lointain. Hésiode, qui, dans son poëme, enseigne à son frère les travaux de l'agriculture et tout ce qui se rapporte aux travaux des champs (4), ne lui refuse pas les conseils de sa prudence pour rendre, s'il veut tenter de ce côté la fortune, sa navigation moins périlleuse et son commerce plus productif (5). La vie pastorale dont

(1) Ξὺν παιδὶ τῷ σῷ δουλίαν ἕξειν τροφήν.
(Sophocl. *Ajax*, 494-497. Cf. *Od.* XIV, 210.)

(2) Hés. *Oper. et dies*, 20 et 42.

(3) Ἐργάζευ, Πέρση, δῖον γένος. . . . .
Καὶ τ' ἐργαζόμενος πολὺ φίλτερος ἀθανάτοισιν
Ἔσσεαι ἠδὲ βροτοῖς· μάλα γὰρ στυγέουσιν ἀεργούς.
Ἔργον δ' οὐδὲν ὄνειδος, ἀεργίη δέ τ' ὄνειδος.
(Hés. *Oper. et dies*, 297-309.)

(4) Ibid. 381-616. — (5) Ibid. 616-693.

il parle moins était encore plus estimée; car c'était encore une vie de combats. Chez les Troyens, en qui Homère présente comme une autre image de la Grèce, Pâris était berger (1); Anchise gardait les troupeaux de son père quand il plut à Vénus (2), et les sept frères d'Andromaque tombèrent sous les coups d'Achille dans les prairies où ils veillaient aux mêmes soins (3). Ainsi les occupations de la vie rustique réunissaient les hommes libres et les esclaves; il n'y avait pas plus de différence dans les fonctions diverses de la domesticité. Ici encore les princes eux-mêmes prennent souvent la place de leurs serviteurs : Agamemnon et Achille font communément, non-seulement les honneurs de la table, mais les apprêts du festin (4). Nul soin ne paraissait trop bas : Andromaque « versait l'orge savoureuse aux coursiers d'Hector » (5); les frères de Nausicaa s'empressent à dételer, à son retour, les mules que les esclaves avaient attachées à son char (6); et Junon se servira de la même manière, sans déroger à la dignité de reine des dieux (7).

Les femmes, bien plus souvent que les hommes, se confondaient avec leurs esclaves dans les soins habituels de la vie intérieure. De quelque rang qu'elles fussent, le travail était leur apanage, comme aux hommes la guerre. C'est ce que Télémaque rappelle assez durement à Pénélope ; et elle se retire pleine d'admiration pour le sage avertissement de son fils (8). Elle-même d'ailleurs et toutes celles qui figurent dans les poëmes d'Homère, mettaient ordinairement cette leçon en pratique. Cette toile qu'elle défaisait chaque nuit à la pensée d'Ulysse, elle la faisait, disait-elle, pour préparer la sépulture de Laërte, craignant les reproches des femmes de la Grèce si elle laissait mourir le vieillard sans ce dernier vêtement (9). Andromaque, Hélène avaient tissé des voiles ornés de broderies merveilleuses (10), tout en présidant aux travaux que leurs suivantes ac-

(1) Ἰδαῖόν τε βούταν (Eurip. *Hécub.*, 926). Cf. *Androm.*, 281. — (2) *Iliad.* v, 313. De même Bucolion et la nymphe Abarbarea, ibid. vi, 25. — (3) Ibid. vi, 420. — (4) *Iliad.* ix, 205-218. (5) Ibid. viii, 187. — (6) *Od.* vii, 4, et iii, 75. — (7) *Iliad.* v, 731. — (8) *Od.* i, 356-362. Vers répétés au chant xxi, 350. — (9) *Od.* ii, 97-102. — (10) *Iliad.* xxii, 40; *Od.* xv, 124.

complissaient sous leurs yeux (1). L'habileté dans les ouvrages des mains, qui donnait tant de prix aux esclaves (2), était aussi un des mérites les plus vantés dans les jeunes filles (3). Ce n'étaient point seulement dans ces travaux que les femmes se mêlaient à leurs suivantes. La femme, intendante naturelle de la maison, prenait aussi sa part dans les soins divers du ménage (4); l'épouse de Nestor lui préparait sa couche (5). Les femmes et les filles des Troyens, quand la guerre ne désolait pas leurs campagnes, allaient aux eaux du Scamandre laver leurs vêtements (6); et Nausicaa, fille du roi des Phéaciens, était venue pour le même objet vers les rives du fleuve où peu après abordait Ulysse (7). Ces soins d'une autre nature qu'elle voulait lui faire donner par ses compagnes, les femmes et les jeunes vierges de son rang ne rougissaient pas de les remplir elles-mêmes envers leurs hôtes. Ainsi faisait pour Télémaque la belle Polycaste, la plus jeune fille de Nestor (8); et pendant le voyage du prince à Sparte, Hélène lui raconte qu'elle avait rendu les mêmes devoirs à Ulysse dans la ville de Priam (9).

Cette confusion des rangs, ce partage de toutes les fonctions domestiques devaient naturellement diminuer la somme des esclaves; tous ces milliers (μαλὰ μύριοι) dont parle Ulysse dans

(1) *Iliad.* vi, 324. — (2) *Od.* xxiv, 278. — (3) *Iliad.* xiii, 482. C'est dans ces occupations que les messagers des dieux trouvaient les femmes vertueuses, en l'absence des rois, comme le disait encore Valer. Flaccus (*Argon.* ii, 138):

Manet illa virum famulasque fatiguat
Velleribus, tardi reputans quæ tempora belli
Ante torum, et longo mulcens insomnia penso.

(4) *Od.* xv, 26. — (5) Ibid. iii, 403. — (6) *Iliad.* xxii, 154. — (7) *Od.* vi, 58.

(8) Τόφρα δὲ Τηλέμαχον λοῦσεν καλὴ Πολυκάστη
Νέστορος ὁπλοτάτη θυγάτηρ Νηληϊάδαο.
Αὖταρ ἐπεὶ λοῦσεν, etc.
(*Od.* iii, 464-468).

(9) Ulysse était venu à Troie déguisé en mendiant, οἰκῆϊ ἐοικώς, δέκτῃ ἴκελος; et c'est avant de se déclarer qu'il accepte ces services d'Hélène!

Ἀλλ' ὅτε δή μιν ἐγὼ λόεον καὶ χρῖον ἐλαίῳ
Ἀμφὶ δὲ εἵματα ἕσσα. . . . .
(*Od.* iv, 244-255).

un récit fictif (1), se réduisent, en réalité, à des nombres fort modestes. Il y avait cinquante femmes dans son palais d'Ithaque, comme dans le palais d'Alcinoüs, roi des Phéaciens (2); et, chez le premier, les hommes ne semblent guère employés qu'aux bergeries. L'esclavage, dans ces conditions de la société, était évidemment un objet de luxe plutôt qu'une nécessité véritable; et, si l'on fait la part de la conquête sur les contrées soumises au joug du vainqueur, il semble que, du moins comme service domestique, il ne fut d'un usage ordinaire que dans les maisons des grands. Au rapport des historiens, certaines tribus de la Grèce, qui demeurèrent longtemps dans leur primitive simplicité, les Phocidiens, les Locriens, ne l'employèrent ainsi que très-tard (3). Les moins riches savaient donc se passer de l'esclavage, les plus pauvres pouvaient se dispenser d'y recourir, car sans aliéner irrévocablement leur liberté, ils trouvaient à se louer comme mercenaires, soit pour la culture des champs, soit pour la garde des troupeaux (4); et cette position subordonnée ne paraît pas avoir été pour eux sans garantie : Hésiode fait un devoir à Persès de leur payer loyalement le salaire convenu (5). Ils pouvaient, d'ailleurs, se livrer à quelque industrie indépendante (6). Les métiers n'avaient rien de dégradant; plusieurs même assuraient la considération qu'obtiennent, de nos jours, les artistes distingués. C'étaient principalement les arts de construction et ceux qui,

(1) *Od.* XVII, 422. Otfr. Müller me paraît avoir tort de prendre ces mots, non pas positivement à la lettre, mais encore trop au sérieux; ce qui le mène à cette conclusion fort hasardée, que ces nombreux esclaves avaient dû être asservis en masse par la conquête du territoire. — (2) *Od.* XXII, 421, et VII, 103. — (3) Timée *ap.* Athén. VI, p. 264 c. Hérodote (VI, 137) dit de même, à propos des Athéniens, que l'usage de cette sorte d'esclaves (οἰκέται) n'était pas ancien parmi les Grecs.

(4) . . . . . τόσ' αἰπόλια πλατέ' αἰγῶν
Βόσκουσι ξεῖνοί τε καὶ αὐτοῦ βώτορες ἄνδρες.
(*Od.* XIV, 101; Cf. X, 85).

(5) Μισθὸς δ' ἀνδρὶ φίλῳ εἰρημένος ἄρκιος ἔστω.
(Hésiod. *Oper. et dies*, 368).

(6) Des mariniers faisaient métier de transporter les passagers de Céphalénie à Ithaque (*Od.* XX, 187-9).

par le travail, soit du bois, soit des métaux, donnaient aux palais leurs ornements, aux guerriers leurs armes les plus précieuses. Homère vante l'ouvrier habile qui fit l'arc de Pandarus (1); il nomme (et c'est là une marque de distinction) celui qui forgea le bouclier d'Ajax (2), et, dans vingt autres passages, des forgerons, des tourneurs, des architectes (3). L'architecte ou charpentier est compris avec les médecins, les devins et les chantres inspirés des muses, parmi ceux qu'on peut admettre aux honneurs d'une hospitalité royale (4). Entre les classes des artisans et des guerriers, il n'y avait pas de séparation absolue : le fils de l'ouvrier qui avait construit le vaisseau de Pâris, combat parmi les Troyens et meurt chanté par le poëte à l'égal d'un héros (5) ; et d'un autre côté, les héros ne dédaignaient point la pratique de certaines industries : le roi d'Ithaque n'avait-il point taillé de sa main dans l'olivier sauvage et revêtu d'or et d'ivoire ce lit qui sert à le faire reconnaître de son épouse (6) ? Les dieux enfin ne se bornaient pas à honorer le travail d'un stérile patronage. Minerve, qui présidait particulièrement aux ouvrages des femmes, leur avait donné de merveilleux modèles d'habileté (7); et Vulcain vivait dans ces forges où Thétis le trouva au milieu de ses tenailles, tout couvert de sueur (8).

Le travail libre réagissait donc directement sur les esclaves ; il en diminuait le nombre et il pouvait aussi en modifier la

(1) *Iliad.* iv, 110.

(2) . . . . . ὁ εἰ Τυχίος κάμε τεύχων
Σκυτοτόμων ὄχ' ἄριστος, Ὕλῃ ἔνι εἰκία ναίων.
(*Iliad.* vii, 220.)

(3) Un ouvrier doreur (*Od.* iii, 425); Icmalius, tourneur célèbre (*Od.* xix, 57), etc.

(4) Μάντιν ἢ ἰητῆρα κακῶν ἢ τέκτονα δούρων
Ἢ καὶ θέσπιν ἀοιδὸν, ὅ κεν τέρπῃσιν ἀείδων.
(Od. xvii, 382 et suiv.)

(5) *Iliad.* v, 59-65. — (6) *Od.* xxiii, 189-202. — (7) *Iliad.* xiv, 178. — (8) Il faut dire que Vulcain avait des soufflets pleins d'intelligence; il n'avait qu'à parler (κέλευσέ τε ἐργάζεσθαι), et ils agissaient d'eux-mêmes, accélérant ou ralentissant leur jeu selon le besoin (*Iliad.* xviii, 469 et seq.). Il avait aussi, pour soutenir sa marche inégale, deux belles esclaves, en or massif, habiles à le seconder dans tous ses travaux (Ibid. xviii, 417-424).

valeur. Il serait bien difficile de déterminer leur prix moyen pour ces temps reculés, alors même qu'on pourrait y appliquer les données homériques. Une belle esclave, habile dans les arts de son sexe, est estimée, dans l'Iliade, la valeur de quatre bœufs (1); une jeune fille, dans la fleur de l'âge, avait été achetée par Laërte au prix de vingt bœufs, et ce n'était pas un prix d'affection, jamais il n'en fit sa compagne, « craignant son épouse (2). » Achille avait vendu, pour cent bœufs, dans l'île de Lemnos, le jeune Lycaon, fils de Priam (3); mais s'il fallait donner quelque sens précis à ce passage, évidemment l'espoir d'une rançon plus forte aurait seul pu élever le prix aussi haut.

Ce que nous avons dit des principales sources de l'esclavage aux temps héroïques, des obligations des esclaves envers leurs maîtres et des travaux où ils se confondaient avec eux, peut aussi permettre quelque induction sur la conduite des maîtres à leur égard. L'esclavage n'épargnait personne; il étendait son niveau sur les plus humbles et sur les fronts couronnés : Hécube, qui avait vieilli dans le palais des rois, voyait, au seuil de la tombe, le jour de la servitude :

Ὦ μῆτερ, ἥτις ἐκ τυραννικῶν δόμων
Δούλειον ἦμαρ εἶδες (4)!

Beaucoup pouvaient s'écrier avec Polyxène : « Je vais mourir esclave, et j'étais née d'un père libre (5)! et plusieurs pouvaient dire encore avec elle : « J'étais souveraine parmi les femmes, belle entre toutes les jeunes filles, égale aux déesses, moins l'immortalité, et maintenant je suis esclave! Ah! ce nom inaccoutumé commence à me faire aimer la mort. Ne pourrais-je point tomber aux mains d'un maître qui, m'achetant à prix d'argent, moi, la sœur d'Hector et de tant d'autres princes, m'imposerait la nécessité de préparer son pain dans sa demeure, de balayer sa maison, de m'asseoir au métier, de traîner, enfin, des jours pleins d'amertume? et

(1) *Iliad.* XXIII, 704. — (2) *Od.* I, 430-434. — (3) *Iliad.* XXI, 79. — (4) Eurip. *Hécub.* 55.

(5) Δούλη θανοῦμαι, πατρὸς οὖσ' ἐλευθέρου.

(Eurip. *Hécub.*, 417.)

peut-être un vil esclave viendrait profaner ma couche, enviée jadis par les rois ! Non, je ferme les yeux à la libre lumière, et j'abandonne volontiers mon corps à Pluton (1). » Mais toutes ne devaient point mourir. Elles suivaient le vainqueur et devaient, désormais, se mêler à ses afflictions comme à ses joies. Ainsi, les captives d'Achille gémissaient sur le corps de Patrocle; elles gémissaient, dit le poëte, mais, tout en paraissant pleurer Patrocle, c'était sur elles-mêmes qu'elles pleuraient (2).

Euripide s'est particulièrement attaché à reproduire sur la scène ces vives émotions. Dans plusieurs de ses pièces (3), les chœurs se composent de captives; leurs poétiques plaintes sont en harmonie avec le sentiment qui domine le dialogue, dans les *Troyennes*, dans *Hécube*, et dans *Andromaque* le chœur des femmes libres de Phthie relève encore, par des paroles de compassion craintive, la grande et noble infortune à laquelle ce drame est consacré (4). L'esclavage n'avait point de flétrissure pour ces âmes sublimes; leur dignité se rehausse encore de tout l'éclat du malheur. Elles règnent toujours parmi les autres captives; elles commandent, ou plutôt elles sont volontairement servies (5). La fatalité qui les enveloppait dans la condition de leurs esclaves, loin de rompre

(1) Δέσποινα δ' ἡ δύστηνος Ἰδαίαισιν ἦν
Γυναιξὶ, παρθένοις ἀπόβλεπτος μέτα,
Ἴση θεοῖσι, πλὴν τὸ κατθανεῖν μόνον·
Νῦν δ' εἰμὶ δούλη. etc.
(Euripid. *Hécub.* 352-366.)

(2) Ἐπὶ δὲ στενάχοντο γυναῖκες
Πάτροκλον πρόφασιν, σφῶν δ' αὐτῶν κήδε' ἑκάστη.
(*Iliad.* xix, 301.)

(3) Hécube, Iphigénie en Tauride, les Troyennes, Hélène.

(4) Γνώθι δ' οὖσ' ἐπὶ ξένας
Δμωΐς, ἐπ' ἀλλοτρίας πόλεος
Ἔνθ' οὐ φίλων τιν' εἰσορᾷς
Σῶν, ὦ δυστυχεστάτα,
Ὦ παντάλαινα νύμφα. etc.
(Eurip. *Andr.*, 136 et suiv.)

(5) Une vieille esclave (ἀρχαία λάτρις) reste attachée à Hécube (Voyez Eurip. *Hécub. passim*).

ces liens d'obéissance, semblait les rendre plus sacrés et plus chers. « O maîtresse, dit l'une d'elles à Andromaque, ô maîtresse, car je ne cesserai pas de te donner ce titre (1) ; » et Andromaque répond : « Chère compagne d'esclavage, car l'esclavage t'associe désormais celle qui jadis fut reine, malheureuse aujourd'hui (2). » Touchante résignation bien digne d'un dévouement si pur !

De tels revers devaient imposer le respect aux vainqueurs eux-mêmes. Ainsi Agamemnon recommandait Cassandre à Clytemnestre (3), et la fille de Léda l'accueillait avec des paroles qui, tout en voulant être douces, respiraient toujours la fierté (4) ; mais qu'importe à la prophétique jeune fille quand, à travers les affronts de l'esclavage, elle entrevoit déjà les scènes sanglantes qui doivent l'affranchir et la venger ! Ces ménagements, commandés par le malheur, ne l'étaient pas moins par les vicissitudes de la fortune. Qui, en effet, était assuré de s'en préserver, et comment ne point compatir à des maux qu'on pouvait subir un jour ? Aussi, Déjanire, mieux inspirée que Clytemnestre, s'écrie-t-elle en recevant les captives d'Hercule : « Mon cœur est rempli d'une amère douleur, chères amies, à la vue de ces infortunées entraînées sur une terre étrangère, sans

(1) Δέσποιν', ἐγώ τοι τοῦνομ' οὐ φεύγω τόδε
Καλεῖν σ', ἐπείπερ καὶ κατ' οἶκον ἠξίουν
Τὸν σὸν, τὸ Τρωίας ἡνίκ' ᾠκοῦμεν πέδον.
(Eurip. *Andr.*, 56.)

(2) Ὦ φιλτάτη σύνδουλε, σύνδουλος γὰρ εἶ
Τῇ πρόσθ' ἀνάσσῃ τῇδε, νῦν δὲ δυστυχεῖ.
(*Ibid.* 64. Cf. *Hécub.*, 50.)

(3) Τὴν ξένην δὲ πρευμενῶς
Τήνδ' ἐσκόμιζε· τὸν κρατοῦντα μαλθακῶς
Θεὸς πρόσωθεν εὐμενῶς προσδέρκεται.
Ἑκὼν γὰρ οὐδεὶς δουλίῳ χρῆται ζυγῷ.
(Æschyl. *Agam.*, 925.)

(4) Εἴσω κομίζου καὶ σύ (Κασάνδραν λέγω),
Ἐπεί σ' ἔθηκε Ζεὺς ἀμηνίτως δόμοις,
Κοινωνὸν εἶναι χερνίβων, πολλῶν μετὰ
Δούλων, σταθεῖσαν κτησίου βωμοῦ πέλας, etc.
(Æschyl. *Agam.*, 1004-1013.)

famille, sans parents, elles qui, nées libres peut-être, vont subir la condition de l'esclavage. O Jupiter protecteur! ne permets pas qu'un semblable malheur tombe jamais sur ma race, ou, s'il arrive, que ce ne soit pas de mon vivant; la vue de ces captives éveille en moi ces craintes (1). » Ainsi l'esclavage planait sur toutes les têtes, les dieux eux-mêmes l'avaient subi pour la consolation des hommes. Clytemnestre, dans Eschyle, rappelle à Cassandre la servitude d'Hercule (2), et le poëte Panyasis chantait ces épreuves de l'habitant de l'Olympe : « Ce fut le sort de Cérès, le sort de l'illustre forgeron de Lemnos, le sort de Neptune, le sort d'Apollon à l'arc d'argent, de servir tout une année chez un mortel; ce fut le sort du terrible Mars, pliant sous la fatale volonté de son père (3). »

Alors même que les esclaves n'avaient pas, pour se recommander près de leur maître, ces souvenirs ou ces pressentiments, les habitudes seules des temps héroïques, ces relations de tous les jours, et souvent cette communauté de vie et de travaux devaient, en supprimant entre eux toute barrière, contribuer aussi à adoucir leur condition. Le maître avait sur leur personne autorité absolue : il pouvait se faire justice par les coups, par la mort (4); mais la loi est moins puissante que les mœurs, et les mœurs, grossières encore,

(1) Sophocl. *Trachin.*, 298 et suiv.

(2) Καὶ παῖδα γάρ τοι φασὶν Ἀλκμήνης ποτὲ
Πραθέντα τλῆναι καὶ ζυγῶν θιγεῖν βίᾳ.
(Æschyl. *Agam.*, 1009.)

(3) Τλῆ μὲν Δημήτηρ, τλῆ δὲ κλυτὸς Ἀμφιγυήεις·
Τλῆ δὲ Ποσειδάων, τλῆ δ' ἀργυρότοξος Ἀπόλλων
Ἀνδρὶ παρὰ θνητῷ θητευέμεν εἰς ἐνιαυτόν·
Τλῆ δὲ καὶ ἐθριμόθυμος Ἄρης ὑπὸ πατρὸς ἀνάγκης.

(Panyasis *ap.* Clem. Alex. *Cohort. ad gentes*, p. 30). Cf. le beau début de l'*Alceste* d'Euripide :

Ὦ δώματ' Ἀδμήτει', ἐν οἷς ἔτλην ἐγὼ
Θῆσσαν τράπεζαν αἰνέσαι, θεός περ ὤν, etc.

Et Lucien, *Des sacrifices*, 4, etc.

(4) Ὁ δ' ὀϊσάμενος καταδήσῃ
Δεσμῷ ἐν ἀργαλέῳ.
(*Od.* xv, 443. Cf. xxii, 465 et suiv.)

n'étaient point communément cruelles. Les poëtes, ceux de la tragédie surtout, mettent moins souvent en scène la rigueur que l'indulgence et la bonté. Hésiode recommande de laisser se reposer les esclaves après la récolte, et Homère nous montre le vieux Laërte partageant presque en tout la condition des siens (1). Ils faisaient en quelque sorte partie de la maison, respectueux et familiers envers leurs maîtres. Ainsi Eumée court au-devant de Télémaque qu'il baise au front et sur les yeux (2); les femmes du palais d'Ulysse s'empressent aussi vers le jeune prince avec les mêmes signes d'affection (3), et nous retrouvons ce sentiment antique dans l'*Alceste* d'Euripide, quand, mourante, elle tend la main à ses esclaves sans en oublier aucun dans ses derniers adieux (4).

De même encore l'esclave n'a rien à lui; mais souvent il use de la fortune de son maître, avec une certaine crainte, si ce maître est jeune, plus à l'aise quand son commandement est déjà éprouvé (5). Si Eumée n'a, dans sa demeure, que tout juste le nombre de manteaux nécessaires aux bergers confiés à sa direction (6), il dispose assez arbitrairement des biens dont il est dépositaire. Ainsi, il a fait bâtir sans que Laërte et

(1) Hésiod. *Oper. et dies*, 605, et Hom. *Odyss.*, XXIV, 226. — Eumée, acheté à des pirates, avait été élevé par la femme de Laërte avec la plus jeune des filles de ce prince, et il avait reçu presque les mêmes soins : Ὀλίγον δέ τί μ' ἦσσον ἐτίμα (*Od.* XV, 363 et suiv.).

(2) *Od.* XVI, 15.

(3) Ἀμφὶ δ' ἄρ' ἄλλαι
Δμωαὶ Ὀδυσσῆος ταλασίφρονος ἠγερέθοντο
Καὶ κύνεον ἁρπαζόμεναι κεφαλήν τε καὶ ὤμους.
(*Od.* XVII, 33.)

(4) Πάντες δ' ἔκλαιον οἰκέται κατὰ στέγας,
Δέσποιναν οἰκτείροντες, ἡ δὲ δεξιὰν
Προὔτειν' ἑκάστῳ, κοὔτις ἦν οὕτω κακὸς
Ὃν οὐ προσεῖπε καὶ προσερρήθη παλιν.
(Eurip. *Alcest.*, 192.)

(5) Ἡ γὰρ δμώων δίκη ἐστὶν
Αἰεὶ δειδιότων, ὅτ' ἐπικρατέωσιν ἄνακτες
Οἱ νέοι.
(*Od.* XIV, 59.)

(6) *Od.* XIV, 513.

Télémaque en sachent rien (1), il s'est acheté un esclave sans les avoir consultés davantage (2); et il prend volontiers sur ses troupeaux afin de bien traiter un hôte (3), se consolant ainsi de la peine qu'il se donne pour satisfaire à la rapacité des prétendants (4). Quelquefois les maîtres eux-mêmes faisaient aux esclaves une position plus indépendante et mieux assurée; ils leur donnaient une maison, une compagne, sorte d'affranchissement qui préservait en même temps leurs vieux jours de la misère et de l'abandon. C'est l'avenir qu'Eumée attendait de la bonté d'Ulysse (5); c'est la récompense qu'Ulysse promet aussi au berger Mélanthius pour prix de son concours dans la lutte qui doit lui rendre le palais d'Ithaque (6).

La générosité des maîtres leur valait l'attachement de leurs esclaves : Ulysse ne trouve pas d'amis plus sûrs au milieu des périls de son retour; et les tragiques, dans la mise en scène de ces vieilles traditions, les montrent avec le même caractère. Les femmes esclaves y sont déjà le type de ces confidentes des pièces empruntées à leur théâtre; elles ont pour leur maîtresse un dévouement qui va jusqu'à la mort, jusqu'au crime. Ainsi la suivante d'Andromaque affronte pour elle tous les dangers, la nourrice de Phèdre brave tous les remords quand, pour lui sauver la vie, elle s'efforce de la rassurer et de la faire réussir dans sa passion incestueuse; influence détestable qui arrache cette imprécation à Hippolyte : « Il serait bon, qu'au lieu de ces esclaves, les femmes eussent » pour compagnes des vipères pleines de venin, mais sans » voix (7). »

Tel est l'ensemble des faits qui représentent l'esclavage dans Homère; car nous avons eu soin de ne lui associer les tragiques que pour les points où ils se bornent à développer, chez les mêmes personnages, les mêmes situations et les mêmes sentiments. Ne dissimulons rien pourtant. L'épopée,

(1) *Od.* XIV, 7. — (2) Ibid. XIV, 449. — (3) Ibid. XIV, 414. — (4) Ibid. XV, 373. — (5) Ibid. XIV, 62-68. — (6) Ibid. XXI, 214-217. — (7) Eurip. *Androm.* 89; *Hippolyt.* 434 et 641. — Voyez aussi les exemples d'attachement de l'esclave qui faisait partie de la dot de Clytemnestre, dans l'*Iphigénie en Aulide*, de la nourrice de Médée, et du vieux esclave qui élève ses enfants, etc.

prise pour histoire, même dans ces temps anciens, a ses règles particulières de critique, et, pour dégager la vérité de la fiction, dans les tableaux de mœurs qu'elle nous retrace, il faut soigneusement distinguer ce qui est du dessin et ce qui est du coloris. Le dessin est vrai, en général, et les traits qui le forment sont empruntés à la réalité même ; mais la couleur est due à l'imagination du poëte, qui idéalise et embellit ce qu'elle touche. Ainsi, les principaux traits de l'esclavage aux temps héroïques, ses origines, ses charges et ses devoirs peuvent légitimement se retrouver dans les peintures d'Homère, et l'association qu'on y voit des maîtres et des esclaves aux mêmes travaux autorise aussi quelques conjectures sur les rapports des maîtres et des esclaves entre eux. Mais, peut-être, ne faudrait-il pas trop se faire illusion sur les douceurs de cette servitude, ni regarder comme la simple et sincère image du traitement des esclaves tant d'exemples d'indulgence et de débonnaireté. Car, sous l'autorité absolue et tout arbitraire du maître, on passe du bien au mal par une série continue de nuances, et, en pareille matière, le fait change bien aisément de nature s'il change de forme ou de couleur.

Cependant, quand l'esclave aurait obtenu ces ménagements de la part du maître, quand sa condition pourrait ne point paraître autre chose qu'un échange sagement compensé de service et de protection et comme un contrat de dévouement et de bienfaisance, ce contrat n'en serait pas plus légitime ni plus acceptable dans les éléments d'une société régulière ; car il n'y a point de contrat sans obligation réciproque : or, ici, l'esclave seul est obligé. Que l'on vante autant qu'on voudra la mansuétude du maître, qu'on exalte cette condition heureusement dépendante qui affranchit l'esclave des soucis de la misère et sauve à son imprévoyance les tristes hasards de l'avenir : c'est un mal que d'ôter absolument à l'homme l'enseignement du besoin et le principe des efforts légitimes qu'il doit tenter pour le vaincre, parce qu'on lui ôte en même temps la conscience de sa force et le vrai sentiment de sa dignité. Mais ce n'est pas tout. Ce faux contrat, qui oblige l'esclave seul, laisse celui qui le possède entièrement libre dans sa conduite envers lui. Or, si, au premier âge d'un peuple et

sous l'influence d'une civilisation naissante encore, l'homme libre, rapproché, par la simplicité des mœurs, de la vie de son esclave, le traite à peu près comme un des siens, le temps marchera, qui rompra cette association passagère; et l'esclave, abaissé par l'élévation du maître, verra sa condition s'aggraver de tout ce qui s'ajoute au bien-être de ce dernier. Voilà où réside l'intérêt malheureusement trop actuel encore des recherches que nous avons poussées jusqu'aux origines de l'histoire. Il faut suivre l'esclavage à travers les progrès et les transformations des sociétés pour en saisir l'ensemble et montrer comment l'expérience de tous les temps est conforme au droit et à la raison. Toute solution qui ne porterait pas sur cet ensemble de faits serait incomplète et sujette à l'erreur. Elle serait fausse surtout si, en s'attachant à ces époques plus douces de l'esclavage, elle prétendait rejeter tous les excès qui suivirent parmi ces altérations que les meilleures choses peuvent subir, comme si l'abus n'était point dans la nature même d'un engagement sans réciprocité. Et d'ailleurs, ce qui constitue la nature d'une chose, comme le dit Aristote, c'est ce qu'elle est, après avoir reçu son entier développement (1). Comment donc conclure touchant l'esclavage, quand il est encore à sa première période? Juge-t-on de l'arbre par sa fleur? La fleur passera laissant un fruit amer : c'est par le fruit qu'il en faut juger.

HENRI WALLON,
Professeur suppléant à la Faculté des lettres de Paris.

(1) Οἷον γὰρ ἕκαστον ἐστὶ τῆς γενέσεως τελεσθείσης, ταύτην φαμὲν τὴν φύσιν εἶναι ἑκάστου, ὥσπερ ἀνθρώπου, ἵππου, οἰκίας (Arist. *Polit.* I, 1, 8).

OBSERVATIONS SUR L'ANTHOLOGIE GRECQUE.

Tout le monde connaît les précieux travaux de M. Fréd. Jacobs sur l'Anthologie grecque. Les observations qu'on va lire ne se rapportent qu'à son *Delectus* (1) et à celui de M. Aug. Meineke (2).

Ces remarques n'étaient pas destinées au public, et l'idée de les mettre au jour ne serait jamais venue à mon esprit sans les encouragements d'un savant helléniste, M. Fréd. Dübner, que j'ai le bonheur de compter au nombre de mes amis. Ma confiance dans la noble franchise de son caractère égale la haute estime que je professe pour ses vastes connaissances et la délicatesse de son goût.

Il est possible cependant que l'amitié ait fait illusion à l'excellent jugement de M. Dübner; quoi qu'il en soit, la responsabilité de mes fautes ne doit tomber que sur moi-même.

Si, par hasard, il m'est arrivé de me rencontrer dans ces remarques avec quelque autre helléniste, je prie le lecteur de ne pas se hâter de m'accuser de plagiat. Etranger au mouvement philologique, je n'ai jamais eu ni le temps ni les forces nécessaires pour me mettre au courant des innombrables productions que l'étude de la littérature hellénique fait éclore. Je demande la permission de rapporter ici un seul exemple : j'avais fait sur une épigramme du *Delectus* de M. Jacobs (chap. VIII, n° 53) une conjecture que je croyais bonne (3); pourtant, j'ai dû la supprimer, ayant trouvé plus tard que M. Meineke m'avait devancé. Il me reste seulement la satisfaction intérieure d'avoir eu la même idée que cet excellent critique.

(1) *Delectus epigrammatum græcorum*, in-8°. Gothæ, 1826.

(2) *Delectus poetarum Anthologiæ græcæ, cum adnotatione critica*, in-8°. Berolini, 1842.

(3) Καὶ πότε δινήεις ἄφοβος πόρος, εἰπὲ, θάλασσα ... En comparant les diverses corrections qui ont été proposées pour δινήεις, il n'est aucun helléniste qui ne donne la palme à celle de M. Meineke : Καὶ πότε δὴ νήεσσ' ἄφ. Voy. son *Delectus*, p. 198-9.

Cette circonstance m'a engagé à rédiger d'abord les observations relatives au *Delectus* de M. Meineke, où l'on retrouve un grand nombre des épigrammes contenues dans le choix de M. Jacobs.

Si ce faible travail rencontre quelque bienveillance auprès des juges compétents, il sera suivi de quelques autres observations, fruit de lectures trop rares et trop courtes, telles seulement qu'il m'est permis d'en faire.

ΜΝΑΣΑΛΚΟΥ.

(*Anth. Pal.* VI, 268. — *Delect. Meinek.*, p. 4.)

Τοῦτό σοι, Ἄρτεμι δῖα, Κλεώνυμος εἷσατ' ἄγαλμα,
τοῦτο· σὺ δ' εὐθήρου τοῦδ' ὑπέρισχε ῥίου,
εἴτε κατ' εἰνοσίφυλλον ὄρος ποσὶ πότνια βαίνεις,
δεινὸν μαιμώσαις ἐγκονέουσα κυσίν.

V. 4. M. Meineke pense que, ici du moins, δεινὸν ne peut se rapporter convenablement ni à ἐγκονέουσα ni à μαιμώσαις. Aussi propose-t-il de lire ἐγκροτέουσα, i. e. δεινὸν κρότον ταῖς κυσὶν ἐνσείουσα. Il me semble que, d'après l'explication de Suidas (διεγείρουσα, ἐποτρύνουσα), on pourrait lire δήνεα, en rapportant ce mot à ἐγκονέουσα : *suscitant l'artifice et la ruse dans tes chiens emportés par l'ardeur.*

ΑΣΚΛΗΠΙΑΔΟΥ.

I.

(*Pal.* XII, 50. — *Delect.*, p. 17.)

Πῖν' Ἀσκληπιάδη· τί τὰ δάκρυα ταῦτα; τί πάσχεις;
οὔ σε μόνον χαλεπὴ Κύπρις ἐλῃΐσατο,
οὐδ' ἐπί σοι μούνῳ κατεθήκατο τόξα καὶ ἰούς
πικρὸς Ἔρως. τί ζῶν ἐν σποδιῇ τίθεσαι;
5. πίνωμεν Βάκχου ζωρὸν πόμα· δάκτυλος ἀώς·
ἢ πάλι κοιμιστὰν λύχνον ἰδεῖν μένομεν;
πίνομεν· οὐ γὰρ ἐρᾷς; μετά τοι χρόνον οὐκέτι πουλύν,
σχέτλιε, τὴν μακρὰν νύκτ' ἀναπαυσόμεθα.

Au v. 3, M. Meineke, choqué avec raison de κατεθήκατο, propose en hésitant, κατετείνατο. Je crois qu'il faut lire κάκ' ἐφήκατο. — V. 7. Le ms. porte πίνομεν οὐ γὰρ ἔρως. C'est à M. Meineke qu'est

due la correction insérée dans le texte. Elle me paraît indubitable.

II.

(*Pal.* v, 162. — *Delect.*, p. 19.)

Ἡ λαμυρή μ' ἔτρωσε Φιλαίνιον· εἰ δὲ τὸ τραῦμα
μὴ σαφές, ἀλλ' ὁ πόνος δύεται εἰς ὄνυχα.
εἴχεμ', Ἔρωτες, διόλωλα, διοίχομαι· εἰς γὰρ ἑταίραν
νυστάζων ἐπέδην, ἡ δ' ἔθιγον τ' Ἀΐδα.

M. Meineke désapprouve la conjecture de M. Jacobs, ἡ δ' ἔθιγ' εἰς Ἀΐδαν. Sans doute, celle qu'il propose lui-même s'adapte mieux au sens : νυστάζων ἐπέδην τήνδ', ἔθιγόν τ' Ἀΐδα; mais, outre qu'elle s'éloigne davantage du manuscrit, elle gâte l'harmonie du vers, par la transposition de la césure : inconvénient d'autant plus grave, que ce vers, venant le dernier, devait laisser l'impression la plus agréable. Si je ne me trompe, le poëte avait mis :

εἰς γὰρ ἑταίραν
νυστάζων ἐπέδην, οἶδα θιγών τ' Ἀΐδα.

III.

(*Pal.* v, 167. — *Delect.*, p. 19.)

Ἐετὸς ἦν καὶ νὺξ καὶ * τρίτον ἄλγος ἔρωτι,
οἶνος, καὶ βορέης ψυχρός, ἐγὼ δὲ μόνος·
ἀλλ' ὁ καλὸς μόσχος πλέον ἴσχυεν· καὶ σὺ γὰρ οὕτως
ἦλυθες οὐδὲ θύρην πρὸς μίαν ἡσύχασας.
* τῇδὲ τοσοῦτ' ἐβόησα βεβρεγμένος· ἄχρι τίνος Ζεῦ;
Ζεῦ φίλε σίγησον· καὐτὸς ἐρᾶν ἐμαθες.

V. 1. Brunck : τὸ τρίτον. — V. 3. Les édit. : ἴσχυε, et v. 4, ἡσυχάσας. — V. 5. Jacobs, τῇδε; Meineke, τῇ δὲ.

Les nombreuses difficultés que présente cette épigramme et l'obscurité qui en résulte ont fait supposer à Brunck l'existence de plusieurs lacunes. Des lacunes ! c'est le cri de détresse des commentateurs. Il est certain qu'ici du moins pas une syllabe n'a été perdue. Mais quelle est donc la source des altérations qui ont fait le désespoir de tant d'hommes savants?... Je ne saurais dire si c'est un pur jeu du hasard, ou plutôt la malice d'un copiste paresseux qui aura voulu ainsi

Aux Saumaises futurs préparer des tortures.

Quel est d'abord le sexe de la personne désignée sous le nom de μόσχος? Selon M. Meineke, ce mot ne se dit que des jeunes filles; cependant, il ne doute pas qu'il ne désigne ici un individu du sexe masculin. Mais, à part cette difficulté, quelle incohérence! quelle confusion! quel galimatias!... Voyons s'il est possible de débrouiller ce chaos.

Dans le sens propre, μόσχος est ordinairement masculin. Pourquoi ne garderait-il pas ce genre au figuré, quand il est employé comme expression de tendresse, *mon amour, mes amours?* De même qu'on disait, en parlant de sa maîtresse, τὸ γλυκύμηλον, τὸ ῥόδον, etc., de même on pouvait dire ὁ καλὸς μόσχος. Dans une de ses fables (la 37e), Babrius applique le masculin μόσχος à une jeune génisse qu'il venait d'appeler δάμαλις. On s'est trop pressé, je crois, de changer, en cet endroit, le texte du manuscrit en lisant δαμάλης. Il est même permis de douter que le fabuliste se fût servi de cette forme très-rare.

Partant donc de ce fait que, par μόσχος Asclépiade a désigné dans cette épigramme l'objet d'une passion naturelle, nous la lirons ainsi :

Ἠετὸς ἦν καὶ νὺξ καὶ δὴ τρίτον ἄλγος ἔρωτι,
οἶνος, καὶ βορέης ψυχρὸς, ἐγὼ δὲ μόνος·
ἀλλ' ὁ καλὸς μόσχος πλέον ἴσχυεν. « Ἄχρι τίνος Ζεῦ;
» Ζεῦ φίλε σίγησον· καὐτὸς ἐρᾶν ἔμαθες. »
τῇ δὲ τοσοῦτ' ἐβόησα βεβρεγμένος· « Αἰ σὺ γὰρ οὕτως
» ἤλυες, οὐδὲ θύρην πρὸς μίαν ἡσύχασας. »

Ainsi disposée, elle n'offre plus aucune difficulté; la liaison des idées est parfaite, le sens clair et facile et le style excellent. On voit que tout le mal venait d'une transposition; ἴσχυεν et ἡσύχασας le prouvent d'une manière irréfragable.

Rien ne serait plus facile que de remplacer ὁ καλὸς μόσχος par ἁπαλὴ μόσχος; mais, dans l'état actuel, quand même les remarques que je viens d'exposer ne seraient pas fondées, il est, je crois, plus conforme aux règles d'une saine critique de ne rien hasarder.

Il n'en est pas de même de ἤλυθες au vers dernier : tout nous persuade, au contraire, que ἤλυες est la vraie leçon. Ce mot, que le sens exige, n'étant pas commun, les copistes, gens qui

se soucient fort peu de logique et de style, n'ont pas manqué de lui substituer, selon l'usage, un autre plus familier et qui lui ressemble par le son.

IV.

(*Pal.* v, 210. — *Delect.*, p. 20.)

Τῷ θαλλῷ με Διδύμη συνήρπασεν, ᾧ μοι, ἐγὼ δὲ
τήκομαι ὡς κηρὸς πὰρ πυρὶ κάλλος ὁρῶν.
εἰ δὲ μέλαινα, τί τοῦτο; καὶ ἄνθρακες· ἀλλ' ὅτ' ἐκείνους
θάλψωμεν, λάμπουσ' ὡς ῥόδεαι κάλυκες.

V. 1er. Ruhnken a conjecturé τὼ ᾽φθαλμὼ Διδύμης με συνήρπασαν; M. Meineke penche pour τῷ καλῷ, ou plutôt τῷ κάλλει. En présence de ces noms imposants me sera-t-il permis d'émettre mon opinion? Je crois qu'il ne faut rien changer au texte. Ce n'est pas tant par sa beauté que Didymé a captivé le poëte; elle était trop brune, défaut que son amant s'étudie à excuser; mais, comme la plupart des brunes, elle était surtout piquante, agaçante, persuasive. C'est donc ces qualités que le poëte avait en vue, c'est leur effet qu'il a voulu peindre par les mots τῷ θαλλῷ συναρπάζειν, *captiver par des coquetteries pleines d'un attrait irrésistible.* C'est une modification délicate de l'expression proverbiale, θαλλὸν προσείειν τινί, expression qui, par elle-même, ne représente rien de noble, et qui aurait prêté à Didymé un rôle trop bas (1).

Les deux derniers vers d'Asclépiade rappellent un passage délicieux de Théocrite (x, 26-9), et ils sont assez beaux pour en être rapprochés:

Βομβύκα χαρίεσσα, Σύραν καλέοντί τυ πάντες,
ἰσχνὰν, ἁλιόκαυστον, ἐγὼ δὲ μόνος μελίχλωρον.
καὶ τὸ ἴον μέλαν ἐστὶ καὶ ἁ γραπτὰ ὑάκινθος,
ἀλλ' ἔμπας ἐν τοῖς στεφάνοις τὰ πρῶτα λέγοντι.

ΛΕΩΝΙΔΑ ΤΑΡΑΝΤΙΝΟΥ.

I.

(*Anthol. Planud.*, nº 182. — *Delect.*, p. 34.)

Τὰν ἐκφυγοῦσαν ματρὸς ἐκ κόλπων ἔτι,
ἁφρῷ τε μορμύρουσαν εὐλεχῆ Κύπριν

(1) En corrigeant la dernière épreuve, je vois dans les notes de M. Jacobs sur les *Anelecta* (t. I, p. 216) que Toup avait émis la même opinion.

ἴδ' ὡς Ἀπελλῆς, κάλλος ἱμερώτατόν,
οὐ γραπτόν, ἀλλ' ἔμψυχον ἐξεμάξατο.
5 εὖ μὲν γὰρ ἄκραις χερσὶν ἐκθλίβει κόμαν,
εὖ δ' ὀμμάτων γαληνὸς ἐκλάμπει πόθος,
καὶ μαζὸς, ἀκμῆς ἄγγελος, κυδωνιᾷ.
αὐτὰ δ' Ἀθάνα καὶ Διὸς συνευνέτις
φάσουσιν· ὦ Ζεῦ λειπόμεσθα τῇ κρίσει.

Cette belle inscription était digne d'être suspendue au tableau de Vénus Anadyomène; c'est bien là la poésie telle que Simonide la définissait, *une peinture parlante*, ζωγραφία λαλοῦσα. On dirait que dans cette pièce Léonidas a voulu rivaliser de couleur et d'expression avec l'artiste immortel dont il célèbre le chef-d'œuvre.

Sur le 1er vers M. Meineke remarque : *aut* ἐκφυγοῦσαν, *aut* ἔτι *corruptum esse videtur*. Il me semble que l'altération n'est point là. Il suffit de changer la ponctuation au 1er vers, et une seule lettre à celui qui vient après, pour rendre au passage toute sa pureté.

Τὰν ἐκφυγοῦσαν ματρὸς ἐκ κόλπων, ἔτι
ἀφρῷ δὲ μορμύρουσαν . . . . . .

Si je ne me trompe, ce demi-repos au 5e pied contribue à l'effet que le poëte avait en vue. Cet effet serait détruit par le simple déplacement des mots. Supposons, par exemple, qu'un critique moderne, pur grammairien, se fût avisé de corriger ainsi :

Τὰν ἄρτι κόλπων ἐκφυγοῦσαν ματέρος,
ἀφρῷ τε μορμύρουσαν . . . . . .

La différence est énorme. Ce n'est plus le sujet qui vous frappe d'abord, *Vénus s'échappant du sein de sa mère*. L'artifice de cette suspension, placée exprès vers la fin pour arrêter l'attention sur le moment choisi par l'artiste, cette exquise et admirable harmonie a disparu. Du reste, Léonidas excelle dans cette partie. On peut remarquer dans le cours de cette pièce même (v. 3-4-7-9) et dans l'épigramme sur Anacréon (*Delect.*, p. 33), etc., avec quel bonheur il manie le vers iambique, avec quel art il en sait varier le mouvement sans laisser voir aucun effort.

Mais son style semble, en général, avoir moins d'aisance et de fluidité dans les vers élégiaques; et cette différence devient surtout sensible dans les sujets qu'il s'est plu à traiter dans l'un et l'autre mètre.

II.

(*Pal.* v, 188. — *Delect.*, p. 37.)

Οὐκ ἀδικέω τὸν Ἔρωτα, γλυκύς· μαρτύρομαι αὐτήν
Κύπριν. βέβλημαι δ' ἐκ δολίου κέραος,
καὶ πᾶς τεφροῦμαι· θερμὸν δ' ἐπὶ θερμῷ ἰάλλει
ἄτρακτον, λωφᾷ δ' οὐδ' ὅσον ἰσβολῶν.
χὠ θνητὸς τὸν ἀλιτρὸν ἐσώκει· θνητὸς ὁ δαίμων,
τίσομαι· ἐγκλήμων δ' ἔσσομ' ἀλεξόμενος;

On peut voir dans les notes de M. Meineke les conjectures de Scaliger, Brunck, etc., sur le v. 5. Aucune de ces conjectures ne pouvait satisfaire un esprit aussi juste, aussi pénétrant que M. Meineke. Pour lui, il se contente de soupçonner, χὠ θνητὸς τὸν ἀλιτρὸν ἐγὼ, κεἰ θνητὸς ὁ δαίμων, τίσομαι, tout en déclarant que dans θνητὸς répété réside évidemment une altération. Je regrette de ne pas être de son avis sur ce dernier point. Il me semble que le poëte fait ici allusion au proverbe, εὗρε θεὸς τὸν ἀλιτρόν (1), dont il renverse les termes. Ainsi, je lirais : χὠ θνητὸς τὸν ἀλιτρὸν ἔχω, καὶ δαίμον' ὁ θνητὸς Τίσομαι. Le mot θνητός, ainsi placé aux deux extrémités du vers, produit une figure pleine de grâce, que les rhéteurs appellent κύκλος.

Quant au dernier vers, s'il n'offre plus de difficulté, c'est à M. Meineke que nous en sommes redevables. C'est lui qui, le premier, s'est aperçu de la nécessité de mettre à la fin le point d'interrogation. Cette correction, qui paraît un rien, a suffi pour chasser les ténèbres de ce passage, ténèbres que les efforts des érudits, loin de réussir à les dissiper, avaient rendues plus épaisses encore.

III.

(*Pal.* vi, 226. — *Delect.*, p. 37.)

Τοῦτο Κλείτωνος ἐπαύλιον, ἥτ' ὀλιγῶλαξ
σπείρεσθαι, λιτός θ' ὁ σχεδὸν ἀμπελεών,
τοῦτό τε ῥωπεύειν ὀλιγόξυλον· ἀλλ' ἐπὶ τούτοις
Κλείτων ὀγδώκοντ' ἐξεπέρησ' ἔτεα.

(1) Voy. les scholies sur la 10e idylle de Théocrite, v. 17.

Au 1er v., Brunck corrige : Τοῦτο τὸ τοῦ Κλ., ce qui est dur et prosaïque à la fois. Il n'en est pas de même de la conjecture de M. Jacobs, Τοῦτ' ὀλίγον Κλ. M. Meineke propose : Τοῦτο Κλείτωνος μὲν ἐπαύλιον ἔστ' ὀλιγῶλαξ || σπείρεσθαι. Il me semble qu'il serait plus simple de lire : Τοῦτο Κλείτωνος τοὐπαύλιον. Quant à ὀλιγῶλαξ, j'oserai m'écarter de l'avis de M. Meineke, qui taxe Suidas d'erreur, quand ce lexicographe prend ὀλιγῶλαξ pour un substantif qu'il explique par ἡ μικρὰ χώρα. M. Meineke condamne également ὀλιγόξυλον, qu'il propose de remplacer par ὀλίγον ξύλον. Il y a cependant, entre ces deux manières de dire, une nuance qu'il importe de signaler. En effet, les diminutifs composés de ὀλίγος et de μικρὸς ont un sens péjoratif. Le grec moderne a conservé cette nuance, mais seulement dans un petit nombre de mots composés de μικρός. Ainsi, par exemple, μικράνθρωπος dit plus que μικρὸς ἄνθρωπος, car le mot composé emporte une expression de dédain ou de mépris. Mais, en général, le grec moderne forme les péjoratifs avec παλαιός. Ainsi, παλαιόβιβλον, *un bouquin ;* παλαιοφόρεμα, *une guenille.* Lorsqu'on veut exprimer plutôt la pitié que le mépris, on dit καψοφόρεμα (1), *un pauvre habit, un habit mesquin* ou *de pauvre apparence.* C'est aussi la signification que possèdent, à mon avis, les composés ὀλιγῶλαξ et ὀλιγόξυλον. Les mots correspondants en grec moderne seraient καψοχωράφι et καψολόγκος.

Quant aux infinitifs σπείρεσθαι et ῥωπεύειν, il n'est pas nécessaire de décomposer les mots ὀλιγῶλαξ et ὀλιγόξυλον pour les rapporter à ὀλίγος, en sous-entendant πρὸς τό : cette décomposition s'opère par la pensée. La construction peut même se faire sans recourir à ce procédé ; il suffit de rattacher les deux infinitifs à ἐστὶ sous-entendu.

Si ces faibles observations (καψοπαρατηρήσεις) ont quelque fondement, il s'ensuit que ὀλιγόξυλον doit être noté dans les lexiques comme substantif avec la signification de *bosquet* ou *petit bois.*

V. 3-4. Babrius emploie ἐπὶ dans le même sens (fab. 76, v. 9) : τὸ πνεῦμα σώζων ἐπ' ἀχύροισι δυστήνοις. Il est étonnant qu'on ait

(1) Ce fragment de mot (καψ) vient du futur καύσω (*vulgo* κάψω). Voyez Coray, Ἄτακτ., t. IV, p. 227-8.

changé ce dernier mot en δύστηνος. Même en prose δυστήνοις mériterait la préférence pour l'élégance et l'énergie.

IV.

(*Pal.* IX, 326. — *Delect.*, p. 38.)

Πέτρης ἐκ δισσῆς ψυχρὸν κατεπάλμενον ὕδωρ,
χαίροις, καὶ Νυμφέων ποιμενικὰ ξόανα,
πέτραι τε κρηνέων, καὶ ἐν ὕδασι κόσμια ταῦτα
ὑμέων, ὦ κοῦραι, μυρία τεγγόμενα,
χαίρετ'. Ἀριστοκλέης ὅδ' ὁδοιπόρος, ᾧπερ ἀπῶσα
δίψαν βαψάμενος, τοῦτο δίδωμι γέρας.

V. 1er, λισσῆς conj. Jacobs et Meineke. — V. 5, Cod. Ἀριστοκλέη σὲ δ' ὁδ. Corr. Meineke.

Au v. 3, πέτραι avait déjà paru suspect à M. Jacobs, qui voulait lire πέτρα. M. Meineke, au contraire, défend le pluriel, et par πέτραι, il entend les rochers situés au milieu du ruisseau. Cette interprétation me semble un peu forcée. Quoi! rien que des rochers pour entourer une source d'eau vive! pas un arbre! pas un siége (κλισία, θῶκος) pour reposer le voyageur fatigué! Une pareille négligence serait inconcevable chez les anciens. Comparez avec ce paysage nu le tableau suivant que Léonidas lui-même s'est plu à tracer ailleurs (*Pal.* VI, 334. — *Delect.*, p. 33) :

Αὔλια καὶ Νυμφέων ἱερὸς πάγος αἵ θ' ὑπὸ πέτρῃ
πίδακες, ἥ θ' ὕδασιν γειτονέουσα πίτυς, etc.

Dans une charmante épigramme d'Anyté (*Delect.*, p. 10) : Ξεῖν', ὑπὸ τὰν πέτραν τετρυμένα γυῖ' ἀνάπαυσον· || ἁδύ τοι ἐν χλωροῖς πνεῦμα θροεῖ πετάλοις, etc., on a proposé de lire πεύκαν au lieu de πέτραν. Cependant, dans ce passage, il n'y a ni répétition choquante, ni obscurité, ni pauvreté et monotonie, comme dans celui de Léonidas. Qu'il nous soit donc permis de lire ici avec bien plus de raison πεῦκαί τε κρηνέων, ou, si on l'aime mieux, ἕδραι. Ce dernier mot, écrit ainsi, ΙΕΔΡΑΙ, aura pu facilement être changé en ΙΕΤΡΑΙ par un copiste inattentif.

Je m'étonne que ni M. Jacobs ni M. Meineke n'aient été choqués du mot oiseux ταῦτα, qui produit un effet d'autant plus désagréable qu'il est placé à la fin du vers. Remarquez, d'ail-

leurs, cette succession de pronoms démonstratifs, ταῦτα ... ὅδε ... τοῦτο, qui n'est rien moins qu'élégante. Je ne doute pas que le premier n'ait pris, par la faute des copistes, la place de τυκτά, c'est-à-dire εὔτυκτα.

Le mot κόσμια n'ayant jamais été expliqué d'une manière satisfaisante, il en résultait un grand embarras pour le sens de tout ce passage. C'est à M. Meineke qu'appartient l'honneur d'avoir deviné la signification de ce mot qui est employé ici comme synonyme de κοροκόσμια. Quant à moi, je ne connais aucun autre exemple de cette synonymie, mais il n'en est pas moins certain que c'est la seule explication qui paraisse juste et convenable. Si je ne me trompe, elle acquiert un plus haut degré de probabilité par le changement de ταῦτα en τυκτά.

M. Meineke, prenant sans doute τεγγόμενα au propre, voudrait lire ἐφ' ὕδασι au lieu de ἐν ὕδ. Mais il me semble que τεγγόμενα doit être entendu au figuré dans un sens plus large et plus poétique. Car, pour parler le langage de Bernardin de Saint-Pierre, il y a ici une consonnance. D'après cette idée, le passage ἐν ὕδασι κόσμια ... τεγγόμενα, pourrait se traduire à peu près ainsi : *Vos belles images, ô nymphes! reflétées dans le sein des eaux.*

V.

(*Pal.* VII, 648. — *Delect.*, p. 40.)

Ἐσθλὸς Ἀριστοκράτης, ὅτ' ἀπέπλεεν εἰς Ἀχέροντα,
εἶπ' ὀλιγοχρονίης ἁψάμενος κεφαλῆς·
« παίδων τις μνήσαιτο καὶ ἐδνώσαιτο γυναῖκα,
εἰ καί μιν δάκνοι δυσθέοτος πενίη.
5. ζωὴν στυλώσαιτο· κακὸς δ' ἄστυλος ἰδέσθαι
οἶκος· ὁ δ' αὖ λῷστος τἀνέρος ἐσχαρεών
εὐκίων φαίνοιτο, καὶ ἐν πολυκαεῖ ὄγκῳ
ἑνστῇ, αὐγάζων δαλὸν ἐπεσχάριον. »
ᾤδει Ἀριστοκράτης τὸ κρήγυον· ἀλλὰ γυναικῶν,
ὤνθρωπ', ἤχθαιρεν τὴν ἀλιτοφροσύνην.

Les v. 6-8 ont été ainsi arrangés par M. Meineke :

. . . ὁ δ' αὖ λῷστός γ' ἀνέρος ἐσχαρεών
σύσκιος ὢν φαίνοιτο, καὶ εἰ πολυκαεῖ ὄγκῳ
ἑνστῇ, λυγάζων δαλὸν ἐπεσχάριον.

On peut voir dans ses notes (p. 125) les raisons qu'il allègue

à l'appui de cette conjecture. J'avoue qu'elles n'ont pu me convaincre. Il me semble même que l'illustre critique a suivi, en cet endroit, une idée opposée à celle de l'auteur. En effet, après le triste tableau d'une maison sans *soutiens*, on s'attend à voir le contraste d'un foyer entouré d'enfants comme d'autant de *colonnes*. Ce contraste est, d'ailleurs, annoncé par les particules d'opposition δ' αὖ, ainsi que par les mots λῷστος ἐσχαρεών venant après cette maxime si tristement vraie : κακὸς δ' ἄστυλος ἰδέσθαι οἶκος. Ainsi, pour rester fidèle à la pensée du poëte, tout en continuant les belles et lumineuses images dont il a soin de l'éclairer, nous proposons de lire :

ὅδ' αὖ λῷστος τάνερος ἐσχαρεών,
εἰ κίων φαίνοιτο, γάνος πολυκαέος ὄγκου,
σταίη τ' αὐγάζων δαλὸν ἐπεσχάριον.

Encore une remarque, et j'ai fini. L'affreux hiatus πολυκαέϊ ὄγκῳ serait-il du fait de Léonidas? J'avoue qu'il m'est impossible de le croire. L'altération du texte par les copistes ayant donné naissance à la préposition ἐν, cette préposition a dû nécessairement entraîner le datif. De là le concours de voyelles qui nous choque.

Nous allons maintenant aborder une épigramme hérissée de difficultés effrayantes.

VI.

(*Palatin.* VII, 472. — *Delect.*, p. 41.)

Μυρίος ἦν, ἄνθρωπε, χρόνος προτοῦ ἄχρι πρὸς ἠῶ
ἦλθες, χὠ λοιπὸς μυρίος εἰς Ἀΐδην.
τίς μοῖρα ζωῆς ὑπολείπεται ἢ ὅσον ὅσσον
στιγμὴ καὶ στιγμῆς εἴ τι χαμηλότερον;
5 μικρή σευ ζωὴ τεθλιμμένη· οὐδὲ γὰρ αὐτή
ἡδεῖ', ἀλλ' ἐχθροῦ στυγνοτέρη θανάτου.
ἐκ τείης, ὤνθρωπε, ἀπηκριβωμένος ὀστῶν
ἁρμονίης ὕψος τ' ἠέρα καὶ νεφέλας.
ὥνερ ἴδ' ὡς ἀχρεῖον, ἐπεὶ περὶ νήματος ἄκρον
10 εὐλὴ ἀκέρκιστον λῶπος ἐφεζομένη.
οἷον τὸ ψαλάθριον ἀπεψιλωμένον αἶον,
πολλῶν ἀραχναίου στυγνότερον σκελετοῦ·
ἢ οὖν ἐξ ἠοῦς ὅσσον σθένος, ὥνερ, ἐρευνῶν
εἴης ἓν λιτῇ κεκλιμένος βιοτῇ.

15. αἰὲν τούτῳ σῶι μεμνημένος, ἄχρις ὁμιλῇς
ζωῆς, ἐξ οἵης ἡρμόνισας καλάμης.

V. 2. M. Meineke rejette εἰς Ἀΐδην, et propose εἰν Ἀΐδῃ. On pourrait aussi corriger εἰν Ἀΐδου. De toute manière, εἰς doit être ici remplacé par ἐν, ne fût-ce que pour éviter l'amphibologie. Mais, dans certains cas, εἰς a la valeur de ἐν comme en grec moderne. Voici quelques exemples tirés de l'Anthologie même : καὶ πάλιν εἰς ἀΐδην ἐκολάζετο (*Pal.* IX, 159, v. 7. — *Delect. Jac.*, p. 427). Ici on a proposé de lire εἰς ἄτην, ou bien εἰς ἀλίτημ' ἐκολ., conjectures ingénieuses, mais tout au moins inutiles. Ἀλλ' ἐπὶ παιδὸς || ἐλπίσι κουφοτέρας ἔστενον εἰς ὀδύνας (*Pal.* VII, 387, v. 2-3. — *Del. Jac.*, p. 295), où M. Jacobs remarque : εἰς ὀδύνας *positum videtur pro* ὀδύναις. Il est évident que c'est pour ἐν ὀδύναις. On ne gagnerait rien à mettre εἶτ' ὀδύνας, car il resterait à prouver que στένειν ὀδύνας peut être grec. Γήματο δ' εἰς Μαραθῶνα (*Pal.*, t. II, p. 774, v. 5. — *Delect. Jac.*, p. 352), où M. Jacobs cite en note ce passage d'Hérodote : καὶ οἰκία τε ἐδείματο ἐν Βορυσθένεϊ, καὶ γυναῖκα ἔγημε ἐς αὐτὰ ἐπιχωρίην. Cependant, dans ces derniers exemples, l'emploi de εἰς se justifie par l'analyse du verbe ἔγημεν (ou ἐγήματο) en ἠγάγετο γαμετήν.

V. 7-8. Le ms. porte : ἀπ' ἠκριβωμένοι. Saumaise avait corrigé ἀπηκριβωμένος. M. Jacobs avait d'abord conjecturé κατηκριβωμένος, afin d'éviter l'hiatus; mais il a fini par croire que l'hiatus peut être toléré, à cause du demi-repos après le vocatif ὤνθρωπε. M. Meineke propose : ὤνθρωποι, ἀπηκριβωμένοι .... ὑψοῦσθ' ἠέρα κεῖς νεφέλας.

V. 10. Ψαλάθριον est un mot inconnu, si même il n'est pas altéré. Il paraît que par ce mot l'auteur a voulu désigner le crâne : c'est, du moins, ce que me fait soupçonner l'adjonction de ἀπεψιλωμένον.

V. 12. Jacobs πολλόν, Meineke πολλῷ ... σκελέτου. = V. 13. Jacobs ἠοῦν. = V. 15, Jacobs, τούτων σῷ. Meineke : *non expedio.* = V. 16. Id. conj. ζωοῖς ... ἡρμόνισαι.

J'ai voulu d'abord exposer les remarques des savants sur les détails de cette épigramme. Quant à l'ensemble, les avis sont aussi partagés aujourd'hui qu'ils l'étaient il y a plusieurs siècles. En effet, à côté du v. 7, on lit en marge du

ms. : Ζήτει τὸν νοῦν τοῦ ἐπιγράμματος, ὅτι ἐσφαλμένος ἐστίν. Un autre ajoute : Ἐὰν ἔχῃς νοῦν, οὐκ ἔσφαλται, ἀλλὰ μᾶλλον πεφώτισται (1). De même, de nos jours, M. Jacobs regarde les dix derniers vers de l'épigramme comme une pièce faite à plaisir pour se moquer du lecteur. M. Meineke, au contraire, tout en avouant que ce morceau est plein d'incohérences et d'obscurités, ne désespère pas de le voir éclairci un jour; il fait en quelque sorte un appel aux amis des études helléniques. Serai-je taxé de témérité pour avoir écouté les paroles encourageantes de l'illustre critique?... Je crois du moins pouvoir compter sur son indulgence et sur celle des maîtres, ses émules, à qui je viens soumettre le résultat de mes efforts.

D'après le titre de cette épigramme dans le ms. : Λεωνίδα· εἰς τὸν βίον καὶ τὴν εὐτέλειαν τῶν πραγμάτων καὶ τὸ ὀλιγοχρόνιον, on s'étonne de la voir rangée parmi les épitaphes. Cela tiendrait-il à l'intrusion fortuite d'un distique funéraire entre les v. 6 et 7 (2)? ou le poëte avait-il mis les conseils qu'il adresse aux hommes, dans la bouche d'un sage ancien, afin de leur donner ainsi plus de poids et d'autorité? Dans ce dernier cas, il faudrait supposer qu'une partie de l'épigramme est perdue. Or seize vers pour une épigramme, et une épigramme de Léonidas, font une longueur assez raisonnable. Aussi cette hypothèse ne me paraît guère admissible. Il est infiniment plus probable que le poëte parle en son propre nom, ici comme dans d'autres pièces morales (προτρεπτικά). C'est donc dans cette classe qu'il faut transporter l'épigramme qui nous occupe.

La correction de M. Meineke sur les v. 7 et 8 est excellente en soi, mais elle laisse subsister le défaut de liaison entre ces vers et ceux qui les précèdent. Ce défaut, très-frappant dans l'expression, l'est bien plus encore dans les idées.

Léonidas, moraliste de la bonne école, n'avait pas une haute opinion de la philosophie spéculative de son temps :

(1) Le compilateur Planudes ne donne que les six premiers vers, et il supprime les autres. C'est un moyen très-simple et très-court de se tirer de difficulté.

(2) Voy. Antholog. Palat. t. I, p. 450, et t. III, p. 340.

témoin cette épigramme spirituelle contre les astrologues, malgré l'estime dont ils jouissaient auprès des rois et du peuple (*Pal.* IX, 80. — *Delect.*, p. 50) :

Μάντιες ἀστερόεσσαν ὅσοι ζητεῖτε κέλευθον,
ἔῤῥοιτ' εἰκαίης ψευδολόγοι σοφίης.
ὑμέας ἀφροσύνη μαιώσατο, τόλμα δ' ἔτικτεν,
τλήμονας, οὐδ' ἰδίην εἰδότας ἀκλείην.

Un esprit de cette trempe pouvait-il faire grâce à l'harmonie céleste des pythagoriciens, aux extravagances de la physique, de la *météorologie* de son temps? Non, sans doute; voulant prouver la vanité des choses humaines, il choisira pour but à ses traits la *docte cabale* comme le type le plus accompli de l'orgueil impuissant et stérile. La verve satirique de Lucien ne brille jamais avec plus de bonheur que dans les dialogues où il tourne en ridicule le charlatanisme philosophique. D'après ces considérations, et adoptant en partie les conjectures de MM. Jacobs et Meineke, je lis :

εἶτ' οἶεις, ὤνθρωπ', ἀπακριβώσειν μένος ἄστρων
ἁρμονίην θ' ὕψος τ', ἠέρα καὶ νεφέλας;
τοῦνεκαρ ἶδ' ὡς ἀχρεῖον· ἐπεὶ περὶ νήματος ἄκρον
εὐλὴ ἀκέρκιστον λῶπος ἐφεζομένη.
οἷον τὸ ψαλάθριον ἀπεψιλωμένον, οἷον
πάλλον ἀραχναίου στυγνότερον σκελέτου.
ἠοῦν ἐξ ἠοῦς ὅσσον σθένος ὥνερ ἐρευνῶν,
εἴης ἐν λιτῇ κεκλιμένος βιοτῇ.
αἰὲν τοὐμὸν σῷζε μεμνημένος, ἄχρις ὁμιλῇς
ζωΐς, ἐξ οἵης ἡρμάτισαι καλάμης.

« Et tu te flattes, ô homme, de connaître à fond l'influence » des astres, leur harmonie, leur hauteur, et les airs et les » nuées! Quel rêve insensé! Vois, au terme de ta vie (1), le » ver attaché à [ta peau] ce vêtement tissé [par la nature] sans » le secours de la navette. Qu'il est horrible ce [crâne] dé» pouillé! Moins tremblante, moins misérable est la toile bri» sée (2) de l'araignée. Homme, qui chaque jour appliques » toutes tes forces à la recherche, puisses-tu goûter le repos

(1) Mot à mot, *au bout du fil.*

(2) Littéralement, *la momie d'une araignée.*

» au sein d'une vie simple et frugale! Retiens toujours mes pa-
» roles, sans oublier, tant que tu seras parmi les vivants, que
» tu n'as pour lest que de la paille. »

VII.

(*Pal.* VII, 719. — *Delect.*, p. 44.)

Τέλληνος ὅδε τύμβος· ἔχω δ' ὑπὸ * βώλεω πρέσβυν
τῆνον τὸν πρᾶτον γνόντα γελοιομιλεῖν.

Au v. 1er, M. Meineke corrige : Τέλληνος μὲν ὁ τ.; sous les mots ὑπὸ βώλεο il soupçonne un adjectif, tel que ὑθλώδεα, se rapportant à πρέσβυν. Il me paraît plus simple de lire :

Τέλληνος τόδε τύμβος· ἔχω δ' ὕπο μώλυκα πρέσβυν. . .

J'avais d'abord pensé à βώλακι. J'ai vu depuis que Reiske avait fait la même conjecture. M. Jacobs et Meineke ont raison de la regarder comme insuffisante.

VIII.

(*Pal.* VII, 655. — *Delect.*, p. 50.)

Ἀρκεῖ μοι γαίης μικρὴ κόνις· ἡ δὲ περισσὴ
ἄλλον ἐπιτρίβοι πλούσια κεκλιμένον
στήλη, τὸ σκληρὸν νεκρῶν βάρος, οἵ με θανόντα
γνώσοντ' Ἀλκάνδρῳ τοῦθ' ὅτι Καλλιτέλευς.

Obscurum locum et corruptum non expedio, dit M. Meineke. Il a raison de réserver ses hautes facultés pour des difficultés plus sérieuses. En attendant, j'ose proposer :

. . . . . νεκρῶν βάρος. οἵ μάθον ὄντα,
γνώσοντ' Ἀλκάνδρῳ τοῦθ' ὅτι Καλλιτέλευς.

Ceux à qui mon existence n'est pas restée inconnue, ceux-là sauront bien que ce tombeau est de ... La correction Ἀλκάνδρου de Scaliger est tout à fait inutile.

IX.

(*Pal.* VI, 221. — *Delect.*, p. 50.)

Χειμερίην διὰ νύκτα χαλαζήεντά τε συρμόν
καὶ νιφετὸν φεύγων καὶ κρυόεντα πάγον,
μουνολέων, καὶ δὴ κεκακωμένος ἀθρόα γυῖα,
ἦλθε φιλοκρήμνων αὔλιν ἐς αἰγινόμων.
5. οἱ δ' οὐκ ἀμφ' αἰγῶν μεμελημένοι ἀλλὰ περὶ σφέων
εἵατο σωτῆρα Ζῆν' ἐπικεκλόμενοι.

χεῖμα δὲ θὴρ μείνας θὴρ νύκτιος, οὔτε τιν' ἀνδρῶν
οὔτε βοτῶν βλάψας, οἴχετ' ἀπαυλόσυνος.
εἰ δὲ πάθης ἔργον τόδ' εὐγραφὲς ἀκρολοφῖται
Ζανὶ παρ' εὐπρέμνῳ τᾷδ' ἀνέθεντο δρυί.

V. 7. M. Jacobs avait conjecturé θερμήνας, en rapprochant θερμαίνειν χεῖμα de θάλπειν χεῖμα. J'avoue que je ne connais aucun exemple ni de l'un ni de l'autre. Peut-être y avait-il γυῖα δὲ θερμήνας ou χεῖμα δὲ παρμείνας, c'est-à-dire τὸ τοῦ χειμῶνος τέλος. Quintus de Smyrne (VII, 133-7) dit de même :

Αἶγες ὅπως ὑπὸ πρῶνα φοβεύμεναι αἰνὸν ἀήτην,
ὅς τε φέρει νιφετόν τε πολὺν κρυερήν τε χάλαζαν
ψυχρὸς ἐπαΐσσων, ταὶ δ' ἐς νομὸν ἐσσύμεναί περ,
ῥιπῆς οὔτι κατιθὺς ὑπερκύπτουσι κολώνης,
ἀλλ' ἄρα χεῖμα μένουσιν ὑπὸ σκέπας . . . . .

M. Meineke ne paraît pas tenir à sa propre conjecture : χεῖμα δ' ἄφαρ μείνας, en rattachant ἄφαρ à οἴχεται (*ut* ἄφαρ *cum sequentibus jungatur*).

V. 8. Suidas, d'accord avec le ms. Pal., donne οἴχετ'. Dans Planudes on lit ᾤχετ', et cette correction a été adoptée par tous les éditeurs. Je pense avec M. Jacobs que la leçon du ms. doit être conservée.

ΝΙΚΙΟΥ ΜΙΛΗΣΙΟΥ.

(*Pal.* VII, 20. — *Delect.*, p. 54.)

Οὐκέτι δὴ τανύφυλλον ὑπ' * ὄρπακα κλωνὸς ἑλιχθεὶς
τέρψομ' ἀπὸ ῥαδινῶν φθόγγον ἱεὶς πτερύγων.
χεῖρα γὰρ εἰς * ἀραιὰν παιδὸς πέσον, ὅς με λαθραίως
μάρψεν ἐπὶ χλωρῶν ἑζόμενον πετάλων.

Au 1er v., peut-être y avait-il : τανυφύλλου ὑπ' ὄρμενα κλωνός, et au 3e, ἀνιγρὰν ou ἁβρὰν au lieu de ἀραιάν.

ΔΙΟΤΙΜΟΥ ΑΘΗΝΑΙΟΥ.

(*Pal.* VII, 420. — *Delect.*, p. 54.)

Ἐλπίδες ἀνθρώπων, ἐλαφραὶ θεαί· οὐ γὰρ ἄν ὧδε
λέσβον' ὁ λυσιμελὴς ἀμφεκάλυψ' Ἀΐδης,
ὅς ποτε καὶ βασιλῆϊ συνέδραμε καὶ μετ' Ἐρώτων.
χαίρετε κουφόταται δαίμονες ἀθανάτων.
αὐλοὶ δ' ἄφθεγκτοι καὶ ἀπευθέες, οἵ σ' ἐνέπουσιν
κεῖσθ', ἐπεὶ οὐ θιάσους ἱερὸς εἶδ' Ἀχέρων.

C'est M. Meineke qui, le premier, a bien expliqué le sens de συνέδραμε, que ni Casaubon ni M. Jacobs n'avaient pu saisir. Peut-être ces habiles hellénistes ne s'y seraient-ils pas trompés, s'il y avait eu κἂν βασιλῆϊ. Je crois, en effet, qu'ici comme ailleurs, le copiste a remplacé κἂν par καί.

V. 3-4. M. Meineke corrige : συνέδραμε. ναὶ μετ' Ἐρώτων ‖ χαίρετε ... Cette conjecture est sans contredit plus élégante, plus plausible que celles de ses devanciers (καὶ μέλ' Ἔρωτι = καὶ μέγ' ἀρέσκων); il me semble pourtant qu'elle laisse quelque chose à désirer. Dans mon humble opinion, il y aurait une correction plus simple, peut-être aussi plus avantageuse pour le sens; j'ose la soumettre à M. Meineke lui-même : συνέδραμὲ. παίγματ' Ἐρώτων ‖ χαίρετε... *Espérances, jouets des Amours, etc.*

V. 5. Οἵ σ' est une leçon de Planudes. Le ms. Pal. porte οἷ σ'. M. Meineke corrige ἀπευθέες οἷδ' ἐνέπουσιν, en prenant κεῖσθ' pour un infinitif. Sans doute, cette correction est ingénieuse. Mais, après l'apostrophe aux espérances, ce changement de ton nuit à l'effet, et rend la fin bien languissante. Si je ne me trompe, le poëte avait mis :

αὐλοὶ δ' ἄφθεγκτοι καὶ ἀπευθέες ἶσα νέπεσσιν
κεῖσθ' · ἐπεὶ . . . . . .

L'expression proverbiale, τῶν ἰχθύων ἀφωνότερος, est trop bien connue pour qu'il soit nécessaire d'y insister. On se rapprocherait davantage du manuscrit, en lisant νέπουσιν. Mais je n'ai pas osé adopter cette forme encore douteuse (1).

Le dernier vers est mutilé dans les manuscrits : κεῖσθ', ἐπεὶ οὔθ' ἱερὸς οἷδ' Ἀχέρων. La restitution que nous avons insérée dans le texte est due à M. Meineke. Il est probable qu'elle y restera toujours, car il est impossible d'en imaginer une qui soit plus simple et plus élégante à la fois.

ΦΑΛΑΙΚΟΥ.

(*Pal.* XIII, 27. — *Delect.*, p. 71.)

Φῶκος ἐπὶ ξείνῃ μὲν ἀπέφθιτο · κῦμα γὰρ μέλαινα
νεῦς οὐχ ὑπεξήνεικεν οὐδ' ἐδέξατο ·

(1) Un autre peut-être aimerait mieux lire, οἷς ἐνέπνειεν. Cette expression est très-fréquente dans l'Anthologie.

ἀλλὰ κατ' Αἰγαίοιο πολὺ βαθὺν ὤχετο πόντου,
βίῃ Νότου πρήσαντος ἐσχάτην ἅλα, etc.

V. 2. Brunck : ἐστέξατο. Jacobs : ἠλέξατο. Meineke : *videtur aliud quid latere.*

V. 3. Brunck a mis πόρον βαθύν. M. Meineke remarque que l'on pourrait tout aussi bien lire πολὺν βυθόν. Je crois que ni l'un ni l'autre ne seraient corrects. En effet, il s'agit d'un vaisseau *englouti au fond de la mer*, et non pas d'un navire *entraîné par le courant*. Sans aucun doute, πολὺ βαθὺν est une glose sous laquelle il est aisé de découvrir la leçon véritable :

Ἀλλὰ κατ' Αἰγαίου πολυβενθέος ὤχετο πόντου.

ΔΙΟΣΚΟΡΙΔΟΥ.

(*Pal.* v, 138. — *Delect.*, p. 79.)

Ἵππον Ἀθήνιον ᾖσεν ἐμοὶ κακόν. ἐν πυρὶ πᾶσα
Ἴλιος ἦν, κἀγὼ κείνῃ ἅμ' ἐφλεγόμαν,
οὐ δείσας Δαναῶν δεκέτη πόνον. ἐν δ' ἑνὶ φέγγει
τῷ τότε καὶ Τρῶες κἀγὼ ἀπωλόμεθα.

Au vers 3, M. Meineke a conjecturé οὐδὲ ἴσας, *ignarus decennis oppugnationis*. Avant lui, M. Jacobs avait soulevé des doutes sur le mot δείσας. Il est certain que la conjecture de M. Meineke donne un sens plus clair ; mais la clarté était-elle dans l'intention du poëte ? n'a-t-il pas voulu, au contraire, déguiser à demi sa pensée sous le voile des illusions et des jeux de mots dont il a la malheureuse habitude ? Voyons d'abord quel est l'objet qu'il s'est proposé dans cette épigramme. Aurait-il voulu dire simplement que la courtisane Athénion, en chantant l'*incendie* de Troie, avait *incendié* son cœur ? Ce n'est là, je crois, qu'une partie de sa pensée. Par les mots οὐ δείσας Δαναῶν δεκέτη πόνον, il veut donner à entendre ὅτι δέκα ἐφίλησε, et compare sa bravoure à celle des héros grecs.

Du reste, sauf le jeu de mots, cette épigramme n'a pas de rapport avec le fameux vers de Racine,

Brûlé de plus de feux que je n'en allumai,

vers traduit mot à mot des *Ethiopiques d'Héliodore* (voy. liv. x, § 17, et les notes de la traduct. grecque de *Paul et Virginie*,

2e édit., p. 343). Si le lazzi de Dioscoride s'était présenté à l'esprit de Racine, un pareil rapprochement aurait suffi pour l'empêcher d'imiter son cher Héliodore.

II.

(*Pal.* VII, 407. — *Delect.*, p. 83.)

Ἥδιστον φιλέουσι νέοις προσανάκλιμ' ἐρώτων,
Σαπφώ, σὺν Μούσαις ἥ ῥά σε Πιερίη
ἡ Ἑλικὼν εὔκισσος ἴσα πνείουσαν ἐκείναις
κοσμεῖ, τὴν Ἐρέσῳ Μοῦσαν ἐν Αἰολίδι,
ἡ καὶ Ὑμὴν Ὑμέναιος ἔχων εὐφεγγέα πεύκην
σὺν σοὶ νυμφιδίων ἵσταθ' ὑπὲρ θαλάμων,
ἡ Κινύρεω νέον ἔρνος ὀδυρομένη Ἀφροδίτη
σύνθρηνος μακάρων ἱερὸν ἅλσος ὁρᾷς.
πάντη πότνια χαῖρε· θεοῖς ἴσας γὰρ ἀοιδάς
ἀθανάτας ἔχομεν νῦν ἔτι θυγατέρας.

Je ne conçois pas, je l'avoue, les difficultés qu'on a soulevées relativement à la phrase qui termine cette belle épigramme. Brunck prétend que σὰς ne saurait être sous-entendu. Soit ; mais le sens laisse-t-il rien à désirer pour la clarté? Je ne le crois pas. La conjecture de Reiske, θεοῖς ἴσα σὰς γὰρ ἀοιδάς, est d'une cacophonie horrible, sans compter qu'elle rend le vers lourd et traînant. Voici la construction de la phrase, telle que Reiske la donne : σὰς γὰρ θυγατέρας, ἀοιδὰς, νῦν ἔτι ἔχομεν θεοῖς ἴσα ἀθανάτας. Cette prose, pour sa discordance barbare, peut aller de pair avec l'hémistiche cité plus haut. Si par excès de scrupule on croyait devoir changer quelque chose, le plus convenable serait peut-être de lire ἀθανάτης, au lieu de ἀθανάτας.

III.

(*Pal.* VII, 166. — *Delect.*, p. 85.)

. . . . . .
θερμὰ κατὰ ψυχροῦ δάκρυα χεῖτε τάφου.

L'auteur de cette épigramme, quel qu'il soit, avait sans doute en vue ces vers de Sophocle (*OEdip. Col.*, 621-2) :

ἓν' οὐμὸς εὕδων καὶ κεκρυμμένος νέκυς
ψυχρός ποτ' αὐτῶν θερμὸν αἷμα πίεται.

IV.

(*Pal.* v, 54. — *Delect.*, p. 87.)

Μή ποτε γαστροβαρῆ πρὸς σὸν λέχος ἀντιπρόσωπον
παιδογόνῳ κλίνῃς Κύπριδι τερπόμενος, etc.

M. Jacobs a conjecturé γαστροβαρὲς προσορῶν λέχος; M. Meineke juge cette correction insuffisante. Sans manquer de respect au savant illustre, qui a rendu de si grands services à l'Anthologie, je me permettrai d'ajouter que cette prétendue correction gâte le texte, et qu'elle est complétement inutile. Le mot γαστροβαρὴς doit être pris ici substantivement, comme en grec moderne les participes ἐγγαστρωμένη et βαρεμένη. Ici, par exemple, on dirait : μὴ βάλῃς ποτὲ μίαν ἐγγαστρωμένην (ou τὴν ἐγγαστρωμένην) ἀντίκρυ εἰς τὸ πρόσωπόν σου.

V.

(*Pal.* v, 56. — *Delect.*, p. 87.)

Ἐκμαίνει χείλη με ῥοδόχροα, ποικιλόμυθα,
ψυχοτακῆ στόματος νεκταρέου πρόθυρα,
καὶ γλῆναι λασίαισιν ὑπ' ὀφρύσιν ἀστράπτουσαι,
σπλάγχνων ἡμετέρων δίκτυα καὶ παγίδες, etc.

On a été choqué de l'épithète λασίαισιν appliquée à des sourcils. Si le texte n'est pas corrompu, il faut supposer que, dans la pensée de l'auteur, ce mot avait un sens adouci, peut-être même louangeur, tel, par exemple, que celui de *riche, bien nourri*. On sait, du reste, qu'aujourd'hui même les sourcils épais sont regardés dans le Levant comme une beauté. Aussi les femmes qui les ont trop fins tâchent-elles d'y suppléer par la peinture. Mais, pour admettre cette modification dans le sens du mot λάσιος, il faudrait plus d'un exemple. En attendant, on peut soupçonner λιπαραῖσιν ou λαμυραῖσιν.

ΜΕΛΕΑΓΡΟΥ.

(*Pal.* XII, 53. — *Delect.*, p. 174.)

Εὔφορτοι νᾶες πελαγίτιδες, αἳ πόρον Ἕλλας
πλεῖτε καλὸν κόλποις δεξάμεναι βορέην,
ἤν που ἐπ' ἠιόνων Κῶαν κατὰ νᾶσον ἴδητε
Φανίον εἰς χαροπὸν δερκομέναν πέλαγος,

5. τοῦτ' ἔπος ἀγγείλατε καλὴ νεὲς ὡς με κομίζει
ἵμερος οὐ ναύταν, ποσσὶ δὲ πεζοπόρον.
εἰ γὰρ τοῦτ' εἴποιτ', εὖ τέλοι αὐτίκα καὶ Ζεύς
εὔριος ὑμετέρας πνεύσεται εἰς ἀθόνας.

Au v. 5, rejetant avec raison la conjecture de Brunck, ἀγγείλασθε· καλὴ νυὲ, σός με, M. Meineke propose ἀγγείλαιτε, καλαὶ νέες, ὥς με ... Cette version est, sans contredit, préférable à l'autre; pourtant, j'aimerais mieux lire :

τοῦτ' ἔπος ἀγγεῖλαι, καλλίπνοος ὥς με κομίζει
ἵμερος .....

L'épithète καλλίπνοος est naturellement amenée par le sujet. Loin d'être oiseuse, elle ajoute à l'expression, et prépare l'antithèse οὐ ναύταν, ποσσὶ δὲ πεζοπόρον. C'est comme si le poëte disait : Pour me rendre auprès d'elle, je n'ai besoin ni de navires ni du secours des vents; le désir au souffle délicieux m'y porte tel que vous me voyez.

Au v. 7, M. Meineke propose de remplacer les mots évidemment corrompus, εὖ τέλοι, par εὐπέμπελοι. Il est à regretter que ce mot, si convenable pour le sens, soit d'un usage extrêmement rare. Le brillant Méléagre, ami de la clarté non moins que de l'élégance, aurait peut-être préféré ΕΥάγΓΕΛΟΙ. Quelque copiste fanatique, scandalisé de voir dans un madrigal un mot si rapproché de εὐαγγέλιον, aura voulu punir cette profanation, en estropiant l'épithète εὐάγγελοι au point de la rendre méconnaissable.

II.

(*Pal.* XII, 83. — *Delect.*, p. 176.)

Οὔ μ' ἔτρωσεν Ἔρως τόξοις, οὐ λαμπάδ' ἀνάψας
ὡς πάρος αἰθομένην θῆκεν ὑπὸ κραδίᾳ·
σύγκωμον δὲ Πόθοισι φέρων Κύπριδος μυροφεγγές
φανίον, ἄκρον ἐμεῖς ὄμμασι πῦρ ἔβαλεν.
ἐκ δέ με φέγγος ἔτηξε· τὸ δὲ βραχὺ φανίον ὤφθη
πῦρ ψυχῆς τῇ 'μῇ καιόμενον κραδίᾳ.

Dans cette pièce, comme dans quelques autres qui ont pour sujet Φανίον, l'auteur joue très-sérieusement sur le nom de sa maîtresse, et court après l'antithèse, une de ses figures favorites. Sur les deux derniers vers M. Meineke fait cette remar-

que : *ad* πῦρ *adjectivum requiritur quod* τῷ βραχεῖ φανίῳ *oppositum sit; nec dubito quin id in* ψυχῆς *lateat.* L'habile critique a raison. Aussi, lisons-nous sans hésiter : πῦρ ὑψηχὲς ἐμῇ...

Conduit par la même idée, M. Meineke a corrigé avec un grand bonheur une autre épigramme de Méléagre sur Φανίον (*Pal.* XII, 82. — *Delect.*, p. 176).

ΦΙΛΟΔΗΜΟΥ.

(*Pal.* V, 306. — *Delect.*, p. 183.)

Δακρύεις, ἐλεεινὰ λαλεῖς, περίεργα θεωρεῖς,
ζηλοτυπεῖς, ἅπτῃ πολλάκι, πυκνὰ φιλεῖς.
ταῦτα μέν ἐστιν ἐρῶντος· ὅταν δ' εἴπω, παράκειμαι·
καὶ σὺ μένεις, ἁπλῶς οὐδὲν ἐρῶντος ἔχεις.

M. Meineke, condamnant avec raison la conjecture de Toup et celle de Jacobs, propose à son tour : ὅταν δ' εἴπω « παράκειμαι, || καὶ σύ μ' ἔχεις » ἁπλῶς ... Il me semble que παράκειμαι dit tout; l'adjonction de καὶ σύ μ' ἔχεις, loin de rendre le trait plus vif, ne peut au contraire que l'émousser. Je crois qu'il faut lire:

ταῦτα μέν ἐστιν ἐρῶντος· ὅταν δ' εἴπω « παράκειμαι »
κἂν σὺ μανῇς, ἁπλῶς οὐδὲν ἐρῶντος ἔχεις.

Ainsi le poëte suppose que les transports de l'amoureux puissent aller jusqu'au délire, afin de rendre plus piquant le contraste de l'exaltation sentimentale avec l'impuissance physique.

ΑΡΧΙΟΥ.

(*Pal.* V, 59. — *Delect.*, p. 201.)

Φεύγειν δὴ τὸν Ἔρωτα κενὸς πόνος· οὐ γὰρ ἀλύξω
πεζὸς ὑπὸ πτηνοῦ πυκνὰ διωκόμενος.

M. Meineke met un point d'interrogation après Ἔρωτα. Cette correction est excellente. Mais la leçon δεῖ du ms. mérite-t-elle la préférence que le savant critique lui accorde? Il me semble que, dans l'interrogation, δὴ convient mieux; il indique un rapport avec quelque chose qui précède. Ici, par exemple, celui qui parle a l'air de répliquer à quelqu'un qui lui conseille de fuir l'amour. Du reste, rien de plus facile que la confusion de δὴ avec δεῖ. Dans ce passage d'Aristénète (15, 18),

ἥλικα γὰρ δεῖ καὶ ὁ παλαιὸς λόγος τέρπειν τὸν ἥλικα, M. Wordsworth corrige ἀεί (1). Il faut évidemment lire δή. On sait que, dans la citation des proverbes, cette particule accompagne presque toujours les mots τοῦτο, λόγος, etc. Je me borne ici à un seul exemple : τὸ λεγόμενον δὴ τοῦτο, ἐν τῷ πίθῳ τὴν κεραμείαν ἐπιχειρεῖν μανθάνειν (Platon, *Gorg.*, § 70). En grec moderne, δὴ s'est changé en δά, et, sous cette forme *éolo-dorique*, il a conservé en grande partie son ancienne valeur. Voici quelques exemples : Νὰ φύγω δὰ τὸν Ἔρωτα; τί ματαιοπονία! — Τοῦτο δὰ εἶναι ὁποῦ λέγει ἡ παροιμία... — Ἔλα δά, Λέγε δά. — Μὴ δά, etc.

ΓΑΙΤΟΥΛΙΚΟΥ.

(*Pal.* xi, 409. — *Delect.*, p. 219.)

Τετράκις ἀμφορέως περὶ χείλεσι χείλεα θεῖσα
Σειληνὶς πάσας ἐξερόφησε τρύγας.
εὐχαίτα Διόνυσε, σὲ δ' ὕδασιν οὐκ ἐμίηνεν·
ἀλλ' εἷς πρώτης ἦλθες ἀπ' οἰνοπέδης,
τοῖόν σε προὔπινεν, ἀειφλεγὲς ἄλγος ἔχουσα,
εἰσόκε καὶ νεκύων ἦλθεν ἐπὶ ψάμαθον.

Au v. 4, M. Meineke corrige πρώην ἦλθες. Cette correction deviendrait plus plausible, si l'on écrivait πρώην (ΠΡΩΙΗΝ). Dans ce cas, πρώην devrait être pris dans un sens plus étendu, comme le veut Théocrite (idyl. xv, 15) : λέγομες τὰ πρώαν θην || πάντα. J'avais conjecturé πρώτιστ' ἦλθες. On sait combien la confusion de σ̅ avec στ (ς, ς) est fréquente dans les manuscrits.

ΣΤΡΑΤΩΝΟΣ.

(*Pal.* xii, 178. — *Delect.*, p. 228.)

Ἐξεφλέγην, ὅτε Θεῦδις ἐλάμπετο παισὶν ἐν ἄλλοις,
οἷος ἐπαντέλλων ἀστράσιν ἠέλιος.
τοὔνεκ' ἔτι φλέγομαι καὶ νῦν ὅτε νυκτὶ λαχνοῦται·
δυόμενος γὰρ ὅμως ἥλιός ἐστιν ἔτι.

Sur νυκτὶ du v. 3, la seule conjecture qui mérite d'être citée est celle de M. Meineke, πυκνά. Mais, quoique moins *noir*, ce mot ne l'est-il pas encore un peu trop? J'avais conjecturé ὅτ' ἀνυκτί, de ἀ négatif et de νύσσω, pour faire entendre ὅτι

(1) Voy. son *édition de Théocrite*, p. 87.

λαχνοῦται μὲν ἤδη, οὔπω δὲ νύττουσιν αἱ τρίχες. Tel était, suivant Théocrite (id., xv, 130), le bel Adonis, à l'âge de dix-huit ou dix-neuf ans :

Οὐ κεντεῖ τὸ φίλαμ' · ἔτι οἱ πέρι χείλεα πυῤῥά.

Reste à voir si le mot ἀνυκτί, qui manque dans les lexiques, est admissible ou non.

Telles sont les observations que j'avais à présenter sur le *Delectus* de M. Meineke. Je vais passer maintenant à celui de M. Jacobs.

ἈΝΤΙΦΙΛΟΥ.

(*Pal.* vi, 199. — *Delect. Jac.*, p. 13.)

Εἰνοδίη, σοὶ τόνδε φίλης ἀνεθήκατο κόρσης
πῖλον, ὁδοιπορίης σύμβολον, Ἀντίφιλος.
ἧσθα γὰρ εὐχωλῇσι κατήκοος, ἔνθα κελεύθοις
ἵλαος · οὐ πολλὴ δ' ἡ χάρις, ἀλλ' ὁσίη.
μὴ δέ τις ἡμετέρου μάρψῃ χερὶ μάργος ὁδίτης
ἀνθέματος · συλᾶν ἀσφαλὲς οὐδ' ὀλίγα.

Au v. 3, au lieu de ἔνθα, M. Jacobs a mis ἧσθα. Cette répétition n'est pas sans élégance; mais on se rapprocherait davantage du ms., en lisant ἔν τε κελεύθοις ..., ce qui d'ailleurs est plus simple, et s'accorde mieux avec le ton général de la pièce.

ἈΡΧΙΟΥ.

(*Pal.* vii, 147. — *Delect. Jac.*, p. 57.)

Μοῦνος ἐναιρομένοισιν ὑπέρμαχος ἀσπίδα τείνας,
νηυσὶ βαρὺν Τρώων, Αἶαν, ἔμεινας ἄρην, etc.

Il est probable qu'il y avait ὑπέρμαχον. Ce léger changement donne au vers plus d'euphonie et une couleur plus poétique.

ἈΔΕΣΠΟΤΟΝ.

(*Pal.* iv, 187. — *Delect. Jac.*, p. 108.)

Αὐταί σοι στεμάτεσσιν ἀνηρείψαντο μέλισσαι
ποικίλα Μουσάων ἄνθεα δρεψάμεναι·
αὐταὶ καὶ Χαριτές σοι ἐδωρήσαντο, Μένανδρε,
στωμύλον εὐτυχίην, δράμασιν ἐνθέμεναι.
ζώεις εἰς αἰῶνα · τὸ δὲ κλέος ἐστὶν Ἀθήναις
ἐκ σέθεν οὐρανίων ἁπτόμενον νεφέων.

Sur les deux premiers vers, M. Jacobs remarque : *Respicitur fabula de Pindaro puero, de Platone, et aliis; ita tamen, ut re etiam magis in miraculum aucta, apes dicantur Musarum flores a Menandri labiis decerpisse.* Une pareille fiction blesserait le goût le moins délicat, et manquerait son effet par un excès d'invraisemblance; pour mieux dire, elle n'aurait pas de sens. Les abeilles auraient cueilli sur les lèvres de Ménandre des fleurs poétiques, c'est-à-dire les charmes les plus doux de la poésie.... et pour quelle fin? pour les convertir en miel, sans doute. Voilà une absurdité, s'il en fut jamais. Remarquez, d'ailleurs, la contradiction entre cette proposition et celle qui est exprimée dans les vers 3 et 4, où il est dit : αὗταὶ καὶ Χάριτές σοι ἐδωρήσαντο.

J'avais d'abord conjecturé : Αὗταί σε στομάτεσσιν ἀνεθρέψαντο.... mais une simple réflexion m'a fait renoncer à cette conjecture. En effet, si ἀνεθρέψαντο eût été dans le texte, les copistes n'auraient eu garde de substituer à ce mot très-clair et très-connu un autre qui l'est beaucoup moins. La vraie leçon que je cherchais était tout près, et c'est pour cela peut-être qu'elle a jusqu'ici échappé aux savants. D'abord il n'y a rien à changer quant à la prononciation. Par là je n'entends pas celle des Grecs modernes; car c'est un fait bien constaté qu'ils n'ont conservé aucune trace du langage de leurs ancêtres : je veux dire la prononciation véritable, celle qui, sans la moindre interruption, s'est transmise d'âge en âge, dans toute sa pureté primitive, dans toute sa délicatesse mélodieuse, depuis Homère, natif de la Belgique (1) et domicilié à Rotterdam, jusqu'au grand Erasme, qui a sucé l'accent grec avec le lait de sa mère, et à qui appartient l'honneur d'en avoir fixé les lois par écrit, et de l'avoir propagé dans toutes les académies de l'Occident. Or il ne s'agit que de diviser les mots réunis mal à propos, et de faire un seul changement d'orthographe, changement qui, selon toutes les probabilités, eût été imperceptible à l'oreille de Cicéron et de Virgile : Αὗταί σοι στομάτεσσιν ἀν' ἦρ ἥψαντο μέλισσαι. « Les abeilles, ayant cueilli des fleurs va-

(1) Voyez l'*Aperçu sur les origines de la littérature grecque*, par M. Egger, p. 17 et p. 30-31 (note 26).

» riées [dans le jardin] des Muses, ont attaché le printemps à » ta bouche, ô Ménandre! Les Grâces, à leur tour, t'ont fait » présent de cette heureuse éloquence qu'elles ont répandue » dans tes poésies. » On trouve aussi dans Apollonius de Rhodes le verbe ἀνάπτω construit avec un datif (*Argonaut.* IV, 1638-9) :

Τοὺς δὲ Τάλως χάλκειος ἀπὸ στιβαροῦ σκοπέλειο
ῥηγνύμενος πέτρας εἶρτε χθονὶ πείσματ' ἀνάψαι.

ΜΕΛΕΑΓΡΟΥ.

(*Pal.* V, 139. — *Delect. Jac.*, p. 187.)

Ἁδὺ μέλος, ναὶ Πᾶνα τὸν Ἀρκάδα, πηκτίδι μέλπεις,
Ζηνοφίλα * λιγίαν * ἁδὺ κρέκεις σὺ μέλος.
ποῖ σε φύγω; πάντῃ με περιστείχουσιν Ἔρωτες,
οὐδ' ὅσον ἀμπνεῦσαι βαιὸν ἐῶσι χρόνον.
ἢ γὰρ μοι μορφὰ βάλλει πόθον, ἢ πάλι μοῦσα,
ἢ χάρις, ἢ ... τί λέγω; πάντα· πυρὶ φλέγομαι.

Au v. 2, M. Jacobs adopte la correction du célèbre lexicographe Schneider, λίαν. Je crois, avec M. Graefe, que les copistes n'auraient jamais remplacé un mot aussi familier que λίαν par λιγίαν. Il est probable, puisqu'il s'agit de musique, que l'auteur avait dit : Ζηνοφίλα σειρήν. Quelque glossateur aura mis au-dessus comme explication ὦ λίγεια σειρήν ... De là cette confusion du texte avec la glose qui nous embarrasse aujourd'hui. — Dans Planudes on lit : Ζ. λίγει'.

Le commencement du vers suivant — ποῖ σε φύγω; — s'accorde parfaitement avec l'idée de *Sirène*.

ἈΔΗΛΟΝ.

(*Pal.* XII, 100. — *Delect. Jac.*, p. 176.)

Εἰς εἴων με πόθων λιμένα ξένον, ὦ Κύπρι, θεῖσα
οὐκ ἐλεεῖς, καὐτὴ πεῖραν ἔχουσα πόνων;
ἦ μ' ἐθέλεις ἄτλητα παθεῖν καὶ τοῦτ' ἔπος εἰπεῖν·
τὸν σοφὸν ἐν Μούσαις Κύπρις ἔτρωσε μόνῃ.

Le ms. porte λιμεναξενον. Pauw corrigeait λιμέν' ἄξενον. M. Jacobs reconnaît l'insuffisance de cette correction sans en proposer une autre. La vraie leçon est, je crois : λαῖτμ' ἄξενον. Léonidas (VII, 364) dit : λαῖτμα κακόξενον.

M. Jacobs rapproche le 2e vers du fameux, *non ignara mali miseris succurrere disco*, de Virgile. Le sentiment exprimé par le poëte latin est si naturel au cœur de l'homme qu'on doit s'attendre à le rencontrer dans plus d'un poëte. Aussi, pour ne pas remonter plus haut, Eschyle (*Suppl.*, v. 213-5) fait dire au chœur des Danaïdes :

Καλοῦμεν αὐγὰς ἡλίου σωτηρίους
ἁγνόν τ' Ἀπόλλω φυγάδ' ἀπ' οὐρανοῦ θεόν·
εἰδὼς ἂν αἶσαν τήνδε συγγνοίη βροτοῖς.

Méléagre dit en trois mots : οἶδα παθὼν ἐλεεῖν (1). Ce tour heureux, cette admirable concision unie à une clarté parfaite, aurait sans doute mérité à Méléagre l'honneur d'être cité de préférence pour cette maxime, si elle n'était perdue, en quelque sorte, au milieu des fleurs d'une poésie érotique, pleine de charme et de mélodie, il est vrai, mais où l'esprit a plus de part que la passion, où d'ailleurs la beauté du style ne rachète que faiblement la futilité et trop souvent la turpitude du fond.

ΛΟΥΚΙΛΛΙΟΥ.

(*Pal.* XI, 196. — *Delect. Jac.*, p. 196.)

Ῥύγχος ἔχουσα Βιτὼ τριπιθήκινον, οἷον ἰδοῦσαν
τὴν Ἑκάτην αὐτὴν οἶομ' ἀπαγχονίσαι,
εἰμί, λέγει, σώφρων, Λευκίλλιε, καὶ μονοκοιτῶ.
αἰδεῖται γὰρ ἴσως, παρθένος εἰμί, λέγειν.
ὃς δὲ λέγει μισεῖν με, κακὸν τοιοῦτο γαμήσας,
τῆς αὐτῆς σχοίη τέκνα σαοφροσύνης.

Le ms. Pal. porte εἰ δὲ λέγεις μισεῖ. M. Jacobs soupçonne ὃς δ' ἀλόγως (i. e. μάτην, ἄλλως) ou quelque autre adverbe. Je croirais plutôt que sous cette leçon corrompue se cache un nom propre, tel que Ἀγέλης, par exemple. Le trait, pour être direct, n'en serait que plus vif et plus pénétrant. Ainsi il ne serait pas nécessaire de changer la leçon εἰ du ms., et l'on aurait, de plus, l'avantage d'éviter la triple répétition du mot λέγω. Cette répétition est si fastidieuse, que, à défaut de nom propre, j'aimerais mieux lire : εἰ δέ κε τις μισῇ με, ou bien : ὃς δ' ἔλαχεν μισεῖν με.

(1) *Anthol. Palat.* XII, 70. Dans l'édit. de Graefe, p. 15, n° XLI.

ΑΝΤΙΦΑΝΟΥΣ.

(*Pal.* IX, 409. — *Delect. Jac.*, p. 224.)

Εἴ τινα μὴ τέρπει λωτός, χέλυς, ἢ γλυκὺς ἦχος
ψαλμῶν, ἢ τριγέρων νεκτάρεος Βρόμιος,
ἢ πεῦκαι, κοῦροι, στέφανοι, μύρα, λιτὰ δὲ δειπνῶν
λαθροπόδας τρώκταις χερσὶ τίθησι τόκους,
5. οὗτος ἐμοὶ τέθνηκε * περίμνηστιν δὲ παρέρπω
νεκρόν, ἐς ἀλλοτρίους φειδόμενον φάρυγας.

V. 5. Brunck corrige ἀείνηστιν. M. Jacobs τέθνηκε πάλαι· νῆστιν δὲ π. Peut-être y avait-il * περίσκνιπον δὲ π. Le mot περίσκνιπος n'est pas dans les lexiques; mais les adjectifs composés de cette manière sont innombrables, et leur valeur augmentative est si bien déterminée, qu'on n'a pas besoin de chercher la signification du mot composé quand celle du primitif est connue.

Pal. VII, 425. — *Delect. Jac.*, p. 303 : épigramme d'Antipater. A la fin du v. 7, M. Jacobs remplit la lacune ainsi : τὰν δ' [ἄρ' ἄγρυπνον] ... On obtiendrait le même sens avec plus d'euphonie en mettant : τὰν δ' ἄρ' ἄϋπνον.

ΑΛΦΕΙΟΥ ΜΙΤΥΛΗΝΑΙΟΥ.

(*Pal.* IX, 191. — *Delect.*, p. 332.)

Ἡρώων ὀλίγαι μὲν ἐν ὄμμασιν, αἱ δ' ἔτι λοιπαί
πατρίδες οὐ πολλῷ γ' αἰπύτεραι πεδίων·
εἶην καὶ σὲ, τάλαινα, παρερχόμενός γε Μυκήνην
ἔγνων, αἰπολίου παντὸς ἐρημοτέρην,
αἰπολικὸν μήνυμα· γέρων δέ τις, ἡ πολύχρυσος,
εἶπεν, Κυκλώπων τῇδ' ἐπέκειτο πόλις.

Sur le v. 4, M. Jacobs remarque : αἰπολίου *nonnihil offendit ob proximum* αἰπολικὸν μήνυμα, *non quod idem vocabulum repetitur, sed quod eadem res. Mallem legi :* ἔγνων, φεῦ, σκοπέλου παντὸς ἐρημοτέρην. Peut-être serait-il plus simple, en laissant ce vers intact, de faire un léger changement au commencement du v. suivant : Ἀργολικὸν μήνιμα, *monument de la colère des Argiens.* Ce sont eux, en effet, qui détruisirent Mycènes, au point, dit Eustathe (Ἰλιάδ. β, p. 219, 30), qu'il ne restait pas même un vestige de cette ville.

II.

(*Pal.* IX, 95. — *Delect. Jac.*, p. 393.)

Χειμερίοις νιφάδεσσι παλυνομένα τιθὰς ὄρνις,
τέκνοις εὐναίας ἀμφέχεε πτέρυγας,
μέσφα μιν οὐράνιον κρύος ὤλεσεν· ἦ γὰρ ἔμεινεν
αἰθέρος οὐρανίων ἀντίπαλος νεφέων.
Πρόκνη καὶ Μήδεια, κατ' Ἄϊδος αἰδέσθητε,
μητέρες, ὀρνίθων ἔργα διδασκόμεναι.

V. 4-5. Choqué de la tautologie dans αἰθέρος οὐρανίων, et de la répétition de ce dernier mot à une distance si rapprochée, Brunck a donné hardiment : αἰθέρος ἠδ' αἰνῶν. M. Jacobs a été beaucoup mieux inspiré; pour faire disparaître la tautologie, il se borne à remplacer αἰθέρος par αἴθριος. Cette correction réunit tous les degrés de probabilité. Quant à la répétition du mot οὐράνιος, M. Jacobs la laisse subsister, en disant qu'il est facile de la justifier. C'est peut-être le cas de répondre avec M. Hermann : *non omnia quæ possunt defendi sunt defendenda* (1). Ainsi, au lieu de οὐράνιον, au v. 4, j'aimerais mieux lire, Ὑρκάνιον, i. e. Σκυθικὸν κρύος.

ἌΔΗΛΟΝ.

(*Pal.* IX, 375. — *Delect. Jac.*, p. 415.)

Τίς ποτ' ἀκηδέστως οἰνοτρόφον ὄμφακα Βάκχου
ἀνὴρ ἀμπελίνου κλήματος ἐξέταμεν,
χείλεα δὲ στυφθεὶς ἀπό μιν βάλεν, ὡς ἂν ὀδίταις
εἴη νισσομένοις ἡμιδαὲς σκύβαλον;
5 εἴη οἱ Διόνυσος ἀνάρσιος, οἷα Λυκοῦργος
ὅττι μιν αὐξομέναν ἔσβεσεν εὐφροσύναν.
τοῦδε γὰρ ἂν τάχα τις διὰ πώματος ἢ πρὸς ἀοιδὰς
ἤλυθεν, ἢ γεροῦ κάδεος ἔσχε λύσιν.

V. 5. Dans Planude on lit Λυκούργῳ, leçon que M. Jacobs préfère comme étant plus commode pour la construction. Mais si Λυκοῦργος du ms. Pal. présente de l'embarras, cela vient de l'altération du texte au vers suivant. Au lieu de ὅττι μιν, M. Jacobs propose d'y lire ὅττι οἱ. Dès lors la construction qui résulte en conservant Λυκοῦργος, devient en effet très-embrouillée ; la voici : Διόνυσος αὐτῷ ἀνάρσιος εἴη, ὅτι οἱ, οἷα Λυκοῦργος (*ceu alter Lycurgus*) αὐξομέναν εὐφροσύναν ἔσβεσε. Au contraire, tout sera clair

(1) *Opuscul.*, vol. V, p. 82.

et facile, si nous essayons de rétablir la vraie leçon qui serait à notre avis :

εἶα Λυκοῦργος
οὕνεκεν αὐξομένην ἔσθεσεν εὐφροσύναν.

On n'a pas même besoin de déplacer les mots pour en montrer la liaison, tant la disposition est nette.

Je préfère de beaucoup cette conjecture à cette autre moins simple, qui m'était d'abord venue dans l'esprit :

ὃς τάμεν αὐξομένην ἐς μέσον εὐφροσύναν.

Ce n'est pas que je regarde comme un changement violent la substitution de ἐς μέσον à ἔσθεσεν : on sait que le β se confond souvent avec le μ dans les manuscrits. Voy. entre autres le *Théocrite* de Wordsworth, p. 174.

ΕΥΗΝΟΥ.

(*Pal.* IX, 602. — *Delect. Jac.*, p. 433.)

Ἅ ποτε παρθενικαῖσιν ἱλασκομένα παλάμῃσιν
Κύπριδα, σὺν πεύκαις, καὶ γάμον εὐξαμένα,
κουριδίους ἤδη θαλάμῳ λύσασα χιτῶνας,
ἀνδρὸς ἄφαρ μηρῶν ἐξεχόχευσα τύπους.
νυμφίος ἐκ νύμφης δὲ κικλήσκομαι, ἐκ δ' Ἀφροδίτης
Ἄρεα, καὶ βωμοὺς ἔστεφον Ἡρακλέους.
Θῆβαι Τειρεσίην ἔλεγόν ποτε, νῦν δ' ἐμὲ Χαλκὶς
τὴν πάρος ἐν μίτραις ἡσπάσατ' ἐν χλαμύδι.

Sur le 2e vers, M. Jacobs remarque : σὺν πεύκαις, *in nuptiarum pompa faces prælatas esse constat, ut itaque hæc verba ad* γάμον *trahi possint*, γάμον σὺν πεύκαις. *Sed huic explicationi nec verborum favet positio, et* καί *quodammodo adversatur. Quare alius quidam ritus spectari videtur, qui tædarum usum requisiverit.* C'est précisément ce rapport intime entre πεῦκαι et γάμος qui a pu donner lieu à l'altération du texte. Il y avait probablement σὺν πεύκαις καὶ γόνον εὐξαμένα, le premier mot (πεῦκαι) étant au figuré pour signifier γάμος : *moi qui avais souhaité un mariage fécond.* Dès lors le mot ἐξελόχευσα, au v. 4, devient très-naturel. Je me suis confirmé dans cette conjecture, après avoir lu dans une épigr. d'Antipater (VI, 276) ce double vœu formellement exprimé : Ἄρτεμι, σῇ δ' ἰότητι γάμος θ' ἅμα καὶ γένος εἴη ‖ τῇ Λυκομηδείῳ παιδί . . . .

ΛΟΥΚΙΑΝΟΥ.

(*Pal.* IX, 307. — *Delect. Jac.*, p. 447.)

Τὸν πατρικὸν πλοῦτον νέος ὢν Θήρων ὁ Μενίππου
αἰσχρῶς εἰς ἀκρατεῖς ἐξέχεεν δαπάνας.
ἀλλά μιν Εὐκτήμων, πατρικὸς φίλος, ὡς ἐνόησεν
ἤδη καρφαλέῃ τειρόμενον πενίῃ,
5. καί μιν δακρυχέων ἀνελάμβανε, καὶ πόσιν αὐτὸν
θῆκε θυγατρὸς ἑῆς, πολλ' ἐπὶ μείλια δούς.
αὐτὰρ ἐπεὶ Θήρωνα περιφρένας ἤλυθε πλοῦτος,
αὐτίκα ταῖς αὐταῖς ἐτρέφετ' ἐν δαπάναις,
γαστρὶ χαριζόμενος πᾶσαν χάριν οὐ κατὰ κόσμον,
10 τῇ θ' ὑπὸ τὴν μιαρὰν γαστέρα μαργοσύνῃ.
Οὕτως μὲν Θήρωνα τὸ δεύτερον ἀμφεκάλυψεν
οὐλομένης πενίης κῦμα παλιῤῥόθιον.
Εὐκτήμων δ' ἐδάκρυσε τὸ δεύτερον, οὐκέτι κεῖνον,
ἀλλὰ θυγατρὸς ἑῆς προῖκά τε καὶ θάλαμον.
15 ἔγνω δ' ὡς οὐκ ἔστι κακῶς κεχρημένον ἄνδρα
τοῖς ἰδίοις, εἶναι πιστὸν ἐν ἀλλοτρίοις.

Voici la note de M. Jacobs sur le v. 7 : περιφρένας Pal. παρ' ἐλπίδας Plan. *ex compilatoris emendatione procul dubio. In depravata membranarum lectione* φερνῆς *latere non est improbabile; fortasse sic :* αὐτὰρ ἐπεὶ Θήρων' ἐπὶ φερνῆς ἤλυθε πλ. i. e. Θήρωνι. *Rhythmum tamen bucolicum sic turbari ægre fero. Tale quid mallem :* ἐπεὶ Θήρωνι παλιμφερὲς ἤλυθε πλ. *aut :* παλινστρεφές, *adverbialiter.*

M. G. Dindorf, dans l'édition de Lucien publiée chez Firmin Didot, a mis περὶ φρένας. C'est bien la conjecture qui se présente tout d'abord à l'esprit ; mais un peu de réflexion suffit pour l'écarter, et c'est pour cela probablement que M. Jacobs s'est gardé de l'énoncer. En effet, il ne s'agit pas ici de l'idée de la richesse, mais de la richesse en réalité, en argent comptant. Il faut donc lire : Αὐτὰρ ἐπεὶ Θήρωνα περίφρον' ἐσήλυθε πλοῦτος· ἤγουν, ὁ πλοῦτος ἦλθεν εἰς τὸν ὑπερήφανον Θήρωνα.

N. Piccolos.

HORATIANA.

Cum olim Horatii carmina pro emendatissimis haberentur, quippe cuius poetæ polita atque enucleata oratio ab insulsis interpretum conjecturis satis tuta esse videretur, proximo sæculo Bentleii viri clarissimi egregium exstitit acumen, quo ille elatus multa Horatii loca tentavit, in dubitationem vocavit, corrupit, aut, si diis placet, emendavit. Cuius quidem vestigiis ii ingressi sunt, qui ab altiore illa, quam iactant, arte critica profecti, in veterum scriptorum oratione examinanda atque constituenda audacius etiam versarentur. Sed nescio an ullius hominis temeritas perversum Hofmanni Peerlkampii judicium adæquarit, qui perversis quibusdam opinionibus imbutus plurima turbavit, novavit, corrupit. Cui quidem judicii levitati adminiculum fuit nova illa, quam homines docti invenisse sibi videbantur, carminum Horatianorum descriptio; cuius quidem hæc est ratio ut versuum numerus ad quaternarium referatur. Quæ quidem lex cum in nonnullis carminibus a poeta neglecta esse videretur, in sanandis illis locis quæ suspecta habebantur, hominum doctorum studia varie versata sunt. Nam vel acerrimum judicii acumen

> **Subsequitur cæcus amor sui**
> **Et tollens vacuum plus nimio**
> **Gloria verticem.**

Jam primum, quod ex metro repetitum est argumentum, tam est infirmum ut eius nulla plane ratio habenda esse videatur. Qui enim antiquissimus huius legis auctor laudatur Hephæstion, tam dubitanter de ea disserit ut certam quandam versuum descriptionem admitti posse concedat, sed totam rem in medio relinquat : sed de numero quaternario ne verbum quidem. Verba eius hæc sunt : Κοινὰ δὲ συστηματικὰ, ἅπερ καὶ ὁ κατὰ στίχον γεγράφθαι φάσκων ὑγιῶς ἂν λέγοι καὶ ὁ κατὰ σύστημα· ὡς τὸ δεύτερον καὶ τρίτον Σαπφοῦς. Διὰ μὲν γὰρ τὸ ἐν τοῖς παλαιοῖς ἀντιγράφοις κατὰ δύο ὁρᾶν παραγεγραμμένον ἕκαστον ᾆσμα, καὶ ἔτι διὰ τὸ μηδὲν εὑρίσκεσθαι ἀριθμοῦ περιττοῦ, κατὰ συστήματα νομίζομεν αὐτὰ γεγράφθαι. Πάλιν δὲ

τῷ ὅμοιον ἑκάτερον εἶναι τῶν ἐν τῇ δυάδι στίχων καὶ τῷ δύνασθαι τὴν ποιήτριαν κατὰ τύχην τινὰ ἀρτίου πάντα ἀριθμοῦ πεποιηκέναι, φαίη τις ἂν κατὰ στίχον αὐτὰ γεράφθαι. Similia sunt quæ de metris κατὰ στίχον habet : ἄτμητα ἐστὶ τὰ τηλικαῦτα, ὥστε δύνασθαι μὲν τέμνεσθαι, μὴ μέντοι τεκμήριόν τι ὑπάρχειν τοῦ τὸν ποιητὴν αὐτὰ τετμηκέναι μήτε βραχὺ κατάληξιν μήτε τι ἕτερον τῶν διοριζόντων τὰ ποιήματα, οἷον ἐφύμνιον ἢ ἀναφώνημα. Eademque etiam ἀπεριόριστα appellare licet, de quibus idem p. 137 : ἀπ. μὲν, ὁπόσα ὑπὸ τοῦ αὐτοῦ ποδὸς ἢ τῆς αὐτῆς συζυγίας καταμετρούμενα ἢ περιόδου περιγραφὴν οὐδεμίαν ἔχει μεταξὺ ἀλλὰ μέχρι τῆς τελευταίας ὅμοια ἐστί. Jam statuit quidem ille systemata ἐξ ὁμοίων fuisse, sed in universum ea opponuntur τοῖς κατὰ στίχον; cuius rei testis est etiam Marius Victorinus : « Quæ eodem metro constant, ut metrum Epicum Homeri et Maronis nostri, vel quod ex trimetris et tetrametris continuis subsistit et colis et commatibus eiusdem metri », quibus ille opponit τὰ συστηματικά, « quæ ex plurimis metris neque ex uno versu aut eodem colo vel commate continentur. » Ex quibus omnibus fit manifestum, admodum esse incerta, quæ Meinekius in carminum Horatianorum descriptione secutus est. Neque enim antiquissima illa carminum lyricorum exemplaria ullam habuerunt significationem, quid potissimum poetæ in versuum descriptione secuti esse viderentur, neque ipsi grammatici hac de re quicquam habent compertum, nisi, quod in nullo carmine imparem versuum numerum esse viderunt, et inde collegerunt, hoc a poetis consilio factum videri. Neque illis hanc ob rem tantum animi accrevit, ut innumerabiles illas metrorum species ad unam eandemque normam revocarent. Cf. Mar. Victorin., IV, 4, p. 2622 ed. P. Satis illi habuerunt invenisse numerum versuum in his carminibus parem esse, quod casu factum esse sibi persuadere non potuerunt. In binario igitur numero substiterunt. Jam enim carminis Elegiaci forma eos admonuit, versus διστίχους satis fuisse usitatos. Præterea totus Epodon liber plura versuum genera exhibuit, quæ in stropharum formas redigere ne ipsi quidem illi inventores ausi sunt.

Quare suo jure aliquis conjiciat aliós quoque versus eadem lege fuisse compositos, inprimis ubi versum dactylicum vel logaœdicum versus iambicus sequitur; cf. Hor. Carm., I. 4;

vel ubi hexameter dactylicus catalecticus cum tetrametro, qui clausulæ instar est, jungitur; cf. Hor. Carm. I, 7. Quæ quidem omnia, nisi veterum poetarum carmina ad recentiorum poetarum inventa exigenda esse putas, ita sunt comparata, ut poetas versuum compositionem ad binarium potius quam ad quaternarium revocasse putaverim. Imparem enim versuum numerum certa quædam concinnitatis lex respuere videbatur, sed ad stropharum τετρακύκλων compositionem talia referre, vide ne audacius et insolentius esse videatur. Quicquid id est, ex metricis legibus, quæ parum firmæ neque satis exploratæ sunt, nihil certi colligi potest; multoque minus illæ valent ad conjecturam de carminum integritate firmandam, nisi multa alia accedunt, quæ unam illam carminis emendandi rationem veram esse docent. Est Horatii carmen, ad C. Marcium Censorinum missum, C. IV, 8, quo poesin eiusque vim laudibus celebrat, quippe quæ ad immortalitatem et ad æternam nominis gloriam plurimum faciat. Neque multum abludit huius carminis argumentum a sequenti, in quo non minus gravi oratione quanta vis sit poesis exponitur. Poeta igitur dum se paratum esse ostendit, amicos vel pretiosis donis ornare, si illorum sibi copia esset, nullis plus tribuendum esse docet quam carminibus, quæ homines claros immortalitate donant.

Id quod primum in Scipionis persona ostendit, cuius ne præclarissima quidem facinora tantum ad nominis gloriam augendam contulerint, quam Ennii carmina in Scipionis laudem composita. Et hoc quidem in loco inprimis interpretes offenderunt, primum quod cæsura in versu XVII erat neglecta, tum quod versuum numerus non constare videbatur; versus enim XXXIV qui exstant, non eum versuum numerum explent, ut novem strophæ inde fingi possint. Quod quidem argumentum quam parum firmum sit, jam supra vidimus. Cum enim ipsa illa lex, quam Horatius secutus esse videtur, nondum satis explorata sit, illam ad formam carminis constituendam adhiberi posse nemo dixerit. Jam quod fuit qui in versu XVII offenderit, cuius cæsura neglecta est, cum primus choriambus non in fine vocabuli desinat, recte alii monuerunt ob nominis proprii naturam hic fuisse necessarium; neque

minus durum esse versum, qui præcedat, *reiectæque retrorsum Hannibalis minæ*, ubi choriambi finis non cum fine vocabuli congruat, sed extrema syllaba cum prima sequentis vocabuli coalescat. Alii vocabulum *incendia* notarunt, quod Carthago a Scipione Africano maiore non modo non incensa, sed ne expugnata quidem fuerit. Quam ob rem Bentleius hunc versum delevit, Cuningham *impendia*, Dœringius *stipendia* conjecit. Quæ omnia ita comparata sunt, ut in vocabuli obscuri loco ponant quod absurdum est. Ut enim *impendia* ridiculum est, ita *stipendia* plane abhorret a gravitate illa sententiæ, quæ sola huic loco convenit. Hoc enim poetæ fuit consilium, ut omnia, quæ ad gloriam augendam pertineant, carminum præconio posthabenda esse doceret. Primùm igitur commemoravit honorum titulos, quibus monumenta publica eruantur, vel qui statuis subscribantur; tum magna pericula a patria propulsata nominat, quod luculentius exprimi non potuit quam *celeri fuga Hannibalis*, qui exercitu Scipionis in Africam trajecto, Italia decedere coactus est. Quo quidem reditu feroces illius ducis spiritus fuerant contusi. Jam erat addendum aliquid, quod vim victoris magis etiam declararet. Cui quidem consilio nil fuit convenientius quam ipsius hostilis urbis commemoratio. Nemo igitur negaverit, *incendia Karthaginis* si modo recte dici potuissent et ad inclytum Scipionis nomen et celebrandum et ad laudem litterarum prædicandam maxime fuisse adposita. Quæ cum in Scipione illo maiore, cuius laudis præconium Ennius cecinit, recte dici non possent, fuerunt qui statuerent, *incendia* hoc loco tropice dictum esse ab Horatio ut *tanti incendia belli* apud Virg. Æn. 1, 566. Sed neque hoc exemplum, neque cetera, quæ laudantur, *miseriarum*, *invidiæ*, *annonæ incendia* cum nostro loco comparari possunt. Nam *Karthaginis impiæ incendia* manifesto de ipsius urbis excidio dicuntur, neque in eam partem accipi possunt, ut in universum pro clade vel calamitate dicta sint. Aut igitur Horatius in eo falsus est, quod, quæ ad alterum Africanum pertinuerunt, priori tribuit, aut hic versus est expungendus. Jam duorum Scipionum multa fuisse similia nemo est qui nesciat. Uterque debellandis Carthaginiensibus summam laudem meruit. Uterque Lælio usus est amico et consiliorum

suorum adiutore et ministro. Uterque Græcis litteris operam dedit; uterque cives habuit ingratos. In ipsa morte aliqua similitudo, quod ille procul a patria nullam habuit mortis lamentationem; Africani minoris propter invidiam minus solemnis fuit sepultura. Ex quibus omnibus admodum probabile fit, facile potuisse utrumque nomen vel potius res ab utroque gestas confundi. Id quod in incendio eo facilius fuit, quod si minus urbs ipsa tamen classis a Scipione Africano maiore combusta esse narretur. Cf. Liv. xxx, 43 : « Naves » provectas in altum incendi jussit; quingentas fuisse omnis » generis, quæ remis agerentur, quidam tradunt; quarum con» spectum repente incendium tam lugubre fuisse Pœnis quam » si tum ipsa Carthago arderet. » Quæ quidem res Horatio satis causæ fuisse videtur ut incendia etiam ab Africano maiore facta diceret. Nam ne quis Africanum minorem nostro loco intelligat, prohibent verba quæ sequuntur, *Eius qui domita nomen ab Africa lucratus rediit :* quæ plane respondent Livianis: « Primus certe hic imperator nomine victæ a se gentis est » nobilitatus. » Dubitari igitur non potest, quin Horatius *incendia Karthaginis* ad Africanum maiorem retulerit; quæ quam apte dicta sint facile patet ex sequentibus *clarius indicant.* Quorum verborum vis ne obscuretur, *incendia* omitti non potuit. Quid igitur? Statuitne Horatius Carthaginem jam ab Africano maiore fuisse incensam, quæ amplius quinquaginta annis post ab Africano minore expugnata est? Vix putaverim. Sed cum inter cetera belli mala etiam incendia numerentur (ut ab Salustio in Catilina, c. 57, § 9 : « Quæ belli sæ» vitia esset, quæ victis acciderint, enumeravere; rapi virgi» nes, pueros, divelli liberos a parentum complexu, fana » atque domos spoliari, cædem, incendia fieri. » Cic. Cat., II, 5 : « Eructant sermonibus suis cædem bonorum atque urbis in» cendia), » cum a Scipione Africano maiore non modo castra Hasdrubalis atque Syphacis, sed etiam naves quingentæ Carthaginiensium incensa fuerint, idque illi pæne gravius quam ipsius urbis incendium tulerint, *incendia Karthaginis impiæ* non de urbis excidio intelligenda esse puto, sed *incendia* dictum esse videtur ut, quanta belli sævitia fuisset, ipsa dictionis gravitate significaretur. Ut igitur *Karthaginis incen-*

dia neque pro urbis excidio, neque pro ceteris omnibus belli cladibus dictum esse puto, ita consilio hoc vocabulum a poeta usurpatum judico, ut et sequentia *clarius indicant* haberent quo referrentur, utque belli atrocitas eo vocabulo exprimeretur, quod in bello magno et vario illustrando fere solemne est. Quæ quidem interpretandi ratio mihi quidem potior esse videtur quam statuere, belli secundi et tertii Punici finem ab Horatio fuisse mutatum, quod Carthago amplius centum annis ante deleta et jam bello secundo debellatum fuerit. Nam neque quod utriusque belli ducibus idem nomen fuit, neque quod et in priore bello castra et naves incendio deletæ sunt, eo licuit poetæ ad bellum Punicum secundum *Karthaginis impiæ incendia* referre, quæ tertii fuerunt; neque temporis longinquitas satis habuit excusationis, ut laudibus prioris Scipionis tribueret, quæ alterius Scipionis præclara virtus perfecerat. Et vide sis ne eorum humanitas modum excedat, qui hunc Horatii errorem non magis vituperandum esse censent, quam si quis nostrorum vel alienigenarum poetarum Parisios a Borussis incensos dixerit. Nam hoc nonne absurdum est, quod Glareanus, Gesnerus et nescio quis e recentioribus interpretibus statuerunt, minoris Africani nomen consilio pro maioris fuisse intrusum, ita ut poeta utriusque Scipionis præclara facta minus ad claritatem nominis valuisse dicat, quam Ennii carmina? Nam fieri quidem potuit ut maioris Africani res gestæ ad minoris gloriam augendam aliquid facerent, sed quomodo minoris Africani virtutes et Carthago ab eo incensa superioris illius Africani nomen illustrare potuerit, equidem non intelligo. Renovavit quidem nobilis illa minoris Scipionis virtus præclaram Africani maioris memoriam, sed hoc non potuit inter eas res commemorari, quæ cum Ennii carminibus compararentur. Quam difficultatem ut effugerent, statuendum fuit etiam verba:

> Eius qui domita nomen ab Africa
> Lucratus rediit,

ad minorem Africanum esse referenda, ita ut *laudes* in universum dictum esset; quod si ponis, etiam *Calabræ Pierides* non Ennii carmina, sed in universum Musas vel poesin signi-

ficant. Ita errores cumulantur, quibus omnis orationis decor perit, et sensus pervertitur. Quare unde profecta est eo revertatur oratio. Horatius ut vim poesis declararet, eam cum publicis monumentis et cum rebus præclare gestis comparat, cuius in rei exemplum Hannibalem ex Italia revocatum et ipsius Carthaginis cladem commemorat; bello enim Carthaginiensi Scipio Africanus major insignem laudem sibi pepererat. Cum igitur *incendia* fere belli atrocitatem significent, hoc vocabulo etiam in secundi belli Punici tempestatibus enumerandis usus est, etsi Carthago nonnisi tertio bello Punico incendio deleta est. Neque igitur poeta Africanum maiorem et minorem inter se confudit, neque Lucilii et Ennii personas parum sejunxit, quorum alter majorem, alter minorem Scipionem laudibus celebraverat. Id quod eo minus fieri potuit, quod Horatius etiam alio loco Scipionem Afr. minorem a Lucilio laudatum dicit, et laudis præconium quo Ennius Africanum priorem ornaverat, in omnium ore erat. Quare is etiam in sepulchro Scipionum e marmore constitutus esse putabatur (Cic. pro Archia, c. 8). Minor etiam altera est difficultas quam in ipsis sententiis inesse volunt. Cum enim Ennii carmina nihil aliud quam ipsas illas res a Scipione gestas celebraverint, nihil discriminis inter duo orationis membra esse statuerunt: quasi non multum intersit inter rem ipsam præclare gestam et laudis præconium, quo res illa illustratur. Omnia præclara facinora ad magnorum virorum celebritatem augendam faciunt, sed illorum oblivio facile animis hominum subrepit, nisi carminum accedit celebratio. Consiliorum enim nostrorum ac virtutum imagines summis ingeniis expressæ multo plus valent ad æternam nostri memoriam quam quæ præclare a nobis gesta sunt. Præclara enim facinora quæ neque ab æqualibus neque a posteritate celebrantur, parum ab ignota fama distant: Nam

Vixere fortes ante Agamemnonem
Multi, sed omnes illacrimabiles
Urgentur ignotique longa
Nocte, carent quia vate sacro.

Et

Paulum sepultæ distat inertiæ
Celata virtus.

Qua de re qui aliter statuunt, non solum Horatium incusant, sed ipsam veritatem impugnant. Ut enim omittam idem esse Ciceronis judicium in oratione pro Archia (quam iidem illi critici cum aliis de causis tum fortasse huius sententiæ gratia spuriam judicabunt) quippe qui tantum Iliadi tribuit, ut nisi illa exstitisset, eundem tumulum, qui corpus Achillis contexerat, etiam nomen obruturum fuisse judicet; hoc inter omnes constat, ipsius virtutis eam esse rationem, ut eius præstantia a paucis hominibus intelligatur, nisi accedat præclari scriptoris vel egregii viri testimonium. Splendor igitur virtutis in laborum præconio positus est. Præclarorum enim hominum virtus tanta habetur, quantum eam verbis potuere extollere præclara ingenia. Ita Atheniensium facta per terrarum orbem pro maxumis celebrantur, quia apud illos provenere scriptorum præclara ingenia. Gloria et fama, ut certissimum virtutis et laborum præmium, ita ad pericula suscipienda longe plurimis incitamento fuit. His quidem rationibus adducti vel aliis quibusdam de causis nonnulli verba: *non incendia Karthaginis impiæ* genuina esse non negarunt, quæ vel gratæ cuidam Horatii negligentiæ condonabant, vel gradationem quandam exprimere statuebant, quod poeta primum de honorum titulis, tum de discessu Hannibalis ex Italia, qui Romanis tam gratus fuerit ut tanquam de victo hoste exsultarent, denique de ipso Carthaginis excidio locutus sit, quod minoris quidem Africani virtute effectum, sed tamen superiori quoque laudi tribuendum sit, de qua interpretatione jam supra memoratum est; sed iidem illi ad stropham explendam duos versus omissos esse judicant. Jam non diffiteor fieri potuisse, ut sententia aliqua interposita *incendia* illa illustrarentur, sicut supra verbis: *non incisa notis marmora publicis* addiderat: « *Per quæ spiritus et vita redit bonis post mortem ducibus.* » Poterant enim illa incendia justa pœna tantorum scelerum videri et his fere verbis hæc sententia concipi: *Num semper sequitur fœdifragum scelus Pœna sæva quidem nec merito minor.* Sed tale quid fuisse necessarium ad superio-

rem illam sententiam illustrandam nemo vere dixerit. Quin imo vim sententiæ debilitari rectius aliquis dixerit; *incendia* enim non nimiis verborum ambagibus debebant sejungi a sequentibus : *clarius indicant;* inprimis cum iam intercedant verba : *Eius qui domita nomen ab Africa lucratus redit.* Sed hæc ipsa impugnantur tanquam nimis redoleant orationem pedestrem. Viderunt enim homines docti, præterea nullo loco apud Horatium legi : *Eius qui.* Sed si quis nomen viri alicuius non aperte eloqui sed circumscribere vult, aut hac aut simili quadam formula utatur necesse est. Nec quenquam fore putaverim qui poetas verborum circumscriptionibus uti nolit. Sed cum critici hoc semel animum induxissent, in hoc carmine multa esse notanda, alia atque alia cumularunt, quibus poetam negligentiæ accusarent. Ita homo doctissimus atque clarissimus, Carolus Lachmannus, quem honoris causa nomino, novam quandam negligentiam in fine carminis invenisse sibi visus est; quod verba

« *Ereptum* Stygiis fluctibus Æacum »
« Virtus et favor et lingua potentium »
« Vatum divitibus consecrat insulis, »

ita composita esse dicit, ut quæ sequantur :

« Dignum laude virum Musa vetat mori, »

meram tautologiam esse dicat; quasi non liceat poetis ea, quæ de singulis personis dicta sunt, generali quadam sententia complecti. Qua de re nuper accurate exposuit C. Ritter *Philologos Jahrg. Heft*, I, 3, p. 583, qui suo jure hanc dicendi rationem poetæ vindicat, et loco simillimo Carm. III, 4, 65 : « *Vis consili expers mole ruit sua* » illustrat. Quæ num Lachmanno persuaserit equidem nescio; nam idem ille κριτικώτατος ἀνὴρ verba sequentia *cœlo Musa beat* a poetica dictione plane abhorrere existimat. Hæc enim eius verba sunt : « *Si Horatio inconsideranti talis versus exciderat, erat ille ei delendus.* Quod utrum tandem iudicium est, an summa audacia atque temeritas? Sed in aliis Ephemerid. Litt. *Zeitschift für die Alterthums-Wissenschaft III Jahrgang*, n° 61, *Juni* 1845, hunc

quidem versum genuinum habuerat, sed duos alios : *Non incendia Karthaginis impiæ* et *ornatus viridi tempora pampino*, ut spurios ejecit. Sed Hofmann Peerlkampius, in editione Horatii Carminum Harlemi 1844 evulgata, quatuor integros versus ejecit :

« Per quæ spiritus et vita redit bonis
» Post mortem ducibus : non celeres fugæ
» Reiectæque retrorsum Hannibalis minæ,
» Non incendia Karthaginis impiæ. »

Quam opinionis levitatem cum indigne ferrem, gravissimis eam verbis notavi. Meum enim semper judicium fuit, esse gravitatis philologorum, non quicquid in buccam venit effutire, et meras, ne dicam levissimas coniecturas, tanquam oracula ex ore Apollinis missa, venditare, sed potius varias dicendi formas explicare et illustrare, auctoritatem optimi cuiusque scriptoris defendere, et in universum in oratione scriptorum veterum enucleanda, emendanda et constituenda summa religione versari. Quam quidem legem cum omnibus dictam velim qui in his studiis versantur, tum inprimis iis illam servandam esse judico, qui præ ceteris fama et gloria florent. Illos enim auctores homines adolescentuli sequuntur, ad eorum exemplum sese conformant, eorum auctoritate, si quid ipsi peccant, excusatum esse volunt.

Quod si igitur imbecillitati humanæ atque inconsiderantiæ aliquid tribuendum est, hanc veniam hominibus adolescentulis demus, qui nova quædam captantes vanam gloriolam quærunt. Sed veram ingenii maturitatem ab his lusibus vel potius nugis abhorrere puto. Qui enim aliter agunt, qui sibi omnia, aliis nihil concessum esse putant, qui sibi soli sapere videntur, alios præ se contemnunt, eosque inconsiderantiæ atque socordiæ insimulant, tum cum maxime aliorum venia atque indulgentia ipsis opus esse videtur, eos non procul abesse a puerili quadam insolentia atque petulantia esse judicavi. Quam oris libertatem cum hominem doctissimum mihique amicissimum Carolum Lachmannum ægerrime tulisse senserim, ingenue profiteor me nullius odio atque invidia adductum hoc fecisse judicium, sed potius litterarum amore permotum perversum illud omnia turbandi atque miscendi studium notasse. Quo

maior enim viri illius clarissimi laus est, eo facilius fieri posse puto, ut homines minus firmi judicii illius exemplo in errorem inducantur. Quod quidem ne accidat, id in quantum fieri potest, prohibere et meum et omnium philologorum esse puto.

Jam ut ad Horatium revertamur, unde profecti sumus: nego omnia Horatii carmina in stropharum formas redigi posse, quarum quatuor κῶλα sint (his enim verbis nos uti jubet Lachmannus). Argumenta, quibus homines docti hoc probari posse statuerunt, parum firma iudico. In versu : *Non incendia Karthaginis impiæ* nihil mutandum; quod si non summa dictionis est diligentia atque subtilitas, tamen ex communi loquendi usu hoc ita dici posse videtur. Nihil igitur in hoc carmine neque omissum neque additum est, et, si gratiam nos debere hominibus doctis puto, quod aliorum studia ad hos versus accuratius excutiendos atque pertractandos excitarint, omnia quæ illi ad hoc carmen corrigendum, emendandum, purgandum attulerunt, et ab Horatii ingenio et ab eius oratione aliena esse puto.

Basiliæ, Kal. Jan.

FRANC. DOR. GERLACH.

Nos lecteurs ne nous sauront pas mauvais gré d'avoir rempli le blanc qui nous restait à la fin de cette page, en y reproduisant l'inscription suivante, récemment découverte à Tenez (Algérie) par M. le docteur Rietschel, et publiée pour la première fois par M. Judas, dans son savant ouvrage *sur la langue phénicienne et la langue libyque* (Voyez plus loin, p. 365).

NEMO · VIOLΠL:
QVIR · PASTORI·
IVVENI . INNO
CENTISSIMO.
SECVNDVM.
VERBA . TESTA
MENTI . EIVS.
BAEBIA . DOMI
TIANA . FILIO.
DESIDERATIS
SIMO.

M. Judas restitue ainsi la première ligne : NEMO VIOLET.

NOTE RELATIVE A LA NOUVELLE ÉDITION DU COMMENTAIRE DE PROCLUS SUR LE TIMÉE DE PLATON.

Le cahier précédent de la *Revue de Philologie* (p. 266) a rendu compte de cette nouvelle édition, et a convenablement apprécié le service ainsi rendu à la philosophie ancienne et à la philologie, par M. C.-E. Chr. Schneider qui l'a publiée, et (il est juste de l'ajouter ici) par M. Eichorn qui en a fait les frais.

Néanmoins, je suis fâché d'être obligé de le dire, ce travail si long, si pénible, si consciencieux même, il faut le reconnaître, est un travail manqué, par suite de la déplorable imprévoyance dont l'auteur s'est rendu coupable en négligeant de le faire collationner sur les mss. de la Bibliothèque royale de Paris. Ces manuscrits, au nombre de quatre, portant les n°s 1838, 1839, 1840, et 1841, ont été signalés par M. Jules Simon-Suisse, dans les préliminaires de l'excellente thèse qu'il a publiée en 1839 sur ce commentaire.

« Le ms. 1840, dit-il, ne contient que les trois premiers li-
» vres; encore le troisième n'est-il pas achevé..... »

« Le ms. 1839 est complet, c'est-à-dire qu'il contient exac-
» tement ce qui fait la matière de l'édition de Bâle, avec les
» mêmes lacunes, et la plupart des mêmes fautes. »

« Les manuscrits 1838 et 1841 paraissent avoir été faits l'un
» sur l'autre; car il y a entre eux une parfaite identité, qui
» s'étend même au format et à la pagination. Il est évident
» qu'*ils ne sont pas d'une époque ancienne;* mais ils sont écrits
» avec élégance, et sont à beaucoup d'égards d'un usage plus
» commode que l'édition de Bâle. Du reste *ils contiennent les*
» *mêmes lacunes que les autres manuscrits.* »

M. J. Simon a dû bien regretter ces dernières paroles, écrites évidemment un peu à la légère, lorsqu'il aura vu M. Schneider, leur donnant une extension qu'elles ne comportaient pas, en tirer la conséquence que les mss. de Paris ne valaient pas les frais d'une collation.

La vérité est, suivant moi, que les mss. 1838 et 1841, bien que d'une écriture moderne, dérivent d'un ms. beaucoup plus

ancien et plus correct que tous ceux qui ont été employés dans les deux éditions que nous possédons maintenant du commentaire de Proclus. Nul doute qu'il n'y eût dans cet ancien manuscrit, au moment où il a été copié, des lacunes et des inversions de feuillets; mais on reconnaîtra, lorsqu'on aura collationné les deux copies, travail aujourd'hui possible et indispensable, de quels puissants secours M. Schneider s'est privé en les négligeant. Il est même très-probable que le traducteur anglais Taylor, dont le travail annoncerait en divers endroits une pénétration et une sagacité remarquables qui n'ont point échappé à M. Schneider, avait entre les mains un texte issu de la même source.

Je vais, pour motiver mon jugement, citer quelques exemples, en les choisissant, pour inspirer plus de confiance, de manière que les corrections se trouvent en quelque sorte vérifiées d'avance par les conjectures heureuses du nouvel éditeur. Ces exemples sont de deux sortes, ou des leçons nouvelles (A), ou des lacunes remplies (B).

(A). *Leçons nouvelles.*

Page 69 E, l. 40 de l'édition princeps (1) : τὸ μὲν πρῶτον ὄν. — Schn. : Tayl. ἓν pro ὄν scribi jubet, fortasse recte. — En effet, le manuscrit 1838 donne τὸ μὲν πρ. ἓν.

Page 78 E, l. 46 : τὰ μηδετέρου χωροῦντα χωρίσῃ. — Schn. : χωροῦντα) Fort. μετέχοντα, quod aberrantibus ad sequentia oculis librarii ita corrumpi potuit. — En effet, le ms. 1838 donne, au lieu de χωροῦντα, la leçon κοινωνοῦντα, synonyme de μετέχοντα.

P. 181 E, l. 44 : αὐτὸ τὸ ὑπερκείμενον αὐτῆς. — Schn. : pro ὑπερκ. cum Tayl. ὑποκείμενον scribendum puto. — En effet, le même ms. donne ὑποκ.

P. 194 E, l. 49 : εἰ τὸ τρίτον διπλάσιον καταπυκνῶσαι. — Schn. : sc. θελήσαιμεν. Sed Proclum καταπυκνώσαιμεν scripsisse suspicor. — En effet, c'est la leçon du ms.

P. 215 A, l. 8 : ἀμερῶς τὸ μεριστὸν καὶ κυκλικῶς τὸ κυκλικόν. —

(1) Je me dispense d'indiquer les pages de la nouvelle édition, parce que, dans le cas même où l'on n'aurait que celle-ci entre les mains, il sera toujours facile de trouver les passages indiqués, vu la précaution qu'a eue le nouvel éditeur d'indiquer constamment la correspondance.

Schn. : κυκλικῶς) Fort. κεντρικῶς. Tayl. Certe κυκλικῶς vitiosum. — En effet, le ms. donne κεντρικῶς.

P. 304 E, l. 41 : τὴν ἁρμονίαν ἔλαχε κεχαρασμένην. — Schn. : pro κεχαρ. cum Tayl. κεχαλασμένην scribendum videtur. — Confirmé par le ms.

Pour terminer les citations de cette espèce, j'indiquerai un passage où M. Schneider n'a pas été aussi bien inspiré ; c'est le seul de son ouvrage où il ait eu l'occasion de citer M. J. Simon.

P. 67 B, l. 11 de l'édition princeps : καὶ οἱ μὲν ἐπιπολαιότεροι τῶν ἐξηγητῶν. — Schn. : ἐπιπολ.) Perperam Jules Simon-Suisse, p. 142, ἐπιπαλαιότεροι legit et valde antiquam inter Platonicos opinionem hanc fuisse colligit. — Or, le ms. donne complétement raison à M. Jules Simon.

Passons aux exemples de la seconde sorte :

(B) *Lacunes remplies ;*

Et commençons par celles où il ne manque qu'un très-petit nombre de mots.

P. 92 B, l. 18 : τάς τε ὁλικωτέρας ἀΰλους. — Schn. : Ad hoc Tayl. μερικωτέρας desiderat, quas sane probabile est Proclum non omisisse. Itaque καὶ τὰς μερικωτέρας excidisse videtur. — En effet, le ms. porte τάς τε ὁλ. καὶ τὰς μερ. ἀΰλ.

P. 191 D, l. 37 : τὸ μὲν ἐπίτριτον ἐκ δύο τόνων ἐστὶ καὶ λείμματος, τίς δὴ ..... — Schn. : λείμματος) Post hoc excidisse τὸ δὲ ἡμιόλιον ἐκ τρίων τόνων καὶ λείμματος cum res ipsa et prægressum μὲν, tum Leonici interpretatio ostendit. — Le ms. confirme pleinement cette conjecture.

P. 210 D, l. 36 : σφαίρας τε καὶ διεκόσμησε. — Schn. : deesse aliquid post καὶ apparet. — Ms. σφ. τε καὶ στοιχεῖα διεκ.

P. 212 C, l. 24 : ἢ πρότερον, καὶ διὰ πέντε.— Schn. : inter καὶ et διὰ πέντε excidisse videtur τοῦ. — Le ms. donne en effet τοῦ δ. π.

P. 302 C, l. 26 : τῆς κατὰ λόγον νοητὸν ἐπιστροφῆς. — Schn. : Mihi εἰς τὸ vel πρὸς τὸ νοητὸν scripsisse Proclus videtur. — En effet, le ms. donne πρὸς τὸ ν.

Voici d'autres exemples plus étendus, et résultant presque tous d'un ὁμοιοτέλευτον.

P. 12 D, l. 35 : ὥστε τὸ μὴ μόνον ἐπὶ τοσούτῳ τῷ ἐξ ἀρχῆς ἐλαττοῖς. — Schn. : Fort. τῷ μὴ μ. ἐ. τ. τὸ. — Le ms. donne τὸ μὴ μ. ἐπὶ

τοῦτο ἐλαττοῖτο ὅλον, οὐ τὸ μόνον· ὅσῳ γὰρ ἂν πλεονάσαν, τοσούτῳ τὸ ἐξ ἀρχῆς ἔλ.

P. 22, l. 1re : οὐ γὰρ δηλοῦν ταὐτὸν τῷ ὑμᾶς ὥσπερ βίη Ἡρακλείη, ἀφ' ἧς ἂν ..... — Schn. : Ἡρακλείη) ἡρακλείτους. B (éd. de Basle), cujus extremum fortasse residuum est ex lacuna, quam hausisse liquet ea, quæ ad discrimen inter ὑμεῖς et τὸ τῆς ὑμετέρας ἕξεως γένος intercedens spectabant. Nam quod sequitur ἀφ' ἧς, haud dubie ad ἕξιν pertinet ..... Neque Fabricius, Bibl. gr., t. VIII, p. 540, aliud nisi Ἡρακλέους pro ἡρακλείτους scribendum censet. — Ms. : οὐ γὰρ δηλοῦν ταὐτὸν τὸ τῆς ἡμετέρας ἕξεως γένος τῷ ὑμᾶς (vraisembl. τὸ ἡμᾶς), ὥσπερ βίη ἡρακλείη τὸν Ἡρακλέα· αλλ' αὐτὸ τὸ γένος τῆς ἕξεως τῆς ἀρίστης σημαίνειν, ἀφ' ἧς.

P. 181, l. 1re : κίνησίς ἐστιν ἢ στάσις ..... (*sic*) μᾶλλον στάσις. — Schn. : verisimile fit inter στάσις et μᾶλλον hæc fere excidisse : ἢ ἄμφω πως· ἡ μὲν γὰρ νοῦ ἐνέργεια. — Ms. : ἢ ἀμφω· ἡ μὲν γὰρ τοῦ νοῦ ἐνέργεια μᾶλλον στάσις.

P. 202 F, l. 4e en montant : μιμουμένων τῆς ψυχῆς ἐπιστρεπτικῶν. — Schn. : post μιμουμένων excidisse id videtur, quod ad quintæ partis descriptionem desideratur, fortasse ἡ δὲ τῶν νοερῶν τῶν. — Mss : μιμ. τῆς ψ. · ἡ δὲ, τῶν περὶ τὸ σῶμα μὲν μεριστῶν, γνωστικὴν δὲ δύναμιν ἐχόντων, καὶ ταύτῃ μιμουμένων τῆς ψυχῆς ἐπιστρεπτικόν (1).

P. 210 E, l. 40 : αὐτῷ γὰρ τῷ εἶναι. — Schn. : hæc fere supplenda : πάντων τούτων περιεκτική ἐστι, τοὺς ἐκεῖνα περιέχοντας λόγους περιέχουσα αὐτῷ τῷ εἶναι. — Ms. : α. γ. τ. ε. τούτων ἐστὶ συνεκτική· ὧν δέ ἐστιν αὐτῷ τῷ εἶναι συνεκτικὴ, τούτων τῆς συνοχῆς περιέχειν τοὺς λόγους, αὐτῷ τῶ εἶναι.

P. 217, l. 5 : τῆς δὲ ἀπ' ἀλλήλων σχίσεως τὴν εἰς τὸ αὐτὸ πάλιν ἐπιστροφήν. — Schn. : σχίσεως). Post hoc excidisse aliquid, quale τὴν πρόοδον, τῆς δὲ κατακάμψεως, etc. — Ms. : σχ. τῆς μετὰ τὴν προσβολὴν, τὴν πρόοδον· τῆς δὲ ἐν τῷ κατ' ἀντικρὺ συνάψεως, τὴν εἰς τὸ αὐτὸ π. ἐπ.

P. 219 F, l. 51 : ἐπὶ μὲν τῆς κρείττονός ἐστι σειρᾶς ... — Schn. : Taylorus post σειρᾶς excidisse putat τὸ ταὐτὸν, τὸ δεξιὸν, τὸ ἰσόπλευρον, τὸ λογικόν : ἐπὶ δὲ τῆς χείρονος.... quod probabile videtur;

(1) J'ai déjà eu précédemment l'occasion de remplir cette lacune, d'après certain passage d'un opuscule de Psellus où il copie ce passage de Proclus (v. Notices et extr. des mss. de la Bibl. du roi, t. XVI, 2e partie, p. 324, n° 7). Psellus : σῶμα μεριστῶν.

aptius tamen, quam τὸ λογικόν, fuerit τὸ ῥητόν. — Ms. : τὸ ταὐτὸ, τὸ δεξιὸν, τὸ τετράγωνον, τὸ ῥητόν· ἐπὶ τῆς λοιπῆς ὡσαύτως τὰ ἑν.

Une dernière lacune que je vais signaler encore, et dont M. Schneider ne paraît pas s'être aperçu quoiqu'elle soit fort remarquable, suffira pour faire voir si j'ai porté de la nouvelle édition du commentaire de Proclus un jugement trop sévère, et me dispensera ainsi de pousser plus loin cet examen.

Après un préambule de quelques pages, Proclus entre en matière (p. 5 B, l. 19) en rapportant les premiers mots du dialogue :

Εἷς, δύο, τρεῖς· ὁ δὲ δὴ τέταρτος ἡμῖν, ὦ φίλε Τίμαιε, ποῦ, τῶν χθὲς δαιτυμόνων, τὰ νῦν δὲ ἑστιατόρων.

Puis les deux éditions continuent ainsi : Ἅμα τῇ χάριτι καὶ τῇ ὥρᾳ τῶν ὀνομάτων..... — Or ceci n'est que la fin d'une phrase dont le commencement manque : car voici le commentaire restitué d'après les mss. 1838 et 1841 :

Λογγῖνος μὲν ὁ κριτικὸς ἐφιστὰς τῇ ῥήσει ταύτῃ φιλολόγως, ἐκ τριῶν αὐτὴν κώλων συγκεῖσθαί φησιν, ὧν τὸ πρῶτον εὐτελές πως ὂν, καὶ κοινὸν διὰ τὴν λύσιν τῆς ἑρμηνείας, ἐκ τοῦ δευτέρου μεγαλοπρεπέστερον ἀποτελεσθῆναι διὰ τῆς ἐξαλλαγῆς τοῦ ὀνόματος καὶ τῆς συνεχείας τῶν λέξεων, πολλῷ δὲ πλέον ἐκ τοῦ τρίτου, χάριν τε καὶ ὕψος ἀμφοτέροις προστεθῆναι. Τὸ μὲν γὰρ· Εἷς, δύο, τρεῖς, ἐξ ἀσυνδέτων συντεθὲν ὕπτιον ἐποίει τὸν λόγον. Τὸ δὲ ἑξῆς τὸ· ὁ δὲ δὴ τέταρτος ἡμῖν, ὦ φίλε Τίμαιε, ποῦ; διά τε τοῦ τέταρτος ἐξηλλαγμένου, πρὸς τοὺς εἰρημένους ἀριθμοὺς καὶ δι' ὀνομάτων μεγαλοπρεπῶς συναρμοσθὲν, σεμνοτέραν ἀπέφηνε τὴν ἑρμηνείαν. Τὸ δὲ· τῶν χθὲς μὲν δαιτυμόνων, τὰ νῦν δὲ ἑστιατόρων, ἅμα τῇ χάριτι... κ. τ. λ. (1).

Je terminerai par une réflexion. Quand on pense que la première édition du commentaire de Proclus a aujourd'hui plus de trois siècles d'existence, et que peut-être la deuxième devra parcourir un pareil laps de temps avant que le besoin de la remplacer se fasse sentir, n'est-il pas bien pénible de voir que l'on ait ainsi perdu l'occasion d'élever ce texte au

(1) Mich. Psellus faisait également allusion au début du commentaire de Longin sur le Timée, dans un passage que cite M. Egger à la page XVII (note) de la dissertation de Ruhnkenius sur la vie et les écrits de Longin, dont il a enrichi l'édition qu'il a publiée en 1837, du célèbre traité περὶ ὕψους.

degré de perfection que l'état de nos manuscrits (1) permettait d'y apporter? Mais enfin, puisque le mal est fait, il faut tâcher d'y remédier autant que possible; nous dirons même que la réputation de M. Schneider y est intéressée. Que le savant philologue fasse donc collationner avec soin les mss. 1838 et 1841, ou au moins l'un des deux, et que du résultat de cette collation il forme un supplément que les érudits puissent joindre à son édition. De cette façon du moins, nos descendants pourront prendre patience en attendant le XXIIe siècle.

Un malentendu dans l'échange d'une épreuve a été la cause que plusieurs fautes d'impression sont restées dans le fragment inédit inséré à la page 200. Voici les principales.

P. 201, l. 14, lisez γενετήν, et effacez la note 2. — *Ibid.*, l. 4 en m., lisez ἀριθμὸν. — *Ibid.*, n° 1, au lieu de *probable* lisez *peut-être*, et en outre lisez ἀνυπερτέλειος. — *Ibid.*, mettez les notes 3 et 4 à la place l'une de l'autre.

P. 202, l. 5, lisez τούτων γε. — L. 9, lisez αὐτόκαλον, et indiquez en note que le ms. porte αὐτὸ καλὸν. — L. 13, lisez νῷ. — L. 15, lisez εἶναί τε. — L. 19, lisez τῆς ἐξάδος. — L. 21, lisez ἐξαγώνου.

P. 203, l. 3, lisez ἢ μηδὲ. — L. 4, lisez ἄμφω, et indiquez en note que le ms. porte ἀμφοῖν. — L. 11, lisez ἐντιμώτερον. — L. 20, lisez παραδοξότατον. — L. 22, lisez ἀεί ποτε. — L. dernière, lisez πρὸ τούτων ἐπιπνοίᾳ.

Je profite de l'occasion pour faire part au lecteur d'une conjecture qui m'a été suggérée par M. Wladimir Brunet : c'est que le fragment en question semblerait être de l'empereur Julien. En effet, on ne peut nier qu'il n'y ait le plus grand rapport entre ce morceau et la 24e lettre du même auteur, adressée à Sarapion à l'occasion d'un cadeau de 100 figues, et

(1) M. Mynas m'a communiqué un fort beau manuscrit du XIIe siècle, contenant les 3 derniers livres de ce commentaire de Proclus, dont sa famille est en possession depuis un temps immémorial, et qui a appartenu à l'empereur Cantacuzène; les lacunes dont nos deux éditions sont affectées ne s'y trouvent pas. Ainsi, on le voit, il existe deux familles distinctes de mss. de Proclus; et par une sorte de fatalité, aucun des exemplaires de la bonne n'a été connu, ni des premiers éditeurs ni des derniers.

qui se compose de l'éloge de la figue et de celle du nombre 100. La nouvelle lettre, dont il manquerait à peu près le premier tiers, aurait été écrite à l'époque où Julien professait le christianisme, à moins que l'on n'aime mieux supposer que ce serait une simple imitation de celle de l'empereur, ce qui, sans être impossible, me paraît peu probable.

Au surplus, j'essayerai peut-être quelque jour de donner un commentaire de ce fragment. A.-J.-H. VINCENT.

NOTICE SUR UNE INSCRIPTION INÉDITE TROUVÉE A SENS.

On sait quel parti les érudits ont pu tirer de certaines inscriptions découvertes sur le sol de villes antiques, complétement ruinées, et dont le nom même était devenu le sujet de doutes et de contestations. En Asie-Mineure, sur les côtes de la mer Rouge et dans l'Afrique septentrionale, un nom de lieu tracé sur un fragment de stèle a maintes fois révélé aux géographes l'emplacement de cités jadis célèbres, à l'égard desquelles la tradition était muette ou insuffisante. Dans l'Europe occidentale les découvertes de ce genre ont en général moins d'importance, parce que la mémoire des origines s'est mieux conservée, et que, depuis le XVIe siècle, les historiens locaux se sont appliqués à réunir tous les genres d'informations qui pouvaient assurer une noblesse antique aux villes dont ils publiaient les annales.

Voici cependant un monument épigraphique de la Gaule appelé à jouer un rôle décisif dans une question longtemps débattue. Depuis trois siècles en effet divers écrivains (1) ont prétendu appliquer à Provins le nom d'Agendicum mentionné par César, nom qui antérieurement était attribué à Sens.

(1) A commencer par Robert Gaguin, dans sa traduction de César, de 1541. — Cf. *L'Ancien Provins*, par M. Opoix, in-8°. 1818. — Achaintre, *Dissertatio de urbe Agendico*. 1er vol. du César de Lemaire. — Barbié du Bocage qui, dans une carte des Gaules, a placé Agendicum au point géographique de Provins. — M. Doé, qui a imprimé dans le t. v. des *Mémoires de l'Académie celtique*, un travail sur Agendicum-Provins.

M. Allou, évêque de Meaux (1), M. Félix Bourquelot (2), tous deux nés à Provins, et que cette circonstance même aurait pu influencer en faveur de cette ville, ont pensé, après un examen critique basé sur la connaissance du pays, que c'était Sens qu'il fallait identifier avec Agendicum. Néanmoins les arguments de ces deux auteurs étant purement scientifiques, ne pouvaient être acceptés généralement comme l'est un fait matériel, et récemment encore on vient de réimprimer à Provins l'ouvrage dans lequel M. Opoix s'était efforcé de soutenir une opinion contraire à la leur (3).

M. Allou s'exprimait ainsi : « La question ne me paraît pas » susceptible d'être décidée d'une manière *absolue*. Aucun *mo-* » *nument de l'antiquité*, aucun témoignage historique des pre- » miers temps ne nous apprend positivement qu'Agendicum » soit Sens ou Provins. Une tradition presque universelle veut » que ce soit Sens; je le pense ainsi, mais il me serait impos- » sible de le prouver. Tout ce que je sais c'est que Provins et » Sens se disputant cet honneur, Provins ne peut soutenir la » concurrence. Je vais tâcher de l'établir en discutant toutes » les preuves nouvellement produites par les défenseurs de » Provins. Si je démontre que toutes ces preuves conviennent » mieux à Sens qu'à Provins, je croirai avoir fait tout ce qu'il » est possible de faire, etc. »

Le même auteur avait singulièrement éclairé la discussion en reproduisant des textes du IXe siècle, desquels il ressort manifestement qu'à cette époque, du moins, l'application du nom d'Agendicum à Sens était acceptée dans le pays (4). Il

(1) *Mémoire sur l'Agendicum des Commentaires de César* (composé en 1821), imprimé en 1846 dans le *Bulletin de la société archéologique de Sens*, p. 97. — (2) *Histoire de Provins*. 1839. In-8°. T. Ier, p. 47 et suiv. — (3) *L'Ancien Provins*, cité plus haut. L'auteur de cet ouvrage se propose non-seulement de démontrer que Provins est Agendicum, mais encore que cette ville a été bâtie par J. César, qui destinait les caves profondes dont elle est remplie à loger pendant l'hiver, les chevaux de son armée, ses machines de guerre et ses *soldats malades*. L'architecture de ces souterrains, qui est fort belle en général, indique les XIIe et XIIIe siècles. En 1818 on était encore si peu avancé en fait d'archéologie, que la discussion au sujet de ces caves s'engageait non pas sur les caractères des chapiteaux, des moulures que l'on y trouve en grand nombre, mais sur la nature du ciment qui lie les pierres entre elles. — (4) Deux passages

résulte cependant des paroles de MM. Allou et Bourquelot, qui ont si soigneusement étudié tous les éléments de la question, que l'identité d'Agendicum et de Sens, indiquée par la critique judicieuse d'un ensemble de petits faits convergents, attend encore cette sanction décisive et irrécusable que fourniraient des *monuments de l'antiquité* cherchés en vain jusqu'à présent.

C'est là une lacune que je vais faire disparaître en donnant la copie d'une inscription tracée sur une plaque de bronze trouvée à Sens il y a une dizaine d'années environ.

Avant d'aller plus loin, je suis forcé d'entrer dans quelques détails au sujet de ce monument. Acheté à un ouvrier, qui venait de le déterrer, par M. Alfred Lorne, il fut conservé dans le cabinet de cet antiquaire, qui me le fit voir à diverses reprises. M. Lorne étant mort en 1843, toute sa collection d'antiquités fut acquise par M. Rollin, et transportée de Sens à Paris. Je n'avais jamais eu le temps de copier ni d'étudier l'inscription découverte à Sens, et je dois dire que celui qui la possédait n'a pas su quel intérêt particulier elle offrait pour l'histoire de son pays. Il faut donc bien se garder de confondre ce précieux monument avec ces bronzes de travail moderne qui ont été fabriqués à Sens il y a deux ans. Ceux-là portaient de courtes inscriptions d'une latinité douteuse mentionnant *César, une légion romaine,* etc., suivant cette érudition qui défraye habituellement les inventions des faussaires; de plus la *patine,* cette couleur que le temps seul peut donner, était détestablement imitée. L'inscription qui nous occupe aujourd'hui n'aurait pu être construite que par un épigraphiste exercé, connaissant à fond l'organisation des magistratures romaines, sachant ranger l'indication de diverses charges suivant leur importance, en un mot singulièrement versé dans l'étude des *res romanæ*. Or, en France, les hommes habiles à ce point ne sont pas communs, surtout en dehors des grands centres d'érudition; ce qui fait notre honte fait donc en même temps notre sécurité.

des *Annales de Saint-Bertin* mentionnent *Agendicum Senonum;* la Notice de Magnon, évêque de Sens en 804, donne Senonus-Agendicum. Cette érudition du clergé du IXe siècle a pu provenir de la lecture des Commentaires de César.

Les lecteurs de cette Revue ont pu remarquer combien je suis réservé lorsqu'il s'agit de discuter quelque détail de philologie; mais, lorsqu'il faut prononcer sur l'aspect matériel d'un monument de bronze, l'antiquaire reprend ses droits; et j'ose affirmer que celui-ci est parfaitement authentique.

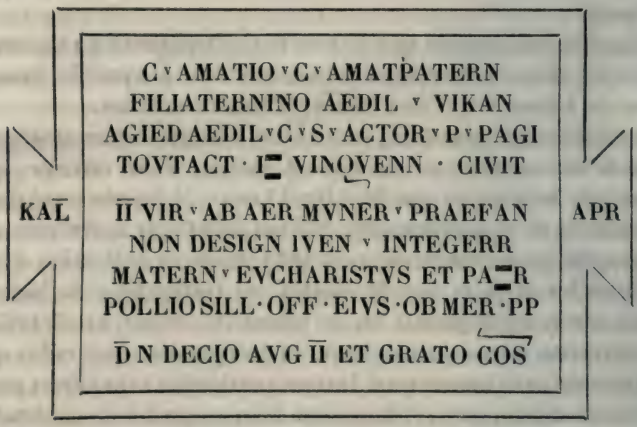

Caio Amatio, Caii Amati (a) (1) *Paterni filio* (b) *Aternino* (c) *ædili vicanorum* (d) *Agiedicensium* (e), *ædili curuli Senonum* (f), *actori prædiorum, pagi tutori* (g), *actori I.....* (h), *quenquennali civitatis, duumviro ab æris munere, præfecto annonæ designato, juveni* (i) *integerrimo, Maternus Eucharistus et Pat.r* (j) *Pollio Sillius* (k), *officiales* (l) *ejus, ob merita posuerunt; domino nostro Decio augusto iterum et Grato consulibus* (m); *kalendis Aprilibus.*

a. — L'I qui termine le mot *Amati* se trouve figuré par le prolongement du jambage de la première lettre de *Paterni.*

b. — *Fili* pour *filio* est une abréviation singulière. Disons en passant qu'un faussaire n'eût pas osé en faire usage; l'I final est très-net. Peut-on supposer que le graveur ait oublié la tête d'un P, et que le mot qui suit soit *Paterninus?* Je ne le pense pas.

(1) Les lettres placées entre parenthèses dans ce texte indiquent les renvois aux explications qui vont suivre.

c. — Le surnom *Aterninus* est un dérivé d'Aternius. Il existait à Rome une famille Aternia, et la loi *Aternia,* qui fixait en numéraire le montant des amendes payées en bétail (ou qui défendait de dépasser un certain nombre de pièces de bétail, dans les amendes), avait été proposée par C. Aternius Fontinalis. Il est probable que les Aternius de Rome étaient originaires d'Aternum, petite ville du Picenum, aujourd'hui Pescaire, ou, ce qui est plus douteux, d'Aternum sur le Silarus en Lucanie. C. Amatius, ou l'un de ses ancêtres, a pu être client de la famille Aternia.

d. — Le mot *vicani* écrit avec un K est déjà connu dans un certain nombre d'inscriptions; voyez entre autres exemples les inscriptions de villes suisses rapportées par Orelli sous les n°s 324, 344, 345.

e. — *Agiedicensis,* ethnique d'*Agiedicum;* cette orthographe est conforme à celle de Ptolémée Ἀγηδικόν. L'intercallation de l'I après le G prononcé dur, exprime très-bien le son du *gamma.* Dans les anciennes éditions de l'*Itinéraire* d'Antonin on trouve *Agredicum,* forme que Surita a corrigée en y substituant *Agedincum,* tandis que s'il eût connu notre inscription, le savant géographe se serait probablement borné à modifier la leçon *Agredicum* en *Agiedicum.* En 1844, j'ai attribué à Sens une monnaie gauloise, depuis longtemps connue, mais qui était restée sans explication (1), quoique la légende AΓHΔ qu'elle porte soit parfaitement distincte et facile à compléter. Cette monnaie, frappée vraisemblablement vers la fin de l'autonomie gauloise, et par conséquent à une époque voisine de l'ère chrétienne, est un monument officiel émis par des magistrats, et la leçon qu'elle consacre doit être préférée à celle que fournissent les mss. de César, d'autant plus que l'orthographe de la monnaie se trouve corroborée par le texte de Ptolémée, d'Antonin et par la Table théodosienne. A trois cents ans de distance on retrouve sur notre plaque de bronze

(1) *Revue numismatique*, 1844, p. 165. L'attribution que j'ai proposée a été acceptée par M. Akerman dans son ouvrage intitulé : *Ancient coins of cities and princes geographically arranged.* London, 1846. In-8°, p. 156, et par M. Duchalais, *Description des médailles gauloises de la Bibliothèque royale.* 1846. In-8°, p. 150.

le mot AGIED, qui, là encore, est tracé avec réflexion, dans le pays même où ce nom était en usage et avec des conditions d'exactitude qui ne peuvent exister pour la transcription des manuscrits. Je serais donc disposé à croire que le véritable nom de Sens était Agedicum, et plus tard Agiedincum, et que l'*Agendicum* des manuscrits de César est le résultat d'une métathèse dont les copies du IXe siècle (1) présentent malheureusement un si grand nombre d'exemples. Quoi qu'il en soit, voici enfin le nom d'Agedicum reconnu sur un monument antique découvert à Sens; c'est le point essentiel sur lequel j'appelle l'attention des futurs commentateurs de César.

f. — On peut interpréter AEDIL.C.S. par *ædili curuli Senonum*, ou par *ædili civium Senonum;* l'indication de la cité par une seule lettre n'est pas sans exemples. Je citerai seulement l'inscription publiée par Orelli sous le n° 4982, dans laquelle on voit les lettres II.V.C.T que le savant philologue considère comme signifiant *duumvir civium Taunensium.*

g. — TOVT. est pour TVT., suivant un mode gaulois dont j'ai déjà montré une application dans cette Revue (2), et que l'on observe encore sur les monnaies des chefs *Contoutus* et *Toutobocius*. Le titre de *tutor municipii* paraît dans une inscription publiée par Maffei, et reproduite par Orelli sous le n° 3771. Je ne connais près de Sens aucun pagus dont le nom commence par TVT., ce qui permettrait de rattacher ce mot à ce qui précède : *actori prædiorum pagi Tut....*

h. — La plaque de bronze est percée en cet endroit par l'oxydation, et le trou emporte la tête de la lettre qui suit ACT. aussi bien que toute la partie supérieure du Q. Cependant je crois distinguer les restes d'un P qu'il faut peut-être traduire par *peculii* ou *pecuniæ*, mots auxquels pourrait se rapporter le *quenquennalis* qui vient après, en supposant que la province de Sens eût certains revenus quinquennaux. On connaît un *curator peculi reipublicæ Glanicorum* dans une inscription recueillie par

(1) Les manuscrits provenant de Colbert et de M. de Thou, ont été écrits à cette époque. Pour se faire une exacte idée des transformations que les noms géographiques de l'antiquité ont subies dans les manuscrits du moyen âge, il suffit de parcourir la série de fautes relevées par M. Letronne dans l'ouvrage de Dicuil. — (2) Voyez plus haut, p. 194.

Caylus (1). Peut-on supposer que C. Amatius ait reçu le titre de *tutor actorum provinciæ?* C'est ce que je ne crois pas; quant à celui de *quenquennalis*, il est tellement commun dans les inscriptions que je suis dispensé d'en citer un seul exemple. L'incertitude qui plane sur la nature véritable de la lettre qui suit ACT, l'absence du point entre TOVT et ACT qui pourrait faire croire qu'il n'y a là qu'un seul mot *toutactor* pour *tutator*, épithète qui, soit dans les inscriptions, soit sur les monnaies, n'a été donnée qu'à Jupiter (2); tout cela contribue à rendre cette portion de texte fort obscure.

i. — IVEN pour *juveni* prouve encore une fois que l'on supprimait un V dans les mots où cette lettre est double. Je renvoie plus haut à la page 195 où cette remarque a déjà été présentée. La qualité de *juvenis* pourrait paraître incompatible avec le nombre de charges dont C. Amatius était revêtu, si plusieurs autres inscriptions ne présentaient la même particularité. C'est qu'au déclin de l'empire la jeunesse aristocratique était associée de bonne heure aux dignités paternelles; des empereurs, tels que Commode et Elagabale, avaient habitué le monde à voir des adolescents à la tête des affaires.

j. — La plaque de bronze est en cet endroit encore si fortement attaquée par la rouille, que l'on ne peut distinguer positivement le caractère tracé entre l'A et l'R; il semble que l'on aperçoive une sigle composée d'un T et d'un E. S'il en était ainsi le mot serait *pater*.

k. — On trouve dans les inscriptions de la Gaule un certain nombre de noms romains dont une consonne intérieure est redoublée, comme *Tittius* pour *Titius*. Je pense qu'il en a été ainsi pour le nom de l'un des consécrateurs du monument que j'étudie, et que SILL est là pour *Silius*. Il serait par trop recherché d'y voir l'indication de la profession de sillographe, qui n'était probablement pas commune dans notre pays, et que sans doute Pollion ne se serait pas vanté d'avoir exercée.

(1) *Recueil d'antiquités*, t. VII, p. 263. — (2) *Jovi tutatori* en tête d'une inscription publiée par De-Vita, *Antiq. Benev.*, cl. 1, nº 3. Sur une monnaie de Dioclétien, Eckhel, *Doct. num.*, t. VIII, p. 9. *Tutactor* aurait pu se former comme *Tutaculum* (pour Tutamentum), qui est d'une basse époque (Prudent. *adv. Sym.* II, 387).

l. — *Officialis* se trouve rarement mentionné dans les monuments épigraphiques. Voyez Orelli, n° 2952.

m. — Le deuxième consulat de Trajan Dèce avec Maximus Gratus est de l'an 250 de J.-C. (1003 de Rome, suivant le calcul de Varron, an 1002 des fastes capitolins). L'inscription a été consacrée aux calendes d'avril, et la date du monument ne laisse rien à désirer.

Telles sont les principales observations auxquelles donne lieu l'inscription de bronze découverte à Sens et recueillie par feu Alfred Lorne; il y aurait sans aucun doute encore bien des points à commenter, mais je n'ai cherché à discuter que ce qui était de première nécessité dans la circonstance actuelle. Je dois dire, pour encourager la critique, que je suis loin d'avoir répondu à mes propres doutes; je n'ai pas cru néanmoins devoir différer la publication d'un texte que je considère comme très-intéressant, car les erreurs dans lesquelles je puis tomber n'auront pas une telle gravité qu'on ne puisse me les pardonner en faveur de mon désir d'être utile.

ADRIEN DE LONGPÉRIER.

MISCELLANEA.

VI.

VERS D'UN MIME LATIN.

Dans le second livre de son traité *de Oratore*, ch. 67, § 274, Cicéron tire des mimes trois exemples de ce ridicule qui consiste à cacher sous l'apparence d'une phrase logique et régulière une absurdité de sens. Le premier et le troisième de ces exemples sont tout à fait du genre des naïvetés de la chanson de M. de La Palisse; le second n'a pas paru aussi clair. Le voici :

A. Quid est tibi ista mulier? — B. Uxor. — A. Similis medius fidius (1)!

Andrieux en cite les trois explications suivantes : « Turnèbe dit que la plaisanterie consiste dans l'absurdité du mot, celui qui le dit paraissant croire qu'une femme doit toujours ressembler à son mari. D'autres expliquent ainsi ce mot : *Elle vous ressemble, on la croirait votre sœur*. Mais qu'y aurait-il de plaisant et de naïf? Je l'ai interprété à ma manière par *similis uxori... En effet, elle ressemble à une épouse, elle pourrait bien être votre épouse en quelque chose*. Il y a au moins là une finesse; c'est une naïveté *subabsurde*, comme le dit Cicéron. »

Je crois qu'on peut donner de ce mot une quatrième explication plus simple et tout à fait naturelle. Lorsqu'on présentait à quelqu'un un fils ou une fille, il y avait une réponse banale et honnête : *Similis medius fidius!* « En effet, on l'aurait dit; il (*ou* elle) vous ressemble. » Par distraction, le personnage du mime se sert de cette phrase à propos de l'*épouse* qui lui est présentée; voilà le *subabsurdum*.

VII.

SUR UN PASSAGE DE LA MILONIENNE.

Il n'est pas rare de voir méconnaître le sens de phrases dans lesquelles il entre une certaine dose d'ironie. Je pense qu'il en a été ainsi pour le passage suivant de la *Milonienne*. Dans le cours de son plaidoyer, Cicéron arrive aux tortures qu'Appius avait fait subir aux esclaves de Clodius dans le vestibule du temple de la Liberté, et il commence ainsi la discussion de ce point (ch. 22, § 59) : « Sed quæstiones urgent Milonem, » quæ habitæ sunt nunc in atrio Libertatis. — Quibusnam de » servis? Rogas? de P. Clodii. Quis eos postulavit? Appius. » Quis produxit? Appius. Unde? ab Appio. Dii boni! quid » potest agi severius? *De servis nulla lege quæstio est in dominos* » *nisi in incestu*, » etc. Parmi les annotateurs que j'ai eu occa-

(1) Dans les éditions, même les plus récentes, celle de M. Ellendt et les deux de M. Orelli, ce vers est ainsi divisé :

Quid est tibi
Ista mulier? etc.

Cet arrangement détruit toute mesure; c'est un vers iambique de huit pieds.

sion de consulter, il n'y en a que deux qui aient dit quelque chose du dernier membre de phrase; M. Marcel, dans son *Analyse oratoire* de la Milonienne (p. 122-124), expose que ces esclaves figurent ici comme *témoins à décharge*, et que, par conséquent, une loi décidant que, *le témoignage des esclaves* CONTRE *leur maître n'est admis qu'en cas d'inceste*, ne pouvait nullement être invoquée ici. Suivant lui donc, dans cette loi les mots IN *dominos* doivent se traduire par : *à l'égard de*, *dans la cause de leurs maîtres*, ou s'expliquer par cette paraphrase latine : « *De servis nulla omnino quæstio est* NEQUE PRO DOMINIS NEQUE CONTRA DOMINOS. » Il est évident que, dans cette explication, le sens et la portée de la loi ont été entièrement altérés; aussi le savant M. Klotz (*Cicero's sæmmtliche Reden* vol. I, p. 532) maintient-il le sens qu'on a toujours attaché à cette loi, et qui est indubitable; seulement il observe que la mention qu'en fait ici Cicéron, est étrangère à l'objet de ce passage, et ne peut, en aucun cas, servir à infirmer, devant le tribunal, le témoignage des esclaves de Clodius. Cela est vrai; cependant, il faut que Cicéron ait attendu quelque effet de cette mention; sans cela, il ne l'eût pas faite. Voici quelle me paraît avoir été son intention : Dans tout son plaidoyer il représente Clodius comme un monstre. Appius fait torturer les esclaves de Clodius pour leur arracher des témoignages *favorables* à leur maître. « Grands dieux! s'écrie Cicéron, quelle sévérité! mais la loi vous défend d'extorquer aux esclaves des aveux contre leur maître! » Car, bien entendu, avec un maître tel que Clodius, il était impossible d'en obtenir d'autres : toute enquête qui le concernait, était nécessairement une enquête *contre* lui.

VIII.

DENYS D'HALICARNASSE.

Deux lacunes remplies.

Dans le préambule de la Lettre à Pompée, Denys annonce qu'il va faire un examen consciencieux du style de Platon, et il ajoute : τοῦτο δὲ προθέμενος, ἐκεῖνο λέγω· εἰ μέν ἐστί μοι κατὰ Πλάτωνος λόγος τις καταδρομὴν περιέχων τοῦ ἀνδρὸς, ὥσπερ Ζωΐλῳ τ

ῥήτορι, ἀσεβεῖν ὁμολογῶ· καὶ εἴ γε βουληθεὶς ἐγκώμιον αὐτοῦ γράφειν, λόγους τινὰς συγκαταπλέκω τοῖς ἐπαίνοις νόμους· οὐ γὰρ ὅτι διαβολὰς οἴομαι δεῖν γράφειν ἐν αὐτοῖς, ἀλλ' οὐδ' ἀπολογίας. « Ce passage (dit » M. Gros, vol. II, p. 60) est altéré : *les manuscrits ne four-* » *nissent point de variante*, et les conjectures de commenta- » teurs, quoique fort abondantes, ne lèvent point la diffi- » culté. » Pour lui, il adopte et traduit celle d'Ilovius (*sic*), qui change νόμους en ἀτόπους. Cette conjecture fait disparaître jusqu'à l'ombre d'un sens. On voit facilement qu'il y a là une lacune ; le manuscrit 1742 (celui que M. Gros désigne par la lettre B) la remplit ainsi : καὶ εἴ γε βουληθεὶς ἐγκώμιον αὐτοῦ γράφειν λόγους (lisez ψόγους) τινὰς συγκαταπλέκω τοῖς ἐπαίνοις, ἀδικεῖν φημι καὶ παρεκβαίνειν τοὺς καθεστῶτας ἡμῖν ἐπὶ τοῖς ἐπαίνοις νόμους. Voilà la phrase complète et le sens incontestable de l'auteur.

Plus loin, dans la même Lettre à Pompée, un autre passage a subi une altération semblable : mais cette fois M. Gros a indiqué les paroles que les manuscrits de Paris lui avaient fournies ; seulement il s'est contenté de les mettre en note, et de cette manière elles n'ont pu profiter au texte, pas plus que celles que nous venons de voir et qui lui avaient entièrement échappé. Au lieu de compléter la phrase lacuneuse par les neuf mots que les manuscrits lui donnaient, il propose de *supprimer* un mot dans l'ancienne leçon, et sur celle de ses manuscrits, il fait l'observation que voici : « *Cette variante mérite* QUELQUE *attention.* » Le passage dont nous parlons fait partie du jugement que Denys porte sur l'historien Théopompe, et il est ainsi conçu (page 127) : Δῆλος γάρ ἐστιν (ὁ Θεόπομπος), εἰ καὶ μηδὲν ἔγραψε, πλείστην μὲν παρασκευὴν εἰς ταῦτα παρεσκευασμένος, μεγίστας δὲ δαπάνας εἰς τὴν συναγωγὴν αὐτῶν τετελεκώς, καὶ πρὸς τούτοις, πολλῶν μὲν αὐτόπτης γεγενημένος, πολλοῖς δὲ εἰς ὁμιλίαν ἐλθὼν ἀνδράσι τοῖς τότε πρωτεύουσι, καὶ στρατηγοῖς δημαγωγοῖς τε καὶ φιλοσόφοις, διὰ τὴν συγγραφήν· *οὐ γὰρ, ὥσπερ τινὲς, πάρεργον τοῦ βίου τὴν ἀναγραφὴν* τῆς ἱστοριάς ἐποιήσατο, ἔργον δὲ τὸ πάντων ἀναγκαιότατον. Comme on le voit, les mots renfermés entre deux astérisques et trouvés par M. Gros, rétablissent complétement le sens, qui avait été vainement cherché par des critiques tels que Sylburg, Reiske et Krüger.

IX.

JEAN TZETZES.

Στίχοι περὶ διαφορᾶς ποιητῶν.

Le recueil qui vient de paraître des petits écrits d'Otfried Müller (écrits tout aussi importants que ses grands ouvrages) me rappelle une grave omission commise à propos de l'opuscule de Tzetzes dont je viens de rappeler le titre. Après avoir été publié dans le *Rheinisches Museum* (1836, p. 393 et suiv.), cet opuscule eut l'honneur d'être commenté et critiqué par l'illustre antiquaire. On s'en doute bien, le cadre vaut mieux que le tableau; et, si l'on en doutait, on pourrait s'en convaincre en lisant, dans le Recueil cité, volume I, les pages 488-540. En reproduisant cette pièce, dans les scholies sur Aristophane (Collection Didot), p. XXIII suiv., j'ai eu le tort de ne pas citer ces excellentes « *Scholies*, » et de n'en pas faire usage : par un fâcheux hasard, le cahier du *Rheinisches Museum* qui les contient ne m'était pas parvenu.

Depuis, j'ai trouvé cette pièce dans un quatrième manuscrit de la Bibliothèque royale, meilleur que le numéro 2644 et que les deux de M. Cramer. C'est un *bombycinus* du XIIIe siècle : il porte le n° 2403; en voici les variantes. Vers 31 στενωποῖς. — 44 αὐτοῦ. — 51 αὐτό πως μετῆλθεν ἀγρότης. — 56 ἔφην. — 67 Φοίνικας, Παλαμίδας (sic). — 69 ὁ κωμικός. — Après 73 on lit ce vers :

Καὶ σατυρικὴ σὺν ἅμα κωμωδία.

— 76 τοιγαροῦν μοι pour νῦν. — 77 τρίτην et πρῶτον δὲ τήν au lieu de δὲ πρ. τήν qui produit une faute de mesure. — 89 Μνησάρχου. — 92 ἐφευρόν. — 118 εὕρισκε au lieu de ἔσχηκε. — 120 ἐξέχρισαν αὐτῶν τὰς θέας, au lieu de τὰς αὐτῶν qui détruit la mesure. — 145 παμπλειστοσυστρόφητον. — 152 τὰς δύο θύρας. — 164 εὐπίκροις. — 167 αὐτό μοι. — 171 Πανύασις, et entre les lignes τε. — 173 διαγράψει. — 175 καὶ διάκριναι. — 176 καὶ τεχν. βάδιζε.

La forme ταυροσφάγος qu'on a voulu changer (au vers 17), est confirmée par une note que Tzetzes a faite sur Lycophron, au v. 47.

F. Dübner.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE (1).

Etude démonstrative de la langue phénicienne et de la langue libyque, par M. A.-C. Judas, secrétaire du conseil de santé des armées, membre de la société asiatique de Paris. — Un volume in-4° de 240 pages, avec 32 planches lithographiées. — Paris, Friedrich Klincksieck, 11, rue de Lille; 1847; prix 30 fr.

« Ce sont ces hommes puissants qui ont acquis dès les temps les plus reculés un si grand renom, » dit l'épigraphe placée en tête du livre dont nous allons rendre compte. Bien que, dans le texte auquel cette phrase est empruntée (*la Genèse*, ch. vi, vers. 4), elle ne s'applique pas précisément au peuple à la langue duquel est consacré le livre qu'elle annonce ici, il n'en est pas moins vrai que les Phéniciens furent en effet, eux aussi, des hommes puissants et renommés. Leur commerce et leurs colonies, non-seulement s'étendirent autrefois à toutes les côtes de la Méditerranée, cette mer où, pour nous servir d'une heureuse expression de notre auteur, « gravitent depuis cette époque les principaux intérêts de l'ancien monde, » mais ils dépassèrent encore les colonnes d'Hercule, ces bornes redoutées du monde des Grecs.

De cette puissance et de ce renom, qu'est-il resté? Qu'existe-t-il surtout qui doive appeler les études du philologue moderne? Deux hommes seulement parmi les Phéniciens, Sanchoniaton et Moschus de Sidon, ont laissé quelques souvenirs littéraires. Encore ne connaissons-nous leurs écrits que par les fragments que les Grecs nous en ont transmis dans des traductions dont il est malheureusement difficile d'espérer pouvoir jamais vérifier l'exactitude. Cependant, à défaut des textes originaux des écrivains de Tyr et de Sidon, nous possédons aujourd'hui quelques rares, mais bien intéressants monuments d'une langue qui, ne fût-ce que pour avoir, dans l'opinion des Grecs eux-mêmes, prêté son alphabet à ces derniers, aurait tant de titres à l'intérêt des amateurs de l'antiquité.

Les fameux passages en langue étrangère que l'on trouve mêlés au latin des trois premières scènes du cinquième acte du *Pœnulus* de Plaute, sont reconnus comme offrant des fragments puniques, et l'idiome dans lequel ils sont écrits, peut bien être identifié, même à priori, et d'après les simples données de l'histoire, avec le phénicien. A côté de ce premier secours, nous avons, pour nous éclairer sur l'antique langue de la Phénicie, d'abord les médailles de Tyr et de Sidon, ensuite un nombre déjà assez considérable, et qui grossit encore tous les jours, de monuments votifs et funéraires d'origine

(1) Tous les livres annoncés dans ce bulletin, se trouvent à la librairie de Fr. Klincksieck, éditeur de la *Revue*, rue de Lille, n° 11, à Paris.

évidemment phénicienne, bien que découverts hors du territoire de l'ancienne Phénicie. Ces monuments se trouvent à Athènes, en Egypte, à Chypre, à Malte, en Sardaigne, dans l'Afrique proprement dite, tant aux environs de Tunis et de Tripoli que sur divers points de l'Algérie, et jusque dans notre propre patrie, sur le sol de l'antique cité des Massiliens, d'où l'on vient tout récemment d'exhumer l'inscription la plus considérable que ce peuple nous ait laissée. A Dougga, l'ancienne *Tucca*, près de Carthage, l'inscription bilingue découverte en 1631 par Thomas d'Arcos, fournit un précieux document pour l'étude comparative du phénicien et du libyque. Ce dernier idiome qui subsiste encore, quoique altéré, dans le berbère, était parlé par les indigènes du nord de l'Afrique, où l'usage du punique se trouvait restreint à la population advène de Carthage et de ses colonies.

Réduites au seul élément de l'inscription de Dougga, les études de M. Judas sur la langue libyque ne sont qu'incidentes, et c'est à la langue phénicienne que son remarquable travail est presque entièrement consacré.

Après avoir rappelé les travaux des philologues qui l'ont précédé dans la carrière où il entre, ceux de Joseph Scaliger, de Samuël Bochart, de Montfaucon, de l'abbé Barthélemy, ceux surtout du savant professeur dont l'université de Halle déplore encore la perte, Gesenius, M. Judas prend la question au point où l'a laissée ce dernier. Il y trouve encore un champ assez vaste ouvert à ses investigations. Il a en effet dans la dernière publication de Gesenius, remarqué avec notre savant compatriote M. de Saulcy, dont il croit devoir cependant discuter quelquefois les opinions, il a remarqué, disons-nous, que les signes de l'écriture phénicienne n'ont pas encore été tous déterminés avec une rigueur suffisante, et que l'interprétation que l'orientaliste allemand a donnée de plusieurs monuments, est d'une frappante invraisemblance. Ces remarques sont devenues la source des efforts qu'il a faits lui-même pour tenter un nouveau progrès. L'ouvrage est partagé en quatre livres. Dans le premier, l'auteur s'occupe de l'examen des fragments puniques du *Pœnulus;* et d'abord, au sujet des six derniers des seize vers de l'invocation d'Hannon, qui remplit la première scène, il émet une opinion nouvelle, dont nous devons lui donner acte, sans prétendre la juger. Après avoir reconnu, dans les dix précédents un texte punique dont le sens est reproduit dans les onze vers latins qui terminent le monologue, lesquels lui semblent avoir été ajoutés après coup soit par Plaute lui-même, soit par quelque autre auteur, il déclare que les six vers en question ne sont qu'une parodie du passage précédent, « un mélange incohérent, dit-il, de termes puniques et de vocables latins, du phénicien enfin, à la manière du latin et du turc de Molière. »

La négligence des copistes latins, dans la transcription du texte punique, négligence dont vient suffisamment faire foi le nombre infini de variantes que présentent les divers manuscrits, a rendu nécessaire, avant toute tentative de traduction, une restitution préalable du texte. Après avoir examiné les lectures

qu'ont données successivement Bochart et Gesenius, M. Judas en croit devoir proposer une nouvelle, et il appuie celle-ci de considérations philologiques d'une grande valeur. La conséquence de cette restitution est un mot à mot, qui présente, avec celui des versions des interprètes précédents, d'assez notables différences. Nous croyons être agréable aux lecteurs de la *Revue* en leur transcrivant ici cette version.

Proh ! dii atque deæ quorum invocat nomina locus iste !
Utinam iter meum compleatur et obtingat rite desiderium meum,
Ad hic redimendas gnatas meas, prædam infandam, et filium fratris mei
« Virtute magna quæ diis et imperio eorum. »
Antequam mors oppressisset te, fœdus mihi et tecum, Antidama, firmatum.
Aiunt te fecisse hoc, sicut homini, quandoquidem consumptus est, faciendum.
Filium ejus est fama ibi collocasse sedem, Agorastoclem.
Fidem meam insculptam, pro statuto, eccam afferens,
« Fœdus meum, imaginem numinis mei, pro more fero, indicavit, »
Venit sufficiens ad fores ; ecce eum : percontabor num cognitum ei nomen.

Nous avons marqué de guillemets les deux lignes que M. Judas a cru pouvoir conserver de la version de Gesenius. Pour ce qui est du style de cette traduction, le lecteur ne doit pas perdre de vue que l'auteur n'a voulu donner ici que des phrases puniques en mots latins; qu'il a par conséquent dû s'attacher beaucoup plus à offrir le meilleur équivalent possible de chaque terme de l'original, qu'à donner à l'ensemble une tournure régulièrement latine.

M. Judas aborde ensuite, et explique, selon nous, d'une manière également satisfaisante, les fragments puniques des deux scènes suivantes, fragments beaucoup plus courts, sans doute, que le précédent, puisque ce ne sont plus que quelques questions et quelques répliques du Carthaginois, mêlées au dialogue latin des autres personnages, mais fragments aussi pour l'intelligence desquels il n'existe pas, comme pour celui de la première scène, un texte parallèle connu.

Le second livre est consacré à l'étude des éléments monumentaux et à la détermination des signes qu'ils présentent. Les monuments qui forment la base de cette partie des études de M. Judas, sont les médailles bilingues de Tyr et de Sidon. L'une de leurs légendes qui est tracée en caractères grecs, sert à fixer la valeur des signes de l'autre, qui est nécessairement phénicienne. Il tire ensuite un secours analogue de trois inscriptions lapidaires athéniennes, également bilingues. Mais, parmi les monuments qui ont été l'objet de ses études, il n'en est pas de plus intéressants que les inscriptions trouvées à Lebda, l'ancienne *Leptis magna*. Celles-ci, qui sont trilingues (latines, grecques et phéniciennes), n'étaient point connues de Gesenius. Elles ont été découvertes en 1846, et publiées pour la première fois dans le *Journal asiatique* de la même année. Les textes latins et grecs sont parfaitement équivalents entre eux sur chacun de ces monuments. Ils viennent donc puissamment en aide au texte

phénicien, et permettent de le rétablir presque avec certitude dans son intégralité. M. Judas termine cette seconde partie de son travail par la traduction de l'inscription de Marseille, qui se compose de vingt et une lignes, et présente une sorte de rituel des sacrifices du culte de Baal.

Dans le troisième livre, consacré, comme le précédent, aux éléments monumentaux, l'auteur étudie les signes alphabétiques des inscriptions, sous le rapport des différences et des analogies qu'ils présentent aux diverses époques et sur les différents points géographiques auxquels ils appartiennent.

Sous le titre de synthèse grammaticale, le dernier livre présente l'exposé des principes qu'a observés l'auteur dans la constitution même de la langue.

De l'analyse de tous les textes que M. Judas a étudiés, il résulte que le phénicien peut presque entièrement s'expliquer par l'hébreu, mais qu'on y trouve, bien que dans une faible proportion, un alliage araméen. Du reste, dans cette partie de son travail comme dans toutes les autres, l'auteur fait preuve de la plus sage réserve. Il reconnaît, avec une honorable franchise, dans sa conclusion, que quelques-unes des lectures qu'il a proposées ne sont que conjecturales; mais son lecteur jugera avec lui que l'accord que la plupart de ses interprétations présentent avec la destination des monuments, est singulièrement favorable à la vraisemblance du sens qu'elles lui fournissent et à la justesse de ses déterminations alphabétiques.

Les planches qui se trouvent à la fin du volume, présentent le *fac-simile* des principales inscriptions dont il est question dans l'ouvrage, ainsi que le double tableau des alphabets phénicien et libyque. En comparant le premier avec celui qu'a donné Gesenius (*Scripturæ linguæque phœniciæ monumenta quotquot supersunt;* Leipzig, 1837), on appréciera les importantes acquisitions qu'a faites M. Judas au profit de la paléographie phénicienne. Faute d'un corps de caractères phéniciens (puisque cette fâcheuse lacune existe dans la collection, d'ailleurs si riche, de l'imprimerie royale), force a été de recourir dans le courant de l'ouvrage au caractère qui, du moins pour la valeur des signes, présente avec le phénicien le plus d'analogie, c'est-à-dire au caractère hébraïque.

Nous ne pousserons pas plus loin l'analyse du consciencieux et savant livre de M. Judas. Pour analyser convenablement un travail aussi substantiel, aussi plein de faits, il faudrait presque le reproduire. Mais nous ne finirons point l'esquisse que nous avons essayé d'en donner, sans payer au savant auteur le juste tribut d'éloges qui lui est dû. Il vient d'élever à la philologie un de ces rares monuments qui forment, si l'on veut bien nous passer cette figure, une assise de plus dans l'édifice de la science. *L'étude démonstrative de la langue phénicienne et de la langue libyque* est un beau titre de plus ajouté à ceux que les philologues français du XIXe siècle se sont acquis à la reconnaissance des savants de tous les pays.

LÉON VAÏSSE.

Virgile et Constantin le Grand, par J.-P. Rossignol. Première partie. Paris, 1846. In-8°, xxxvi, et 352 pages.

On ne peut lire ce titre, sans penser à la quatrième Eglogue de Virgile, reproduite en grec dans le discours que Constantin passe pour avoir adressé aux fidèles; cependant ce sujet, tout en formant en quelque sorte la pierre angulaire du travail de M. Rossignol, en devient presque une partie accessoire, si on envisage les recherches et les résultats importants qu'il a groupés autour de ce point. La brièveté obligée de ce bulletin n'en pourra donner qu'une idée assez faible.

M. Rossignol commence par un examen critique de ces trois questions : « 1. Pourquoi les Bucoliques de Virgile ont-elles été si souvent traduites » en vers français, et pourquoi ne peuvent-elles pas l'être d'une manière » satisfaisante? — 2. Quel est, d'après les événements de l'histoire et les » détails que nous avons sur la vie de Virgile, l'ordre de ces petits poëmes? » — 3. Quel est le véritable sens allégorique de l'églogue adressée à » Pollion? ».

Cette dernière question le mène au morceau attribué à Constantin. Là, l'attendait, d'abord, un grand travail de critique verbale sur le texte fort altéré de la traduction grecque de l'églogue; puis, une discussion des différences considérables que présente le texte rétabli, avec l'original latin. M. Rossignol y signale des falsifications faites à dessein : ont-elles Constantin pour auteur? Pour répondre à cette question, il fallait examiner tout le *Discours aux fidèles*. C'est ce que fait M. Rossignol; et, en abordant cette partie de son travail, on voit à chaque page grandir l'importance de ses recherches. Il commence par tracer le portrait de Constantin, et ce morceau, nous n'hésitons pas à le déclarer, doit, suivant nous, prendre place à côté de ce qui a jamais été écrit de plus solide en ce genre. Enfin, par une longue et savante analyse, il démontre jusqu'à l'évidence qu'il est *impossible* d'attribuer ce discours à Constantin, et que le texte latin dont il est la traduction, n'était pas un discours de cet empereur, mais un composé de passages choisis dans l'ouvrage de *Lactance*.

L'exposition de cet important résultat termine la première partie. Dans la seconde (M. Rossignol en donne, dans sa préface, une courte analyse) il en fera ressortir les conséquences. Nous n'en signalerons ici qu'une seule : réunissant les divers éléments de la question, il répandra une vive lumière sur des oracles dits sibyllins que l'on rencontre dans les Pères de l'Eglise.

Sous forme de digression, M. Rossignol a en outre traité à fond et avec tout le développement nécessaire, plusieurs questions de philologie, telles que celles de la césure de l'hexamètre, de l'εἶδος de Platon, et de la famille des verbes ψήχω et ψόχω, afin de préciser l'emploi souvent controversé de ces verbes.

Nous aurons occasion de revenir sur quelques-uns des points traités dans le livre de M. Rossignol; mais nous devons exprimer ici notre sentiment sur le caractère général de cet ouvrage : Il y a beaucoup de livres profondément savants, et dans lesquels on souhaiterait trouver un peu plus de critique; d'autres ouvrages ont été inspirés par une critique éclairée, mais ils pèchent par le défaut de savoir; enfin, assez souvent les auteurs d'ouvrages, que l'on peut ranger dans l'une ou l'autre de ces catégories, n'ont fait preuve dans l'exécution, ni de tact, ni de goût. En revanche, il se publie tous les jours des livres, des articles où l'on ne remarque que du goût, sans aucune trace ni de saine critique, ni de vrai savoir; leurs auteurs croient pouvoir laisser de côté ces deux qualités, essentielles pourtant dans les livres d'érudition, pour courir après une vaine recherche de style; ils pensent arriver au nec plus ultra, quand ils peuvent rencontrer ou faire naître çà et là une occasion telle quelle de faire, coûte que coûte, un peu d'esprit. M. Rossignol a su se garer de tous ces écueils; son livre offre la réunion bien rare des trois qualités que nous venons de mentionner, portées chacune à un haut degré de perfection.

Commentatio de tempore quo Heraclidas *et composuisse et docuisse Euripides videatur et de nova eam tragœdiam interpretandi ratione inde repetenda. Scripsit* C.-G. Firnhaber; Wiesbaden, 1846. In-4°. 76 pages; pr. 2 fr. 75 c.

On a plus de moyens de fixer l'époque d'une tragédie d'Euripide que celle d'une tragédie de Sophocle ou d'Eschyle : les allusions plus directes aux événements contemporains, les vers parodiés par Aristophane, les modifications sensibles dans la versification depuis la 89e olympiade, une liberté toujours croissante dans les conceptions. Néanmoins, quant aux *Héraclides*, les opinions des savants varient sur diverses époques, entre les olympiades 84 à 90; c'est-à-dire dans un espace de vingt-quatre ans! Voici celle de M. Firnhaber, comme il la résume lui-même : « Omnia et reipublicæ Atheniensis et poetæ tempora repu» tantibus nullum nobis et argumento et compositioni tragœdiæ magis ido» neum videtur quam *olympiadis* 87 *annus primus*, quo eodem anno Medeam, » Phylocteten, Dictyn, Theristas docuisse Euripides dicitur. Poeta Heracly» das excogitavit, composuit, docuit illo anno, postquam ultimi legati Pelo» ponnesiorum Athenis commorati, Spartam redierunt, scripsitque ea mente, » ut summi Periclis consilia quam essent e republica, populo persuaderet; » quæcumque et populo et magistratibus molienda essent, doceret; animos » excitaret civium suorum; feliciter Athenas ex instanti bello exituras esse » prædiceret; aliquatenus autem Periclem admoneret, ut omnibus jam viri» bus bello prospiceret, mutatoque paullisper vivendi suo genere rumores » fugeret civium laudemque consequeretur quum optimi cujusque tum etiam » universi populi testimonio comprobatam. » C'est là la thèse dont M. Firnhaber donne le développement dans cette dissertation, un peu verbeuse, mais bien écrite. Nous ne pouvons entrer dans les détails de la question, mais

nous nous permettrons de dire que la coïncidence, dans la même année, des *Héraclides* et de la tétralogie composée de la *Médée*, du *Philoctète*, de *Dictys* et *des Moissonneurs*, nous semble être une présomption défavorable plutôt que favorable au résultat des recherches de M. Firnhaber.

Ἀριστοτέλης περὶ φιλίας. *Aristotelis Ethicorum Nicomacheorum lib. VIII et IX. Edidit atque interpretatus est* Ad. Th. Herm. Fritzschius. Giessen, 1847. 166 pages in-8°; prix 3 fr. 35 c.

L'étude d'un ouvrage d'Aristote demande une si longue et une si sérieuse application, que tout le monde n'a pas le courage ou le loisir de l'aborder. D'un autre côté, le puissant esprit et la méthode sûre du grand philosophe ont tellement pénétré toutes ses œuvres, que dans une partie quelconque de l'une d'elles on a, pour ainsi dire, le *microcosme* de son génie. C'est donc une chose que nous approuvons fort, de publier à part et d'expliquer des sections séparées de ses ouvrages, surtout lorsque l'on procède comme l'a fait M. Fritzsch pour le livre que nous annonçons. Sans parler de quelques améliorations du texte qui sont propres à ce savant, non-seulement il a discuté et interprété chaque passage tant soit peu difficile, mais il a encore très-bien résumé, par des sommaires, la marche de la discussion du philosophe, et a en outre mis en parallèle avec ce que dit Aristote, les pensées des autres auteurs anciens sur le même sujet. De cette manière, les principales idées que l'antiquité nous a léguées sur l'amitié, se trouvent réunies dans ce livre, qui est d'ailleurs terminé par de très-bonnes tables.

Xenophontis *Hiero. Recognovit et interpretatus est* L. Breitenbach. Gotha, 1847. In-8°, xiv et 76 pages; pr. 1 fr.

Ce volume fait partie de la *Bibliotheca græca* publiée sous la direction de MM. Fr. Jacobs et Rost; et il fait suite à l'*Agésilas* et à l'*Œconomicus*, déjà donnés par M. Breitenbach. Chacun de ces trois ouvrages, dont le texte a été soumis par ce savant à une nouvelle révision critique, est accompagné d'une introduction historique et littéraire, et de notes assez abondantes. Quoique, par la disposition typographique, les notes critiques soient séparées du commentaire explicatif, ce dernier contient encore un grand nombre d'observations où sont approuvées ou rejetées les leçons adoptées par d'autres éditeurs. Ce n'est pas là un arrangement bien entendu; mais, nous nous hâtons de le dire, cet inconvénient est à peu près le seul défaut de ces trois publications, consciencieuses et utiles.

Beitræge zur Erklærung des Thucydides, etc. Dissertations pour servir à l'explication de l'ouvrage de Thucydide, par M. Fr.-W. Ullrich. Hambourg, 1846, in-4°, viii et 183 pages; pr. 6 fr. 75 c.

Quelque vive lumière qu'un grand nombre d'écrits, publiés soit sous

forme de commentaires, soit sous la forme, plus libre, de dissertations historiques ou littéraires, aient répandue sur le chef-d'œuvre de l'historiographie grecque, nous sommes loin de pouvoir dire que tout a été éclairci dans ce magnifique ouvrage. Sans parler d'une foule de passages dont l'interprétation reste encore douteuse, il y a des questions d'un ordre plus élevé qui n'ont pas encore reçu leur solution. Celles dont M. Ullrich s'occupe dans le livre que nous annonçons, sont de ce nombre. Elles portent sur un point qui, dans une œuvre littéraire, peut être regardé comme le principal : nous voulons dire le plan de l'auteur et l'histoire des vicissitudes qu'a éprouvées l'exécution de ce plan. Pour arriver à un résultat satisfaisant et positif, M. Ullrich s'est livré à des recherches immenses, dans lesquelles le lecteur le suit avec un intérêt toujours croissant ; car il voit disparaître peu à peu, par les démonstrations solides de se savant, les anomalies qu'il avait rencontrées dans la grande composition de Thucydide. Il y a, dans l'histoire de la guerre du Péloponnèse, des parties très-développées, d'autres presque sèches; dans plusieurs livres, l'historien ne parle que de *la guerre*, dans d'autres il distingue *la première* et *la seconde guerre*, etc. M. Ullrich démontre que Thucydide n'a, primitivement, voulu écrire que la guerre qui fut terminée par la paix de Nicias; que, jusque vers le milieu du quatrième livre, il n'y a pas la moindre indication qui puisse faire penser qu'il connut la suite des événements ; qu'en écrivant ce livre, il vit la guerre se rallumer, ce qui lui imposait le devoir de conduire son histoire plus avant; que la masse infiniment plus grande des événements de la nouvelle guerre (décélienne et ionienne) le força de rétrécir son cadre, mais qu'il fit une exception pour l'expédition de Sicile; que même la méthode du récit, la division en étés et en hivers, n'était plus praticable pour une partie de la seconde guerre, etc., etc. Cela peut suffire pour donner une idée de l'importance des recherches contenues dans le livre de M. Ullrich. Nous recommandons cet ouvrage à trois classes de lecteurs : à ceux qui s'intéressent à la question littéraire ; à ceux qui s'occupent de l'histoire de cette époque, dont beaucoup de points y sont traités à fond ; enfin aux philologues qui recherchent les secrets du style et de la diction de Thucydide : ils y trouveront plusieurs aperçus nouveaux.

Ueber Belisars Ungnade, etc. La disgrâce de Bélisaire exposée d'après les sources. Dissertation historique par le doct. Ch.-L. Roth, prof. à Bâle. Bâle, 1846, in-8°, 28 pages; pr. 50 c.

Qui n'a été attendri en lisant la fin tragique de Bélisaire telle que Marmontel l'a racontée; cependant, les traits les plus déchirants, l'aveuglement et la mendicité de ce grand homme, ne sont que l'effet d'une erreur ou d'une confusion grossière. Mais la vraie histoire, telle que M. Roth la raconte, est encore assez tragique, et les souffrances intérieures de Bélisaire ne sont pas diminuées

de beaucoup par le redressement de la bévue de Jean Tzetzes. Car c'est ce grammairien qui, confondant des événements et des personnages divers, a attribué à Bélisaire le traitement barbare qu'éprouvèrent en 866, par les ordres de l'empereur Michel III, Péganès et Symbatius, en avertissant toutefois, on doit le dire à sa décharge, qu'il avait trouvé dans les chroniques un récit différent. M. Roth fait ici une distinction fort importante entre l'histoire *fabuleuse* et l'histoire *erronée*. Celle de Marmontel n'est qu'erronée; mais l'histoire *fabuleuse* de Bélisaire se trouve dans l'*historia Francorum* d'Aimoin de Fleury-sur-Loire, histoire développée, dont les premiers germes remontent à Grégoire de Tours et à Frédégaire.

Michaelis Acominati, *Athenarum metropolitæ, Panegyricus Isaacio Angelo post Andronicum Comnenum pulsum dictus Constantinopoli. Primus edidit* Th.-L.-F. Tafel. Tubingue, 1846, in-4°, 58 pages; pr. 2 fr. 35 c.

M. Tafel a rendu de grands services à l'histoire de la Grèce du moyen âge, tant par la publication de nouveaux documents que par des recherches profondes et étendues. Il suffit de rappeler les petits écrits d'Eustathe et l'histoire de la ville de Thessalonique, deux forts volumes in-4°, dont il a été l'éditeur. Les mêmes études l'ont porté à publier ce panégyrique de Michel Acominatus, frère de l'historien Nicétas Choniate. Cette pièce, comme M. Tafel le fait voir dans une savante introduction, offre un intérêt historique, en ce qu'elle a été écrite en 1185 ou en 1186, tandis que Nicétas n'écrivit son histoire d'Isaac l'Ange qu'un quart de siècle plus tard. Le style et l'esprit du panégyrique son tout ce qu'il y a de plus byzantin. Le manuscrit appartient à la bibliothèque impériale de Vienne. Une traduction latine accompagne le texte, souvent assez difficile à entendre, et pour le rétablissement duquel M. Tafel avoue avoir quelquefois profité des lumières de M. Finckh, critique très-distingué.

T. Macci Plauti *Amphitruo. Ad codicum Palatirum fidem cum potissima varietate lectionis et commentariis edidit* Fr.-Guil. Holtzius. Leipsick, 1846, in-8°, vii et 116 pages; pr. 2 fr. 50 c.

Les mots Titi Macci ne sont point une faute de notre imprimeur; ce sont les véritables prénoms de Plaute; ceux qu'on lui attribue ordinairement : Marcus Accius, sont une de ces erreurs séculaires que la philologie contemporaine, dans le cas présent M. Ritschl, a reconnues et corrigées. Le texte de l'*Amphitruo*, constitué par M. Holtz, d'après les meilleurs sources, est sans contredit le meilleur qui, jusqu'à présent, ait été publié de cette pièce; mais que nos lecteurs n'attribuent pas un sens trop étendu à ces mots *cum commentariis*, que porte le titre : ces *commentarii* se réduisent à un fort petit nombre de notes explicatives, lesquelles, du reste, ne laissent pas d'être utiles.

Beiträge zur Kritik und Erklärung, etc. Dissertation pour servir à la critique

et à l'explication des satires de Juvénal, par Al.-L. Dœllen, professeur de littérature latine. Kiew, 1846, in-8°, VII et 427 pages; pr. 6 fr. 75 c.

M. Dœllen, qui a fait des satires de Juvénal une étude longue et approfondie, a eu l'intention de donner une nouvelle édition de ce poëte; mais il s'est aperçu que, pour bien en fixer le texte, il était indispensable de collationner de nouveau tous les manuscrits de quelque importance. N'étant pas en position de reparer les négligences commises à cet égard par ses devanciers, il s'est contenté, quant à présent, de publier un supplément aux différentes éditions qui existent. Il y discute de nouveau tous les passages qui lui ont paru soit entachés de fausses leçons, soit plus ou moins mal expliqués. Nous avons remarqué, dans ce travail, un jugement très-sain, un goût sûr et une rare circonspection. Beaucoup de difficultés y reçoivent une solution tout à fait satisfaisante; en en faisant usage, les lecteurs de Juvénal se trouveront soit éclairés, soit fixés sur un grand nombre de points qui, jusqu'à présent, étaient restés obscurs, ou mal déterminés.

Cæsaris Augusti index rerum a se gestarum, sive monumentum Ancyranum. Ex reliquiis græcæ interpretationis restituit Joannes Franzius, *commentario perpetuo instruxit* A.-W. Zumptius. Berlin, 1845, in-4°, 120 pages; pr. 6 fr.

On sait que ce document inappréciable, mais défiguré par beaucoup de lacunes, a reçu dans ces derniers temps, par la découverte d'une nouvelle partie de la traduction grecque, un supplément assez notable, supplément que M. Egger, dans trois publications successives, a reproduit conjointement avec les fragments déjà connus. En même temps les deux savants de Berlin se sont occupés de la restitution et de l'explication des mêmes fragments. Leurs noms bien connus rendent inutiles tous les éloges que nous pourrions faire de leur savant et judicieux travail.

De C. Julii Hygini, *Augusti liberti, vita et scriptis. Scripsit* Chr.-B. Bunte. Pars prior. Marbourg, 1846, in-8°, 63 pages; pr. 1 fr. 50 c.

Après avoir exposé le peu que nous savons de la vie d'Hygin, M. Bunte fait un intéressant parallèle entre les études auxquelles s'étaient livrés cet auteur et son affranchi C. Julius Modestus, qui, du reste, paraît avoir suivi en tout l'exemple de son patron. Le second chapitre contient le recueil des fragments qui nous restent des nombreux écrits de Hygin, savoir : I. *Commentarii in Virgilium* (8 fragments), notes grammaticales et historiques dans lesquelles Hygin relevait quelquefois des erreurs ou des inadvertances du poëte. II. *Commentarius in Cinnæ Propempticon* (*Pollionis*), poëme écrit 40 ans avant notre ère. III. *De vita rebusque illustrium virorum* (3 fragments), espèce de mémoires. IV. *Exemplorum liber*. V. *De familiis Trojanis*, ouvrage auquel, suivant Servius, Virgile avait emprunté (*mutuat*) quelques notices dont il a fait usage dans

son Enéide. VI. *De diis penatibus.* VII. *De proprietatibus deorum.* VIII. *De apibus* (fragments assez étendus). IX. *De re rustica* (9 fragments). X. *De urbibus Italicis* (9 fragments), ouvrage géographique, renfermant, de plus, l'histoire de la fondation des villes de l'Italie; mais cette dernière, comme on le voit par ce qui en est rapporté, avait été tirée de sources grecques et non des traditions indigènes, ce qui diminue beaucoup les regrets que pourrait inspirer la perte de cet ouvrage.

Studia critica in Mediceos codices Taciti. Scripsit Car. Heræus. Pars prior. Cassel, 1846. In-8°, viii et 181 ; pr. 2 fr. 75 c.

En annonçant, dans notre dernier numéro, page 269, le Tacite de M. Orelli, nous avons dit un mot de la haute importance que présentent les deux manuscrits de la bibliothèque des Médicis à Florence. La valeur de ces deux documents, uniques pour la critique du texte de Tacite, a décidé M. Heræus à les soumettre à une étude méthodique et approfondie, étude fort longue et fort pénible, mais qui est récompensée par la rigueur en quelque sorte mathématique des résultats. Cette étude consiste à faire une classification raisonnée de toutes les erreurs, de toutes les fautes dans lesquelles les copistes de ces deux manuscrits ont l'habitude de tomber, ou, en d'autres termes, à énumérer, par catégories, les confusions de lettres et les omissions qu'ils font fréquemment; enfin, à en exposer les causes. Un tel tableau peut être établi, avec toute certitude, en prenant pour base tous les passages où le sens et la grammaire ne laissent pas de doute sur le genre de la faute commise par le copiste. Jusque-là le travail pourrait être comparé à celui auquel un personnage d'un satirique allemand, Rabener, avait consacré sa vie; à un dictionnaire général des fautes d'impression. Mais l'utilité du tableau en question se montre aussitôt qu'il a été exécuté; appliqué à des passages dont l'altération avait résisté aux efforts de la critique ou dont la correction n'avait été essayée que par des tâtonnements, il suggère des moyens de restitution d'autant plus irrécusables que leur légitimité est démontrée par des exemples analogues. Mais c'est dans le livre de M. Heræus, qu'il faut voir quels fruits a portés ce travail, qui n'est qu'en apparence minutieux et pédantesque. Nous espérons que le savant auteur ajoutera à la seconde partie de son ouvrage, laquelle comprendra les genres d'altérations 14 à 23, une table des passages traités par lui, afin que ceux qui n'aiment pas à se livrer à cette espèce de recherches, puissent au moins profiter de ses restitutions en les insérant dans leur Tacite. Il est regrettable que, pour son travail, il n'ait pu encore faire usage de la collation exacte de M. Baiter.

Bibliotheca Scriptorum Classicorum et Græcorum et Latinorum. Alphabetisches Verzeichniss, etc. Catalogue de toutes les éditions, traductions et commentaires des auteurs grecs et romains, publiés en Allemagne depuis 1700 jus-

qu'en 1846, par G. Engelmann. Précédé d'un avant-propos littéraire et historique. Leipzig et Paris, 1847. In-8°. XLVIII et 508 pages; pr. 6 fr.

Depuis que cet ouvrage a paru, nous en avons fait un usage très-fréquent et nous pouvons affirmer ce qui suit : Nous n'y avons remarqué ni une seule indication fausse, ni une seule omission; et le classement est fait de manière qu'on trouve instantanément ce que l'on cherche. Outre ces avantages, la justice nous commande de dire, que, par une rare exception dans ce genre d'ouvrages, ce Catalogue contient *plus* que le titre ne promet : car une infinité de livres qui ont paru en France, en Angleterre, etc, y sont rapportés; de plus, beaucoup d'ouvrages généraux, dont le titre ne mentionne aucun auteur ancien, y sont cités à propos des auteurs qu'ils peuvent servir à éclaircir; par ex., sous ce titre : *Poetæ scenici*, on trouve indiqué l'ouvrage philosophique de Bohtz : *Sur la poésie comique et sur la comédie.* L'avant-propos consiste en un tableau habilement composé, d'après les genres et la chronologie, des auteurs et des titres de leurs ouvrages. En résumé, le livre de M. Engelmann présente, sous une forme très-abrégée et très-commode, le Manuel bibliographique le plus complet que nous connaissions; il nous paraît devoir trouver nécessairement sa place sur le bureau de toutes les personnes qui s'occupent, non-seulement de la philologie, mais même de l'antiquité classique.

Les études qui ont pour objet l'antiquité classique viennent de perdre dans M. FRÉDÉRIC JACOBS, un des hommes qui ont le plus contribué, dans ce siècle, à leur avancement. L'abondance des matières nous empêche de payer aujourd'hui à ce vénérable doyen de la philologie grecque, le juste tribut de notre admiration et de nos regrets; c'est un devoir dont nous nous acquitterons dans notre plus prochain numéro.

Le directeur gérant, LÉON RENIER.

SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE DE BELIN-MANDAR.

NOMS DES FABRICANTS ET DES DESSINATEURS DE VASES PEINTS.

C'est surtout depuis les importantes découvertes faites dans les nécropoles de l'Etrurie, qu'on a tâché de rassembler les noms des *artistes* inscrits sur les nombreux vases peints qui, dans ces dernières années, ont enrichi le domaine de la science. Le Catalogue publié le plus récemment, et qui mérite de fixer davantage l'attention, est celui de M. Raoul Rochette, qui, dans un travail sur tous les noms d'artistes de l'antiquité omis dans le Catalogue de M. Sillig, a donné une liste de *soixante-cinq* noms de *potiers* ou de *dessinateurs*. Mais de cette liste, outre quelques noms douteux dont je parlerai plus tard, il faut retrancher les noms de *Carcinus*, de *Céphale*, de *Chéréstrate* et d'*Hyperbolus*, cités comme potiers (κεραμεῖς) par Aristophane, Diodore de Sicile et Phrynichus, mais qui ne se trouvent pas tracés sur les nombreux vases peints parvenus jusqu'à nous.

A l'époque où M. Sillig donnait au public son Catalogue des artistes de l'antiquité, on ne connaissait encore que *six* noms de fabricants ou dessinateurs de vases (1). Quelques années après, en 1832, M. Raoul Rochette (2) ajouta à ce nombre *vingt-huit* autres noms. M. Secondiano Campanari (3), en 1836, dressa une nouvelle liste de noms, composée de *onze* dessinateurs et de *vingt-neuf* fabricants, liste réduite à *trente-huit* noms, parce que ceux d'*Amasis* et d'*Exéchias* y figurent deux fois, d'abord parmi les dessinateurs et ensuite parmi les fabricants. Enfin, en 1845, M. Raoul Rochette fit paraître un nouveau Catalogue sous le titre de : *Lettre à M. Schorn, Supplément au Catalogue des artistes de l'antiquité grecque et romaine;* c'est ce dernier travail qui four-

(1) Le *Catalogus Artificum* de M. Sillig porte la date de 1827. Les noms d'artistes, tracés sur les vases, recueillis par M. Sillig, sont : *Astéas, Alsimus, Calliphon*, *Chariton*, *Nicosthènes* et *Taléidès*. Encore convient-il d'en retrancher les deux noms de *Calliphon* et de *Chariton*, comme je le dirai bientôt.

(2) *Lettre à M. Schorn sur quelques noms d'artistes*. Ce travail avait d'abord paru en 1831, dans le *Bulletin universel des sciences*, publié par Férussac, juin-septembre.

(3) *Atti della pont. Accademia romana di Archeologia*, vol. VII, p. 87-92.

nit la liste la plus complète, à laquelle cependant il faut joindre quelques noms que j'avais indiqués à feu M. le comte de Clarac, et qui se trouvent dans le *Catalogue des artistes de l'antiquité*, publié en 1844 par le conservateur des antiques du Musée du Louvre.

D'autres noms fournis par de nouvelles découvertes viennent s'ajouter naturellement à ces listes. Indépendamment des ouvrages imprimés, où j'ai puisé tous les renseignements propres à enrichir mon *Catalogue* et à le rendre aussi complet que possible, il m'a été permis, par une faveur spéciale, de consulter les *additions manuscrites* que M. Raoul Rochette a ajoutées à son livre depuis sa publication.

On a considéré jusqu'ici les noms d'artistes suivis du verbe ἐποίησε, comme des noms de *fabricants*, de *simples potiers*, tandis que ceux qui sont suivis du verbe ἔγραψε ont été regardés comme des noms de *peintres* ou de *dessinateurs*.

L'idée à laquelle M. Panofka (1) s'était arrêté, c'est que l'emploi du verbe ἐποίησε faisait connaître que l'artiste était à la fois peintre et potier, tandis que le mot ἔγραψε indiquait le travail partiel d'un peintre, étranger aux opérations du potier. Dans un autre endroit (2), le même savant, pour bien établir la distinction et la valeur des verbes ἔγραψε et ἐποίησε, cite un passage de Pausanias relatif à *Euphranor* qui était à la fois *peintre* et *sculpteur ;* après avoir parlé de la bataille de Mantinée, peinte dans le portique d'Athènes, le voyageur grec ajoute : Ταύτας τὰς γραφὰς Εὐφράνωρ ἔΓΡΑΨΕΝ Ἀθηναίοις, καὶ πλησίον ἐΠΟΙΗΣΕΝ ἐν τῷ ναῷ τὸν Ἀπόλλωνα Πατρῷον ἐπίκλησιν (3).

On croyait aussi que les noms de certains artistes étaient constamment suivis du verbe ἐποίησε, tandis que ceux de quelques autres étaient invariablement accompagnés du verbe ἔγραψε. C'est une erreur. Il arrive que certains de ces artistes étaient à la fois *fabricants* et *dessinateurs*, et que leurs noms sont suivis tantôt du verbe ἐποίησε, tantôt du verbe ἔγραψε, tandis que, d'autres fois, ils accompagnent leur signature des deux

(1) *Musée Blacas*, p. 11. Cf. *Bull. de l'Inst. arch.* 1829, p. 137.
(2) *Ann. de l'Inst. arch.* tom. II, p. 362.
(3) Paus. *Att.* III, 3.

verbes réunis ἔγραψε καὶ ἐποίησε. *Amasis, Doris, Euphronius, Exéchias*, sont les artistes qualifiés à la fois de peintres et de potiers. D'autres fois, on trouve deux noms, ceux d'*Archiclès* et de *Glaucytès*, accompagnés, sur la même coupe, des mots εποιεσεν et μεποιεσεν. Lequel des deux est ici le fabricant ou le dessinateur? C'est ce qu'il est difficile de déterminer, d'autant plus que *Glaucytès* et *Archiclès* ont tracé leurs noms sur des coupes sans peintures ou simplement ornées de palmettes (1). *Æneades*, sur une coupe décorée de simples palmettes, fait suivre son nom du verbe εγρα.... (Αινεαδες εγραφσεν). Certes il n'y avait pas grand mérite à tracer des palmettes noires, d'un dessin peu correct, sur une petite coupe dépourvue de tout autre ornement. Ce qui ajoute à la difficulté, c'est que le revers de cette coupe offre une inscription peu lisible, il est vrai, mais qui semble renfermer pourtant le nom d'un artiste (*Cléon?*) suivi du verbe εποιεσεν. Voilà bien des singularités que je me contente de signaler à l'attention des savants, sans me flatter de pouvoir résoudre le problème. Et si on réfléchit sur le système qui établit une distinction formelle entre les *potiers* et les *dessinateurs*, les irrégularités que je viens d'indiquer jettent une perturbation inattendue dans les règles qu'on a voulu poser. Nous restons donc dans l'incertitude pour établir une distinction entre les *dessinateurs* et les *fabricants*. Ce qui est incontestable, c'est que, sur les vases, le *fabricant* marche de pair avec le *dessinateur;* leurs noms sont placés à la suite l'un de l'autre; l'un occupe souvent une des faces extérieures d'une coupe, tandis que l'autre est tracé sur la face opposée. On peut croire que l'artiste qui avait modelé un vase attachait autant d'importance à son œuvre que le dessinateur qui avait tracé sur le vase des traits plus ou moins parfaits. *Exéchias*, par

(1) M. Th. Bergk (*Zeitschrift für die Alterthumswissenschaft*, Febr. 1847, n° 22, S. 169) dit au sujet de ces deux noms, qu'il n'est pas probable que deux potiers aient mis leurs noms sur un même vase, et que le dessinateur ne se soit pas fait connaître; tandis qu'au contraire, si l'on admet que l'un a fabriqué le vase et que l'autre l'a décoré de dessins, cette association devient toute naturelle. Ποιεῖν signifierait donc ici *fabriquer* aussi bien que *dessiner*. Il faut dire pourtant que nous trouvons deux noms, *Arydénus* et *Naucydès*, sur une coupe sans peintures.

exemple, qui se déclare le fabricant et le dessinateur d'un grand et magnifique vase du Musée Grégorien à Rome, et d'un autre vase non moins beau du Musée de Berlin, se complaisait autant dans son œuvre de potier, dans la perfection du galbe de son vase, dans l'élégance de la forme et dans l'ajustement des anses, que dans la beauté et la perfection des peintures dont il l'avait décoré. On peut donc, à mon avis, admettre indistinctement dans la liste des artistes anciens les noms des fabricants et ceux des dessinateurs, les uns et les autres ayant eu aux yeux de leurs contemporains un mérite égal, les uns en produisant des vases d'une forme heureuse, les autres en les décorant de dessins. D'ailleurs, il n'est pas du tout démontré que ceux de ces artistes qui signaient leur nom en le faisant suivre du verbe ἐποίησε, ne fussent pas en même temps les dessinateurs et les fabricants; il y a tant d'irrégularités dans l'emploi de ces deux verbes, qu'il me paraît presque impossible d'en déterminer d'une manière rigoureuse la définition.

M. Th. Bergk (1) partage ma manière de voir à cet égard. Ce savant considère le verbe ποιεῖν comme une expression générale par laquelle on doit entendre l'œuvre de celui qui a fabriqué et peint le vase. Quelquefois les deux opérations sont séparées, comme le témoignent les monuments (2); le dessinateur est un autre que le fabricant, ou bien le fabricant, qui était en même temps peintre, ne s'est pas contenté de faire

(1) *Zeitschrift für die Alterthumswissenschaft*, Febr. 1847, n° 22, S. 169 folg. Je n'ai eu connaissance de ce travail du savant allemand qu'après la rédaction de mon *Catalogue*, et pendant la correction des épreuves.

(2) M. Bergk dit que, dans les temps les plus anciens, et même à une époque plus récente, un seul individu remplissait les fonctions de potier et de peintre, et que ce ne fut que plus tard que deux artistes s'associèrent pour fabriquer et peindre les vases. Je ne saurais partager cette manière de voir, puisque nous trouvons un seul nom suivi du verbe ἐποίησε, ou deux noms, l'un accompagné du verbe ἐποίησε, l'autre du verbe ἔγραψε, sur des vases de tout fabrique et de tout âge. Ces irrégularités ne peuvent en aucune manière servir à déterminer la chronologie des vases peints. Il est vrai de dire pourtant qu'un seul nom suivi du verbe ἐποίησε se trouve sur les plus anciens vases, par exemple sur ceux de *Taléidès*, tandis qu'un nom et le verbe ἔγραφε ou ἔγραψ sont inscrits sur les vases de l'époque la plus récente, par exemple sur ceux d'*Astéas*, de *Lasimus* et de *Python*.

suivre son nom du seul verbe ἔγραψε : il y a ajouté, καὶ ἐποίησε. Quand on ne trouve qu'un nom suivi du verbe ἔγραψε, il faut nécessairement entendre par cette expression le peintre ou le dessinateur. M. Bergk est porté à croire que, dans ce cas, le nom du fabricant n'a pas été mis sur le vase, parce que le travail du potier, devenu avec le temps un travail tout à fait secondaire, ne jouissait plus d'aucune considération.

Les réflexions précédentes de M. Th. Bergk jettent un jour inattendu sur la question ; et, si les irrégularités que j'ai signalées peuvent encore faire hésiter, du moins on conviendra que l'opinion du savant allemand ajoute un nouvel argument en faveur de ce que j'ai dit sur les noms suivis des verbes ἐποίησε et ἔγραψε.

Quant à la théorie que M. Letronne (1) a cherché à établir de l'emploi des verbes εποιεσεν et εγραφσεν à l'aoriste, ou εποιε, εποιει et εγραφε à l'imparfait, pour déterminer l'âge des monuments et la chronologie des artistes, je ne crois pas que les monuments anciens la justifient. Il me semble plutôt que ce que M. Raoul Rochette (2) a dit à ce sujet est en tous points exact. Les noms d'*Andocides*, de *Chélis*, de *Nicosthènes* et de *Panthœus* sont accompagnés tantôt de l'imparfait εποιε, εποιει (3), tantôt de l'aoriste εποιεσεν ; ceux d'*Aristophanes*, d'*Astéas*, d'*Euthymidès*, de *Phidippus* et de *Python*, quoique ces artistes remontent, les uns à la belle époque de l'art, et les autres aux temps de la décadence, sont suivis du verbe εγραφε, à l'imparfait, tandis que les autres dessinateurs ont tous employé la forme εγραφσεν ou εγραψε à l'aoriste, même ceux de la dernière

(1) *Explication d'une inscription grecque trouvée dans l'intérieur d'une statue de bronze*, p. 19 et suiv. Voyez aussi ce même *Mémoire* dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, tom. XV de la nouvelle série, p. 146 et suiv.

(2) *Questions de l'histoire de l'art*, p. 60 et suiv. Voyez surtout sur les noms des *fabricants* et des *dessinateurs* et l'emploi des verbes εποιεσεν, εποιει, εγραφσεν, εγραφε à l'aoriste et à l'imparfait le même travail de M. Raoul Rochette, p. 103 et suiv. Cf. Chr. Walz, *Heidelberg. Jahrbüch. der Literatur*, 1845, n° 25, S. 389.

(3) *Doris*, qui se désigne ordinairement par le verbe εγραφσεν, a signé une fois εποιει et une autre fois εγραφσεν και εποιεσεν.

période de la fabrication des vases, tels que *Lasimus*. De plus *Euthymidès*, qui s'est servi de l'imparfait εγραφε, a plus souvent employé l'aoriste εγραφσεν ; et si dans l'association d'*Hischylus* et de *Phidippus*, l'un fait suivre son nom du verbe εποιεσεν comme fabricant, l'autre du verbe εγραφε à l'imparfait comme dessinateur, le nom d'*Hischylus* est associé souvent à celui d'*Epictète* qui a constamment employé l'aoriste εγραφσεν. Ainsi deux artistes travaillant concurremment, dans le même temps et dans la même fabrique, se servaient, l'un de l'imparfait εγραφε, l'autre de l'aoriste εγραφσεν. Les réflexions de M. Raoul Rochette me dispensent d'entrer dans d'autres détails; il suffira d'ajouter que les verbes εποιεσεν, εποιε, εγραφσεν, εγραφε sont employés sur des vases de toute fabrique et de tout âge, sans qu'il soit possible d'attacher à l'emploi d'une de ces formes une importance qui puisse servir à déterminer l'âge d'un monument.

C'était aussi l'opinion de Visconti (1), qui avait observé qu'*il ne fallait pas subtiliser beaucoup sur l'emploi de l'imparfait au lieu de l'aoriste.*

Maintenant il est à remarquer que, rarement les plus beaux vases peints sont signés. Ni les magnifiques vases de la collection Vivenzio au Musée de Naples (la *dernière nuit de Troie* (2), les *Bacchantes*) (3), ni le fameux vase Gualtieri au Musée du Louvre (4), ni celui des Amazones qui forme son pendant, au Musée de Naples (5), ne portent aucun nom d'artiste. Les coupes à fond blanc de la collection de Canino, qui se trouvent aujourd'hui à la Pinacothèque à Munich (6), la célèbre coupe d'*Anésidora* (7), l'amphore qui montre *Crésus* sur le bûcher, au Musée du Louvre (8), l'amphore pointue sur laquelle est

(1) *Mus. Pio Clem.* II, tav. x.

(2) Millin, *Vases peints*, I, pl. xxv.

(3) Quaranta, *di un vaso greco dipinto;* Panofka, *Recherches sur les noms des vases grecs*, pl. vii, 2.

(4) Millingen, *Ancient uned. mon.* pl. xx-xxiv.

(5) Gerhard, *Bull. de l'Inst. arch.* 1840, p. 187.

(6) *Cat. Magnoncour*, p. 9.

(7) *Elite des Mon. céramograph.* tom. III, pl. xliv; Gerhard, *Festgedanken an Winckelmann*, 1841, Taf. i.

(8) *Cat. Durand*, n° 421; *Mon. inéd. de l'Inst. arch.* tom. I, pl. liv et lv.

représentée la *famille de Cécrops* (1), le cratère à fond blanc et sujet polychrôme du Musée Grégorien à Rome, représentant l'éducation de *Dionysus* (2), les deux hydries du Musée de Berlin représentant *Cadmus* et le *Jugement de Pâris* (3), les vases de la collection Pannetieri, aujourd'hui à la Pinacothèque à Munich (4), le cratère sicilien de la collection de M. le duc de Luynes, montrant Neptune assis sur son trône (5), liste à laquelle on pourrait ajouter beaucoup d'autres exemples, tels que les vases les plus fins et les plus délicats, fabriqués dans l'Attique, tous ces vases n'offrent la trace d'aucune signature. Il est vrai que certaines coupes décorées avec élégance, et distinguées par les dessins dont elles sont enrichies, comme les coupes de *Sosias* et d'*Epictète*, portent des noms de *fabricants* et de *dessinateurs*. A la tête des plus beaux vases signés, il faut placer sans contredit l'hydrie de *Midias* au Musée Britannique, connue depuis environ un siècle par plusieurs publications. Mais le nom de l'artiste qui avait produit ce chef-d'œuvre de l'art céramographique était resté inconnu jusqu'à ces dernières années; ce ne fut qu'en 1839 que M. Gerhard, se trouvant à Londres, découvrit le nom de Midias et les nombreuses inscriptions tracées sur ce magnifique vase, inscriptions de l'existence desquelles on ne s'était pas douté jusqu'alors.

On se demande pourquoi on ne connaissait qu'un très-petit nombre de noms d'artistes avant les découvertes de l'Etrurie? Ce sont en effet les vases tirés des nécropoles étrusques qui fournissent la plupart des noms d'artistes qu'on a recueillis. Pourquoi les noms d'artistes sont-ils si rares en Grèce, en

(1) *Mon. inéd. publiés par la section fr. de l'Inst. arch.*, pl. XXII et XXIII. Cf. mon *Cat. étrusque*, n° 105.

(2) *Mus. etr. Gregorianum*, II, tab. XXVI.

(3) Gerhard, *Vasensammlung des Kœnigl. Museums zu Berlin*, *Neuerworbene ant. Denkmœler*, n°s 1749 und 1750; *Etrusk. und Kampan. Vasenbilder*, Taf. C.; *Apulische Vasenbilder*, Taf. C.

(4) Voyez surtout celui qui représente le combat d'*Hercule* et d'*Apollon*. *Mon. inéd. de l'Inst. arch.* tom. I, pl. XX.

(5) *Mon. inéd. de l'Inst. arch.*, tom. I, pl. LII et LIII; duc de Luynes, *Vases étrusques, italiotes, siciliens et grecs*, pl. XXI et XXII; *Elite des Mon. céramograph.* tom. III, pl. IX et X.

Sicile, dans les villes grecques de la péninsule italique, tandis qu'ils sont très-communs en Etrurie? C'est là un problème qu'il est assez facile de résoudre, ce me semble. Le plus grand nombre de vases à inscriptions ont été trouvés dans les tombes étrusques; les noms propres qui indiquent les personnages représentés, les acclamations et les inscriptions en général sont assez rares dans les peintures des vases de la Grande-Grèce, excepté sur ceux qui appartiennent à la dernière période de la fabrication céramographique. Les artistes qui travaillaient pour les Etrusques cherchaient, autant que possible, à reproduire les vases exécutés dans la Grèce même. Pour mieux atteindre ce but, on multipliait les inscriptions, ce qui donnait aux imitations un goût de terroir plus prononcé. Une circonstance qui prouve jusqu'à quel point les Etrusques recherchaient les vases à inscriptions, c'est que certains vases de fabrique étrusque, faits à l'imitation des vases grecs, portent souvent des lignes de points noirs au lieu de lettres, ou bien des inscriptions tout à fait inintelligibles (1).

Les noms des artistes sont écrits de diverses manières sur les vases peints. Les uns sont tracés simplement avec la couleur noire ou violette dont on se servait pour indiquer les noms des personnages représentés sur les vases. Les autres sont soigneusement peints en grands caractères noirs sur le bord supérieur ou sur le pied des vases, ou bien encore sur les anses. D'autres artistes ont employé la pointe d'un instrument aigu pour graver leur nom, soit au-dessus des sujets, soit sur une anse, soit encore sur le pied ou sous le pied du vase.

Dans l'état actuel de la question qui s'est débattue pour savoir si les noms suivis des verbes ἐποίησε et ἔγραψε écrits sur les vases devaient tous être considérés comme des noms d'artistes, il n'est pas inutile, je crois, de dresser un nouveau catalogue de tous ces noms, et d'indiquer d'une manière exacte le nombre des vases sur lesquels le même nom se reproduit, les sujets représentés sur ces vases, enfin, autant que possible, les endroits où ils ont été trouvés et les collections dans lesquelles ces monuments

(1) Cf. Lenormant, *Introduct. à l'étude des vases peints*, tom. II de *l'Elite des Mon. céramograph.* p. XVIII et XIX.

sont conservés. C'est dans le but de remplir cette tâche que j'ai rassemblé toutes les indications relatives à des vases signés par les fabricants et les dessinateurs. Il résulte du catalogue que je donne ci-après, que souvent les mêmes noms se reproduisent avec les verbes εποιεσεν et εγραφσεν; d'où je conclus, encore une fois, qu'il ne faut pas rejeter de la liste des artistes anciens, ceux de ces noms qu'on a qualifiés de noms de simples potiers.

J'ajoute encore une réflexion. M. Letronne (1) dit au sujet du verbe ἐποίησε : « Dans tous les exemples que l'on connaît sur les » vases peints, ce verbe est écrit ΕΓΟΙΕSE et non ΕΓΟΙΗSE ; » ce qui annoncerait que l'usage de ces sortes d'inscriptions ne » s'est pas étendu jusqu'à l'époque où l'emploi de l'Η a rem- » placé l'Ε ; à moins que par archaïsme on eût conservé l'Ε, » comme les Athéniens l'ont fait pour le mot ΑΘΕ dans leurs » médailles. »

Il est très-vrai que *presque* tous les vases offrent la forme εποιεσεν. Cependant, outre le magnifique vase de *Midias*, qui signe son nom en le faisant suivre du verbe εποιησεν, on connaît un vase d'*Amasis* à figures noires, sur lequel on lit ποιησν pour εποιησεν, ce qui démontre encore une fois combien il est difficile de constater l'âge des vases peints. Il est très-probable que par affection pour l'archaïsme on a conservé la forme εποιεσεν, même à une époque récente, de même qu'on a continué de fabriquer les vases à figures noires, d'un style roide, quand on faisait les plus beaux vases d'Athènes, de Sicile et de Nola.

Avant de passer au catalogue des fabricants et des dessinateurs de vases peints, il n'est pas inutile de présenter quelques observations sur les noms que je crois devoir retrancher de ce catalogue.

1° *Æsimus* ou *Alsimus*. Voyez l'article *Lasimus*.

2° *Arrachion*, nom que M. Raoul Rochette (2) a cru découvrir sur une coupe de Cære à figures noires, publiée par M. P. E. Visconti (3): ΑΡΑΧΙΟΝ ΕΡΜΟΚΛΕΟΣ ΕΙΡΓΑΙΕΤΟ.

(1) *Revue arch.* III, 1846, p. 385.

(2) *Lettre à M. Schorn*, 2e édit., p. 34; *Journal des savants*, mai 1843, p. 284. M. Letronne (*Revue arch.*, III, 1846, p. 383) fait observer que ce nom doit se lire Αρριχιον.

(3) *Antichi monumenti sepolcrali scoperti nel ducato di Ceri*, tav. IX E.

Mais les lettres qui devraient former ce nom ne semblent guère se prêter aux changements que le savant archéologue propose. Du reste M. Raoul Rochette ne présente cette leçon que comme une simple conjecture.

3° Le nom de *Calliphon*, nom faux ainsi que la peinture qui l'accompagne. Millin, *Vases peints*, I, pl. XLIV; Raoul Rochette, *Lettre à M. Schorn*, 2e édition, p. 16; *Journal des savants*, février 1830, p. 120, note 1; *Mon. inéd.*, p. 178; Panofka, *Bull. de l'Inst. arch.*, 1829, p. 137.

4° *Chariton*, nom gravé à la pointe et non accompagné d'un des verbes εποιεσε ou εγραφσε. Ce nom ΧΑΡΙΤΩΝ est tracé sur le pied d'un vase publié par Millingen, *Vases de Coghill*, pl. XI. Cf. une note de M. Labus dans les *Opere varie* de Visconti, IV, p. 587, 1. Quoique M. Raoul Rochette ait cru devoir maintenir ce nom dans son catalogue (1), je crois qu'un nom sans qualification ne doit pas être considéré comme un nom de fabricant. C'est aussi l'opinion de M. Letronne (2).

5° *Elchatéis*. Ce nom est tracé à ce qu'on croit: ΕΛΚ+ΑΤΕΙΣ.... ΙΕΣΕΝ, sur une coupe de la Pinacothèque de Munich. Micali, *Mon. inéd.* p. 255, n. 2. M. Raoul Rochette (3) est aussi d'avis qu'on ne doit pas tenir compte de ce nom.

6° *Evenus*. On a cru lire ce nom dans les traits fins et déliés avec lesquels est indiquée la barbe d'*Oreste*, sur un bel oxybaphon à figures rouges qui appartient aujourd'hui à M. le baron Alfred de Lotzbeck, à Munich. Ce beau vase, que j'ai vu à Naples en 1841, chez le négociant Casanova, montre l'expiation d'Oreste. Le nom serait indiqué par les lettres ΕΥΕΝΙ.... Mais, de l'aveu de M. Braun lui-même, qui le premier, d'accord avec M. Steuart, avait cru lire le nom d'*Evenus*, on ne doit avoir aucune confiance dans cette conjecture. Voyez Em. Braun, *Bull. de l'Inst. arch.* 1844, p. 84, et 1846, p. 92. Cf. *Arch. Zeitung*, 1844, n° 19, S. 317; 1846, n° 40, S. 258. Ce beau vase publié par M. A. Feuerbach (*Kunstblatt*, 1841, nos 84-88, S. 349, folg.), sera reproduit de nouveau dans le IVe volume des *Monuments inédits*

(1) P. 16 et 36. Cf. Sillig, *Cat. Artificum*, p. 147; Clarac, *Catal. des artistes de l'antiquité*, p. 174.

(2) *Revue arch.*, III, 1846, p. 381.

(3) *Lettre à M. Schorn*, 2e édit. p. 449.

de l'Institut archéologique, accompagné d'un travail sur les *petits cochons* (χοιρίδια, ὀρθαγορίσκοι, δέλφακα), qui servaient dans les cérémonies expiatoires, travail commencé depuis longtemps et qui est sous presse pour paraître dans le XIXe volume des *Annales*.

7° *Evonymus* ou *Evonymianus*. Ce nom a été ajouté à la liste des dessinateurs par M. Welcker (*Kunsblatt*, 1827, n° 84, S. 333), d'après une indication de Lanzi (*Giornale dell' italiana letteratura*, Padova, vol. XX, p. 180 seg.), qui avait lu sur un fragment de vase d'Adria l'inscription : ΕΓΡΑΦΕ EVONMI..... qu'il suppléait ainsi : ΕΓΡΑΦΕ EVONVMOS. Mais M. Raoul Rochette (1) fait observer avec raison, d'accord avec C. O. Müller (2), que ce nom doit être lu EVΘVMIΔES. Voyez l'article *Euthymidès*.

8° *Hector* est un nom à retrancher. Le mot εγραφσεν qui désigne la qualité du dessinateur *Euthymidès*, est tracé dans le champ d'une peinture de cet artiste auprès du nom d'*Hector*, qui s'arme en présence de *Priam* et d'Hécube.

9° *OEnieus*. ΕΓΟΙΕSE OINIES pour Οἰνιεύς. Minervini, *Bull. arch. Nap.*, I, p. 27. Cf. *Bull. de l'Inst. arch.* 1843, p. 57; *Arch. Zeitung*, 1843, n° 4^a^, S. 78.

Le vase sur lequel le jeune archéologue napolitain a cru reconnaître ce nom est une coupe à figures rouges, trouvée à Anzi dans la Basilicate. Les sujets peints sur cette coupe montrent une bacchanale, et il est probable que les inscriptions qui s'y lisent sont des acclamations bachiques. M. Raoul Rochette (3) rejette également le nom d'*OEnieus*.

10° *Phaunus*. Ce nom indiqué dans la liste des fabricants par M. Campanari (*Atti della pont. Accademia romana di Archeologia*, vol. VII, p. 92), doit être rejeté. Voyez l'article *Phrynus*.

11° *Posidon, fils de Posidon*, nom admis au nombre des artistes par M. Raoul Rochette, dans la première édition de la *Lettre à M. Schorn*, p. 10, et rétabli sur la liste des dessinateurs par M. Walz (*Heidelberg. Jahrbücher* 1845, n° 25, S. 389), qui

(1) *L. cit.* p. 17 et 18.

(2) *Comment. de origine pict. vasorum*, p. 18, n. 91.

(3) *Lettre à M. Schorn*, 2e édit. p. 449.

pense à tort que M. Raoul Rochette a oublié ce nom dans la seconde édition de son ouvrage. Le vase sur lequel on avait cru lire le nom de l'artiste *Posidon* est une amphore à figures noires de la collection de Canino. *Museum étrusque du prince de Canino*, n° 1614. On y voit *Thésée*, ΘESEVS qui enlève sur son char l'amazone *Antiope*, ΑΝΤΙΟΓΕΙΑ (*rétrograde*); un guerrier s'élance sur le char auprès du héros athénien, tandis qu'un autre guerrier repousse un vieillard. Les autres inscriptions sont : ΓΟSΕΙΔΟΝ (*rétrograde*), ΓΟSΕΙΔΟΝΟS, ΓΟΝΙΔΑS (*rétrograde*). Maintenant on peut se demander, si le vieillard n'est pas *Neptune*, le père de Thésée, et si le génitif Ποσειδονος ne se rapporte pas à un temple de Neptune dans lequel se passerait la scène ? Je ne donne cette explication que comme une simple conjecture, n'ayant pas eu l'occasion d'examiner le monument original. Mais en tout cas, il ne peut pas être question dans ces inscriptions d'un nom d'artiste.

12° *Satyrus*, nom que feu M. le comte de Clarac (*Catalogue des artistes de l'antiquité*, p. 193) a voulu introduire dans la liste des fabricants. Le mot ΕΓΟΙΕSΕΝ, sans être précédé d'un nom, est écrit dans l'intérieur d'une coupe à figures rouges de la collection Durand (*Cat.*, n° 143), aujourd'hui dans celle de M. Williams Hope, près d'un satyre ithyphallique. A l'extérieur, on voit aussi plusieurs satyres, et le mot ΕΓΟΙΕSΕΝ y est répété. Le comte de Clarac pensait que le satyre était le signe symbolique du nom SΑΤVΡΟS et le remplaçait. Il vaut mieux admettre avec M. Raoul Rochette (1) que la présence du mot ΕΓΟΙΕSΕΝ, sans être précédé d'un nom d'artiste, dont il y a plusieurs exemples (2), doit s'expliquer par un oubli de la part de l'ouvrier.

13° *Simon de Vélia, fils de Xénus*, nom que j'avais cru lire sur une hydrie à figures noires de la collection de Canino, aujourd'hui au Musée Britannique.

Iolas qui conduit le char d'Hercule. Près des chevaux est *Minerve*. SIMON HLEITA ΞΕΝΟ HVVS ΗΓΟΝΟV, transcrit

(1) *Lettre à M. Schorn*, 2e édit. p. 65.

(2) *Museum étrusque du pr. de Canino*, nos 793 et 1824 ; Gerhard, *Vasenbilder*, Taf. cxcv und cxcvi.

dans mon *Catalogue étrusque*, n° 103, par : Σίμων Ἥλειτα Ξένου υἱὸς ἐπόνου, pour ἐπόνει, *faciebat*.

Dans la frise qui règne au-dessus de ce tableau, on voit *Hercule* qui dompte le taureau de Crète. *Minerve, Mercure, Britomartis* et *Iolas* assistent à cette scène. *Museum étrusque du prince de Canino*, n° 296. *Voyez* mon *Catalogue étrusque*, n° 103.

14° *Zeuxiadès*. Ce nom est maintenu, avec quelque hésitation, par M. Raoul Rochette (1), d'après Amati (2), quoique C. O. Müller (3) assure n'avoir pu le reconnaître dans un *fac-simile* de ce prétendu nom qu'il avait eu sous les yeux. Dans le *Museum étrusque du prince de Canino*, n° 275 (sur la planche IV, par erreur 277), l'inscription est rendue de la manière suivante : ΛΙ⌉ΝΓΕΖV) ⌋ΛDE, et il est impossible de tirer un nom quelconque de ces lettres tracées à la pointe sous le pied d'une coupe à figures rouges décorée à l'intérieur et à l'extérieur de satyres. C'est donc encore un nom à retrancher de la liste des artistes.

FABRICANTS ET DESSINATEURS.

I. — *Æneades*. On connaît *un seul* vase qui porte le nom de cet artiste. C'est une coupe ou cylix qui n'a pour tout ornement que des palmettes tracées en noir de chaque côté à l'extérieur, à l'endroit où les anses se rattachent au corps de la coupe. L'inscription : ΑΙΝΕΑΛΕS ΕΛΡΑ.... (*sic*) (Αινεαδες εγραφσεν) se trouve entre ces palmettes. Au revers on lit une autre inscription figurée de la manière suivante dans mon *Catalogue Durand*, n° 1002 : XLEOIE SOISNON. Il est possible de trouver dans ces deux mots les éléments d'un nom de fabricant tel que celui de XLEON ΕΓΟΙΕSΕΝ. Cette *cylix* se trouve aujourd'hui au Musée de Berlin.

Gerhard, *Vasensammlung des Kœniglichen Museums zu Berlin, Neuerworbene ant. Denkmœler*, n° 1663. Ce savant a donné un *fac-simile* des inscriptions sur la pl. III qui accompagne sa notice.

(1) *Lettre à M. Schorn*, 2e édit. p. 63 et 64.

(2) *Osservazioni sui vasi etruschi*, p. 12.

(3) *Comment. de origine pict. vasorum*, p. 41 et 42.

II. — *Amasis.* Ce nom se lit sur *six* vases, tous à figures noires, d'un style qui affecte l'archaïsme, et où le soin dans les détails et les ornements est poussé jusqu'à l'excès, et sur *une* coupe à figures rouges.

1° Un fragment de coupe à figures rouges, trouvé à Corneto dans les fouilles de M. Fossati, aujourd'hui dans la collection de M. le duc de Luynes.

Intérieur. — Un guerrier qui met ses cnémides.

Extérieur. — *Hercule,* HRAKLEES (*sic*) et un guerrier, peut-être *Télamon,* qui combattent contre quatre Amazones; une d'entre elles porte le nom de *Xantippé,* XSANTIΓΓ..

L'autre moitié de la coupe est perdue. Autour du pied sont tracés en beaux caractères noirs les deux noms qui suivent : ΚΛΕΟΦΡΑΔΕΣ : ΕΓΟΙΕΣΕΝ : ΑΜΑΣ.... Σ. (Κλεοφραδες εποιεσεν, Αμασις εγραφσε).

Duc de Luynes, *Vases étrusques, italiotes, siciliens et grecs,* pl. XLIV. Cf. Raoul Rochette, *Lettre à M. Schorn sur quelques noms d'artistes,* 1re édit., p. 4 (1); *Bull. de l'Inst. arch.* 1829, p. 198; Gerhard, *Rapp. volc.* 703.

2° Une œnochoé à figures noires de la collection de Canino, publiée par Micali (*Storia degli ant. pop. italiani*, tav. LXXVI, 1).

Hercule armé de son arc donne la main à *Eurysthée* ou à *Lycus,* roi de Mysie (2), qui porte un sceptre surmonté d'une tête de bélier. De chaque côté est placé un doryphore, sans doute *Iolas* et *Copréus.* Derrière Hercule, on lit : AMASIS ΕΓΟΙΕSEN.

3° Une *amphore bachique,* qui de la collection Durand (*Cat.* n° 33), a passé dans celle de M. le duc de Luynes (duc de Luynes, *Vases étrusques, italiotes, siciliens et grecs,* pl. II et III; *Elite des Mon. céramograph.*, tom. I, pl. LXXVIII). D'un côté on voit la dispute d'*Athéné* et de *Posidon,* pour savoir à qui appartiendra le droit de donner son nom à la ville de Cécrops. Les deux divinités sont accompagnées de leurs noms :

(1) M. Raoul Rochette lisait : Κλεοφραδες εποιεσεν Αμαστρατινος (de la ville d'*Amestratus*). Mais le savant archéologue a reconnu lui-même que les lettres Αμασ.... ς indiquaient le nom du dessinateur : Αμασις εγραφσε. Voyez la seconde édition de sa *Lettre à M. Schorn*, p. 31.

(2) Panofka, *Arch. Zeitung,* 1846, n° 39, S. 235.

ΓΟΣΕΙΔΟΝ, ΑΘΕΝΑΙΑ. Entre les deux figures est tracée l'inscription : ΑΜΑΣΙΣ ΜΕΓΟΙΕΣΕΝ.

Le revers de cette amphore montre *Dionysus*, ΔΙΟΝΥΣΟΣ accompagné de deux ménades qui reviennent de la chasse; l'une porte un cerf, l'autre un lièvre. L'inscription : ΑΜΑΣΙΣ ΜΕΓΟΙΕΣΕΝ est répétée une seconde fois.

Au-dessus des deux grands tableaux règne une frise composée de petites figures formant des groupes de combattants, au nombre de vingt et un personnages. M. le duc de Luynes (*l. cit.*, pl. I) reconnaît dans cette composition la mort de *Cycnus*.

4° Une œnochoé qui a fait partie de la collection du prince de Canino (Dubois, *Notice d'une collection de vases peints du pr. de Canino*, Paris, 1843, n° 62), aujourd'hui dans celle de M. Williams Hope. *Persée*, accompagné de *Mercure*, combat la *Gorgone*. ΑΜΑΣΙΣ ΜΕΓΟΙΕΣΕΝ (*rétrograde*).

5° Un vase cité dans la table des noms propres du *Museum étrusque du prince de Canino*, n° 2140. ΑΜΑΣΙΣ ΕΓΟΕΣΕΝ (*sic*). Cf. Gerhard, *Rapp. volc.* 702.

6° Une amphore à figures noires, de la collection de M. Thomas Blayds, publiée par M. Gerhard, *Vasenbilder*, Taf. CCVII. (Cf. *Arch. Zeitung*, 1846, Taf. XXXIX, 3, und n° 42, S. 295; *Bull. de l'Inst. arch.*, 1835, p. 166). *Achille* et l'amazone *Penthésilée*.

Revers. — *Memnon* entre deux jeunes *Ethiopiens*. ΑΜΑΣΙΣ ΓΟΙΗΣΝ (*sic*).

7° Un vase cité par M. Campanari (*Atti della pont. Accademia rom. di Archeologia*, vol. VII, p. 89). ΑΜΑΣΙΣ ΕΓΡΑΦΣΕΝ ΚΑΙ ΕΓΟΙΕΣΕΝ.

Quant au nom d'*Amasis*, on le regarde généralement comme un nom d'origine égyptienne (1). Cependant il est à observer que les formes Ἀμάσεια, ville du Pont (2), Ἄμαστρις, Ἀμηστρις, nom de la femme de Xerxès (3), et aussi nom d'une ville de la Paphlagonie (4), *Amasis*, chef persan (5), pourraient faire ac-

(1) Raoul Rochette, *Lettre à M. Schorn*, 2e édit. p. 32.
(2) Strab. XII, p. 547.
(3) Herodot. VII, 61; Plat. *Alcib.* I, p. 123.
(4) Strab. XII, p. 540.
(5) Herodot. IV, 167 et 201.

cepter ce nom tout aussi bien pour un nom d'origine asiatique. Cf. sur les vases d'*Amasis*, un travail de M. Panofka, inséré dans l'*Arch. Zeitung*, 1846, n° 39, S. 233-241, und Taf. XXXIX.

III. — *Anaclès*, nom d'un fabricant qui se lit sur *une* coupe à figures noires représentant des animaux, découverte près de Chiusi. ΑΝΑΚΛΕΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ. *Bull. de l'Inst. arch.* 1835, p. 126.

IV. — *Andocides*, fabricant de *cinq* vases, les uns à figures rouges, les autres à figures noires; quelques-uns offrant les deux systèmes réunis de figures noires et de figures rouges. Les vases à figures rouges sont d'un style soigné, un peu roide pourtant.

1° Une *amphore* à figures rouges, de la collection de Canino, aujourd'hui au Musée de Berlin. *Apollon* et *Hercule* qui se disputent le trépied; *Diane* accompagne son frère, tandis que *Minerve* assiste *Hercule*.

Revers. — Deux groupes d'athlètes se disputent le prix de la lutte. Au centre est placée une amphore; un jeune pédotribe qui tient une fleur assiste à la lutte.

Autour du pied du vase on lit le nom : ΑΝΔΟΚΙΔΕΣ ΕΓΟΕΣΕΝ (*sic*), tracé à la pointe.

Museum étrusque du prince de Canino, n° 1181; *Réserve étrusque*, vases à fig. jaunes, n° 41; Gerhard, *Rapp. volc.* 700; *Vasensammlung des Kœnigl. Museums zu Berlin*, *Neuerworbene ant. Denkmaeler*, n° 1754. Cf. Panofka, *Ann. de l'Inst. arch.* tom. II, p. 207.

2° Une amphore à figures rouges, de la collection de Canino, aujourd'hui au Musée du Louvre.

Combat de deux guerriers en présence d'*Hermès* et d'*Athéné*. Le bouclier d'un de ces guerriers a pour épisème un scorpion; un loup surmonte son casque.

Revers. — *Apollon* citharède assis sur un siége élevé, placé sur une base à deux degrés. Deux hommes vêtus d'habits longs, tenant des fleurs et appuyés sur des bâtons, sont placés de chaque côté du dieu.

Autour du pied est tracé à la pointe le nom : ΑΝΔΟΚΙΔΕΣ ΕΓΟΕΣΕΝ (*sic*).

Museum étrusque du prince de Canino, n° 1381; *Réserve étrusque*, vases à fig. jaunes, n° 40; Dubois, *Notice d'une collect. de vases peints du pr. de Canino*, n° 79.

3° Une amphore à figures noires, de la collection de Canino, aujourd'hui dans celle de M. Williams Hope. Le corps du vase est tout noir; seulement sur le col sont deux petits tableaux. Dans l'un on voit *Bacchus* entre deux satyres. Au revers est peint un quadrige vu de face, monté par un guerrier accompagné de son écuyer. Aux deux côtés du char marchent deux éphèbes nus.

Sur l'embouchure du vase on lit en caractères noirs : ΑΝΔΟΚΙΔΕΣ ΕΓΟΙΕ (*sic*).

Mus. étr. du pr. de Canino, n° 24; Dubois, *Notice d'une collect. de vases p. du pr. de Canino*, n° 22; Gerhard, *Rapp. volc.* 700 (1).

4° Une coupe à figures noires et rouges, trouvée à Chiusi et ornée à l'extérieur de grands yeux. Vers les anses, on voit un combat entre deux hoplites, et un troisième guerrier étendu par terre. Ce groupe se répète deux fois. Les figures de ces tableaux sont noires sur fond jaune, tandis qu'entre les yeux on voit, d'un côté, deux archers, et, de l'autre, un tubicine. Les deux figures d'archers sont noires sur fond jaune, tandis que celle du tubicine est rouge sur fond noir. Du côté des deux archers, on lit : .... ΔΟΚΙΔΕΣ ΕΓΟΕΣΕΝ (*sic*), Ανδοκιδες εποιεσεν (2).

Braun, *Bullet. de l'Inst. arch.* 1838, p. 83 et 84.

5° Une amphore à figures noires et rouges. *Bacchus* entre deux satyres et deux ménades. Ces figures sont noires.

Revers. — *Apollon*, *Diane*, *Latone* et *Mars*. Un coq est peint sur le bouclier du dieu de la guerre. Ces figures sont rouges.

L'inscription ΑΝΔΟΚΙΔΕΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ est tracée à la pointe sur le pied du vase.

Cette magnifique amphore, qui appartient à M. Em. Braun, est décrite dans le *Bulletin de l'Inst. arch.* 1845, p. 24 et 25. Il y a une grande différence entre le style des peintures noires et celui des figures rouges.

M. Raoul Rochette (3) compte six vases du fabricant *Ando-*

(1) Il est très-probable que l'amphore à figures noires décrite dans la *Réserve étrusque*, vases à fig. noires, n° 15, est la même.

(2) La description de cette coupe est prise du *Bulletin de l'Institut archéologique*, dans lequel on donne une notice un peu confuse des sujets peints à l'extérieur ; on ne dit pas s'il existe des peintures à l'intérieur.

(3) *Lettre à M. Schorn*, 2e édition, p. 32 et 33; *Questions de l'hist. de l'art*, p. 104, note 2.

cides, quoiqu'il ne mentionne pas l'amphore dont nous venons de parler. Mais il a compté pour deux vases différents l'*amphore* n° 3 de M. Williams Hope. Le sixième vase attribué à *Andocides* est une coupe décrite dans le *Museum étrusque du prince de Canino*, n° 1183. C'est par erreur que le nom d'*Andocides* a été mis à cet endroit pour celui d'*Hiéron*. Cf. plus bas l'article *Hiéron*, n° 3.

V. — *Archéclès* ou *Archiclès*, fabricant de *cinq* coupes, à petites figures noires, ou sans figures.

1° Une coupe à figures noires, de la collection de M. le duc de Blacas, publiée par M. Panofka, *Musée Blacas*, pl. XVI, 1 et 2. A l'intérieur est peint un éphèbe à cheval.

A l'extérieur on lit, d'un côté : APXIKLES EΓOIESEN; de l'autre : APXKLES (*sic*) EΓOIESEN. Cette coupe a été trouvée à Nola.

2° Une coupe ornée à l'extérieur de palmettes noires, entre lesquelles on lit de chaque côté : APXEKLES : MEΓOIESEN. Cette coupe, autrefois de la collection Durand, fait partie aujourd'hui de celle de M. le duc de Blacas.

Cat. Durand, n° 999. Cf. Gerhard, *Rapp. volc.* 694*.

3° Une grande coupe à figures noires, autrefois faisant partie de la collection de Canino, aujourd'hui conservée à la Pinacothèque de Munich. D'un côté on voit la lutte de *Thésée* et du *Minotaure*, vaste composition dans laquelle entrent un grand nombre de personnages, presque tous accompagnés de leurs noms. Comme il ne m'a pas été permis de copier tous ces noms, je ne puis indiquer ici que les principaux. Ce sont ΘESEVS, MINOTAVPOS, APIAΔNE tenant une couronne, MINOTPOΦOS, LVKIOS, EVNIKE, AΘENAIA qui tient une lyre accompagnée de l'inscription LVPA, XIPON, EVANOP LVKINOS, ANΘVLA, ANTIAS, MINOS, SIMON. Vers les anses sont des sphinx désignés par le mot SΦIXS (*sic*).

Revers. — La chasse de Calydon. MELEAΓPOS, MOΦSOS IASON, ΓOLVΔEVKES, KASTOP, ΓELEVS, MELANION, etc. Le sanglier est désigné par le mot HVS; plusieurs chiens portent des noms, comme ΓOΔAPΓOS, LEVKIOS, etc. Vers les anses sont des sphinx, SΦIXS. Les acclamations XAIPE, EVA et d'autres semblables se répètent dans les deux peintures qui ornent l'extérieur de cette précieuse coupe.

Au-dessous des anses on lit les noms : ΑΡΧΙΚΛΕΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ; ΓΛΑΥΚΥΤΕΣ ΜΕΓΟΙΕΣΕΝ.

Réserve étrusque du prince de Canino, coupes à figures noires, n° 1 : *les soixante paroles*. Cf. *Bull. de l'Inst. arch.* 1830, p. 4; mon *Cat. étrusque*, n° 111, note; Letronne, *Explication d'une inscription grecque trouvée dans l'intérieur d'une statue de bronze*, p. 15, note 1.

4° Une coupe à figures noires qui appartient à M. Gerhard. L'inscription ΑΡΧΙΚΛΕΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ est tracée au-dessous d'un *Silène* ithyphallique.

Revers. — ΑΡΧΙΤΕΣ (*sic*) ΕΓΟΙΕΣΕΝ, au-dessous d'un cerf. Raoul Rochette, *Lettre à M. Schorn*, 2e édition, p. 33, note 5.

5° Deux fragments d'une coupe de la collection Candelori, aujourd'hui à la Pinacothèque de Munich. ΑΡΧΕΚΛΕΣ ΜΕΓΟΙΕΣΕΝ.

Panofka, *Musée Blacas*, p. 48.

VI. — *Aristophanes*. On ne connaît qu'*une seule* coupe qui porte ce nom; il y est accompagné de celui d'*Erginus* le fabricant. Cette coupe à figures rouges, un des plus beaux monuments de la céramographie grecque pour le style et l'importance des peintures, fait aujourd'hui partie du musée de Berlin. Dans l'intérieur est peint le combat de *Posidon*, ΓΟΣΕΙΔΩΝ, contre le géant *Polybotès*, ΠΟΛΥΒΩΤΕΣ, accompagné de sa mère *Gœa*, ΓΕ.

Les noms des deux artistes : ΕΡΓΙΝΟΣ ΕΓΟΙΕΣΝ (*sic*); ΑΡΙΣΤΟΦΑΝΕΣ : ΕΓΡΑΦΕ (*sic*), sont tracés au-dessous de cette composition.

A l'extérieur on voit d'un côté *Arès*, ΑΡΕΣ, qui combat le géant *Mimas*, ΜΑΙΜΩΝ ou ΜΑΙΜΑΝ (?); *Ephialtès*, ΕΦΙΑΛΤΕΣ, vaincu par *Apollon*, ΑΓΟΛΛΩΝ; *Héra*, ΗΕΡΑ, aux prises avec le géant *Phœtus*, ΦΟΙΤΟΣ.

Au revers sont les groupes de . . . ΓΑΙΩΝ pour Αιγαιων, *Ægéon*, suivant une heureuse restitution de M. Charles Lenormant, et l'*Artémis*, ΑΡΤΕΜΙΣ; de *Zeus*, ΙΕΥΣ, et de *Porphyrion*, ΓΟΡΦΥΡΙΩΝ; d'*Athéné*, ΑΘΑΝΑΙΑ (*sic*), et d'*Encélade*, ΕΚΕΛΑΔΟΣ (*sic*).

Schulz, *Bull. de l'Inst. arch.*, 1840, p. 52; Braun, *Bull.* 1843, p. 97; Letronne, *Explication d'une inscription grecque trouvée*

dans l'int. d'une statue de bronze, p. 29; *Arch. Zeitung*, 1843, n° 12, S. 201-203; 1844, n° 16, S. 264-267; Gerhard, *Vasensammlung des Kœnigl. Museums zu Berlin*, *Neuerworbene ant. Denkmaeler*, n° 1756 (1).

VII. — *Arydénus*, nom qui se lit sur *une* coupe sans figures de la collection de Canino, associé à celui de *Naucydès*.

Ext. — ΑΡΥΔΕΝΟΣ ΕΓΟΥΠΟΕΝ (*sic*).

Revers. — ΝΑΥΚΥ.. S ΕΣΥΕΝΣΕΝ (*sic*).

Dubois, *Notice d'une collect. de vases peints du pr. de Canino*, n° 283 (2).

M. Letronne, qui a bien voulu me communiquer quelques réflexions au sujet des noms propres tracés sur les vases, pense qu'ΑΡΥΔΕΝΟΣ doit être pour Ἀρίζηλος, Ἀρίδηλος. Ces deux formes se retrouvent dans les auteurs anciens (3). Le Δ et le Ζ, le Ν et le Λ sont souvent mis l'un pour l'autre.

VIII. *Astéas*. Ce nom se lit sur *trois* vases à figures jaunes, tous trois appartenant à la dernière période de la fabrication des vases peints.

1° Le premier de ces vases est un aryballus trouvé à Pestum et conservé au Musée Bourbon à Naples. Le tableau qui s'y trouve peint représente Hercule au jardin des Hespérides. ΑΣΣΤΕΑΣ ΕΓΡΑΦΕ. Les noms des personnages sont indiqués de la manière suivante : ΑΙΩΓΙΣ, ΑΝΘΕΙΑ, ΤΑΡΑ, ΗΣΣΠΕΡΙΔΣ (*sic*), pour Ηεσπεριδες (4), ΚΑΛΥΨΩ, ΗΕΡΜΗΣΑ, ΗΕΡΑ-

(1) Dans ce dernier ouvrage, M. Gerhard donne les noms incomplets de... ΑΔΟΣ pour Εγκελαδος, ΗΕΡ.. pour Ηερα, et nomme ΦΟΝΤΟΣ ou ΦΟΙΤΟΣ, l'adversaire d'Héra. Le soin avec lequel j'ai étudié les inscriptions quand cette coupe se trouvait encore chez Bassegio à Rome, en 1842, me fait croire que les inscriptions que j'ai relevées sont exactes; je n'ai de doutes qu'à l'égard du nom du géant *Mimas*. Du reste la plupart des inscriptions de cette précieuse coupe sont extrêmement difficiles à lire.

(2) Les inscriptions que j'ai relevées avec soin sur le monument original sont figurées de la manière suivante dans la *Notice :* Αρυδενου επθυπτοεν.

(3) Æschin. *Adv. Timarchum*, p. 17 et 121, ed. Reiske; Diogen. Laert. IV 42. Cf. Pape, *Wœrterbuch der griechischen Eigennamen*.

(4) L'inscription n'est pas tracée au-dessus de la tête d'une des nymphes elle est placée au milieu du tableau, à côté de l'arbre des Hespérides. Les vases fournissent plus d'un exemple de noms propres mis au pluriel, pa

ΚΛΗΣ, ΜΗΛΙΣΑ, ΑΘΝΑΚΙΣ. *Calypso* donne à boire au serpent *Ladon* qui garde les pommes d'or des Hespérides. Quatre divinités sont représentées en buste, au-dessus des autres personnages; ce sont *Athnacis*, près d'*Hercule*, évidemment *Athéné*, la protectrice du héros, *Hermès*, sans indication de nom, près de la nymphe *Herméſa*, *Tara* pour *Héra*, au-dessus d'*Anthéia*, surnom de Junon à Argos (1), et enfin *Pan*, sans indication de nom, près d'*Æopis*.

Lanzi lisait ΑΣΣΤΕΑΣ ΕΓΡΑΦΑ et cette leçon a été adoptée par M. Raoul Rochette (2); mais, d'après une inspection attentive du monument original, on doit préférer la leçon ΕΓΡΑΦΕ donnée par MM. Gerhard et Panofka dans leur excellent catalogue du Musée de Naples.

Voyez Millin, *Vases peints*, t. I, pl. III; *Galer. mythol.*, CXIV, 444; Lanzi, *Illustrazione di due vasi fittili trovati in Pesto;* Gerhard und Panofka, *Neapels ant. Bildwerke*, S. 353, n° 60. Cf. Osann, *Allgemeine Literatur Zeitung*, Halle; Febr. 1846, n° 42, S. 334 und 335.

2° Un oxybaphon trouvé à Bari et conservé au Musée de Naples, sur lequel est représenté *Cadmus*, ΚΑΔΜΟΣ, qui combat le dragon gardien de la fontaine d'Arès à Thèbes. *Athéné*, ΑΘΗΝΗ, assiste au combat. Dans la partie supérieure de la composition sont les bustes d'*Ismenus*, ΙΜΗΝΟΣ (*sic*), pour Ισμηνος (3), de *Créné*, ΚΡΗΝΑΙΗ, et de *Thébé*, ΘΗΒΗ.

L'inscription ΑΣΣΤΕΑΣ ΕΓΡΑΦΕ est tracée au-dessous des feuilles de lierre qui entourent le col du vase.

exemple : Ηφαι, les *Heures* sur la coupe de *Sosias* (*Mon. inéd. de l'Inst. arch.* tom. I, pl. XXIV); Νυ . . . αι pour Νυμφαι, les *Nymphes* sur un vase comique (Lenormant, *Quæstio cur Plato Aristophanem in convivium induxerit; Cat. Durand*, n° 669; *Cat. Beugnot*, n° 5; *Elite des Mon. céramograph.* t. II, pl. XCIV); Υαδες, les *Hyades* sur une hydrie d'Agrigente de la collection de M. le duc de Luynes (*Mon. inéd. publiés par la section française de l'Inst. arch.* pl. IX; duc de Luynes, *Vases étrusques, italiotes, siciliens et grecs*, pl. XXVIII); Ηφαι, les *Heures*, et Νιφαι (*sic*), les *Nymphes*, Τροον (*sic*), les *Troyens*, Σιλεναι, les *Silènes*, sur le vase de *Clitias* et d'*Ergotimus*. *Bull. de l'Inst. arch.*, 1845, p. 116 et 118.

(1) Paus. *Corinth.*, XXII, 1.

(2) *Lettre à M. Schorn*, 2e édit., p. 15, note 1.

(3) C'est le fleuve Ismenus, fils d'Asopus. Apollod. III, 12, 7.

Le revers montre *Dionysus* accompagné d'un suivant et d'une ménade.

Millingen, *Anc. uned. monum.* pl. XXVII; Gerhard und Panofka, *Neapels ant. Bildwerke*, S. 308, n° 404.

3° Le troisième vase, sur lequel se lit le nom d'*Astéas*, est un cratère à figures jaunes de la collection de l'ancien évêque de Nola; il a été publié aussi par Millingen, *Vases grecs*, pl. XLVI. Cf. Geppert, *Die altgriechische Bühne*, Taf. IV. On a représenté sur ce cratère une parodie du mythe de *Procruste*. ΧΑΡΙΝΟΣ couché sur un lit sert de jouet à trois valets nommés ΓΥΜΝΑΣΟΣ, ΔΙΑΣΙΡΟΣ et ΚΑΓΧΑΣ. L'inscription ΑΣΣΤΕΑΣ ΕΓΡΑΑΦΕ (*sic*) est tracée entre les feuilles de lierre qui courent le long de la bouche du vase.

IX. *Brylus* ou *Bryaxis?* Le nom ΒΡΥ..... ΕΓΟΙΕΣΕΝ se lit sur le pied d'*une* coupe à figures rouges trouvée à Tarquinies, et aujourd'hui dans la collection de M. le duc de Luynes. Les lettres sont tracées en noir autour du pied; sur une des anses se retrouve la seule lettre Β..... peinte en noir. On a cru pouvoir compléter le nom en lisant *Bryaxis*. Cette coupe, malheureusement réduite à un fort petit nombre de fragments, est enrichie de peintures de la plus grande finesse d'exécution; le style de ces peintures rappelle celles de la coupe de *Sosias* du Musée de Berlin. Voyez l'article *Sosias*.

Intérieur. — *Victoire* ailée ou *Iréné* tenant le caducée et versant à boire d'une œnochoé à une divinité assise..... ΑΛΟΣ.

Extérieur. — *Neptune* assis; ΗΟ...; *Eros*, la *Victoire;* ΗΕΛ... (*rétrograde*). Il y avait autour de la coupe plusieurs divinités assises; sur un des siéges on remarque deux yeux tracés en noir.

Bull. de l'Inst. arch. 1829, p. 198; Gerhard, *Rapp. volc.* 704*; Campanari, *Atti della pont. Accademia romana di Archeologia*, vol. VII, p. 90.

Il serait très-possible que le prétendu *Bryaxis* ne fût autre que l'artiste nommé ΒΡΥΛΟΣ. Ce nom se trouve écrit en entier sur l'anse d'une coupe à figures rouges d'un très-beau style, appartenant à M. Joly de Bammeville; les sujets se rapportent à la dernière nuit de Troie.

Intérieur. — Un vieillard assis qui tient un sceptre; *Briséis*,

BPISEIS debout qui lui verse à boire d'une œnochoé. Dans le champ sont suspendues des armes.

Extérieur. — *Priam,* ΓPIAMOS assis sur l'autel de Jupiter Hercéus implore la pitié de *Néoptolème,* NEOΠTOLEMOS qui est sur le point de lancer à sa tête un de ses fils. Derrière l'autel est un trépied. Dans un autre groupe, *Acamas,* AKAMAS emmène *Polyxène,* ΓOLVXSENE, qui va être immolée aux mânes d'Achille.

Revers.— Le massacre des Priamides. *Andromachus,* ANΔPOMAXOS renversé par terre par un jeune héros dont le nom n'est pas lisible. *Andromaque*, ANΔPOMAXE accourt pour frapper le héros avec une pièce de bois ou un joug, comme sur le célèbre vase Vivenzio. *Astyanax*, ASTVANAXS s'enfuit ainsi qu'une jeune fille. *Bull. de l'Inst. arch.* 1843, pag. 71; *Arch. Zeitung,* 1843, n° 8, S. 141 (1). Ce serait donc le nom de *Brylus* qui devrait être substitué à celui de *Bryaxis.*

X. *Cachrylion.* Ce nom est toujours écrit XAXPVLION sur tous les vases qu'on connaît de cet artiste. Cependant la forme Καχρυλίων doit être préférée d'après l'étymologie grecque κάχρυς pour κάγχρυς, *orge torréfiée* (2). Les vases de *Cachrylion,* au nombre de *six,* sont à figures rouges; un *septième* est à figures noires. Cet artiste a principalement laissé des traces de son talent sur des coupes. Ses dessins sont soignés, mais ils ont tous les caractères des vases de Vulci, c'est-à-dire une roideur dans les poses qui n'existe pas dans les dessins des beaux vases de Nola, de Tarente et de la Sicile.

1° Une coupe à figures rouges autrefois dans la collection du prince de Canino, aujourd'hui au Musée Britannique.

Intérieur. — *Apollon* lyricine couronné de pampres, et *Vénus* portant dans sa main la fleur *Pothos.*

(1) Dans la Gazette archéologique, le nom est écrit par erreur, *Prylos.* La même erreur a été commise par M. Chr. Walz (*Heidelberg. Jahrbücher,* 1845, n° 25, S. 389).

(2) Voyez C. O. Müller, *Comment. de origine pict. vasorum*, p. 17, n. 76. M. Raoul Rochette (*Lettre à M. Schorn*, 2e édit., p. 34, note 10) a cité toutes les autorités qui peuvent appuyer cette étymologie. Cf. ce qu'a dit M. Letronne (*Ann. de l'Inst. arch.* tome XVII, p. 277, note 2) à propos de ce nom et de la permutation fréquente du χ et du κ.

Extérieur. — *Thésée,....* S (Θεσευς) enlève sur son quadrige l'amazone *Antiope*, ΑΝΤΙΟΓΕΙΑ. A la suite du char marchent *Pirithoüs*, ΓΕΡΙΘΟS (*sic*, *rétrograde*) et *Phorbas*, ΦΟΡΒΑS (*rétrograde*).

Revers. — Les deux *Dioscures* nus à cheval, *Pâris* et *Hélène*. ΧΑΧ..VLION..... (εποιεσεν) (1).

Museum étrusque du prince de Canino, n° 560; Gerhard, *Rapp. volc.* 705. Cf. mon *Catalogue étrusque*, n° 115.

2° Une autre coupe à figures rouges de la collection de Canino.

Intérieur. — Un satyre qui porte une outre et un céras. Autour on lit : ΧΑΧΡVLION ΕΓΟΙΕSΕΝ.

Extérieur. — *Oreste* qui va égorger *Egisthe* défendu par *Clytemnestre*, tandis que *Pylade* et *Electre* encouragent le fils d'Agamemnon.

Revers. — Combat de deux hoplites en présence de deux éphèbes qui tiennent l'un un lièvre, l'autre un petit sanglier. Trois autres guerriers assistent à ce combat. ΛΕΑΓΡΟS (κα) LOS, inscription qui se répète deux fois.

Museum étrusque du prince de Canino, n° 1186; Gerhard, *Rapp. volc.* 705.

3° Une troisième coupe, autrefois de la collection de Canino, aujourd'hui à la Pinacothèque à Munich.

Intérieur. — Un jeune cavalier vêtu d'un petit manteau brodé. ΛΕΑΓΡΟ.. ΚΑ... OS.

Extérieur. — Combat d'*Hercule*, ΗΕΡΑΚΛΕS, contre le triple *Géryon*, ...VONES (*rétrograde*), en présence d'*Athéné*, ΑΘΕ..... et d'*Iolas*, ΙΟΛΕΟS (*sic*). Aux pieds des combattants sont étendus le berger *Eurytion*, ΕVΡVΤΙΟΝ, et le chien bicéphale *Orthrus*. Derrière Géryon paraît sa fille *Erythie* qui semble vouloir s'arracher les cheveux. Derrière la nymphe topique est placé un palmier. ΛΕΑΓΡΟS.

Revers. — Les bœufs de Géryon conduits par quatre des compagnons d'Hercule. ΛΕΑΓΡΟS.. Ο ΓΑΙS.

Autour du pied de cette coupe, remarquable par sa dimen-

(1) Il est probable que le mot εποιεσεν a disparu par suite d'une restauration moderne.

sion et par les sujets qui la décorent, on lit en grands caractères peints en noir : ΧΑΧΡΥΛΙΟΝ ΕΓΟΙΕΣΕΝ : ΕΥΦΡΟΝΙΟΣ ΕΓΡΑΦΣΕΝ.

Bull. de l'Inst. arch. 1830, p. 4; mon *Cat. étrusque*, n° 81; *Monuments inédits publiés par la section fr. de l'Inst. arch.*, pl. XVI et XVII; *Réserve étrusque*, coupes à figures jaunes, n° 37.

4° Une quatrième coupe à figures rouges, autrefois de la collection Durand, aujourd'hui dans celle de M. Benjamin Delessert.

Intérieur. — Une amazone armée de toutes pièces et portant à son bras la *pelta*. ΧΑΧΡΥΛΙΟΝ (1) ΕΓΟΙΕΣΕΝ (*rétrograde*).

Extérieur. — *Bacchus* entre une ménade et un satyre.

Revers. — *Ariadne* accompagnée d'une aulétria et d'un bacchant.

Cat. Durand, n° 352.

5° Un petit plat monté sur un pied, autrefois dans la collection du prince de Canino, et appartenant aujourd'hui à M. Raoul Rochette. Les peintures sont rouges sur fond noir. Dans l'intérieur est représenté un archer vêtu d'anaxyrides. Autour on lit : ΧΑΧΡΥΛΙΟΝ ΕΓΟΙΕΣΕΝ.

Dubois, *Cat. de vases étrusques*, n° 79, Paris, 1840; Raoul Rochette, *Lettre à M. Schorn*, 2e édition, p. 35, note 2.

6° Une coupe à figures rouges du Musée de Berlin.

Intérieur. — Un *Silène* qui porte un canthare en équilibre sur son dos. ΧΑΧΡΥΛΙΟΝ ΕΓΟΙΕ[σ]Ε.

Gerhard, *Vasensammlung des Kœnigl. Museums zu Berlin, Neuerworbene ant. Denkmæler*, n° 1768.

7° Une coupe à figure noire de la collection du colonel Martin Leake, à Londres.

Intérieur. — Un danseur couronné qui joue des crotales; à son bras est suspendu le sac destiné à renfermer les flûtes. ΧΑΧΡΥΛΙΟΝ ΕΓΟΙΕΣΕΝ (2).

Arch. Zeitung, 1846, n° 37, S. 206.

XI. — *Charitœus*. On connaît *deux* vases qui portent ce nom, ϮΑΡΙΤΑΙΟΣ, ou ΚΑΡΙΘΑΙΟΣ.

(1) Et non Χαχρυλιος, comme j'avais cru lire (*Cat. Durand*, n° 352), leçon adoptée par M. Raoul Rochette, *Lettre à M. Schorn*, 2e édit., p. 35.

(2) M. Panofka lit Χαχρυλιος.

1° Le premier de ces vases est une coupe à figures noires de style ancien, trouvée dans les fouilles du prince Torlonia à Cære, et publiée par M. P. E. Visconti, *Antichi monumenti sepolcrali scoperti nel ducato di Ceri*, tav. IX, D.

Intérieur. — *Hercule* qui étrangle le lion.

D'un côté, à l'extérieur, on lit ✝APITAIOS ΕΓΟΙΕSΕΝΜΕ; de l'autre ✝APITAIOS : ΕΓΟΙΕSΕΝ ΕΜΕ : ΕV. Cf. Campanari, *Atti della pont. Accademia romana di Archeologia*, vol. VII, p. 92.

2° Une hydrie à figures noires, vue par M. Raoul Rochette chez le négociant d'antiquités Depoletti à Rome. Le sujet peint sur la panse du vase montre un combat de Grecs et d'Amazones. La frise peinte sur le col se rapporte aux mêmes traditions. Le nom de l'artiste est tracé à la pointe en caractères très-fins, sous le pied du vase : KAPIΘAIOS (*sic*) ΕΓΟΙΕSΕΝ (1).

Raoul Rochette, *Journal des savants*, mai 1843, p. 284-285; *Lettre à M. Schorn*, 2e édition, p. 36.

XII. — *Chélis.* On connaît *trois* vases qui portent le nom de Chélis. Ce sont des coupes, l'une à figures noires, la seconde à figures noires et rouges, et la troisième à figures rouges.

1° Une coupe à figures noires, autrefois de la collection Candelori, aujourd'hui à la Pinacothèque à Munich. A l'extérieur, on voit *Bacchus* accompagné de ménades et de satyres. Le nom XELIS ΕΓΟΙΕΙ (*sic*) est tracé également à l'extérieur.

Bull. de l'Inst. arch. 1829, p. 84; Gerhard, *Rapp. volc.* 706.

2° Une coupe autrefois de la collection de Canino, aujourd'hui au Cabinet des médailles à Paris.

Figure noire à l'intérieur et figures rouges à l'extérieur.

Intérieur. — Un satyre tenant un rhyton. XELIS ΕΓΟΙΕSΝ (*sic*).

Extérieur. — Entre deux grands yeux, un éphèbe tenant une baguette.

Revers. — Une plante entre deux grands yeux.

Dubois, *Notice d'une collection de vases peints du prince de Canino*, n° 180. Cf. *Museum étrusque du prince de Canino*, n° 1915, dans la table des noms propres.

(1) M. Jules Minervini (*Bull. arch. Nap.* III, p. 72) lit Καριταιος (*sic*).

3° Une coupe à figures rouges qui a fait aussi partie de la collection de Canino.

Intérieur. — Un éphèbe qui soulève des haltères. X... IS ΕΓΟΙΕΣΕΝ.

Extérieur. — Un discobole, deux lutteurs et trois autres éphèbes.

Revers. — Deux éphèbes conduisant trois chevaux. Sous les anses deux poissons.

Dubois, *l. cit.*, n° 224 (1).

XIII. — *Cléon*, nom douteux écrit XLEON (?) sur une coupe d'*Æneades*.

Cat. Durand, n° 1002. Voyez l'article *Æneades*.

XIV. — *Cléophradès*. Ce nom se lit sur le pied d'une coupe fragmentée à figures rouges, aujourd'hui dans la collection de M. le duc de Luynes. Le nom est tracé en grands caractères noirs; il est accompagné de celui d'*Amasis :* KLEOΦPAΔEΣ : ΕΓΟΙΕΣΕΝ : AMAΣ.... Σ. Voyez plus haut l'article *Amasis*, n° 1.

XV. — *Clitias*, pour Critias, associé à *Ergotimus*, se lit sur un grand vase de la galerie de Florence.

C'est une amphore à volutes et à figures noires trouvée à Dolciano dans le territoire de Chiusi. Il y a neuf compositions différentes, toutes dessinées avec beaucoup de finesse. On y trouve 115 noms sans compter ceux du fabricant et du dessinateur. Voici une courte notice sur ce magnifique vase, notice copiée sur la description de M. le chanoine Mazzetti (*Bull. de l'Inst. arch.* 1845, p. 113 et suiv.) et sur celle de M. Gerhard (*Arch. Zeitung*, 1846, n° 44, S. 319 folg.).

Sur le col du vase il y a une frise qui se divise par la moitié. D'un côté, on voit la chasse de Calydon. On y lit les noms de MELEAΓPOS, ΓELEVS, OPMENOS, ATALATE (*sic*); un chien mort, et un autre chien qui porte le nom de MEΘEΓON. Suivent les héros MELANION, EVTIMA+OS, ΘOPA+S, ANTANΔPOS et le chien LABPOS; puis vis-à-vis le sanglier, APISTANΔPOS et APΓVLEA et sous les pieds de l'animal ANTAIOS. Deux chiens nommés MAPΦ...S (*rétrograde*),

(1) M. Panofka (*Arch. Zeitung*, 1846, n° 39, S. 241) cite une coupe de *Chélis* avec le sujet de la dispute pour la lyre, entre *Hermès* et *Apollon*, coupe sur laquelle je ne trouve nulle autre part des détails.

et BOPA+S attaquent le sanglier, derrière lequel viennent les *Dioscures*, KASTOP (*rétrograde*), et ΠΟLVΔEVKES (*rétrograde*); suivent un autre chien, EAPTES, et les héros AKASTOS, ASMETOS, KIMEPIOS, SIMON (*rétrograde*), ANTIMA+OS (*rétrograde*), et le chien EBOLOS; puis ΓAVSILEON (*rétrograde*), KVNOPTES (*rétrograde*) et TO+SAMIS.

La seconde partie de la frise représente le retour du vaisseau de Thésée et les fêtes célébrées en son honneur pour la victoire remportée sur le Minotaure. Les compagnons de Thésée, les jeunes Athéniens délivrés par le héros sont dans le navire, près duquel on voit ou un homme qui nage, ou bien le corps d'*Egée* qui s'est précipité dans les flots. Aucune inscription n'accompagne les personnages qui sont placés dans le vaisseau, ni celui qui semble nager.

Ici on lit deux restes d'inscriptions . . . OIESEN et . . . SEN, indiquant les mots εποιεσεν et εγραφσεν qui accompagnaient deux noms d'artistes.

Sur le continent, au bord de la mer, on voit une danse formée par treize personnages, hommes et femmes, qui se tiennent par la main; les noms inscrits auprès sont: HEIΓOΔAEMIA (*sic*), ΔAIΔO+OS, MENESΘO, EVPISΘENES, KOPO...S, BEV+SISPATO (*sic*), ΔAMASISPATE (*sic*), ANTIO+OS, ASTEPIA, HEPNIΓO, LVSIΔIKE, ...POKPITOS, EΓIBOIA. Les douze derniers noms sont écrits de droite à gauche. Cette danse est conduite par le chorége ΦAIΔIMOS; le groupe principal montre ΘESEVS qui joue de la lyre, et APIA...E (les deux noms sont *rétrogrades*). Près d'Ariadne est une jeune fille nommée... TPOΦOS (*rétrograde*).

Dans une seconde frise, sont représentés les jeux funèbres célébrés par Achille en l'honneur de Patrocle. On y voit cinq quadriges et la *meta*. Cette partie du vase est un peu endommagée. On y lit les noms d'OLVTEVS, AVTOMEΔON, ΔIOMEΔES, ΔAMASIΓOS (*sic*) et HIΓO...ON. *Achille*, A... ILEVS est assis près d'un trépied qui indique le premier prix; les autres sont un trépied plus petit et une amphore placés sous le quatrième et sous le cinquième char.

Revers. Combat des Centaures et des Lapithes. ΘESEVS (*rétrograde*), ANTIMAXOS, HVLAIOS, AΓPIOS (*rétrograde*),

HASBOLOS, KAINEVS, ΓΕΤΡΑΙΟΣ (*rétrograde*), ΓΥΡΟΣ (*rétrograde*), ΗΟΓΛΟΝ, ΑΡΥ..., ΜΕΛΑΥ... ΤΕΣ, ΟΡΘΟΒΙΟΣ, ΘΕΡΑΝΔΡΟΣ (*sic*).

Sur le corps du vase sont figurées les noces de Pélée et de Thétis. La déesse ΘΕΤΙΣ (*rétrograde*) est assise sous un portique soutenu par des colonnes doriques. ΓΕΛΕΥΣ (*rétrograde*), conduit par +ΙΡΩΝ (*rétrograde*) vers un autel, ΒΩΜΟΣ, se présente devant le portique. Entre le Centaure et Thétis on lit : ΚΛΙΤΙΑΣ ΜΕΓΡΑΦΣΕΝ (*rétrograde*).

ΙΡΙΣ portant le caducée, trois femmes portant les noms de +ΑΡΙΚΛΟ (*rétrograde*), ΗΕΝΤΙΑ (*sic*) pour *Hestia* et ΔΕΓ..... (*Déméter?*), ΔΙΟΝΙΣΟΣ (*sic, rétrograde*) portant sur ses épaules une amphore, ΗΟΡΑΙ, et derrière les trois *Heures*, la signature du fabricant : ΕΡΓΟΤΙΜΟΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ ΕΝ... (*sic*).

Suivent sept quadriges montés par les divinités qui viennent assister aux noces. Dans le premier char paraissent ΙΕΥΣ et ΗΕΡΑ, auprès marchent les *Muses*, ΟΡΑΝΙΑ (*sic*) et ΚΑΛΙΟΓΕ, qui joue de la syrinx. Près du second char sur lequel se trouvaient peut-être *Hercule* et *Athéné*, sont quatre autres *Muses*, ΜΕΛΓΟΜΕΝΕ, ΚΛΕΙΟ, ΕΥΤΕΡΓΕ et ΘΑΛΕΙΑ. Près du troisième, ΣΤΕΣΙ+ΟΡΕ, ΓΟΛΥΜΝΙΣ (*sic*), ΕΡΑ... Dans le troisième char sont ΑΝΦΙΤΡΙΤΕ (*sic, rétrograde*), et [Γο]ΣΕΙΠΩΝ (*sic, rétrograde*); dans le quatrième ΑΡΕΣ et ΑΦΡΟΔΙΤΕ (tous deux *rétrogrades*). A côté les trois *Grâces*. Les noms et les personnages du cinquième char sont effacés, peut-être *Apollon* et *Artémis*... ΙΣ. Dans le sixième sont ΗΕΡΜΕΣ (*rétrograde*) et ΜΑΙΑ. Près de ce quadrige sont quatre femmes richement vêtues, ΜΟ...ΛΦ peut-être pour Μοῖραι. Du septième quadrige, il ne reste plus qu'un seul nom Ο+ΕΑΝΟΣ (*rétrograde*). Enfin ΗΕΦΑΙΣΤΟΣ (*rétrograde*) monté sur un mulet termine cette composition.

La frise qui court tout autour du vase au-dessous du tableau principal se divise en deux parties. La première représente un épisode de la guerre de Troie. On voit d'abord une tour crénelée, percée d'une porte d'où sortent ΗΕΚΤΟΡ et ΓΟΛΙΤΕΣ (tous deux *rétrogrades*). Près de la tour est assis ΓΡΙΑΜΟΣ, sur un siége sur lequel est écrit le mot ΦΑΚΟΣ; auprès est ΑΝΤΕΝΟΡ. Puis viennent une femme.. ΕΝ... (*Po-*

lyxène?), et *Achille* (le nom est effacé) poursuivant ΤΡΟΙΛΟΣ lequel est à cheval et conduit un autre cheval par la bride. Sous un des chevaux est une hydrie ΗΥΔΡΙΑ (*rétrograde*) renversée. ΘΕΤΙΣ (*rétrograde*); ΑΘΕΝΑ, ΗΕΡΜΕΣ et ΡΟΔΙΑ (*rétrograde*) assistent à cette scène. La fontaine à laquelle la femme qui accompagne Troïlus allait puiser de l'eau est figurée par un grand portique avec des mascarons, et auprès on lit ΚΡΕΝΕ. Près de la fontaine sont un éphèbe désigné par l'inscription ΤΡΟΟΝ (*sic*), un des *Troyens*, et plus loin ΑΓΟΛΟΝ.

La seconde partie de la frise montre le retour d'*Héphestus* à l'Olympe. ΙΕΥΣ et ΗΕΡΑ assis. Puis on voit ΑΦΡΟΔΙΤΕ, ΔΙΟΝΙΣΟΣ (*sic*), ΗΕΦΑΙΣΤΟΣ (ces trois noms *rétrogrades*) monté sur un mulet ithyphallique. Trois *silènes*, ΣΙΛΕΝΟΙ (*rétrograde*), l'un porte sur son dos une outre pleine de vin, un autre joue de la double flûte et le troisième poursuit une nymphe, accompagnée de deux autres, ΝΙΦΑΙ (*sic, rétrograde*). A gauche de *Zeus* et d'*Héra* sont six autres divinités; les seuls noms qu'il soit possible de lire sont ΑΡΕΣ, ΑΡΤΕΜΙΣ et ΑΘ...ΙΑ (Αθεναια?)

Sous cette grande frise règne tout autour du pied une autre frise dans laquelle on voit des combats d'animaux.

Sur la bouche du vase, on voit de petites figures d'un dessin délicat représentant le combat des *Pygmées* et des grues.

Les deux anses à volutes sont aussi enrichies de figures. A l'extérieur, on voit d'un côté une femme ailée qui tient par le cou un cerf et une panthère; de l'autre une figure semblable qui tient deux lions. Au-dessous est peint ΑΙΑΣ qui porte sur ses épaules le corps d'ΑΚΙΛΕΥΣ (*sic, rétrograde*). Ce groupe est répété sur les deux anses. Dans l'intérieur des anses est représentée une Gorgone.

Bull. de l'Inst. arch., 1845, p. 113-119; p. 210-214; *Archæologische Zeitung*, 1845, n° 32, S. 123-126; 1846, n° 44, und 45, S. 319-328, S. 336-340.

XVI. — *Colchos*. On connaît *deux* vases qui portent ce nom, écrit ΧΟΛΧΟΣ ou... ΟΛΤΟΣ. On croit que ces deux formes de transcription désignent un seul et même artiste (1). Le Τ peut

(1) Raoul Rochette, *Lettre à M. Schorn*, 2e édit., p. 44. Cf. Campanari, *Atti della pont. Accademia romana di Archeologia*, vol. VII, p. 90.

très-bien en effet avoir été mis pour le X, figuré souvent ✢.

1° Une œnochoé à figures noires appartenant à M. Gerhard.

Combat d'*Hercule*, HEPAKLES, et de *Cycnus*, KVKTOS (*sic*); *Athéné*, AΘ... NAIA, combat à côté d'Hercule. Un guerrier est étendu aux pieds des deux adversaires que *Jupiter*, I.. VS, veut séparer. De chaque côté un quadrige conduit par des auriges vêtus de tuniques blanches et nommés ΦO.. OS (*rétrograde*) (Φοβος) et IOL... (Ιολεος). Deux des chevaux du quadrige de Cycnus portent les noms d'HOXM... et de ΓOPA. Près du quadrige de Cycnus s'avance *Apollon*... ΓOLON; près de celui d'Hercule, *Posidon*... EIΔON. Aux deux extrémités se tiennent debout *Dionysus*, ΔIONVSOS (*rétrograde*), et *Nérée* qui porte le nom de HALIOS ΓEPON. Près de ce dernier dieu est l'inscription : XOLXOS MEΓOIESEN.

Au-dessous de cette vaste composition règne une zone d'animaux.

Gerhard, *Vasenbilder*, Taf. CXXII und CXXIII. Cf. *Bull. de l'Inst. arch.* 1835, p. 163, et 1839, p. 6.

2° Une coupe à figures rouges de la collection de Canino, aujourd'hui au Musée de Berlin ...OLTOS (*sic*) EΓ.... SEN; EIVXSIΘES EΓOIESE.

Museum étrusque du prince de Canino, n° 1120. *Voyez* l'article *Euxithéus*, n° 1.

XVII. — *Diniades*. Ce nom ne s'est encore rencontré qu'*une seule fois* sur une coupe à figures rouges, autrefois de la collection de Canino, aujourd'hui à la Pinacothèque à Munich.

Int. — Un satyre tenant le céras.

Ext. — Le géant *Alcyonée*, AVKVONEVS (*rétrograde*), endormi, attaqué par *Hercule*, HERAKVES (*rétrograde*), accompagné d'*Hermès*, HERMES (*rétrograde*). ΔEINIAΔES EΓOIESEN; ΦIVTIAS EΓRAΦSEN. Ce dernier nom est tracé de droite à gauche.

Revers. — *Hercule*, HERAKVEES (*sic*, *rétrograde*) disputant le trépied à *Apollon*, A.. ONNON.

Museum étrusque du pr. de Canino, n° 1533; *Réserve étrusque*, coupes à fig. jaunes, n° 12.

XVIII. — *Doris*. Ce nom se lit sur *sept* vases à figures rouges, d'un travail fin.

1° Une coupe à figures rouges, autrefois de la collection de Canino.

Int. — *Thésée* et le *Minotaure*. ΔΟΡΙΣ ΕΓΡΑΦΣΕΝ.

Ext. — *Thésée* et la *laie de Crommyon;* deux hoplites assistent au combat ainsi qu'une femme, probablement *Phœa*.

Revers. — *Minerve* au milieu de guerriers qui combattent.

Museum étrusque du prince de Canino, n° 183.

2° Une coupe également à figures rouges.

Int. — Un homme représenté courant; il tient une coupe et un bâton. ΔΟΡΙΣ ΕΓΡΑΦΣΝ (*sic rétrograde*).

Ext. — Scènes de repas. ΚΑΛΟΣ ΚΑΛΟΣ ΝΑΙΧΙ ΚΑΛΟΣ.

Museum étrusque du prince de Canino, n° 1184.

3° Une autre coupe, qui a passé de la collection Durand dans celle de M. de Magnoncour et qui se trouve aujourd'hui dans la collection de M. Williams Hope.

Int. — *Bacchus* accompagné d'un tibicine. ΔΟΡΙΣ ΕΓΡΑΦΣΕΝ.

Ext. — Danse de sept hommes dans des poses obscènes, autour d'une femme qui joue de la flûte. Ce sujet se répète, avec des variantes, sur les deux faces extérieures de la coupe.

Cat. Durand, n° 118; *Cat. Magnoncour*, n° 23.

4° Une coupe autrefois de la collection de Canino, aujourd'hui dans celle de M. Raoul Rochette.

Int. — Un éphèbe nu qui tient des cordons et dirige sa main droite vers un autel. ΧΑΙΡΕΣΤΡΑΤΟΣ ΚΑΛΟΣ.

Ext. — Un pédotribe qui surveille deux groupes de pugillateurs. ΔΟΡΙΣ ΕΓΡΑΦΣΕΝ.

Revers. — Scène analogue. ΚΑΛΟΣ, ΔΟΡΙΣ ΕΓΡΑΦΣΕΝ.

Dubois, *Notice d'une collection de vases du pr. de Canino*, n° 214.

5° Un petit plat à figure rouge du Musée de Berlin.

Int. — *Minerve* assise sur un siége carré enrichi d'un cheval ailé; la déesse a pour attributs sa lance, et une chouette posée sur sa main gauche et tenant dans son bec une couronne. ΔΟΡΙΣ ΕΓΟΙΕΙ, et non εποτεσεν (1).

Gerhard, *Vasensammlung des Kœnigl. Museums zu Berlin*, n° 1853.

(1) M. Gerhard, dans une lettre datée de Berlin, le 30 avril 1847, m'indique cette rectification à son Catalogue, où on lit Δορις εποτεσεν.

6° Une belle coupe à figures rouges de la collection de Canino, aujourd'hui au Musée Britannique.

Int. — *Thésée* et le *Minotaure*, ΔORIS ΕΓΡΑΦ.. ΕΝ.

Ext. — *Thésée* et la *laie de Crommyon*, auprès *Phœa; Thésée* et *Sinis*.

Revers. — *Thésée* précipitant *Sciron* du haut d'un rocher au bas duquel est représentée la tortue; *Minerve* assiste à cet exploit; *Thésée* qui lutte avec *Cercyon*.

Gerhard, *Vasenbilder*, Taf. CCXXXIV. Cette coupe est sans doute celle que M. Gerhard cite dans son *Rapport sur les vases de Vulci* (1). Le même savant en donne une courte notice dans son important ouvrage sur les *Vases peints* où cette coupe est publiée (2).

7° Un canthare à figures rouges de la collection Campana à Rome.

Hercule qui combat quatre Amazones. ΔORIS ΕΓΡΑΦΣΕΝ ΚΑΙ ΕΓΟΙΕΣΕΝ.

Revers. — Un héros armé de toutes pièces, *Télamon* qui combat contre quatre Amazones. ΧΑΙΡΕΣΤΡΑΤΟΣ ΚΑΛΟΣ.

Arch. Zeitung, 1846, n° 42, S. 287.

XIX. — *Epictète*. Les vases qui portent le nom de cet artiste sont très-nombreux. On en connaît jusqu'à ce jour *vingt et un*. Le style des peintures d'*Epictète* est toujours très-fin et très-soigné. Presque tous les vases d'*Epictète* sont à figures rouges.

1° Une coupe à figures rouges de la collection de Canino, aujourd'hui au Musée du Louvre.

Int. — Une femme assise joue de la lyre, peut-être *Sapho*. ΗΙΠΠΑΡΧΟ [ς] ΚΑΛΟΣ.

(1) *Rapp. volc.* 713. *Trovo notata un' altra Kylix col soggetto di Teseo, e colla legenda* Πορις εγρ (*sic*). P d c. 983. Il serait très-possible pourtant que la coupe n° 1 et la coupe n° 6 de notre *Catalogue* ne fussent qu'une seule et même coupe, d'abord mal décrite par le prince de Canino?

(2) *Vasenbilder*, B^d^. III, S. 33, Anm. 9 *d*. C'est par erreur que dans l'indication des sujets de la pl. CCXXXIV, cette coupe est confondue avec une autre coupe de la collection Durand (*Cat.* n° 348) qui représente également les exploits de Thésée, mais sur laquelle on ne lit pas de nom d'artiste. Cette dernière coupe est conservée aussi au Musée britannique.

Ext. — Bacchanale. Sept ménades dans des attitudes variées sont en proie à la fureur orgiaque. ΕΓΡΑΦ.. Ν.

Revers. — Huit guerriers combattent ; un neuvième tombé à leurs pieds semble expirant ; les épisèmes des boucliers offrent un corbeau, un serpent, un chien, et trois autres une ancre. Cette composition représente probablement le combat des Grecs et des Troyens autour du corps de Patrocle..... ΙΚΤΕΤΟΣ.

Mus. étr. du pr. de Canino, n° 561. Cf. Gerhard, *Rapp. volc.* 714.

2° Une autre coupe à figures rouges de la collection de Canino.

Int. — Une crotaliste et un éphèbe qui joue de la double flûte.

Ext. — *Hercule* qui terrasse, avec sa massue, *Busiris* renversé au pied d'un autel ; quatre serviteurs éthiopiens prennent la fuite ; l'un a laissé tomber une lyre. ΓΥΘΟΝ ΕΓΟΙΕΣΕΝ.

Revers. — Scène de repas. Une aulétria y assiste. ΕΓΙΚΤΕΤΟΣ ΕΓΡΑΦΣΕ.

Museum étrusque du pr. de Canino, n° 572 ; Micali, *Storia degli ant. pop. ital.* tav. xc, 1 ; *Bull. de l'Inst. arch.*, 1829, p. 137.

3° Une troisième coupe à figures rouges de la collection de Canino.

Int. — Un éphèbe portant une amphore et une coupe. ΕΓΙΚΤΕΤΟΣ ΕΓΡΑΣΦΕΝ (*sic*).

Cat. di scelte antichità, n° 578 ; *Museum étrusque du pr. de Canino*, n° 578, dans la table des noms propres.

4° Une coupe à figures rouges, autrefois de la collection Durand, aujourd'hui dans celle de M. le duc de Blacas.

Int. — Un *Silène* à demi agenouillé qui tient des deux mains une outre. ΕΓΙΚΤΕΤΟΣ ΕΓΡΑΦΣΕΝ.

Cat. Durand, n° 133 ; Panofka, *Bull. de l'Inst. arch.*, 1829, p. 139.

5° Une coupe à figures rouges, de la collection Durand, acquise depuis par M. Rollin.

Int. — Un personnage barbu couché sur une cliné et tenant une lyre. ΗΙΓΓΑΡ[χ]Ο[ς] ΚΑΛΟΣ.

Ext. — *Thésée* et le *Minotaure*. Deux jeunes Athéniens encouragent le héros. ΕΓΡΑΦΣΕΝ.

Revers. — Cinq éphèbes pocillateurs. ΕΓΙΚΤΕΤΟΣ ΕΓΡΑΦΣΕΝ.

Cat. Durand, n° 341.

6° Une coupe à figures noires et rouges de la collection Feoli, à Rome.

Int. — Un éphèbe nu, couronné de myrte et tenant une coupe.

Ext. — Entre deux grands yeux, un *Satyre* ithyphallique tenant un céras, vu de face. ΕΓΙΚΤΕΤΟΣ ΕΓΡΑΣΦΕΝ (*sic*).

Revers. — Entre deux grands yeux, un cheval. ΝΙΚΟΣΘΕΝΕΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ (1).

Secondiano Campanari. *Vasi dipinti della collez. Feoli*, n° 58 (2).

7° Une coupe à figures rouges, autrefois de la collection de Canino, qui a passé ensuite dans la collection Magnoncour.

Int. — Une femme nue, coiffée d'un cécryphale, tient de chaque main un phallus. Dans le champ est suspendu un lécythus en forme de phallus. Un lébès posé sur un petit trépied est placé à côté de la femme. ΕΓΙΚΤΕΤΟΣ ΕΓΡΑΣΦΕΝ (*sic*).

Ext. — *Hercule* qui combat deux *Centaures*. ΗΙΣΧΥΛΟΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ.

Revers. — *Bacchus* assis entre deux satyres.

Museum étrusque du prince de Canino, n° 1115; *Cat. étrusque*, n° 78; *Cat. Magnoncour*, n° 34; Gerhard, *Rapp. volc.* 644.

8° Un petit plat, autrefois dans la collection de Canino, aujourd'hui dans celle de M. le comte de Pourtalès.

Int. — Un *Silène* ithyphallique accroupi, tenant dans chaque main une flûte. Le sac en peau destiné à renfermer les flûtes est suspendu à son phallus. ΕΓΙΚΤΕΤΟΣ ΕΓΡΑΦΣΕΝ.

Cat. étrusque, n° 53; Dubois, *Cat. Pourtalès*, n° 374.

(1) Cf. l'article *Nicosthènes*, n° 21.

(2) M. Campanari indique la couleur noire pour une des peintures de l'extérieur, celle qui représente un cheval; il est probable que l'intérieur montre une figure rouge, tandis que les deux sujets peints à l'extérieur sont noirs? 1. Gerhard (*Rapp. volc.* 727) indique les peintures de la manière suivante : *at. f. n.; est. f. r.* M. Raoul Rochette (*Lettre à M. Schorn*, 2e édit. p. 39) est u même avis. Cf. Schulz, *Bull. de l'Inst. arch.*, 1840, p. 54.

9° Un petit plat à figures rouges, autrefois de la collection de Canino, aujourd'hui au Musée Britannique.

Int. — Une *Amazone*, vêtue d'anaxyrides, tenant un arc et une flèche. ΕΓΙΚΤΕΤΟΣ ΕΓΡΑΣΦΕΝ (*sic*).

Cat. étrusque, n° 117.

10° Un petit plat à figures rouges, autrefois de la collection de Canino, puis de celle de M. Revil, aujourd'hui au Musée du Louvre.

Int. — Deux éphèbes, l'un nu, l'autre vêtu du tribon. L'un qui est nu est chargé de bandelettes et de branches de myrte; l'autre qui semble être un pédotribe tient une baguette fourchue. ΕΓΙΚΤΕΤΟΣ ΕΓΡΑΣΦΕΝ (*sic*).

Cat. étrusque, n° 174.

11° Un petit plat à figures rouges, qui de la collection de Canino a passé dans celle de M. le duc de Blacas.

Int. — Un *éraste* et son *éromène*. Le premier se baisse pour prendre un vase; l'autre joue de la flûte double. ΕΓΙΚΤΕΤΟΣ ΕΓΡΑΣΦΕΝ (*sic*).

Cat. étrusque, n° 175.

12° Un petit plat à figures rouges, autrefois de la collection de Canino, aujourd'hui dans celle de M. Williams Hope.

Int. — Un éphèbe, peut-être *Ganymède*, monté sur un grand coq. ΕΓΙΚΤΕΤΟΣ ΕΓΡΑΣΦΕΝ (*sic*).

Cat. étrusque, n° 177.

13° Un petit plat à figures rouges, qui de la collection de Canino a passé dans celle de M. le vicomte Beugnot et de là entre les mains de M. Rollin.

Int. — Un homme nu et barbu portant sa chlamyde suspendue à un bâton noueux et tenant un petit vase. ΕΓΙΚΤΕΤΟΣ ΕΓΡΑΣΦΕΝ (*sic*).

Cat. étrusque, n° 178; *Cat. Beugnot*, n° 63.

14° Un petit plat à figures rouges, qui de la collection de Canino a passé au Musée Britannique.

Int. — Un jeune guerrier placé à côté de son cheval. ΕΓΙΚΤΕΤΟΣ Ε.....ΣΦΕΝ (*sic*).

Cat. étrusque, n° 189.

15° Un petit plat à figures rouges.

Int. — Un homme barbu et accroupi qui satisfait aux besoin

de la nature, provoqués par une médecine que lui présente une femme à demi nue debout près de lui. Cet homme semble tenir dans la main des globules. ΕΓΙΚΤΕΤΟΣ ΕΓΡΑΣΦΕΝ (*sic*). *Bull. de l'Inst. arch.* 1841, p. 135-136. Cf. *Bull.* 1840, p. 54.

16° Un petit plat à figures rouges.

Int. — *Bacchus* tenant un cep de vigne et un canthare, accompagné d'un satyre. ΕΓΙΚΤΕΤΟΣ ΕΓΡΑΣΦΕΝ (*sic*). Braun, *Bull. de l'Inst. arch.* 1846, p. 77 (1).

17° Une coupe à figures rouges de la collection de M. le comte de Pourtalès.

Int. — Un homme qui porte une œnochoé et un autre vase. ΕΓΙΚΤΕΤΟΣ ΕΓΡΑΣΦΕΝ (*sic*).

Panofka, *Cab. Pourtal.*, pl. XLI; Dubois, *Cat. Pourtal.*, n° 178.

18° Une *péliké* à figures rouges, du Musée de Berlin.

Une déesse, *Junon* ou *Proserpine*, portant un sceptre et un fruit. Ce sujet se répète des deux côtés.

Sur le col on lit : ΕΓΙΚΤΕΤΟΣ ΕΓΡΑΦΣΕΝ. De l'autre côté la même inscription est tracée le long de la figure.

Gerhard, *Vasensammlung des Kœnigl. Mus. zu Berlin, Neuerworbene ant. Denkmœler*, n° 1606. Cf. *Rapp. volc.* 546.

19° Une coupe à figures rouges du Musée de Berlin.

Int. — Un *Silène*. ΓΑΜΑΦΙΟΣ. Ce nom est répété deux fois.

Ext. — Sujets gymnastiques. D'un côté deux tibicines et trois éphèbes qui s'exercent à différents jeux. ΕΓΙΚΤΕΤΟΣ; de l'autre côté un éphèbe entre deux chevaux. ΕΓΡΑΦΣΕΝ, ΚΑΛΟΣ.

Gerhard, *l. cit.*, n° 1607; Panofka, *Bilder Antiken Lebens*, Taf. II, 2 und Taf. III, 7.

20° Une coupe à figures rouges de la collection de Canino, aujourd'hui au Musée du Louvre.

Int. — Un homme qui semble uriner dans une œnochoé. ΓΑΜΑΦΙΟΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ.

(1) Un dixième petit plat, sans aucune inscription, décrit sous le n° 16 dans mon *Catalogue étrusque*, est évidemment de la main d'*Epictète*, comme les neuf autres qui ont été signés par cet artiste. Ce petit plat, aujourd'hui dans la collection de M. le comte de Pourtalès, montre un éphèbe et une jeune femme groupés ensemble de la manière la plus obscène.

Ext. — Entre deux grands yeux, un jeune guerrier nu, qui relève un javelot tombé à terre. ΕΓΙΚΤΕΤΟΣ.

Revers. — Entre deux yeux, un archer qui tire une flèche de son carquois. ΕΓΡΑΦΣΕΝ.

Dubois, *Notice d'une collection de Vases peints du prince de Canino*, n° 174 (1).

21° Une coupe à figures noires et rouges que j'ai vue en 1841, chez le négociant Bassegio à Rome.

Int. — Un cavalier, figure noire. ΗΙΣΧΥΛΟΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ.

Ext. — Figures rouges. Entre deux grands yeux, un satyre portant la pelta. ΕΓΙΚΤΕΤΟΣ ΕΓΡΑΦΣΕΝ. Le même sujet est répété au revers.

XX. — *Epigènes.* Le nom de cet artiste est tracé sur *un* canthare à figures rouges d'un dessin très-fin. *Achille*, ΑΧΙΛΛΕΥΣ armé de toutes pièces; *Agamemnon*, ΑΓΑΜΕΜΝΟΝ qui porte un sceptre et a une couronne sur la tête. *Cymothéa*, ΚΥΜΟΘΕΑ s'approche d'eux portant une phiale et une œnochoé. Près d'Achille est Ucalégon, ΟΥΚΑΛΕΓΟΝ.

Revers. — *Patrocle*, ΠΑΤΡΟΚΛΟΣ armé de toutes pièces; *Antiloque*, ΑΝΤΙΛΟΧΟΣ; d'un côté *Nestor*, ΝΕΣΤΟΡ à cheveux blancs et portant un sceptre, et de l'autre *Thétis*, ΘΕΤΙΣ tenant une phiale et une œnochoé. ΕΓΙΓΕΝΕΣ ΕΓΟΕΣΕ (*sic*).

Braun, *Bull. de l'Inst. arch.* 1846, p. 68 et 69; *Arch. Zeitung*, 1846, n° 37, S. 212 (2).

XXI. — *Epitimus.* Ce nom ne se lit que sur *une seule* coupe à figures noires et dessins au trait, accompagné du verbe εποιεσεν.

Int. — Un guerrier se dispose à monter à cheval; près de lui un archer à cheval.

Ext. — Tête d'homme barbu, dessinée au trait et vue de profil. Au-dessous entre deux lions : ΕΓΙΤΙΜΟΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ.

Revers. — Tête de femme coiffée d'un cécryphale en réseau. ΕΓΙΤΙΜΟΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ entre deux lions.

Museum étrusque du prince de Canino, n° 2307, dans la Table.

(1) Le nom de Παμαφιος est écrit par inadvertance Παμδορος, dans la notice.

(2) Quelques détails sur ce canthare d'*Epigènes* m'ont été fournis par M. Henzen, dans une lettre datée de Rome, le 15 mai 1847.

des noms propres; Dubois, *Notice d'une collection de vases peints du prince de Canino*, n° 203.

M. Campanari (*Atti della pont. Accademia romana di archeologia*, vol. VII, p. 90) avait lu par erreur, Επιθυμος.

XXII. — *Erginus*. Ce nom ne se lit que sur *une seule* coupe à figures rouges, aujourd'hui au Musée de Berlin; il y est suivi du verbe εποιεσεν, et associé à *Aristophanes*. ΕΡΓΙΝΟΣ ΕΓΟΙΕΣΝ (*sic*) (1); ΑΡΙΣΤΟΦΑΝΕΣ : ΕΓΡΑΦΕ (*sic*).

Schulz, *Bull. de l'Inst. arch.*, 1840, p. 52. Voyez l'article *Aristophanes*.

XXIII. — *Ergotélès*, fils de *Néarque*. Ce nom se lit sur *une* coupe ornée de palmettes rouges du Musée de Berlin. ΕΡΓΟΤΕΛΕΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ ΗΟ ΝΕΑΡΧΟ. Cette inscription est répétée des deux côtés de la coupe.

Gerhard, *Vasensammlung des Kœnigl. Mus. zu Berlin*, n° 1779.

XXIV. — *Ergotimus*. Le nom de cet artiste, accompagné du verbe εποιεσεν, se trouve sur *une* coupe à figures noires découverte dans l'île d'Egine, et sur *un* vase de Clusium. C'est le premier nom d'artiste dont la présence ait été constatée, dès 1830, sur un vase trouvé dans la Grèce propre. Depuis on a trouvé dans la Grèce quelques autres vases signés; mais jusqu'à ce jour on n'y a guère trouvé, outre ce nom d'*Ergotimus*, que ceux d'*Hégias*, d'*Hilinus* et de *Psiax*.

1° Une coupe à figures noires de la collection Fontana à Trieste, trouvée dans l'île d'Egine.

Int. — *Hercule*, ΗΕΡΑΚΛΕΣ, qui étouffe le lion de Némée.

Ext. — *Silène*, ΣΙΛΕΝΟΣ (*sic*) ithyphallique qui poursuit un suivant de Dionysus; ce suivant porte le nom d'ΟΡΕΙΟΣ. De l'autre côté de Silène, un éphèbe portant une couronne, ΘΕΡΥΤΑΙ.

Revers. — Un tibicine imberbe, ΝΕΚΑΥΛΟΣ, entre deux silènes qui dansent en tenant à la main le céras. L'un des si-

(1) Et non εποιεσεν ou εποεσεν, comme l'ont écrit M. Raoul Rochette (*Lettre à M. Schorn*, 2e édition, p. 34 et 40), M. Letronne (*Explication d'une inscription grecque trouvée dans l'intérieur d'une statue antique de bronze*, p. 29) et le comte de Clarac, *Catalogue des artistes de l'antiquité*, p. 245.

lènes est nommé ΧΑΡΙΔΗΜΟΣ? et l'autre ΕΜΓΕΔΟΚΡΑΤΕΣ. ΕΡΓΟΤΙΜΟΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ.

Gerhard, *Bull. de l'Inst. arch.*, 1830, p. 134.

2° Sur un grand vase à figures noires de la galerie de Florence, où *Ergotimus* est associé à *Clitias*. ΕΡΓΟΤΙΜΟΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝΕΝ... (*sic*); ΚΛΙΤΙΑΣ (*sic*) ΜΕΓΡΑΦΣΕΝ.

Bull. de l'Inst. arch. 1845, p. 116. Voyez l'article *Clitias*.

XXV. *Euchérus*, fils d'*Ergotimus*. Ce nom s'est trouvé deux fois, toujours suivi du verbe εποιεσεν, sur *deux* coupes, l'une à figures noires, l'autre sans figures.

1° Une coupe à figures noires, autrefois de la collection de Canino, aujourd'hui au Musée Britannique.

Int. — La *Chimère*.

Ext. — ΕΥΧΕΡΟΣ : ΕΓΟΙΕΣΕΝ.

Revers. — ΗΟΡΓΟΤΙΜΟ ΗΥΙΗΥΣ (pour ὁ Ἐργοτίμου υἱός).

Voy. mon *Cat. étrusque*, n° 121 (1), où le nom est écrit par inadvertance ΕΥΚΕΡΟΣ avec un Κ au lieu d'un Χ. Cf. Micali, *Mon. inéd.* tav. XLII, 2; Firenze, 1844; *Storia degli ant. pop. ital.*, vol. II, p. 292, not. 123.

M. Raoul Rochette (2) n'est pas porté à admettre l'interprétation que j'ai donnée de cette inscription : ὁ Ἐργοτίμου υἱός, tandis que M. Letronne (3) la déclare de toute certitude. ΗΥΙΗΥΣ est pour υἱός. La plupart du temps le nom du père, dont les Grecs avaient l'habitude de faire suivre leur nom propre, est simplement mis au génitif, comme, par exemple, Ἀλέξανδρος Φιλίππου Μακεδ[ών], sur l'hermès du Musée du Louvre (4). Mais il arrivait quelquefois que le mot υἱός se trouvait exprimé en toutes lettres ; Phidias avait écrit son nom sous un des pieds du colosse chrysélephantin de Jupiter Olympien, et son nom était suivi de celui de son père et de celui de sa pa-

(1) J'adopte la lecture de M. Letronne, *Revue arch.* III, 1846, p. 383; il n'est pas nécessaire de recourir au dorisme Ὀργότιμος pour Ἐργότιμος.

(2) *Lettre à M. Schorn*, 2e édit. p. 41.

(3) *L. cit.* M. Th. Bergk (*Zeitschrift für die Alterthumswissenschaft*, Febr. 1847, n° 22, S. 169) admet aussi ma lecture du nom d'Ευχερος. Cf. Osann, *Allgemeine Literatur Zeitung*; Halle, Febr. 1846, n° 42, S. 335.

(4) Visconti, *Iconographie grecque*, II, pl. XXXIX; Clarac, *Description des Antiques du Musée du Louvre*, n° 132.

trie; de plus, le mot υἱός était écrit en toutes lettres. Φειδίας Χαρμίδου υἱὸς Ἀθηναῖός μ' ἐποίησε (1).

2° Une coupe sans figures. A l'extérieur, on lit, d'un côté : EVXEPS (*sic*) ΕΓΟΙΟΕSΕΝ (*sic*), et de l'autre : HO ΕΓΟΤΙΜΟ VIHHS (*sic*).

Braun, *Bull. de l'Inst. arch.*, 1846, p. 78; *Archæol. Zeit.*, n° 38, 1846, S. 232; Letronne, *Revue arch.*, III, 1846, p. 400 (2).

Le nom d'Ευχερς est pour Εὔχειρος et Ho Εγοτιμο Υιηης doit être lu ὁ Ἐργοτίμου υἱός. M. Letronne (3) fait observer qu'Εὔχειρος est un nom déjà connu pour être celui d'un sculpteur. Paus. *Elid.* II, IV, 2. Cf. Εὔχειρ, autre sculpteur, fils d'Eubulide. Paus. *Arcad.* XIV, 7.

XXVI. — *Euclès* (?), nom douteux qui se lit sur *une* coupe de la collection Feoli. Cette coupe, décorée de feuilles de lierre peintes en noir, montre d'un côté l'inscription : EVKLEVS : EV ΓΟΙΕSKVNE (*sic*); de l'autre : EMESVΓΟΙΕKELVEMENESE (*sic*).

Secondiano Campanari, *Vasi dip. della collez. Feoli*, n° 160.

XXVII. — *Euphronius*. Ce nom associé à ceux d'*Onésimus* et de *Cachrylion*, et toujours suivi du verbe εποιεσεν, excepté une seule fois, où *Euphronius* se désigne comme *dessinateur*, εγραψεν, se lit sur *sept* coupes toutes à figures rouges; l'une de ces coupes montre des dessins au trait sur fond blanc à l'intérieur.

1° Une coupe à figures rouges de la collection de Canino.

Int. — *Achille*, AXIΛEVVΣ (*sic*) saisit par les cheveux le jeune *Troïlus*, TROIΛOΣ réfugié sur l'autel d'Apollon Thymbréus. Derrière Achille est plantée en terre sa forte lance près de laquelle est son bouclier, qui porte pour épisème un cheval.

Ext. — *Troïlus*, TROIΛOΣ (*rétrograde*), près de deux chevaux et d'un palmier, est saisi par *Achille*... IΛEV (*rétrograde*),

(1) Paus. *Elid.* I, x, 2. Cf. l'inscription de Cléœtas, fils d'Aristoclès. Ὃς τὴν ἱππάφεσίν σευ, Ὀλυμπία, εὕρατο πρῶτος, τεῦξέ με Κλεοίτας υἱὸς Ἀριστοκλέους. Paus. *Elid.* II, xx, 7. Cf. aussi l'inscription trouvée parmi les ruines d'un temple d'Apollon, dans l'île de Calymna, et dans laquelle il est question d'un Νικίας υἱὸς Θρασυμήδεος. Raoul Rochette, *Lettre à M. Schorn*, 2e édit., p. 371.

(2) M. Panofka dans la *Gazette archéologique*, ainsi que M. Letronne donnent la forme Υυιηης avec deux υ.

(3) *Revue arch.*, III, 1846, p. 383.

qui l'entraîne vers l'autel, près duquel s'élève le trépied sacré d'Apollon. Entre l'autel et Achille on lit le mot ΛΥΚΟΣ; plus loin on voit un second palmier.

Revers. — L'armement des *Myrmidons.* ΕΥΦΡΟΝΙΟΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ.

Mus. étr. du pr. de Canino, n° 568; Dubois, *Notice d'une collect. de v. p. du pr. de Canino,* n° 199; Gerhard, *Vasenbilder.* Taf. CCXXIV, CCXXV und CCXXVI. Cf. *Rapp. volc.* 408, 708, 824.

2° Une coupe à figures rouges de la collection de Canino, aujourd'hui dans celle de M. le comte Léon de Laborde.

Int. — Un jeune cavalier. ΚΑΛΟΣ ΕΡΟΘΕΜΙΣ. ΕΥΦΡΟΝΙΟΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ.

Ext. — Un personnage coiffé du bonnet phrygien conduisant un cheval : auprès une colonne dorique sur le chapiteau de laquelle on lit le mot ΛΥΚΟΣ. Un enfant tenant deux javelots; un second cavalier. ΚΑΛΟΣ ΕΡΟΘΕΜΙΣ.

Revers. — Trois cavaliers se dirigent vers une colonne dorique. ΟΝΕΣΙΜΟΣ ΕΓΡΑΦΣ...

Museum étrusque du pr. de Canino, n° 1911, dans la table des noms propres; *Réserve étrusque,* coupes à fig. jaunes, n° 33; Dubois, *Notice d'une collect. de vases peints du pr. de Canino,* n° 233; Gerhard, *Rapp. volc.* 723.

3° Une coupe trouvée près de Viterbe et citée seulement dans le *Bulletin de l'Institut archéologique,* 1830, p. 233, note, et p. 243; 1831, p. 85; 1846, p. 105, avec l'inscription : ΕΥΦΡΟΝΙΟΣ ΕΠΟΙΕΣΕΝ. Le nom est mal lu : ΕΥΚΦΟΝΙΟΣ. Gerhard, *Rapp. volc.* 708.

4° Une coupe à figures rouges autrefois de la collection Durand, aujourd'hui au Musée Britannique.

Int. — Une courtisane et un étranger. ΓΑΝΑΙΤΙΟΣ ΚΑΛΟΣ.

Ext. — *Hercule* qui apporte le sanglier d'Erymanthe à *Eurysthée,* ΕΥΡΥΣΘΕΥΣ qui s'est réfugié dans le pithos (1). *Antimaque,* sa femme, désignée par l'épithète ΚΑΛΕ, lève ses bras en signe de frayeur. *Sthénélus,* père d'Eurysthée, porte la main à son front et paraît plongé dans une grande tristesse.

(1) Le nom d'Ευρυσθευς est tracé en caractères noirs sur les bords du pithos.

Revers. — Un quadrige précédé par *Mercure;* l'hoplite court à côté du char, tandis que l'aurige fait tous ses efforts pour retenir les chevaux.

Sur une des anses est tracée à la pointe l'inscription : ΕΥΦΡΟΝΙΟΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ. *Cat. Durand,* n° 61 (1).

5° Une grande coupe à figures rouges, autrefois de la collection de Canino, aujourd'hui à la Pinacothèque à Munich. Sur le pied on lit en caractères noirs : ΧΑΧΡΥΛΙΟΝ ΕΓΟΙΕΣΕΝ; ΕΥΦΡΟΝΙΟΣ ΕΓΡΑΦΣΕΝ. Voyez l'article *Cachrylion*, n° 3. Cf. mon *Cat. étrusque,* n° 81.

6° Une coupe à fond blanc et dessins au trait à l'intérieur et figures rouges à l'extérieur. Cette coupe, trouvée dans les bains de Vulci, est conservée au Musée de Berlin.

Int. — Un guerrier tenant un javelot et une phiale; devant lui est placée une jeune fille... ΟΜΕΔ (peut-être Ανδρομεδα);... ΦΡΟΝΙΟΣ.. ΓΟΙΕΣΕΝ (Ευφρονιος εποιεσεν).

Ext.—Courses à cheval de plusieurs éphèbes. Quelques restes d'une inscription.

Bull. de l'Inst. arch., 1836, p. 38; *Ann.*, tom. XIV, p. 112; Gerhard, *Vasensammlung des Kœnigl. Museums zu Berlin*, n° 1780.

7° Une coupe fragmentée découverte dans les fouilles de M. Fossati à Corneto et aujourd'hui dans la collection de M. le duc de Luynes.

Int. — Débris d'un trophée, un bouclier et un casque. ... ΥΦΡΟΝ....

Ext. — *Ulysse*, ΟΛΥΤΕΥ.. et *Diomède*, ΔΙΟΜΕΔΕΣ qui surprennent le Troyen *Dolon* qui est revêtu d'une peau de loup. *Athéné* et *Hermès* assistent à cette scène.... ΟΝΙΟΣ.... ΕΣΕΝ pour Ευφρονιος εποιεσεν (2).

Le revers est perdu.

Mon. inéd. de l'Inst. arch., tom. II, pl. x A.

(1) Le comte de Clarac (*Cat. des artistes de l'antiquité*, p. 133) cite une coupe de la collection Durand, avec l'inscription : ΥΦΡΟΝΙΟΣ εποιεσεν. C'est Ευφρονιος qu'il fallait lire. Cf. Osann, *Allgemeine Literatur Zeitung;* Halle, Febr. 1846, n° 42, S. 332.

(2) Et non Ευφρονιος επ.... comme a lu M. Raoul Rochette, *Lettre à M. Schorn*, 2e édit., p. 41.

XXVIII. — *Euthymidès* ou *Euthymidénès*, fils de *Polius*. Ce nom, suivi du verbe εγραφε, εγραφσεν, est écrit de deux façons différentes; les deux leçons se trouvent sur le même vase. On ne connaît que *trois* vases portant le nom de cet artiste, deux desquels sont à figures rouges d'un dessin archaïque.

1° Un fragment de vase trouvé à Adria et publié par Lanzi. *Giornale dell' ital. letterat.* t. XX, p. 180 seg. Ce savant avait cru lire sur ce fragment : ΕΓΡΑΦΕ ΕΥΟΝΜΙ... qu'il suppléait par Ευονυμος. M. Raoul Rochette lit : ΕΥΘΥΜΙδες, d'après K. O. Müller (1). Voyez sa *Lettre à M. Schorn*, p. 17-18, et p. 42 de la seconde édition. M. Welcker (2) avait adopté la lecture de Lanzi. Voyez plus haut, p. 347.

2° Une grande amphore à figures rouges de la collection de Canino.

Hector, ΗΕΚΤΟΡ qui s'arme, placé entre *Priam*, ΓΡΙΑΜΟS, et *Hécube*, ΗΕΚΑΒΕ (*rétrograde*); ΕΓΡΑΦSΕΝ ΕΥΘΥΜΙΔΕS ΗΟ ΓΟΛΙΟ.

Revers.—Trois éphèbes couronnés de pampres. ΚΟΜΑΡΧΟS, ΤΕΛΕS (*rétrograde*), ΕΛΕΟΓΙ (*rétrograde*), ΕΛΕΔΕΜΟS. ΗΟS ΟΥ ΔΕΓΟΤΕ ΕΥΦΡΟΝΙΟS (pour ὡς οὐδέποτε Εὐφρόνιος) (3).

Museum étrusque du prince de Canino, n° 1386; Gerhard, *Vasenbilder*, Taf. CLXXXVIII; *Réserve étrusque*, vases à fig. jaunes, n° 38; *Bull. de l'Inst. arch.*, 1829, p. 140-143.

3° Une autre grande *amphore* à figures rouges, autrefois de la collection de Canino, aujourd'hui à la Pinacothèque à Munich.

Pâris qui s'arme, placé entre deux Amazones. Plusieurs inscriptions incomplètes sont disséminées dans le champ. ΘΟ... VΚΙΟΝ, ΕΥΘΥΒΟΛ...S, ΜΑΕ, Λ, ΧΥΧΑSΓΙ... (4). Le nom de l'artiste est aussi incomplet : Η . . . . ΙΟ Ε . . . . ΦSΕΝ

(1) *Comment. de origine pict. vasorum*, p. 18, n. 91.

(2) *Kunstblatt*, 1827, n° 84, S. 333. Le comte de Clarac (*Catal. des artistes de l'antiquité*, p. 108) maintient la leçon Ευονυμος.

(3) C. O. Muller, *Comment. de origine pict. vasorum*, p. 28, n. 69; Gerhard, *Rapp. volc.*, 751; *Vasenbilder*, B^d III, S. 83. Cf. Th. Bergk, *Zeitschrift für die Alterthumswissenschaft*, Febr. 1847, n° 22, S. 169.

(4) M. Lenormant a cherché à compléter et à interpréter ces inscriptions. Voyez mon *Cat. étrusque*, n° 146.

ΕΥΘΥ . . . . ΙΔΕΝΕΣ (*sic*), Ηο Πολιο εγραφσεν Ευθυμιδενες.

Revers. — Deux jeunes athlètes accompagnés du pédotribe. L'un porte un disque : OPSIMENES, ΕΥΘΥΜΙΔΕΣ ΗΟ ΓΟLIO (sans le mot εγραφσεν), ΦΑVLOS, ΠΕΝΤΑΘLON, ΗΙ.....

Mus. étr. du prince de Canino, table, n° 2308; voyez aussi mon *Cat. étr.*, n° 146; *Réserve étr.*, vases à fig. jaunes, n° 31 (1).

XXIX. — *Euxithès* ou *Euxithéus* εποιεσεν. Ce nom se lit sur *deux* vases à figures rouges, mais de style différent.

1° Une coupe à figures rouges, autrefois de la collection de Canino, aujourd'hui au Musée de Berlin.

Int. — Un héros armé de toutes pièces, qui sonne de la trompette; sur son bouclier est peint un lion. ΕΙVXSΙΘΕS (*sic*) ΕΓΟΙΕSΕ; OLTOS ΕΓ....SEN (2).

Ext. — *Ajax,* ΑΙΑS, et *Diomède,* ΔΙΟΜΕΔΕS (*rétrograde*), qui défendent le corps de *Patrocle,* ΓΑΤΡΟΚLOS (*rétrograde*), contre *Enée*, ΑΙΝΕΑ . . . (*rétrograde*), et un autre héros troyen nommé *Hippasus,* ΗΙΓΑSOS (*sic*, *rétrograde*).

Revers.—*Achille,* ΑXIL.....(*rétrograde*) donne la main au vieux *Nestor*, NESTOP. *Iris,* ΙΡΙS (*rétrograde*), précède le quadrige d'Achille monté par *Phénix*, ΦΟΝΙXS (*sic*, *rétrograde*) et *Antiloque*, ΑΝΤΙLOXOS.

Museum étrusque du prince de Canino, n° 1120; *Vases étrusques du prince de Canino*, pl. IV et V; *Réserve étrusque*, coupes à fig. jaunes, n° 32; K. O. Müller, *Denkmæler der alten Kunst*, I, Taf. XLIV, 207; Inghirami, *Gal. Omerica, Iliad.*, tav. CCLIV-LVI; Gerhard, *Rapp. volc.* 402; *Vasensammlung des Kœnigl. Museums zu Berlin*, n° 1767. Cf. *Bull. de l'Inst. arch.*, 1830, p. 144.

2° Une amphore à figures jaunes, autrefois de la collection Durand, aujourd'hui au Musée Britannique.

D'un côté est représenté *Achille*, ΑXILEVS, et de l'autre *Briséis*, ΒΡΙSΕΙS tenant une fleur.

(1) Le nom d'Ευθυμιδες se lit aussi sur une *hydrie* à figures rouges de la collection de Canino, mais sans être suivi d'un des verbes εποιεσεν ou εγραφσεν. La place que ce nom occupe dans la frise au-dessus du tableau principal entre des acclamations Χαιρε, Χαιρετο et d'autres noms propres peut faire douter qu'il soit question d'un nom d'artiste. Voyez mon *Catalogue étrusque*, n° 71.

(2) M. Gerhard transcrit : Ει(υ)χσιθε(ς) εποισ(εν); Ολτος εγ(ραφ)σ(εν).

Sur les anses on lit en caractères noirs : EVXSIΘEOS EΓOIESEN.

Cat. Durand, n° 386; Gerhard, *Rapp. volc.* 409, 698**; *Vasenbilder*, Taf. CLXXXVII.

XXX. — *Exéchias* εποεσε, εποιεσε, εγραφσε καιποεσε εμε et encore εγραφσε καποιεσε με. Ce nom est écrit EXSEKIAS sur quelques vases tous trouvés en Etrurie. On a constaté jusqu'à ce jour la présence du nom d'*Exéchias* sur *cinq* vases à figures noires et qui tous se distinguent par le soin et la finesse des dessins dont ils sont décorés.

1° Une coupe à figures noires de la collection de Canino, aujourd'hui à la Pinacothèque à Munich.

Int. — *Dionysus* voguant dans sa barque sur la mer Tyrrhénienne; autour nagent un grand nombre de dauphins.

Ext. — Quatre grands yeux, et vers les anses un combat d'hoplites, trois contre trois, et un quatrième mort aux pieds des combattants. Ce sujet, qui se répète deux fois, semble représenter le combat des Grecs et des Troyens pour le corps de Patrocle.

Autour du pied on lit en caractères noirs : EXSEKIAS EΓOESE (*sic*).

Museum étrusque du prince de Canino, n° 1900; *Réserve étrusque*, coupes à figures noires, n° 9; *Vases du prince de Canino*, pl. IX; Gerhard, *Rapp. volc.* 258,709*; *Vasenbilder*, Taf. XLIX; Inghirami, *Gall. Omerica*, *Iliad.*, tav. CCLX.

2° Une amphore à figures noires du Musée de Berlin.

Hercule, HEPAKLES, et le lion; *Minerve*, AΘENAIA (*rétrograde*), *Iolas*, IOLAOS (*rétrograde*), assistent à la lutte.

Revers. — Deux guerriers, nommés AKAMAS (*rétrograde*) et MOΦON (1), tenant leurs chevaux par la bride; les noms des chevaux sont : ΦALIOS et KALIΦORA (*rétrograde*). Dans le champ : ONETORIΔES KALOS (*rétrograde*).

Sur le bord de la bouche on lit en caractères noirs : EXSEKIAS EΓPAΦSE KAΓOESEEME.

(1) M. Gerhard lisait *Sophon*, mais je crois que *Mophon* est pour *Démophon*, le frère d'*Acamas*. Cette observation a été faite aussi par M. Panofka (*Ann. de l'Inst. arch.*, t. VII, p. 231). Cf. Gerhard, *Berlin's ant. Bildwerke*, S. 392.

Dorow, *Einführung in eine Abtheilung des Vasensammlung*, Taf., II, S. 49; Gerhard, *Berlin's ant. Bildwerke*, n° 651; *Rapp. volc.* 722; *Etruskische und Kampanische Vasenbilder des Kœnigl. Museums zu Berlin*, Taf. XII.

3° Une amphore à figures noires de la collection Durand, acquise par M. de Magnoncour, et ensuite par le baron Roger.

Hercule, HEPAKLES, et le triple *Géryon*, ΓΕΡVONE..... Le berger *Eurytion*, EVPVTIOS (*sic, rétrograde*), est étendu aux pieds des combattants. Aux extrémités du tableau on lit d'un côté : EXSEKIAS EΓOIESE, et de l'autre : STESIAS KALOS (*rétrograde*).

Revers. — Un quadrige monté par un guerrier nommé *Anchippus*, ANXIΓOS (*sic*) accompagné de son écuyer. Une *Sirène* vole au-dessus des chevaux, nommés SEMOS (*rétrograde*), ΓVPOKOME, KALIQOME et KALIΦOPA.

Cat. Durand, n° 296; *Cat. Magnoncour* n° 39; *Nouv. Ann. de l'Inst. arch.*, t. II, p. 117; Gerhard, *Vasenbilder*, Taf. CVII.

4° Une amphore à figures noires de la collection Durand, aujourd'hui au Musée Britannique.

Achille, AXILEVS qui combat l'Amazone *Penthésilée*, ΓENΘESILEA. Aux extrémités de la peinture on lit : EXSEKIAS EΓOIESE (*rétrograde*); ONETOPIΔES KALOS.

Revers. — *Dionysus*, ΔIONVSOS, et le jeune *OEnopion*, OINOΓION, tenant l'œnochoé. EXSEKIAS EΓOIESE (*rétr.*).

Cat. Durand, n° 389; Gerhard, *Vasenbilder*, Taf. CCVI.

5° Une grande et magnifique amphore à figures noires du Musée Grégorien à Rome.

Achille, AXILEOS, et *Ajax*, AIANTOS, qui jouent aux dés; l'un dit le mot TESAPA (*sic*), l'autre TPIA. Les boucliers des deux héros sont posés derrière leur dos. D'un côté on lit : EXSEKIAS EΓOIESEN, de l'autre ONETOPIΔES KALOS.

Revers. — *Castor*, KASTOP, va monter le cheval *Cyllarus*, KVLAPOS. A droite est *Tyndare*, TVNΔAPEOS qui caresse le cheval; il est précédé d'un petit éphèbe qui porte sur sa tête un siége; à gauche est *Léda*, LEΔA (*rétrograde*), qui tient une fleur et une palme; derrière elle, est *Pollux*, ΓOLVΔEVKES qui caresse un chien. Entre les jambes du cheval, on lit : ONETOPIDES KALOS (*rétrograde*). L'inscription :

EXSEKIAS ΕΓΡΑΦΣΕ ΚΑΓΟΙΕΣΕ ΜΕ (*sic*) est tracée en lettres noires sur le bord supérieur de la bouche du vase.

Nibby, *Dichiar. di un ant. vaso fittile vulciente; Mon. inéd. de l'Inst. arch.*, t. II, pl. XXII; *Mus. etr. Gregorianum*, II, tab. LIII; Gerhard, *Etruskische und Kampanische Vasenbilder des Kœnigl. Museums zu Berlin*, Taf. D, 4 und 5; Taf. E, 23.

Le nom d'*Exéchias* vient du verbe ἐξέχω selon K. O. Müller (1); le κ est mis pour le χ.

XXXI. — *Glaucytès*. Ce nom se trouve écrit sur *deux* coupes.

1° Une grande coupe autrefois de la collection de Canino, aujourd'hui à la Pinacothèque à Munich. Au-dessous des anses, on lit : ΓLAVXVTES ΜΕΓΟΙΕΣΕΝ ; ΑΡΧΙΚLES ΕΠΟΙΕΣΕΝ.

Réserve étr. du prince de Canino, coupes à figures noires, n° 1 : les *Soixante paroles*. Voyez l'article *Archiclès*, n° 3.

2° Une coupe sans peintures du Musée de Berlin.

D'un côté on lit : ΓLAVKVTES ΕΓΟΙΕΣΕΝ, et de l'autre ΓLAVKVES ΕΓΟΙΕSVEN (*sic*).

Gerhard, *Neuerworbene ant. Denkmæler des Kœnigl. Museums zu Berlin*, n° 1598 (2). Un *fac-simile* se trouve sur la pl. I.

XXXII. — *Hégias*. Ce nom, suivi du verbe εγρα...., ne s'est trouvé encore que sur *un seul* vase de fabrique athénienne. C'est une coupe à figures rouges, sans peintures à l'extérieur. Dans l'intérieur, on voit un athlète qui tient un strigile, et auquel la *Victoire*, ΝΙΚΕ apporte un grand vase de prix et une coupe; aux pieds de l'athlète est posée une hydrie. ΕΓΙΑS ΕΓΡΑ..... (*sic*) (3).

Stackelberg, *Die Græber der Hellenen*, Taf. XXV, 6.

J. DE WITTE.

(*La fin au prochain numéro.*)

(1) *Comment. de origine pict. vasorum*, p. 17, n. 79. Cf. Raoul Rochette, *Lettre à M. Schorn*, 2e édit. p. 45.

(2) Le comte de Clarac (*Catalogue des artistes de l'antiquité*, p. 119) parle d'une coupe de Vulci de la collection Durand et portant le nom de Γλαυκυτες. C'est sans doute une erreur.

(3) Et non *Regias* comme avait lu M. Panofka, *Bull. de l'Inst. arch.* 1829, p. 138, note.

CORRECTIONS INÉDITES

DE

M. FRÉDÉRIC JACOBS,

DANS LES DÉCLAMATIONS QUE LIBANIUS A MISES DANS LA BOUCHE DE DÉMOSTHÈNE.

Suite et fin (1).

QUATRIÈME DÉCLAMATION.

Cette déclamation (p. 817 et suiv. du quatrième volume de l'édit. de Reiske) n'est pas de Libanius, mais bien d'un rhéteur qui a imité ce maître, et a voulu rivaliser avec lui sur le sujet de la première déclamation, p. 240 et suiv.

Dans l'inscription lisez ἐξήτησε pour ἐζήτ. Voyez à la page 240. — Page 818, lin. 3 lisez ἀλλ' ἀξιῶν μοι τοῦτο δοθῆναι. 7 ἡσθῆναι ἂν μαθ. 9 pour οὗτος, il faut probablement ὀπάσει ou ὀνήσει. 22 lisez κἀγὼ ταύτην. 24 Εὐθυκράτους καὶ Λασθένους Weiske *de Hyperbole in hist. Phil.* II, p. 8. — P. 819, 8 τοιγαροῦν ἔπταικε μᾶλλον au lieu de ἐπταίκαλλον. 11 πρὸς τὸ ἐν. 13 αἰχμάλωτοι. 26 ἠτήσασθε, προθεσμίαν. 27 τί ἔδει. — P. 820, 14 ἀνήμερός ἐστι. 20 ἐφίεσθαι. — P. 821, 10 οὐδεὶς σκιᾶς τῶν Δελφῶν (au lieu de σοι τῶν ὅπλων) ἕνεκεν τῷ Φιλίππῳ κρινεῖ. C'est une allusion à un passage du Discours sur la Paix, p. 63, 22. *Ib.* 13 καὶ μαντεύῃ. 22 ἐπιτιμᾷ. 26 ἔδει σε ἀπ. 34 καὶ φιλέταιρον au lieu de ὡς φιλαίτερον. — P. 822, 8 τὴν φορὰν τοῦ Μακεδόνος, au lieu de συμφοράν. 18 τὴν παλαιὰν ἐκείνην πολιτείαν ἰδεῖν, il manque un mot comme ὀλλυμένην ou ἀπολλυμένην. 20 δυστυχήμασι au lieu de διηγήμασι. 35 εἰ δεῖ au lieu de ἔδει. — P. 823, 5 οὐκοῦν εἰκότως. 18 αἰτεῖ pour αἰτεῖν, d'après le manuscrit. — P. 824, 18 πέντε ἡμερῶν δεῖ· δεῖ γάρ· τί δ' ἂν etc. 22 probablement ἀποστήσεται. — P. 825, 2 κενὰς κώμας au lieu de κοινάς. Weiske (II, p. 30) conjecture καινὰς κ. et raye les mots τῶν ἑαλωκότων comme introduits de la ligne 4 par la bévue d'un copiste. 11 προπηλακίσεται τὸν δημαγωγὸν τὸν Ἀθηναίων au lieu de ἄνθρωπον. 14 Weiske (II, p. 8) ajoute ὄψεταί με Λασθένης avant ὄψεταί με Εὐθυκράτης δεδεμένον. Ce dernier mot prouve qu'il faut aussi ajouter

(1) Voyez le premier cahier de ce volume, p. 1 et suiv.

un participe, tel que ὄψεταί με Λασθένης βασανιζόμενον. — 19 Ἀθηναίοις d'après le manuscrit. — P. 826, 4 ἐπταικέναι. 10 ὅπου τὸν Ἀριστογείτονα, au lieu de Ἀριστοτέλην. 20 μέχρις Ἑλλησπόντου καὶ τῶν τόπων est incomplet. Weiske (III, p. 12) lit καὶ τῶν κατὰ πόντον τόπων. L'auteur a probablement écrit καὶ τῶν πέραν τόπων.

CINQUIÈME DÉCLAMATION

à la page 396 et suiv. du troisième volume de l'édit. de Reiske. P. 396, 11 lisez μισῆσαι τοὺς πάντα καθ' ὑμῶν, au lieu de τά. 397, 20 peut-être ὥστε τοῦτον ou αὐτὸν ἀμφοτέρων au lieu de τῶν 398, 21 τὴν διάγνωσιν τοῦ οἷος τῇ πόλει ἕκαστός ἐστι, au lieu de ὁπόση πόλις ἑκάστη. 399, 1 ἃ βούλεται λέξαι ἕτοιμος au lieu de λέξειν ἔντιμος. 3 κἂν τῇ πυλαίᾳ κρίνεται, par les Pylagores. 400, 6 διασπεῖραι avec Reiske. 9 δεύτερον ἐπενόει ζητεῖν au lieu de ἕτερον 10 ἀντὶ τῶν ἀπολομένων τὰ ἐν πυλαίᾳ au lieu de ἀπολογουμένων τῶν. 401, 1 Ἀθηναῖον τὸν καὶ τότε (au lieu de ταῦτα) χαρισάμενον, κατὰ δεύτερα αὐτῷ προθύμως ἀνοίξοντα, « operam dedit ut ille Atheniensium, qui Thessalis similis et olim, quæ voluisset, gratificatus fuerat, et nunc aditu ei prompto animo aperturus esse videbatur, Pylas mitteretur. » 19 συνετίθετο avec Reiske. 403, 9 ἀλλ' οὐ τότε (au lieu de τοῦτο) γε ἦν ἀπορία λόγων. 12 ἂν ἔκραγεν. 404, 8 il faut rayer la virgule après Φιλίππου : « Quum viderent, maximam et celeberrimæ urbis legatum silentio in Philippum insurgere » expression sarcastique. 405, 7 ἔχῃ. 25 peut-être ἐκνίψῃς pour ἐκλείπῃς. 406, 1 οὐκ ἀδικῆσαι τοῦτο δείξεις, au lieu de ἀδίκημα. 5 τοῦ δέτι κα δπωσοῦν, au lieu de τό. 407, 8 ἐρείσματος au lieu de ἔρεισμα. 19 παρῆσαν Weiske (II, p. 14). 20 κοῦφον δὲ μὴ εἴπῃς· εἰ γάρ, etc. 21 ἄλλ' ἄλλους, *alia alios*, au lieu de ἀλλ'. 24 νεώρια au lieu de νῦν χωρία. 408, 1 πραότερον au lieu de πράττειν. 13 ποιήσαιεν ἄν. 19 δώρων δὲ τάχ' ἥσσονας au lieu de δῶρ' ἔτ' ἂν ἴσως. 410, 4 οὐ τά γ' ὄντα. 6 οὔτ' ἀφαλέστερος au lieu de ἀσθεν. 411, 2 ἐχθρὸν ἐξὸν εἴργειν, οὕτως au lieu de ἐξεῖναι τοιοῦτον. Weiske (III, p. 4) propose ἐξὸν ἐξωθεῖν. 5 peut-être κακῶς λέγοντες ὃν μόνον (au lieu de νόμον) οὐκ ἐπέσχετε au lieu de ἐπέχεσθε. 412, 6 σὺ δὲ εἷας ἐνισχύσαι au lieu de ἔασον ἰσχ. 413, 2 effacez οἵ. 24 ὦ γῆ καὶ Πύθιε. 415, 7 μῖσος τοσοῦτον ἔχει ὡς εἴποι ἂν μηδὲν, etc. au lieu de ταῦτ' οὖν ἐκεῖνος εἴποι. 17 μετὰ γῆν, μεθ' ὕδω au lieu de μετὰ τὴν μεθ' ἡμῶν. (Après cette correction certaine je ne rapporte pas celle de Weiske, II, p. 41.) 416, 4 εἰς τὸ ἀεὶ ἀρ

τὴν ἐπιτηδεύειν au lieu de δεῖν. 17 πρὸς τὰ τῆς πόλεως. 422, 5 τὸ πρῶτον est dit pour τὸ πρωτεῦον, *principem locum*. 423, 17 ἀλλὰ τούτῳ μὲν οὐκ ἔστι, πυλαγόρᾳ δὲ καλόν, au lieu de πυλαγόρας δίκαιον. 19 après εἰ δέ il faut répéter ἐκλέλοιπας. 424, 16 ποῖον γὰρ ὑπὲρ θαλάσσης πόρον; ποῖον δ', etc. Le mot πόρον manque. 425, 21 μὴ δόντες. 427, 6 οἱ δὲ ἀνενεώσαντο au lieu de ἀνεσώσαντο. 18 après προσιέναι Weiske (II, p. 46) ajoute ὅσιον. 428, 15 εἰκὸς τοὺς Αἰγείδας πυθομένους (au lieu de Ἀτρείδας διδομένους), et après θαυματοποιοῖς insérez οἷς. Mais le vrai mot paraît être Ἀτρεστίδας, mis par Weiske (II, p. 13) d'après Démosthène, p. 439. — 429, 8 μηδ' ἰδεῖν Weiske (II, p. 46) au lieu de μὴ διδόναι. 433, 5 βέλος δὲ οὐδὲν ἐπάλλετο (au lieu de ἄπολλον) ἐξ οὐρανοῦ, etc.

FR. JACOBS.

La Notice biographique, que nous avions promise sur l'illustre Fréd. Jacobs, ayant pris des proportions auxquelles nous ne nous étions point attendus, nous sommes forcés de la renvoyer au prochain numéro.

SUR UN PASSAGE D'UNE LETTRE DE JULIEN.

Dans la LXIIIe lettre de Julien, édition de Spanheim, p. 452, B, on lit sans aucune variante, τὸ σοῦ γὰρ εἶδος οὐδὲ εἶδον. Le même passage se lit ainsi, dans l'édition du P. Petau : τὸ, οὐ γὰρ ε** οὐδὲ εἶδον, « *quasi* (dit M. Heyler, p. 473) *dictum aliquod allegaretur proverbiale*. Cette observation est juste; en effet, on découvre dans le manuscrit : τὸ, οὐ γὰρ ἔγ... ην.η., c'est-à-dire, τὸ, οὐ γὰρ ἔγωγε ἤντησα οὐδὲ εἶδον, ou plutôt, comme dans l'Iliade, Λ, 375,

Οὐ γὰρ ἔγωγε
ἤντησ' οὐδὲ ἴδον.

DE L'ÉVANGILE DE NICODÈME,

DE LA DATE DE CET OUVRAGE, ET DES CIRCONSTANCES AUXQUELLES ON PEUT EN ATTRIBUER LA RÉDACTION.

Le livre connu vulgairement sous le titre d'Evangile de Nicodème est certainement l'un des écrits apocryphes les plus curieux qu'aient vu naître les premiers siècles du christianisme. Les savants travaux de Fabricius, de M. Münter et de Thilo ont éclairé la plupart des points d'histoire et d'antiquités ecclésiastiques que soulève l'examen du texte, et des faits qui y sont consignés; mais aucun critique n'est encore parvenu à fixer d'une manière quelque peu précise la date de la rédaction de cet écrit, ni à découvrir s'il est l'œuvre d'une plume orthodoxe ou hérétique. Ces questions, demeurées jusqu'à ce jour sans solution, nous semblent cependant susceptibles d'être résolues; nous allons essayer de le montrer dans les pages suivantes.

M. Thilo a remarqué que l'Evangile de Nicodème se compose de deux parties assez distinctes (1); la première, qui comprend les chapitres I à XVI, renferme les détails de la condamnation, du supplice, de l'ensevelissement et de la résurrection du Christ; la seconde, qui comprend les chapitres XVII à XXVII, contient l'histoire miraculeuse des fils de Siméon, Carin et Lucius, histoire dans laquelle se trouve le récit fabuleux de la descente du Christ aux enfers.

La première partie n'est qu'une compilation des Evangiles canoniques, à laquelle on a joint des détails qui semblent empruntés aux *Actes de Pilate*, composition apocryphe assez accréditée aux IIIe et IVe siècles (2). Quant à la seconde, à l'exception d'un petit nombre de passages tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament, et que le faussaire a intercalés dans la relation des deux prétendus ressuscités, la presque totalité est étrangère aux traditions évangéliques.

La ressemblance du titre sous lequel sont mentionnés les prétendus Actes de Pilate, c'est-à-dire le rapport que ce pré-

(1) *Codex apocryphus Novi Testamenti*, prolegomena, tom. I, p. CXVIII. — (2) Cf. Euseb. *Hist. eccles.* lib. II, c. 2.

teur romain aurait adressé à Tibère sur la personne et la vie de Jésus, avec le titre que porte le texte grec de l'Evangile de Nicodême, a fait supposer à certains critiques que nous possédions, dans cet Evangile, l'original des Actes, cités déjà par saint Justin (1) et Tertullien (2). Mais cet Evangile ne porte en aucune façon le caractère que l'on doit supposer avoir appartenu aux Actes de Pilate; il y est parlé de la personne de ce préteur en des termes qui éloignent la pensée que le faussaire ait pu vouloir qu'on lui attribuât son ouvrage; et d'ailleurs, l'attribution que la tradition faisait à Nicodême, de l'Evangile en question, montre que le souvenir de Pilate ne s'y était nullement attaché. Nous possédons enfin deux prétendues lettres du préteur à Tibère, lettres qui, selon toute apparence, sont les pièces dont les Pères ont fréquemment invoqué le témoignage en faveur de la réalité des faits consignés dans le Nouveau Testament. L'identité qu'on a voulu établir entre l'Evangile de Nicodême et les Actes de Pilate, est donc tout à fait invraisemblable; et l'on peut tout au plus admettre, avec M. Thilo, que le faussaire avait fait quelques emprunts à ces Actes.

Nous ne rencontrons, dans les seize premiers chapitres de notre apocryphe, que peu de circonstances qui puissent faire entrevoir l'époque de sa rédaction. Le nom de *Veronica*, Βερονίκη, qui, au chapitre VI, est donné à l'hémorroïsse guérie par Jésus, se trouvant dans la *Chronographie* de Jean Malala (3), n'accuse guère une époque antérieure au ve ou vi^e^ siècle (4); car, chez les écrivains plus anciens, cette femme n'est jamais

(1) *Apolog.* i, c. 25 et 48. — (2) *Apolog.* c. 21. — (3) Lib. x, p. 101, ed. Vinet. 1733, in-fol. — (4) Nous pensons, du reste, que c'est dans notre pseudo-évangile que Jean Malala a pris ce nom de Βερονίκη, *Veronica*, qui depuis a été généralement donné par les légendaires à l'hémorroïsse. Ce nom nous semble être l'altération par métathèse des mots *vera icon*, par lesquels on désignait la sainte face empreinte sur le suaire; on l'aura donné à l'hémorroïsse, par suite de la confusion qui se sera opérée entre la légende de la statue élevée au Sauveur par cette femme, dans la ville de Panéade (Euseb. *Hist. eccles.*, lib. vii, c. 10) et celle du saint suaire envoyée au roi Abgare (S. Joann. Damascen. *Epistol. ad Theophil. imper.* 5. Oper. t. i, p. 631), légendes qui se rapportent toutes deux à une image de Jésus, *Vera icon.*

désignée sous ce nom (1). Ceux de *Dismas* ou *Démas* et de *Gestas*, donnés au bon et au mauvais larron (2), ne se rencontrent chez aucun Père des six premiers siècles (3).

Ces deux données sont certainement insuffisantes pour déterminer l'âge de la première partie de notre Evangile.

Il a semblé à M. Thilo et à plusieurs autres critiques, que l'auteur devait être un juif converti; ce qui le leur a fait penser, c'est cette circonstance qu'il invoque le témoignage des prêtres juifs eux-mêmes, pour établir la divinité de Jésus-Christ; en effet, dans la préface qu'il a placée en tête de l'ouvrage, il se donne le nom d'Ananias, ou plutôt celui d'Ennaïas, qui paraît être le nom grécisé de *Heneb*, consigné dans la bibliothèque hébraïque de Wolf (4), et qui rappelle davantage le nom d'Emaüs indiqué dans le texte latin. Il se qualifie d'Hébreu, de docteur de la loi, et affirme avoir eu sous les yeux l'original hébreu de l'ouvrage qu'il a traduit en grec.

Bien que fort peu digne de confiance, cette préface demeure cependant une présomption en faveur de l'hypothèse de M. Thilo, et le prétendu Ananias ou Ennaïas pourrait bien être le véritable auteur de notre évangile. Cependant, en admettant que le faussaire ait été juif, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'il ait inventé ceux des faits de la première partie de cet écrit, qui ne se retrouvent pas dans les évangiles canoniques; rien n'empêche de croire qu'il a compilé des légendes déjà répandues de son temps, et auxquelles il a pu ajouter quelques traits. Or, ce qui vient à l'appui de l'hypothèse que le faussaire avait pour guides des écrits apocryphes, non pas rédigés en hébreu, comme il le soutient impudemment dans sa préface, mais écrits en latin, c'est qu'il a inséré dans sa prétendue version grecque, des mots latins, faute d'avoir su les traduire en grec. Ainsi, il donne à l'envoyé, au messager de Pilate, le nom de *cursor*

(1) Euseb. *Hist. eccles.* VII, 8. — (2) Cf. Pseudo-Ambros. *Serm.* XLVI, in append. oper. ed. Benedict., p. 454. — (3) Chap. IX et X, p. 580 sq., ed. Thilo. Cf. Molanus, *de Historia SS. imaginum et pictur.*, lib. IV, c. 9. — (4) Les variantes de ce nom sont très-nombreuses dans les manuscrits. Cf. Thilo, p. 580.

(κούρσωρ) (1), qui est tout latin et entièrement étranger à la langue hellénique. Ailleurs il nomme les enseignes σίγνα (2), mot qui n'est que la transcription grecque du latin *signa*. Dans le mot λεντίον, dont il se sert pour désigner le léger vêtement dont Jésus-Christ était couvert sur la croix, on reconnaît le latin *linteum* (3).

Parmi les noms qui sont donnés aux prosélytes, lesquels se donnent pour Juifs de nation (4), on lit ceux de *Crispus*, *Agrippa* et *Antonius*, qui sont évidemment latins. Or, si le faussaire avait eu sous les yeux un texte hébreu, il n'y eût pas trouvé ces noms, qui n'ont pu être portés par des juifs; et si, comme il est probable, il était juif, il n'a pu inventer des noms, qu'il devait savoir être étrangers à sa langue; et, enfin supposant même qu'il ait cru devoir altérer les noms de son original, en les faisant passer dans le grec, il les aurait modifiés de manière à les rendre grecs et non latins. Ainsi ces noms ont dû lui être fournis, comme les mots que nous venons de signaler, par des légendes apocryphes latines qu'il avait sous les yeux.

En résumé, la rédaction de la première partie de l'Evangile de Nicodême ne semble pas remonter à une époque de beaucoup antérieure au ve siècle. On y reconnaît une compilation des Evangiles canoniques, dans laquelle on a introduit des détails empruntés à un apocryphe latin, ou du moins à des légendes latines plus anciennes. Si l'auteur était un juif converti, il était alors peu instruit dans sa langue. L'assertion de la préface qui donne son œuvre comme traduite de l'hébreu, est manifestement fausse. Quant au nom d'Ananias ou d'Ennaïas qu'il prend, on ne saurait affirmer qu'il lui appartienne; il est plutôt vraisemblable que c'est un pseudonyme, qu'il a choisi, sans doute d'après le nom d'Heneb, auquel les juifs attribuaient une *Histoire de la résurrection du Sauveur*.

En présence de conclusions aussi vagues, nous sommes forcé d'avoir recours à la seconde partie de l'Evangile, afin d'y découvrir, s'il est possible, des indices plus positifs de l'époque de la composition de cet écrit.

(1) C. I, p. 508, Thil. — (2) C. I, p. 512, Thil. — (3) C. X, p. 582, Thil. — (4) C. II, p. 532, Thil.

Des critiques ont émis l'opinion que cette seconde partie formait une œuvre originairement distincte de la première, avec laquelle une main plus moderne l'aurait raccordée. Nous ne saurions partager cet avis. La ressemblance du style des deux parties, la liaison qui existe entre l'une et l'autre, nous les font considérer comme l'ouvrage d'un même auteur. Sans doute, comme le témoignage des Evangiles canoniques fait défaut au compilateur, pour cette phase inconnue et finale de l'existence humaine du Christ, il ne peut plus s'appuyer sur leur texte, et il emprunte ailleurs les faits qu'il rapporte; mais on voit qu'il s'efforce encore, autant que possible, d'intercaler dans ses récits des passages empruntés à l'Ancien et au Nouveau Testament, conformément au système suivi dans la première partie.

La légende de Seth et de l'huile de la miséricorde, à laquelle se rapporte un épisode de cette seconde partie (1), est tirée d'une source rabbinique, et vient à l'appui de l'hypothèse de M. Thilo, dont nous avons d'ailleurs fait observer la vraisemblance. Toutefois, comme cette légende fut adoptée par les chrétiens au moyen âge (2), on ne saurait affirmer qu'elle n'était pas déjà répandue parmi eux dans les premiers siècles. C'est au reste presque le seul trait réellement juif qui se rencontre dans ce récit. Les noms de *Lucius* et de *Carinus* donnés aux fils de Siméon, dans la bouche desquels est placée la relation fabuleuse de la résurrection du Christ et de sa descente aux enfers, décèlent la trace d'une légende latine. On sent là l'ignorance du néophyte latin, qui a supposé aux Hébreux des noms tirés de sa propre langue (3). Un juif n'eût certainement pas donné de

(1) C. XIX, p. 687, Thilo. — (2) Cette légende se rencontre dans l'*Histoire de la pénitence d'Adam*, qui fut traduite du latin en français par Colard Mansion. Voy. Van Praet, *Recherches sur Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse*, p. 96 et suiv. — (3) Beausobre, *Hist. du manichéisme*, tom. I, p. 374, a rapproché ces deux noms de *Lucius* ou *Leucius* et de *Carinus* ou *Charinus*, de ceux de *Leucius* et de *Carinus*, donnés, dans le décret de Gélase et dans Photius, au célèbre faussaire *Leucius* ou *Lucius*, qui vivait à la fin du premier et au commencement du second siècle. Nous admettons volontiers avec Beausobre, que quelque œuvre apocryphe, à laquelle s'attachait le nom de ce faussaire, a pu suggérer au faussaire grec l'idée d'attribuer à deux personnages de ce nom sa relation de la prétendue descente aux enfers. Cet ouvrage apocryphe de Leu-

tels noms aux enfants de Siméon, et un Grec leur en eût au moins imposé qui auraient appartenu à sa langue. Le faussaire, qu'il ait été Juif ou Hellène, n'a donc pu inventer ces noms, et cette remarque nous conduit encore à supposer qu'il existait, sur le compte de ces deux personnages imaginaires, quelque fable dont le rédacteur de notre Evangile a tiré parti.

A part ces deux circonstances et quelques autres que nous indiquerons dans la suite, le fond du récit est évidemment puisé chez les auteurs chrétiens des IIIe et IVe siècles. En effet, que l'on parcoure les ouvrages des Pères de cette époque : on y retrouvera exposé, presque avec les mêmes paroles, le dogme de la descente de Jésus aux enfers; c'est le même langage, ce sont les mêmes figures oratoires; seulement, dans notre apocryphe, le tableau s'est agrandi, a pris des proportions plus fortes, et le côté allégorique a fait complétement place à l'interprétation littérale.

Pour convaincre le lecteur de la vérité de cette assertion, rapprochons du contenu du récit de Lucius et de Carinus certains passages des orateurs chrétiens ; nous y retrouverons les principales circonstances de ce récit : la clarté soudaine dont Jésus illumina, à son arrivée, les ténèbres de l'enfer, la frayeur de la Mort, la terreur dont sont saisis les portiers du sombre séjour, la joie dont les prophètes sont transportés, les prédications par lesquelles ils annonçaient la venue prochaine du Sauveur, la rupture des portes d'airain de l'enfer, la défaite de Satan et de la Mort; le faussaire a tout pris dans les tableaux terribles et majestueux par lesquels les prédicateurs de la foi cherchaient à frapper l'imagination de leur auditoire.

Dans ces rapprochements nous ferons à la fois usage du texte grec et des textes latins qui nous fournissent des variantes importantes, toutes plus ou moins fidèlement calquées sur le langage de la chaire apostolique; et nous montrerons que diverses mains s'attachèrent à compléter successivement une analogie qu'accuse déjà le fond du récit.

cius serait alors celui qui aurait servi de guide à l'auteur de l'Evangile de Nicodème, lequel, dans son ignorance, aurait fait de Leucius Carinus deux personnages différents.

Commençons par prendre la XIVe des *catéchèses* de saint Cyrille de Jérusalem. On sait que ces instructions furent données par ce Père, dans Jérusalem, de l'an 345 à 351. Elles eurent un grand retentissement, et l'on doit croire qu'elles s'adressaient surtout aux juifs, encore fort nombreux dans cette ville (1); on ne sera donc pas étonné qu'un faussaire israélite ait pu les connaître et en faire usage pour la fraude pieuse qu'il méditait.

« Le Christ, dit saint Cyrille (2), est descendu au sein de la » mort, et il a réveillé les corps de plusieurs saints qui dor- » maient du sommeil de la tombe » : κατῆλθε γὰρ εἰς τὸν θάνατον, καὶ πολλὰ σώματα τῶν κεκοιμημένων ἁγίων ἠγέρθη δι' αὐτοῦ. « La mort, à la » vue de cet étranger, qui descendait dans l'enfer et n'était » point retenu par ses chaînes, fut saisie de crainte » : Ἐξεπλάγη ὁ θάνατος θεωρήσας καινόν τινα κατελθόντα εἰς ᾅδην, δεσμοῖς τοῖς ἀυτόθι μὴ κατεχόμενον. Dans l'Evangile de Nicodême nous voyons de même Hadès (l'enfer personnifié) ou suivant les manuscrits latins de cet Evangile, *inferus* et *mors*, saisis de crainte, à l'aspect de Jésus et se demandant qui il est (3). Citons le texte latin qui développe plus que le texte grec et rappelle davantage encore les paroles de St Cyrille : *Hæc videns inferus, et mors, et impia officia eorum, cum crudelibus ministris, expaverunt in propriis regnis..... exclamaverunt dicentes : Qui es tu, qui a Domino dirigis ad confusionem nostram? Qui es tu, qui sine exitio corruptionis, incorrupto argumento majestatis, furore condemnas potestatm n ostram?*

Suivant St Cyrille ce ne fut pas seulement la mort, mais encore tous les portiers de l'enfer qui furent frappés d'épouvante : Τίνος ἕνεκεν, ὦ πυλωροὶ ᾅδου, τοῦτον ἰδόντες ἐπτήξασθε; τίς ὁ κατέχων ὑμᾶς ἀσυνήθης φόβος; « Pourquoi avez-vous frémi, à sa vue, » ô portiers de l'enfer? quelle crainte inaccoutumée s'est em- » parée de vous? » Cette exclamation semble un commentaire de notre Evangile, qui dépeint la frayeur de tous les gardiens du Chéol. Laissons continuer l'évêque de Jérusalem : Ἔφυγεν

(1) Cf. D. R. Ceillier, *Histoire des auteurs ecclésiastiques*, tom. VI, p. 486. — (2) *Cateches.* XIV, de Christi resurrect. Oper. ed. Touttée, p. 214, B. — (3) C. XXII, p. 722, ed. Thilo.

ὁ θάνατος, καὶ φυγὴ τὴν δειλίαν ἠλέγχετο, « la mort s'enfuit, et cette » fuite accuse sa timidité. » L'Evangile retrace au long le tableau de cette frayeur à laquelle le prince de la mort est en proie. Saint Cyrille fait accourir les saints prophètes Moïse, Abraham, Isaac, Jacob, Samuel, Isaïe, Jean Baptiste, et celui-ci s'écrie : « Es-tu celui qui doit venir, ou en attendrons-nous un autre? » Προσέτρεχον οἱ ἅγιοι προφῆται, καὶ Μωϋσῆς ὁ νομοθέτης, καὶ Ἀβραὰμ, καὶ Ἰσαὰκ, καὶ Ἰακώβ· Δαβὶδ τε καὶ Σαμουὴλ, καὶ Ἠσαΐας, καὶ ὁ Βαπτιστὴς Ἰωάννης, ὁ λέγων καὶ μαρτυρῶν· Σὺ εἶ ὁ ἐρχόμενος ἢ ἕτερον προσδοκῶμεν; Dans l'Evangile de Nicodême, David dit, en répondant à l'enfer, qu'il reconnaît la voix du Sauveur qui ordonne aux démons d'ouvrir leurs portes (1). Isaïe rappelle la vérité de sa prédiction : « Mort, où est votre victoire, où est votre ai- » guillon (2)? » Saint Cyrille place également ces dernières paroles dans la bouche des saints prophètes, au moment de l'arrivée du Sauveur : Εἶτα ἕκαστος τῶν δικαίων ἔλεγε· Ποῦ σου, θάνατε, τὸ νῖκος· ποῦ σου, ᾅδη, τὸ κέντρον;

Dans notre Evangile, ainsi que dans le tableau que nous re-retrace l'éloquence enthousiaste de l'évêque de Jérusalem, Jean Baptiste intervient comme personnage de la scène et il annonce l'arrivée prochaine de Jésus, aux saints qui attendent dans l'Hadès (3).

Voilà, dit Cyrille, comment furent délivrés tous les justes que la mort avait dévorés : Ἐλυτροῦντο πάντες οἱ δίκαιοι, οὓς κατέπιεν ὁ θάνατος.

Le faussaire a pris, on le voit, à la lettre, cette pensée souvent émise par les Pères : « La mort a cessé d'être terrible, depuis » que le Seigneur est descendu aux enfers ; » il a rendu par une image sensible, l'idée consignée dans cette phrase que Gaudence, évêque de Brescia, écrivait au IVe siècle : « Jadis, avant » l'arrivée du Sauveur, la mort se faisait craindre de tous, » même des saints, et ceux qui pleuraient une personne dé- » funte, la pleuraient comme si elle avait péri ; mais une fois » que le Christ fut ressuscité d'entre les morts, la mort a cessé » d'être terrible. » Πρὶν τὴν θείαν ἐπιδημίαν γενέσθαι τοῦ σωτῆρος,

(1) C. XXI, dans le texte latin, p. 719, ed. Thilo. — (2) C. XXI, texte grec et texte latin, p. 716, Thilo. — (3) C. XVIII, texte grec et latin, Thilo, p. 662.

φοβερὸς ἦν καὶ αὐτοῖς τοῖς ἁγίοις ὁ θάνατος, καὶ πάντας τοὺς ἀποθνήσκοντας ὡς φθερομένους ἐθρήνουν· ἄρτι δὲ τοῦ σωτῆρος ἀνεστήσαντος τὸ σῶμα, οὔκετι ὁ θάνατος ἐστὶ φοβερός (1).

La ressemblance entre le récit de l'Evangile de Nicodême et les paroles de saint Cyrille est telle, que celles-ci semblent avoir été la trame sur laquelle l'auteur de cet Evangile a établi sa fable. Et qu'on ne s'imagine pas que l'emprunt ait pu avoir lieu en sens inverse, que le patriarche de Jérusalem ait puisé, soit dans ce livre apocryphe, soit dans un autre d'après lequel ce dernier aurait été composé, l'idée du tableau qu'il nous présente; nous allons voir bien d'autres Pères que lui, faire usage de figures analogues, et pas un n'invoquera l'autorité d'un Evangile, d'une tradition écrite; pas un ne donnera ses paroles comme empruntées à un témoignage authentique et oculaire, ce qu'assurément ils n'eussent pas manqué de faire, si de semblables peintures n'avaient été que des traits évangéliques dont ils semaient leurs discours. Chez tous on sent plus ou moins l'allégorie, la prosopopée; tous, on le reconnaît, veulent seulement offrir une image des effets miraculeux de la descente du Sauveur dans l'empire de la mort; leurs personnifications sont toutes oratoires; les paroles qu'ils placent dans la bouche de ces personnes, sont figurées comme les personnes auxquelles ils les prêtent.

Dans l'Evangile de Nicodême au contraire, on reconnaît l'ignorance de l'imposteur, qui a transformé ces personnifications en êtres réels, qui a prêté la vie à des êtres abstraits, qui a entendu à la lettre les allégories les moins équivoques, le juif charnel en un mot, sorti de l'école rabbinique qui devait matérialiser toute l'Ecriture, traitant l'histoire évangélique comme les talmudistes ont traité l'histoire du peuple d'Israël et les dogmes du mosaïsme.

Poursuivons nos rapprochements. Saint Chrysostome ne va pas nous en fournir un moins frappant que saint Cyrille. Avec quelques passages de ses homélies nous allons presque reconstruire tout l'Evangile de Nicodême.

« A peine, dit l'éloquent évêque, Jésus est-il descendu aux

(1) *De incarnat. Verbi*, n° 27, p. 70, tom. I, part. I, in Oper. ed. Paris, 1698.

» enfers, qu'il le remplit de trouble, de confusion et de crainte, » Εἶτα ἐπεὶ καταβὰς εἰς τὸν ᾅδην ἅπαντα διετάραξε, καὶ θορύβου καὶ ταραχῆς ἐνέπλησε... David s'écrie : « ouvrez les portes, » ἀλλὰ νῦν μὲν ὁ Δαβὶδ οὕτω βοᾷ λέγων, ἄρατε πύλας· puis Isaïe s'écrie à son tour : « J'enfoncerai les portes d'airain, je briserai les verroux de fer, » νῦν δὲ ἑτέρως ὁ Ἠσαΐας, πύλας χαλκᾶς συνθλάσω, καὶ μοχλοὺς σιδηροῦς συντρίψω, etc. (1). C'est la substance du chap. 21, dont David et Isaïe sont les deux principaux interlocuteurs, où l'ordre d'ouvrir les portes se trouve donné dans les mêmes termes, ἄρατε πύλας, où enfin ces portes terribles sont désignées par les mêmes expressions, πύλας χαλκᾶς et μοχλοὺς τοὺς σιδηροῦς (2).

Ailleurs le patriarche de Constantinople parle en ces termes des ténèbres de l'enfer, que Jésus vint dissiper : « L'enfer » était un lieu triste, très-ténébreux, qu'aucune lumière na- » turelle n'éclairait ; il demeura ainsi jusqu'à ce que le soleil » de justice y descendît, vînt l'illuminer et faire le ciel de l'en- » fer. » Ἐκεῖνο τοῦ ᾅδου τὸ χωρίον ζοφωδέστατον ἦν καὶ ἀτερπὲς, καὶ οὐδέποτε φωτὸς ἐδέξατο φύσιν... καὶ γὰρ ὄντως σκοτεινοὶ ἦσαν, ἕως οὗ κατῆλθεν ὁ τῆς δικαιοσύνης ἥλιος, καὶ κατέλαμψε, καὶ τὸν ᾅδην ἐποίησεν οὐρανόν (3). N'est-ce pas dans ce tableau, que le faussaire a puisé le fait qu'il raconte, cette fois, plus brièvement : Καὶ εἰσῆλθεν ὁ βασιλεὺς τῆς δόξης ὥσπερ ἄνθρωπος, καὶ πάντα τὰ σκοτεινὰ τοῦ ᾅδου ἐφωτίσθησαν. « Et le roi de gloire entra sous la forme d'un homme, et les » ténèbres de l'enfer furent éclairées (4). »

(1) *Orat. contra Judæos et gentiles quod Christus sit Deus*, n° 5 Oper., t. I, p. 564, D, ed. Paris, 1718. — (2) Thilo., p. 716. — (3) *Homil. de cœmeter. et cruce*, Oper., tom. II, p. 389 C. Cette image toute allégorique, dans laquelle Jésus est comparé au soleil descendant dans les enfers pour en éclairer les ténèbres, se présente souvent dans les écrits des philosophes néoplatoniciens ; Proclus, dans son *Hymne aux Muses* (Fabricius, *Bibl. græca*, tom. VIII, p. 513), se sert d'une comparaison semblable, qu'on pourrait appliquer au Christ ; il s'adresse aux Muses : « Répandez, dit-il, la lumière pure en mon » esprit, dissipez-en les ténèbres ; que je puisse connaître le Dieu immortel et » la nature de l'homme ; que, plongé dans les ondes de l'oubli, je ne sois pas » tenu par le démon loin des bienheureux. . . . » Synesius est rempli, dans ses hymnes, d'expressions de ce genre, dans lesquelles les idées chrétiennes et néoplatoniciennes viennent se réfléchir comme au foyer d'un même miroir. — (4) C. XXI, p. 720, Thilo.

Dans sa XLVe homélie sur la Genèse, saint Jean Chrysostome reproduit les mêmes figures; il parle de nouveau des portes d'airain de l'enfer, et de la lumière apportée dans ce lieu par le soleil de justice; il montre comme Gaudence, évêque de Brescia, la mort cessant d'être terrible; il décrit enfin sa défaite (1). Dans son homélie sur le psaume 44, il s'écrie : Θάνατος ἐλύθη· ᾅδης ἀνερράγη... δαίμονες ἐπεστομίσθησαν (2). N'est-ce pas le pendant de l'ἐνικήθημεν, que prononcent avec désespoir la mort et l'enfer dans notre Evangile (3); et cet ordre donné par Jésus à ses anges : Καταδεσμήσατε τὸ στόμα αὐτοῦ (il parle de Satan), n'est-il pas la traduction dans le sens matériel, de l'expression allégorique : ἐπεστόμισθησαν (4).

Nous avons produit des passages de deux Pères grecs, dont il est difficile de nier l'extrême analogie avec notre Evangile; nous allons maintenant rapprocher un passage d'un Père latin, *Firmicus Maternus*, de divers morceaux du texte latin de notre Evangile. Cette comparaison permettra de juger si le traducteur latin n'avait pas suivi le même système d'emprunts chez les Pères de sa nation, que le faussaire grec.

F. MATERNUS EDIT. MÜNTER, p. 94, 19.	ÉVANGILE DE NICODÈME. PASSAGES DU TEXTE LATIN RAPPROCHÉS DU MORCEAU CI-CONTRE.
Ecce post triduum lucidior solito dies oritur et reddita soli præteriti luminis gratia. Omnipotens Deus Christus splendidioribus solis radiis adoratur. Exultat salutare numen et triumphales currus ejus justorum ac sanctorum turba comitatur. Tunc elato gaudio clamat elata mortalitas : *Ubi est, mors, aculeus tuus?* Tunc præcurrens salutare numen aperiri sibi cœlestes januas præcipit. Aperite, aperite et im-	Nos cum essemus cum omnibus patribus nostris positi in profunda caligine tenebrarum, subito factus est aureus solis color purpureaque regalis lux illustrans super nos (c. 18). Et exclamavit Esaïas et dixit : Hæc est lux Patris (ibid.). Et post hæc similiter dixit Esaïas ad omnes sanctos : Nonne hoc est sicut iterum dixi : Ubi est, mors, aculeus tuus? ubi est, infere, victoria tua? (c. 21.) Et cum hæc ad invicem loqueren-

(1) Oper., tom. IV, p. 459, A. — (2) Oper., tom. V, p. 171. — (3) C. XXII, p. 722, 723, Thil. — (4) C. XXII, p. 726, Thilo.

mortalia claustra convellite; Christus Deus, calcata morte, ad cœlum hominem quem susceperat revocat. Hoc a venerando propheta sancta voce præcanitur, et ex ore prophetico vox jubentis auditur; ait enim Spiritus sanctus, ut nobis potentiam Christi jubentis ostenderet : *Tollite portas, principes, vestras, et extollite, portæ æternales, et introibit rex gloriæ.* Hoc angelis nescientibus imperatur; neque enim scire potuerunt quando verbum Dei descendit ad terram; ideo et ipsi sollicita interrogatione respondent : *Quis est iste rex gloriæ?* Quibus quærentibus perspicua Christus numinis sui majestate respondit : *Dominus fortis et potens, Dominus potens in prælio.*

P. 92.

Fecit Filius Dei quod ante promiserat, clausit januas sedis infernæ et duræ legis necessitatem calcata morte prostravit. Per triduum recens ita ab eo justorum turba collecta est, ne diutius contra eos mortis dominaretur improbitas, ne justorum meritum ex longa desperatione concideret, fregit claustra perpetua, et ferreæ fores, Christo jubente, collapsæ sunt... Per triduum ista conflictur Satan princeps et infernus, facta est vox ut tonitruum et spiritualis clamor : *Tollite portas, principes, vestras, et elevamini, portæ æternales, et introibit rex gloriæ* (c. 21). Hæc autem audiens omnis multitudo sanctorum cum voce increpationis dixit ad inferum : Aperi portas tuas ut intret rex gloriæ (ibid.). Et facta est vox magna ut tonitruum dicens : *Tollite portas, principes, vestras, et elevamini portæ infernales, et introibit rex gloriæ.* Videns inferus, quia duabus vicibus hæc clamaverunt, quasi ignorans dicit : *Quis est rex gloriæ* (c. 21). Respondens David ad inferum ait : . . . *Dominus fortis et potens, Dominus potens in bello ipse est rex gloriæ* (ib.). Hæc dicente David ad inferum supervenit in forma hominis Dominus majestatis et æternas tenebras illustravit et insoluta vincula disrupit; et invictæ virtutis auxilium visitavit nos sedentes in profundis tenebris delictorum et in umbra mortis peccatorum (ibid.). Ecce enim jam iste Jesus suæ divinitatis fulgore fugat omnes tenebras mortis et firma ima carcerum confregit et ejecit captivos, solvit vinctos (c. 23). Tunc rex gloriæ majestate sua conculcans mortem, comprehendens-

tatione pugnatum est, quam diu mors superatis malitiæ suæ viribus frangeretur.

que Satan principem atque inferni potestatem, adduxit Adam ad suam claritatem (c. 22, ed. Lips).

La ressemblance des deux récits, que nous avons mis en regard afin de la mettre plus en évidence, nous fait penser que le traducteur latin, frappé de l'analogie qu'offraient déjà certains passages de l'Evangile de Nicodême, avec le morceau de Firmicus, a ajouté, dans sa traduction, des traits étrangers au texte, afin de faire cadrer davantage les deux témoignages; ce que le traité *de Errore profanarum religionum* rapporte de l'arrivée du Sauveur dans le ciel, a été appliqué par cette nouvelle plume à sa descente aux enfers.

Quoiqu'il soit peu probable que l'ouvrage de Firmicus ait été dans les mains de l'auteur même de notre Evangile, le fait n'est cependant pas absolument impossible; et il le paraîtra d'autant moins que nous avons déjà fait observer combien il est vraisemblable que le faussaire a fait usage d'un apocryphe latin. Ainsi la langue latine devait lui être connue, et il a pu avoir sous les yeux le traité *de Errore profanarum religionum*, écrit, comme on sait, vers l'an 348, puisqu'il est adressé aux empereurs Constance et Constant (1).

Quoi qu'il en soit de cette circonstance, nous rencontrons chez les Pères d'autres manières de parler qui ont dû fournir au traducteur latin l'idée de cette expression *conculcans mortem*, qu'il a introduite à la fin du chapitre 22. Ainsi Prudence a dit, en parlant de la descente du Christ aux enfers :

Mors illi devicta jacet, calcavit abyssum (2).

Théodulfe, évêque d'Orléans, s'est servi de la même figure :

Expulit inde probos, reprobos dimisit ibidem,
Calcatoque hoste, expulit inde probos (3).

Maintenant certains Pères du quatrième siècle et du com-

(1) Voy. la Préface que Münter a placée en tête de son édition, p. IX. — (2) *Enchirid.* c. XLIII, v. 170. — (3) *Carm.* VI *de resurrect. Dei*, ap. Mabillon. *Veter. anal.* tom. I, p. 381 sq.

mencement du cinquième, ou même des siècles antérieurs, vont nous fournir les éléments de divers épisodes dont se compose la relation de Lucius et de Carinus; divers passages vont s'offrir à nous comme le texte d'après lequel le faussaire a imaginé les principales parties de sa fable.

Il est rapporté dans notre pseudo-Evangile, qu'Isaïe annonça aux enfers l'arrivée du Sauveur. Origène nous dit que les prophètes retenus dans l'Hadès prédirent la venue prochaine de Jésus : Ἰησοῦς εἰς ᾅδου γέγονε, καὶ οἱ προφῆται πρὸ αὐτοῦ, καὶ προκηρύσσουσι τοῦ Χριστοῦ τὴν ἐπιδημίαν (1).

Il obtint pour butin, dit ailleurs le même Père (2), tous les enfants de Seth. Cette réflexion explique l'intervention du personnage de Seth dans notre apocryphe (3), et justifie les paroles que lui adresse l'archange Michel. Origène continue ainsi, dans le passage cité : « Après sa victoire sur les démons ennemis, le » Christ emmena ceux qu'ils retenaient sous leur puissance, » comme le butin de sa victoire et les dépouilles du salut (*spolia* » *salutis*). »

Saint Hippolyte, évêque d'Arabie, qui souffrit le martyre en 230, représente saint Jean Baptiste comme étant venu annoncer aux enfers la prochaine délivrance des âmes des justes, des mains de la mort, ce qui est parfaitement conforme au rôle que l'Evangile de Nicodême prête au précurseur : Οὗτος προέφθασε καὶ τοῖς ἐν ᾅδου εὐαγγελίσασθαι, ἀναιρεθεὶς ὑπὸ Ἡρώδου, πρόδρομος γενόμενος ἐκεῖ, σημαίνειν μέλλων κἀκεῖσε κατελεύσεσθαι τὸν σωτῆρα, λυτρούμενον τὰς ἁγίων ψυχὰς ἐκ χειρὸς θανάτου (4).

Une des figures les plus communes chez les Pères, est celle des portes d'airain, des verroux de fer, que nous avons déjà rencontrée dans S. Jean Chrysostome, et qu'a empruntée le faussaire, lorsqu'il fait dire aux démons par l'enfer : « Fermez » solidement mes portes d'airain, mes verroux de fer et mes ser» rures : » Ἀσφαλίσατε καλῶς καὶ ἰσχυρῶς τὰς πύλας τὰς χαλκᾶς, καὶ τοὺς μοχλοὺς τοὺς σιδηροῦς, καὶ τὰ κλεῖθρα μοῦ κατέχετε (5). Eusèbe parle,

(1) In I. Reg. XXVIII, Oper. p. 33. ed. Huet. — (2) *In Numer. Hom.* XVIII, et XIX, p. 342. — (3) C. XIX, p. 686. — (4) *De antichr*, c. XXVI. S. Grégoire, dans son éloge de S. Basile, dit la même chose, *Orat.* XX, p. 369. — (5) C. XXI, p. 715, 716.

dans sa *Démonstration évangélique*, des portes éternelles qui défendaient le sombre séjour de Satan, des verroux, des barres par lesquels la mort les avait fermées, et que Jésus brisa par sa résurrection..... Τὰς δὲ ἐξ αἰῶνος πύλας τῶν σκοτίων μυχῶν διαῤῥηγνὺς, καὶ τοῖς αὐτόθι νεκροῖς, σειραῖς θανάτου πεπεδημένοις, παλίντροπον τῆς ἐπὶ τὴν ζωὴν ἀνόδου τὴν πορείαν ποιούμενος (1). Ailleurs le même Père se sert encore de cette expression de portes d'airain, de verroux de fer, en parlant de la descente du Christ aux enfers: Καὶ κατῄει γε θύρας χαλκᾶς συντρίψων, καὶ μοχλοὺς σιδηροῦς συνθλάσων, καὶ τοὺς πρὶν δεσμίους ᾅδου ἐλευθέρους ἀνήσων (2).

Nous renverrons aux ouvrages de Mamachi (3) et de J. L. Kœnig (2), le lecteur qui voudrait connaître tous les passages des Pères, dans lesquels reparaissent ces descriptions des portes de l'enfer, que l'imagination du vulgaire entendait à la lettre, et nous poursuivrons la recherche d'autres imitations.

S. Epiphane, de même que S. Cyrille de Jérusalem, rappelle, en parlant de la descente aux enfers, les paroles que l'Evangile de Nicodême fait répéter à Isaïe : Καὶ ἐν τῷ ᾅδῃ, dit-il, σὺν τῇ ψυχῇ κατελθὼν ἐν τῇ θεότητι κλάσῃ τὸ κέντρον τοῦ θανάτου, καὶ διαλύσῃ τὴν πρὸς τὸν ᾅδην διαθήκην (4).

La clarté miraculeuse dont le Sauveur illumine les ténébreux réduits de l'enfer, est rappelée par S. Ambroise et S. Amphiloque : « Denique etiam in inferno positis, écrit le premier, » vitæ lumen fundebat æternæ. Radiabat etiam illic lux veræ » sapientiæ, illuminabat infernum, sed inferno non claudebatur (5). » — Παρὰ τοῖς νεκροῖς κάτω τοῦ θανάτου τὰ δεσμὰ διαλύων καὶ φωτὸς τὸν ᾅδην πληρῶν..... (6).

L'Evangile de Nicodême place Adam à la tête des patriarches que Jésus retire des enfers. S. Ephrem et plusieurs autres auteurs ecclésiastiques citent de même le père du genre humain comme le premier que le Sauveur ait arraché des chaînes

(1) Lib. IV, c. 12, p. 166, C; ed. Paris. 1628. — (2) *In Psalm.* XXI; *Dem evang.* x, 8, p. 501, C. — (3) F. Th. M. Mamachii, *de animabus justorum in sinu Abrahæ, ante Christi mortem, expertibus beatæ visionis Dei, libri* II Romæ, 1766. In-4°. 2 vol. — (4) *Die Lehre von Christi Hœllenfahrt*, Frankfort-sur-le-M. 1842. In-12. — (5) *Hæres*, LXIX (Arianor.), § LII, p. 775, A — (6) *De incarnat. Domini*, cap. v, n° 41, tom. IV, p. 143. Oper. edit. Vesont. 1751.

du démon (1). Cette idée remontait au moins au troisième siècle de la foi, puisque nous apprenons par Tertullien que Marcion l'avait combattue (2).

S. Cyrille de Jérusalem faisait, comme notre faussaire, intervenir dans son tableau de la descente aux enfers, le bon larron, que le Christ en arrachait pour le conduire dans le paradis : Ὁπηνίκα μὲν εἰς τοὺς καταχθονίους ἀφικνεῖτο τόπους ἐν ταυτῷ δὲ καὶ τὴν τοῦ λῃστοῦ ψυχὴν αὐθήμερον εἰσῆγεν εἰς τὸν παράδεισον (3).

Dans l'Evangile de Nicodême, l'enfer, Hadès, est personnifié comme un être réel, distinct de Satan, et le traducteur latin a joint à cette personnification celle de la mort. C'est encore là une preuve de la manière dont le faussaire a fabriqué cet apocryphe, en attribuant un sens littéral aux expressions métaphoriques employées dans le style de la chaire chrétienne. Les Pères prêtent fréquemment à la mort et à l'enfer une personnalité allégorique, précisément quand ils parlent de la descente de Jésus aux enfers. Saint Epiphane fait, comme notre pseudo-évangéliste, intervenir la mort (θάνατος) et le prince des enfers. Ἵνα πληρώσῃ καὶ τὰ κατὰ τοῦ ᾅδου ἐν τῇ ἰδέᾳ τοῦ ἀνθρώπου πρὸς τὸν ᾅδην· ἵνα ὁ ἄρχων ὁ ᾅδης, καὶ ὁ θάνατος χειρώσασθαι ἄνθρωπον θελήσας, κατὰ ἄγνοιαν ἀγνοῶν τὴν ἐν τῇ ψυχῇ τῇ ἁγίᾳ θεότητα, καὶ μᾶλλον αὐτὸν τὸν ᾅδην χειρωθῆναι, καὶ τὸν θάνατον καταλυθῆναι (4). Les orateurs chrétiens se servent sans cesse de cette expression : Dieu nous a délivrés de la puissance du diable et de la mort, ou de l'enfer et de la mort (5); un interprète ignorant a pu y voir la preuve que le diable, l'enfer, la mort étaient des personnes réelles habitant les ténèbres du Chéol. Saint Clément d'Alexandrie fait parler l'enfer qui s'adresse à la perdition : Λέγει ὁ Ἅδης τῇ ἀπωλείᾳ (6), expression qui semble avoir inspiré les premières lignes du chap. 23 de notre apocryphe : Καὶ ὁ Ἅδης παραλαβὼν τὸν Σατᾶν ἔλεγεν αὐτῷ·..... ἐχθρὲ τῶν ἁγίων, etc.

(1) *Orat.* VII, *in diem sancti sabbati.* Oper. edit. Paris. 1644, p. 86, C. — (2) *Serm. in s. parasc.* Oper. edit. Rom. 1743, tom. III, p. 472. — (3) De anima, c. LV. — (4) *Dissert. de engastrimyth.*, p. 386. Oper. edit. Lugd., 1629. — (5) *Hæres.* LXII, p. 789, ed. Petav., lib. II, tom. II. — (6) *Caten. in Ps.* XV, anonym. in Didym. Alexand. Oper., p. 402, tom. I, ed. Antuerp., 1643. — (7) *Stromat.*, lib. VI, p. 637, ed. Paris. 1641.

Nous avons rassemblé dans un autre recueil les preuves qui établissent que le personnage de la Mort avait pris naissance, chez les chrétiens, dans l'interprétation littérale de ces expressions; nous renverrons le lecteur à ce recueil (1).

En présence d'un si grand nombre de rapprochements, il semble difficile de ne point admettre que l'auteur de la seconde partie de l'Evangile de Nicodême avait puisé chez les Pères des IIIe, IVe et Ve siècles, l'idée de presque tous les faits qu'il a présentés dans la relation des prétendus fils de Siméon. Et cette circonstance est pour nous un indice certain que cette fable est l'œuvre d'un juif converti, ou du moins d'un chrétien imbu de croyances judaïques, et qui vivait à peu près de l'an 405 à l'an 420.

Cherchons maintenant, par l'étude du but que le faussaire a pu se proposer, à fixer cette date d'une manière plus rigoureuse.

On sait que la plupart des livres supposés, que les premiers siècles du christianisme ont vu éclore en si grand nombre, étaient composés dans les intérêts d'une secte, d'un parti, pour appuyer telle ou telle doctrine, confirmer tel ou tel dogme en litige. Le récit de Lucius et de Carinus ayant évidemment pour objet d'établir la réalité de la descente de Jésus aux enfers, doit donc, selon toute vraisemblance, avoir été forgé à une époque où ce dogme était un objet de controverse. Or nous savons qu'à la fin du IVe siècle, les apollinaristes, qui avaient pour chef Apollinaire, évêque de Laodicée, rejetaient ce dogme qui ne s'accordait pas avec leur manière d'entendre l'incarnation (2).

(1) *Revue archéologique*, août 1847 : Dissert. sur le personnage de la Mort, 1re partie. — (2) Voy. Neander, *Allgem. Geschichte der christl. Relig. und Kurche*, tome II, p. 923, no 1. Münscher, *Handb. der christlich. Dogmengeschichte*, tom. IV, p. 412. Le premier qui ait fait remarquer que l'insertion du dogme de la descente aux enfers dans le symbole, fût déterminée par la pensée de repousser cette hérésie, est Pierre King. M. G. Holger Waage a cherché à combattre cette opinion dans sa dissertation intitulée : *De ætate articuli quo, in symbolo apostolico, traditur Jesu Christi ad inferos descensus;* Havniæ, 1836. Mais à notre avis, M. Waage n'a rien montré qui n'eût été établi par d'autres théologiens avant lui, à savoir que la descente de Jésus aux enfers était un dogme reçu depuis longtemps par les Pères; or telle

En effet, suivant ces hérétiques, il n'y avait point en Jésus deux natures, l'une divine et l'autre humaine; il n'y avait qu'un corps humain, tout au plus doué d'une force vitale, et la personne divine seule l'animait. Ainsi l'âme du Christ, loin de participer du caractère des âmes humaines, comme l'enseignaient les orthodoxes, n'était autre, d'après Apollinaire, que la Divinité même. Une conséquence naturelle de cette opinion était la négation de la descente de Jésus aux enfers, car par cette descente, celui-ci s'était soumis aux conditions auxquelles les âmes des hommes avaient été jusqu'alors assujetties; il avait fait acte d'humanité en âme et en corps. Aussi voyons-nous saint Athanase, dans son traité contre les apollinaristes (1), soutenir que le fait de la descente du Sauveur aux enfers allait droit contre leur erreur.

L'Eglise condamna dans divers conciles l'hérésie d'Apollinaire, et en dernier lieu dans celui de Constantinople en 382 (2); afin d'empêcher toute équivoque sur la foi de Nicée, saint Athanase introduisit dans le symbole la phrase sacramentelle κατῆλθε ἐν ᾅδῃ (3).

Le grand nombre de condamnations portées contre ces sectaires, l'abondance des écrits dirigés contre eux par des Pères tels que saint Athanase, saint Basile, saint Grégoire de Nysse, montrent combien leurs opinions s'étaient accréditées. La science et les vertus de leur chef commanda toujours à l'Eglise de grands ménagements, et les chrétiens d'Asie et d'Egypte accueillirent notamment avec faveur les doctrines qu'il prêchait (4).

Il est donc vraisemblable que l'Evangile de Nicodème a été forgé plus particulièrement dans le but d'en imposer, par un

n'était pas la question. En sorte qu'il demeure constant, ainsi que l'ont admis Knapp, Tschirner, Hase, Neander, Münscher, P. E. Müller, que l'insertion formelle de ce dogme dans le symbole ne date que de la fin du IVe siècle, et qu'elle a été opérée dans l'intention de combattre l'apollinarisme. — (1) Lib. I, c. XIII. ap. Oper. ed. Bened., tom. I, part. II, p. 933. — (2) Les apollinaristes furent condamnés dans les conciles d'Alexandrie en 362, de Rome en 373, d'Antioche en 372. — (3) *Concil.*, ed. Labb., tom. II, col. 601. — (4) Voyez sur Apollinaire, D. R. Ceillier, *Hist. des auteurs ecclésiastiques*, tom. VI, p. 588-591. Cf. Philostorg. *Hist. eccles.*, lib. VIII, c. 14.

témoignage formel, aux dénégations des apollinaristes, et d'opposer un texte soi-disant authentique à la persistance avec laquelle ils se refusaient à admettre un dogme, qui n'était pas explicitement formulé par le symbole de Nicée. Nous disons explicitement, parce que dans l'esprit de plusieurs Pères des siècles antérieurs, la descente de Jésus-Christ aux enfers était une conséquence de sa mort. Les ariens qui, par la nature de leur doctrine, n'étaient pas moins opposés que les orthodoxes au monophysisme d'Apollinaire, firent profession de ce dogme dans les conciles de Sirmium et d'Ariminium (1). Ils furent les premiers qui en insérèrent une mention formelle dans leur confession, et ils ajoutèrent même aux mots εἰς τὰ καταχθόνια κατελθόντα, καὶ τὰ ἐκεῖσε οἰκονομήσαντα· une phrase par laquelle ils exprimaient la croyance que les démons avaient été vivement effrayés de l'arrivée du Sauveur : ὃν πυλωροὶ ᾅδου ἰδόντες ἔφριξαν (2).

Ces derniers mots sont très-remarquables, car ils annoncent déjà chez les ariens la tendance, si hautement manifestée dans notre Evangile, à interpréter à la lettre le langage figuré que les orateurs ecclésiastiques tenaient sur la descente aux enfers. Ainsi à la fin du IVe siècle il devait courir quelques légendes, quelques fables relatives à la frayeur que les démons avaient éprouvée lors de la venue du Sauveur, légendes auxquelles le symbole de Sirmium fait probablement allusion. Notre faussaire y a pu puiser la première idée de son mensonger Evangile.

Or l'hérésie des apollinaristes doit s'être éteinte dans le premier quart du Ve siècle, peu d'années après la mort de leur chef, dont le crédit seul faisait toute leur force; c'est donc vers cette époque que nous sommes conduit à placer la rédaction de notre apocryphe.

Cette date, à laquelle nous avons été amené, comme on le voit, par deux ordres de raisons fort distinctes, reçoit encore une nouvelle confirmation de la préface, placée, sans doute par l'auteur, en tête de l'ouvrage. Il y est dit que sa prétendue

(1) Socrat. *Hist. eccles.*, lib. II, c. 30 et 37. — (2) *Canc.* Labb. tom. II, col. 789.

traduction de l'hébreu fut faite la 18e année du règne de Flavius Théodose et sous l'augustat de Valentinien : ce qui nous reporte à l'année 425 de notre ère (1). Ainsi tout concourt à faire assigner cette date à la composition de l'Evangile de Nicodême, et par conséquent à faire reconnaître, dans l'auteur de la préface, le prétendu traducteur, le faussaire lui-même.

Nous nous arrêterons ici ; nous ne suivrons pas dans les siècles suivants la destinée de cette œuvre apocryphe. M. Thilo en a en partie retracé l'histoire dans son excellent ouvrage. Nous nous bornerons à faire remarquer que, non-seulement les textes, mais aussi les monuments figurés, nous fournissent la preuve de la foi que le vulgaire ajouta longtemps au récit de cet Evangile. Des diptyques publiés par Gori, et qui représentent la descente de Jésus aux enfers (2), semblent avoir été inspirés par un des traits qu'on y trouve rapportés; dans un de ces monuments, on voit le Christ portant l'étendard de la victoire (ὁ στρατιώτης καὶ βασιλεύς, c. 22, p. 723, Thilo), se penchant vers le fond de l'enfer, représenté, comme le Ténare, par un antre, et en tirant par la main un des saints qui s'élance vers lui (Ἤπλωσεν ὁ βασιλεὺς τῆς δόξης τὴν δέξιαν αὐτοῦ χεῖρα, c. 24, p. 740, Thilo); les portes de l'enfer sont brisées sous ses pieds. Sur un autre dipthyque, Jésus foule aux pieds le démon et lui passe sur le corps pour aller délivrer les justes qui l'attendent dans les limbes; c'est bien la représentation de cette phrase que nous fournit le texte latin de notre évangile : *Tunc rex gloriæ majestatis suæ conculcans mortem et comprehendens Satan principem* (p. 727, Thilo). L'homme à la grande barbe et aux longs cheveux, auquel le Sauveur donne la main, semble être Adam, personnage qui est également représenté sur le diptyque précédent. A la manière dont le Christ est représenté le tirant à lui, l'artiste semble avoir voulu rendre cette expression que fournit le même texte : *Et adtraxit Adam ad suam claritatem* (3).

(1) Cf. la note de M. Thilo, p. 493. — (2) *Thesaur. veter. diptych.*, tom. III, p. 344, 264, tab. XXXII et LI. Voy. pour un sujet analogue, Séroux d'Agincourt, *Hist. de l'art*, peinture, pl. LII et LXIX. — (3) C. XII, p. 727.

Sur un diptyque d'ivoire conservé à Pistoie au temps de Gori (1), le Christ, armé de sa croix, pénètre par l'ouverture de l'enfer, sur les portes duquel il marche, et descend dans l'empire de la mort. Il amène à lui Adam et Eve, et derrière lui sont trois personnages, dont l'un porte une croix sur le front. Cette croix rappelle celle que notre pseudo-Evangile (2) donne au bon larron, βαστάζων ἐπὶ τῶν ὤμων αὐτοῦ καὶ σταυρόν. Un des acolytes du Christ, sur les diptyques précédents, semble être l'archange Michel, auquel, dans notre Evangile, Jésus remet Adam (3). Enfin celui-ci, en sortant des enfers, foule aux pieds une figure qui paraît rappeler la mort; c'est à la fois l'image de Satan et du trépas : Σατᾶν, ἀρχιδιάβολος, ἡ τοῦ θανάτου ἀρχὴ, ἡ ρίζα τῆς ἁμαρτίας, τὸ τέλος πάντος κακοῦ, ainsi qu'il est désigné dans notre apocryphe (c. 23, p. 736, Thilo).

Ces représentations, déjà curieuses par les idées matérielles et grossières qu'elles annoncent chez leurs auteurs, le deviennent encore davantage, ces rapprochements une fois établis, puisqu'elles nous montrent que les traditions apocryphes, fournies par l'Evangile de Nicodême, étaient une des sources auxquelles l'art chrétien empruntait ses sujets. Et cette adoption de la légende de la descente aux enfers, par les artistes, dut singulièrement enraciner la croyance qu'avait le vulgaire à la réalité de cette légende. A une époque où la foi gagnait, en parlant à l'imagination et aux yeux, plus de prosélytes, qu'en s'adressant la raison et à la critique, il n'y avait pas de plus sûr moyen de propager une doctrine que de répandre des images qui pussent la traduire sous une forme sensible.

Aujourd'hui l'Evangile de Nicodême est complétement oublié du vulgaire, qui en ignore totalement le nom. Mais, quoiqu'il ait cessé de fournir à la piété crédule un aliment et un sujet d'édification, il n'en conserve pas moins pour l'historien et le philologue tout son intérêt; ceux-ci se préoccuperont moins de son caractère incontestablement fabuleux, que des idées qu'il leur fournit sur les croyances et les idées des pre-

(1) *Thes.* tom. III, p. 112, tab. XIV. — (2) C. XXVI, p. 768. Thilo. — (3) C. XXV, p. 748. Thilo.

miers chrétiens. Voilà pourquoi nous avons cru digne de nos études la question soulevée par la détermination de l'époque à laquelle ce livre appartient (1).

ALFRED MAURY.

(1) Nous n'avons presque rien dit, dans notre travail, de la dissertation que Beausobre a insérée dans son *Histoire du manichéisme* (tom. I, p. 370, 19) sur l'Evangile de Nicodême. En effet, à part l'hypothèse émise par ce critique, d'ailleurs si éminent, sur l'origine de Lucius et de Carinus, et dont nous avons parlé dans le cours de ce travail, nous n'y avons trouvé que des suppositions trop vagues et un examen trop rapide et trop superficiel, pour que nous ayons eu besoin de combattre ce que ses vues ont d'opposé aux nôtres.

CONJECTURE SUR UN VERS DE FORTUNAT.

Les œuvres de Fortunat présentent des difficultés de plus d'un genre. Jusqu'ici la critique a singulièrement négligé cet écrivain, qui ne méritait pas cet oubli, et qui pouvait lui donner sujet de s'exercer utilement. Les Commentaires de Brower et de Luchi pour les œuvres complètes, les Observations de G. Barth, de Aug. Buchner, de Ludw. Tross et de plusieurs autres sur certaines pièces détachées, sont loin de suffire, et laissent un grand nombre de passages obscurs sans explication. En publiant, en 1831, dans le XIIe volume des *Notices et extraits des manuscrits*, une trentaine de poëmes inédits de Fortunat, précédés d'une savante analyse, M. Guérard a relevé, dans le manuscrit de la Bibliothèque royale où il avait fait cette précieuse découverte, quelques variantes curieuses, et profitables au texte des poésies imprimées (1). Un élève fort distingué de M. Guérard, H. Géraud, a donné en 1840 (*Essai sur les livres dans l'antiquité*, p. 18, 21, 34 et 115) des éclaircissements sur différents endroits d'une Epître à Flavus (*Fortunati opp.*, lib. VII, n° 18), qui n'avait probablement pas été comprise avant lui. Je m'étais proposé, il y a quelques années, de publier une édition nouvelle, avec traduction et notes, des Œuvres complètes de Fortunat, et je m'occupais à cet effet de la révision du texte, quand je fus arrêté par le vers suivant :

At Deus excellens aie et de lumine lumen,

qui fait partie d'un poëme acrostiche du livre V (n° 5, p. 130 de l'édition de 1603; n° 7, p. 129 de l'éd. de 1617, et t. I, p. 174, de l'éd. de Luchi).

(1) Je ferai remarquer toutefois que plusieurs des mauvaises leçons signalées par M. Guérard dans le texte de Brower, ne se trouvent pas dans la seconde édition donnée par ce jésuite en 1617. M. Guérard n'a apparemment consulté que la première édition, publiée en 1603, édition fautive, qui, par une indigne supercherie familière aux libraires de tous les temps, reparut en 1624 et en 1630 avec de nouveaux titres.

Ce poëme est adressé à Syagrius, évêque d'Autun. Fortunat l'avait prié d'intercéder en faveur d'un prisonnier, et, pour prix de ce service, il lui envoie trente-trois vers, chacun de trente-trois lettres, en mémoire des trente-trois années de la vie de Jésus-Christ. Grâce aux combinaisons bizarres de cet acrostiche, il trouve moyen de célébrer en même temps et le divin Sauveur qui a racheté tous les hommes, et l'évêque d'Autun qui devait racheter le captif, concitoyen du poëte.

Je transcris la pièce entière à cause des observations qui vont suivre (1) :

DIVSAPEXADAMVTFECITDATSOMNIADONEC
AVulsacostaplasmAtaestevanecimpAR
FeLicesparitterduPloidelucisopeRtI
OreCoruscantesinTerpiarurajugAleS
RipaEiocundaenarIgrataaurareDibaT
TurisDeliciaesatVrabantuberEflatV
VnafovEnsambosflOrosasedevOluptaS
NotabonIsregiopaScebatnemPebeatoS
AtcumtamMagnopolLerentmaIushonorE
TotahominVmmirepArebattErraduoruM
OccultusmeNdaxmoXexeriTarmavenenI
SerpenselatVszelAtorlArveushostiS
AtroxinnocuoSeviNcenSfellenocentI
ConlisitsuasuQuoSgrAtiadivabearaT
EthomodeterratVmDeNuodecidititilluC
ReptantisqdoloeOOIsexcludituroruV
HACNATIMORIMVRDAMNATILEGEPARENTVM
AtdeusexcellensAIEetdeluminelumeN
EcaelisoliodumMuNeRaprovidetultrO
CastaecarneruDivIvaXintroiitagnuS
ProdiitindesAlusMatuTinivelucernA
IntactaeparTuluxEruitExcitamunduM
ApatreiureDshomoDehincCarneusalvO
VtnoseripEretvilIsedetrAhitauctoR
OregisveNalecapuTquoddecRucefixiT
TelovocEmanusolfActusverbErefellE
ActuhaCsolviscapTivossorteCreatoR
SerovEradataestvItalisemptiOmortE
YmnoSundedeoloquOrabsolventeReatV
AtvOsaeternaesufFultilaudecorOnaE
GaLlorumradiivobIsquofulgeatetNoX
RVmpiteloraiugisEtsumitisarmadiEI
IPSAVELIBERTASVOSLIBERATATQBEABIT

La principale, et, pour ainsi dire, la seule difficulté de ce

(1) Pour reproduire aussi exactement que possible la forme de ce poëme, nous désignons par des *capitales* les parties qui sont en rouge dans l'original.

poëme consiste dans le mot *aie* du dix-huitième vers. Brower propose de le remplacer par αει, mais il détruit ainsi la symétrie de cet acrostiche. Car le mot *aie*, placé presque au centre du poëme, sert à former, 1° le mot *Domini* du vers qui coupe de haut en bas la pièce par la moitié :

Captivos laxans Domini meditatio fies;

2° Le mot *merx* du vers

Dulce Dei munus quo merx te care coronet,

qui la traverse obliquement de gauche à droite; 3° et le mot *animam* du vers

Cara Deo pietas animam dat de nece solvi,

qui la traverse de droite à gauche et toujours, comme les deux autres, de haut en bas. Luchi ne reproduit pas cette mauvaise conjecture de Brower : il fait observer que le mot *aie* est indispensable, mais il avoue qu'il ne le comprend pas et ne peut en donner le sens.

A défaut de ces deux savants éditeurs, et en attendant que les érudits daignent s'occuper de Fortunat, voici l'explication que je propose. Il est reconnu depuis longtemps qu'une langue vulgaire ou romane était, sous les Mérovingiens, parlée dans les Gaules. Fortunat, qui, pour obéir à la loi qu'il s'était imposée, et ne mettre que trente-trois lettres dans chacun de ses vers, a employé des mots grecs latinisés, comme *plasmata est* au second vers et *duploide* au troisième, a pu tout aussi bien recourir de même à cette langue vulgaire. Et cette supposition est d'autant plus admissible que le mot *aie* est un terme de cette vieille langue; il a eu longtemps cours au moyen âge (1) : il signifiait aide, secours, protection. Ainsi le poëte a dit *excellens aie* pour *excellens auxilium* ou *excellens adjutor* (2). Il a

(1) Voir Ménage, *Dictionn. étymologique*, t. I, p. 22, édit. de 1750; Du Cange, *Glossar. med. et inf. Latin.*, au mot *aidare*, t. I, p. 154, de l'éd. Didot; J.-B.-B. Roquefort, *Glossaire de la langue romane*, t. I, p. 41.

(2) Je rapprocherai ici de cette expression de Fortunat quelques locutions

parlé dans les dix-sept premiers vers de la chute d'Adam et Eve, qui perdaient avec eux tout le genre humain, si Dieu, *aide suprême et lumière de lumière,* n'eût fait naître des pures entrailles d'une vierge l'Agneau vivant pour le salut du monde :

> Castæ carne rudi vivax introiit agnus,
> Prodiit inde salus, etc.

Je soumets cette explication aux savants plus versés que moi dans l'étude de la littérature du moyen âge. Ce poëme de Fortunat date du sixième siècle, car Syagrius est mort au commencement du VIIe (1). Parmi les monuments écrits qui nous restent de la langue romane, il en est bien peu, si je ne me trompe, qui remontent aussi loin ; le mot *aie,* si ma conjecture est fondée, deviendra un des plus anciens mots connus de notre vieux langage. Il est à regretter que cette petite curiosité philologique n'ait pas été remarquée de Raynouard ou de Fauriel, et que M. J.-J. Ampère, qui a écrit un livre sur la formation de la langue française, ait lu un peu légèrement cet acrostiche et n'y ait vu qu'un *casse-tête chinois* (2). E.-F. CORPET.

analogues extraites des écrivains du moyen âge. Roquefort, par exemple, donne ces deux vers :

> Ce fu a l'ajorner, a l'aube apparissant,
> Que Richart fist a treiz, *Dex aie*, criant.

M. E. Littré, dans un curieux essai de traduction en vieux français du Ier livre de l'*Iliade*, inséré dans la *Revue des deux Mondes* du 1er juillet 1847, a plusieurs fois fait usage du mot *aie.* Je trouve parmi les différentes citations qu'il rapporte :

> (p. 119) Cest premier coup sont nostre, *Dieu aïe,*
> (et p. 139) Là remest toute seule ; *Diex lui soit en aïe.*

(1) D'après le père Lecointe cité par Luchi, p. 172 : *Syagrius (qui, ut docet idem Cointius, pervenit ad an.* 600) *a S. Gregorio papa pallio est decoratus,* etc.

(2) Voir son *Histoire littéraire de la France avant le* XIIe *siècle*, t. II, p. 339.

MISCELLANEA.

X.

EUPOLIS ἐν Αἰξίν.

On lit dans l'excellent ouvrage de M. Meineke, sur les Comiques grecs, t. I, p. 114 : « (*Eupolin*) *nota dignum censuit* » *scholiasta Theocriti Idyll.* VI, 1 : τῷ αὐτῷ ἁμαρτήματι περιπέ- » πτωκε καὶ Εὔπολις ἐν Αἰξίν. *Scilicet Theocritus dixit* Δαμοίτας καὶ » Δάφνις ὁ βουκόλος *pro eo quod exspectabas* οἱ βουκόλοι. »

M. Meineke ne pouvait guère faire rapporter cette notice qu'à l'irrégularité de syntaxe que les scholies du Vatican signalent au début de cette idylle, quoiqu'ils ne la nomment pas une faute, ἁμάρτημα. Une circonstance devait cependant éveiller le doute : c'est que Saint-Amand, qui a copié ce fragment de scholie, dit que ces mots *précèdent* l'argument de l'idylle, *præponuntur argumento*. Je viens de trouver leur véritable place et la cause de leur déplacement. Le manuscrit 2831, de la bibliothèque du Roi, contient une partie des idylles de Théocrite, dont trois, les Ve, VIe et VIIe, sont accompagnées de scholies d'une rédaction tout à fait conforme à celle que présentent les manuscrits III et IV du Vatican ; les leçons sont presque toujours celles du *Vat.* 4 (1). L'ordre des scholies est souvent interverti et troublé : ainsi la dernière de la cinquième idylle se trouve être celle du vers 141 (sur le mot φριμάσσεο), et elle se termine de cette manière : Ἄλλως. Οὐ κυρίως τῇ λέξει κέχρηται. Φριμαγμὸς μὲν γάρ ἐστι ἡ (*sic*, et sans κυρίως) τῶν ἵππων· βλήχη δὲ ἡ τῶν αἰγῶν καὶ προβάτων. τῷ αὐτῷ ἁμαρτήματι περιπέπτωκε καὶ Εὔπολις ἐν Αἰξί. Eupolis avait donc employé, pour exprimer le cri des chèvres, le mot φριμάσσειν ou φριμαγμός, soit en parlant de son chœur, soit en lui prêtant cette expression.

(1) On peut remarquer que la scholie du premier vers de la sixième idylle à laquelle on a réuni notre fragment, est tirée des manuscrits du Vatican, I, II, VI, VII et VIII, et qu'elle manque dans les deux manuscrits où peut se trouver la notice concernant le poëte comique.

XI.

CRATINUS ἐν Νεμέσει.

Afin de prouver que les mots ῥόδον et ῥοδωνιά (ou ῥοδωνία selon M. Lobeck) se disent quelquefois dans un sens métaphorique et obscène ἐπὶ τῆς γυναικείας ἥβης, le scholiaste de Théocrite, Idylle XI, v. 10, cite ces vers de Cratinus :

Ὥς τ' οὖν ἐσθίων τοῖς σιτίοις ἥδομαι·
ἅπαντα δ' εἶναί μοι δοκεῖ ῥοδωνιὰ
καὶ μῆλα καὶ σέλινα καὶ σισύμβρια.

Le premier de ces vers pèche contre la mesure et offre un sens assez plat. Ce sens n'est pas devenu meilleur par un changement violent de Toup, ni par cette conjecture, moins invraisemblable, de M. Meineke (p. 83) :

ὥστ' ἐσθίων τοῖς σιτίοισιν ἥδομαι.

On se demande à quel dessein ou par quel hasard la particule οὖν aurait été insérée dans ces paroles si simples. Voici ma conjecture : Ces vers sont tirés de la *Némésis* de Cratinus, pièce dans laquelle le poëte avait représenté l'intrigue que Jupiter, sous la forme d'un cygne, avait eue avec cette nymphe à Rhamnus. Le cygne amoureux mange ce que Némésis lui donne, et trouve que cette nourriture de *passeraux* ne le cède guère à l'ambroisie :

ὡς στρουθίων τοῖς σιτίοισιν ἥδομαι.

Je n'ai pas besoin de faire remarquer que le choix du mot στρουθίον rentre tout à fait dans les allusions cachées sous tous les autres mots du passage; voyez ce que M. Letronne a dit de ce mot dans la *Revue*, vol. I, p. 163, où ce savant cite, entre autres, cette glose d'Hesychius : Στρουθός, λάγνος. Les lettres ὡς στρου ayant été infidèlement reproduites, par ὥστου, restait θιων, que les copistes grecs ont changé assez naturellement en ἐσθίων. Les altérations de cette espèce sont nombreuses dans les scholies de Théocrite. Je ne citerai que cet exemple : on lit dans Photius, sous le mot Ὁλοφυκτίς : λέγουσιν αἱ γυναῖκες· ὅσα ποθεῖς (lis. ποθεῖ) τις σοι μερίδα ἐπέδωκεν. Ces mots ont été ainsi changés par les rédacteurs byzantins de

ces scholies : ὡς ἀποτεθεϊσάν σοι μερίδα ἀποδεδώκασιν, idylle IX, v. 30. Il eût été difficile de retrouver ὅσα ποθεῖ τις, sans le passage de Photius.

XII.

THÉOCRITE ET SOPHRON.

Dans l'argument de la seconde idylle, rédigé comme les autres par quelque maître d'école du Bas-Empire, une ligne d'Eratosthène, ou d'un autre critique alexandrin, semble avoir conservé toute son intégrité ; c'est celle-ci : τὴν δὲ Θεστύλιδα ὁ Θεόκριτος ἀπειροκάλως ἐκ τῶν Σώφρονος μετήνεγκε μίμων. Le Byzantin aurait dit : *Théocrite a tiré le sujet des mimes de Sophron.* Il ne pouvait critiquer son poëte ; et il l'eût pu, qu'il ne l'eût pas fait par le mot ἀπειροκάλως. Mais que veut dire l'ancien critique ? blâme-t-il Théocrite d'avoir *changé* le rôle que Sophron avait donné à Thestylis ? Ce ne pourrait être que pour l'avoir *diminué* au point de le rendre presque nul. Ou bien a-t-il voulu dire : « Théocrite a mal fait d'emprunter aux » mimes de Sophron le rôle de Thestylis ; il fallait laisser de » côté ce personnage ? » Mais, si tel était le sens de ce passage, la critique porterait à la fois sur les deux poëtes, ce qui n'est pas probable. La première interprétation se recommanderait davantage si on pouvait supposer qu'*avant* la phrase qui nous occupe le grammairien avait dit, en général, que le poëme était imité de Sophron. Mais l'ordre des mots rend cette supposition impossible : ἀπειροκάλως ἐκ τῶν Σώφρονος μετήνεγκε μίμων. Un tel arrangement de la phrase eût été impossible, s'il avait déjà été fait mention des mimes de Sophron.

Dans le scholiaste du manuscrit de Genève je trouve, au vers 69, ces mots : τὴν δὲ τῶν Φαρμακευτριῶν (φαρμάκῶν le ms.) ὑπόθεσιν ἐκ τῶν Σώφρονος (Εὐφορίωνος le ms.) μίμων μεταφέρει. Comment une telle notice a-t-elle pu se glisser dans une scholie sur le vers 69 ?

Φράζεό μευ τὸν ἔρωθ' ὅθεν ἵκετο, πότνα Σελάνα.

Thestylis vient de partir, et Simétha, restée seule, raconte à la Lune ses secrets et ses souffrances. A cet endroit, un scholiaste fait de nouveau mention du modèle de Théocrite ! Cette circonstance m'a donné l'idée que Thestylis pourrait

bien être une création de Théocrite, ajoutée par lui au mime de Sophron, et que ce serait cette addition que le critique Alexandrin aurait désapprouvée. En effet, si on écrit τὴν δὲ Θεστύλιδα ὁ Θεόκριτος ἀπειροκάλως [προσέθηκεν οἷς] ἐκ τῶν Σώφρονος μετήνεγκε μίμων, il n'y a plus ni équivoque ni inconvénient quelconque dans la phrase.

XIII.

NYMPHODORE.

Je lis dans les *Paradoxographes* de M. Westermann, p. 178 : Νυμφόδωρος ἐν τῷ περὶ Σικελίας θαυμαζομένων φησὶν ὅτι ἀπ' Ἀκιδος Ἄκις ποταμὸς Σικελίᾳ ἐνην. Mais qui a jamais parlé de la sorte : ποταμὸς Σικελίᾳ ἐνῆν, Ἀλφειὸς ποταμὸς Πελοποννήσῳ ἐνῆν ? et qui peut avoir eu la pensée de citer Nymphodore simplement pour constater l'*existence* du fleuve Acis en Sicile ? La scholie de Théocrite (I, 69) d'où ce fragment est tiré, commence par cette notice : Ἄκις ποταμὸς Σικελίας. Quelques lignes après on lit : Ἄκις δὲ παρὰ τὸ ἀκίδι ἐοικέναι. Νυμφόδωρος ἐν, et non Νυμφόδωρος δὲ ἐν, ce que le scholiaste aurait écrit s'il avait voulu indiquer une autre origine du nom ; il aurait aussi extrait de Nymphodore quelque notice sur le personnage d'Acis, telle que : *amant de Galatée et rival de Polyphème*, et non ποταμὸς Σικελίᾳ ἐνῆν, ce qui venait être dit. En somme, il est arrivé à M. Westermann d'adopter une fort mauvaise conjecture d'Ebert, soit dans le Σικελιών, soit dans les *Dissertationes Siculæ*, livres qui, dans ce moment, ne sont pas à ma disposition. Le texte porte φησὶν ὅτι Δάφνιδος Ἄκις ποταμὸς Σικελίας ἐνῆν. Casaubon a corrigé ὅτι ἐπὶ Δάφνιδος, *du temps de Daphnis*, mais il a laissé la suite intacte. Le poëte dit : *Où étiez-vous donc, Nymphes, lorsque Daphnis se mourait ? vous n'étiez ni dans l'Anapus, ni sur l'Etna, ni dans l'Acis.* Sur cela un savant scholiaste avait fait la remarque : Νυμφόδωρος... φησὶν ὅτι ἐπὶ Δάφνιδος Ἄκις ποταμὸς Σικελίας οὐκ ἦν, *du temps de Daphnis il n'existait pas de fleuve Acis en Sicile.* En effet, ce fleuve prit naissance sous le rocher avec lequel Polyphème écrasa son rival, tandis que Daphnis se liait aux plus anciennes traditions de l'île.

Fr. Dübner.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE (1).

Verhandlungen, etc. Compte rendu des séances de la neuvième réunion des philologues, pédagogues et orientalistes allemands, tenue à Iéna, les 29 et 30 septembre, 1 et 2 octobre 1846. Iéna, 1847, in-4°, 100 pages; pr. 3 fr. 35 c.

Voici les objets qui ont été traités par la savante assemblée : — 1. M. Kœchly a démontré que, contrairement à l'opinion généralement reçue, l'action est une dans l'*Hécube* d'Euripide et que, sous ce rapport, cette pièce ne mérite point les reproches qu'on lui a toujours faits. Aucune protestation n'a été faite contre les résultats de cet ingénieux exposé. — 2. M. Bergk a émis des doutes sur l'admissibilité de l'opinion qui attribue à Solon l'établissement du jury (des 6,000) à Athènes; pour lui, il attribuerait plutôt à Clisthène l'origine de cette institution, qui n'aurait été perfectionnée que sous Périclès. Ces observations ont provoqué une discussion des plus intéressantes entre leur auteur, et MM. Gœttling, Sauppe et Vischer. — Il en a été de même de la 3e question, de l'origine du système des douze dieux chez les Grecs, soutenue par M. Preller, dans un discours auquel ont répondu MM. Gerhard et Walz. — 4. Explication ingénieuse du portrait qu'Homère fait de Thersite, par M. Dœderlein. — 5. De la musique antépythagoréenne des Grecs, par M. Fortlage : exposé d'un système entièrement nouveau pour expliquer la musique des Grecs, système recommandé aux études sérieuses des personnes compétentes, par les longues et profondes recherches qui y ont conduit leur auteur; voyez les pages 68 à 79. — 6. Sur la *divine comédie* du Dante dans ses rapports avec l'antiquité classique, par M. Piper. L'auteur entre dans des détails fort intéressants et insiste sur la distinction à faire, entre les doctrines du paganisme qui tiennent au fond même et au plan du poëme, et les emprunts faits pour l'embellissement de la forme poétique.

Ueber die Nothwendigkeit, etc. Sur la nécessité d'une régénération de la philologie, indispensable à sa perfection comme science, par Ant. Lutterbeck, docteur en théol. et en rhétor.; Mayence, 1847. VIII et 150 pages in-8°; pr. 2 fr. 50 c.

La régénération demandée par M. Lutterbeck consisterait à envisager et à juger l'antiquité païenne sous le point de vue de la philosophie chrétienne. Cette demande est loin d'être nouvelle, mais nous ne l'avons vu exposée nulle part d'une manière aussi raisonnable. M. Lutterbeck n'anathématise pas; il approuve toutes les recherches auxquelles les philologues se livrent pour faire

(1) Tous les livres annoncés dans ce bulletin, se trouvent à la librairie de Fr. Klincksieck, éditeur de la *Revue*, rue de Lille, n° 11, à Paris.

connaître et pour expliquer les manifestations du paganisme : seulement il insiste pour que l'on ne se borne pas à envisager l'antiquité sous le point de vue matériel, pragmatique ou esthétique; il veut qu'on la spiritualise dans le sens chrétien, qu'on y voie des manifestations imparfaites, partielles, plus ou moins voilées, de la vérité une et éternelle, exposée dans l'Evangile.

Synonymes grecs recueillis dans les écrivains des différents âges de la littérature grecque et expliqués d'après les grammairiens, l'étymologie et l'usage, avec les exemples tirés des meilleurs auteurs grecs, par M. Alex. Pillon. Paris, 1847. In-8°. VIII et 536 pages.

Voici, que nous sachions, le *premier* recueil général que l'on ait publié, des synonymes grecs. Du reste, le champ est si vaste, la vie de la langue grecque a été si longue, que beaucoup de savants ont pu se laisser décourager, dès leurs premiers pas dans une carrière où il s'agissait de saisir les différences plus ou moins subtiles et variables qui peuvent exister entre une immense quantité de mots. M. Pillon nous dit qu'il publie son ouvrage « après vingt ans de travaux et de recherches, » et cela est loin de nous étonner. Du reste, le but de son travail lui défendait d'y mettre tous les résultats de ses longues études. « Pour le présent (dit-il) j'ai cru devoir me » borner à *un simple choix* offrant la synonymie des auteurs qu'on appelle » *classiques*, dans tous les genres, et à toutes les époques de la littérature » grecque, depuis Homère jusqu'à l'Anthologie. J'ai pensé qu'un tel *choix* » remplirait, autant qu'il est possible, la lacune qui se fait sentir depuis long» temps dans l'enseignement. » Quoique M. Pillon n'ait jamais, dans ses explications, perdu de vue le but qu'il se proposait; quoiqu'il énonce les faits auxquels il a cru devoir se borner, sous une forme toute simple et toute élémentaire, l'œil exercé reconnaît aisément dans son ouvrage, des traces de ses études plus étendues et plus élevées. Aussi l'inviterons-nous à faire part, un jour, au public studieux de tous les résultats de ces études. Son livre contient l'explication de près de 3,000 mots distribués en 400 groupes. Lorsqu'un mot tient à telle ou telle institution ou croyance antique, M. Pillon a utilement emprunté à l'histoire, ou à la mythologie, ou aux antiquités, les notices nécessaires pour l'expliquer. Du reste, le jugement d'un corps illustre nous dispense de toute appréciation : l'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné à ce livre le prix fondé par Volney, pour le meilleur ouvrage de linguistique publié dans l'année.

De græcæ linguæ reduplicatione præter perfectum. Dissertatio scholastica scripta ab J.-H. Hainebachio. Giesen, 1847. In-4°. 26 pages; pr. 1 fr. 50 c.

Les écrits de M. Lobeck ont fait voir quelle lumière on pouvait tirer de la réunion méthodique des faits grammaticaux qui se placent à côté des règles communes, et semblent exceptionnels. M. Hainebach a pris pour sujet de la

dissertation que nous annonçons, un de ces faits, savoir : la réduplication qui se rencontre ailleurs que dans le parfait, et a pour but, tantôt de renforcer la signification du mot, tantôt de lui donner un sens itératif, enfin, tantôt de produire un effet soit comique, soit imitatif, soit pittoresque. Nos lecteurs se feront une idée plus nette de l'étendue et de la disposition de cet excellent travail grammatical, si nous leur donnons un exemple de chacune des diverses classes établies par M. Hainebach : αὔταυτος — δαιδάλλω, ποιφύσσω — ἀλαλάζω, ὀλολύζω — καρκαίρω — παιπάλλω, τανταλίζω — βαβάζω, ἀνάγκη — τετρεμαίνω, τέτλημι — βιβάζω, τιτρώσκω — δειδίσσομαι — ὀνίνημι, ὀπιπτεύω, δοκικῶ pour δοκῶ, dans une comédie d'Hermippus. Les faits analogues dans le sanscrit et dans d'autres langues sont soigneusement comparés. Un index facilite les recherches.

Adolphi Emperii *Brunopolitani opuscula philologica et historica. Amicorum studio collecta edidit* F.-G. Schneidewin. Gottingue, 1847. VIII et 354 pages In-8° ; pr. 6 fr. 75 c.

Emperius était un excellent esprit, aussi judicieux que productif, et si son édition de Dion Chrysostome ne révèle qu'une partie de ses excellentes qualités, c'est que la mort a empêché l'achèvement et la publication du commentaire dont les deux volumes qui comprennent le texte devaient être suivis. Ses amis, tout en remplissant un pieux devoir, ont rendu un service signalé aux études philologiques, par la réunion de ses opuscules épars et très-variés, et par la publication d'un grand nombre de ses observations et de ses corrections inédites sur des auteurs difficiles. Voici les principales pièces dont est composé ce précieux recueil : — 1. *De temporum belli Mithridatici primi ratione.* — 2. *De oratione Corinthiaca falso Dioni Chrysostomo ascripta.* — 3. *Observationes in Lysiam.* — 4. *De exilio Dionis Chrys. Examen duarum De invidia orationum.* — 5. *Emendationes in Athenæum* (suivies de beaucoup d'autres dans les chapitres VII, VIII et XIX), — 6. *in Æschylum*, — 7. *in Pausaniam, et Plutarchum*, — 8. *in Poetas elegiacos.* — 9. *Epistola ad Geelium de Dionis locis quibusdam.* M. Geel avait, dans le temps, abandonné au jeune Emperius le fruit de ses veilles savantes sur Dion Chrysostome. C'est lui qui, aujourd'hui, a bien voulu se charger de l'achèvement du commentaire interrompu par la mort du savant qu'il avait jugé digne de continuer l'ouvrage commencé par lui. — 12 à 18, *critiques de différents ouvrages*, contenant des observations neuves sur *Quinte-Curce, Andocide, Plutarque, les paradoxographes, Stobée, Sophocle* et les *orateurs Attiques.* — Suivent les remarques critiques *inédites* (p. 304 à 352) recueillies sur les marges des exemplaires qui lui ont appartenu des livres suivants : Hésiode, *Delectus poetarum eleg., lyr.*, etc. de Schneidewin, *Analecta* de Brunck, *Anthologomicon* d'Orion, les *Comiques* de Meineke, Hérodote, les orateurs, Polybe, Diodore, Diogène Laërce, les *Morales* de Plutarque, Pausanias, Athénée. — Nous ne résistons pas à la tentation de donner à nos

lecteurs un échantillon de ces observations. On y remarquera cette simplicité de formes avec laquelle la vraie profondeur se produit toujours : « Homeri car-
» minum qualis fuerit antiquissima forma quæritur et quæretur quousque phi-
» lologia erit inter mortales. Ad hanc quæstionem solvendam aliquid confere-
» mus, haud magnum sane per se, sed quod totum hoc genus insigni exemplo
» illustret. In Iliade XI, 489, Homeri verba sunt hæc :

» Αἴας δὲ Τρώεσσιν ἐπάλμενος εἷλε Δόρυκλον
» Πριαμίδην, νόθον υἱόν· ἔπειτα δὲ Πάνδοκον οὖτα·
» οὖτα δὲ Λύσανδρον καὶ Πύρασον ἠδὲ Πυλάρτην.

» Nomina ista, quæ nulla aut prosopiæ aut virtutis notatione illustrantur, si
» quis accuratius consideraverit, ejusdem sunt generis. Significant enim deum
» inferum. Πάνδοκος, Πολυδέκτης, Πανδέκτωρ Plutonem significare satis constat ;
» Πυλάρτης ejusdem est frequens apud ipsum Homerum epitheton ; eodem refer-
» tur Λύσανδρος, qui mortalium artus solvit; denique Πύρασος est qui mor-
» tua corpora rogo imponit. Nam quod prior vocis syllaba producta est, nihil
» offensionis habet, quia et ictus et accentus eo vergunt, duæ autem eam
» breves syllabæ excipiunt. Quid igitur ? Ajax cum Plutone pugnasse dicitur.
» Porro illud quoque animum advertas velim. Verbo usus est οὖτα, non inter-
» ficiendi, sed vulnerandi proprio. Nam deus vulnerari, non interfici potest.
» Jam vide mihi totam narrationis compagem. Ulysses vulneratus Ajacis auxi-
» lio morte liberatur. Quid igitur tam certum est quam poetam, qui hæc pri-
» mus animo concepit et versibus inclusit, ita rem narrasse : deus inferorum
» Ulyssi vulnerato manum injecit, tanquam sibi debito. At Ajax præsto est qui
» Plutone sauciato Ulyssem superis auris vindicat. — Illud quoque certum est,
» non intellexisse hæc qui in hodiernam ista formam redegit; non enim ita
» ea interpolasset, ut totam vim narrationis perderet; et tamen non ea fuit
» audacia, ut nominibus Plutonem significantibus genus adjiceret vel aliud
» quidquam quod ex ipsius ingenio poetico hauriendum esset. Ajax autem et
» Ulysses non temere consociati sunt. Iste nunc ab Ajace servatur, qui ali-
» quando ei futurus erat auctor interitus. Vide igitur ne fragmentum habeamus
» carminis fortia facta Ajacis et mortem indignissimam celebrantis. »

Die Formen des griechischen, etc. Les formes des verbes grecs et latins comparées entre elles, par Fr.-Aug. Landvoigt. Mersebourg, 1847. IV et 40 pages in-4° ; pr. 1 fr.

Il existe une grammaire volumineuse, dont l'auteur non-seulement s'attache à démontrer que le grec et le latin ne sont que deux *dialectes* d'un même idiome, mais même propose une méthode d'enseignement *simultané* du grec et du latin pour les colléges. Un semblable système ne peut produire qu'une regrettable confusion ; on n'y arrive qu'en effaçant beaucoup de mar-

ques distinctives, qu'un enseignement sérieux et solide devrait, au contraire, avoir pour but d'imprimer d'une manière ineffaçable dans la mémoire des jeunes gens. Aussi M. Landvoigt dit-il expressément qu'il n'écrit pas pour les commençants. Il faut, en effet, bien connaître les conjugaisons des deux langues, et être arrivé à un âge où l'esprit aime à réfléchir et à coordonner ce qu'il sait, pour lire avec fruit l'ouvrage que nous annonçons, ouvrage d'ailleurs plein de résultats solides, très-bien classés, et énoncés avec lucidité.

Fragmenta Euripidis; *iterum edidit, perditorum tragicorum omnium fragmenta nunc primum collegit* F. Guil. Wagner. *Christus Patiens* Ezechieli *et christianorum poetarum reliquiæ dramaticæ; ex codicibus emendavit et annotatione critica instruxit* Fr. Dübner. Paris, 1846. Gr. in-8°. vi et 500, xvi et 94 pages. Gr. in-8°. Prix 15 fr.

M. Wagner a déjà fait paraître un recueil des fragments d'Euripide, à Breslau, 1844; il en présente ici une nouvelle édition, abrégée dans quelques parties peu essentielles, mais plus souvent enrichie au moyen de nouvelles recherches et du secours des ouvrages de M. Hartung (*Euripides Restitutus*, deux volumes) et de M. Bothe, ouvrages postérieurs à la première publication de M. Wagner. Le recueil que nous annonçons est suivi d'un index très-détaillé sur les tragédies et les fragments d'Euripide (34 pages d'une impression serrée), dont on doit la rédaction à M. Charles Müller.

Plusieurs savants avaient commencé un recueil des fragments de tous les poëtes tragiques grecs dont nous avons perdu les œuvres; M. Wagner seul est parvenu à mener à fin cette utile entreprise. Il est juste de dire que l'ouvrage de M. Welcker sur les tragiques grecs (3 forts volumes in-8°) avait singulièrement facilité la tâche; mais le mérite de M. Wagner n'en est pas moins réel. Son livre contient les fragments de plus de 70 poëtes tragiques, à quatre ou cinq exceptions près, recueillis *pour la première fois*. Les poëtes y sont classés chronologiquement et par époques; les fragments de chacun d'eux sont précédés d'une notice littéraire; quelques époques commencent aussi par une introduction particulière.

La publication des œuvres complètes des poëtes tragiques dans la collection Didot est convenablement terminée par le Χριστὸς Πάσχων, reflet chrétien de la tragédie classique; par quelques scènes qui nous restent d'une tragédie du juif Ezéchiel; enfin par quelques essais dialogués de poëtes chrétiens, Plochirus, Theodore Prodrome, Ignace. Une réimpression du Χριστὸς Πάσχων, depuis longtemps disparu des librairies, peut s'attendre à un bon accueil : ici, il y a plus qu'une réimpression : M. Dübner a collationné trois manuscrits de cet ouvrage, dont l'un surtout est excellent et a puissamment contribué à rendre à ce poëme, fort négligé jusqu'ici, sa forme primitive. Toutes les variantes sont placées au-dessous du texte; les observations critiques sur les autres

pièces sont présentées dans une lettre, que M. Dübner a adressée à feu M. Jacobs.

Demosthenes, *ex recensione* Gulielmi Dindorfii ; Oxford, 1846. 4 vol. de xviii et 1546 pages, in-8° ; pr. 63 fr.

C'est en 1825, peu de temps après M. Bekker, que M. Dindorf a publié sa première édition de Démosthène (Leipsick, 3 vol. in-8°). Il s'était aperçu que le critique de Berlin n'avait pas tiré tout le parti possible d'un document de la plus haute importance, du manuscrit 2934 de la bibliothèque royale (xe siècle), et c'était sur ce manuscrit qu'il avait basé son édition. Depuis, de nombreuses recherches, entreprises par d'autres critiques, ont toutes abouti à démontrer la parfaite justesse de ce système ; c'est pourquoi M. Dindorf a fait collationner de nouveau, avec la plus scrupuleuse exactitude, ce document unique dans son genre, sans négliger plusieurs autres manuscrits de Paris, de Venise, de Munich, dans lesquels il espérait trouver, et où il a trouvé en effet des leçons importantes. Enfin, muni de ces secours et de ressources sans lesquelles ces secours lui eussent été peu utiles (nous voulons parler de son génie critique et de sa longue expérience de la matière), il s'est mis à l'œuvre, et a publié cette nouvelle édition de Démosthène, laquelle présente certainement plus de garanties qu'aucune autre, à ceux qui désirent posséder la reproduction la plus fidèle possible des discours du prince des orateurs. La préface contient un tableau très-lucide de la valeur des différents manuscrits ; l'éditeur y annonce que ces 4 volumes (contenant le texte et les variantes) seront suivis de plusieurs autres, où se trouveront les commentaires.

Arriani *Anabasis et Indica; ex optimo codice Parisino emendavit et varietatem ejus libri retulit* Fr. Dübner. *Reliqua Arriani et scriptorum de rebus Alexandri M. fragmenta collegit,* Pseudo-Callisthenis *historiam fabulosam nunc primum edidit, Itinerarium Alexandri et indices adjecit* Car. Müller. Paris, 1846, xxxii, vi, xxxii, 327, 162 et 180 pages. Gr. in-8°. Pr. 15 fr.

Nous ajouterons quelques détails aux énonciations de ce titre. Jusqu'à l'époque où parut l'édition de Gronove, l'ouvrage d'Arrien était défiguré par des lacunes, des corruptions en grand nombre, qui en altéraient aussi bien le sens que la forme. Gronove eut le bonheur de trouver, à Florence, un manuscrit qui apportait à ces défauts presque tous les remèdes désirables. Cependant ce manuscrit unique n'était pas infaillible sur tous les points : souvent on pouvait hésiter entre ses leçons et celles de tous les autres manuscrits. On y remarquait un certain nombre de fautes, et même de changements arbitraires, qui pouvaient, sur quelques points, ébranler la confiance accordée à ce document. De là grand dissentiment entre les critiques : Schmieder reçut dans le texte, à peu près indistinctement, toutes les leçons du manuscrit de Gronove ;

MM. Ellendt et Krüger se montrèrent plus sceptiques; mais il était dans la nature de la chose que, souvent, leurs décisions ne pouvaient être qu'arbitraires et subordonnées à un goût personnel. Il était donc important de porter dans la discussion un nouvel élément qui pût servir à *contrôler* le manuscrit unique de Florence; et c'est ce qui a été fait dans l'édition que nous annonçons : le manuscrit de Paris (*Regius* n. 1753) est une seconde copie du même original d'où dérive celui dont nous venons de parler. Il va sans dire que M. Dübner en a tiré tout le parti que les circonstances, exposées dans sa préface, lui ont permis. La collation complète, qu'il a ajoutée, et des notices nombreuses tirées de deux autres manuscrits, serviront très-utilement les recherches ultérieures, auxquelles les philologues ne manqueront pas de se livrer.

Les deux autres parties du volume sont plus neuves encore. M. Müller a détaché de son grand recueil des fragments des historiens grecs dont le temps a détruit les ouvrages, toute la partie qui avait trait à Alexandre. Il nous donne dans ce volume les fragments de 33 auteurs. Chaque auteur y est précédé d'une notice littéraire; de plus, la préface contient la notice de 13 autres auteurs, dont 5 ont été comptés à tort parmi les historiens d'Alexandre; des sept autres il n'existe aucun fragment.

M. Berger de Xivrey s'est, comme on sait, livré à des travaux considérables sur l'ouvrage du faux Callisthène; mais il n'a donné que de très-petites parties du texte de cet ouvrage (*Notices et Extr.* volume XIII; *Traditions tératologiques*, p. 350 et suiv.). Le volume que nous annonçons contient ce texte complet, en trois rédactions, qui diffèrent plus ou moins entre elles. Dans une introduction extrêmement remarquable, M. Müller expose l'origine et poursuit la marche de cette conversion de l'histoire en roman *tératique* et fabuleux. Nous n'en dirons pas davantage ici, parce que ce savant s'est proposé et nous a promis de faire de ce livre curieux, le sujet d'une dissertation qui paraîtra dans un des prochains cahiers de la *Revue*.

JULII POLLUCIS *Onomasticon, ex recensione* IMM. BEKKERI. Berlin, 1846. 494 pages, in-8°; pr. 12 fr.

Par cette publication M. Bekker a rendu un service des plus signalés à tous ceux qui cultivent les lettres grecques. L'édition de Pollux, donnée par Hemsterhuys, en deux volumes in-folio (1702) est devenue fort rare; la réimpression de Leipsick (cinq volumes in-8°, 1824) est assez chère; toutes deux ont un défaut fondamental, qui diminue beaucoup leur utilité. Le grand philologue hollandais avait conservé le texte de l'édition de Seber (1608) qu'il lui eût été facile de corriger en plusieurs milliers d'endroits, au moyen des leçons de quelques manuscrits excellents, dont il avait les collations. Il est vrai qu'on trouve ces leçons dans ses notes; mais on n'en était pas moins réduit, quand on devait se servir d'un passage de Pollux pour une recherche sérieuse, à recourir aux va-

riantes et à établir le texte. C'est un travail que M. Bekker a épargné pour l'avenir aux philologues; il a établi le texte du grammairien, non-seulement d'après les matériaux connus, mais aussi avec le secours de deux manuscrits de Paris, dont l'un, le n. 2670, est excellent, et d'une nouvelle collation de celui de Jungermann, qui se trouve à la bibliothèque de Heidelberg. On pourra maintenant employer le texte de l'*Onomasticon* sans être forcé de faire le travail préalable dont nous venons de parler. Il n'y a qu'un inconvénient à signaler : si M. Bekker a bien fait de supprimer les titres particuliers des chapitres (qui ne sont pas de la main de Pollux), il en devait conserver *les indications numériques;* car cette suppression des chiffres rend introuvables, dans son édition, toutes les citations faites par Etienne, Casaubon, Saumaise, enfin par tous les savants antérieurs au XVIIIe siècle.

Adnotationes ad VIRGILII *Cirin; scripsit* GUIL. PÜTZ. Coloniæ ad Rhen., 1846. In-4°. 24 pages; pr. 1 fr. 35 c.

Le *Ciris*, ouvrage composé dans le goût alexandrin et sans doute d'après un modèle grec appartenant à cette poésie purement savante, offre des difficultés innombrables, parce qu'il ne nous est parvenu que dans des copies extrêmement fautives. Au travail approfondi sur ce poëme, donné par M. Sillig, dans le quatrième volume du Virgile de M. Wagner, sont venues se joindre quelques observations de M. Forbiger et de M. Graser (*Epistola ad Richterum*, 1835), et enfin les notes de M. Pütz. Ce dernier savant trouve qu'avant lui on a été quelquefois trop prompt à changer le texte du poëme; et il cherche à éclaircir, par l'interprétation, les passages où M. Sillig avait cru voir de fausses leçons. Il avance aussi quelques conjectures très-probables, ne s'occupant, du reste, que des difficultés de détails, sans s'attacher à aucune des questions générales, que ce poëme a soulevées et auxquelles il prête encore.

C. CORNELII TACITI *opera. Emendavit et commentariis instruxit* LUD. DŒDERLEIN. Halle, 1847. Vol. I, p. XVIII et 574, vol. II, LVIII et 516 pages. In-8°; pr. 17 fr.

Cette édition fait partie de la *Bibliotheca scriptorum Latinorum* publiée sous la direction de M. Bernhardy. Le plan de M. Dœderlein diffère essentiellement de celui de M. Orelli : les variantes ne sont indiquées par lui, que là où il a cru devoir corriger le texte des éditions antérieures, et où quelque point à établir demande qu'elles soient rapportées; quant au commentaire, M. Dœderlein ne suit pas, ainsi que M. Orelli, à peu près pas à pas le texte. Il se borne à expliquer ce qui peut arrêter un lecteur attentif, et il le fait avec netteté et précision. Ses notes sont toujours en rapport exact avec les difficultés qu'il s'agit de lever : elles deviennent plus longues et plus développées lorsque celles-ci augmentent. On y trouve beaucoup d'excellentes observations sur la syntaxe latine et particulièrement sur la forme que revêt la langue latine, dans les écrits de Tacite, forme

que M. Dœderlein traite, en outre, dans une dissertation à part, *de Taciti sermone*. Enfin, on reconnaît partout, dans ce livre, l'auteur des *Synonymes*, mais qui s'est fait, ici, une loi rigoureuse de ne dire que ce qui était strictement nécessaire. Quelques notes ajoutées par M. Bernhardy font regretter qu'il n'en ait pas ajouté davantage.

Geschichte des ersten punischen Krieges, etc. Histoire de la première guerre punique, de l'an 490 à l'an 513 de Rome, par le Dr L. O. Brœcker; Tubingue, 1846. VIII et 168 pages, in-8°; pr. 3 fr.

On sait que le récit de cette guerre se trouvait dans la seconde décade de Tite Live, que nous avons perdue. Nous possédons bien, pour cette époque, la source ordinaire de l'historien romain, l'histoire de Polybe; mais ce dernier n'a traité cette guerre, que comme une introduction à son grand ouvrage, et sans donner à son récit les développements que nous pouvons désirer.

M. Brœcker remarque, de plus, que la prédilection de Polybe pour le récit des événements militaires, et sa partialité pour les Romains, l'ont porté à passer sous silence bien des points sur lesquels des renseignements seraient indispensables, pour avoir une connaissance exacte des faits et de leurs causes. Une seconde source, beaucoup moins riche, la *chronique* de Zonaras, a le mérite d'une plus grande impartialité. Les autres auteurs, Appien même, rendent moins de services. Enfin, une histoire de la première guerre punique restait à écrire, et le livre de M. Brœcker a rempli cette lacune. Il commence par un excellent tableau de la situation tant civile que militaire de Rome et de Carthage, en 490; et ce tableau sert de base à l'intelligence et à l'appréciation des faits. A la page 49 le récit commence, par la déduction des causes immédiates de la guerre, et il est poursuivi jusqu'à la paix, toujours avec indication exacte des sources. Des discussions à part sont consacrées aux points suivants: — sur le commencement des hostilités, dont Zonaras présente un récit mieux lié et plus vraisemblable que Polybe; — sur les partis à Carthage pendant la guerre et sur la chute de l'aristocratie en 504; — erreur de Polybe sur le nom des deux premiers consuls; — inexactitudes commises par le même historien dans la traduction des traités entre Rome et Carthage. — Enfin, nous mentionnerons encore une indication de tous les fragments de Fenestella, page 142, et des remarques sur les sources de Denys d'Halicarnasse, p. 152 et 160.

Friedrich Creuzer's *Deutsche Schriften*, etc. Ecrits allemands de Fr. Creuzer, tant nouveaux que revus. Seconde division. Troisième volume de la section archéologique. Avec 19 dessins lithographiés. Leipsick et Darmstast, 1847. 573 pages, gr. in-8°; pr. 14 fr. 75 c.

Ceux qui ne connaissent que les grands ouvrages de M. Creuzer, tels que la célèbre *Symbolik*, et les éditions de Proclus et de Plotin, sont loin d'avoir une

idée complète de l'étendue des études auxquelles s'est livré ce vénérable savant, et de son infatigable ardeur à éclaircir les questions les plus importantes de la mythologie, de l'archéologie, de la littérature (surtout historique) et de la philosophie anciennes.

Le recueil complet de ses écrits, qu'il avait dispersés dans beaucoup de journaux littéraires, ou publiés en brochures, va faire apprécier la riche fécondité de cette vie remplie d'études. Le volume que nous annonçons contient les explications d'un grand nombre de peintures de vases, explications qui amènent le développement de beaucoup de mythes, de leur portée philosophique et de l'application qui en avait été faite par les poëtes et par les artistes. Le dernier article traite de l'ouvrage de Varron, intitulé : *Hebdomades* ou Πεπλογραφία, ouvrage qui contenait 700 portraits d'hommes célèbres, accompagnés de notices biographiques et de vers commémoratifs composés par Varron.

Archæologische Beitræge, etc. Dissertations archéologiques, par Otto Jahn. Berlin, 1847, gr. in-8°. xvi et 463 pages, et 14 planches lithographiées; pr. 14 fr.

M. O. Jahn est un archéologue des plus habiles; mais c'est en même temps un philologue consommé, et il n'est pas une de ses dissertations archéologiques qui n'enrichisse le domaine de la philologie proprement dite. Voici les titres des pièces contenues dans ce volume : I. Léda. — II. Ganymède, avec un appendice : *Leochares;* Autolycus. — III. Adonis. — IV. Endymion; Céphale, avec deux appendices : 1° *Hélius et Séléné;* 2° *l'Aurore et Céphale.* — V. L'Amour. 1. L'*Amour et Psyché.* 2. *Vente des Amours.* Appendice : *Séjour de Dionysus chez Icarius.* — VI. Hygiée. — VII. Hercule. 1. *Hercule avec la biche.* 2. *Délibération de Prométhée.* 3. *Hercule et Augé.* — VIII. Pasiphaé. Appendice : *Amours non ailés.* — IX. Thésée; Ariane. — X. Hippolyte et Phèdre. — XI. Paris et Œnone. — XII. Achille a Scyros. — XIII. Sacrifice d'Iphigénie. — XIV. Diomède et Nestor. — XV. Ulysse et Circé. — XVI. Polyphème et Galatée. — XVII. Pygmées. Appendice : *Les Singes.* — XVIII. Des combats de coqs.

Peitho die Gœttin der Ueberredung, etc. Pitho, déesse de la persuasion, par O. Jahn. Greifswald, 1846. In-8°. 28 pages, pr. 1 fr.

Quoiqu'Euripide ait dit,

Οὐκ ἔστι Πειθοῦς ἱερὸν ἄλλο πλὴν λόγος,
καὶ βωμὸς αὐτῆς ἐστ' ἐν ἀνθρώπων φύσει,

la déesse Pitho (en latin *Suada*, *Suadela*) avait ses autels et ses temples. M. Jahn expose toutes les idées qui se rattachent à cette divinité, la place qu'elle tient dans différents mythes (par ex. dans celui du ἱερὸς γάμος de Jupiter

et de Junon) et dans plusieurs systèmes ou cycles de divinités; il parle des parents qu'on lui donnait, des lieux où elle était particulièrement vénérée, et des ouvrages d'art sur lesquels elle est représentée. C'est là une monographie complète pour le fond, pleine de goût pour la forme.

Ueber die Thymele, etc. Sur la thymélé du théâtre grec. Dissertation archéologique de M. Fr. Wieseler, prof. à Gœttingue. Gœtt., 1847. 66 pages, in-8°; pr. 1 fr. 75 c.

Beaucoup de questions relatives au théâtre grec sont sujettes à discussion, par la raison que ceux qui nous ont transmis les détails que nous possédons sur les antiquités scéniques, vivaient dans un temps où le caractère du théâtre, et avec lui la signification des termes techniques, avait fortement changé. Il faut donc, pour bien saisir la valeur des expressions employées par ces architectes, grammairiens et lexicographes des bas temps, faire un appel aux monuments de l'art et joindre l'archéologie à la philologie. C'est ce qu'a fait M. Wieseler : ce savant démontre une à une, dans la brochure que nous annonçons, les erreurs de ses nombreux devanciers, et il cherche à établir des notions plus exactes, par un nouvel examen des textes et des monuments.

Zeitschrift für das Gymnasialwesen, etc. Journal des Gymnases, publié par MM. A. G. Heydemann et W. J. C. Mützell, professeurs, au nom et avec la coopération de la société des professeurs des gymnases berlinois. Première année, cahiers 1 et 2 (Il en paraît quatre par an). Berlin, 1847. In-8°. 293 pages; pr. 4 fr. le cahier.

A en juger par ce premier numéro, cette entreprise est des mieux conçues. Quoique le titre indique la société qui a formé le plan du Journal, et qui ne cesse de lui inspirer ses idées, il n'y a pas *une ligne* qui ne porte la signature de son auteur. Il suffit d'articuler ce fait pour faire voir que l'on ne trouvera, dans ce recueil, que des idées bien réfléchies, bien arrêtées, et dont les auteurs assument personnellement toute la responsabilité. On ne saurait trop applaudir à un pareil système. Dans la société aussi bien qu'en justice les *lettres anonymes* sont flétries d'un juste mépris ; pourquoi accueillerait-on, dans le journalisme, toute sorte de diatribes anonymes?

Les dissertations, où sont traités plusieurs principes fondamentaux de l'enseignement dans les gymnases, et où est développée d'une manière approfondie, la méthode à suivre dans quelques-unes des branches de cet enseignement, témoignent d'un esprit sage et positif. Un bulletin bibliographique rend compte de 23 ouvrages d'une manière très-judicieuse et très-substantielle. Suivent des dispositions officielles sur les gymnases, des notices historiques sur quelques-uns de ces établissements, enfin des comptes-rendus des réunions qui ont eu pour objet l'enseignement, comme celle qui a eu lieu à Iéna au mois de

septembre dernier. Plusieurs questions sont posées dans ce premier numéro et elles seront probablement discutées par la suite; par exemple (p. 256) : « L'usage, en vigueur dans plusieurs pays, de faire examiner les jeunes gens qui passent du gymnase à l'université, non par leurs professeurs, mais par une commission d'autres personnes, nommées à cet effet, est-il bien entendu? » — « Le public qui assiste aux examens annuels des élèves des gymnases, diminue d'année en année. Y aurait-il à tirer de ce fait un argument contre l'utilité de cette institution? »

Nous recevons le second cahier, au moment de mettre sous presse. Outre plusieurs articles critiques fort remarquables, tels que les suivants : *sur les éditions de Tacite, de MM. Orelli et Dübner*, par M. Mützell; *sur le* Ῥηματικόν *de M. Lobeck*, par M. Mullach; ce cahier contient plusieurs dissertations sur diverses branches de l'enseignement des gymnases (des langues anciennes, de l'histoire) et un article de M. le professeur R. Jacobs, que nous recommandons particulièrement : on y trouve une théorie très-sensée des nuances exprimées par les cas, surtout dans la langue latine.

Beitræge zur Kritik, etc. Observations pour servir à la critique et à l'explication des *Annales de Tacite*. Programme, par M. Ch. Halm. Speyer, 1846. In-4°, 26 pages.

M. Halm, qui autrefois s'est beaucoup occupé de Stobée, a fait depuis des études très-étendues sur la littérature latine. Sans parler de son édition des discours de Cicéron, qui s'imprime en ce moment, il a publié de nombreuses recherches et observations sur les historiens latins, recherches dont une partie ont été incidemment rappelées dans une judicieuse Revue que M. Halm a faite des dernières éditions de César, Salluste, Tacite, etc., et qui est insérée dans le *Philologus* de M. Schneidewin, p. 679–705. Dans le programme que nous annonçons, il traite plus de 50 passages des Annales de Tacite, dont le texte ou le sens ne lui paraissait pas encore assez bien établi. Plusieurs de ces observations nous semblent sujettes à discussion; mais il n'en est pas une qui ne puisse contribuer à faire mieux comprendre le passage en question. M. Halm a ajouté, sous forme d'appendice, quelques corrections qu'il propose dans la vie d'Agricola. Ces notes nous rappellent l'excellente réfutation du paradoxe de M. Held (voy. la *Revue*, p. 258 de ce volume) que le même savant a publiée dans les *Annales littéraires de Heidelberg*, année 1846, p. 590-610.

Alexandri Aphrodisiensis *Commentarius in libros metaphysicos Aristotelis. Recensuit* Herm. Bonitz. Berlin, 1847. Gr. in-8°. xxviii et 820 pages; pr. 16 fr.

M. Brandis n'avait publié intégralement, de ce commentaire, que les quatre premiers livres; des livres suivants, il s'était contenté de donner des extraits, parce que, en effet, à partir du cinquième livre, le caractère de l'ouvrage

change tellement qu'il est impossible d'y reconnaître le même auteur. Cependant cette partie (plus de la moitié de l'ouvrage) a trop d'importance pour ne pas être publiée au complet. De plus, sans accéder à l'opinion de Sepulveda qui soutient que tout est de la main d'Alexandre, M. Bonitz prouve que le *fonds* de cette seconde partie ne peut appartenir à un autre qu'à cet auteur, mais qu'une main étrangère en a, dans un but quelconque, fortement modifié la rédaction, sans cependant en altérer le fonds. Le texte est tiré du manuscrit de la Bibliothèque royale, n. 1876, et d'un manuscrit de celle de Munich; plusieurs autres manuscrits, ainsi que la traduction de Sepulveda, les commentaires d'Asclepius (compilateur d'Alexandre), de Syrianus et du faux Philopone, ont servi pour la constitution définitive du texte. Tout prouve que M. Bonitz a exécuté ce travail avec un jugement sain et avec la plus scrupuleuse exactitude.

Sylloge inscriptionum Bœoticarum. Curavit Car. Keilius. Leipsick, 1847. In-4°, xii et 249 pages; pr. 12 fr.

On connaît les longues et profondes études de M. Keil sur l'*Onomatologie grecque*. Ce sont ces études qui l'ont conduit à former le recueil que nous annonçons. La partie de son grand travail où il traite des noms béotiens était la plus avancée; mais il lui fallait, pour son exposé, l'appui des inscriptions béotiennes, dont un grand nombre n'avaient été découvertes que depuis la publication de M. Bœckh, en tête du second volume du *Corpus*. M. Keil a donc recueilli ce qui manque à cette collection, et il a ajouté un riche commentaire philologique, tant aux inscriptions qu'il publie, qu'à celles de M. Bœckh. Le *Nomenclator Bœoticus* (p. 202-231), placé à la fin du commentaire, forme une réunion de tous les noms de Béotiens que l'on connaît. Il y aura certainement très-peu de questions se rattachant à la Béotie, pour lesquelles on ne puisse pas puiser quelques éléments dans ce savant travail.

Quæstiones Epicharmeæ. Specimen I, de Epicharmi ratione philosophandi. Scripsit Leop. Schmidt. Bonnæ, 1846. In-8. 64 pages; pr. 1 fr. 50 c.

M. Schmidt a pris pour point de départ les célèbres fragments d'Epicharme rapportés par Alcimus dans Diogène Laërce, III, § 9 et suiv., et dont il prouve l'authenticité en en développant la composition métrique, qui est toute différente dans les *pseudœpicharmea*. Il fait voir ensuite qu'Epicharme n'a pu connaître que les doctrines d'Héraclite, de Xénophane, de Parménide, de Pythagore, et que, par conséquent, on ne peut rencontrer chez lui aucune allusion aux doctrines d'Empédocle, de Mélissus, etc. Ces points établis, M. Schmidt explique non-seulement le vrai sens des passages philosophiques d'Epicharme; il recherche aussi quelles ont été les intentions du poëte, qui les a fait entrer

dans des pièces de théâtre. Nous en avons assez dit pour recommander à l'attention de nos lecteurs cette dissertation d'un philologue aussi savant que judicieux. Personne ne la lira sans désirer vivement la continuation de recherches aussi solides. Dans un appendice, l'auteur traite un fragment (cosmogonique) de Philolaus.

Olympiodori *philosophi scholia in Platonis Phædonem edidit* Chr. Eb. Finckh. Heilbronne, 1847. In-8°. xvi et 228 pages; pr. 4 fr.

Ce commentaire était connu en France par une série d'articles que lui avait consacrés M. Cousin, dans le *Journal des Savants*, années 1834 et 1835. M. Finck après l'avoir copié en 1827, sur un manuscrit récent de la bibliothèque de Munich, a, depuis, collationné sa copie sur trois autres manuscrits : un de la même bibliothèque, un autre de Zeitz, et le troisième de Hambourg. Lors de la publication il a fait usage des parties publiées par Th. Taylor et par M. Cousin. Quant au travail même, le nom du critique distingué qui l'a entrepris, nous dispense de dire qu'il est exécuté avec autant de savoir que de goût. Le volume est terminé par plusieurs tables très-bien disposées.

Georg. Frid. Schœmanni *comparatio Theogoniæ Hesiodeæ cum Homerica.* Greifswald, 1847. 28 pages in-4°; pr. 1 fr. 50 c.

S'il y a encore quelques personnes qui pensent qu'Hésiode a décrit la même théogonie et le même Olympe, d'où Homère a tiré les divinités qu'il mentionne dans ses deux grands poëmes épiques, cette dissertation, très-lucidement disposée, de M. Schœmann, suffira pour les désabuser; elles y verront que les idées théogoniques, émises çà et là par le chantre de l'Iliade et de l'Odyssée, appartiennent, pour la plupart, à un système tout différent de celui d'Hésiode, lequel porte, sauf quelques exceptions, des traces manifestes d'une origine postérieure au système homérique.

Violaria Afrana. Edidit Dr. Joann. Theoph. Kreyssig, *prof. Meissen*, 1847. In-8°, xvi et 100 pages; pr. 2 fr. 50 c.

C'est une collection de poésies latines, en partie originales, en partie traduites; nous la mentionnons surtout pour les particularités littéraires, souvent fort amusantes, que renferment la préface et les notes, et que l'on ne trouverait pas ailleurs (1). Les poésies elles-mêmes, composées par MM. Kreyssig,

(1) Une naïveté qui a échappé à l'auteur est trop récréative pour que nous la passions sous silence. A propos de quelques arbres abattus, il dit (p. 85, 86) : *Importunam harum arborum nulla securi violandarum cæsuram Dillerus quoque*, id quod magnopere lætatus sum, mecum deploravit *in Xeniis, Misenæ editis a.* 1843, etc.

Diller, Messerschmidt et Becker, sont, comme cela arrive toujours, tantôt heureuses, et tantôt elles laissent plus ou moins à désirer. Ce sont surtout les pièces épigrammatiques traduites de l'allemand qui prêtent à la critique : trop souvent elles sont traînantes et la pointe n'y est pas assez en relief. Par exemple, une épigramme allemande dont voici le sens : *O Latium, ne sois pas trop fier : En Saxe, bien des villes peuvent dire aussi, à la clôture de la session de la chambre :* « *Nous avons un Tacite,* » cette épigramme, disons-nous, a été traduite ainsi :

Exue jam tumidos, Latium pernobile, fastus :
Æquiparat laudes terra paternâ tuas.
Missus enim nostra magnis de rebus ab urbe
Legatus Taciti nomine dignus erat.

Si nous ne nous trompons, cette épigramme gagnerait à être plus simplement exprimée, par exemple de cette façon :

Roma, premas fastum. De legato redeunte
Quot dicunt urbes : *Noster adest Tacitus !*

Il faut dire cependant, pour être juste, que les épigrammes dont M. Kreyssig est l'auteur sont presque toutes très-bonnes.

Le directeur gérant, Léon Renier.

SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE DE BELIN-MANDAR.

NOMS DES FABRICANTS ET DES DESSINATEURS DE VASES PEINTS.

Suite et fin (1).

XXXIII. — *Hermæus*. Ce nom ne se lit que sur *une* coupe à figures rouges d'un bon dessin, de la fabrique de Vulci. Dans l'intérieur est représenté *Hermès* tenant le caducée et faisant une libation. ΗΕΡΜΑΙΟΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ. Le dieu Hermès, choisi par l'artiste pour orner sa coupe, montre l'allusion qu'il voulait faire à son nom, *Hermaeus* (2).

Bull. de l'Inst. arch., 1842, p. 167.

XXXIV. — *Hermogènes*. On rencontre assez fréquemment le nom d'*Hermogènes* sur des coupes sans peintures ou ornées de petites figures noires d'hommes et d'animaux. Les vases d'*Hermogènes* connus jusqu'à ce jour sont au nombre de *dix* ou *douze*.

1° Une coupe sans figures du Musée de Berlin. Sur chaque face extérieure on lit : ΗΕΡΜΟΓΕΝΕΣ : ΕΓΟΙΕΣΕΝ.

Dorow, *Einführung*, etc., Taf. II, 8, S. 50; Gerhard, *Berlin's ant. Bildwerke*, n° 683.

2° Une autre coupe de la collection Durand, ornée de palmettes noires. ΗΕΡΜΟΓΕΝΕΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ. Ce nom se répète de chaque côté de la coupe.

Cat. Durand, n° 1000.

3° Une autre coupe de la collection Durand, décorée de branches de lierre et de palmettes noires. Les mots ΗΕΡΜΟΓΕΝΕΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ sont répétés sur chaque côté extérieur de la coupe.

Cat. Durand, n° 1001.

4° Une coupe à figures noires, autrefois de la collection de Canino.

Int. — Deux coureurs nommés *Lyson*, LVSON, et *Phénix*, ΦΟΙΝΙΧΣ (*rétrograde*). Dans le champ ΗΟΔΟΙ ΑΟΕ (3).

(1) Voyez le n° précédent, p. 377 et suiv.

(2) M. Panofka (*Arch. Zeitung*, 1846, n° 39, S. 241) a fait quelques remarques sur les sujets allusifs aux noms des artistes anciens qui sont écrits sur ces vases peints.

(3) Ces mots ont été expliqués par M. Ch. Lenormant : Ὁδοὶ Ἀθήνησι. Voyez son *Cat. étrusque*, n° 159.

Ext. — Deux lions. Au-dessous Η..... ΓΕΝΕΣ ΕΠΟΙΕΣΕΝ, Ηερμογενες εποιεσεν.

Revers. — Le même sujet... ΜΟ..... ΠΟΙΕ..... Ηερμογενες εποιεσεν.

Cat. étrusque, n° 159.

5° Une coupe ornée de dessins au trait de la collection de Canino, aujourd'hui au Musée du Louvre.

Ext. — De chaque côté une tête de femme, vue de profil, et ornée d'un collier et de boucles d'oreille. Au-dessous : ΗΕΡΜΟΓΕΝΕΣ ΕΠΟΙΕΣΕΝ ΕΜΕ.

Dubois, *Notice d'une collection de vases peints du prince de Canino*, n° 253.

6° Une coupe à peu près semblable, ornée de chaque côté d'un portrait de femme, que j'ai vue en 1842 chez lord Northampton à Rome. D'un côté on lit : ΗΕΡΜΟΓΕΝΕΣ ΕΠΟΙΕΣΕΝ ; de l'autre : ΗΕΡΜΟΓΕΝΕΣ ΕΠΟΙΕΣΕΝ ΕΜΕ.

7° Un scyphus sans ornements de la collection Feoli à Rome. ΗΕΡΜΟΓΕΝΕΣ ΕΠΟΙΕΣΕΝ, inscription qui se trouve répétée des deux côtés.

Secondiano Campanari, *Vasi dipinti della collezione Feoli*, n° 161 ; *Mon. inéd. de l'Inst. arch.*, t. I, pl. XXVII, 46.

8° Une coupe à figures noires de la collection du colonel Martin Leake, à Londres.

Ext.—Un quadrige et au-dessous : ΗΕΡΜΟΓΕΝΕΣ ΕΠΟΙΕΣΕ ΕΜΕ. Ce sujet se répète avec la même inscription sur l'autre côté de la coupe.

Arch. Zeitung, 1846, n° 37, S. 206.

9° Une coupe à figures noires avec un sujet analogue e l'inscription ΗΕΡΜΟΓΕΝΕΣ ΕΠΟΙΕΣΕΝ ΕΜΕ, est décrite pa M. Samuël Birch dans l'*Arch. Zeitung*, 1846, n° 45, S. 341 comme faisant partie de la collection de lord Northampton.

10° M. Gerhard (*Rapp. volc.* 690) cite le nom d'*Hermogène* inscrit sur quatre coupes de la collection Candelori. M. Raou Rochette (*Lettre à M. Schorn*, 2e édition, p. 46, note 8 et p. 47 ne parle que de deux coupes d'*Hermogènes* qu'il a vues à la P nacothèque de Munich. On sait que la collection Candelori été acquise par S. M. le roi de Bavière.

Sur une de ces coupes on lit : ΗΕΡΜΟΓΕΝΕΣ ΕΠΟΙΕΣΕΝ

au revers : ΗΕΡΜΟΓΕΝΕΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ ΕΜΕ, au-dessous, d'une tête de femme de profil. C'est par inadvertance que dans le *Bulletin de l'Inst. arch.* 1839, p. 23, cette coupe est indiquée comme de la fabrique de *Nicosthènes*.

XXXV. — *Hiéron* εποιεσεν εποεσεν *ou* εποιεσν (*sic*) est un artiste dont on connaît *onze* coupes, toutes à figures rouges, en général d'un beau dessin, parmi lesquelles on doit distinguer surtout celle du Musée de Berlin, n° 6, qui montre le jugement de Pâris. Quelquefois le nom d'*Hiéron* est écrit sans l'aspiration Η.

1° Une coupe à figures rouges de la collection de Canino, aujourd'hui au Musée de Berlin.

Int. — *Bacchus* et un silène qui joue de la flûte.

Ext. — Statue ancienne de *Bacchus* placée sur un autel chargé d'offrandes; onze ménades agitent leurs thyrses et environnent le simulacre.

Sur une des anses est tracée à la pointe l'inscription : ΗΙΕΡΟΝ ΕΓΟΕΣΕΝ (*sic*).

Museum étrusque du prince de Canino, n° 565; Gerhard, *Vasensammlung des Kœnigl. Museums zu Berlin, Neuerworbene ant. Denkmæler*, n° 1758.

2° Une autre coupe à figures rouges de la collection de Canino, aujourd'hui au Musée de Berlin.

Int. — Un homme drapé et une jeune femme couronnée de feuillage.

Ext. —Dix personnages drapés tenant des bâtons; deux assis indiqués sous le titre d'augures dans le Catalogue de Canino.

Sur une des anses on lit les mots suivants tracés à la pointe : ΗΙΕΡΟΝ ΕΓΟΙΕΣΕΝ.

Museum étrusque du prince de Canino, n° 1439; *Réserve étrusque*, coupes à figures jaunes, n° 32; Gerhard, *Vasensammlung des Kœnigl. Museums zu Berlin*, n° 1772.

3° Une coupe à figures rouges de la collection de Canino, aujourd'hui à la Pinacothèque à Munich.

Int. — *Hercule* assis sous un grand arbre; *Minerve* verse à boire au héros; la chouette repose sur sa main gauche.

Ext. — *Pélée* enlevant *Thétis*. Quatre *Néréides* assistent à la scène.

Revers. — Cinq *Néréides* qui s'enfuient et vont trouver leur père *Nérée.*

L'anse appartenait dans l'origine à une autre coupe, ce qu'indiquent un bras et une draperie qui ne s'ajustent pas avec les figures. Mais cette anse, comme on le voit par des trous dans lesquels on avait fait passer des attaches de bronze, a été rattachée dans l'antiquité à cette coupe. Sur cette anse sont écrits à la pointe les mots : ΙΕΡΟΝ ΕΓΟΕΣΕΝ (*sic*).

Museum étrusque du prince de Canino, n° 1183; mon *Cat. étrusque*, n° 134 (1).

4° Une coupe à figures rouges de la collection Durand.

Int. — Une auletria assise et une crotaliste debout.

Ext. — Trois éphèbes et deux jeunes filles; l'une est assise, l'autre debout tient des flûtes.

Revers. — Trois hommes barbus et deux joueuses de flûte; l'une est assise.

Sur une des anses est tracée à la pointe l'inscription : ΗΙΕΡΟΝ ΕΓΟΙΕΣΕΝ.

Cat. Durand, n° 758; *Bull. de l'Inst. arch.* 1832, p. 114.

5° Une coupe à figures rouges de la collection de Canino.

Int. — Un étranger et une courtisane. ΑΝΤΙΦΑΝΕΣ, ΚΑΛΙΤΟΣ ΚΑΛΕ.

Ext. — Trois groupes de courtisanes avec leurs amants. ΝΙΚΟΝ, ΝΙΚΟΤΡΑΤΕ (*sic*), ΕΥΚΛΕΣ, ΚΑΛΙΤΡΑΣΤΕ (*sic*, pour Καλλιστράτη); ΝΙΚΟΘΕΝΕΣ (*sic*), ΓΕΛΕΑ (*sic*).

Revers. — Trois groupes semblables. ΧΑΡΙΝΙΔΕΣ, ΑΦΡΟΔΙΣΙΑ, ΔΙΟΝΙΣΙΓΕΝΕΣ (*sic*, pour Διονυσογένης); ΛΥΡΚΙΑΣ, ΝΑΥΚΛΕΑ ΚΑΛΕ.

Sur une des anses est écrit à la pointe : ΙΕΡΟΝ ΕΓΟΙΕΣΕΝ (*sic*).

Voyez mon *Cat. étrusque*, n° 12.

6° Une belle coupe à figures rouges de la collection de Canino, aujourd'hui au Musée de Berlin.

(1) Dans l'édition italienne du *Catalogue de Canino*, au n° 1183, on lit le nom d'*Andocides*, au lieu de celui d'*Hiéron*. Dans la table, p. 67, n° 48, le nom d'*Hiéron* a été rétabli comme aussi dans l'édition française du Catalogue. Cf. l'article *Andocides*.

Int. — Un *éraste* et son *éromène*. Un lièvre est suspendu dans le fond. ΗΙΓΓΟΔΑΜΑΣ.

Ext. — Le jugement de Pâris. *Alexandre*, ΑΛΕΧΣΝΔΡΟΣ (*sic*) est assis sur le mont Ida, au milieu d'un troupeau de chèvres; il tient la lyre et le plectrum. Devant lui se présente *Hermès* suivi des trois déesses, *Athéné*, ΑΘΕΝΑΙΑ, *Héra*, ΗΕΡΑ, et *Aphrodite*, ΑΦΡΟΤΙΔΕ (*sic*), entourée de quatre Amours qui voltigent autour d'elle.

Revers. — *Alexandre*, ΑΛΕΧΣΑΝΔΡΟΣ emmène *Hélène*, ΗΕΛΕΝΕ. Suit *Ménélas* qui se retourne vers Timandra, ΤΙΜΑΔΡΑ (*sic*); les autres personnages sont : *Evopis*, ΕΥΟΠΙΣ, *Icarius*, ΙΚΑΡΙΟΣ (*rétrograde*) et *Tyndare*, ΤΥΤΑΡΕΟΣ (*sic, rétrograde*).

Sur une des anses est écrit à la pointe : ΗΙΕΡΟΝ ΕΠΟΙΕΣΕΝ.

Cat. étrusque, n° 129; *Museum étrusque du prince de Canino*, n° 2062, dans la table des noms propres; *Réserve étrusque*, coupes à figures jaunes, n° 15; Gerhard, *Rapp. volc.* 252, 405; *Vasensammlung des Kœnigl. Museums zu Berlin*, n° 1766.

7° Une coupe indiquée dans la table des noms propres du *Museum étrusque du prince de Canino*, n° 1988. ΗΙΕΡΟΝ ΕΠΟΕΣΕΝ.

8° Une coupe à figures rouges de la collection de Canino.

Int. et *Ext.* — Scènes de courtisanes groupées avec des hommes barbus et des éphèbes.

Sur l'une des anses est gravée à la pointe l'inscription : ΗΙΕΡΟΝ ΕΠΟΙΕΣΕΝ.

Dubois, *Notice d'une collection de vases peints du prince de Canino*, n° 265.

9° Une coupe à figures rouges ornée de sujets bachiques chez Depoletti à Rome, citée par M. Gerhard, *Rapp. volc.* 710. Le nom d'ΗΙΕΡΟΝ ΕΠΟΕΣΕΝ est gravé à la pointe sur la partie supérieure du pied.

10° Une anse de vase trouvée dans les fouilles de M. Fossati à Corneto, aujourd'hui dans la collection de M. le duc de Luynes. Sur cette anse est tracée en caractères noirs l'inscription : ΗΙΕΡΟΝ : ΕΠΟΙΕΣΕΝ. Il n'existe presque plus rien de la coupe à laquelle a appartenu cette anse; on y voyait une bacchanale, vaste et belle composition à en juger par les fragments.

Raoul Rochette, *Lettre à M. Schorn*, 2e édition, p. 47.

11° Une coupe à figures rouges trouvée dans un tombeau de la Sabine. Le nom HIEPON EΓOIESEN est gravé sur une des anses.

Bull. de l'Inst. arch. 1837, p. 71; Raoul Rochette, *Lettre à M. Schorn*, 2e édition, p. 47.

XXXVI. — *Hilinus*. Ce nom est gravé à la pointe sur un petit vase athénien appartenant à l'illustre M. Creuzer à Heidelberg, qui l'a publié et chez lequel je l'ai vu en 1843. Ce vase à figures rouges a la forme de l'*alabastron*. On y voit une crotaliste et un éphèbe nu tenant un petit vase, et placé près d'un siége sur lequel sont posés ses vêtements. Des palmettes très-élégantes séparent ces deux figures. HILINOΣ EΓOIEΣEN; ΦΣIAXΣ EΓPAΦΣEN.

Creuzer, *Ein alt Athenisches Gefæss;* Panofka, *Recherches sur les noms des vases grecs*, p. 34; Raoul Rochette, *Peintures ant. inéd.*, p. 417, note 5. Cf. Welcker, *Rheinisches Museum*, Bd. I, 1833, S. 322, Anm. 10.

XXXVII. — *Hippœchmus*. M. Raoul Rochette a cru lire le nom de cet artiste sur *une* amphore à figures rouges de la collection de Canino. Un guerrier et un archer. HIΓΓAIXMOS SEPAΓVE (*sic*) pour εγραφσεν?

Revers. — *Dionysus*, ΔIONVSOS, un satyre, BRIAXOS (*rétrograde*), et une ménade, EPOΦVLL... S.

Museum étrusque du prince de Canino, n° 1005; Campanari, *Atti della pont. Accademia rom. di Archeologia*, vol. VII, p. 88; Gerhard, *Rapp. volc.* 716. Ce dernier savant donne le nom d'*Hippœchmus* comme fort douteux. Cf. Creuzer, *Ein alt Athenisches Gefæss*, S. 15.

XXXVIII. — *Hischylus*. Ce nom, associé à ceux de *Phidippus*, d'*Epictète* et de *Saconidès*, est écrit sur *cinq* coupes, deux à figures rouges, deux à figures noires et une à figures rouges et noires.

1° Une coupe à figures rouges de la collection de Canino.

Int. — Un archer. HISXVLOS EΓOIESEN.

Ext. — Entre deux grands yeux et deux palmiers, un guerrier nu. L'épisème de son bouclier est un crabe.

Revers. — Entre deux palmiers, quatre personnages nus devant une cliné. L'un des hommes est d'une obésité remarquable. ΦEIΔIΓOS EΓPAΦE (*sic*).

Museum étrusque du prince de Canino, n° 558; Dubois, *Notice d'une collection de vases peints du prince de Canino*, n° 204; Gerhard, *Rapp. volc.* 724.

2° Une coupe à figures rouges de la collection de Canino.

A l'intérieur : ΕΓΙΚΤΕΤΟΣ ΕΓΡΑΣΦΕΝ (*sic*), à l'extérieur : HISXVLOS ΕΓΟΙΕΣΕΝ.

Museum étrusque du prince de Canino, n° 1115; mon *Cat. étrusque*, n° 78. Voyez l'article *Epictète*, n° 7.

3° Une coupe à figures noires du Musée de Berlin.

Int. — Un homme barbu, coiffé comme une femme et ayant des bottines ailées, porte dans la main un vase. Autour on lit : ..SXV..OS ΕΓΟΙΕ..... (Ηισχυλος εποιεσεν).

Gerhard, *Vasensammlung des Kœnigl. Museums zu Berlin*, n° 1740.

4° Une coupe à figures noires de la collection du colonel Martin Leake à Londres.

Ext. — *Hercule* et le lion de Némée, entre deux cerfs qui se dressent debout. Au-dessous on lit : HISXVLOS ΕΓΟΕΣΕΝ (*sic*).

Revers. — Le même sujet. Au-dessous : SAKONIΔES ΕΓΡΑΦΣΕΝ.

Archæologische Zeitung, 1846, n° 37, S. 206.

5° Une coupe à figures noires et rouges que j'ai vue en 1841 chez le négociant Bassegio à Rome. HISXVLOS ΕΓΟΙΕΣΕΝ : ΕΓΙΚΤΕΤΟΣ ΕΓΡΑΦΣΕΝ. Voyez l'article *Epictète*, n° 21.

K. O. Müller (1) fait dériver le nom d'*Hischylus* d'ἴσχυς avec l'esprit rude, que l'usage attique ajoutait souvent à certains mots. Cf. A. Gell. *N. Att.* II, 3.

XXXIX. — *Hypsis*. Ce nom, accompagné du verbe εγραφσεν, ne s'est trouvé jusqu'à ce jour que sur *une* hydrie à figures rouges de la collection Candelori, aujourd'hui à la Pinacothèque à Munich.

Trois Amazones, ΑΝΔΡΟΜΑΧΕ, ΑΝΤΙΟΓΕΑ et ΗΥΦΟΓΥLE (*sic*). Dans le champ : XEVXE (Τεύχη? selon M. Gerhard). ΗΥΦSIS ΕΓΡΑΦΣΕΝ.

Frise supérieure. — Un quadrige et deux éphèbes à cheval. SIMOS, ΗΕΓΙΑS KALOS, XAIPE.

(1) *Comment. de origine pict. vasorum*, p. 16, n. 70.

Bull. de l'Inst. arch. 1829, p. 109; Gerhard, *Rapp. volc.*, 374*,697; *Vasenbilder*, Taf. CIII; *Mon. inéd. de l'Inst. arch.*, t. I, pl. XXVII, 24.

XL. — *Lasimus.* Ce nom est anciennement connu. Il est tracé à la pointe sur une grande amphore à figures jaunes et à mascarons conservée aujourd'hui au Musée du Louvre.

Ménélas près d'*Andromaque* qui tient sur ses genoux le corps inanimé de son fils *Astyanax*. Trois jeunes guerriers grecs.

Au-dessus on voit l'*Aurore* dans son quadrige, précédé par *Mercure* et par un doryphore. ΛΑΣΙΜΟΣ ΕΓΡΑΨΕ (*sic*). La lettre Α n'est pas barrée dans le mot εγραψε.

Revers. — Edicule funèbre.

Winckelmann, *Mon. ined.* 143; Millin, *Vases peints*, II, pl. XXXVII et XXXVIII; *Galer. myth.*, CLXIX, 641; Gerhard, *Lichtgottheiten*, Taf. III, 4.

Ce nom, dit M. Raoul Rochette (1), « a donné lieu à plusieurs » leçons sur lesquelles les antiquaires ne sont pas encore bien » fixés. La leçon ΑΛΣΙΜΟΣ ΕΓΡΑΨΕ, publiée par Winckel- » mann, a été changée en ΛΑΣΙΜΟΣ ΕΓΡΑΨΕ par Millin (2), » et c'est cette dernière forme, ΛΑΣΙΜΟΣ, qui a été préférée » par M. Panofka (3). Mais personne encore n'a remarqué que » cette inscription avait été rapportée d'une troisième manière » par Maffei (4) : ΜΑΞΙΜΟΣ ΕΓΑΨΕ (*sic*)..... Cette dernière » leçon est certainement vicieuse; et peut-être la vraie n'a-t-elle » pas encore été donnée. Je suppose que ce nom d'artiste devait » être écrit ΑΙΣΙΜΟΣ; du moins ce nom d'Αἴσιμος est-il un nom » attique qui se lit dans Aristophane (5). »

M. Raoul Rochette (6) ajoute à la fin de son ouvrage : « *Alsi-* » *mos*. C'est la vraie leçon du nom de ce *dessinateur de vases*, » ainsi que l'assure M. le comte de Clarac, qui a sous les yeux

(1) *Lettre à M. Schorn*, 2e édition, p. 15.

(2) *L. cit.*, p. 60 et 95.

(3) *Bull. de l'Inst. arch.* 1829, p. 138 et 160.

(4) *Mus. Veron.* p. CCCXVIII, 2. Maffei écrit εγραψε et non εγαψε. Millin (*Mon. inéd.* t. II, p. 36) cite *Maxime* comme nom d'artiste, sans se douter que ce prétendu *Maxime* est le même artiste qu'il nomme *Lasimos* dans ses *Vases peints*.

(5) *Eccl.* 208.

(6) *L. cit.* dans les additions et corrections, p. 449.

» le vase même, actuellement placé au Musée du Louvre. Voy.
» son *Catalogue des artistes de l'antiquité*, p. 30-31. »

Maintenant M. Letronne (1) vient à son tour assurer que l'inscription ΑΛΣΙΜΟΣ ΕΓΡΑΨΕ a été très-bien lue dès le temps de Winckelmann; et il reproche à M. Raoul Rochette de s'être livré à des conjectures gratuites et sans fondement.

Tout cela démontre qu'il était nécessaire de procéder à une nouvelle vérification, et de se transporter au Louvre pour jeter un coup d'œil sur le vase même. Or, on ne peut admettre ni la supposition que le nom doit se lire ΑΙΣΙΜΟΣ, ni la leçon ΑΛΣΙΜΟΣ connue dès le temps de Winckelmann, et adoptée tout récemment sans autre examen.

La vraie leçon est ΛΑΣΙΜΟΣ, comme a lu Millin, et comme M. Panofka s'en était assuré (2). Je puis l'affirmer d'une manière positive; car je viens de vérifier l'inscription sur le monument original que j'ai scrupuleusement examiné, il y a peu de jours, avec M. le comte Léon de Laborde, conservateur actuel des monuments grecs et romains du Musée du Louvre.

XLI. — *Midias*. Ce nom, découvert par M. Ed. Gerhard sur *une* magnifique hydrie du Musée Britannique, est accompagné du verbe εποιησεν (3). Le vase, publié plusieurs fois sans qu'on se doutât qu'il fût couvert d'inscriptions a été fait à l'époque la plus brillante de l'art grec; il est certainement sorti d'une des meilleures fabriques. Les peintures rappellent les dessins les plus élégants et les plus délicats de l'art attique à l'époque de son plus grand développement.

Deux quadriges, l'un monté par *Hilaïra*, ΕΛΕΡΑ (*sic*) et *Pollux*, ΓΟΛΥΔΕΥΚΤΗΣ (*sic*), l'autre par *Chrysippus*, ΧΡΥΣΙΓΓΟΣ. Au centre le xoanon de *Diane* coiffée du modius. Au-dessous, *Jupiter*, ΙΕΥΣ assis, et *Agavé*, ΑΓΑΥΗ; *Chryséis*, ΧΡΥΣΕΙΣ, *Aphrodite*, ΑΦΡΟΔΙΤΗ près d'un autel, *Castor*,

(1) *Revue arch.* III, 1846, p. 381.

(2) M. Gerhard (*Lichtgottheiten*, Taf. III, 4) a donné la vraie leçon, Λασιμος.

(3) C'est le second vase connu jusqu'à ce jour avec celui de *Xénophantus l'Athénien*, qui offre εποιησεν au lieu d'εποιεσεν. M. Letronne (*Revue arch.* III, 1846, p. 381) croyait qu'il n'y avait aucun exemple d'εποιησεν. Voyez l'article *Xénophantus*.

ΚΑΣΣΤΩΡ (*sic*) qui saisit *Eriphyle*, ΕΡΙΦΥΛΗ, *Pitho*, ΓΕΙΘΩ qui s'éloigne.

Au-dessus de ce grand tableau est tracée l'inscription : ΜΕΙΔΙΑΣ : ΕΓΟΙΗΣΕΝ.

Une seconde rangée de figures règne au-dessous du grand tableau et fait tout le tour du vase. On y voit *Hercule* au jardin des Hespérides. *Clytius*, ΚΛΥΤΙΟΣ, *Hygie*, ΥΓΙΕΑ, assise, *Asteropé*, ΑΣΣΤΕΡΟΓΗ (*sic*) (1), et *Chrysothémis*, ΧΡΥΣΟΘΕΜΙΣ debout près de l'arbre aux pommes d'or, autour du tronc duquel s'enroule le serpent *Ladon; Lipara*, ΛΙΓΑΡΑ, *Hercule*, ΗΡΑΚΛΗΣ (2) assis, *Iolas*, ΙΟΛΕΩΣ, *Niopé*, ΝΙΟΓΗ (3), *Médée*, ΜΗΔΕΑ, une autre femme désignée par l'inscription de : ΕΑ...ΕΡΑ (4); *Philoctète*, ΦΙΛΟΚΤΗΤΗΣ, un roi assis tenant le sceptre, selon M. Gerhard, *Aëtés*, Α.....Σ, Αιητης (5), *Chrysippus*, ΧΡΥΣΙΓΓΟΣ (6), *Phaon*, ΦΑΩΝ (7), *Euménus*, ΕΥΜΕΝΟΣ (8), *OEnéus*, ΟΙΝ...ΥΣ (9), *Démophon*, ΔΗΜΟΦΩΝ (10), *Chrysis*, ΧΡΥΣΙΣ assise.

D'Hancarville, *Vases d'Hamilton*, II, pl. CXXVII-CXXX; Dubois Maisonneuve, *Introduct. à l'étude des vases*, pl. III; Millin, *Galer. myth.*, XCIV, 385.

Ce vase était connu sous le nom de vase des Danaïdes avant que M. Gerhard en 1839 eût découvert les nombreuses inscriptions qui le couvrent. Voyez Gerhard : *Die Vase des Midias ; Notice sur le vase de Midias au Musée Britannique*, in-4°; Berlin, 1840. Cf. *Transactions of the royal society of literature*,

(1) Αστυχερθρη, selon M. Gerhard.

(2) Ηρακλ.... (Gerhard).

(3) Le nom est presque effacé; on pourrait lire aussi Νιοβη, ou même Φανιοπη. M. Gerhard donne Νιοπη. M. Otto Jahn (*Archæologische Aufsætze*, S. 133) propose de lire Χαλκιοπη.

(4) Ε... ερα (Gerhard), peut-être Ελαερα ou Ελερα?

(5) Je n'ai pas pu découvrir les deux lettres que M. Gerhard a cru apercevoir dans cet endroit.

(6) Ιππο...ων pour Ιπποκοων (Gerhard).

(7) Αν...χ.... pour Αντιοχος (Gerhard).

(8) Κλυμενος (Gerhard).

(9) Οινευς (Gerhard).

(10) Δημοφω... (Gerhard).

vol. IV, p. 192-202; Otto Jahn, *Archæologische Aufsætze*, S. 132, folg.

Au printemps de 1840, me trouvant à Londres, j'eus occasion, grâce à l'obligeance de MM. les directeurs du Musée Britannique, d'étudier les inscriptions tracées sur le vase de Midias. A force de soins et de patience, M. Lenormant et moi nous parvînmes à déchiffrer les noms que je donne ici; je ne connaissais qu'imparfaitement la découverte de M. Gerhard, qui dans une lettre datée de Berlin, le 30 mars 1840, m'avait écrit à ce sujet, mais sans me donner copie des nombreuses inscriptions tracées sur ce vase. Le relevé des noms fait par M. Lenormant et par moi a donc été exécuté sans que nous fussions le moins du monde influencés par les leçons données par M. Gerhard. Il était nécessaire de constater ce fait, parce que plusieurs des noms donnés dans ma copie diffèrent essentiellement de ceux donnés par le savant académicien de Berlin. Maintenant il serait à désirer que l'on comparât avec les inscriptions originales les deux copies, pour arriver à un résultat plus satisfaisant. C'est dans le but de provoquer un nouvel examen que j'insiste ici sur ces détails. Les inscriptions de la seconde composition peinte sur le vase de Midias sont extrêmement obscures, parce que la couleur blanche ou violacée qui a servi à les tracer a presque entièrement disparu de la couverte noire et brillante du fond.

XLII. — *Naucydès* associé à *Arydénus*, sur *une* coupe sans figures.

NAVKV.. S ESVENSEN (*sic*); APVΔENOS EΓOVΓOEN. (*sic*) Voyez l'article *Arydénus*.

XLIII. — *Néandre*. Ce nom est inscrit sur *une* coupe à figures noires de la collection de Canino.

Int. — *Hercule* qui terrasse le lion de Némée.

Ext. — De chaque côté on lit en caractères noirs : NEANΔPOS EΓOIESEN.

XLIV. — *Nicosthènes*. Le nom de cet artiste se trouve fréquemment sur les vases, découverts non-seulement en Etrurie, mais jusqu'en Sicile. On connaît aujourd'hui *vingt-deux* vases de *Nicosthènes*, la plupart sont à figures noires, quelques-uns d'un style tout différent montrent des figures rouges; enfin on connaît

quelques coupes à figures noires et rouges. Le nom de *Nicosthènes* est suivi du verbe εποιεσεν, εποιε; il est associé une seule fois à celui d'*Epictète*.

1° Une amphore à figures noires de la collection de M. le duc de Blacas, trouvée dans un tombeau d'Agrigente.

Deux pugilateurs. NIKOSOENES (*sic*) EΓOIESEN.

Au-dessus, deux lutteurs et deux pédotribes.

Revers. — Deux lutteurs.

Au-dessus, deux pugilateurs et deux pédotribes.

Gherardo de' Rossi, *Vasi greci scelti nella racc. del duca di Blacas d'Aulps*, LIV; Panofka, *Mus. Blacas*, pl. II; *Bull. de l'Inst. arch.* 1829, p. 138.

2° Une coupe à figures noires et rouges de la collection de Canino.

Int. — Figure noire. Un personnage barbu qui court. ...KOSΘENES EΓOI..... Νικοσθενες εποιεσεν.

Ext. — Figures rouges. Entre deux yeux, un éphèbe nu.

Revers. — Entre deux yeux, un bélier.

Museum étrusque du prince de Canino, n° 273; *Réserve étrusque*, coupes à fig. jaunes n° 34; Dubois, *Notice d'une collection de vases peints du prince de Canino*, n° 236. Cf. Gerhard, *Rapp. volc.* 711.

3° Une autre coupe à figures noires de la collection de Canino.

Int. — Le *Gorgonium*.

Ext. — Entre deux grands yeux, *Enée* portant sur ses épaules son père *Anchise;* le jeune *Ascagne* les suit. NIKOSΘENES EΓOIESEN.

Revers. — Combat de deux hoplites; un troisième intervient pour les séparer.

Museum étrusque du prince de Canino, n° 567.

4° Une troisième coupe à figures noires de la collection de Canino.

Int. — Le *Gorgonium*.

Ext. — Entre deux grands yeux, un guerrier (*Thésée?*) prosterné aux pieds de *Minerve*.

Revers. — *Thésée* et le *Minotaure*.

Sous les anses, un satyre et une bacchante.

Autour du pied on lit en caractères noirs : NIKOSΘENES ΕΓΟΙΕSΕΝ.

Museum étrusque du prince de Canino, n° 1516; *Réserve étrusque,* coupes à figures noires, n° 8.

5° Une œnochoé à figures noires de la collection Durand, aujourd'hui au Cabinet des médailles. Un satyre ithyphallique vu de face et jouant de la double flûte. NIKOSΘENES ΕΓΟΙΕSΕΝ.

Cat. Durand, n° 147.

6° Une coupe à figures noires de la collection de Canino, acquise ensuite par M. Durand, et puis par M. le vicomte Beugnot, aujourd'hui dans la collection de M. Williams Hope.

Ext. — Les vaisseaux d'Ulysse qui passent devant les rochers des Sirènes. NIKOSΘENES ΕΓΟΙΕ |(*sic*).

Revers. — Le même sujet, mais sans l'inscription.

Cat. Durand, n° 418; *Cat. Beugnot,* n° 57.

7° Un canthare à figures rouges de la collection Durand, aujourd'hui dans celle de M. le comte de Pourtalès.

Danse obscène de trois éphèbes et de deux femmes, tous nus.

Revers. — Les mêmes personnages couchés sur une cliné, tous groupés dans des attitudes fort indécentes. L'un des éphèbes tient un énorme phallus postiche en bois ou en cuir.

Un grand nombre d'inscriptions illisibles sont tracées dans le champ des deux peintures. Autour du pied on lit en caractères noirs : NIKOSΘENES ΕΓΟΙΕSΕΝ.

Cat. Durand, n° 662; *Cat. Beugnot,* n° 12; Dubois, *Cat. Pourtalès,* n° 377.

8° Une amphore à figures noires trouvée à Cære, dans les fouilles du prince Torlonia. Sur le col, deux athlètes nus près d'un trépied. Sur les anses, *Bacchus.*

Première zône. *Eris* ailée entre deux coureurs. NIKOSΘENES ΕΓΟΙΕSΕΝ.

Deuxième zône. Au centre *Eris,* plusieurs athlètes et plusieurs pédotribes.

Troisième zône. Des oiseaux.

P. E. Visconti, *Antichi monumenti sepolcrali scoperti nel ducato di Ceri,* tav. IX B. Cf. *Bull. de l'Inst. arch.* 1834, p. 49;

1835, p. 125; Raoul Rochette, *Journal des savants*, mai 1843, p. 283.

9° Une amphore à figures noires, également trouvée à Cære et semblable pour la forme à celle publiée par M. P. E. Visconti. Cette amphore est conservée au Musée Grégorien à Rome.

Sur le col, *Eris* ailée; au-dessous deux lutteurs. ΝΙΚΟΣΘΕΝΕΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ. Une zône d'animaux décore la partie inférieure de ce vase.

Revers. — Les mêmes sujets sans l'inscription.

Autour de la bouche sont peints des poissons et sur les anses des trépieds.

Mus. etr. Gregoriarum, II, tab. XXVII, 1.

10° Autre amphore semblable, également trouvée à Cære et conservée au Musée Grégorien à Rome.

Sur le col, une femme assaillie par un lion et tenant un autre lion par la patte.

Revers. — *Bacchus* et une menade.

Sur le corps du vase, combat de huit guerriers. ΝΙΚΟΣΘΕΝΕΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ.

Mus. etr. Gregorianum, II, tab. XXVII, 2. Cf. P. E. Visconti, *Antichi monumenti sepolcrali scoperti nel ducato di Ceri*, p. 27.

Les trois amphores que je viens de décrire ont une forme particulière et se distinguent aussi par le style des peintures (1).

11° Une coupe à figures noires du Musée de Berlin.

Int. — Au milieu un sphinx. Autour une zône composée de coqs et de poules. Une seconde zône qui entoure la première montre des coureurs, des lutteurs, des pugillateurs, etc. Une troisième zône représente des figures d'animaux, des sirènes.

Ext. — Un cavalier accompagné d'un éphèbe nu. ΝΙΚΟΣΘΕΝΕΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ.

Revers. — Un cavalier.

Gerhard, *Neuerworbene ant. Denkmæler des Kœnigl. Museums zu Berlin*, n° 1595; *Trinkschalen*, Taf. I, 1, 2, 3, 4.

12° Une autre coupe à figures noires du Musée de Berlin.

(1) M. Raoul Rochette veut parler de ces deux dernières *amphores* quand il indique, dans sa *Lettre à M. Schorn*, 2e édit. p. 52, deux *hydries* d'une fabrique toute particulière conservées au Musée Grégorien.

Int. — Au milieu un berger. Autour trois zones dans lesquelles on voit des laboureurs. Au bord une chasse au cerf.

Ext. — De chaque côté une sirène. NIKOSΘENES ΕΓΟΙΕSEN.

Gerhard, *l. cit.*, n° 1596.

13° Une coupe profonde à embouchure percée de petits trous pour servir de passoire, figures rouges, au Musée de Berlin.

L'embouchure est ornée du *Gorgonium*. Plus haut sont peints deux athlètes.

Ext. — Un char.

L'inscription : NIKOSΘENES ΕΓΟΙΕSEN est tracée en caractères noirs autour du pied de ce curieux vase.

Gerhard, *Vasensammlung des Kœnigl. Museums zu Berlin*, n° 1652.

14° Une phiale à ombilic de la collection de Canino; au-dessous on lit : NIKOSΘENES ΕΓΟΙΕSEN.

Dubois, *Cat. de vases étrusques*, n° 134; Paris, 1840.

15° Une coupe noire sans peintures, aussi de la collection de Canino, aujourd'hui dans celle de M. le comte de Pourtalès. Sur le pied : NIKOSΘENES ΜΕΓΟΙΕSEN en caractères noirs.

Il serait possible que le pied de cette coupe eût appartenu à un autre vase.

Dubois, *l. cit.*, n° 136; *Cat. Pourtalès*, n° 461.

16° Une coupe à figures noires de la même collection. Au centre le *Gorgonium*. Autour du pied on lit en caractères noirs le nom de NIKOSΘENES ΕΓΟΙΕSEN.

Dubois, *l. cit.*, n° 142.

17° Une amphore à figures noires de la collection Bassegio que j'ai vue à Londres en 1840.

Hercule et le lion ; *Mercure* et *Iolas* assistent à la lutte.

Revers. — Le même sujet.

Sur le col : un satyre et une bacchante, sujet répété des deux côtés.

Sous les anses, une sirène.

L'inscription : NIKOSΘENES ΕΓΟΙΕSEN se lit sur un des côtés du vase.

Cat. of greek and etruscan vases by Bassegio, n° 47.

18° Une coupe à figures noires de la collection Bassegio.

Int. — Le *Gorgonium.*

Ext. — *Bacchus* assis entre un satyre et une ménade.

Revers. — Quadrige vu de face; de chaque côté une femme. NIKOSΘENES ΕΓΟΙΕSΕΝ.

Catal. cit., n° 68.

19° Une phiale à ombilic, à ornements jaunes et noirs, de la collection Feoli. NIKOSΘENES ΕΓΟΙΕSΕΝ. Ce nom est écrit en caractères noirs dans l'intérieur de cette phiale autour de l'ombilic.

Secondiano Campanari, *Vasi dipinti della collezione Feoli*, n° 162; *Mon. inéd. de l'Inst. arch.*, t. I, pl. XXVII, 42. Cf. Gerhard, *Rapp. volc.* 691.

20° Une coupe à figures noires représentant une procession d'hommes et de femmes voilées. Cette coupe de la collection de Canino est citée par M. Gerhard dans son *Rapport* sur les vases de Vulci, 552, 711.

21° Une coupe à figures noires et rouges de la collection Feoli à Rome. NIKOSΘENES ΕΓΟΙΕSΕΝ; ΕΓΙΚΤΕΤΟS ΕΓΡΑSΦΕΝ (*sic*). Voyez l'article *Epictète*, n° 6.

22° Un vase à figures noires de la collection de lord Northampton cité par M. Samuël Birch, *Arch. Zeitung*, 1846, n° 45, S. 341. NIKOSΘENES ΕΓΟΙΕSΕΝ. Les sujets ne sont pas indiqués.

XLV. — *Onésimus.* Ce nom, associé à celui d'*Euphronius*, ne se lit que sur *une seule* coupe à figures rouges de la collection de Canino, aujourd'hui dans celle de M. le comte Léon de Laborde.

Int. — ΕΥΦΡΟΝΙΟS ΕΓΟΙΕSΕΝ.

Ext. — ΟΝΕSΙΜΟS ΕΓΡΑΦS.....

Museum étrusque du prince de Canino, n° 1911. Voyez l'article *Euphronius*, n° 2.

XLVI. — *Pamaphius.* Ce nom s'est trouvé sur *deux* coupes à figures rouges et toujours associé à celui d'*Epictète.*

1° Une coupe à figures rouges de la collection de Canino, aujourd'hui au Musée du Louvre. Dans l'intérieur : ΓΑΜΑΦΙΟS ΕΓΟΙΕSΕΝ; à l'extérieur : ΕΓΙΚΤΕΤΟS ΕΓΡΑΦSΕΝ.

Dubois, *Notice d'une collection de vases peints du prince de Canino*, n° 174. Voyez l'article *Epictète*, n° 20.

2° Une coupe à figures rouges du Musée de Berlin. A l'intérieur le nom de ΓΑΜΑΦΙΟΣ deux fois répété, mais sans être suivi d'un verbe. A l'extérieur : ΕΠΙΚΤΕΤΟΣ ΕΓΡΑΦΣΕΝ.

Gerhard, *Vasensammlung des Kœnigl. Museums zu Berlin*, n° 1607. Voyez l'article *Epictète*, n° 19.

Au sujet du nom singulier de *Pamaphius*, M. Letronne a eu la complaisance de me communiquer les réflexions suivantes : « Le nom de Παμαφιος reste une énigme pour moi. Si le φ pou- » vait se prendre pour un θ, deux lettres qui se confondent » souvent dans les inscriptions des vases, on essaierait de lire » Παμαθιος pour Πσαμαθιος, masculin de Ψαμάθη. Cette correction » est, je crois, un peu hasardée ; et, il vaut peut-être mieux » convenir que ce nom est d'une origine inconnue, peut-être » étranger à la langue grecque, comme Μάραφις, génitif Μαρά- » φιος (1) et Μαράφιος (2). »

XLVII. — *Panthœus*. Le nom de cet artiste suivi du verbe μεποιεσεν, εποιεσεν, εποιει est tracé sur *deux* vases à figures noires, sur *une* coupe à figures noires et sur *quatorze* vases et coupes à figures rouges ou sans indication de la couleur des peintures. Les vases à figures noires qui portent le nom de cet artiste se distinguent par la finesse de l'exécution, le soin apporté dans les moindres détails, la netteté des contours et avec cela une affectation d'archaïsme dans laquelle on ne peut s'empêcher de reconnaître une main habile. Quant aux vases à figures rouges, ce sont en général des coupes, la plupart d'une exécution négligée, quoiqu'on connaisse un beau vase de style archaïque à figures rouges portant le nom de *Panthœus* (voyez le n° 13) et une coupe avec des peintures très-soignées rouges sur fond noir (voyez le n° 10). Ceci pourrait faire croire que nous avons *trois* artistes différents portant tous les trois des noms sinon tout à fait identiques, du moins très-faciles à confondre.

Le nom de *Panthœus* est écrit en effet tantôt Πανθαιος ou Πανφαιος et même Πανφαος, tantôt Φανφ[αιος] ou Φανθαιος. M. Campanari (*Atti della pont. Accademia romana di Archeologia*, vol. VII,

(1) Nom d'un roi de Perse. Æschyl. *Pers.* 775. Cf. Herodot. I, 125.

(2) Fils de Ménélas appelé aussi Μοράφιος et Μορραφίων. Schol. *ad* Homer. *Iliad.* Γ, 175.

p. 91) est porté à regarder ces formes diverses comme étant des transcriptions d'un seul et même nom, à cause de la valeur identique des lettres Θ, Φ et ⊕.

1° Une hydrie à figures noires de la collection Durand, aujourd'hui dans celle de M. Williams Hope. *Bacchus* entre deux satyres et deux ménades; l'un joue de la flûte, l'autre de la cithare. L'une des ménades agite des crotales, l'autre porte une biche sur ses épaules. ΓΑΝΦΑΙΟΣ ΜΕΓΟΙΕΣΕΝ.

Dans une frise placée au-dessus du grand tableau, on voit un quadrige, un cavalier et un gymnasiarque.

Au-dessous du grand tableau règne une zône d'animaux.

Cat. Durand, n° 91.

2° Une autre hydrie à figures noires de la collection Beugnot, aujourd'hui dans celle de M. le duc de Luynes.

Hercule et *Iolas* sur un quadrige. A côté des chevaux marchent *Minerve*, *Apollon* citharède, et *Hermès*. ΓΑΝΦΑΙΟΣ ΜΕΓΟΙΕΣΕΝ.

Dans la frise placée au-dessus de cette composition, on voit *Hercule* et le lion; *Minerve* et *Iolas* sont assis sur des cubes aux extrémités de la frise.

Cat. Beugnot, n° 37; Gerhard, *Rapp. volc.*, 699.

3° Une coupe à figures rouges de la collection de Canino.

Int. — Un éphèbe nu à cheval sur une outre. ΗΟ..ΑΙΣ ΚΑ..ΟΣ.

Ext. — Dix éphèbes nus portant des amphores et des céras.

Autour du pied on lit en caractères noirs : ΓΑΝΦΑΙΟΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ.

Museum étrusque du prince de Canino, n° 1116.

4° Une autre coupe à figures rouges de la collection de Canino, aujourd'hui dans celle de M. le duc de Blacas.

Int. — Une femme nue dans une pose forcée et obscène, tient dans chaque main un phallus. ΓΑΝΘΑΙΟΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ.

Ext. — *Mercure* assis sur un rocher joue de la lyre; devant le dieu, sont quatre taureaux. ΝΟΣ. ΥΝΘΙΟΣ ΕΓΟΙΕΝΟΣ ΕΓΟΝ.

Revers. — Trois satyres et trois bacchantes.

Museum étrusque du prince de Canino, n° 1303; *Cat. étrusque* n° 17; Gerhard, *Rapp. volc.* 661, 712.

5° Une troisième coupe à figures rouges de la collection de Canino. L'extérieur est sans peintures. Dans l'intérieur est représenté un homme nu assis sur un rocher et tenant un céras. ΓΑΝΘΑΙΟΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ.

Museum étrusque du prince de Canino, n° 1513.

6° Une coupe à figures rouges de la collection Durand, aujourd'hui au Musée Britannique.

Int. — Un guerrier nu et casqué.

Ext. — *Bacchus* qui étend les deux bras sur lesquels sont suspendues des nébrides; de chaque côté un satyre et un cheval ailé.

Revers. — *Ariadne* qui agite des crotales. Deux satyres et deux chevaux ailés sont placés aux extrémités.

Des inscriptions illisibles sont tracées dans le champ de ces peintures. Sur le pied on lit en caractères noirs : ΓΑΝΘΑΙΟΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ.

Cat. Durand, n° 117.

7° Une coupe à figures rouges de la collection Bassegio.

Int. — Un satyre. ΓΑΝΘΑΙΟΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ.

Ext. — Combats de guerriers, et vers les anses, des chevaux ailés. ΗΟ ΓΑΙΣ ΚΑΛΟΣ.

Cat. of greek and etruscan vases by Sign. Bassegio, n° 15.

8° Une coupe à figures rouges de la collection Casuccini à Chiusi.

Int. — Une femme nue tenant un scyphus. Γ...ΘΑΙΟΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ.

Ext. — Sans figures.

Museo Chiusino, tav. CXXXIII; Gerhard, *Rapp. volc.* 712.

9° M. Gerhard (*Rapp. volc.* 712) cite le pied d'une coupe fragmentée de la collection Candelori, portant le nom de ΓΑΝΘΑΙΟΣ. Du reste aucune autre indication n'est donnée par le savant académicien de Berlin, ni sur les sujets, ni sur la couleur des figures.

10° Une coupe à figures rouges du Musée Britannique.

Int. — Un satyre qui porte un céras.

Ext. — *Hypnos* et *Thanatos* ailés qui emportent le corps de *Sarpédon*. A gauche *Iris* sans ailes portant le caducée; à droite la mère de Sarpédon.

Revers. — Les Lyciens qui s'arment.

M. le duc de Luynes préfère voir dans les sujets de cette coupe *Phinée* transporté par les *Boréades* dans le pays des *Bistons*. Cette explication qui m'a été communiquée par le savant archéologue dans une lettre, se trouve indiquée en peu de mots dans les *Annales de l'Inst. arch.*, t. XV, p. 6.

Sur le pied est tracée en caractères noirs l'inscription : ΙΑΝΦΑΙΟΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ (*sic*).

Samuël Birch, *Archæologia*, vol. XXIX, p. 139; Gerhard, *Vasenbilder*, Taf. CCXXI und CCXXII.

11° Une coupe à figures rouges du Musée de Berlin.

Int. — Un cheval. ΓΑΝΦΑΟΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ (*sic*).

Gerhard, *Vasensammlung des Kœnigl. Museums zu Berlin, Neuerworbene ant. Denkmæler*, n° 1665. M. Gerhard a donné un *fac-simile* des inscriptions sur la pl. III de sa notice.

12° Une coupe à figures rouges de la collection de Canino.

Int. — Un homme debout et à demi entré dans un bain. Sur le rebord du bain, on lit en caractères noirs : ΓΑΝΘΑΙΟΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ (1).

Dubois, *Notice d'une collection de vases peints du prince de Canino*, n° 239.

13° Un stamnus à figures rouges trouvé à Cære, aujourd'hui au Musée Britannique.

Hercule, ΗΕΡΑΚΛΕ.. (*rétrograde*), qui arrache la corne à *Achéloüs*, ΑΧΕΛΟΙΟΣ (*rétrograde*), figuré comme un silène barbu et cornu à longue queue de poisson. ΦΑΝΦ..... ΕΓΟΙΕΙ (*sic*).

Revers. — Une bacchante nommée ΟΡΕΙΘΥΑ (*rétrograde*) qui joue des crotales et un silène tibicine.

Bull. de l'Inst. arch. 1835, p. 125; 1836, p. 119, note 1; *Ann. de l'Inst. arch.*, t. XI, p. 269; Samuël Birch, *Transactions of the royal society of literature*, vol. IV, p. 100; Gerhard, *Vasenbilder*, Taf. CXV.

14° Une coupe à figures noires du Musée Grégorien à Rome.

(1) Et non ΕΠΟΙΕ ou ΕΠΟΙΕΙ comme a lu le comte de Clarac, *Cat. des artistes de l'antiquité*, p. 165 et 264.

Ext. — Un quadrige vu de face entre deux grands yeux. ΓΑΝΦΑΙΟΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ.

Revers. — *Eris* ailée; *Hercule* qui combat une amazone.

Mus. etr. Gregorianum, II, tab. LXVI, 4.

15°. Une coupe à figures rouges du Musée Grégorien.

Int. — Un éphèbe nu qui se retourne à gauche, le bras gauche couvert d'une chlamyde et brandissant de la droite une massue. ΗΟ ΓΑΙΣ ΚΑΛΟΣ.

Ext. — De chaque côté un éphèbe entre deux yeux. Une des figures est très-mutilée.

Sur le pied qui ne paraît pas appartenir à la coupe, on lit en caractères noirs : ΓΑΝΟΑΙΟΣ (*sic*) ΕΓΟΙΕΣΕΝ.

Mus. etr. Gregorianum, II, tab. LXXIX, 4.

16° Une coupe portant le nom de ΓΑΝΘΑΙΟΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ (?) est citée sans indication de la couleur des peintures dans le *Bull. de l'Inst. arch.* 1842, p. 167 ; on y dit seulement que les dessins sont d'une grande finesse.

Ext. — Un bouc.

Revers. — Un bouclier béotien.

17° Une coupe noire montrant à l'intérieur le *Gorgonium* peint en rouge. ΓΑΝΘΑΙΟΣ ΜΕΓΟΙΕΣΕΝ.

Bull. de l'Inst. arch. 1844, p. 100 ; *Arch. Zeitung* 1844, n° 21, S. 352.

XLVIII. — *Phidippus* εγραφε, associé à *Hischylus* εποιεσεν. On ne connaît qu'*une* coupe à figures rouges qui porte ce nom. ΦΕΙΔΙΓΠΟΣ ΕΓΡΑΦΕ ; ΗΙΣΧΥΛΟΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ.

Museum étrusque du prince de Canino, n° 558. Voyez l'article *Hischylus*, n° 1.

XLIX. — *Philtias* écrit Φιλτιας et Φιτιας εγραφσεν. On connaît *deux* vases à figures rouges de cet artiste.

1° Une hydrie à figures rouges de la collection de Canino.

Trois éphèbes hydrophores près d'une fontaine. ΜΕΓΑΚΛΕΣ ΚΑΛΟΣ.

Frise supérieure. Un *éraste* et un *éromène* couchés sur une cliné. ΦΙΤΙΑΣ ΕΓΡΑΦΣΕΝ.

Museum étrusque du prince de Canino, n° 551 ; Gerhard, *Rapp. volc.* 696, 719.

2° Une coupe à figures rouges de la collection de Canino, aujourd'hui à la Pinacothèque à Munich. ΦΙΥΤΙΑΣ ΕΓΡΑΦΣΕΝ (*rétrograde*); ΔΕΙΝΙΑΔΕΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ.

Museum étrusque du prince de Canino, n° 1533; Gerhard, *Rapp. volc.* 728; Panofka, *Musée Blacas*, p. 47. Voyez l'article *Diniades*.

C. O. Muller (1) croit que ce nom doit se lire *Philtias* plutôt que *Phintias*. M. Raoul Rochette (2) adopte aussi cette forme.

L. — *Phrynus*. On connaît *une seule* coupe qui porte le nom de *Phrynus*. Cette coupe à figures noires, d'un dessin fin et soigné, qui autrefois se trouvait dans la collection Durand, fait partie aujourd'hui de la collection de M. le duc de Blacas.

Int. — Traces de restaurations antiques. Le pied ne paraît pas avoir appartenu originairement à la coupe. Le restaurateur moderne a caché les traces des restaurations anciennes, et les peintures qui couvraient le fond, en y ajustant un petit bas-relief en terre représentant *Mercure* portant le jeune *Bacchus* à sa nourrice.

Ext. — *Hercule* conduit par *Minerve* vers *Neptune* assis sur son trône et armé du trident. Au-dessous on lit : ΦΡΥΝΟΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ ΧΑΙΡΕ ΜΕΝ (3).

Revers. — *Jupiter* donnant naissance à *Minerve;* près du dieu assis sur son trône se tient debout *Vulcain* armé de la bipenne. Au-dessous sont écrits les mots : ΧΑΙΡΕ ΚΑΙ ΓΙΕΙ ΝΑΙΧΙ.

(1) *Comment. de origine pict. vasorum*, p. 17, n. 84. Le nom de Φιλτιας ne se trouvait pas dans la collection Durand. Le comte de Clarac (*Cat. des artistes de l'antiquité*, p. 174) indique un vase de la collection Durand, sur lequel ce nom aurait été écrit... ΝΟΙΑΣ qu'il rétablit Φιντιας. L'oxybaphon comique (*Cat. Durand*, n° 669) montre en effet l'inscription... ΙΟΙΑΣ; mais ces lettres sont tracées au-dessus de la tête du personnage qui joue le rôle d'*Apollon Pythien*. Voyez Lenormant, *Quæstio cur Plato Aristophanem in convivium induxerit;* cf. *Elite des mon. céram.* t. II, pl. XCIV.

(2) *Lettre à M. Schorn*, 2e édit., p. 55.

(3) M. Th. Bergk (*Zeitschrift für die Alterthumswissenschaft*, Febr. 1847, n° 22, S. 169, Anm.) lit Χαιρεμένους, *fils de Chœreménès*. Cette leçon n'est pas admissible. L'acclamation Χαιρε μεν se trouve souvent sur les vases peints.

Cat. Durand, n° 21; *Elite des mon. céramographiques*, t. I, pl. LVI (1).

LI. — *Pistoxénus*. Ce nom suivi du verbe εποιεσεν est inscrit sur *un seul* vase. ΠΙΣΤΟΧΣΕΝΟΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ. C'est une coupe trouvée à Cære, qui était dans la possession de M. Capranesi, au moment où M. Campanari faisait son travail sur les noms d'artistes écrits sur les vases peints. Du reste ni la forme exacte du vase, ni la couleur des peintures, ni les sujets n'ont été décrits nulle part.

Campanari, *Atti della pont. Accademia romana di Archeologia*, vol. VII, p. 91.

LII. — *Pithinus*. Le nom de *Pithinus* est inscrit sur *une* coupe à figures rouges du Musée de Berlin; il est suivi du verbe εγραφσεν.

Int. — L'enlèvement de Thétis. *Pélée*, ΠΕΛΕΥΣ saisit dans ses bras *Thétis*, ΘΕΘΙΣ (*sic*). ΓΕΙΘΙΝΟΣ ΕΓΡΑΦΣΕΝ; ΑΘΕΝΟΔΟΤΟΣ ΚΑΛΟΣ.

Ext. — Plusieurs groupes érotiques d'hommes et de femmes. Les mots ΚΑΛΟΣ, ΚΑΛΕ, ΚΑΛΟΣ ΗΟ ΓΑΙΣ, ΝΑΙΧΙ sont écrits dans le champ.

Gerhard, *Berlin's ant. Bildwerke*, n° 1005; *Trinkschalen, des Kœnigl. Museums zu Berlin*, Taf. IX, I; Taf. XIV und XV.

M. Raoul Rochette (2) propose de lire ce nom ΓΟΘΕΙΝΟΣ; mais je ne crois pas que la coupe de Berlin puisse justifier cette leçon; les inscriptions de cette coupe sont nettes et claires. Le savant archéologue rapproche le nom de *Pithinus* d'une inscription mal restaurée qui se trouve sur une coupe à figures rouges, autrefois de la collection Durand (3), aujourd'hui au Musée Britannique, inscription dans laquelle il a cru reconnaître les lettres : ΓΟΣΕΝΟΣ ΝΟΣΕΝΟΣΕ. Mais cette supposition ne me semble pas fondée. M. Letronne (4) n'admet

(1) C'est par erreur que M. Campanari (*Atti della pont. Accademia romana di Archeologia*, vol. VII, p. 92) a lu ce nom Φαυνος. M. Raoul Rochette (*Lettre à M. Schorn*, 2e édition, p. 56) a déjà fait cette remarque.

(2) *Lettre à M. Schorn*, 2e édit., p. 56 et 57.

(3) *Cat. Durand*, n° 107.

(4) *Revue arch.* III, 1846, p. 383 et 384.

pas non plus le changement de Πειθινος en Ποθεινος, puisque le nom de Πειθῖνος ou Πειθίνος, est un nom parfaitement bien écrit et tout à fait conforme aux règles de la langue grecque.

LIII. — *Polygnote.* Le nom de cet artiste suivi du verbe εγραψεν se lit sur un stamnus à figures rouges d'un style négligé, autrefois de la collection Durand.

Deux centaures qui combattent contre *Cénée*, KAINEVS. Au-dessus de cette composition on lit : ΠΟLVΓNOTOS EΓΡΑΨEN.

Revers. — Une ménade entre deux satyres.

Cat. Durand, n° 362.

LIV. — *Prachias* ou *Praxias.* M. le professeur Orioli croit avoir découvert ce nom d'artiste suivi du verbe εγραφσε sur une petite amphore à figures rouges de la collection du prince de Canino. Les peintures sont d'un dessin assez grossier qui annonce l'époque de la décadence.

Pélée, ΓELES (*sic*) tient le petit *Achille.* ΠΡΑ+IAS (*sic*) EΓΡΑΦSE.

Revers. — Le centaure *Chiron*, ΨIPON (*sic*) portant le jeune *Achille*, AΨILES (*sic, rétrograde*). Sur une des anses est écrit le mot APNΘE (*rétrograde*).

Museum étrusque du prince de Canino, n° 1500.

M. Raoul Rochette (*Lettre à M. Schorn*, 2e édit. p. 57), qui a ajouté le nom de *Prachias* sur la liste des artistes anciens, propose de lire Πραξιας au lieu de Πραχιας. Il serait très-possible en effet que la lettre S eût échappé à l'attention de M. Orioli et que le nom écrit sur le vase de Canino offrît la forme ΠΡΑΨSIAS. Ce nom incertain aurait besoin d'être examiné de nouveau.

LV. — *Priapus.* Ce nom ne se lit que sur *une* coupe à figures noires de la collection Durand, aujourd'hui dans celle de M. le duc de Blacas.

Ext. — Un lion courant.

Revers. — ΠΡIAΠOS EΠOIESEN.

Cat. Durand, n° 882.

LVI. — *Psiax* εγραφσεν, nom qui se lit sur *un* charmant petit vase athénien publié par M. Creuzer (*Ein alt Athenisches Gefæss*) où il se trouve associé à celui d'*Hilinus* εποιεσεν.

ΗΙΛΙΝΟΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ; ΦΣΙΑΧΣ ΕΓΡΑΦ ΕΝ. Voyez l'article *Hilinus*.

LVII.—*Python*. Ce nom appartient à *deux* artistes qui ont vécu à des époques différentes, comme l'indique d'une manière indubitable le style dans lequel sont traitées les compositions qui portent ce nom.

1° ΓΥΘΟΝ ΕΓΟΙΕΣΕΝ associé à ΕΠΙΚΤΕΤΟΣ ΕΓΡΑΦΣΕ se lit sur une belle coupe à figures rouges de la collection de Canino, publiée par Micali, *Storia degli ant. pop. italiani*, tav. xc, 1. Voyez l'article *Epictète*, n° 2.

2° Le même nom de *Python* suivi du verbe εγραφε se trouve sur un cratère de fabrique lucanienne qui appartient à l'époque de la décadence et dont le style se rapproche beaucoup de celui des vases d'*Astéas*. Ce vase à figures jaunes rehaussées de diverses autres couleurs fait partie de la collection de lord Carlisle. Il a été publié par Millingen dans les *Monuments inédits publiés par la section française de l'Institut archéologique*, pl. x.

L'Apothéose d'*Alcmène*. La mère d'Hercule, ΑΛΚΜΗΝΗ est placée sur un bûcher auquel *Amphitryon*, ΑΜΦΙΤΡΥΩΝ et *Anténor*, ΑΝΤΗΝΩΡ mettent le feu. Au-dessus du bûcher paraîssent *Jupiter*, ΙΕΥΣ, et l'*Aurore*, ΑΩΣ, accompagnés de deux *Hyades* qui versent des torrents d'eau de leurs hydries. Ces quatre derniers personnages sont représentés en buste comme cela se voit souvent dans les peintures qui montrent les divinités protectrices ou topiques. Au milieu de la bordure de lierre qui serpente au-dessus de cette composition est tracée l'inscription : ΠΥΘΩΝ ΕΓΡΑΦΕ (*sic*).

Revers. — *Bacchus* entre deux ménades. Cette composition est accompagnée d'une seconde rangée de personnages dans laquelle figurent *Sémélé* entre un vieux *silène* et un jeune *satyre*; ces trois derniers personnages sont représentés en buste.

Millingen, *Nouv. Annales de l'Instit. arch.*, t. I, p. 487, et suiv. et pl. B, 1837.

LVIII.—*Saconidès*. Le nom de *Saconidès* se lit sur *deux* vases dont un à figures noires. Ce nom est associé à ceux de *Tlépolème* et d'*Hischylus*.

1° Un vase de la collection Candelori cité par M. Gerhard,

Rapp. volc. 729. TLENΓOLEMOS EΓOIESEN; SAKONIΔES EΓPAΦSEN (1). Les sujets de ce vase, s'il est enrichi de peintures, ne sont pas indiqués.

2° Une coupe à figures noires de la collection du colonel Martin Leake à Londres.

D'un côté, au-dessous de la lutte d'*Hercule* contre le lion, on lit : SAKONIΔES EΓPAΦSEN ; de l'autre, au-dessous du même sujet qui est répété une seconde fois, HISXVLOS EΓOESEN (*sic*).

Archæologische Zeitung, 1846, n° 37, S. 206. Voyez l'article *Hischylus*, n° 4.

LIX. — *Silanion*. Ce nom ne s'est trouvé encore que sur *un* petit plat, à figures rouges, trouvé à Vulci.

Int. — *Diane* armée de l'arc et tenant à la main une fleur. J'ignore si le nom de SILANION est suivi du verbe EΓOIESEN ou bien du verbe EΓPAΦSEN (?) Il paraît que le dessin du plat de Silanion appartient à la belle époque de l'art grec.

Bull. de l'Inst. arch. 1844, p. 44 et 45; *Arch. Zeitung*, 1844, n° 19, S. 315.

LX. — *Soclès*. Ce nom est tracé à l'extérieur d'*une* coupe à figures noires.

Int. — *Hercule* qui étouffe le lion. On ne dit pas si le nom de SOKLES est suivi du verbe EΓOIESEN ou du verbe EΓPAΦSEN (?)

Bull. de l'Inst. arch. 1844, p. 81 ; *Arch. Zeitung*, 1844, n° 19, S. 316.

LXI. — *Sosias*. Le nom de *Sosias* suivi du verbe εποιεσεν se trouve sur *une* magnifique coupe à figures rouges du Musée de Berlin.

Int.— *Achille*, AXILLEVS qui secourt *Patrocle*, ΓATPOKLOS (*rétrograde*) blessé.

Ext.— Plusieurs divinités assises : *Jupiter* et *Junon*, *Neptune* et *Cérès* tenant un gros poisson, *Vulcain* et *Vénus*, AΦ.....,

(1) Et non *Taconidès* comme a lu M. Gerhard, suivi par M. Raoul Rochette, *Lettre à M. Schorn*, 2e édit., p. 60. M. Campanari (*Atti della pont. Accademia romana di Archeologia*, vol. VII, p. 89) admettait aussi la leçon *Taconidès*. Cf. sur le nom de *Saconidès*, Letronne, *Revue arch.*, III, 1846, p. 384. Σάκος, *bouclier*.

Bacchus et *Coré*. Près de Jupiter et de Junon se tient debout une déesse ailée, *Hébé* ou l'*Aurore*, Η.....

Revers.— Les trois *Heures* debout, ΗΟΡΑΙ (*rétrograde*); près l'une d'elles on lit le mot ΚΑΛΟΣ ; *Hestia*, ΗΕΣΤΙΑ (*rétrograde*) et *Amphitrite*, ΑΟΦΙΤΡΙΤΑ (*sic*, *rétrograde*) assises ; *Hermès*, ΗΕΡΜΕΣ (*rétrograde*) portant un bélier et le caducée; *Artémis*, ΑΡΤΕΜΙΣ (*rétrograde*) tenant la lyre ; *Hercule*, ΗΕΥΦΚΛΕ (*sic*) suivi d'une déesse jeune sans doute, *Hébé*.

Sous une des anses est figuré le portrait d'une femme.

Sur le pied de cette précieuse coupe, une des plus belles qui soient parvenues jusqu'à nous, on lit en caractères noirs l'inscription : ΣΟΣΙΑΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ.

Mon. inéd. de l'Inst. arch, t. I, pl. XXIV et XXV; Lenormant, *Ann. de l'Inst. arch.*, t. II, p. 232 ; duc de Luynes, *ibid.*, p. 244; Welcker, *ibid.*, t. III, p. 424; K. O. Müller, *ibid.*, t. IV, p. 397 ; Gerhard, *Berlin's ant. Bildwerke*, n° 1030; *Trinkschalen des Kœnigl. Museums zu Berlin*, Taf. VI und VII; K. O. Müller, *Denkmæler der alten Kunst*, I, Taf. XLV, 210; Gerhard, *Ueber die zwælf Gœtter Griechenlands*, Taf. I.

LXII. — *Taléidès*. Ce nom, un des plus anciennement connus, puisque Lanzi le mentionne déjà dans son ouvrage (*Dei vasi antichi dipinti, volgarmente chiamati etruschi;* Nap. 1801, p. 147, seg.), se lit sur *trois* vases et sur une lame d'argent ; il est toujours suivi du verbe εποιεσεν.

1° Une amphore à figures noires trouvée à Agrigente et conservée dans la collection de M. Thomas Hope à Londres. *Thésée* qui tue le *Minotaure*. De chaque côté, une jeune fille vêtue d'une riche tunique brodée et un doryphore nu. ΤΑΛΕΙΔΕΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ.

Revers. — Un homme âgé debout et deux éphèbes assis qui pèsent dans une balance de grosses masses informes qui paraissent d'un poids considérable. ΚΛΙΤΑΡΧΟΣ ΚΑΛΟΣ ; ΤΑΛΕΙΔΕΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ.

Lanzi, *Vasi etruschi*, tav. III ; Millin, *Mon. inéd.* II, pl. II, III et IV ; *Vases peints*, II, pl. LXI; *Galer. myth.* CXXI, 490.

M. le duc de Luynes reconnaît dans cette scène, la pesée de l'argent que les Athéniens étaient obligés d'envoyer tous les ans à Minos pour racheter le meurtre d'Androgée son fils,

jusqu'à l'époque où Thésée en tuant le Minotaure affranchit sa patrie de ce tribut (1).

Pour justifier cette explication, M. le duc de Luynes a bien voulu me communiquer les réflexions suivantes que je m'empresse d'insérer dans mon travail :

« L'opinion que j'avais communiquée à M. Panofka sur le » vase de *Taléidès* n'était pas fondée sur un document antique. » En effet, les mythographes et les historiens ne parlent pas » d'un tribut en argent, payé par les Athéniens à Minos. Mais, » d'une part, il est visible que les gens occupés à la balance y » pèsent des corps très-lourds, et que la scène de ce côté doit » être en rapport direct avec le combat de Thésée contre le Mi- » notaure. D'une autre part, on sait qu'avant Solon, il n'y eut » pas d'argent monnoyé en Attique; que dans un temps très- » reculé, Athènes et Gortyne employèrent la même monnaie » (type de l'Europe sur le taureau. ℞. tête de lion de face dans » un carré creux, médailles que l'on trouve avec ou sans le nom » de Gortyne, dans l'Attique et en Crète), et de plus, que les » Athéniens permirent aux Crétois de frapper, ou frappèrent » pour eux, jusqu'aux temps voisins de l'empire romain, des » tétradrachmes aux types athéniens pour les villes de Gortyne, » Hiérapytna, Cydonia et même pour Pyranthus dont nous » avons seulement le diobole. Ne doit-on pas conclure de là qu'il » dût y avoir dans l'antiquité une tradition de tribut en argent » payé aux Crétois par les Athéniens, en permutation du tribut » de sang, comme on en trouve tant d'exemples dans l'histoire » héroïque, en ce qui touche l'abolition des sacrifices hu- » mains (2) ?

(1) Voyez Panofka, *Musée Blacas*, p. 46, note 3. Meursius (*De Regibus Atheniensium*, III, 2) a rassemblé tous les passages relatifs au tribut que les Athéniens étaient obligés de payer à Minos; tous les auteurs cités par Meursius s'accordent à dire que ce tribut consistait en de jeunes garçons et de jeunes filles.

(2) M. Gerhard (*Vasenbilder*, Bd. II, S. 113, Anm. 128) a eu une idée analogue, en rapprochant le rachat des jeunes Athéniens au moyen de lingots d'argent de la représentation d'un des vases d'argent de Bernay sur lequel le corps d'Hector est racheté au poids d'un vase de métal précieux. Voyez Raoul Rochette. *Mon. inéd.* pl. LII.

» Si d'ailleurs, on voulait chercher dans la scène de la ba-
» lance une composition analogue à celle que présente le vase
» d'Arcésilas, les corps pesants déposés dans la balance et qui
» seraient les produits de la Crète me sembleraient être des
» lingots de fer fondu dans l'incendie des forêts de l'Ida, et
» qui donnèrent les premières notions sur le traitement de ce
» métal. La sidérotechnie est attribuée aux Dactyles Idéens
» par Pline, et plusieurs autres auteurs (1). »

2° Une coupe à figures noires du Musée de Berlin.

De chaque côté est peint à l'extérieur un cygne. D'un côté on lit : ΤΑΛΕΙΔΕΣ : ΓΟΙΕΣΕΝ (*sic*); de l'autre : ΤΑΕΙΔΕΣ ΓΟΙΕΕΣΕΝ (*sic*).

Gerhard, *Berlin's ant. Bildwerke*, n° 685 ; *Rapp. volc.* 692.

3° Une œnochoé à figures noires. *Bacchus* nu et barbu, assis, portant un scyphus sur lequel on lit : ΚΑΛΛΙΑΣ ΚΑ..... En face un tibicine nu. ΧΑΙΡΕ ΚΑΙ ΓΙΕΙ; ΝΕΟΚΛΕΙΔΕΣ. Le nom de ΤΑΛΕΙΔΕΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ quoique mutilé est très-reconnaissable.

Bull. de l'Inst. arch. 1845, p. 37 ; *Arch. Zeitung* 1845, n° 33, S. 143.

4° Le nom de *Taléidès* se lit aussi sur une lame d'argent trouvée dans un tombeau de la Grande-Grèce ; on y a gravé la représentation d'une balance près de laquelle trois hommes sont occupés à peser des objets lourds ; deux sont assis, tandis que le troisième semble vouloir mettre en harmonie le poids des objets placés dans les deux plateaux. ΤΑΛΕΙΔΕΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ; ΚΛΙΤΑΡΧΟΣ ΚΑΛΟΣ.

Minervini, *Bull. arch. Nap.* I, p. 109 ; *Bull. de l'Inst. arch.* 1843, p. 52; Raoul Rochette, *Lettre à M. Schorn*, 2e édit., p. 449; *Arch. Zeitung*, 1843, n° 8, S. 137.

M. Minervini croit que la *balance* figurée sur un des vases de *Taléidès*, et sur la lame d'argent est une image symbolique du nom de cet artiste (τάλαντα, *balance*). Représentée isolément, la balance n'a plus aucun rapport avec le mythe de Thésée et du Minotaure. Cf. ce que dit M. Panofka, *Arch. Zeitung*, 1846, n° 39, S. 241.

(1) *H. N.* VII, 56, 57 ; Schol. *ad* Apoll. Rhod. *Argon.* I, 1129 ; Diodor. Sicul. V, 64 ; Strab. X, p. 473 ; XIV, p. 654.

Il est curieux de constater que le premier de ces vases a été trouvé en Sicile, dans un tombeau d'Agrigente, et que les autres ont été découverts dans la nécropole de Vulci.

LXIII. — *Théozotus*. Ce nom suivi du verbe μεποεσε est écrit sur *un* charmant petit vase à figures noires, autrefois de la collection Durand, aujourd'hui dans celle de M. Paravey.

Un berger accompagné de ses deux chiens conduit un troupeau de chèvres blanches et noires. ΘΕΟΙΟΤΟΣ ΜΕΓΟΕΣΕ (*sic*).

Cat. Durand, n° 884.

C'est par inadvertance que ce nom a été transcrit *Théoxotus* μεποιεσε avec un *x* et l'insertion de l'*iota* dans le mot μεποεσε (*sic*). Il y a déjà quelque temps que mon savant ami M. Th. Panofka m'avait signalé cette erreur que je m'empresse de reconnaître. M. Letronne (1) a fait la même observation, en accompagnant cette rectification de tous les développements philologiques qu'on est en droit d'attendre d'un si éminent érudit.

LXIV. — *Thyphitidès*. Une coupe à figures rouges de la collection Durand offre ce nom précédé du verbe εποιεσεν.

Int. — Une biche courant. ΗΟ ΓΑΙΣ ΚΑΛΟΣ.

Ext. — De chaque côté, deux grands yeux et deux palmettes. Sous chaque anse, on lit en caractères violets : ΕΓΟΙΕΣΕΝ ΘΥΦΕΙΘΙΔΕΣ (*sic*).

Cat. Durand, n° 893.

LXV. — *Tlépolème*. On connaît *trois* vases portant le nom de *Tlépolème* écrit toujours Τλενπολεμος μεποιεσεν ou εποιεσεν.

1° Une coupe à figures noires de la collection de Canino.

L'intérieur est sans peintures. A l'extérieur de chaque côté deux panthères. Au-dessous on lit :.. ΛΕΝΓΟΣΕΜΟΣ : ΜΕΓΟΙΕΣΕΝ ; ΤΛΕΝΓΟΝΕΜΕ: ΚΝΥΝΥΟΝ (*sic*).

Museum étrusque du prince de Canino, n° 149 ; Gerhard, *Rapp. volc.* 661, 693.

2° Une coupe de la collection Candelori, aujourd'hui à la Pinacothèque à Munich. ΤΛΕΝΓΟΛΕΜΟΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ ; ΣΑΚΟΝΙΔΕΣ ΕΓΡΑΦΣΕΝ.

(1) *Journal des savants*, décembre 1845, p. 731 ; *Revue archéologique*, III, 1846, p. 384. Cf. ce que j'ai dit dans la *Revue numismatique* de 1846, p. 64.

Gerhard, *Rapp. volc.* 729. Cf. l'article *Saconidès*, n° 1.

3° Une coupe sans figures du Musée de Berlin.

Ext. — TLENΓOLEMOS : MEΓOIESEN·

Revers. — TLENΓOLEME : KNVNVON (*sic*).

Gerhard, *Vasensammlung des Kœnigl. Museums zu Berlin, Neuerworbene ant. Denkmæler*, n° 1597. Un *fac-simile* des inscriptions est donné sur la pl. I.

LXVI. — *Tléson fils de Néarque* est un des artistes dont le nom se trouve fréquemment sur les vases découverts en Etrurie. On connaît aujourd'hui *dix-sept* coupes à figures noires ou sans figures qui portent le nom de *Tléson*. Quelques-unes des peintures qui décorent les coupes de *Tléson* sont d'un dessin négligé, tandis que d'autres, comme par exemple le n° 3, montrent un soin et une habileté comparables aux vases d'*Amasis* et d'*Exéchias*. Le nom de *Tléson* est toujours suivi du verbe εποτεσεν, εποεσεν.

1° Une coupe à figures noires de la collection de Canino.

L'intérieur est sans peintures. A l'extérieur est peint de chaque côté un coq. Au-dessous on lit : TLESON HO NEAPXO EΓOIESEN, inscription qui se répète deux fois sans variante.

Museum étrusque du prince de Canino, n° 15.

2° Une autre coupe à figures noires de la collection de Canino, aujourd'hui dans celle de M. le comte Léon de Laborde.

Int. — Un centaure.

Ext. — TLESON HO NEAPXO EΓOIESEN. Cette inscription se répète de chaque côté sans variante.

Museum étrusque du prince de Canino, n° 1146. Cf. Gerhard, *Rapp. volc.* 694.

3° Une coupe à figures noires de la collection Durand, aujourd'hui dans celle de M. le duc de Blacas.

Int. — *Orion* revenant de la chasse et accompagné de son chien, petite composition dessinée avec beaucoup de soin et de finesse dans les détails.

Ext.—De chaque côté on lit : TLESON HO NEAPXO EΓOIESEN.

Cat. Durand, n° 260.

4° Une coupe à figures noires de la collection de Canino.

L'intérieur est sans peintures; à l'extérieur de chaque côté

est représenté un singe ithyphallique debout. Au-dessous on lit : TLESON HO NEAPXO EΓOIESEN·

Dubois, *Notice d'une collection de vases peints du prince de Canino*, n° 262.

5° Une coupe à figures noires de la collection de M. le comte de Pourtalès.

Ext. — Un cygne, les ailes éployées. Ce sujet se répète des deux côtés de la coupe, et au-dessous on lit : TLESON HO NEAPXO EΓOIESEN·

Panofka, *Cabinet Pourtalès*, pl. XLI ; Dubois, *Cat. Pourtalès*, n° 408.

6° Une coupe à figures noires trouvée dans les fouilles de M. Fossati à Corneto, en la possession de M. Raoul Rochette.

Ext. — Une sirène. Ce sujet ainsi que l'inscription : TLESON HO NEAPXO EΓOIESEN se répètent des deux côtés de la coupe.

Raoul Rochette, *Lettre à M. Schorn*, 2e édition, p. 61, note 8.

7° Une coupe sans figures de la collection Panckoucke.

Vers les anses des palmettes peintes en noir. TLESON HO NEAPXO EΓOIESEN. Cette inscription est répétée des deux côtés.

Dubois, *Cat. des vases de la collection Panckoucke*, n° 272.

C'est peut-être celle que M. Gerhard cite comme ayant fait partie de la collection Feoli ? *Rapp. volc.* 694.

8° Une autre coupe sans figures de la collection Campanari, citée par Brœndsted (*A brief description of thirty-two greek painted vases*, p. 68, note), montre d'un côté l'inscription : TLESON HO NEAPXO EΓOESEN (*sic*) ; et de l'autre : TLESON HO NEAPXO ΓOESEN (*sic*).

9° et 10° Deux coupes vues par M. Raoul Rochette à Munich.

Lettre à M. Schorn, 2e édit., p. 61, note 8.

11° Une coupe à figures noires dont j'ai vu en 1842 un calque chez M. Braun à Rome.

Ext. — *Hercule* qui étouffe le lion ; dessous un coq. TLESON HO NEAPXO EΓOIESEN·

Le sujet et l'inscription sont répétés de chaque côté de cette coupe.

12° et 13° M. Gerhard (*Vasensammlung des Kœnigl. Museums*

zu Berlin, Neuerworbene ant. Denkmæler, nos 1741 et 1742) décrit deux coupes à figures noires, l'une ornée à l'extérieur de deux coqs, l'autre de deux poules. Sur ces deux coupes, on lit le nom deux fois répété à l'extérieur de : TLESON HO NEAPXO EΓOIESEN. Un *fac-simile* des inscriptions est donné pl. v.

14° Une coupe trouvée à Toscanella et portant le nom de TLESON HO NEAPXO EΓOIESEN est citée sans aucun détail dans le *Bull. de l'Inst. arch.* 1839, p. 74.

15° Une coupe à figure noire de la collection du colonel Martin Leake à Londres.

Int. — Un sphinx.

Ext. — TLESON HO NEAPXO EΓOIESEN, inscription qui se répète des deux côtés.

Arch. Zeitung, 1846, n° 37, S. 206.

16° Une coupe à figures noires de la collection de lord Northampton.

Ext. — Un bouc. TLESON HO NEAPXO EΓOIESEN.

Revers. — Un coq et au-dessous la même inscription.

Arch. Zeitung, 1846, n° 45, S. 341.

17° Une coupe de la collection particulière du roi de Danemark.

Int. — Une *Sirène.*

Ext. — Entre des palmettes noires, on lit de chaque côté TLESON HO NEAPXO EΓOIESEN (1).

LXVII. — *Tychius.* Le nom de *Tychius* suivi du verbe εποιεσεν se lit sur *deux* vases.

1° Une coupe sans figures du Musée de Berlin.

Ext. — .....XIES EΓOIISEKME (*sic*).

Revers. — IFIOIKLO TESENK (*sic*).

Gerhard, *Vasensammlung des Kænigl. Museums zu Berlin, Neuerworbene ant. Denkmæler*, n° 1664. Voyez un *fac-simile* sur la pl. III de la notice de M. Gerhard.

2° Une hydrie à figures noires de la collection Fontana à Trieste, sur laquelle se trouve le nom complet : TVXIOS EΓOIESEN, écrit sur le bord supérieur. Ce vase a été trouvé dans les fouilles de Corneto.

(1) Je dois cette description à l'obligeance de M. Falbe, conservateur de la collection royale, à Copenhague.

Gerhard, *l. cit.* Cf. *Rapp. volc.* 701; Raoul Rochette, *Lettre à M. Schorn*, 2e édit., p. 62.

LXVIII. — *Xénoclès.* Ce nom est connu par *cinq* coupes enrichies de peintures noires ou sans dessins. Le nom de *Xénoclès* est écrit de deux façons, tantôt Χσενοχλες avec un X, tantôt Κσενοχλες avec un K. Les peintures tracées sur les coupes de *Xénoclès* sont d'une grande finesse d'exécution; elles affectent un caractère archaïque, poussé souvent jusqu'au grotesque.

1° Une coupe à figures noires de la collection de M. le duc de Blacas.

Int. — Eris ailée.

Ext. — Les trois Jupiters, *Zeus*, *Posidon* et *Hadès;* aux extrémités les chevaux ailés *Arion* et *Scyphius*. Au-dessous on lit : +SENOKLES : ΕΓΟΙΕSΕΝ.

Revers.—*Ilithyie*, *Proserpine*, *Mercure* et *Bacchus*. Au-dessous se répète l'inscription : +SENOKLES : ΕΓΟΙΕSΕΝ.

Panofka, *Musée Blacas*, pl. XIX; *Elite des mon. céramographiques*, t. I, pl. XXIV.

2° Une coupe de la collection Durand, puis de celle de M. le vicomte Beugnot, aujourd'hui dans la collection de M. Williams Hope.

Int. — *Mercure* et les trois déesses, *Junon*, *Minerve* et *Vénus*.

Ext. — *Hercule* qui enchaîne *Cerbère; Mercure* armé du caducée et *Minerve* sans attributs et ne portant qu'une couronne assistent à cette scène.

Au-dessous on lit : KSENOKLEΣ ΕΓΟΙΕSΕΝ.

Revers. — *Achille*, AXILEVS (*sic*) accompagné de son écuyer à cheval poursuit *Hémithéa* ou plutôt *Achille*, *Troïlus* et *Hémithéa* ou *Polyxène*.

Au-dessous se répète l'inscription : KSENOKLEΣ ΕΓΟΙΕSΕΝ.

Vers les anses sont placés des sphinx.

Raoul Rochette, *Mon. inéd.* pl. XLIX, I; *Cat. Durand*, n° 65; *Cat. Beugnot*, n° 48.

3° Une coupe à figures noires du Musée de Berlin.

Int. — Un éphèbe à cheval sur un hippalectryon.

Ext. — D'un côté un cygne entre deux sirènes; de l'autre une biche entre deux panthères. XSENOKLES : ΕΓΟΙΕSΕΝ.

Cette inscription est répétée sur les deux faces, et une fois avec beaucoup de négligence.

Gerhard, *Vasensammlung des Kœnigl. Museums zu Berlin, Neuerworbene ant. Denkmæler*, n° 1662; *Trinkschalen*, Taf. I, 5 und 6. M. Gerhard a donné un *fac-simile* des inscriptions sur la pl. III de sa notice.

4° Une autre coupe portant le nom de XSENOKLES ΕΓΟΙΕSEN est citée deux fois, mais sans détails dans le *Bull. de l'Inst. arch.* 1839, p. 71; 1840, p. 128.

5° Une coupe sans peintures de la Pinacothèque de Munich. Le nom de l'artiste : +SENOKLES ΕΓΟΙΕSEN y est répété deux fois à l'extérieur sur une bande de couleur jaune.

Raoul Rochette, *Lettre à M. Schorn*, 2e édit., p. 63. Cf. sur les coupes de *Xénoclès*, Cavedoni, *Bull. de l'Inst. arch.* 1844, p. 68.

LXIX. — *Xénophantus*. Ce nom est tracé autour du col d'une péliké, trouvée dans un tombeau à Kertsch, l'ancienne Panticapée, et conservée au Musée impérial de Saint-Pétersbourg. ΞΕΝΟΦΑΝΤΟΣ ΕΓΟΙΗΣΕΝ ΑΘΗΝ... La composition peinte sur le corps du vase se divise en deux parties, dans lesquelles les figures sont mêlées comme sur les vases apuliens. On y voit douze personnages, cinq peints en rouge et mêlés à sept autres figures qui sont modelées en relief sur l'argile jaunâtre, et rehaussées de diverses couleurs et de dorures.

Vers le milieu du vase on voit un palmier. A droite un homme, ΑΕΡΟΚΟΜΑΣ sur un bige. Un sanglier peint en brun s'élance vers le char. Au-dessus, on voit un jeune cavalier en costume phrygien qui darde son javelot contre une bête sauvage dont la tête est détruite par le temps. Suit un trépied placé sur une base. Un homme barbu en habit rouge qui attaque avec son javelot un animal déjà poursuivi par un chien; à côté on lit : ΑΡΕΙΟΣ ΕΥΤΥΑΛΟΣ. Plus bas, un homme portant sur sa tête une coiffure dorée; un griffon cornu et doré contre lequel un homme, ΣΕΙΣΑΜΗΣ, lance un javelot. Une amazone vêtue d'un habit parsemé d'étoiles, et placée un peu plus bas décoche une flèche contre ce personnage. Une autre amazone attaque d'en haut au moyen de son javelot l'animal poursuivi par un chien. A gauche du palmier est un griffon

peint en bleu. En haut un homme en costume scythique, armé d'une bipenne qui semble donner des ordres à un éphèbe accompagné d'un chien... VPOS; un autre personnage également vêtu du costume des Scythes et portant une bipenne, un troisième personnage ATPAMIS et une amazone richement vêtue.

Le revers de ce curieux vase est couvert d'ornements.

Le col est enrichi d'un petit bas-relief doré dans lequel sont représentés un centaure, des lapithes, un bige, etc.

Bull. de l'Inst. arch. 1841, p. 109 et 110.

LXX. — A la fin de cette liste, il faut mentionner encore le nom douteux de *Diodore, Métrodore* ou *Théodore* ...ΟΔΟΡΟΣ ΕΓΡΑΦΣΕ écrit sur un fragment de coupe à figures rouges de la collection de lord Northampton. On y voit *Pallas* ou bien une amazone. Grâce à l'obligeance du possesseur, qui m'a montré ce fragment en 1842 pendant mon séjour à Rome, il m'a été permis de prendre copie des lettres qui nous fournissent la fin d'un nom d'artiste encore inconnu.

Voyez Clarac, *Catal. des artistes de l'antiquité*, p. 263. Cf. *Arch. Zeitung*, 1846, n° 45, S. 342.

Le nombre des noms d'artistes fabricants ou dessinateurs de vases peints s'élève dans cette notice à *soixante-dix*, parmi lesquels il n'y a plus d'incertitude que pour les *cinq* noms de *Bryaxis*, peut-être le même que *Brylus*, *Cléon*, *Euclès*, *Praxias* et *Diodore* ou *Théodore* (1). La liste de *soixante-dix* noms que je donne ici est enrichie de ceux d'*Arydénus*, *Brylus*, *Cléon*, *Clitias*, *Epigènes*, *Ergotélès*, fils de Néarque, *Euclès*, *Naucydès*, *Néandre*, *Silanion*, *Soclès*, et *Diodore* ou *Théodore*, qui ne se trouvent point dans le catalogue dressé par M. Raoul Rochette. Il est à remarquer toutefois que le savant académicien avait réuni *soixante-cinq* noms; mais, comme il a été observé plus haut, au commencement de cette notice, de ces *soixante-cinq* noms il faut retrancher d'abord *quatre* noms de *potiers* nommés seulement par les auteurs anciens, mais qui ne nous sont

(1) Je ne parle pas ici du nom de ΔVLEVS (*Arch. Zeitung*, 1846, n° 45, S. 341), parce qu'il me semble que ce nom comme nom d'artiste ne mérite guère de confiance.

pas connus par les monuments céramographiques. Ceci réduit déjà la liste de M. Raoul Rochette à *soixante et un* noms. *Chariton* et *Zeuxiadès* sont deux noms également à supprimer par les raisons qui ont été exposées. Les découvertes ajouteront encore sans doute quelques noms nouveaux à ce catalogue. En attendant, il est un fait curieux à constater, c'est la répétition du nom de *Néarque* cité comme père de *Tléson* et d'*Ergotélès*. Il n'y a guère que quatre artistes qui ajoutent les noms de leurs pères à leurs noms propres; ce sont, outre *Ergotélès* et *Tléson* que je viens de nommer, tous deux fils de *Néarque*, *Euthymidès* fils de *Polius*, et *Euchérus* fils d'*Ergotimus* qui lui-même était un fabricant de vases. Jusqu'ici on n'a pas d'autres exemples de ces qualifications qui servaient à distinguer un *artiste* de son homonyme; chez les Grecs, il était pourtant généralement d'usage d'ajouter au nom propre le nom du père.

Les noms d'artistes qu'on trouve associés sur les vases sont ceux d'*Æneades* et de *Cléon ;* d'*Amasis* et de *Cléophradès ;* d'*Archiclès* et de *Glaucytès ;* d'*Aristophanes* et d'*Erginus ;* d'*Arydénus* et de *Naucydès ;* de *Cachrylion* et d'*Euphronius ;* de *Clitias* et d'*Ergotimus ;* de *Colchos* et d'*Euxithès ;* de *Diniades* et de *Philtias ;* d'*Epictète*, associé à *Python*, à *Nicosthènes*, à *Hischylus* et à *Pamaphius ;* d'*Euphronius*, associé à *Onésimus* et à *Cachrylion ;* d'*Hilinus* et de *Psiax ;* d'*Hischylus*, associé à *Epictète*, à *Phidippus* et à *Saconidès ;* de *Saconidès*, associé à *Tlépolème* et à *Hischylus*.

En terminant ce travail, nous formons un vœu qui a déjà été exprimé bien des fois par les savants qui se sont occupés des noms d'*artistes* inscrits sur les vases peints. Ce vœu a pour objet d'engager à réunir dans un ouvrage avec *gravures*, tous les vases connus portant des noms de *dessinateurs* et de *fabricants*. Les gravures devraient non-seulement être faites avec le plus grand soin, et dans le sentiment des artistes anciens, mais encore, s'il est possible, être données avec les couleurs des monuments originaux. Ce serait là un véritable service à rendre à la science. On aurait dans un recueil de cette nature une belle page de l'histoire de l'art chez les anciens grecs. La comparaison des diverses peintures signées des mêmes noms pourrait fournir bien des éclaircissements dans la question débattue déjà si souvent sur

les noms suivis des verbes ἐποίησε et ἔγραψε. La vue des monuments et la comparaison peuvent seules et mieux que toute description fixer l'opinion sur le mérite relatif des peintures et sur l'époque où elles ont dû être faites.

En attendant la publication de toutes les peintures accompagnées de noms d'*artistes*, j'ose me flatter que mon petit travail sans doute bien incomplet encore, pourra donner une idée du nombre et de l'importance des vases signés qui sont parvenus jusqu'à nous.

J. DE WITTE.

P. S. Au moment de terminer ce travail, je reçois les dernières livraisons du troisième volume des *Vasenbilder* de M. Gerhard. J'y trouve (Taf. ccxxxv und ccxxxvi) la magnifique coupe de la Pinacothèque de Munich, signée des noms ΑΡΧΙΚΛΕΣ ΕΠΟΙΕΣΕΝ ; ΓΛΑΥΚΥΤΕΣ ΜΕΠΟΙΕΣΕΝ (1). Quoique toutes les inscriptions tracées sur cette coupe ne soient pas encore déchiffrées, on peut déjà rectifier quelques-uns des noms que j'ai donnés dans ma notice.

M. Gerhard vient aussi de publier (Taf. ccxxxviii) la coupe d'*Ergotimus* (2). Voici comment on doit rectifier la description que j'ai donnée des peintures tracées à l'extérieur de cette coupe :

Un tibicine, ΕΝΠΕΔΟΚΡΑΤΕΣ, imberbe, placé entre deux hommes barbus qui dansent et portent chacun un céras ; leurs noms sont ΧΑΡΙΔΕΜΟΣ et ΝΕΚΑΥΛΟΣ. ΕΡΓΟΤΙΜΟΣ ΕΠΟΙΕΣΕΝ.

Revers. — *Silène*, ΣΙΛΕΝΟΣ (*sic*) ithyphallique saisissant par le bras un personnage barbu, portant une outre, ΟΡΕΙΟΣ. Derrière Silène un homme barbu qui veut l'arrêter, ΘΕΡΥΤΑΙ. Cet homme est vêtu d'une chlamyde, et tient à la main une couronne ou des liens.

M. Welcker vient de faire quelques remarques sur les noms

(1) Voyez l'article *Archiclès*, n° 3, et l'article *Glaucytès*, n° 1.

(2) Voyez l'article *Ergotimus*, n° 1.

des artistes anciens, en général, dans le *Rheinisches Museum*, Neue Folge VI, S. 381-403.

Au nombre des artistes dessinateurs ou fabricants de vases peints ajoutés par M. Welcker à la liste de M. Raoul Rochette, je trouve les noms de *Brylus*, *Epigènes*, *Ergotélès*, *Clitias*, déjà classés dans le travail que je viens de terminer. Mais je suis étonné de rencontrer dans le supplément de M. Welcker (S. 389) ΑΡΙCΤΑΡΧΟ (Σ) ΑΡΙCΤΩΝΟΣ (*sic*), nom tracé sur le col d'une grande amphore noire à cannelures et non suivi du verbe εποτεσεν. Ce vase, trouvé à Benghazi, l'ancienne Bérénice, dans la régence de Tripoli (1), doit être comparé avec le vase trouvé dans les ruines de Carthage et portant le nom de *Charminus, fils de Théophamidas de Cos*, ΧΑΡΜΙΝΟC ΘΕΟΦΑΜΙΔΑ ΚΩΙΟC, conservé au Musée de Naples (2), comme M. Samuël Birch en fait la remarque. Le nom d'*Aristarque* pas plus que celui de *Charminus* ne peut être pris pour un nom d'artiste.

D'après une note de M. Samuël Birch (3) le nom écrit ΦΙΤΙΑS, sur une hydrie à figures rouges (*Museum étrusque du prince de Canino*, n° 551), doit être changé en celui de ΚΡΙΤΙΑS ΕΓΡΑΦΣΕΝ. Voyez l'article *Philtias*, n° 1. On ne connaît donc jusqu'à ce jour qu'une seule coupe à figures rouges de *Philtias*. Voyez l'article *Philtias*, n° 2. *Critias* serait-il le même artiste que *Clitias*, qui a signé une grande amphore à figures noires de la galerie de Flòrence?

M. Welcker (S. 390) ajoute à la liste des artistes le nom de *Sicanus*, ΣΙΚΑΝΟS ΕΓΟΙΕSΕΝ, tracé dans l'intérieur d'une coupe à pied élevé que ce savant a vue en 1843 à Sienne, et plus tard à Rome. Cette petite coupe ou plat, qui a fait partie de la collection de Canino, est à figures rouges, et montre *Diane* armée de l'arc et tenant à la main une fleur. Ce sujet, exactement le même que celui qui orne un plat de *Silanion* (voyez l'article *Silanion*), m'inspire quelques doutes sur la leçon SI-

(1) Samuël Birch, *Arch. Zeitung* 1846, n° 37, S. 216.

(2) Gerhard und Panofka, *Neapels ant. Bildwerke*, S. 348, n° 32; *Mus. Borb.* IV, tav. v, 1.

(3) *Classical Mus.* XV, pag. 99.

KANOS, à moins que M. Braun (*Bull. de l'Inst. arch.*, 1844, pag. 44 et 45) n'ait mal lu SILANION ?

L'inscription osque STENIS PVPΔIIS pour *Stenius Puppidius* (1) ne peut guère être prise pour la signature d'un fabricant. J'avais déjà, en 1837, proposé de reconnaître un nom d'artiste étrusque dans une inscription tracée à la pointe sur l'anse d'un rhyton : *Phuphlun Ltachies eflcloi*, en disant que le premier mot paraît être un nom d'artiste, le second celui de son père et le troisième un verbe (2); mais comme j'attachais peu d'importance à cette opinion, présentée sous forme de simple conjecture, je n'ai pas cru devoir comprendre le nom de l'artiste étrusque *Phuphlun* dans la liste des fabricants et dessinateurs de vases peints.

Statius.—STATI...ΕΡΓΟΝ KLOEATΩI ΔΩPON, inscription tracée à la pointe sur un canthare de la Basilicate, noir, d'une forme lourde et grossière, et enrichi de quelques ornements. Ce nom de *Statius* peut prendre place dans la liste des artistes anciens. Minervini. *Bull. arch. Nap.* IV, Luglio, 1846, pag. 104. Le nom du donataire serait dérivé, d'après M. Jules Minervini, de celui de la famille *Cloatia* ou *Clovatia*. Quant au mot ἔργον c'est la première fois qu'il apparaît sur les vases grecs; le mot εἰργάζετο cité par M. Welcker (S. 391) ne peut être allégué en cette occasion. D'ailleurs, d'après ce que j'ai dit déjà (*supra*, pag. 385-86), la leçon εἰργάζετο n'est pas admissible.

M. Welcker (S. 392) croit que sur la coupe portant les noms d'ΕΠΙΚΤΕΤΟΣ ΕΓΡΑΦΣΕΝ; ΠΥΘΟΝ ΕΠΟΙΕΣΕΝ (voyez l'article *Epictète*, n° 2, et l'article *Python*, n° 1) le dernier nom, celui du fabricant *Python*, doit être remplacé par celui de *Cachrylion*. J'ai peine à croire que sur cette coupe publiée par Micali, le nom du second artiste ait été mal lu, malgré la leçon Π. ΥΘΟΝ qu'offre l'édition italienne du *Catalogue du prince de Canino*, n° 572. Du reste comme cette coupe se trouve aujourd'hui au Musée Britannique, il sera facile de reconnaître la vraie leçon qu'on doit adopter.

Doris. — Aux *sept* vases de *Doris*, décrits dans mon catalogue, il faut ajouter :

(1) Th. Mommsen, *Nachtræge zu den Oskische Studien*, S. 105.

(2) Voyez mon *Catalogue étrusque*, n° 198.

8° Une coupe à figures rouges montrant à l'intérieur un personnage assis qui tient une bourse.

Ext. — Dix éphèbes auxquels sont offerts des lièvres. ΔΟΡΙΣ ΕΓΡΑΦΣΕΝ, inscription qui se répète deux fois.

Euphonius. — Aux *sept* coupes d'*Euphronius* il faut ajouter :

8° Une amphore à figures rouges, de style archaïque, vue par M. Welcker (S. 394) en 1847 dans la collection de M. le chevalier P. Campana à Rome. Cette amphore, trouvée dans un tombeau de Cære, montre le combat d'*Hercule*. ΗΕΡΑΚΛΕΣ contre le géant *Antée*, ΑΝΤΑΙΟΣ. ΕΥΦΡΟΝΙΟΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ.

Le sujet peint au revers n'est pas indiqué.

9° Une coupe à figures rouges, de la même collection, tirée aussi des fouilles de Cære. On y voit quatre femmes nues, probablement des courtisanes, ΣΜΙΚΡΑ, ΓΑΛΗ (*sic*), peut-être ΚΑΛΕ (?), etc. Ces quatre femmes couchées sur des matelas moelleux et des coussins sont occupées à boire. ΕΥΦΡΟΝΙΟΣ ΕΓΡΑΦΣΕΝ.

Le sujet peint à l'intérieur, si toutefois il y en a un, n'est pas décrit.

Glaucytès. — Aux *deux* coupes de *Glaucytès* il faut ajouter :

3° Une grande coupe profonde, autour de laquelle est peint un combat. Les figures sont noires, petites et d'un dessin très-soigné.

Sous une des anses on lit : ΓΛΑΥΚΥΤΕΣ (1) ΕΓΟΙΕΣΕΝ; sous l'autre : ΗΙΓΓΟΣΤΡΑΤΟΣ ΚΑΛΛΙΣΤΟΣ.

Bull. de l'Inst. arch., 1847, pag. 125.

M. Welcker (S. 395) cite encore une autre coupe de *Glaucytès* qui appartiendrait à M. Gerhard et sur laquelle on lirait : ΓΛΑΥΚΥΤΕΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ ΕΜΕ. Je crains qu'il n'y ait là quelque erreur et que le savant archéologue allemand n'ait fait confusion en croyant que la coupe du Musée de Berlin (Gerhard, *Vasensammlung des Kœnigl. Museums zu Berlin*, n° 1598) appartient à M. Gerhard. Voyez l'article *Glaucytès*, n° 2.

Nicosthènes. — Aux *vingt-deux* vases de *Nicosthènes* il faut ajouter :

(1) M. Welcker (S. 395) donne la leçon Γλαυκυτης, mais je crois qu'on peut être certain que le nom est écrit Γλαυκυτες.

23° Une espèce de lécythus (Welcker, S. 396) orné d'une tête de femme en relief, ΝΙΚΟΣΘΕΝΕΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ. Ce vase trouvé à Vulci faisait partie, en 1846, de la collection Bassegio, à Rome. La tête en relief est d'un beau style. M. Welcker ne dit pas si ce lécythus est enrichi de peintures.

24° Une petite amphore à figures noires, de la collection Palagi, à Milan. Coqs et panthères. ΝΙΚΟΣΘΕΝΕΣ ΕΓΟΙΕΣΕΝ.

M. Welcker (S. 395-96) ajoute encore la description d'une coupe à figures noires avec la signature de *Nicosthènes*. Mais cette coupe, vue par le savant archéologue en 1841 chez Bassegio, est celle de la collection de Canino, décrite sous le n° 3 de ma liste.

Museum étrusque du prince de Canino, n° 567.

Je ne sais pas pourquoi M. Welcker (S. 396) rétablit sur la liste des artistes anciens *Phaunus*, leçon vicieuse donnée par M. Campanari (1) et rejetée déjà par M. Raoul Rochette (2). C'est *Phrynus* qu'il faut lire. Voyez l'article *Phrynus* et *suprà*, pag. 387.

Je n'ajouterai aucune réflexion sur les formes ΗΟ ΓΟΛΤΟ au lieu de ΗΟ ΓΟΛΙΟ, pour le nom du père d'*Euthymidès ;* ΗΟ ΕΡΛΟΤΙΜΟ ΗΥΙΗΣ pour ΗΟ ΕΓΟΤΙΜΟ ΥΙΗΗΣ (*sic*). (Voyez l'article *Euchérus*, n° 2), parce que je crois avoir donné les véritables leçons, d'après les meilleures copies, sur l'exactitude desquelles on ne peut guère avoir des doutes.

Quant au nom de *Théozotus*, M. Welcker (S. 396) est d'accord avec MM. Letronne et Panofka.

Voyez l'article *Théozotus* et comparez *N. Rhein. Mus.*, IV, S. 139.

Les autres vases rappelés ou décrits par M. Welcker comme portant des signatures de fabricants et de dessinateurs omis par M. Raoul Rochette, se trouvent tous dans la liste nouvelle que j'ai publiée.

J. DE WITTE.

(1) *Atti della pont. Accademia romana di Archeologia*, vol. VII, pag. 92.
(2) *Lettre à M. Schorn*, 2e édit., pag. 56.

RECHERCHES SUR L'OUVRAGE D'ANAXIMÈNES DE LAMPSAQUE, INTITULÉ :

Des Peintures antiques.

Anaximènes de Lampsaque avait-il composé un livre sur *les Peintures antiques?* Peut-on savoir aujourd'hui quel était le sujet de ce livre? La question n'intéresse pas seulement l'histoire de l'art, elle touche à plusieurs points de l'archéologie, et doit, si l'on parvient à la résoudre affirmativement, restituer à son auteur un ouvrage curieux, dont M. Rob. Geier (1) n'a pas même mentionné le titre, dans le recueil des fragments de cet écrivain.

Fulgence, dans sa *Mythologie*, au chapitre où il s'occupe d'Actéon, nous dit : Actæon venator Dianam lavantem vidisse dicitur : qui in cervum conversus, a canibus suis non agnitus, eorumque morsibus devoratus est. Anaximenes (qui de picturis antiquis disseruit) libro secundo ait : « Venationem Actæonem » dilexisse : qui cum ad maturam pervenisset ætatem, consi- » deratis venationum periculis, id est quasi nudam artis suæ » rationem videns, timidus factus est : unde et cor cervi » habere dicitur (2) ; unde et Homerus ait [*Il.* A′, 225] :

Οἰνοβαρὲς, κυνὸς ὄμματ' ἔχων, κραδίην δ' ἐλάφοιο,

» id est, *Ebriose, oculos canis habens, et cor cervi.* Sed dum peri- » culum venandi fugeret, affectum tamen canum non dimisit ; » quos inaniter pascendo pæne omnem substantiam perdidit ; » ob hanc rem a canibus suis devoratus esse dicitur (3). »

Vossius, se fondant sur cet unique passage, a cru qu'effectivement Anaximènes avait composé un livre intitulé : *Des Peintures antiques* (4) : toutefois, il le faut avouer, le passage

(1) *Alexandri M. historiarum scriptores ætate suppares*, p. 273-284. — (2) *Unde et cor*, etc. — Dans l'édition de Muncker, p. 107, on lit ainsi cette phrase : *Inde et cor cervi habens*, ce qui ne s'entend pas. Les anciennes éditions avaient complété la phrase, en écrivant : *Unde et cor cervi habere dicitur.* Muncker proposait : *Factus est inde, et cor cervi habens.* Je crois que la véritable leçon se trouve dans le troisième Mythographe publié par M. Angelo Mai : *Et quasi cor cervi habens.* — (3) *Mythol.*, III, 3, p. 107, ed. Munck. — (4) *De Nat. Art.*, lib. I, § 55.

ne s'explique pas clairement, et si nous en étions réduits à ce témoignage, l'existence du livre d'Anaximènes resterait problématique. Mais depuis Vossius, on a fait des découvertes, qui nous donnent des renseignements positifs.

On sait que dans la longue série des publications inédites de M. Angelo Mai figurent trois Mythographes latins, dont M. G. Henr. Bode a donné ensuite une nouvelle édition. Or, le second de ces Mythographes, parlant de la métamorphose d'Actéon, nous dit : Quod exponens Anaximenes, dicit: « Actæonem venationem dilexisse; sed quum ad maturam venisset ætatem, consideratis venationum periculis, nudam artis rationem videns, extimuit; et dum periculum venandi fugeret, affectum tamen canum non dimisisse, quos inaniter pascendo, pæne omnem suam substantiam perdidit. Ob hoc a suis canibus dicitur esse devoratus (1). »

On voit que ce récit n'est autre que celui de Fulgence; seulement, il a été abrégé, et par suite, le titre de l'ouvrage d'Anaximènes s'est trouvé supprimé. Interrogeons le troisième Mythographe, il sera tout à fait explicite : Habet fabula, Actæonem Dianam se lavantem vidisse, et ab ea in cervum conversum esse et a canibus suis, eum non agnoscentibus, dilaceratum. Refert tamen *Anaximenes in libro, quo de Picturis antiquis disseruit*, « Actæonem venationem plurimum dilexisse. Qui quum ad maturam pervenisset ætatem, consideratis venationum periculis, quasi nudam artis suæ rationem videns, timidus factus est, et quasi cor cervi habens. Unde Homerus : *Ebriose, oculos canis habens, et cor cervi.* Sed dum periculum venandi fugeret, affectum tamen canum non dimisit, quos inaniter pascendo, omnem substantiam perdidit; ob quam rem a canibus dicitur devoratus (2). »

Ici l'incertitude cesse, et le doute n'est plus permis : il est constant qu'Anaximènes avait écrit un livre intitulé : *Des Peintures antiques*, peut-être en grec : Περὶ παλαιᾶς Ζωγραφίας, ou : Περὶ ἀρχαίων Πινάκων, et que nous en avons encore un extrait dans le chapitre cité de Fulgence.

(1) *Mythogr.* II, § 81, t. I, p. 103, ed. Henr. Bode. — (2) *Mythogr.* III, 7, 3, t. I, p. 198, ed. Henr. Bode.

Mais n'existe-t-il pas d'autre fragment de ce livre? Je crois en avoir découvert un second.

Le même Fulgence, au chapitre où il s'occupe des neuf Muses, dit : « Huic etiam Apollini novem deputant Musas, » ipsumque decimum Musis adiciunt : illa videlicet causa, » quod humanæ vocis decem sint modulamina; unde et cum » decachorda Apollo pingitur cithara. Fit ergo vox quatuor » dentibus econtra positis, quos lingua percutit : e quibus si » unus minus fuerit, sibilum potius quam vocem reddat ne- » cesse est. Duo labia velut cymbala, verborum commoda » modulantia : lingua ut plectrum, quæ curvamine quodam » vocalem format spiritum : palatum, cujus concavitas pro- » fert sonum : gutturis fistula, quæ tereti meatum spiritalem » præbet excursu : et pulmo, qui velut aerius follis concepta » reddit ac revocat. » Habes ergo Musarum novem vel Apollinis ipsius redditam rationem, *sicut in libris suis Anaximander Lampsacenus*, et Zenophanes Heracleopolites exponunt (1).

Quel est cet *Anaximander Lampsacenus* que nous voyons à la fin de cette citation? Il n'y a point d'Anaximandre de Lampsaque, et les deux Anaximandres de Milet, le philosophe et l'historien, n'ont rien à faire ici, pas plus que l'Anaximandre du *Banquet* de Xénophon (2). Fulgence nomme un peu plus haut le philosophe de Milet, en l'appelant simplement Anaximandre, mais il le fait reconnaître par la mention d'un ouvrage sur la *science des Horoscopes* : « Sive quod in *Horoscopicis libris*, » secundum Anaximandrum, corvus solus inter omnes aves » sexaginta quatuor significationes habet vocum (3). »

(1) *Mythol.* I, 14, p. 46-47. — (2) III, 6. — (3) *Mythol.* I, 12, p. 45. — Ce passage est important pour l'histoire d'Anaximandre. Diogène de Laerte nous dit en effet que ce philosophe construisit ὡροσκόπια : « Καὶ ὡροσκόπια κατεσκεύασε (II, 1, § 2); » or, qu'étaient-ce que ces ὡροσκόπια? Faudrait-il y voir l'ouvrage que Fulgence désigne par *Horoscopici libri?* Cela ne se peut. Mon avis est que les ὡροσκόπια, que l'on devait aussi écrire, ὡροσκοπεῖα, désignent dans Diogène de Laerte des instruments mathématiques à l'usage de l'astrologie, et qu'il faut inférer du passage de Fulgence qu'Anaximandre avait composé aussi un livre sur la *science des Horoscopes*. Cette science paraît s'être appelée ὡροσκοπία, en latin, *horoscopica*, comme il se voit dans ce passage du troisième Mythographe publié par M. Angelo Mai : « Horoscopica, quam et *constellationem* dici legi-

Je pense donc qu'il faut remplacer Anaximandre par Anaximènes : la ville de Lampsaque réclame Anaximènes, et d'un autre côté, cette seconde citation se rapporte aussi exactement que la première au sujet du livre des *Peintures antiques*.

Avant de quitter ce passage de Fulgence, je me dois arrêter un moment sur le *Zénophanes* qui s'y trouve associé avec Anaximènes. C'est un nom rare que celui de Zénophanes, et à tel point qu'on a voulu l'effacer de l'histoire. En suivant ces dispositions, on pourrait proposer de lire Theophanes, au lieu de Zenophanes : les deux noms se touchent, ΘΕΟΦΑΝΗΣ ΖΗΝΟΦΑΝΗΣ, et nous savons en outre qu'un Théophanes avait écrit sur la peinture. Diogène de Laerte nous apprend que le quatorzième du nom de Théodore était un peintre d'Ephèse, dont Théophanes faisait mention dans son livre *sur la Peinture* : « Τεσσαρεσκαιδέκατος » Ἐφέσιος, οὗ μέμνηται Θεοφάνης ἐν τῷ περὶ Γραφικῆς (1). » Mais effacer un homme de l'histoire, c'est chose grave, et il ne faut recourir à un pareil sacrifice que comme à une extrémité; or, ici ce n'est point du tout le cas.

D'abord, le nom de Zénophanes est très-régulièrement composé; en second lieu, les manuscrits de Fulgence s'accordent à lui donner cette forme, quoique les anciennes éditions aient écrit fautivement *Leontophanes;* enfin on le rencontre jusqu'à deux fois dans Athénée, et sans aucune variante.

La première fois, il est question des noms de quelques vases, et Athénée fait dire à un de ses convives : « Ἔνθεν καὶ ἡ ἀρύταινα. » Ἔλεγον δὲ καὶ ἔφηβον τὸ τοιοῦτον σκεῦος, ὡς Ζηνοφάνης ἐν τῷ Συγγε- » νικῷ (2). — De là aussi est venu le nom ἀρύταινα. On appelait » encore un vase de cette espèce *éphèbe*, comme le dit Zéno- » phanes dans le Συγγενικός. » Vossius (3) et Ménage (4) ont lu ici, soit par distraction, soit à dessein, Ξενοφάνης, au lieu de

» mus, est (scientia) qua in stellis fata hominum inquiri docentur. Hac utuntur » genethliaci, qui nativitates hominum attendunt, qui vulgo mathematici di- » cuntur, quamquam olim specialiter magi leguntur appellati. Horoscopi etiam » ab horoscopica, id est *horarum* fata *inspicientes*, nuncupati sunt (*Mythogr.* III, » t. I, p. 236, ed. Henr. Bode). »

Horoscopica est un mot qui manque au dictionnaire de Forcellini. — (1) II, § 104. — (2) X, p. 424. — (3) *De Poet. Gr.*, c. IV. — (4) *Ad Diogen. Laert.*, IX, § 18.

Ζηνοφάνης. Il est même à remarquer que par ce changement, Ménage a complétement dépisté l'érudition de ses éditeurs : M. Car. Jacobitz, qui a terminé l'édition de Diogène de Laerte commencée par feu Huebner, ouvre la parenthèse, en cet endroit du commentaire, pour nous dire : Locus inveniri non potuit (1). Je le crois bien ; il fallait deviner que Ménage avait métamorphosé Zénophanes en Xénophanes.

La seconde fois qu'Athénée cite Zénophanes, c'est à propos d'une concubine de Cyrus le Jeune. Il fait rappeler par un de ses sophistes qu'au témoignage de Zénophanes, cette femme s'appela d'abord Milto, et prit ensuite le nom d'Aspasie : « Ἦν » Ζηνοφάνης φησὶ πρότερον Μιλτὼ καλουμένην, Ἀσπασίαν μετονομασθῆ- » ναι (2). » Schweighaeuser se demande, dans sa note critique, s'il faut lire Ξενοφάνης ou Ξενοφῶν, et dans son commentaire il ajoute : « Quis sit Zenophanes, cujus testimonium hic citatur, » juxta cum ignarissimis ignoro ; *nec usquam aut apud veterum* » *aliquem aut apud recentiorem nomen istud commemoratum repe-* » *ri*. Si Xenophanem, per librarii oscitantiam in Zenophanem » mutatum statuas, quod apud eundem Athenæum nostrum » etiam lib. x, p. 424, factum videtur ; temporum certe ratio » vetat, ne de Colophonio Xenophane cogitemus. Nobis su- » spicio (haud ita vana, puto) oborta erat Xenophontem hoc » loco ab Athenæo nominatum fuisse (3). »

On voit que le savant éditeur ne connaissait point le passage de Fulgence, et qu'il penchait pour la radiation du nom de Zénophanes. Nous croyons que le lecteur sera de notre avis, et qu'il jugera l'existence de ce nom parfaitement garantie.

Mais j'irai plus loin : les deux fragments que nous a conservés Athénée, me paraissent suffire pour nous apprendre ce qu'était le livre de Zénophanes, intitulé : Συγγενικός. Schweighaeuser a pensé que l'auteur y traitait de *la parenté*, de *la filiation* des Peuples, des Cités, ou des Hommes illustres : « Titulum libri, Συγγενικὸς, interpretati sumus, *De Cogna-* » *tionibus*, scilicet vel Populorum et Civitatum, vel Hominum » illustrium (4). » Cette opinion n'est pas vraisemblable ; le

(1) *Comment. in Diog. Laert.*, tom. II, p. 399. — (2) XIII, p. 576. — (3) *Animadv. in Athen.*, t. VII, p. 115. — (4) *Animadv. in Athen.*, t. V, p. 368.

premier fragment, le seul qui soit positivement attribué au Συγγενικὸς, le prouve. Ce livre était tout simplement, si je ne me trompe, un recueil de noms différents, qui avaient tour à tour désigné une même chose ou une même personne. En effet, par le premier fragment, nous voyons que Zénophanes, signalant les noms remarquables qu'on avait donnés au *cyathe* (κύαθος), appelé tantôt ἀρυστὴρ, tantôt ἀρύταινα, notait que ce vase avait encore été nommé *éphèbe*, ἔφηβος. Par le second fragment, qui devait aussi appartenir au Συγγενικὸς, nous voyons que la très-habile et très-belle courtisane (ἑταίραν τὴν σοφωτάτην καὶ καλλίστην) dont Cyrus le Jeune se faisait accompagner dans ses expéditions (συστρατευομένην), s'appela successivement Milto et Aspasie. Le titre Συγγενικὸς doit donc signifier : *De la Parenté (des noms)*.

Ainsi Zénophanes d'Héracléopolis n'est point un être fictif, et nous connaissons de cet écrivain deux ouvrages, dont l'un offrait un recueil de noms synonymes, et l'autre expliquait sans doute les allégories de la peinture ou de la poésie.

Maintenant que l'existence du livre d'Anaximènes de Lampsaque sur *les Peintures antiques* est bien constatée, cherchons quel devait être le sujet de ce livre. Déjà les deux fragments cités par Fulgence l'indiquent en partie ; examinons-les rapidement.

Fragment relatif à Actéon.

L'histoire fabuleuse d'Actéon comprend deux époques distinctes : le chasseur se rend coupable d'une jactance ou d'une curiosité sacrilége (car la tradition varie), et il est métamorphosé en cerf. Bientôt, sous cette nouvelle forme, il devient la proie de ses chiens.

Anaximènes expliquait la première partie de cette histoire, en disant qu'Actéon, lorsqu'il fut parvenu à l'âge mûr, ayant ouvert les yeux sur les périls de la chasse, renonça par prudence à cet exercice; et que sa timidité fit dire qu'il avait le cœur d'un cerf, parce que les anciens supposaient le cœur de cet animal à l'homme qui manquait de courage; témoin le vers d'Homère : Οἰνοβαρὲς, κ. τ. λ. Considérée en elle-même, l'explication physiologique est juste : c'est un effet de l'âge de

ralentir le mouvement du sang, et de tempérer l'ardeur, qui faisait endurer les fatigues et braver les dangers.

Quant à la seconde partie de l'histoire, Anaximènes l'expliquait en disant, qu'après avoir renoncé à l'exercice périlleux de la chasse, Actéon ne renonça point à sa passion pour les chiens, mais qu'il leur laissa follement dévorer sa fortune, ce qui fit dire qu'il avait été dévoré lui-même par ses chiens. Cette seconde explication est d'autant plus naturelle, que déjà très-anciennement il était devenu proverbial de dire, par allusion au sort d'Actéon : « Nourris des chiens, pour qu'ils te dé» vorent. » C'est ce que prouve le vers de Théocrite :

. . . . . Θρέψαι κύνας, ὥς τυ φάγωντι (1).

et la remarque de son scholiaste : « Ce proverbe s'applique à » ceux qui font quelque chose contre eux-mêmes ; il vient d'Ac» téon, qui fut dévoré par ses propres chiens — Παροιμία ἐπὶ τῶν » καθ' αὑτῶν ποιούντων τί· ἀπὸ Ἀκταίωνος, τοῦ ὑπὸ ἰδίων κυνῶν βρωθέντος. »

Fragment relatif aux neuf Muses.

Nous trouvons ici un exemple de ces tours de force qu'aimait la subtilité grecque. Primitivement le nombre des Muses était trois ; dans la suite, il fut porté successivement jusqu'à neuf. Or, à chaque nombre, pour expliquer la signification allégorique de ces divinités, on chercha des similitudes dans les choses naturelles, et souvent on recourut à la musique. Plutarque nous apprend qu'on donna pour raison du nombre trois les trois genres, diatonique, chromatique et enharmonique, ou les trois termes qui comprenaient les intervalles, la nète, la mèse et l'hypate : « Τρεῖς ᾔδεσαν οἱ παλαιοὶ Μούσας. Αἰτία δ' οὐχ, ὡς ἔνιοι λέγουσι, τὰ μελῳδούμενα γένη, τὸ διάτονον, καὶ τὸ χρωματικὸν, καὶ τὸ ἐναρμόνιον· οὐδ' οἱ τὰ διαστήματα παρέχοντες ὅραι, νήτη, καὶ μέση, καὶ ὑπάτη (2). » Phurnutus pense que les Muses furent portées au nombre de quatre et de sept, parce que les anciens instruments avaient un pareil nombre de notes : « Τέσσαρες δὲ καὶ ἑπτὰ (λέγονται εἶναι αἱ Μοῦσαι) τάχα διὰ τὰ παλαιὰ τῶν

(1) *Idyll.* v, 38. — (2) *Sympos.*, ix, 14, t. VIII, p. 966, ed. Reisk.

μουσικῶν ὀργάνων τοσούτους φθόγγους ἐσχηκέναι (1). » Il fait probablement allusion à la flûte à quatre trous, ou au tétrachorde et à l'heptachorde. Enfin on adjoignit Apollon lui-même aux neuf Muses qu'il présidait, et l'on s'efforça d'expliquer encore musicalement ce nombre dix. Anaximènes y voyait l'emblème du mécanisme de la voix ; mais à quel prix ! Il comptait pour quatre éléments essentiels les quatre dents antérieures ; aussi remarquait-il soigneusement qu'une de ces dents venant à manquer, la voix ne produisait plus qu'un sifflement : « E » quibus si unus minus fuerit, sibilum potius quam vocem red» dat necesse est. » Les deux lèvres étaient assimilées à deux cymbales, la langue au plectre, le palais à une voûte qui répercute le son, la trachée-artère au tuyau d'une flûte, et le poumon à un soufflet.

L'exposition de ces deux fragments montre donc qu'Anaximènes, dans son livre sur *les Peintures antiques,* ramenait le mythe à l'histoire, et la fiction au fait naturel. C'était, sous le premier rapport, un ouvrage du même genre que celui de Paléphate; il suffirait, pour s'en convaincre, de rapprocher l'explication que les deux auteurs ont donnée de la métamorphose d'Actéon. Paléphate nous dit : « Ἀκταίων ἔτρεφε κύνας πολλὰς, καὶ » ἐθήρευεν ἐν τοῖς ὄρεσι, τῶν δὲ αὐτοῦ πραγμάτων ἠμέλει..... Τῷ δὲ » Ἀκταίωνι ἀμελοῦντι τῶν οἰκείων, μᾶλλον δὲ κυνηγετοῦντι, διεφθάρη ὁ » βίος. Ὅτε δὲ οὐκέτι εἶχεν οὐδὲν, ἔλεγον οἱ ἄνθρωποι· δείλαιος Ἀκταίων » ὑπὸ τῶν ἰδίων κυνῶν κατεβρώθη (2). — Actéon entretenait un » grand nombre de chiens, et il chassait sur les montagnes, » et ne songeait point à ses affaires.... Pendant qu'il négligeait » ces soins domestiques, et qu'il s'occupait avant tout de la » chasse, sa fortune se dissipa. Et comme il n'avait plus rien, » les hommes disaient : le pauvre Actéon a été dévoré par ses » propres chiens. »

Mais si le livre des *Peintures antiques* et celui des *Histoires incroyables* se ressemblaient par ce côté, ils différaient essentiellement par beaucoup d'autres. Qu'est-ce en effet que l'ouvrage de Paléphate ? Un recueil de traditions locales contrôlées par l'inspection des lieux et par la critique de l'auteur ;

(1) *De nat. Deor.*, XIV, p. 158, ed. Th. Gale. — (2) *De Incred.*, III, p. 33, ed. Fisch.

c'est ce qu'il nous apprend lui-même, à la fin de son préambule : « Ἐπελθὼν δὲ καὶ πλείστας χώρας, ἐπυνθανόμην ἐκ πρεσβυτέρων, » ὡς ἀκούοιεν περὶ ἑκάστου αὐτῶν (τῶν γενομένων). Συγγράφω δὲ ἃ » ἐπυθόμην περὶ αὐτῶν· καὶ τὰ χωρία αὐτὸς εἶδον, ὥς ἐστιν ἕκαστον » ἔχον· καὶ γέγραφα ταῦτα, οὐχ οἷα ἦν λεγόμενα, ἀλλ' αὐτὸς ἐπελθὼν » καὶ ἱστορήσας. — Etant aussi allé dans la plupart des pays, » je me suis informé auprès des anciens de ce qu'ils avaient » entendu sur chacun des événements, et je consigne par » écrit ce que j'ai appris sur ce sujet. J'ai visité ensuite moi- » même les contrées pour examiner la nature de chacune » d'elles, et j'ai écrit ces choses, non telles qu'on les racon- » tait, mais après avoir vu et m'être assuré par moi-même. » Or, une tradition, soit orale, soit poétique, quelque variée qu'on la suppose, devait toujours présenter un sujet assez restreint ; tandis que cette même tradition, sous la main de l'artiste, pouvait prendre des formes innombrables. En veut-on la preuve ? Je n'irai pas la chercher bien loin. Polygnote avait peint dans la Lesché de Delphes un tableau, que Pausanias a décrit en deux lignes et expliqué en deux mots : « A la suite » de Mæra, dit le docte voyageur, on voit Actéon, fils d'Aris- » tée, et la mère d'Actéon, tenant entre leurs mains un faon de » biche, et assis sur la dépouille d'un cerf. A côté d'eux est ac- » croupi un chien de chasse, à cause du genre de vie d'Actéon » et de la façon dont il mourut. — Ἐφεξῆς δὲ τῆς Μαίρας Ἀκταίων » ἐστὶν ὁ Ἀρισταίου, καὶ ἡ τοῦ Ἀκταίωνος μήτηρ, νεβρὸν ἐν ταῖς χερσὶν » ἔχοντες ἐλάφου (1), καὶ ἐπὶ δέρματι ἐλάφου καθεζόμενοι· κύων τε θηρευ-

(1) Siebelis, dans sa note, demande s'il ne faudrait pas supprimer ce premier ἐλάφου : « Nonne prius illud ἐλάφου post νεβρὸν eliminandum? » Je crois pouvoir répondre non, encore que les deux derniers éditeurs de Pausanias, MM. Chr. Schubart et Walz, aient déjà répondu oui. Pausanias parle quelquefois comme les poëtes, et il était tout plein de la lecture d'Homère ; or, nous lisons dans Homère, *Il.* X', 189 :

Ὡς δ' ὅτε νεβρὸν ὄρεσφι κύων ἐλάφοιο δίηται.

Il., Θ', 248 :

Νεβρὸν ἔχοντ' ὀνύχεσσι, τέκος ἐλάφοιο ταχείης.

Et Eustathe, sur le premier de ces vers, nous dit (p. 1265) : « Ὅρα δὲ ὅτι » φανερῶς ἐνταῦθα νεβρὸν τὸ νεογνὸν τῆς ἐλάφου λέγει· οὐ γὰρ ἁπλῶς ἔφη νεβρόν, ἀλλα » νεβρὸν ἐλάφου. Ἀλλαχοῦ δὲ καὶ ἐντελέστερον· Νεβρὸν, τέκος ἐλάφοιο τα-

» τικὴ παρακατάκειταί σφισι, βίου τοῦ Ἀκταίωνος εἵνεκα, καὶ τοῦ ἐς τὴν » τελευτὴν τρόπου (1). »

Qui ne voit qu'un sujet abandonné à cet arbitraire, ne connaît plus de limites précises?

En supposant donc que l'œuvre d'art et la tradition eussent un sujet identique, l'explication de la première offrait plus de difficulté que l'explication de la seconde. Toutefois, ce n'était là que leur moindre différence : l'écrivain qui, comme Paléphate, était parvenu à donner à un mythe quelconque un sens historique plus ou moins vraisemblable, n'allait pas au delà; tandis que l'interprète, comme Anaximènes, pouvait faire jaillir de son étude mille traits de lumière.

Remarquons d'abord que l'œuvre d'art, le tableau, par exemple, ne se bornait pas à figurer la légende; très-souvent, au contraire, il reproduisait un fait purement historique. A cet indice s'en joignaient d'autres non moins sûrs. Où se trouvait ce tableau? Par quelle circonstance s'y trouvait-il? A qui l'avait-on dédié? Quel était le nom du peintre, le nom du donateur? De quelle époque datait l'œuvre, datait la dédicace? Il n'est donc pas étonnant que de bonne heure on se soit livré à l'étude des tableaux ainsi que des autres monuments de l'art. Disons un mot des services variés que rendit cette étude.

Les premières traditions de la Grèce furent pleines de fables, surtout de fables religieuses. Ce sont ces mythes que les logographes racontèrent dans leurs histoires. Plus tard, l'esprit critique s'éveillant, on s'efforça de ramener ces traditions à leur sens naturel; mais c'est vers le siècle d'Alexandre que nous trouvons cette étude dans sa plus grande activité. L'impulsion était due à l'école d'Aristote, école qui voulait que l'observation et l'expérience présidassent à l'étude des faits. Aussi les historiens de cette époque ne rappellent-ils plus les

» χείης. — Observez que le poëte en cet endroit désigne clairement par νεβρὸν » le nouveau-né de la biche; car il ne dit pas simplement νεβρὸν, mais νεβρὸν » ἐλάφου (faon de biche). Ailleurs, il a été encore plus explicite : Νεβρὸν » τέκος ἐλάφοιο ταχείης (faon, petit de la biche rapide). »

Le *Trésor de la langue grecque* est un peu trop économe de détails sur le mot νεβρός. — (1) X, 30, 3.

traditions populaires, comme les logographes, purement et simplement, mais pour chercher la vérité sous le voile de l'allégorie. Ils ne s'en tiennent pas là, ils exploitent encore une autre mine plus féconde en renseignements; ce sont les statues, les tableaux, les offrandes de tout genre. Mais ici, pour ne paraître pas confondre des travaux que je regarde comme très-différents, j'établirai une division.

Il y eut des écrivains qui, prenant les fables pour sujet de leurs études, cherchèrent à montrer que cette théologie ne recélait que des phénomènes naturels; je les appelle *allégoristes physiciens*. D'autres s'efforcèrent de donner à ces fables un sens historique; je les appelle *allégoristes historiens*. Quelques-uns, appliquant les deux méthodes à la fois, interprétèrent tour à tour des deux façons les traditions mythiques; je les appelle *allégoristes mixtes*. Tous ces écrivains produisirent de nombreux ouvrages, dont il est possible de se faire encore aujourd'hui une idée.

Héraclide, l'auteur des *Allégories homériques*, et Phurnutus, l'auteur du livre *De la nature des Dieux*, appartiennent aux allégoristes physiciens. Paléphate, à qui nous devons un recueil intitulé : *Des Histoires incroyables*, et l'Héraclite, qui nous a laissé sous le même titre un recueil du même genre, sont des allégoristes historiens. Un anonyme, dont nous avons également des *Histoires incroyables*, doit être rangé parmi les allégoristes mixtes. C'est aussi dans cette classe que je mets Fulgence, bien qu'il se rattache plus directement aux allégoristes physiciens. J'en dis autant des trois mythographes latins, découverts par M. Angelo Mai.

Or, où puisaient leurs faits ces interprètes ingénieux? Dans les poëtes, dans les traditions locales et dans l'explication des tableaux. Cette dernière source devait être abondante, nous en avons dit la raison plus haut; ce qui le prouve encore, c'est le passage suivant de Diogène de Laërte. L'historien parle d'une action scandaleuse que Chrysippe avait mise sur le compte de Jupiter et de Junon : « Chrysippe forge, dit-on, cette histoire » qui, bien qu'il la loue comme une allégorie physique, est » très-obscène, et en outre ne se trouve pas même consignée » dans les recueils de ceux qui ont écrit *sur les Tableaux*; on

» ne la trouve, en effet, ni chez Polémon, ni chez Hypsicrate, » ni même chez Antigone, et elle ne peut avoir été inventée » que par Chrysippe. — Αἰσχροτάτην, φασὶ, ταύτην ἀναπλάττει ἱστο- » ρίαν, εἰ καὶ ἐπαινεῖ ὡς φυσικήν· ἔτι τε καὶ παρὰ τοῖς περὶ Πινάκων » γράψασιν οὐ κατακεχωρισμένην· μήτε γὰρ παρὰ Πολέμωνι; μήτε παρ' » Ὑψικράτει, ἀλλὰ μηδὲ παρ' Ἀντιγόνῳ εἶναι, ὑπ' αὐτοῦ δὲ πεπλά- » σθαι (1). »

Ce passage prête à des inductions, qui mériteraient d'être développées, mais dont nous ne pouvons dire qu'un mot. On y voit que Chrysippe, à la manière des Stoïciens, expliquait le mythe par l'allégorie physique. On y voit aussi qu'un mythe, qui ne figurait ni dans la poésie, ni dans les traditions locales, devait avoir été signalé par les interprètes des tableaux, ou ne se trouver nulle part. D'où il suit que le peintre, non-seulement modifiait les fables connues, mais en créait à son tour.

Cette conséquence met en lumière la réaction de l'art sur les fictions qui l'avaient inspiré, et nous révèle le secret d'une autorité que nous avions peine à comprendre. Très-souvent, en effet, les écrivains de l'antiquité ont invoqué les œuvres de la peinture au même titre que les fables de la poésie; je ne citerai qu'un exemple. Dans le premier discours de Démosthènes contre Aristogiton, l'orateur parlant de son adversaire, dit : « Μεθ' ὧν δ' οἱ ζωγράφοι τοὺς ἀσεβεῖς γράφουσιν ἐν Ἅδου, μετὰ τούτων, » μετ' ἀρᾶς, καὶ βλασφημίας, καὶ φθόνου, καὶ στάσεως, καὶ νείκους » περιέρχεται (2). — Mais c'est avec le cortége que les peintres » donnent aux impies dans l'enfer, c'est avec la malédiction, » la calomnie, l'envie, la sédition et la discorde qu'il erre çà » et là. »

La même conséquence nous ouvre encore sur l'histoire mythologique une perspective nouvelle. Tous ces recueils, en effet, des premiers interprètes de tableaux durent être fondus dans la suite avec les fables des poëtes et les traditions populaires, et de ces divers courants il dut se former un vaste réservoir, où vinrent puiser indistinctement la poésie et l'art. Ce qui me paraît du moins certain, c'est que plusieurs mythographes que nous avons encore, sont le produit de cette fusion; et c'est

(1) VII, 7, § 188. — (2) § XI, p. 786, ed. Reisk.

ce qui explique pourquoi Fulgence, un des derniers anneaux de cette longue chaîne, nous a conservé les deux fragments d'Anaximènes de Lampsaque.

A côté de ces allégoristes, nous trouvons d'infatigables voyageurs, qui parcourent les diverses contrées, pour visiter les édifices publics et les temples, apprendre les traditions locales, recueillir les oracles, les inscriptions, décrire les offrandes et les monuments de la sculpture et de la peinture. On voit que nous voulons parler des Périégètes, dont il est possible encore d'apprécier le genre d'études par le livre de Pausanias, et par les fragments de Polémon le Périégète, fragments qui ont été recueillis avec soin et commentés avec beaucoup de savoir et de sagacité par M. L. Preller (1). Seulement, il faut remarquer que les Périégètes n'entreprenaient leurs doctes pérégrinations, ni en vue de l'histoire, ni en vue de la philosophie, bien qu'ils ne négligeassent ni les recherches historiques, ni l'explication des mythes, mais en vue des antiquités : c'étaient avant tout des antiquaires, et pour eux l'archéologie n'était pas un moyen, mais un but.

Enfin, il se présente à nous un ordre de travaux qu'il est difficile de caractériser. On rencontre dans les auteurs les titres d'ouvrages qui roulaient *sur les Peintres*, περὶ Ζωγράφων, *sur la Peinture*, περὶ Ζωγραφίας, *sur les Tableaux*, περὶ Πινάκων; or, en l'absence de renseignements positifs, il est embarrassant de décider si de pareils sujets avaient été envisagés sous tous leurs aspects, ou sous quelques-uns seulement. Toutefois, nous croyons qu'en profitant des indications que lui fournissent, soit les écrivains qui ont cité les ouvrages, soit le caractère connu des auteurs de ces ouvrages, la critique peut en beaucoup de cas s'éclairer.

Ainsi, lorsque Athénée nous dit que Polémon le Périégète avait composé un livre *sur les Tableaux de Sicyone*, περὶ τῶν ἐν Σικυῶνι Πινάκων (2), bien que nous n'ayons que quelques lignes de cet écrit, nous sommes à peu près sûrs que le voyageur archéologue s'attachait exclusivement à faire connaître les ouvrages de l'art, décrivant le sujet mythique ou historique des

(1) *Polemonis Periegetæ Fragm.*, Lips., 1838. — (2) XIII, p. 567.

tableaux, comme l'indique le passage de Diogène de Laërte, qui vient d'être cité; racontant l'anecdote relative au peintre et à son œuvre, comme le prouve le récit dramatique qu'il faisait de la mutilation d'un tableau de Mélanthius (1); classant la peinture par genres, et nommant ceux qui s'y étaient distingués, témoin ce qu'il disait de la Pornographie, genre licencieux, qui refléta des mœurs devenues trop communes (2).

Lorsque Diogène de Laërte nous dit que Mélanthius avait composé un livre *sur la Peinture*, περὶ Ζωγραφικῆς (3), nous pourrions presque affirmer, sur le nom de l'auteur, que c'était un livre de théorie; mais l'unique fragment que Diogène nous a conservé de cet ouvrage, montre en effet que ce grand peintre y exposait les règles de son art, en s'élevant jusqu'au principe du sentiment.

Lorsque nous lisons dans le même Diogène de Laërte que Duris de Samos avait écrit un ouvrage intitulé, περὶ Ζωγραφίας, *sur la Peinture* (4), bien qu'il paraisse téméraire de chercher à caractériser un livre d'après cette simple citation, je crois cependant que l'on peut serrer la vraisemblance de plus près que ne l'a fait l'érudit qui a recueilli les fragments de Duris. M. J. G. Hulleman suppose que l'ouvrage περὶ Ζωγραφίας renfermait la biographie d'un certain nombre de peintres, avec un jugement de leurs œuvres : « Hujus artis velut historiam » confecisse videtur, qua de singulorum deinceps artificum » vita breviter absolveret et illustraret merita (5). » La supposition n'est pas motivée; consultons les renseignements que nous avons sur l'écrivain. Duris n'était pas seulement un historien, c'était encore un philologue, dans la grande acception du mot : les restes de ses ouvrages le prouvent, et l'école de Théophraste, où il s'était formé, l'indiquerait déjà. Il est donc probable que sans négliger la biographie, il s'occupait de la légende et de l'histoire figurées sur les tableaux, qu'il se livrait aux recherches archéologiques, et s'arrêtait volontiers aux cu-

(1) Ap. Plutarch., *Vit. Arat.*, c. III. — (2) Ap. Athen., l. c.; cf. Preller. *Polem. Perieg. Fragm.*, p. 46 sqq. — (3) IV, § 18. — (4) I, § 38. — (5) *Duridis Samii fragm.* Traject. ad Rhen. 1841, p. 37.

riosités de l'érudition ainsi qu'aux détails de la grammaire, comme nous le voyons encore dans les fragments de son livre *sur les Combats*, περὶ Ἀγώνων, où il nous donne les divers sens du mot ἀγών, la synonymie de τύμβος avec τάφος, et où il raconte les usages auxquels on employait le σέλινον (l'*ache*) (1).

Lorsque nous lisons dans Harpocration que le roi Juba avait écrit un ouvrage *sur les Peintres*, περὶ Ζωγράφων, nous voyons clairement par le fragment que le lexicographe en a tiré, que cet ouvrage était un recueil de Biographies (2). Je ne dois pourtant pas dissimuler que le même Harpocration (3) et Photius (4) citent un écrit de Juba *sur la Peinture*, περὶ Γραφικῆς; or, seraient-ce deux livres différents, comme le veut l'opinion générale? Je n'en crois rien; mon avis est que l'ouvrage περὶ Ζωγράφων, était aussi intitulé, περὶ Γραφικῆς, parce que l'auteur y appréciait les œuvres des artistes; et que plus tard on l'a cité tantôt sous la première, tantôt sous la seconde moitié de son titre. Ce qui me paraît le prouver, c'est qu'un Pamphile, qui n'a rien de commun avec le maître d'Apelles, avait fait un livre intitulé précisément : περὶ Γραφικῆς καὶ Ζωγράφων ἐνδόξων (5).

Nous voici ramenés à notre auteur; Anaximènes de Lampsaque n'avait-il demandé à l'étude des tableaux que des explications semblables à celles de ses deux fragments, et faut-il tout simplement le ranger parmi les allégoristes mixtes? C'est le cas d'appliquer les principes que nous venons d'établir.

D'abord, il est difficile de croire que l'on se soit livré à l'étude des tableaux, pour n'en décrire et n'expliquer que le sujet. En second lieu, Anaximènes vivait à une époque où, loin de négliger les occasions d'étaler du savoir, les écrivains les recherchaient jusqu'à l'affectation; et ce qui fut vrai en général, le fut plus particulièrement encore de notre auteur. Denys d'Halicarnasse s'excusant de n'avoir parlé que d'un petit nombre d'orateurs choisis, donne ainsi les motifs de son exclusion : « Ἀναξιμένην δὲ τὸν Λαμψακηνὸν (ὁρῶν) ἐν ἁπάσαις μὲν ταῖς ἰδέαις τῶν » λόγων τετράγωνόν τινα εἶναι βουλόμενον· καὶ γὰρ ἱστορίας γέγραφε, » καὶ περὶ τοῦ Ποιητοῦ συντάξεις καταλέλοιπε, καὶ τέχνας ἐξενήνοχεν,

(1) *Ibid.*, p. 185, sqq. — (2) V. Παῤῥάσιος. — (3) V. Πολύγνωτος. — (4) *Cod.* 161, t. I, p. 103, ed. Bekk. — (5) Suid. V. Πάμφιλος.

» ἥπται δὲ καὶ συμβουλευτικῶν καὶ δικανικῶν ἀγώνων (1). — Je voyais, » en effet, un Anaximènes de Lampsaque ayant la prétention » d'être un auteur accompli dans tous les genres : aussi bien » a-t-il écrit des histoires, laissé des traités sur Homère, » publié une Rhétorique, et touché même aux débats de l'élo- » quence délibérative et judiciaire. » Il est donc peu probable qu'en une matière aussi féconde que l'étude des tableaux, un auteur si amoureux de l'universalité se soit borné à des explications allégoriques; et tout porte à penser qu'il avait envisagé son sujet du point de vue des Périégètes. Ajoutons que le mot *disseruit*, employé par le mythographe latin, annonce qu'Anaximènes se livrait, dans son ouvrage, à des discussions de plus d'un genre.

Mais, dira-t-on peut-être, comment Fulgence n'a-t-il cité de cet ouvrage que deux explications allégoriques? La réponse est aisée. Dans les fragments assez nombreux qui nous restent encore du livre que Polémon le Périégète avait écrit à l'adresse d'Adée et d'Antigone, πρὸς Ἀδαῖον καὶ Ἀντίγονον, concernant un travail du premier *sur les Statuaires*, περὶ Ἀγαλματοποιῶν, et un travail du second *sur les Peintres*, περὶ Ζωγράφων, il n'est presque entièrement question que de vases; pourquoi? M. Preller en donne la raison en quelques mots : « Talia maxime curabat is » qui ea (fragmenta) servavit (2). » Parmi ces richesses entassées, les faiseurs d'extraits ne choisissaient que ce qui était à leur convenance.

Nous avons encore à chercher de quelle époque devaient être les *Peintures antiques*, qui faisaient le sujet du livre d'Anaximènes. L'auteur, un des historiens qui accompagnèrent Alexandre, pouvait déjà regarder comme *antiques* les tableaux de cette période, où la peinture commença à rivaliser dignement avec la plastique, et le vague de cet adjectif nous laisse une grande latitude d'interprétation depuis Polygnote jusqu'à Cléophante de Corinthe, l'inventeur des tableaux monochromes, c'est-à-dire depuis 460 jusqu'à 660. Toutefois, si l'on songe que dans son Histoire de la Grèce, Anaximènes avait

(1) *De Isæo Jud.*, t. v, p. 625, ed. Reisk. — (2) *Polemon. Perieg. Fragm.*, p. 98 sqq.

cru devoir remonter à la théogonie et à la première origine des hommes, comme nous l'apprend Diodore de Sicile : « Ἀρξάμενος » ἀπὸ θεογονίας, καὶ ἀπὸ τοῦ πρώτου γένους τῶν ἀνθρώπων (1), » rien n'empêchera de supposer que le même écrivain remontait aussi aux premiers efforts de la peinture, et que, dans un ouvrage qui comprenait plusieurs livres, puisque Fulgence cite le second, il suivait les progrès de cet art jusqu'à l'arrivée des maîtres illustres. Même enfermé dans ces limites, le sujet était riche; car, si Pline a pu dire de l'époque qui avait précédé Cimon de Cléonæ (460) : « Tanta jam dignatio picturæ erat (2), » cette estime alla croissant, et multiplia les productions de l'art, à tel point que déjà vers 542, nous trouvons des peintures dans les temples de Phocée (3). Quoi qu'il en soit, on ne peut guère fixer au-dessous de 460 le point d'arrêt de ce travail.

Résumons les principaux résultats de notre discussion. Anaximènes de Lampsaque avait fait en plusieurs livres un ouvrage *sur les Peintures antiques*, dont il reste certainement un fragment, et très-probablement deux. Le sujet de cet ouvrage paraît avoir été considéré sous ses aspects les plus intéressants, et les œuvres d'art que l'auteur y examinait, ne peuvent être postérieures à celles de Polygnote.

J.-P. Rossignol.

(1) T. II, p. 73, ed. Wessel. — (2) *Nat. Hist.*, XXXV, 8. — (3) *Herodot.*, I, 164.

NOTICE SUR M. FRÉDÉRIC JACOBS.

M. Frédéric Jacobs, né à Gotha le 6 octobre 1764, était le second fils de Henri-Guillaume Jacobs, avocat, qui fut depuis, pendant vingt-trois ans, président d'un tribunal. Le jeune Jacobs reçut dans la maison paternelle une première éducation empreinte de la simplicité qui régnait encore à cette époque dans les petites villes. Après avoir suivi le cours ordinaire des études de gymnase, il passa en 1781 à l'université d'Iéna et de là, en 1784, à celle de Gœttingue. Griesbach, dans la première, Heyne dans la seconde, furent ceux qui exercèrent le plus d'influence sur le jeune étudiant; le dernier lui fut plus utile par ses relations d'amitié que par ses leçons publiques qui, dans ce temps-là, souffraient de fréquentes interruptions. Dès le milieu de l'année 1785, Jacobs fut admis à professer dans le gymnase de Gotha; et le brillant succès de son enseignement, la publication successive de ses écrits, ne tardèrent pas à attirer sur lui l'attention : appelé à la direction du gymnase d'Otterndorf, au professorat à Kiel, à Berlin, à Halle, il ne pouvait se résoudre à quitter ses nombreux amis et les belles relations qui l'entouraient, lorsque des circonstances nouvelles vinrent enfin l'y déterminer. Tous les regards en Allemagne se tournaient alors vers Munich, où un prince éclairé, Maximilien-Joseph, roi de Bavière, soumettait ses Etats à une réorganisation intelligente, s'occupait en même temps de doter son pays d'institutions propres à remettre les sciences en honneur et à relever l'éclat de l'instruction publique; et, pour concourir à cette œuvre, commencée sous les plus heureux auspices, appelait de toutes parts à lui les esprits d'élite. Jacobs fut sollicité des premiers, et, après quelque temps de lutte intérieure et d'hésitations, il céda et se rendit à Munich au mois de novembre 1807. Il y devint professeur au lycée, membre de l'Académie, chargé enfin de l'examen d'une nouvelle organisation de la bibliothèque royale, que la réunion de plusieurs dépôts avait rendue nécessaire; et l'activité qu'il

déploya pendant trois ans, dans cette triple mission, fut vraiment étonnante. Mais il régnait alors en Bavière une certaine fermentation politique entretenue par les envieux qu'avait éveillés l'arrivée des illustrations étrangères appelées par le roi. Ce mal fut encore envenimé par des pamphlets abjects et des dénonciations mensongères, et Jacobs dut renoncer, du moins momentanément, à faire goûter au public le fruit des sacrifices qu'il s'était imposés. Depuis, tous les actes de cette incroyable machination, tous les traits de cette odieuse parodie du patriotisme ont été exposés au jour; les pièces en ont été imprimées à la honte de leurs auteurs. Cependant le duc Emile-Auguste de Gotha, appelait à lui Jacobs et lui offrait la direction de la bibliothèque et des collections importantes d'objets d'art réunies au château de Friedenstein. L'action de Jacobs étant paralysée en Bavière, il crut devoir répondre à l'appel de ce prince, malgré les instances réitérées du roi et de son ministre, le comte de Mongelas, qui s'efforcèrent de le retenir à Munich. Heyne lui-même, qui lui portait l'affection d'un père, l'engagea à rester : « Restez, lui écrivait-il, continuez d'agir comme vous le faites, et je vous réponds du succès final (*Sie werden Achtung erzwingen*). » Au mois de décembre de l'année 1810 Jacobs était de retour à Gotha, et, dès le milieu de l'année suivante, Berlin l'appelait pour remplir la place de Spalding; en 1812 Gœttingue le demandait pour successeur de Heyne. Quand on l'eut vu refuser une position aussi élevée, on sentit que rien désormais ne pourrait le porter à se séparer une seconde fois d'une société qui l'aimait et qui lui était devenue chère; aussi dès lors les compagnies savantes et les académies se contentèrent-elles d'inscrire son nom parmi ceux de leurs titulaires (1). C'est

(1) Frédéric Jacobs était docteur en philosophie, conseiller intime du duc de Saxe-Cobourg-Gotha, chevalier de l'ordre royal bavarois du mérite civil, et de l'ordre de la maison Ernestine, membre des académies de Munich, de Berlin, de Pétersbourg, de Naples et d'Erfurt, de la Société des sciences de Gœttingue, de l'Institut des Pays-Bas, de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), de l'Institut archéologique de Rome, de la Société allemande établie à Leipsick et à Halle pour les recherches de philologie et d'antiquités germaniques, de la Société berlinoise de la langue allemande, de

ainsi qu'il fut nommé le 18 décembre 1835 associé étranger de l'Académie des inscriptions et belles-lettres à la place de son ami Bœttiger. Tant qu'il put s'occuper, Jacobs eut une vieillesse heureuse et sereine; nous l'avons vu donner encore en 1844 un volume de ses œuvres mêlées; il supporta avec une admirable résignation une paralysie du côté droit, dont il fut atteint à la suite d'une attaque d'apoplexie; mais une activité continue de soixante-dix ans pouvait bien avoir épuisé ses forces, et l'affaiblissement de ses facultés s'annonça par un symptôme pénible, l'obscurcissement de sa mémoire. Ce fut alors que, pour la première fois de sa vie, son humeur parut s'altérer. Pour adoucir ses regrets, l'affection d'une famille excellente et d'amis nombreux, auxquels il avait lui-même tant de fois rendu le courage et la confiance, s'efforçait de lui offrir des consolations, lorsque, le 30 mars 1847, il termina, dans les bras de ses enfants, sa belle et honorable carrière.

Telle fut la marche de sa vie, marche dont la simplicité extérieure forme un contraste remarquable avec l'action qui la remplit. Cette action, nous ne pouvons en indiquer que les points saillants, les directions principales; il nous faudra passer sur des détails sans nombre; et surtout que l'on ne s'attende pas à trouver ici une énumération bibliographique des écrits de Jacobs et des éditions qu'il a publiées : ces travaux, réunis par l'impression sous un même format, rempliraient plus de soixante volumes ordinaires; exposons seulement quel en fut le mérite.

L'admiration pour les grands auteurs grecs et latins était à peu près générale; cependant il y avait diverses sortes d'admiration. Les savants et les philologues savaient fort bien goûter la forme achevée, le beau langage, les pensées profondes et brillantes de ces modèles; mais s'agissait-il de se faire une idée d'ensemble sur tel ou tel auteur, de pénétrer son génie, de saisir le caractère moral et littéraire de ses œuvres, d'en entrevoir les idées fondamentales, de développer l'art de la

la Société historico-théologique de Leipsick, de l'Académie royale des antiquités du Nord à Copenhague.

composition ; c'était là une tâche qu'un bien petit nombre paraissaient capables de remplir. On appréciait les écrivains en quelques phrases banales qui, pour chacun d'eux, se transmettaient depuis plusieurs siècles. C'était chez les philosophes, les poëtes, les beaux esprits, qu'il fallait chercher des appréciations, meilleures sans contredit, de ce qui forme l'essence du talent des grands auteurs; mais en revanche tous, à l'exception de Lessing, manquaient généralement de la connaissance *spéciale* de l'antiquité; aussi ne tombaient-ils pas toujours juste : ils commettaient de nombreuses erreurs matérielles, et c'en était assez pour les discréditer auprès des philologues. Les travaux de Jacobs sont ceux qui ont le plus contribué à changer un tel état de choses. Jacobs réunissait précisément les qualités de l'un et de l'autre parti : à l'érudition la plus solide en matière d'antiquité il joignait une sensibilité vive, l'imagination et l'élévation poétiques, le goût et le sentiment de l'art. Il était dans sa vingt-huitième année lorsque parut, en 1792, le premier volume des « Caractères des principaux poëtes, » l'un des livres dont l'influence, en Allemagne, a été la plus puissante, l'un de ceux qui ont, nous pouvons le dire, frayé la voie à la véritable intelligence des poëtes anciens. En effet ce que Lessing a laissé se borne à deux de ces poëtes; les considérations de Herder ne vont pas jusqu'à l'analyse des œuvres mêmes de l'art; enfin les livres des deux Schlegel n'avaient pas encore paru. Dans ce premier volume, publié il y a cinquante-cinq ans, Jacobs combattait déjà une erreur générale à cette époque, et enracinée à tel point que de nos jours encore on a besoin de la réfuter (1). Pindare, disait-on, est un torrent impétueux : célébrer des victoires de course et de lutte dans les jeux publics est un champ trop étroit pour son génie; il rompt les digues, se jette dans les actions glorieuses des anciens héros, et remplit ainsi ses hymnes de brillantes digressions mythologiques. Jacobs fit voir quel était l'esprit du siècle de Pindare, quelles idées régnaient alors, et il se servit de ces données premières pour démontrer combien il y a de sens et de

(1) *Voy.* Du caractère et du génie de Pindare, par M. Sommer. Paris, 1847.

convenance parfaite dans toutes les parties de ses poésies : ce n'est point ce qu'on est convenu d'appeler *furor poeticus*, mais une inspiration modérée par la sagesse, maîtresse d'elle-même, un certain calme olympique, qui fait le fond des conceptions du poëte thébain. Voilà ce que Jacobs donna à connaître et ce que Bœckh et Dissen ont prouvé depuis, dans leurs éditions, par l'analyse des détails. Ce même volume offre également deux tableaux succincts de la littérature grecque et de la littérature romaine dus à la plume de Jacobs. Dans le second (1793), il a caractérisé, d'une manière supérieure, les poésies de Callimaque ; nous y apprenons le secret de la réputation de ce poëte grammairien, qui s'est transmise d'âge en âge jusqu'à nous ; réputation tout entière l'œuvre des savants, auxquels Callimaque eut le bonheur de plaire, précisément par ce qu'il a de contraire à toute saine poésie. Dans Catulle, Jacobs nous fait distinguer comme deux éléments, l'un romain, l'autre grec, vivant ensemble chez le poëte, sans nuire au coloris l'un de l'autre, tous deux y brillant d'une fraîcheur que Virgile n'a pas su toujours égaler. Dans les volumes suivants le critique nous peint Eschyle, Sophocle, Euripide et les deux Sénèque. Ce dernier morceau offre, incidemment, une explication remarquable des raisons pour lesquelles la tragédie ne put se naturaliser et devenir nationale chez les Romains. Cette partie de l'ouvrage a sans doute pâli depuis l'apparition (1811) du « Cours de littérature dramatique » de A. W. Schlegel ; cependant ce serait un tort de mettre en oubli les morceaux consacrés par Jacobs à Euripide et aux deux Sénèque ; ces articles contiennent un grand nombre d'observations belles ou profondes qu'on chercherait en vain dans Schlegel, et même Jacobs nous donne d'Euripide une idée bien plus exacte et bien plus juste que Schlegel, qui n'a fait que développer le jugement d'Aristophane. Combien aussi Jacobs est loin des grands airs de Schlegel ! La meilleure preuve que nous puissions donner de l'esprit très-différent de sa critique, sera de citer la conclusion de son excellent article sur Molière (1), l'un, et non pas le seul, des génies que Schlegel a

(1) Voici en quels termes s'exprime Jacobs : tome IV, page 81, et suivantes.

évidemment outragés. La lecture de ce morceau démontrera aussi combien nous sommes fondés à dire que Jacobs fut l'un

« Il est temps de reprendre tous ces traits épars et de les réunir pour en former un tableau facile à saisir dans son ensemble.

» Molière fut un profond observateur. Il connut les mœurs, les folies, la façon de penser de son siècle ; il sonda les replis les plus cachés du cœur humain ; enfin, pour mettre en œuvre le fruit de sa pénétration, il posséda une vigueur d'imagination tout à fait rare. Aussi est-il admirable dans la peinture des caractères : il sait donner aux créations de sa pensée, une vie réelle que ses personnages manifestent par tout ce qu'offrent de caractéristique et les actions et le langage. Talent d'autant plus grand qu'il a semé plus de variété dans les caractères produits sur la scène, il nous montre des hommes de tous les états, des ridicules des genres les plus divers, et même sur les ridicules du même genre, l'âge, la condition, les événements répandent la variété la plus grande. Chacun de ses personnages est dessiné avec une force étonnante de création ; les nuances les plus délicates sont saisies dans ce qu'elles offrent de plus délié, et sous quelque aspect qu'il les représente, la fermeté du pinceau est telle que le dessin se trouve toujours d'une exactitude frappante. Pour faire ressortir le caractère individuel, il ne se contente pas d'imaginer des situations propres à le mettre en relief ; et cependant avec quelle fécondité il sait varier ces situations ! Mais il va plus loin, il forme un groupe de personnages, dont les idées et les penchants, en harmonie ou en contradiction avec le caractère principal, servent à le faire ressortir ; en même temps il sait habilement mettre en contraste et les caractères et les situations pour atteindre le but de l'art, qui est de produire l'effet comique. Molière fut le premier poëte comique qui travailla l'intrigue et les caractères avec un soin égal ; aussi ses comédies sont-elles bien au-dessus des œuvres de ses prédécesseurs, pour la vraisemblance comme pour la force comique. Il connaissait dans la perfection toutes les sources d'où découle le ridicule ; mais partout, chez lui, le comique est subordonné à l'objet principal qu'il se propose, l'action ; et la part du comique est faite ensuite avec une mesure presque toujours parfaitement exacte. C'est en cela surtout qu'apparaît l'exquise justesse de ce sens auquel l'imagination, même dans les moments du plus grand abandon, obéit sans se refroidir. C'est ce sens qui rattache entre elles toutes les parties d'une même œuvre, qui préside à l'économie et à la distribution des scènes, qui fait marcher l'action par un développement insensible. En véritable poëte de génie, Molière prend ce qu'il y a de plus vulgaire, et le rend surprenant ; il relève quelques circonstances communes et il en fait naître une série d'événements divertissants et singuliers, mais toujours naturels, aussi bien dans la manière dont ils sont amenés, que dans celle dont ils s'enchaînent. Tout est lié, tout se suit ; l'action est d'une clarté attrayante, les événements se succèdent, en produisent de nou-

des meilleurs connaisseurs qu'ait eus l'Allemagne en fait de littérature française. Pour qui lit ses articles sur les poëtes français, contenus dans les mêmes volumes, il semble que l'auteur traite de choses au milieu desquelles il a vécu, qu'il s'agit d'écrivains de sa patrie et d'œuvres qui ont été la nour-

veaux et, tenant sans cesse l'intérêt en éveil, lui donnent une force toujours croissante à chaque pas que fait l'action. Personne n'a su mieux que ce poëte tout le parti qu'on peut tirer d'un détail placé à propos : c'est le secret de produire avec peu de ressorts de grands effets. Ainsi, en réunissant sur de simples circonstances les moyens les plus variés et les plus nombreux, il leur communique la plus grande force dont elles soient susceptibles, il en obtient tout l'effet possible. Toutes ces facultés précieuses sont guidées par un goût d'une finesse et d'une justesse extrêmes ; à quelques rares exceptions près, sa bonne humeur ne franchit jamais les limites des bienséances ; il ne permet guère à sa gaieté de descendre aussi bas que les farces dont ses prédécesseurs amusaient le public. Cette sûreté de goût, ce tact littéraire apparaît surtout dans son style, qui est un modèle d'élégance et de naturel, qualités encore bien nouvelles de son temps, puisqu'on suit dans ses pièces mêmes, en les lisant par ordre chronologique, le chemin qu'il a fait parcourir au dialogue comique, qu'il a ennobli et dégagé de tout le mauvais goût contemporain. Molière avait aussi une grande facilité de travail ; il maniait habilement la période poétique, et le mécanisme du style lui était familier. Sans cette qualité, les plus belles pensées, les idées les plus saines sont condamnées à dormir éternellement dans l'esprit qui les conçoit, privées qu'elles sont de cette forme parfaite, seul moyen de manifester leur richesse et leur éclat. Ses œuvres attestent à quel degré était portée chez lui cette brillante qualité ; en cela aussi la vigueur du génie naturel fut grandement secondée par l'exercice continuel de l'auteur et par l'expérience journalière de l'acteur.

» Un poëte réunissant tant de qualités : force d'imagination peu commune, grande justesse d'esprit, goût exquis, pénétration, expérience, habileté, ajoutons encore, noblesse et fermeté de caractère, pouvait seul produire cet effet d'emporter les suffrages en France et dans une grande partie de l'Europe. Il lui était réservé de bannir du commerce de la société certains ridicules ou du moins de les forcer à changer de forme, de redresser le goût dans le monde comme sur la scène, de rétablir la nature dans ses droits perdus depuis longtemps, et enfin d'enseigner le premier l'union de la franche gaieté avec la bienséance. Molière fut sans contredit l'un des plus grands génies qui illustrèrent le règne de Louis XIV ; pas un seul de cette foule de poëtes comiques qui sont venus après lui n'a obscurci sa renommée, et les meilleurs esprits de sa nation se sont crus obligés de chercher la gloire par d'autres chemins. »

riture de son enfance : cependant Jacobs ne vit jamais la France. Il nous a laissé de fort bons morceaux de critique sur Fontenelle, Clément Marot, Gresset, Molière, Corneille, Chaulieu, Marivaux et la Fontaine. (A l'égard de ce dernier, Lessing s'était exprimé fort sévèrement : Lessing en effet avait conçu une théorie très-ingénieuse de l'art du fabuliste, théorie tout à fait opposée à la manière dont le poëte français composait ses fables. Jacobs s'abstint de nommer Lessing et, sans entrer dans aucune polémique, il se contenta de placer le lecteur à un point de vue tout autre et le meilleur sans doute pour faire apprécier toute la richesse et toute la convenance des œuvres du fabuliste français.) Mais c'est ici un recueil consacré à l'antiquité classique, force nous est donc de passer légèrement sur ce que Jacobs a écrit sur les poëtes français, italiens et anglais. Nous signalerons encore dans la même collection (tom. v et vi) deux beaux articles sur les fabulistes grecs et sur les fabulistes latins. Le premier contient quelques notes sur Babrius (tom. v, pag. 298) que nous ne pouvons passer sous silence. On ne connaissait alors (1798) qu'une seule fable authentique de cet auteur : quelques autres avaient été refaites par les critiques d'après des paraphrases en prose. Malgré ces données insuffisantes, Jacobs a parfaitement saisi et tracé la différence qui existe entre la fable de Babrius et celle de la Fontaine.

« Tout ce que de faibles traces presque effacées nous laissent apercevoir, dit-il, c'est que Babrius rechercha dans son récit la simplicité avant tout. La mesure, la poésie lui ont imposé quelques épithètes ; mais des formes poétiques, des expressions de choix, voilà tout ce qu'il accorde à la parure et à l'embellissement. Il ne dit rien de plus, rien de moins qu'il ne faut : tout ce qui s'y trouve est nécessaire ; tout ce qui peut concourir à la clarté de l'action s'y trouve. Doué d'un grand discernement dans le choix des circonstances particulières, sobre d'esprit, sèchement élégant : tel est son caractère. Chez lui la fable ne s'élève pas encore au rang d'une œuvre de poésie ; elle porte toujours l'empreinte de son origine essentiellement prosaïque : il y a du goût et de la grâce, mais rien de cet heureux abandon du génie poétique qui inspire son âme, etc. »

Au point de vue de la morale, l'appréciation de l'antiquité païenne était encore plus défectueuse et plus superficielle qu'au point de vue de l'art. Cette civilisation offre tant de doctrines, tant d'actes en contradiction directe avec l'esprit du christianisme, dans les principes duquel l'Europe moderne est élevée, que la condamnation prononcée contre elle par les Pères et les défenseurs de l'Eglise semblait surabondamment justifiée. D'ailleurs on était convenu de faire ainsi la part au paganisme classique : la perfection portée au plus haut degré dans les arts, voilà tout le mérite qu'on lui reconnaissait, et quant aux doctrines qui lui étaient communes avec le christianisme, évidemment c'était un emprunt fait à l'Ancien Testament (mais quand et où avait eu lieu cet emprunt? on n'en prouvait ni la possibilité ni même la vraisemblance) ; on regardait enfin les vertus des Grecs et des Romains comme des « vices brillants. » Des décisions aussi exclusives ne pouvaient manquer de soulever des oppositions : il en fut fait en faveur de l'antiquité païenne, quelquefois en lançant à la dérobée l'épigramme contre le christianisme ; mais le débat n'eut pas de solution. Jacobs le premier, dans un discours prononcé à l'académie de Munich (1808), posa cette question d'une si haute importance, nettement et comme elle devait l'être conformément aux progrès de l'esprit humain ; son discours a été publié deux fois, avec un grand nombre de notes et de pièces justificatives.

Le peuple qui a pu (concluait-il) produire et admirer un Homère, un Pindare, un Sophocle, un Thucydide, un Platon, devait nécessairement posséder un fonds de morale solide, sans cela il serait impossible de concevoir comment les œuvres de pareils hommes sont arrivées à maturité. De quel genre était ce fonds, de quelle nature était le sens moral qui inspirait le peuple grec? C'est ce que Jacobs a démontré avec autant de clarté que de solidité. En même temps il a réfuté les nombreuses conclusions erronées déduites de faits accidentels ou exceptionnels et auxquelles on avait tenté de donner une application générale. De sa démonstration il ressort que les Grecs ont parfaitement reconnu les principales vérités, les vérités fondamentales qui sont comme la base de l'existence morale

du genre humain; que ces vérités ont été enseignées chez eux et transmises par une tradition non interrompue; que les erreurs du polythéisme ont, il est vrai, hâté la corruption des mœurs, mais qu'elles ne l'ont *en aucune façon produite*. Le polythéisme n'a pas plus enfanté la corruption que le christianisme n'a *enfanté* la pureté des mœurs. L'histoire tout entière, dit-il, est là pour attester qu'entre le *système* religieux et la morale pratique il n'existe absolument aucun rapport nécessaire de la cause à l'effet, et tout ce qu'on peut dire en restant fidèle à la vérité, c'est que « le polythéisme n'avait pas le pouvoir d'arrêter le torrent de la corruption une fois débordé, tandis que le christianisme possède cette vertu. » On n'a qu'à penser aux cinq premiers siècles de Rome pour se convaincre que ce ne sont pas les erreurs, les absurdités même, si l'on veut, des croyances religieuses, qui engendrent la démoralisation : d'autres causes la produisirent à cette époque où précisément on commençait à avoir des idées plus justes de la divinité, et où deux augures ne pouvaient se regarder sans rire (1).

D'après ce qui vient d'être dit, ceux qui ne connaissent que quelques-uns des travaux de Jacobs, seraient peut-être tentés de le soupçonner d'une partialité de philologue en faveur du paganisme. Rien de plus facile que d'éloigner de lui jusqu'à l'ombre d'un pareil soupçon. Ses écrits allemands sont pour la plupart, soit directement, soit indirectement, relatifs à l'état de la religion et de l'enseignement religieux en Allemagne, et plus d'une fois il a exprimé l'opinion que, quant à lui, il regardait la mission du pasteur de village comme la plus belle et la plus heureuse de toutes sur la terre. Son apologie de la civilisation ancienne est simplement dirigée contre les erreurs qui sont la suite de l'ignorance de l'histoire ou des préjugés du fanatisme; on n'y trouve rien de plus que ce que les faits et l'équité l'obligeaient de dire. Songeons au rôle que joue la littérature païenne dans l'enseignement par toute l'Europe, dans les études les plus différentes, dans les récréations mêmes des bons esprits, et avouons que c'est pour Jacobs un mérite inesti-

(1) *Voyez* M. Letronne, Appendice aux lettres d'un antiquaire, pages 1 et suivantes, *Lettre à M. Fr. Jacobs.*

mable d'avoir, par des arguments solides, fait apprécier la valeur morale de la civilisation hellénique, ou, du moins, sachons-lui gré d'avoir pris la défense de vérités méconnues, de les avoir mises en évidence et, dans tous les points qu'il a traités, hors de l'atteinte de ces condamnations qui, bien que souvent répétées, n'ont pas d'autre fondement que l'ignorance de l'ensemble des faits.

Les recherches consciencieuses entreprises à la poursuite des principes et des faits moraux de la vie des Grecs engagèrent Jacobs dans un grand nombre d'analyses particulières, qui se rattachaient à cet objet principal ; dans le nombre de ces dernières nous ne rappellerons que la plus étendue et la plus importante, celle qui concerne l'état social des femmes grecques. Ce travail remplit presque en entier le quatrième volume de ses œuvres mêlées, et là comme partout ailleurs, il nous fait voir combien d'erreurs ont été commises, combien d'idées fausses jetées dans la circulation, le plus souvent par l'abus de passages isolés, dont la portée se trouve affaiblie ou annulée par l'ensemble des autres documents. Embrassant tous les éléments de la question, Jacobs a été conduit à un résultat qui donne une idée bien moins désavantageuse de la position des femmes grecques que celle que l'on s'en faisait avant lui.

Cette équité naturelle qui portait Jacobs à se représenter les *motifs moraux* des paroles et des actes avant de juger, l'heureux don d'un esprit et d'un cœur faits pour découvrir et pour sentir ces motifs, brillent aussi dans plusieurs de ses travaux plus spécialement philologiques. Wieland avait libéralement prêté son esprit et sa malice au spirituel et malin Horace et, dans son commentaire sur les satires et les épîtres, il lui en avait tant prêté, qu'il avait fini par transformer le poëte de Venouse en un railleur sans âme et sans caractère. Cependant ses explications furent accueillies avec de grands applaudissements; la plupart des lecteurs, surpris d'une finesse si prodigieuse, crurent fermement que si Wieland n'était pas venu leur apprendre à lire entre les lignes, ils seraient morts sans avoir compris leur Horace. Ce téméraire abus de l'esprit blessa le sens droit et juste de Jacobs; d'autres explications sur les odes,

tendant aussi à dénaturer le caractère du poëte, vinrent encore le heurter : il publia donc une série d'articles qui, plus tard, furent réunis sous le titre de *Lectiones venusinæ*. Dans ces articles, riches d'ailleurs en recherches philologiques, la tâche principale de l'auteur est d'exposer sous différentes faces et de justifier le caractère du poëte comme homme. De même, dans un de ses premiers écrits (1793), il avait embrassé la défense de Velleius Paterculus et justifié cet historien du reproche de basse adulation : on est aujourd'hui généralement revenu de cette prévention.

Ce qui a été dit jusqu'ici est plus que suffisant pour indiquer l'esprit qui anime les ouvrages de Jacobs ; la réputation de son goût, de sa pénétration, de son infatigable activité, de son savoir infini, est trop répandue pour que nous puissions y ajouter ici ; le souvenir en est gravé dans la mémoire de tous les savants, et nommer Jacobs c'est réveiller ce souvenir. Félicitons-nous donc du tact intelligent qui le porta de bonne heure et sans hésitation à un travail qui ne pouvait être exécuté que par un homme possédant *la réunion* de toutes ces qualités : nous voulons parler de la publication de l'*Anthologie grecque*. Comme l'art de Vulcain sur l'espace borné du bouclier d'Achille a représenté le ciel, la terre et le tableau entier de la vie des hommes, de même l'Anthologie nous offre un microcosme dans lequel sont réunis sous nos yeux tous les détails de la vie des Grecs pendant une durée de près de quinze siècles. Il n'est guère d'objet de la vie intime, de relation de la vie extérieure, qui ne soit exprimée ou indiquée par allusion dans l'Anthologie. Si, pour porter la lumière dans cette foule de détails, pour tout saisir avec justesse, il fallait une érudition peu ordinaire et un goût très-exercé, la critique du texte, trop souvent corrompu dans le manuscrit unique qui nous est parvenu, demandait encore une grande sagacité ; la réunion des matériaux et des nombreuses épigrammes dispersées dans tous les auteurs et dans les recueils d'inscriptions ne pouvait s'effectuer que par de longs travaux, des travaux opiniâtres, par une rare constance. Jacobs y consacra plus de vingt ans ; prenant son point de départ aux *Analecta* de Brunck, il commença la première édition en 1793 et la termina

en 1814. La seconde édition, qui fut exécutée d'après le manuscrit et qui forme le complément nécessaire de la première, fut achevée en 1817. Près de dix ans plus tard, en 1826, Jacobs fit paraître encore un *Delectus epigrammatum* accompagné d'un commentaire qui est un modèle de goût.

Cette œuvre capitale de critique, qui demeurera pour l'avenir le point de départ de toutes les recherches relatives à l'Anthologie, avait été précédée d'autres travaux philologiques, la publication des poëmes homériques de Tzetzès et un grand nombre d'observations sur Stobée et sur Euripide, bien moins étudié alors qu'il ne l'a été depuis. Quant aux éditions qui suivirent l'Anthologie, ce furent, comme Jacobs le déclara lui-même, les travaux nécessités par cette grande publication, qui les lui firent entreprendre et exécuter. Il fit paraître ainsi successivement Achilles Tatius (1820), les galeries de Philostrate et de Callistrate (1825), les histoires naturelles d'Elien (1832), des remarques abondantes sur Athénée et sur Stobée (1809 et 1827), etc. Le grand nombre des mémoires spéciaux de Jacobs, aussi solides pour le fond qu'achevés dans la forme, ont été réunis pour la plupart dans les sept volumes de ses œuvres mêlées (1). Au sujet de ces mémoires et de ces éditions il y aurait beaucoup de remarques intéressantes à faire, si le peu d'espace dont nous pouvons disposer, ne nous imposait l'obligation de nous borner à signaler les qualités les plus caractéristiques et les mérites les plus saillants de Jacobs.

Il nous reste à mentionner l'influence exercée par Jacobs

(1) Je lis dans un ouvrage qui vient de m'arriver un passage que je ne saurais m'empêcher de transcrire :

En 1792, Jacobs avait démontré que le poëme intitulé *Catonis Diræ* ne contient que 103 vers des *Diræ* et que les 80 derniers vers sont un fragment tiré d'un autre ouvrage du même auteur, la *Lydia*. Après avoir « célébré » cette découverte (« *disputatio egregia, absoluta, nihil ut habeam quod addam* ») Næke poursuit ainsi (*Valerii Catonis carmina*. 1847, page 250) : « *Docuit hoc Jacobsius, juvenis tum quidem : nam quum Bonnam viseret vir præstantissimus et maxime amabilis* (1828), *paullo post quam primum in Museo Rhenano consilium Catonem edendi meum indicassem, simulque observationem illam merita cum laude commemoravissem, significavit mihi, suavi et plane sua modestia, se jam ipsum oblitum fuisse inventi sui.* »

sur la masse du public par ses écrits politiques ou littéraires.

Comme écrivain politique, Jacobs, autant que nous sachions, parut trois fois sur la scène. La première fois, en 1809, il fit imprimer une critique « sur le sens et l'intention de quelques passages d'une brochure publiée à Munich et intitulée : *Les plans de Napoléon et de ses adversaires.* » L'Allemagne protestante avait été représentée comme conjurée contre Napoléon : Jacobs repoussa cette accusation mensongère. En 1813, il fit paraître un second écrit : « Dangers et espérances de l'Allemagne. » Pendant dix années la nationalité allemande avait été violemment comprimée : Jacobs analysa les périls attachés à l'impérieuse intervention de Napoléon, et les espérances que faisait naître une victoire remportée sûr le conquérant. A ce travail, peu de mois après (1814), il crut devoir en faire succéder un autre : « L'honneur de l'Allemagne, » dont il a lui-même (*Personalien*, pag. 149) signalé l'objet en ces termes : « Cet écrit était avant tout destiné à inculquer le précepte

Discite justitiam moniti, et non temnere divos,

à rabattre les fumées de l'orgueil et à ramener les yeux des vainqueurs vers les hauteurs d'où émanent et les victoires et le bonheur. »

Mais, au milieu de l'effervescence politique, l'influence d'un talent si sage ne pouvait être à beaucoup près aussi puissante ni aussi durable qu'elle le fut sur les instincts moraux de la masse du public dans des temps plus paisibles. Ses *contes* et ses *romans philosophiques*, dont la collection est nombreuse, ont eu ce plein effet. A cette heureuse faculté, qui lui avait fait retrouver le premier et représenter sous leur véritable aspect tant de traits moraux du paganisme antique, s'unissait chez lui le don de produire ; observateur aussi fin que profond, il saisit habilement les formes diverses qui se manifestèrent dans la vie sociale et religieuse de l'Allemagne et sut fondre ces observations sérieuses dans des tableaux pleins d'âme, de grâce et d'intérêt. Aussi ses contes, réunis, sinon complétement, du moins pour la plupart, en quatorze volumes, sont-ils, en Allemagne, la lecture favorite de toutes ces familles qui ne se

contentent pas de rechercher une lecture amusante, mais veulent encore trouver, pour leurs heures de loisir, matière à se former le cœur et à se mûrir l'esprit. Développer le dessein et la portée morale des principaux d'entre ces romans ne pourrait se faire sans entrer dans de nombreuses explications sur l'état social et religieux de l'Allemagne à cette époque, essai que nous sommes forcés de remettre à une autre occasion, non pas sans regret, car nous laissons dans l'ombre l'un des plus beaux aspects de l'esprit et de l'influence littéraire de Jacobs. Toutefois nous ne tairons point une circonstance curieuse qui ne demande que deux mots. Les savants, habitués à s'incliner devant le savoir du philologue, crurent d'abord que ces écrits allemands, délices de leurs femmes et de leurs filles, étaient de *quelque autre* Jacobs, et ils furent étrangement surpris d'apprendre que c'était aussi une production de cette plume savante dont ils citaient tous les jours les commentaires latins. Plusieurs même sont morts dans la conviction qu'il y avait réellement deux Jacobs, l'un philologue et l'autre romancier.

Joindre à cette appréciation littéraire de l'écrivain un portrait de l'homme lui-même est une tâche que nous n'oserions entreprendre, et nous nous contenterons d'offrir ici un simple témoignage personnel. Dans la conversation de Jacobs on retrouvait toutes les qualités qui font le prix de ses ouvrages : richesse inépuisable de pensée, propriété d'expression, élégance et urbanité. Mais ce qui donnait à ces avantages un mérite plus grand encore, c'était une certaine amabilité toute faite pour inspirer une entière confiance, pour mettre l'interlocuteur à son aise, en même temps que la douce gravité de Jacobs, sans nuire à l'enjouement, commandait à son insu le respect. Cette amabilité ne consistait pas dans des formes extérieures, c'était comme un parfum qui émanait de lui, un résultat de sa bienveillance inaltérable, dont une libéralité sans bornes n'a cessé de donner des témoignages. Combien de fois n'a-t-il pas fait de ses travaux, du fruit de longues études, de purs dons! Entendait-il parler d'une recherche scientifique, il s'empressait de communiquer ce qu'il avait préparé sur la matière, abandonnant ainsi généreusement d'excellentes choses, quelquefois

même au détriment de la science, comme le résultat l'a prouvé, lorsque ces travaux sont tombés entre des mains peu expérimentées. Mais il fallait que Jacobs fût contraint par des devoirs, pour renoncer à la grande modestie qui lui était naturelle ; et cette modestie était vraiment touchante. Il nous disait un jour : « Je n'ai presque jamais lu un livre dont l'auteur ne m'ait pas paru plus savant que moi. » Mais dès qu'il s'agissait de devoirs, ainsi que nous l'avons dit, il les remplissait avec la plus grande sévérité et en leur donnant des extensions utiles. C'est ainsi que son professorat nous a valu une chrestomathie grecque en 4 volumes, qui a été traduite en plusieurs langues ; le plan de cet ouvrage, le choix des morceaux et la gradation ménagée entre eux, tout est si heureux que la Grèce elle-même l'a adoptée, pour l'usage de ses écoles. Son bibliothécariat nous a doté d'un ouvrage sur les principaux monuments de la bibliothèque de Gotha (3 volumes en 6 cahiers), ouvrage « destiné, dit-il, à faire connaître davantage le trésor confié à mes soins et la sincère protection accordée aux arts par de généreux princes. »

Telles qu'elles sont, nos indications sont sans doute trop succinctes et bien incomplètes ; nous ne nous flattons pas d'avoir fait connaître tout ce que Jacobs possédait de qualités soit du cœur, soit de l'esprit ; mais enfin nous en avons dit assez pour faire comprendre pourquoi il était l'objet de l'amour et de la vénération de tous ceux qui l'ont connu par eux-mêmes ou par la lecture de ses ouvrages. Peu d'hommes ont compté autant d'amis que lui ; moins encore peut-être ont laissé une mémoire aussi pure que la sienne.

Fr. Dübner.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE (1).

M. Tullii Ciceronis oratio de prætura Siciliensi, s. de Judiciis, Verrina II, *act.* II. Texte revu et corrigé d'après les meilleurs manuscrits; introduction, notes critiques, explication de la langue et des choses, avec une petite carte de la Sicile, par MM. Fréd. Creuzer et G.-H. Moser. Gottingue, 1847. XXVIII et 488 pages in-8°; pr. 10 fr. 75 c.

Le nom seul des deux célèbres éditeurs indique les qualités que l'on trouvera dans leur ouvrage : ce sont celles des éditions qu'ils ont données de beaucoup d'autres écrits de Cicéron, à cette différence près, que, pour cette dernière, ils se sont servi de la langue allemande. Pour l'exposé des variantes on devrait toujours employer la langue latine, qui offre des formes concises et consacrées à cet effet par l'usage : dans les langues modernes cette exposition exige des longueurs et devient traînante, pour ne pas dire insupportable. Le choix que les éditeurs ont fait de ce discours, dans la grande série des Verrines, a été déterminé par des raisons qu'ils exposent eux-mêmes en ces termes : « Nous avons, disent-ils, choisi ce discours, premièrement parce qu'il offre le plus de difficultés; deuxièmement, parce qu'il est le plus important de tous, si on cherche à s'enquérir de la situation morale et politique de Rome à cette époque, de l'esprit des partis qui la divisaient, des rapports entre Rome et les provinces, des principes de la politique romaine, d'un grand nombre de points du droit gouvernemental, enfin de beaucoup d'objets importants des antiquités. »

Ἐκ τῶν Ἡρακλείδου περὶ πολιτειῶν. Heraclidis *Politiarum quæ extant. Recensuit et commentariis instruxit* F.-G. Schneidewin. Gottingue, 1847. LXX et 112 pages in-8°; pr. 4 fr.

C'est là un de ces travaux spéciaux qui épuisent à peu près leur sujet. Avant de l'entreprendre, M. Schneidewin était parvenu à réunir les leçons de tous les manuscrits que l'on connaît de ce recueil de notices; ce qui lui a fourni une base solide pour l'appréciation d'un livre si diversement jugé. Il démontre, dans une dissertation lumineuse, que tout ce qu'on y lit sent son Aristote, et que le savant péripatéticien Héraclide de Pont ne peut pas avoir fait un semblable extrait de l'ouvrage de son maître. Ἡρακλείδης est probablement le nom de l'*épitomateur*, inconnu d'ailleurs. A cette occasion M. Schneidewin fait un tableau brillant du grand ouvrage d'Aristote intitulé Πολιτεῖαι, sur lequel il fait jaillir plus d'un rayon de lumière, en analysant les extraits d'Héraclide. Ces prolégomènes, dignes d'un critique aussi exercé et aussi savant, sont suivis du

(1) Tous les livres annoncés dans ce bulletin, se trouvent à la librairie de Fr. Klincksieck, éditeur de la *Revue*, rue de Lille, n° 11, à Paris.

texte avec toutes les variantes et d'un commentaire détaillé. M. Schneidewin y traite à fond plusieurs points obscurs de l'histoire et des antiquités, ce qui rend son livre indispensable à ceux qui s'occupent sérieusement d'histoire grecque. Quelques variantes tirées des manuscrits de Paris ne sont pas tout à fait exactes; pour ne citer que celles du meilleur d'entre ces manuscrits, n. 1657, on y lit, au chap. 4, l. 6, τὸ πρῶτον μὲν (et non τὸ μὲν πρ). Ch. 5, l. 14, προαγωγάς. Ch. 6, au commencement, παντολέων. Ch. 9, l. 11, Ὑδροῦσα. Ch. 25, l. 2, δυναστικοί. Ch. 26, l. 7, παρθένας (*sic*, pour παρθενίας). Ch. 41, t. 4, εἰς τὸν λαβύρινθον, avec l'article.

Programma scholasticum, de carminum homericorum veterumque in ea scholiorum post nuperrimas codicum Marcianorum collationes retractanda editione. Scripsit Guil.-Georg. Pluygers. Leyde, 1847. 12 pages in-4°, à deux colonnes; pr. 1 fr.

M. Bekker a souvent abusé de la confiance que son nom inspire, confiance qu'il a su rehausser d'ailleurs par le prestige d'un laconisme habilement calculé; bien des travaux publiés par lui ont dû ou devraient être refaits : la brochure que nous annonçons ici prouve que son édition des scholies de Venise est du nombre de ces travaux. Par une négligence déplorable, à l'égard d'un document unique tel que ce manuscrit d'Homère, M. Bekker a accrédité une foule d'erreurs, qui ensuite en ont engendré d'autres, comme on peut s'en convaincre en comparant les notes de Spitzner avec les rectifications de M. Cobet : car c'est ce savant qui s'est aperçu le premier que les deux manuscrits de la bibliothèque de Saint-Marc sont loin d'être épuisés, et qui a, ensuite, fait le travail comme un véritable critique doit le faire, tant sur l'Iliade que sur un manuscrit de l'Odyssée d'une importance semblable. Puisse-t-il bientôt donner ce travail au public érudit.

Carmina Valerii Catonis *cum* Aug. Ferd. Nækii *annotationibus. Accedunt ejusdem Nækii de Virgilii libello Juvenalis Ludi, de Valerio Catone ejusque vita et poesi, de ejus codd. et edd., dissertationes IV. Cura* Lud. Schopeni. Bonne, 1847. Gr. in-8°. x et 437 pages; pr. 10 fr. 75 c.

Les 184 vers qui nous restent de ce

> Cato grammaticus, latina Siren,
> qui solus legit et facit poetas,

ont enfin trouvé un excellent éditeur. On sait avec quel amour, avec quel soin infatigable Næke cherchait à achever, jusque dans les moindres détails, tout ce qu'il entreprenait. Cette édition est une nouvelle preuve de l'étendue et de la richesse des observations qu'il se plaisait souvent à grouper autour de quelque

objet tout spécial. Tout ce qui concerne Caton, sa vie, ses écrits, le genre et les caractères de sa poésie, tous les manuscrits qui nous restent des *Dirœ*, les nombreuses recherches critiques qui s'y rattachent ; tout cela est l'objet de ce livre : mais à chaque pas l'auteur est conduit à des observations qui résolvent des difficultés sur la langue et la poésie latine, et donnent à ce livre, ainsi qu'à la plupart des écrits de Næke, un bien plus grand intérêt, une bien autre portée qu'on ne peut l'espérer à la simple lecture du titre. Parmi les quatre dissertations que contient ce volume, nous signalerons surtout la troisième, *De poesi Catoniana*, qui est un véritable trésor de remarques fines et profondes, sur le langage poétique un peu avant le siècle d'Auguste et pendant ce siècle, et la première *De Virgilii Libro Juvenalis Ludi*, dans laquelle Næke reprend et résout, autant que possible, la question de savoir ce que, dans la collection dite *Catalecta* et dans l'Anthologie latine, on peut attribuer à Virgile, et examine à fond le caractère des premiers essais du grand poëte.

M. Acci Plauti *Comœdiæ. Ad præstantium librorum fidem recensuit, versus ordinavit, difficiliora interpretatus est* Car. Herm. Weise. *Altera editio multis in partibus locupletata.* Tomus i. Quedlinbourg, 1847. lviii et 531 pages in-8°; pr. 8 fr.

Les philologues présomptueux ne sont pas rares ; mais il y aurait de l'injustice à relever un défaut semblable, quand il est racheté par un mérite réel : d'ailleurs la limite qui sépare, chez un écrivain, le juste sentiment de sa valeur réelle d'un commencement de présomption, n'est peut-être pas marquée avec assez de précision, pour que la conscience de sérieux efforts et de longs travaux, ne puisse jamais s'y tromper. Mais lorsqu'on rencontre un véritable fanfaron littéraire, dans toute l'acception du mot, il faut bien le signaler ; or on en croit à peine ses yeux lorsqu'on voit avec quel aplomb M. Weise vante lui-même son mérite et son universalité ; nous citerons ses propres paroles : « Hoc enim sæpe mihi mirum esse visum est, præter me et Bothium nemi-» nemdum recentiorum integrum Plautum rythmice uno factu aut duobus edere » aggressum esse, ceteros unam alteramve fabulam *magnis sæpe conatibus* pro-» tulisse, deinde effetos substitisse aliisque vel invitos vel volentes opus re-» liquisse » (préface, p. x). On le voit, après avoir publié avec grand effort une ou deux comédies de Plaute, tous les autres se sont trouvés « épuisés par ce pénible enfantement », effeti *substiterunt;* pour M. Weise, au contraire, Plaute tout entier n'est qu'un délassement, une récréation. « Quum *inter alia* (dit-il à la page xii) Aristotelem ex vulgata accurandum *emendandumque* susce-» pissem, ibique, præter ea quæ delectant et animum ipsa ad se attrahunt, etiam » abstracta multa et spinosa, et imprimis supposititia magna sæpe atque mo-» lesta pertractanda essent : ne rebus tot tantisque sanequam theoreticis et » philosophicis gravissimisque nimium defatigaretur animus, *circumspicienti*

» *mihi oblectationem recreationemque aliquam, qua reficerer aliquantisper a* » *tantarum rerum prope continua intentione,* PLAUTUS IN MANUS VENIT (!), quem, » præsertim et quia Lindemannus jamjam abdicare se velle videbatur ejus edi- » tione, eo inde tempore, ubicumque aliquid otii suppeditabat, accrescente in » dies cupidine (!) insignivi accentibus, *versus diremi, cantica digessi,* veteres » editiones contuli, Lambinum studiose tractavi, Taubmannum, Gronovium, » Ernestium (!), Gruterum, Acidalium, Pareum, Lipsiensis cod. varietates, » Bothium reliquosque recentiores adhibui, et sic satis largis pro eo quem se- » quebar scopo [savoir : Plautum ad rhythmicam legem recensendi !] opibus ad- » jutus, ad quas accedebant *Lucretiana Sallustianaque studia et fragmentorum* » *scenicorum accuratior tractatio, ac* PÆNE OMNIUM *poetarum latinorum intentior* » *recognitio* NUPERRIME *instituta : intra* NON ITA LONGUM *temporis spatium* RECEN- » SIONEM TEXTUS ABSOLVI. » Décidément M. Weise paraît avoir trouvé le moyen d'appliquer la vapeur à la production des ouvrages d'érudition ; ce qu'il y a de certain, c'est que personne, par les moyens ordinairement employés dans les études philologiques, n'est jamais parvenu et ne parviendra jamais à produire, dans l'espace de peu d'années, *un Aristote corrigé* (emendatus), *une très-exacte révision* (INTENTIOR recognitio) *de* PRESQUE TOUS *les poëtes latins, et une « recension » de Plaute,* sans les travaux dont, par modestie sans doute, M. Weise ne parle pas, tels qu'une nouvelle recension de Babrius avec commentaire, etc., etc.

Voilà pour la quantité, qui ne saurait s'expliquer, nous l'avons déjà dit, que par quelque découverte analogue à celle des *steamers ;* quant à la qualité, elle peut être appréciée par échantillon ; or en voici un qui pourra donner une idée de la rectitude de jugement qui distingue M. Weise ; nous prenons au hasard : il commence sa préface par un parallèle entre Plaute et *Homère* (sic); or, voici ce qui a attiré son attention et ce qui a suffi pour lui faire trouver une ressemblance frappante (*insignem similitudinem*) entre ces deux poëtes : 1° les parents, l'époque de la naissance, l'éducation, les études qu'ils ont faites pour devenir si grands poëtes ; tout cela nous est inconnu pour l'un comme pour l'autre ; 2° ils ont été pauvres tous les deux ; 3° ils ont eu tous les deux le même « flumen ingenii orationisque » ; 4° ils ont tous les deux parfaitement su leur langue* ; 5° chez tous les deux, les licences poétiques sont plus nombreuses que chez d'autres poëtes : par exemple, Homère a dit φίλε ἔκυρε [ainsi écrit par M. Weise] en allongeant les deux ε, Plaute a de même allongé [dans le système de M. Weise, bien entendu] les premières syllabes de *revortimini, aberravit, amarentur, gubernator,* etc. ; 6° tous les deux se sont permis l'addition d'une lettre pour éviter la concurrence de deux voyelles : Homère ajoute le digamma,

* Voici les paroles mêmes de M. Weise : *Uterque et Plautus et Homerus pariter suam linguam novere, pariter etiam in eam quasi dominati sunt, uti quilibet bonus magnusque poeta facere plerumque solet, ideo quia non instrumento dominum, sed domino instrumentum parere consentaneum est.*

Plaute la lettre *d*, par ex. *med amat* ; 7° dans les ouvrages de tous les deux on a, après leur mort, fait entrer une foule de vers étrangers ; dans Plaute, notamment, des scènes entières. Mais, à ce propos, il se présente une différence entre les deux poëtes : il est plus difficile de découvrir ce qui n'appartient pas à Homère que ce qui n'appartient pas à Plaute. Une seconde différence entre Homère et Plaute, c'est que, de notre temps, peu de personnes se sont occupées de la critique d'Homère, et que celles qui l'ont fait ont, le plus souvent, usé d'une grande modestie (*multa plerumque modestia usi sunt*) : Plaute, au contraire, a été traité par le premier venu, par des « *quilibet* » d'un jugement et d'un savoir médiocres et d'une grande présomption : « *quæ pericula quam infelicem sæpe eventum habuerint, notum satis cuique.* » Ici se termine le parallèle entre Plaute et Homère (parallèle qui compte parmi les *enrichissements* de cette *editio multis in partibus locupletata*, car il ne se trouve pas dans celle de 1837), et l'auteur commence à parler de lui-même : *hoc enim sæpe mihi mirum esse visum est, præter me et Bothium*, et la suite que nous avons déjà admirée plus haut.

C. Kirchneri *novæ quæstiones Horatianæ.* I. *Quinquaginta codicum quibus usi sumus descriptio.* II. *De codicum Horatianorum stirpibus et familiis.* Leipsick, 1847. 66 pages in-4°, avec quatre planches lithographiées, présentant le fac-simile de 26 manuscrits du IXe au XVIe siècle ; pr. 3 fr. 35 c.

C'est une notice et une description exacte des manuscrits d'Horace, conservés en Allemagne et en Suisse ; les manuscrits, en plus grand nombre, qui se trouvent en France, en Italie, en Angleterre, n'entraient pas dans le cadre de M. Kirchner, qui ne décrit que ceux qu'il a vus. M. Dübner nous communique la note suivante à propos d'un manuscrit de Gotha : « M. Kirchner exprime (p. 4) la surprise que j'ai moi-même, en 1821, éprouvée en lisant, dans ce manuscrit fort récent, *fugio campum lusumque trigonem* (*sat.* 1, 6, 126), et non *fugio rabiosi tempora signi*, leçon fautive de tous les autres manuscrits, corrigée par Bentley, d'après une notice tirée par Cruquius d'un très-ancien manuscrit sur parchemin, détruit depuis par un incendie. Dans ma réimpression du Perse de Casaubon (1833) j'ai eu occasion de signaler l'importance que cette particularité et d'autres variantes donnent à ce manuscrit. M. Kirchner ajoute, p. 353 : *unus Valart, sublestæ fidei auctor, in uno Regio Parisiensi se invenisse testatur.* Je trouve dans mes notes que c'est du manuscrit portant le numéro 9219 que Valart a voulu parler et que, par conséquent, ce manuscrit mérite attention. »

Le second chapitre, *De codicum Horatianorum stirpibus et familiis*, n'est qu'une longue démonstration de la proposition que voici : à l'heure qu'il est, il est impossible de diviser les manuscrits d'Horace en familles tant soit peu distinctes : il faut, pour cela, des notices plus amples que celles qu'on en possède. Une note où M. Kirchner expose en passant le système lyrique d'Horace (p. 63-65) est plus substantielle et plus importante que son texte.

Abhandlung über die Heeresverwaltung, etc. Traité sur l'économie militaire des Romains pendant la paix et pendant la guerre, etc., par Ch. A. Sonklar *de Innstædten*, lieutenant adjudant de bataillon du 26e de ligne, etc. Innsbruck, 1847, xvi et 172 pages in-8°; pr. 3 fr.

Le mot *économie militaire* est nouveau, mais il nous le fallait pour indiquer exactement le sujet de ce livre : la traduction, en apparence très-littérale, des mots *Heeresverwaltung, Heeresversorgung*, par « administration de l'armée, entretien de l'armée » aurait trop limité l'objet traité par l'auteur, qui n'expose pas seulement toute cette organisation administrative par laquelle l'armée était entretenue et transportée dans les lieux où la guerre exigeait sa présence; mais qui la considère aussi dans ses rapports avec toute l'économie politique des Romains. Quoique ce livre se produise sans l'appareil scientifique que l'on trouve dans les autres ouvrages *de militia romana*, les philologues auraient grand tort de le négliger : un homme du métier se pose une foule de questions, découvre une foule de choses qui ne peuvent se présenter à l'esprit d'un savant de cabinet. Aussi, l'attente que la profession de l'auteur avait excitée en nous ne nous a-t-elle pas trompé : sans pouvoir examiner ici le fond de l'ouvrage, nous devons dire que l'exposé vif et précis qu'on y trouve, présente cette clarté et cette fraîcheur qui distinguent si avantageusement les écrits des hommes pratiques, de ceux de la plupart des savants.

Platonis *Parmenides cum quatuor libris prolegomenorum et commentario perpetuo. Accedunt* Procli *in Parmenidem commentarii nunc emendatius editi.* Cura God. Stallbaum. Editio parabilior. Leipsick, 1848; gr. in-8°, 1026 pages; pr. 10 fr. 75 c.

Nouveau titre d'un livre publié il y a près de dix ans, mais sur lequel nous devons à nos lecteurs une courte notice.

Le Parménide, une des œuvres les plus profondes et les plus difficiles de Platon, a pour principal objet d'expliquer ce que c'est que les *idées*, cette âme du platonisme. Ce dialogue forme donc une espèce de clef de voûte pour l'ensemble de la doctrine du grand philosophe. L'importance et la difficulté du sujet, jointes à une divergence incroyable des opinions émises sur le Parménide, ont engagé M. Stallbaum à y consacrer un exposé complet et capable de répondre à toutes les questions agitées à propos de cette œuvre. Dans ses prolégomènes (qui occupent 343 pages), il commence par donner une analyse détaillée du dialogue, en développant tour à tour les points, auxquels il est fait allusion, de la doctrine platonique et de celle des écoles d'Elée, de Mégare et autres. Au second livre, M. Stallbaum fait l'historique des différentes explications émises sur l'ensemble et sur le but de cet ouvrage; puis il donne sa propre opinion, en prouvant qu'elle est d'accord avec les principes que Platon expose

nilleurs. Dans le troisième livre il recherche l'époque où le dialogue a été écrit (vers la fin de la 98e olympiade), donne les détails nécessaires sur les interlocuteurs qu'on y rencontre, et expose d'une manière très-lucide les caractères de la méthode choisie par Platon pour cette discussion. Enfin, dans le dernier livre les opinions d'Ast : que nous n'avons pas la fin de ce dialogue, et de Socher : qu'il n'est pas de Platon, sont complétement réfutées. Au-dessous du texte sont placées les notes nécessaires pour l'intelligence des phrases, appuyées sur des observations grammaticales, lexicologiques et critiques. Le commentaire de Proclus, publié pour la première fois par M. Cousin, a été l'objet d'une révision intelligente, qui en facilite la lecture.

Quæstionum de fontibus ad Agesilai historiam pertinentibus pars prior. Scripsit Ed. Cauer. Breslau, 1847. 94 pages in-8° ; pr. 2 fr.

C'est le commencement de recherches très-solides et très-judicieuses sur la valeur des sources de l'histoire d'Agésilas. Dans le premier chapitre M. Cauer expose que l'inégalité avec laquelle Xénophon a raconté, dans les *Helléniques*, l'histoire de son temps, rend insuffisantes les données qu'on y trouve sur Agésilas. Au second chapitre il présente une nouvelle démonstration de l'*inauthenticité* de l'éloge d'Agésilas attribué à cet historien. Mais le troisième chapitre est certainement le plus important et le plus neuf ; l'auteur y discute les différences que l'on a cru remarquer entre les cinq premiers livres de Diodore et la suite de son ouvrage ; il cherche à prouver qu'Ephore a été la *seule* source de cet écrivain depuis le livre xi jusqu'au livre xvi ; puis il juge, d'après les fragments, la foi que mérite Ephore et développe la disposition de son ouvrage, pour revenir enfin à Diodore qui s'est principalement attaché à encadrer l'histoire d'Ephore dans un ordre chronologique, souvent arbitraire et faux.

Das Opferwesen, etc. Les sacrifices chez les Carthaginois. Commentaire d'une inscription punique concernant les sacrifices et conservée à Marseille. Par le docteur F. C. Movers. Breslau, 1847. 138 pages in-8° et une planche lithographiée ; pr. 3 fr. 35 c.

Plus haut, aux pages 365 et suivantes, on a trouvé l'annonce d'une *Etude démonstrative de la langue phénicienne*, etc., par M. Judas. Nous mentionnons ici l'ouvrage du célèbre professeur de Breslau comme un supplément indispensable au livre de M. Judas.

Plotini *de virtutibus et adversus gnosticos libellos, specimen editionis novæ operum Plotinianorum, edidit* A. Kirchhoff, ph. dr. Berlin, 1847. xxii et 48 pages in-4° ; pr. 2 fr. 75 c.

Les œuvres de Plotin n'avaient été publiées (en grec) qu'une seule fois, et elles étaient, par conséquent, devenues fort rares, lorsque M. Creuzer publia, à

Oxford sa magnifique édition du célèbre néoplatonicien. Mais, quel que pût être le prix du nouveau texte accompagné de notes et de prolégomènes savants, le but de rendre ce merveilleux génie plus accessible à ceux qui désirent le connaître, n'était atteint que très-imparfaitement; en effet, la cherté de cette publication, presque de luxe, la rend inabordable au grand nombre des savants d'une fortune modeste. M. Kirchhoff a résolu de remédier à ce grave inconvénient, et les philologues s'en féliciteront, d'autant plus que cette nouvelle édition semble devoir offrir tous les avantages d'un travail indépendant. Dans son *specimen* M. Kirchhoff a d'abord prouvé que nos textes viennent tous de l'édition que Porphyre avait faite des œuvres de Plotin, et que l'hypothèse de M. Cruzer, qui admettait une combinaison partielle avec le texte d'Eustochius, n'est pas fondée. Ensuite il range en classes distinctes les manuscrits qui nous sont parvenus. Enfin, il déclare (et ce sera une amélioration très-importante) vouloir faire imprimer les livres de Plotin dans l'ordre suivant lequel le philosophe les a écrits, autant que l'on peut le découvrir : car on sait que Porphyre les avait classés arbitrairement selon leur contenu, et que, très-souvent, lorsque Plotin dit *avoir déjà traité* un sujet, cet exposé se trouve, chez Porphyre, dans un des livres suivants.

Euripidis *Phœnissæ. Cum commentario edidit* Jac. Geel. *Scholia antiqua in Euripidis tragœdias partim inedita partim editis integriora adjunxit* C. G. Cobet. Leyde, 1846. XII et 327 pages in-8°.

Il existe un petit nombre de connaisseurs profonds et spirituels de l'antiquité, que ceux qui n'ont pas le bonheur de vivre auprès d'eux, ont le bonheur d'entendre peut-être une fois par lustre, et avec lesquels, pourtant, ils aimeraient bien à traverser une bonne partie des Champs Elysées de la littérature ancienne; il faut à ces connaisseurs une grave circonstance, pour qu'ils prennent la plume, et se décident à écrire et à envoyer à l'imprimerie une partie de ces méditations dont nous autres sommes si justement avides. Heureusement une semblable circonstance s'est présentée à M. Geel : à n'en pas douter, c'est à quelques jugements émis sur Valckenaer et dans lesquels les vraies tendances de ce grand helléniste ont été méconnues *ab laudato viro*, que nous devons le riche et élégant commentaire sur les Phéniciennes. On est étonné de voir combien il restait encore à rectifier et à éclaircir dans une pièce qui a passé par les mains d'hommes tels que Valckenaer, Porson et Hermann, qui nous est, d'ailleurs, parvenue dans un état de conservation meilleur que beaucoup d'autres, et qui, enfin, est accompagnée de scholies abondantes. L'application rigoureuse des lois de la langue grecque, et une grande sagacité unie au savoir et au goût le plus sûrs, ont produit ces résultats. A part cinq ou six passages (parmi plusieurs centaines qui sont discutés) nous souscrivons à tous les jugements de M. Geel. Ses lecteurs ne regretteront, avec nous,

qu'une seule chose, c'est de manquer d'un semblable guide dans maintes parties des autres pièces, quoiqu'il en ait traité incidemment beaucoup de passages.

Au commentaire de M. Geel M. Cobet a ajouté un précieux *epimetrum;* à savoir, des scholies soit inédites, soit complétées ou rétablies d'après les manuscrits, tirées des ouvrages des critiques Alexandrins (un des manuscrits porte le titre de Ἀριστοφάνους γραμματικοῦ σχόλια) et antérieures au fatras byzantin qui remplit nos éditions. C'est assez dire pour indiquer la haute importance de cette publication, petite partie des fruits du séjour de M. Cobet en Italie. Ces scholies, d'une rare ancienneté, sont si remplies de nouveaux renseignements et de fragments d'anciens auteurs, qu'il faudrait excéder de beaucoup les bornes de ces indications bibliographiques pour en donner seulement le plus léger aperçu : l'index seul des noms des auteurs cités remplit sept pages.

De Sophocleæ dictionis proprietate cum Æschyli Euripidisque dicendi genere comparata; thèse soutenue devant la faculté des lettres de Paris, par M. L. Benloew, maître d'allemand au collége de Bourges. Paris, 1847, 71 p. in-8°.

Après une courte introduction où l'auteur rappelle ce que tout le monde sait sur le chœur, le dialecte et le style des tragiques, et sur la différence qui existe entre les trois grands poëtes, il nous donne une série d'exemples des différentes particularités grammaticales et rhétoriques que l'on rencontre dans Sophocle, savoir du pléonasme, de l'asyndeton, de l'anacoluthe, de la brachylogie, de l'attraction, etc.; mais ces particularités, qui ont été traitées par tous les annotateurs de Sophocle, forment-elles l'essence de son style? ne se trouvent-elles pas tout aussi bien, par exemple, dans Thucydide, dans Pindare? La comparaison annoncée avec Eschyle et Euripide se réduit à un mot sur la fréquence ou la rareté comparatives de ces mêmes figures, dans ces deux poëtes. Ensuite, M. Benlœw effleure très-légèrement l'obscurité (volontaire) et l'ironie que l'on a remarquées chez Sophocle ; mais il s'appesantit sur la comparaison qu'Henri Estienne avait jadis établie entre le style de ce tragique et celui d'Homère; or quiconque a la moindre connaissance de la bibliographie philologique, sait que, dans ces sortes de choses, les grands philologues des siècles passés se plaçaient souvent à un faux point de vue; il y a donc un véritable manque de tact à chicaner des hommes qui ont rendu de si grands services aux études philologiques, sur des opinions que le temps lui-même s'est chargé de réfuter tacitement. Enfin, dans un appendice, M. Benlœw présente ce classement chronologique des pièces : Antigone, OEdipe Roi, Electre, OEdipe à Colone, Ajax, Trachiniennes, Philoctète; classement qui prête à des doutes nombreux.

Henr. Car. Abr. Eichstadii *Opuscula oratoria, quæ prolusiones et orationes, memorias et elogia et præconia novorum magistratuum complectuntur.* Fasc. I. Iéna, 1847. 192 p. grand in-8°; pr. 4 fr.

M. Eichstædt est peut-être le plus habile styliste latin de notre temps; c'est,

de plus, un homme fort spirituel. Ce premier fascicule ne contient que quelques-unes de ses *orationes in exsequiis virorum principum*. Lorsque le tout aura paru, on conviendra sans peine que le mot souvent répété « on ne peut pas avoir de l'esprit en latin » admet quelques exceptions; on y remarquera des pièces pleines de la plus exquise finesse et d'une ironie tantôt badine, tantôt moqueuse; dans d'autres, des sujets historiques ou littéraires sont traités on ne peut plus agréablement.

M. Maurice Meyer, professeur suppléant de poésie latine au collége de France, auteur du livre intitulé : *Etudes sur le Théâtre latin*, nous communique et nous prie d'insérer dans notre numéro, la lettre suivante, qu'il vient d'adresser au directeur de la *Nouvelle Revue encyclopédique*.

M. le directeur, permettez-moi de rectifier trois assertions d'un article, d'ailleurs fort bienveillant pour moi, que vous avez publié dans le dernier numéro de votre estimable *Revue*. Mes rectifications porteront toutes sur des points d'érudition, sans déroger toutefois au respect que je professe pour toute critique sérieuse.

1° L'auteur de l'article sur mon livre d'*Etudes relatives au Théâtre latin* s'étonne que si, l'an 495 avant J.-C., les Romains ont pu connaître les *satyres* et la danse appelée σίκιννις, j'aie pu admettre que, « un siècle et demi plus tard, » durant une peste, le sénat s'ingéra de faire venir d'Etrurie des *danseurs*, » comme un spectacle *inconnu* aux Romains. »

Je continue de citer : « Ludi quoque scenici *nova res bellicoso populo* (nam » circi modo spectaculum fuerat) inter alia cœlestis iræ placamina instituti di- » cuntur, etc. Si au lieu de citer par extraits ce premier texte de Tite Live, dont » nous ne rapportons ici que la partie essentielle, M. Munk et M. Meyer » l'avaient transcrit en entier, la contradiction que nous signalons aurait pu » l'empêcher, et certainement elle leur eût appris à douter plus encore qu'ils » ne doutent sur ces obscurs problèmes. »

L'auteur me fait d'abord l'honneur de m'associer à M. Munk. Ma dissertation, où j'ai cité M. Munk comme résumant pour moi les travaux antérieurs de Stieve, de Schober, de Grysar, sur la même matière, s'éloigne complétement du plan et de l'opinion de M. Munk sur plusieurs points considérables. J'écarte donc cette association pour me justifier seul, s'il se peut.

J'ai donné, pages 12 et 13 de mon livre, tout le contenu traduit du passage qu'on me demande de transcrire et j'ai ajouté à la fin, page 14 :

« Ici s'arrêtent les seuls renseignements fournis par Tite Live sur les atel- » lanes et sur les modifications principales qu'éprouva la satire. Essayons de » développer avec exactitude ce qu'il n'a fait que montrer. » Ces développements, nécessaires au texte de l'historien, je les ai étendus jusqu'à la page 24. J'ai donc accordé à Tite Live et à son texte toute l'importance qu'ils méritent.

Le passage de Denys d'Halicarnasse, qui parle de danses exécutées en 496 avant J.-C., n'est pas difficile à faire accorder avec la version de Tite Live. L'objection que m'adresse l'auteur sur ce point n'est pas nouvelle : je m'étais efforcé de la prévenir dans mon livre. D'abord, dans mon chapitre *sur la satire primitive et la satyre*, j'avais parlé longuement de la coutume qu'avaient les Romains des premiers âges de se livrer à toutes sortes de danses. Si mes preuves n'avaient été nombreuses et ne m'eussent semblé complètes, j'y aurais pu ajouter, comme beaucoup d'auteurs, les danses religieuses pratiquées dans certaines cérémonies, celles des Saliens, par exemple, dont Festus, vous le savez, fait venir le nom de *salire* et *saltare*. Cette prédilection de Denys d'Halicarnasse à transporter à Rome toutes les habitudes de la Grèce, se justifie par plus d'un fait. Pour me borner aux Saliens que je viens de citer, Festus (V. *Salii*), afin d'expliquer leur nom, ne dit-il pas aussi, d'après Polémon, qu'Enée amena de *Mantinée* en Italie un certain Arcadien nommé Salius qui apprit aux jeunes Italiens la danse nommée ἐνόπλιον (1)? Critolaüs, d'après le même Festus, ne nomme-t-il pas comme auteur de la danse Salienne un certain Saon de *Samothrace* (2)? La danse romaine est donc aussi ancienne que Rome même, et son origine remonte ailleurs et au delà. En quoi le passage de Tite Live est-il contraire à cette assertion? C'est ce qu'il s'agit de démontrer, et, en vérité, la démonstration n'est pas embarrassante. Tite Live lui-même la fournit.

« Ludi quoque scenici (*nova res bellicoso populo*), etc., etc. » L'auteur a souligné ces derniers mots pour me montrer la contradiction. Mais Tite Live n'a pas dit que *la danse* fût chose *nouvelle* pour les Romains. *Ludi scenici* veut dire les jeux scéniques. Je pouvais m'en tenir là : je suis allé plus loin cependant et j'ai reconnu que ces *Ludions* appelés d'Etrurie ne se livraient, dans leurs représentations théâtrales, ni au chant ni à la mimique adaptée à des paroles, se bornant à danser aux sons de la flûte et à faire des mouvements à la manière des Toscans, « ad tibicinis modos saltantes (3) haud indecoros motus *more tusco* dabant. » L'innovation me paraît clairement indiquée et il y a dix-neuf ans que Stieve (4) l'avait scrupuleusement notée et expliquée avant moi,

(1) Cette assertion a beaucoup d'analogie avec celle de Denys au sujet de la σίκιννις. La danse ἐνόπλιον était sans doute comprise, avec beaucoup d'autres, sous la dénomination de σίκιννις, qui était un terme général (Voir Athen. XIV, pag. 630. B. — Meursius, *de Saltat. veterum*, et de l'Aulnaye, *de la saltation chez les anciens, passim*. — MM. Welcker, *über das satyrische Drama*, pag. 338, et Magnin, *Origines du Théâtre moderne*, pag. 50, 51. — Cf. Hesych. V. σίκιννις; Micali, l'*Ital. avanti il domin.* I. pag. 197. II. pag. 93); Carpzou, παράδοξον stoicum Aristonis Chii, Lips. 1742, sect. I, cap. 2; Appien, LVII, cap. 66.

(2) Cf. Festus. v. *redantruare*.

(3) *Saltare* veut proprement dire *exécuter une danse mimique*, comme dans ce vers d'Horace. *Sat.* I, 5, 62 :

Pastorem *saltaret* uti Cyclopa rogabat.

— Cf. Sueton. *Nero*, 54.

(4) Stievius *de rei scenic. ap. Roman. origine*, pag. 41. — Cf. Corssen, *Origines poesis Rom.* pag. 146, 147.

en faisant remarquer, comme je l'ai fait, que ce n'était pas le premier emprunt fait aux Toscans dans un moment d'embarras. J'avais eu soin, en citant Tite Live dans mon livre, de renvoyer en même temps à Valère Maxime, dont les explications complètent parfaitement celle que nous venons de donner :

« Eaque res ludium ex Etruria arcessendi causam præbuit, cujus decora pernicitas ex more Curetum Lydorumque, a quibus Etrusci originem traxerunt, *novitate grata* Romanorum oculos permulsit. »

Ainsi donc les danses primitives chez les Romains n'avaient pas le même caractère que celles des Toscans. Les premières, exécutées dans les champs, dans les temples ou sur la voie publique, avaient généralement une cause religieuse ; les secondes, ornées d'une grâce et de mouvements particuliers, furent accueillies comme une nouveauté : elles avaient lieu sur une scène et elles inaugurèrent à Rome le goût du théâtre.

2° L'osque avait quelque connexité avec le latin et, à côté des témoignages cités, l'auteur « regrette que M. Meyer ne tienne pas compte des inscriptions osques publiées depuis un demi-siècle et récemment recueillies par M. Lepsius, etc. » Le livre de M. Lepsius a paru en 1841, un an avant la publication de ma dissertation sur les Atellanes : il est donc moins récent qu'elles et je le connaissais. Là, comme ailleurs, je me suis volontairement borné à indiquer les sources, et je regrette, à mon tour, que l'auteur n'ait pas lu la note de la page 44 où j'ai donné mon opinion sur les *Rudimenta linguæ oscæ* et sur la *Tabula Bantina* et le *Cippus Abellanus,* les deux principaux monuments osques reproduits aussi par M. Lepsius.

L'osque avait des affinités avec le latin, dit l'auteur. Je l'ai reconnu de même, p. 46, avec Niebuhr, que j'ai nommé au bas de la page. L'auteur en citant, d'après M. Mommsen, quatre mots osques qui ont quelque similitude avec le latin, ne fait donc que confirmer notre commune assertion, mais ne détruit pas cette grave objection de mon chapitre, que les mots *casnar,* vieillard, et *Mamers,* le dieu Mars, que Varron et Festus nous disent avoir été osques, sont changés en *senex* et *Mars* dans nos fragments des atellanes.

Il y avait, je crois, une autre objection bien plus grave à adresser à M. Mommsen, cité par l'auteur. Mommsen, dans ses *Etudes osques* (p. 24), dit hardiment que les atellanes ne se jouaient pas en osque au temps d'Auguste, contrairement à ce texte de Strabon : τῶν Ὀσκων... ἡ διαλεκτὸς μένει παρὰ τοῖς Ῥωμαίοις. J'ai essayé, vous le savez, monsieur, de concilier les faits avec ce passage décisif. D'autres citations d'ailleurs contredisent le passage de M. Mommsen. Suétone dit que les théâtres et les histrions de toutes les langues furent protégés par Auguste, « Fecitque nonnunquam (ludos) etiam vicatim, ac pluribus scenis, per omnium linguarum histriones (1). » Suétone ne se serait pas exprimé ainsi s'il ne s'était agi que de représentations en langue grecque. Ce goût de

(1) Suetone. *August.* 43.

la vieille latinité sur le théâtre est assez facile à expliquer dans un prince qui se plaisait encore à écrire en vers fescennins contre son favori Asinius Pollion. D'ailleurs, c'est à cette époque que Vitruve, décrivant les trois espèces de scènes destinées au théâtre romain, donnait la troisième place à celle qu'on nommait *satyrique* et en dépeignait, avec détails, la décoration champêtre. Enfin Horace disait de la littérature de son temps :

Manserunt hodieque manent vestigia ruris ;

et j'ai essayé, p. 51, d'après un passage de Macrobe, de fixer sous le règne d'Auguste l'existence de Memmius, auteur assez célèbre d'Atellanes.

Telles sont les preuves que je réunissais déjà en 1842 et que rien n'est venu ni corroborer, ni détruire, pas même le livre de M. Mommsen, publié trois ans plus tard. J'ai cherché en vain, depuis, quelques documents nouveaux. A mon grand étonnement, il n'a pas même été fait mention des Atellanes dans les ouvrages spéciaux, parus depuis, sur l'époque et le règne d'Auguste. Cela peut expliquer comment mon premier chapitre est, comme le dit très-justement l'auteur, « une réimpression trop fidèle de ma dissertation publiée en 1842. »

3° Quant à une anecdote sur Galba où M. Ad. Schmidt s'est permis, sans autorité aucune, de lire :

Venit *Dorsennus* a villa,
au lieu de Venit io simus a villa,

j'aurais pu grossir inutilement mon livre, si j'avais voulu y insérer toutes les substitutions proposées par les commentateurs. Il y a chez M. Munk, p. 189, une note fort longue où toutes les variantes sur le mot *simus* sont accumulées et discutées. Je me suis gardé d'en parler, parce que là, comme partout, j'ai donné le texte le plus généralement reçu et que, d'ailleurs, cette question était complétement étrangère à mon sujet. Il m'a suffi de dire « les atellanes apprirent à Galba son impopularité dès son arrivée à Rome, par un chant, si applaudi et si connu que la foule transportée l'acheva d'une voix unanime. » Je n'ai cité ce chant qu'en note : je n'avais pas à m'occuper des quatre mots qui le composaient. C'est par le même motif que je me suis gardé d'adopter la conjecture de M. Munk, pag. 34, qui fait de *simus*, non pas le *Dorsennus*, mais le *Pappus* des atellanes; je n'ai l'habitude de tenir compte ni de l'érudition inutile, ni des conjectures de fondement.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, avec ces rectifications, mes salutations empressées,

MAURICE MEYER.

Le directeur gérant, LÉON RENIER.

SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE DE BELIN-MANDAR.

BINDING DEPT. APR 13 1900

PA
2
R34
t.2

Revue de philologie de
littérature et d'histoire
anciennes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

HAND BOUND
BY
UNIVERSITY
OF TORONTO
PRESS